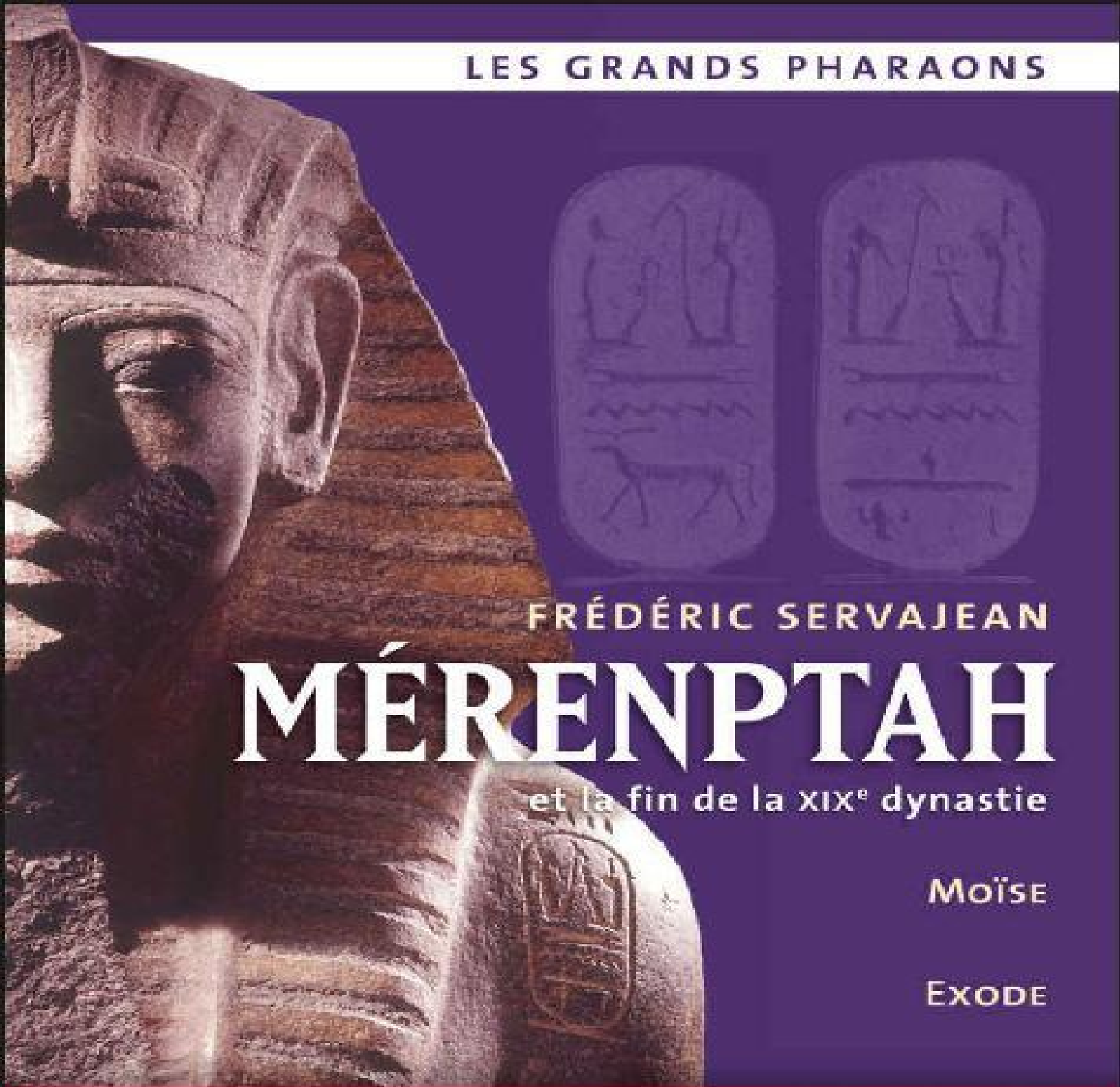




LES GRANDS PHARAONS

FRÉDÉRIC SERVAJEAN

MÉRENPTAH

et la fin de la XIX^e dynastie

MOÏSE

EXODE

FILS ET SUCCESSEUR DE RAMSÈS II

Pygmalion

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

FRÉDÉRIC SERVAJEAN

LES GRANDS PHARAONS

MÉRENPTAH
ET LA FIN
DE LA XIX^e DYNASTIE



Pygmalion

FRÉDÉRIC SERVAJEAN

LES GRANDS PHARAONS

Pygmalion

© 2014, Pygmalion, département de Flammarion

Dépôt légal : février 2014

ISBN Epub : 9782756414805

ISBN PDF Web : 9782756414812

Le livre a été imprimé sous les références :

ISBN : 9782756409917

Ouvrage composé et converti par Meta-systems (59100 Roubaix)

Présentation de l'éditeur

De l'avènement de Mérenptah à celui de Sethnakht, premier roi de la XX^e dynastie, s'écoulent approximativement vingt-cinq années. Il s'agit d'une période courte, durant laquelle quatre rois et une reine montèrent sur le trône. Elle contraste avec les soixante-six années du règne précédent de Ramsès II : durée exceptionnelle, qui donne à l'historien une impression de longue stabilité et de prospérité.

Vingt-cinq années au cours desquelles l'Égypte bascule dans le chaos et la guerre civile : révolte en Canaan, invasions libyenne et nubienne, crise économique et politique.

En dehors de Mérenptah et Séthi II, fils et petit-fils de Ramsès II, les hommes – et une femme – qui gouvernèrent l'Égypte pendant cette période restent mystérieux : qui sont l'usurpateur Amenmesses, l'enfant-roi malingre Siptah, le Syrien Bay, la reine Taousert, qui inspira Théophile Gautier dans *Le Roman de la momie* ? Comme toujours pour les périodes de crise, la documentation est indigente. Et c'est de cette pénombre que surgit le personnage de Moïse, car certaines traditions situent l'épisode de l'Exode à la fin de la XIX^e dynastie...

Ancien adjoint aux publications de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (IFAO), Frédéric Servajean est professeur d'égyptologie à l'Université Paul Valéry – Montpellier III. Il dirige actuellement la mission franco égyptienne d'Atfih.

Du même auteur

Monographies

- *Les formules des transformations du Livre des Morts (18^e/20^e dynasties) à la lumière d'une théorie de la performativité*, *BiEtud* 137, Le Caire, 2003.
- *Djet et Neheh. Une histoire du temps égyptien*, *OrMonsp* 18, Montpellier, 2007.
- *Le tombeau de Nakhtamon (TT 335) à Deir al-Medina. Paléographie*, *PalHier* 5, Le Caire, 2011.
- *Quatre études sur la bataille de Qadech*, *CENiM* 6, Montpellier, 2012.

Articles (sélection)

- « À propos d'une hirondelle et de quelques chats à Deir al-Médîna », *BIFAO* 102, 2002, p. 353-370.
- « L'étoffe *siat* et la régénération du défunt », *BIFAO* 103, 2003, p. 439-457.
- « Lune ou soleil d'or ? (P. Chester Beatty I r^o, 11, 1-13, 1) », *RdE* 55, 2004, p. 125-148.
- « duality », dans J. DIELEMANN, W. WENDRICH (éd.), *UCLA Encyclopedia of Egyptology*, Los Angeles (<http://repositories.cdlib.org/nelc/uee/1005>), p. 1-5.
- « À propos du temps (*neheh*) dans quelques textes du Moyen Empire », *ENiM* 1, 2008, p. 15-28.
- « Le cycle du *ba* dans le Rituel de l'Embaumement (P. Boulaq III, 8, 12-8, 16) », *ENiM* 2, 2009, p. 9-23.
- « Des poissons, des babouins et des crocodiles », dans Fr. SERVAJEAN, I. RÉGEN (éd.), *Verba manent. Recueil d'études dédiées à Dimitri Meeks*, *CENiM* 2, Montpellier, 2009, p. 405-424.
- « L'«héritier du temps». À propos de l'épithète *Iouâou neheh* », *ENiM* 3, 2010, p. 1-21.
- « Le conte des Deux Frères (1). La jeune fille que les chiens n'aimaient pas », *ENiM* 4, 2011, p. 1-37.
- « Le conte des Deux Frères (2). La route de Phénicie », *ENiM* 4, 2011, p. 197-232.

– « Le conte des Deux Frères (3). À propos de l'expression *kat tahout* », *ENiM* 5, 2012, p. 103-113.

Dans la même collection

DJÉSER ET LA III^e DYNASTIE

par Michel Baud

*

SÉSOSTRIS I^{er} ET LE DÉBUT DE LA XII^e DYNASTIE

par Nathalie Favry

*

SÉSOSTRIS III ET LA FIN DE LA XII^e DYNASTIE

par Pierre Tallet

*

ÂHMOSIS ET LE DÉBUT DE LA XVIII^e DYNASTIE

par Christophe Barbotin

*

THOUTMOSIS III ET LA CORÉGENCE AVEC HATCHEPSOUT

par Florence Maruéjol

*

AKHÉNATON

par Dimitri Laboury

*

RAMSÈS II

par Claude Obsomer

*

SÉTHI I^{er} ET LE DÉBUT DE LA XIX^e DYNASTIE

par Julie Masquelier-Loorius

LES GRANDS PHARAONS

MÉRENPTAH
ET LA FIN
DE LA XIX^e dynastie

Préface

Mérenptah et les derniers rois de la XIX^e dynastie règnèrent de la fin du XIII^e siècle avant J.-C. au début du XII^e. Ils furent confrontés à des difficultés inouïes qui aboutirent à la disparition de leur dynastie : grands mouvements de populations à l'échelle du Proche-Orient, invasions, guerres, crises politiques et économiques, règnes trop long de Ramsès et trop court de ses successeurs, etc. Comme c'est souvent le cas en Égypte lors des périodes de crise, la documentation s'amointrit et l'interprétation en devient plus ardue. Les hypothèses se multiplient et les spécialistes ne s'accordent pas à son propos. Comment, dans ces conditions, concevoir un livre qui ne soit pas destiné aux seuls universitaires et chercheurs mais également à un public plus large, désirant accéder à l'histoire des années qui suivirent la disparition de Ramsès II ? D'autant que cette courte période ne lui est pas inconnue : c'est au cours de ces vingt-cinq années troublées que certaines traditions placent l'épisode biblique de l'Exode et que vécut – et régna – la reine Taousert, dont Théophile Gautier fit le personnage principal de son *Roman de la momie*.

Pour ce faire, j'ai essayé, dans la mesure du possible, de privilégier le style narratif et de ne pas encombrer ce livre d'une trop longue analyse des sources archéologiques, de ne pas le construire en déclinant et en décrivant dans le détail les sites où les rois de cette période œuvrèrent. L'indigence des restes archéologiques aurait fait triste figure à côté de ceux que Ramsès II et Ramsès III nous ont légués. Pour le premier, on se reportera à l'ouvrage de Claude Obsomer, récemment publié, et pour le second à celui de Pierre Grandet, plus ancien, tous deux parus dans cette même collection¹.

Les sources ont été traitées par les différents spécialistes de la période bien mieux que je ne l'aurais fait ; ils sont nombreux et leurs travaux furent

régulièrement publiés, la fin de la XIX^e dynastie ayant suscité bien des questions. On citera : H. Altenmüller, J. von Beckerath, P. J. Brand, V. G. Callender, L. A. Christophe, A. Dodson, A. H. Gardiner, P. Grandet, L. Habachi, K. A. Kitchen, R. Krauss, O. J. Schaden, Th. Schneider, H. Sourouzian, J. Yoyotte, Fr. Yurco, et d'autres encore... Il nous faut faire une place particulière à deux ouvrages qui s'attardent sur la période – ou sur une partie –, celui de Hourig Sourouzian, qui date de 1989 – *Les Monuments du roi Merenptah* – et celui, plus récent (2010), d'Aidan Dodson, qui fait le point sur la fin de la dynastie : *Poisoned Legacy. The Fall of the Nineteenth Egyptian Dynasty*. On trouvera la liste de tous ces travaux en bibliographie.

Les débats scientifiques auxquels le traitement de ces sources a donné lieu jusqu'à aujourd'hui sont loin d'avoir abouti à un constat d'unanimité, tant la documentation est indigente, lacunaire et difficile à interpréter. J'ai tenté, en décrivant cette période tourmentée, de respecter le principe d'économie, la solution la plus simple étant souvent la plus satisfaisante. L'égyptologue est confronté, pour chaque règne, à des questions qui resteront longtemps sans réponses. Il est réduit à des conjectures, se contentant d'hypothèses indémonstrables. Ces dernières lui permettent néanmoins de pallier le vide laissé par une documentation inexistante. Cependant, il ne suffit pas que ces hypothèses soient pertinentes en elles-mêmes car elles doivent également se combiner harmonieusement avec les solutions apportées aux questions soulevées par les autres règnes – cinq pour la période : Mérenptah, Séthi II, Amenmesses, Siptah et Taousert –, afin de permettre à l'historien de dresser, faute de mieux, un tableau relativement exact de la période. Respecter le principe d'économie, c'est aussi faire preuve de cohérence dans cette tentative de reconstruction.

La littérature égyptienne n'a pas produit de Suétone ou de Tacite ; le chercheur ne sait donc rien de l'histoire égyptienne – petite ou grande –, vue par les Égyptiens eux-mêmes. Si quelques portraits statuaire, voire quelques momies lui permettent de se faire une idée des caractéristiques physiques de certains rois, il est exceptionnel, en revanche, qu'il dispose de renseignements sur leurs principaux traits de caractère. En dehors de rares textes, comme *l'Enseignement d'Amenemhat I^{er}* dans lequel ce roi du Moyen Empire exprime précisément ce qu'il ressentit lorsque des assaillants tentaient de l'assassiner, ou de la documentation grecque, où certains traits de personnalité des rois mentionnés – par exemple, Amasis ou Apriès chez Hérodote – sont décrits avec force détails, la documentation égyptienne, quant à elle, est

muette à ce propos. Il arrive cependant quelquefois que les actes et les choix politiques de ces hommes permettent de mieux les approcher, de mieux les comprendre, les rendant ainsi, dans une certaine mesure, plus humains... J'ai essayé d'en tenir compte.

Le livre se présente donc, du moins pour la première partie (I. Histoire), comme une narration retraçant l'histoire de ces vingt-cinq années. La deuxième (II. Société et institutions) ne s'inspire pas du schéma descriptif classique, tel qu'on peut le trouver dans les deux ouvrages parus dans cette même collection et cités plus haut. Je n'aurais fait que reprendre ce que Claude Obsomer et Pierre Grandet ont écrit à propos de Ramsès II et Ramsès III, dont les règnes – en y ajoutant le court intermède de Sethnakht, premier roi de la XX^e dynastie –, longs et glorieux, ouvrent et ferment la période qui nous occupe ; ces règnes nous ayant transmis une documentation bien plus abondante... Il m'a semblé préférable de procéder à une description plus générale, plus sociologique, des institutions et de la société. Enfin, dans la troisième (III. Les principaux monuments), sont décrits les principaux monuments construits par ces rois et dont les restes nous sont parvenus.

Le texte a été rédigé en évitant d'y insérer hiéroglyphes et translittérations pour le rendre plus accessible. De même, lorsqu'il est question des noms royaux, le nom de « roi de Haute et de Basse-Égypte » (ou nom de couronnement) ainsi que celui de « fils de Rê » (ou nom de naissance), qui se trouvent chacun dans un cartouche, ont été reproduits sans ces derniers. En effet, la fréquence de ces noms dans les pages qui suivent est telle que le choix a été fait de ne pas y insérer de cartouches qui encombreraient le texte. Le lecteur, familiarisé avec les caractéristiques de ces noms, saura les restituer. Lorsqu'un texte est interrompu par un « (...) », cela signifie que la citation n'est pas complète, la partie supprimée ne présentant que peu d'intérêt par rapport à notre propos. Il est possible qu'un mot ait été introduit entre les parenthèses, dans ce cas l'ajout est de mon fait pour donner plus de cohérence à la citation. Lorsqu'il s'agit d'un « [...] », cela signifie que le texte cité est lacunaire. Si un mot est inséré entre les crochets, il s'agit d'une restitution probable, le passage laissant peu de doutes à ce sujet. Les transcriptions qui ponctuent le texte – notamment les noms propres – sont des restitutions nécessairement conventionnelles, l'écriture hiéroglyphique ne restituant pas les voyelles.

Cet ouvrage n'aurait pu voir le jour sans l'aide d'Ivan Guermeur, Jérôme Gonzalez, Dimitri Meeks, Frédéric Rouffet et Sébastien Biston-Moulin. Je les

remercie pour l'acribie de leur relecture et pour leurs nombreuses remarques.
Il va de soi que les erreurs qui subsistent sont de mon fait.

I

Histoire

Remarques préliminaires

De l'avènement de Mérenptah à celui de Sethnakht, premier roi de la XX^e dynastie, s'écoulent approximativement vingt-cinq années². Il s'agit d'une période courte, au cours de laquelle quatre rois et une reine montèrent sur le trône. Elle contraste avec les soixante-six années du règne précédent, celui de Ramsès II ; durée exceptionnelle, qui donne à l'historien une impression de longue stabilité et de prospérité. Les documents sont trompeurs ; leur nature même induit en erreur. Monuments et textes religieux pour la plupart, la conjoncture économique et les événements politiques en sont le plus souvent absents.

Essayons d'évaluer l'impact psychologique d'une telle durée politique dans un monde où l'espérance de vie était faible. Ramsès II est né pendant le règne de son grand-père, Ramsès I^{er}, premier roi de la XIX^e dynastie. Il était âgé de vingt à vingt-cinq ans à la mort de son père, Séthi I^{er}. À quelques années près, il quitta ce monde à l'âge de quatre-vingt-dix ans. À l'avènement de Mérenptah, le début du règne de Ramsès II se rattachait, pour la très grande majorité des hommes alors adultes, à une autre époque, un autre monde. À titre de comparaison, il faudrait imaginer un chef d'État abandonnant sa charge aujourd'hui, en 2013, mais ayant accédé au pouvoir en 1947 ! Lorsque Mérenptah devint roi, les individus ayant souvenir de ce monde – c'est-à-dire âgés d'au moins dix ou douze ans à l'avènement de Ramsès II et de quatre-vingts ans à son décès – étaient très peu nombreux. Pour les autres, le début du règne de Ramsès II, du moins ce qu'ils en savaient, renvoyait aux débuts

de la XIX^e dynastie³ dont l'histoire était liée à la dynastie précédente, la XVIII^e, bien plus puissante, bien plus longue mais maintenant éteinte depuis quatre-vingt-cinq ans – presque un siècle !

La stabilité politique qui caractérisa la majeure partie du règne du grand roi à l'intérieur du pays contraste fortement avec l'instabilité qui affecta le Proche-Orient au cours de la deuxième moitié de son règne. Sur ce plan aussi, le règne de Ramsès II fut probablement considéré comme appartenant à un autre temps ou plutôt à un temps d'une autre nature, sorte d'éternité qui semblait ne devoir jamais s'achever et à laquelle la mort du roi mit un terme.

Le long règne de Ramsès fut ponctué de jubilés royaux – les fêtes *sed* –, treize ou quatorze au total, organisés par le prince Khâemouaset et d'autres dignitaires pour stimuler, régénérer les forces du monarque. Le premier fut célébré au cours de la trentième année de règne : « An 30, premier jubilé du seigneur du Double-Pays, Ousermaâtê-Sétepenrê, doué de vie éternellement, sa majesté ordonna que soit annoncé le jubilé dans le pays tout entier par le fils royal, le prêtre *sem*, Khâemouaset, justifié », est-il écrit au Gébel Silsila⁴. Les forces de Pharaon déclinant, le rythme s'accéléra, les jubilés suivants étant célébrés tous les deux, trois ou quatre ans, le dernier l'ayant été au plus tard en l'an 66⁵.

On peut supposer que tout cela produisit un impact psychologique similaire à l'extérieur du pays. Ce que les peuples étrangers ont probablement ressenti, au-delà du vieillissement du roi, qu'ils ne pouvaient percevoir au quotidien en raison de son éloignement, est l'image d'un pays considérable, extrêmement ancien, gouverné par un monarque éternel.

Il est possible, probable même, que cette image du pays ait contribué à différer les agressions et les révoltes des peuples étrangers. Mais la pérennité du pouvoir et la stabilité politique du pays ne faisaient que masquer les difficultés à venir.

Comment expliquer le contexte troublé et conflictuel des vingt-cinq années qui suivirent la disparition de Ramsès ? L'historien a du mal à saisir comment un simple changement de règne put aboutir à la disparition de la dynastie, comment d'une longue période de stabilité et de puissance politique, l'Égypte bascula, en quelques années, dans le chaos et la guerre civile.

Les guerres que connut l'Égypte au cours de la première moitié du règne de Mérenptah mirent en péril l'édifice économique international construit et renforcé pendant plusieurs décennies de paix au Proche-Orient, qui avait permis d'accentuer l'exploitation économique, peut-être limitée mais

néanmoins bien réelle, de Canaan. Les invasions libyennes dévastèrent probablement tout l'ouest du Delta, provoquant une situation de pénurie alimentaire et la nécessité, après la victoire, de remettre en état le terroir agricole. Les déplacements de populations fuyant l'envahisseur contribuèrent à renforcer cette pénurie. Lorsque les Libyens furent vaincus, nombreux sont ceux qui restèrent sur place, se dispersant et s'installant par petits groupes dans le Double-Pays. D'autres, encore armés, le parcouraient probablement, contribuant ainsi à une insécurité chronique, accentuée par la faiblesse du pouvoir central. Des événements similaires se produisirent dans le sud du pays avec l'invasion des Nubiens. Il est évident que ces guerres eurent un impact sur la stabilité intérieure du pays. La victoire militaire ne pouvait suffire, les guerres affaiblissant le pouvoir d'un roi accédant tardivement au trône – il avait entre cinquante-cinq et soixante ans –, confronté à l'impérieuse nécessité de défendre militairement l'Égypte et qui ne régna pas suffisamment longtemps pour préparer sa succession.

Il convient, enfin, d'évoquer l'impact négatif de la durée du règne de Ramsès. Elle contribua à accroître le poids de certaines familles de notables dans les provinces ou à la tête de certains temples, les pouvoirs locaux se renforçant au détriment du pouvoir royal. Cette durée consolida certainement – on ne peut que le supposer car la documentation est peu prolixe à cet égard – les réseaux de pouvoir concurrents gravitant autour des nombreux enfants royaux.

C'est peut-être là que réside principalement l'explication de l'effondrement de la dynastie. Elle serait due à une crise politique structurelle, amplifiée par les événements internationaux : un roi dont le règne trop long renforce les pouvoirs locaux au détriment du pouvoir central, une progéniture nombreuse autour de laquelle gravitent de nombreux réseaux de pouvoir concurrents, un successeur trop âgé n'ayant pas le temps de s'imposer réellement et de préparer sa succession.

A. Mérenptah

1. Le prince Mérenptah et la fin du règne de Ramsès II

On ne peut comprendre l'histoire de la deuxième partie de la XIX^e dynastie – à partir du décès de Ramsès II – si l'on ne tient pas compte de la famille de

celui-ci ; non de sa famille ascendante mais de celle qu'il fonda et dont les fils occupèrent les fonctions clés du royaume.

Ramsès II eut de nombreuses épouses. Les noms de la plupart d'entre elles sont perdus. Néfertari, l'une des deux grandes épouses royales (*hémet nésou ouret*), dont la présence est déjà attestée en l'an 1 du règne, a été la première, la principale aussi. Elle nous est connue par plusieurs monuments mais surtout par son tombeau de la Vallée des Reines, incontestablement le plus beau du site, et par l'un des deux grands temples d'Abou Simbel, celui consacré à la déesse Hathor. Sur la façade de celui-ci, à proximité des deux statues colossales de la reine, les inscriptions la magnifient en rappelant au visiteur que ce temple est un « monument grandiose destiné à la grande épouse royale Néfertari, aimée de Mout – c'est pour l'amour qu'elle inspire que Rê se lève –, douée de vie, l'aimée ». Les hiéroglyphes lui rappellent aussi que ce temple est l'« œuvre du roi de Haute et de Basse-Égypte, Ousermaâtrê-Sétepenrê (= Ramsès II), pour la grande épouse royale Néfertari aimée de Mout, en terre nubienne, douée de vie comme Rê, éternellement, pour toujours⁶ ». Néfertari mit au monde le premier fils de Ramsès, Amonherkhépéchef.

D'Isisnéféret, également « grande épouse royale⁷ », aucun monument d'importance ne nous est parvenu mais dans les documents où elle est mentionnée elle est désignée comme telle⁸. Néfertari disparut autour de l'an 4 du règne de Ramsès, Isisnéféret devenant la première épouse du roi.

Ramsès II eut d'autres épouses de moindre importance. Reprenant une coutume de la XVIII^e dynastie, il épousa plusieurs de ses filles. Ainsi, Bentanat et Mérytamon, respectivement filles d'Isisnéféret et de Néfertari, qui devinrent épouses à la mort de leurs mères. Elles ne furent pas les seules.

Ramsès II eut un peu moins d'une centaine d'enfants⁹ ! Mérenptah était le treizième garçon de cette longue liste et rien ne le prédestinait à régner si ce n'est la longévité exceptionnelle de son père, dans un monde où l'espérance de vie était faible. Les premiers enfants mâles de Ramsès, issus des deux grandes épouses royales, décédèrent avant lui. De ceux-ci, quatre furent tour à tour princes héritiers avant que lui-même ne le devienne. Les règles de succession sont mal connues. Peut-être n'y en avait-il pas. Quoi qu'il en soit, le titre de prince héritier, « fils aîné du roi » (*sa nésou semsou*) semble être passé de la lignée de Néfertari à celle d'Isisnéféret en fonction de la simple règle de primogéniture par le père¹⁰. L'aîné, Amonherkhépéchef, fils de Néfertari, fut prince héritier jusqu'en l'an 25 de Ramsès II. Son cadet,

Ramessou, le fut jusqu'en l'an 52 environ. Le quatrième fils de Ramsès, Khâemouaset, le devint jusqu'en l'an 55, date à laquelle Mérenptah assumait la fonction, ses aînés ayant tous disparu.

Plusieurs fils de Ramsès semblent avoir participé aux campagnes militaires de leur père et tous portèrent des titres militaires, réels ou honorifiques. Certains furent également nommés à des postes clés du clergé, ainsi Khâemouaset, quatrième fils de Ramsès dont il a été question plus haut, assumait la charge de grand-prêtre de Ptah à Memphis et Méryatoum, seizième fils, celle de « Grand des Voyants », c'est-à-dire grand-prêtre de Rê à Héliopolis. On devine, au fur et à mesure des disparitions des frères aînés, les plus proches du trône dans la longue liste de la progéniture de Ramsès, les réseaux de pouvoir se recomposant au gré des décès. Même si la documentation est muette à cet égard, il est difficile d'expliquer la fin mouvementée de la XIX^e dynastie sans tenir compte de ces rapports de force.

On ne connaît pas la date de naissance de Mérenptah ; probablement entre l'an 5 du règne de son père, date de la célèbre bataille de Qadech, et l'an 10. Le Papyrus Anastasi III rapporte qu'il est descendu du ciel et né à Héliopolis¹¹. Mais peut-être ne s'agit-il là que de signifier la « naissance » de Mérenptah en tant que pharaon à Héliopolis. Les noms des rois d'Égypte étaient en effet inscrits par les dieux sur les feuilles de l'arbre sacré de la ville, l'arbre *iched*, probablement le *Balanites Ægyptiaca*. Treizième fils de Ramsès II, son accession au trône fut, on l'a dit, le fruit du hasard. Autour de l'an 55 de Ramsès II, à la mort de Khâemouaset, Mérenptah devint « fils aîné du roi », c'est-à-dire prince héritier.

La carrière du prince est assez bien connue. Dans les documents les plus anciens, Mérenptah est simplement désigné comme *sa nésou*, littéralement « fils royal », c'est-à-dire « prince », ou comme « fils royal de son ventre », expression insistant sur la filiation paternelle, en quelque sorte « prince véritable ». Ces premières mentions du jeune Mérenptah laissent entendre qu'il n'était pas encore suffisamment âgé pour être investi d'une fonction spécifique, religieuse, administrative ou militaire. La première dont le jeune prince encore adolescent eut la charge est celle de « scribe royal », comme le montre une stèle provenant du Gêbel Silsila à 40 km au sud d'Edfou¹², fonction aux contours vagues mais qui marque le début d'une carrière dans la haute administration. D'autres, religieuses et militaires, vinrent s'ajouter dès qu'il eut l'âge de les assumer. Ainsi, sur un bloc trouvé à Athribis, dans le Delta, il est désigné comme le « préposé aux nobles de celui qui apaise les

dieux, le scribe royal, général et fils royal, Mérenptah¹³ ». Il est difficile de savoir ce que recouvre exactement le premier titre (*iry-pât séhetep netchérou*)¹⁴. On traduit habituellement la première partie de ce titre – *iry-pât* – par « préposé aux nobles », « noble », voire par « prince ». Peut-être a-t-il ici pour fonction de souligner la délégation royale dont est investi Mérenptah à Athribis. En effet, la deuxième partie du titre, *séhetep netchérou*, c'est-à-dire « celui qui apaise les dieux », est une épithète royale courante, portée notamment par Ramsès lui-même. La combinaison des deux laisse entendre que Mérenptah est à Athribis le délégué royal chargé des offrandes destinées aux dieux. Enfin, Mérenptah entame également une carrière militaire comme l'indique son grade de général. On peut supposer que cette fonction ne consiste pas en un commandement sur le terrain mais à un statut au sein d'une instance de type état-major où le prince, encadré par des officiers de profession, pouvait être formé et conseillé.

D'autres documents permettent de mettre en relief la progression du prince dans la hiérarchie administrative et militaire. Une très intéressante statue de Sésostri I^{er}, remployée sur le site de Tanis, dans le Delta, comporte plusieurs inscriptions de Mérenptah¹⁵, correspondant chacune à deux moments de sa vie : simple prince parmi d'autres puis prince héritier. Des charges supplémentaires sont mentionnées dans la première. Mérenptah est ainsi « le préposé aux nobles de celui qui est à la tête du Double-Pays, le scribe royal, responsable du trésor, général, prince Mérenptah ». La désignation du roi n'est plus la même que dans le document précédent. Ici, Ramsès est « celui qui est à la tête du Double-Pays ». Il semble que la délégation royale du « préposé aux nobles » soit ici plus large et peut-être même permanente, dotée de compétences accrues. Mérenptah n'est plus le « préposé aux nobles » de « celui qui apaise les dieux » dans un temple spécifique, en tant que ritualiste, mais de « celui qui est à la tête du Double-Pays », c'est-à-dire de Pharaon dans son acception la plus large. Il ne s'agit donc plus d'une simple délégation ponctuelle, limitée dans le temps et dans l'espace. Elle est maintenant permanente et étendue à d'autres lieux, peut-être même à l'ensemble du territoire. Quant à ses compétences de « scribe royal », elles sont dorénavant mises à contribution dans le cadre de la gestion du trésor.

À la mort du prince héritier Ramessou, autour de l'an 52 de Ramsès II, Khâemouaset, le fils préféré de Pharaon, le « prince archéologue », chargé des jubilés de son père, devint à son tour prince héritier. Entre cette date et la disparition du nouveau prince héritier, en l'an 55 de Ramsès, Mérenptah

progressa dans la hiérarchie militaire comme l'attestent un bloc d'Athribis, un bas-relief de Bubastis et, à nouveau, la statue de Sésostris I^{er} dont il a été question plus haut. Pour ne considérer que le document bubastite¹⁶, il y est question de « Son aimé et loué, le prince, le supérieur du Double-Pays, le scribe royal, responsable du trésor, le général en chef, le fils royal, Mérenptah, justifié » qui offre de l'encens à « Amon-Rê, seigneur des trônes du Double-Pays ». L'ensemble de ces documents provient de Basse-Égypte. Le prince semble y avoir effectué l'essentiel de sa carrière. La connaissance de cette région lui sera utile lorsque, plus tard, devenu pharaon, il y affrontera les envahisseurs venus de Libye. Khâemouaset, quant à lui, s'occupait, en tant qu'héritier du trône, d'une région allant de Memphis au Fayoum et à Pi-Ramsès où se trouvait la résidence royale. Il était également chargé de l'organisation des jubilés de son père et, à Memphis, ancienne capitale des pharaons, grand-prêtre du dieu Ptah. La cité, qui abritait l'administration royale, était le centre névralgique des échanges commerciaux. Rien de comparable, par conséquent, entre la carrière brillante de Khâemouaset et celle, plus discrète, de Mérenptah.

À la mort de Khâemouaset, survenue en l'an 55 de Ramsès, Pharaon est un vieillard d'un peu moins de quatre-vingts ans et Mérenptah un homme mûr âgé vraisemblablement de quarante-cinq ans. Personne ne pouvait prévoir que le treizième fils de Ramsès deviendrait « prince héritier », que les hommes de son entourage se rapprocheraient autant du pouvoir. Curieusement, les différents documents où il est question du prince montrent que ses charges administratives ne se modifièrent pas. Les différentes titulatures combinent, sous des libellés différents, les mêmes fonctions de « préposé aux nobles de celui qui est à la tête du Double-Pays » de « scribe royal », de « général en chef » avec celle de « prince héritier ». Parmi ces inscriptions, deux sont différentes et un peu plus développées. Elles datent probablement de l'extrême fin du règne de Ramsès II comme le montre leur contenu. La première se situe au dos du siège de la statue de Sésostris I^{er} dont il a été question auparavant et la seconde sur un gros scarabée provenant, semble-t-il, de Pi-Ramsès. Les deux textes sont parallèles¹⁷ :

« le préposé, l'héritier de Geb, la semence divine issue du taureau puissant, les pays et les contrées étrangères se trouvant dans son poing, celui qui est appliqué lorsqu'il réalise l'équité pour ses pères, tous les dieux, l'unique sans égal, qui domine les chefs de tous les pays étrangers, le scribe royal, général en chef, le fils du roi, Mérenptah, qu'il vive éternellement ! ».



Fig. 1 : Scarabée provenant de Pi-Ramsès (?) (d'après H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, SDAIK 22, 1989, p. 21, fig. 6).

Mérenptah ne dispose pas encore de titulature royale, des cartouches qui permettraient de l'identifier d'emblée comme un pharaon. Il reste d'ailleurs l'héritier du trône, l'« héritier de Geb », littéralement « celui qui appartient au trône de Geb » (*sety Geb*), ce dieu ayant été, dans l'esprit des Anciens Égyptiens, le premier roi d'Égypte. Pour certains chercheurs, cette épithète prouve que Mérenptah assumait la régence, son père étant incapable à la fin de sa vie d'exercer le pouvoir. Mais avait-il vraiment besoin d'un titre pour cela ? Les autres épithètes de ce petit texte montrent d'ailleurs qu'il est déjà considéré comme « sans égal », « unique », « réalisant la Maât » pour les dieux, alors que le seul ritualiste possible est Pharaon. Ramsès II semble avoir atteint l'extrême fin de sa vie. Mérenptah n'est pas encore roi mais ce texte le traite quasiment comme tel.

2. Le seigneur du Double-Pays

a. Le poids de l'héritage

En l'an 67 de son règne, au cours de l'été 1213¹⁸, Ramsès II quitta ce monde et le temps que les Égyptiens nommaient *neheh* pour gagner l'éternité, désignée par le terme *djet*. La monarchie pharaonique est faite des deux, de temps et d'éternité, d'un roi mortel et de l'institution elle-même donnée aux hommes par les dieux lors de la création du monde. Tout le paradoxe, avec le règne qui s'achevait, résidait dans l'impression que Ramsès, de son vivant,

avait peu à peu glissé dans l'éternité, que l'homme était devenu éternel à l'instar de l'institution. Mais le réveil fut brutal, un monde nouveau advenait, bien plus difficile.

L'année 1213 marque une rupture entre le règne glorieux du plus grand des Ramsès et les vingt-cinq années à venir, années de crise, années difficiles, qui aboutiront à la prise du pouvoir par Sethnakht, premier roi de la XX^e dynastie. Si Mérenptah conserva le prestige d'un pharaon, c'est parce qu'il était le fils de Ramsès. Ses successeurs, quant à eux, incarneront les troubles, les désordres à l'origine de la disparition de la dynastie. Cet effondrement contribua à faire de Ramsès II un modèle – *le* modèle –, comme si son règne avait matérialisé une sorte d'âge d'or. Sethnakht n'était pas destiné au pouvoir. Il ne porte donc pas le nom de Ramsès. Mais, à partir de son fils, Ramsès III, tous les souverains de cette dynastie porteront ce nom, du troisième au onzième. Leurs autres noms royaux, ceux qui constituent leur titulature, s'inspireront de ceux de leur illustre prédécesseur ; leurs monuments aussi. Il fallait gommer les sombres années de la fin de la dynastie précédente et justifier l'accession au pouvoir d'une nouvelle famille. Quoi de mieux, dans ces conditions, que de se référer à Ramsès II, de se placer dans la pleine continuité de son œuvre ? Surpasser son prédécesseur est une nécessité politique et rituelle. Surpasser Ramsès II est un exploit. Ramsès IV, qui régna une soixantaine d'années après ce dernier, s'adressant à Amon-Rê, écrira sur une stèle retrouvée devant le X^e pylône de Karnak¹⁹ : « Je doublerai toutes les choses utiles qu'a accomplies pour toi Ousermaâtrê-Setepenrê (= Ramsès II), durant soixante-six années de règne. » Encore le souvenir de la durée du règne de Ramsès, au cours de laquelle les œuvres du roi prirent une ampleur inégalable, insurpassable, sauf, de manière dérisoire, par la parole. Le souvenir d'Ousermaâtrê ne s'effaça jamais. C'est son nom que l'on trouve dans l'Ancien Testament. C'est lui qu'Hérodote nomme Rhampsinite, c'est encore lui qui se cache sous le nom d'Osymandias – déformation tardive d'Ousermaâtrê –, lorsque Diodore de Sicile décrit la tombe du grand roi.

b. Portrait de Mérenptah

Lors de son accession au trône, Mérenptah était un homme âgé d'un peu moins de soixante ans. On sait peu de chose sur l'aspect physique des rois et des reines d'Égypte. La statuaire les montre toujours jeunes, figés dans le hiératisme de la posture royale. Mais il est quelquefois possible de s'en faire

une idée plus précise. C'est le cas, par exemple, pour Akhenaton ou pour les reines Tiye, épouse d'Amenhotep III, et Néfertiti, épouse d'Akhenaton.

Nous possédons quelques statues de Mérenptah mais le visage de la plupart d'entre elles est abîmé, sauf celui d'une statue colossale, haute de 4,85 m, en granit rose, provenant d'Achmounein, en Moyenne-Égypte (cf. *infra*)²⁰. Cependant, même si son état de conservation est excellent, la statue est en fait une effigie de Ramsès II, « usurpée » par Mérenptah (cf. *infra*)²¹.

Dans la deuxième cour du temple funéraire de Mérenptah, sur la rive gauche de Thèbes, a été retrouvée la partie supérieure d'une statue du roi. Sur l'épaule gauche est gravé son nom de naissance²² précédé d'une épithète courante : « seigneur des couronnes, Mérenptah, qui s'apaise sur la Maât (Hotephermaât) » ; et sur son épaule droite une autre épithète suivie du nom de couronnement : « seigneur du Double-Pays, Bélier de Rê-Aimé d'Amon ». Il a souvent été dit qu'il s'agissait d'une statue de Ramsès II usurpée par Mérenptah mais Hourig Sourouzian a montré qu'il s'agissait bien de ce dernier²³. C'est l'un des rares portraits véritables du roi que nous possédions.

Il ne subsiste plus de cette statue que le buste et la tête sur une hauteur de 91 cm. Les bras ont disparu, la barbe cérémonielle et la joue gauche sont brisées. Le roi était peut-être représenté assis, coiffé d'un *némès* surmonté de l'*uræus*. Le *némès* est la coiffure royale par définition, celle qui fait de Pharaon un Horus, fils d'Osiris. Le nez est long et régulier, les yeux en amande. Les sourcils, longs et peu épais, sont assez proches des yeux mais leur tracé reste harmonieux. Les joues sont très légèrement replètes, le tracé de la bouche régulier et les lèvres peu épaisses. Incontestablement, le visage est beau ; de lui se dégage une impression d'énergie maîtrisée, de caractère. Mais est-ce vraiment un portrait car c'est un homme jeune qui est figuré alors que Mérenptah est devenu roi à soixante ans ? Nous possédons également la momie du roi (cf. *infra*). S'il est toujours difficile d'établir une comparaison entre le corps momifié, desséché et déformé d'un pharaon avec une statue le représentant, il existe peut-être, dans le cas de Mérenptah, une certaine ressemblance. Les proportions du visage, qui dans les deux cas présente la même régularité, sont similaires. Le nez est également long et régulier. En revanche, les paupières tombantes ne se retrouvent pas sur la statue mais l'âge, le travail de momification et les millénaires ont peut-être accentué ce trait. Une autre statue, qui provient probablement aussi de son temple funéraire, actuellement conservée au Musée du Caire²⁴, est également

intéressante pour mettre en relief une autre caractéristique physique de Mérenptah.



Fig. 2 : Mérenptah frappant un ennemi (d'après H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, SDAIK 22, 1989, p. 73, fig. 31).

Cette statue montre le roi debout en train de frapper un ennemi qu'il retient pas les cheveux. Le visage de la statue est détérioré mais les joues bien replètes – presque bouffies – sont nettement visibles. Or, l'examen de la momie a montré que le roi était un homme corpulent, peut-être même

obèse²⁵. Il a montré aussi que Mérenptah était un homme grand²⁶, 1,71 m, mais moins que son père qui mesurait 1,73 m.

c. Accession au trône, intronisation et protocole royal

L'accession au trône se fit, comme d'habitude, en deux temps : l'avènement, au lendemain du décès de Ramsès ; l'intronisation, à Thèbes, après son enterrement. Ce n'est qu'à la XVIII^e dynastie que Thèbes devint le lieu de l'« intronisation ». Auparavant, le roi semble avoir été intronisé à Memphis ou à Héliopolis. Bien plus tard, à l'époque grecque, Memphis abritera à nouveau cette cérémonie²⁷.

Tous ces rituels d'accession au trône sont mal connus. L'« intronisation » semble avoir été une sorte d'« initiation », de rite de passage transformant l'homme, le prince héritier, en un être à part, unique, dont la nature même explique et justifie son unicité : le ritualiste par excellence, le seul apte à communiquer – à « voir » – le dieu. La cérémonie eut probablement lieu dans cet espace mystérieux qu'est l'*Akhménou*, situé dans le temple de Karnak, plus précisément dans le « Jardin botanique²⁸ ».

Devenu pharaon, Mérenptah reçut les cinq noms royaux traditionnels : le nom d'Horus, fils d'Osiris, qui remplaça sur terre son père assassiné ; le nom des deux maîtresses (*Nebty*), déesses tutélaires du Double-Pays, protectrices de Haute et de Basse-Égypte ; le nom d'Horus d'or, dont la signification nous échappe ; le nom de roi de Haute et de Basse-Égypte ou nom de couronnement, l'un des deux à se trouver dans un cartouche ; enfin, le nom de fils de Rê, également dans un cartouche, ou nom de naissance, qui place le roi dans la filiation du créateur. Cinq noms, par conséquent ; le premier, celui qu'il a toujours porté, auquel viennent s'ajouter quatre autres. Le chiffre « 5 » est lié à Geb, le premier roi, l'idéogramme servant à écrire ce chiffre (cinq petits traits verticaux) signifie aussi, aux époques tardives, « Geb ». Ces noms insèrent donc le roi au centre du monde soumis au temps (*neheh*) qui, en raison de son unicité, se trouve aussi au contact du monde invisible et immuable (*djet*) où résident les dieux. La titulature fait glisser le futur roi ailleurs, dans un univers où il sera seul pour assurer les rites quotidiens, longs et complexes.

Il a été souligné combien difficile a dû être l'élaboration du protocole d'un roi succédant à Ramsès II²⁹. Le processus de création de cette titulature n'est pas une simple affaire de technique. Les dieux transmettent aux prêtres chargés de l'élaboration de la titulature un discours dans lequel ils décrivent

ce qu'ils attendent du futur roi, sorte de programme politique. Ce discours se manifeste dans l'esprit des prêtres sous la forme de pensées contenant les éléments essentiels à partir desquels ils forgeront les noms royaux. Ceux-ci sont ensuite consignés par écrit et portés à la connaissance de tous.

Après ses campagnes contre les envahisseurs, certains éléments de la titulature seront quelque peu modifiés. Les cinq noms de Mérenptah sont les suivants³⁰ :

Nom d'Horus : « Taureau puissant qui se réjouit grâce à la Maât³¹. »

Nom des deux maîtresses : « Celui qui se lève comme Ptah dans le palais des centaines de milliers de fois³². » Après les victoires du roi, le nom devint : « Celui dont la vigueur est grande et la force importante³³. »

Nom d'Horus d'or : « Celui qui renforce l'Égypte et qui écarte les neuf arcs³⁴. » Après ses victoires : « Seigneur de la crainte dont le prestige est grand³⁵. »

Nom de roi de Haute et de Basse-Égypte, également nommé nom de couronnement, le premier à se trouver dans un cartouche : « Bélier de Rê, Aimé d'Amon (*Baenrê-Méryamon*)³⁶. »

Nom de fils de Rê, également nommé « nom de naissance », le deuxième à se trouver dans un cartouche : « Mérenptah (l'aimé de Ptah) qui s'apaise sur la Maât (*Mérenptah-Hotephermaât*)³⁷. »



Fig. 3 : Titulature de Mérenptah (NH = nom d'Horus, NN = nom de *Nebty* ou nom des deux maîtresses, NO = nom d'Horus d'or, NC = nom de couronnement ou nom de roi de Haute et de Basse-Égypte, NP = nom personnel, nom de fils de Rê ou nom de naissance).

Mérenptah porte également ce qui semble avoir été, à l'époque ramesside, un sixième nom, le nom de « souverain » (*ity*), placé au milieu des trois

premiers noms, avant les cartouches : « Celui dont les apparitions sont puissantes, le Grand de merveilles³⁸. »

Le choix des noms royaux est donc censé énoncer un programme politique. Dans le cas de Mérenptah, celui-ci reste difficile à saisir si ce n'est que la titulature se situe dans le prolongement de celle de Ramsès. Quelques points peuvent néanmoins être soulignés. Tout d'abord, la mention de la Maât, véritable concept qui peut s'incarner dans une divinité du même nom, fille de Rê. La Maât, c'est l'ordre du monde et son fonctionnement, tels qu'ils ont été fixés par le créateur ; le monde dans toutes ses dimensions, cosmiques, religieuses, politiques et éthiques. En faisant ce choix, Mérenptah pérennise les idées de ses prédécesseurs – Séthi I^{er} et Ramsès II – qui avaient aussi introduit cette notion dans leur titulature, comme d'ailleurs d'autres rois de la XVIII^e dynastie. Le roi se présente donc comme le garant de cet ordre, nécessaire à l'équilibre de la création.

On remarque ensuite que, dans les différentes variantes de ces noms qui nous sont parvenues, trois dieux prédominent : Ptah, Rê et Amon ; les trois principaux dieux vénérés dans les plus grands sanctuaires du pays : Memphis, Héliopolis et Thèbes. Un hymne à Amon conservé à Leyde, écrit sous Séthi I^{er} ou Ramsès II, résume l'essentiel des idées politiques et religieuses à leur propos³⁹ :

« Trois sont tous les dieux : Amon, Rê et Ptah, ils n'ont pas leur semblable, le Caché est son nom en tant qu'Amon, il est Rê par le visage et son corps est Ptah. Leurs villes sur terre ont été établies pour toujours (*neheh*) mais Thèbes, Héliopolis et Memphis le sont pour l'éternité (*djet*). »

Les trois cités, contrairement aux autres, sont donc soumises à l'éternité car c'est là, dans les sanctuaires des trois principaux dieux du pays, que le ritualiste, Pharaon, communique avec eux. En invoquant Amon, Rê et Ptah dans sa titulature, Mérenptah se présente d'emblée comme le ritualiste parfait, celui qui, jour après jour, communiquera avec les dieux. Cette volonté pérennise les choix faits par ses prédécesseurs. Mérenptah est bien le successeur de Ramsès.

d. L'épouse de Mérenptah, la reine Isisnéfêret

De l'épouse de Mérenptah, qui devint sa femme bien avant son accession au trône, la documentation est muette jusqu'en l'an 2 de son règne où elle est mentionnée sur un monument du Gêbel Silsila⁴⁰. Elle porte le même nom que

la mère de Mérenptah : Isisnéféret. Plusieurs écoles s'affrontent au sujet de la « grande épouse royale » (*hémet nésou ouret*) de Mérenptah car le nom d'Isisnéféret est fréquent. Il fut également porté, on vient de le voir, par la mère de Mérenptah, grande épouse royale de Ramsès II, mais aussi par une fille de Ramsès II, par une fille de Mérenptah lui-même et par une fille de Khâemouaset, auquel Mérenptah succéda en tant que prince héritier. Quatre Isisnéféret, par conséquent, tout le débat tournant autour de la question : l'épouse de Mérenptah est-elle identique à Isisnéféret (B), fille de Ramsès II et donc sœur de Mérenptah, ou à Isisnéféret (C), fille de Khâemouaset et nièce de Mérenptah⁴¹ ?

Pour les uns, elle est la fille de Ramsès II⁴², mais cette hypothèse soulève de nombreuses difficultés. Dans les monuments où Isisnéféret est mentionnée comme épouse de Mérenptah, elle n'est jamais désignée comme *sat nésou*, fille de roi. Dans les monuments où il s'agit d'Isisnéféret fille de Ramsès II, celle-ci n'est jamais désignée comme épouse de Mérenptah⁴³. Enfin, les mariages incestueux égyptiens, qui s'expliquent essentiellement par des raisons rituelles, sont d'abord et avant tout des mariages royaux. Or, si Isisnéféret avait été la fille de Ramsès II, Mérenptah aurait épousé sa sœur *avant* son accession au trône – laquelle n'était pas assurée –, ce qui est peu probable.

En revanche, sans que l'on puisse pour autant le démontrer, il semble plus logique qu'Isisnéféret soit la fille de Khâemouaset. Cela expliquerait pourquoi elle n'est jamais désignée comme fille de roi. De même, l'attribution du nom Khâemouaset au fils cadet de Mérenptah s'expliquerait puisqu'il s'agirait du nom de son grand-père maternel.

En conséquence, Isisnéféret (C) serait fille du prince Khâemouaset, et petite-fille de Ramsès II et de la grande épouse royale Isisnéféret (A). Elle aurait eu avec Mérenptah au moins trois enfants, le prince héritier Séthy-Mérenptah, le prince Khâemouaset et la princesse Isisnéféret (D)⁴⁴.

Il est possible – et c'est en admettant cette hypothèse que la reconstitution qui suit a été effectuée – que Mérenptah ait eu une autre « épouse royale » : Takhat, mère de l'usurpateur Amenmesses. Ce dernier serait donc fils de Mérenptah et demi-frère de Séthy-Mérenptah, le futur Séthy II (cf. *infra*).

e. Premiers actes politiques

C'est à Thèbes, on l'a vu, que le règne du nouveau roi commence véritablement en procédant aux funérailles de son père, dans la Vallée des

Rois où étaient enterrés les pharaons depuis le début du Nouvel Empire. Aucun document ne nous est parvenu de ce premier voyage de Mérenptah mais c'est bien à Thèbes, dans la tombe KV 7⁴⁵, qu'il enterra son père et apposa son sceau⁴⁶.

C'est également au cours de ce séjour qu'il lança la construction de sa propre tombe. Le texte d'un ostracon⁴⁷ trouvé à Deir al-Médîna, où résidaient les artisans chargés de construire et de décorer les tombes royales, rapporte qu'en l'an 2, le dernier jour du 2^e mois de la saison *Akhet* – saison de l'inondation –, le travail avait peu avancé, le premier corridor venant juste d'être creusé. Le verso de cet ostracon consigne une liste de travailleurs supplémentaires chargés d'accélérer la construction. Le fait que ces artisans proviennent du village lui-même mais aussi de l'extérieur⁴⁸ montre que le roi, vieillissant, est pressé.

Mérenptah inaugura aussi, au cours de ce séjour, la mise en chantier de son temple funéraire à l'orée de la vallée, au nord-ouest du temple de millions d'années d'Amenhotep III. Il ordonna enfin que l'on construise, au Gêbel Silsila, une stèle-chapelle, là où le Nil se rétrécit et traverse les falaises des chaînes arabique et libyque⁴⁹, à côté de celles que son père et son grand-père avaient déjà érigées, commémorant une donation extraordinaire d'offrandes à Hâpy, Rê-Horakhty, Ptah, Amon-Rê, Mout et Khonsou ; dieux de la crue, d'Héliopolis, de Memphis et de Thèbes. En l'an 2, de retour à Thèbes, il chargea le vizir Panéhésy de renouveler ces offrandes. Lors du même séjour, il participa probablement à la belle fête d'Opet au cours de laquelle il consacra une statue – acéphale aujourd'hui –, le représentant debout, les bras le long du corps, vêtu de la *Chendjyt* que l'on retrouva dans la cour de la Cachette⁵⁰, dans le temple de Karnak, où tous les souverains ramessides imprimèrent leur marque et où de nombreuses autres statues, plusieurs centaines, furent enterrées à l'époque tardive. L'une des inscriptions se trouvant sur la statue souligne avec force le rôle de seul ritualiste possible du roi : « Sa majesté (= Mérenptah) est venue pour voir son père Amon-Rê, roi des dieux. » Seul le roi peut réellement « voir le dieu », précisément au moment où il effectue le rituel, là où le monde soumis au temps (*neheh*) rencontre celui du dieu (*djet*), immuable, dans le sanctuaire qui abrite la statue de la divinité. Les côtés de la statue présentent d'autres inscriptions intéressantes. À droite, Mérenptah explique qu'« il a fait cette statue en tant que monument pour son père Amon-Rê, le Primordial ». À gauche, il assure qu'il est celui « qui fait vivre les cœurs, qui fait en sorte de satisfaire les dieux

en pratiquant l'équité, qui établit les bonnes lois à travers le Double-Pays ». À nouveau la Maât, l'équité, l'ordre du monde que Mérenptah s'engage à assurer. Les dieux ont besoin de Pharaon, des rites, des offrandes déposées chaque jour devant leur statue. Mais la Maât, ce sont aussi les « bonnes lois » que Mérenptah établit, celles qui permettent aux hommes de vivre en bonne harmonie, de « refuser l'avidité », d'« agir l'un pour l'autre⁵¹ ».

Pendant des décennies, Mérenptah fut, avant tout, un très haut fonctionnaire, un homme rompu à l'administration et à la gestion. Devenu roi, il le resta. Dans le petit temple de Médinet-Habou, une inscription montre que, la même année, il ordonna qu'« un grand inventaire des dieux et des déesses, seigneurs du sud et du nord⁵² » soit lancé. Il s'agit, bien entendu, d'un inventaire des biens et des revenus des temples abritant ces mêmes dieux. Nous ne connaissons pas les résultats de l'enquête. Nous possédons cependant un document consignait un recensement du même type qui permet d'imaginer ce qu'attendait Mérenptah : la cinquième section du Papyrus Harris I, probablement rédigé sous le règne de Ramsès IV et mettant en scène Ramsès III. En recensant les possessions des temples, les moyens de production, ainsi que la production elle-même, en dénombrant les biens – terres ou, plus simplement, revenus – que Ramsès II leur alloua pendant plusieurs décennies, Mérenptah put souligner avec force les bienfaits de la politique de son père. Simultanément, il procéda à une évaluation de la situation économique du pays afin de dresser les lignes de force de sa propre politique. Car les temples égyptiens sont aussi les principales unités économiques du Double-Pays autour desquelles s'articule une bonne partie de la production et de la redistribution des biens de consommation. Ils possèdent les terres, les travailleurs et le matériel nécessaire à la production. Une partie importante est prélevée sur celle-ci pour rétribuer le personnel travaillant pour le temple, pour assurer le bon fonctionnement du culte et l'entretien des biens mobiliers et immobiliers, pour financer les nouvelles constructions. Appartenir aux couches supérieures du clergé d'un grand temple, détenir une charge importante, c'est être assuré de revenus importants. La transmettre à ses enfants, c'est renforcer le pouvoir de sa famille.

f. Des années de guerre

Mérenptah n'eut pas le temps d'asseoir son pouvoir. Les événements extérieurs l'en empêchèrent. Au cours des cinq premières années, c'est-à-dire

au cours de la première moitié de son règne, politique intérieure et extérieure se mêlent. Elles sont indissociables.

1. Révolte au pays de Canaan

Dès l'an 2⁵³, Mérenptah est confronté à une révolte du pays de Canaan⁵⁴, le long de la côte de la Palestine. La disparition de Ramsès II, on l'a vu, fut ressentie par les hommes de ce temps comme la fin d'une époque. Plus généralement, chaque changement de règne était considéré par les peuples soumis à Pharaon comme propice à un soulèvement, le pouvoir du nouveau souverain n'étant pas encore – du moins le pensaient-ils – suffisamment assuré. L'armée égyptienne ne fut pas surprise et le déroulement des opérations, conduite par un monarque qui avait été général puis général en chef, fut un succès.

Le pays de Canaan était situé en pleine zone d'influence égyptienne. Le Hatti, en paix avec l'Égypte depuis le grand traité signé entre Hattousil III et Ramsès II, en l'an 21 de ce dernier, n'était pas responsable de ce soulèvement. Les Hittites, confrontés à des difficultés croissantes, ne pouvaient s'aliéner l'Égypte. La principale, la montée en puissance de l'Assyrie, ne doit pas masquer les problèmes intérieurs ; ainsi, des disettes récurrentes⁵⁵ comme le montrent différents documents. Sous le règne de Tudhaliya IV, à la fin du règne de Ramsès II, les Hittites s'étaient emparés du royaume d'Alashiya (= Chypre) et de ses précieuses mines de cuivre. Ce minerai, très recherché, était probablement débarqué à Simyra, au sud d'Ougarit, les deux ports étant complémentaires en raison des vents et des courants⁵⁶. Ougarit, vassal du Hatti, se trouvait au centre d'un réseau commercial mettant en relation l'empire des Hittites avec l'Égypte. Des « marchands » égyptiens – probablement agents de l'administration royale ou des grands temples – y résidaient, certains d'entre eux bénéficiant de distributions de vin et d'huile en provenance du palais⁵⁷. Les marchands d'Ougarit aussi menaient leurs affaires en Égypte⁵⁸. Ces échanges, qui attestent de relations diplomatiques et commerciales étroites, bénéficiaient à tous les partenaires. Ainsi, probablement au cours des premières années du règne de Mérenptah, le prince d'Ougarit demanda à un interlocuteur, dont le nom ne nous est pas parvenu, un sculpteur et des menuisiers pour réaliser une statue de Mérenptah qui devait se situer en face de celle du dieu Baal. Le correspondant inconnu se trouvant dans l'impossibilité de lui fournir un sculpteur lui fit parvenir des menuisiers et d'autres produits précieux : étoffes de lin, ébène, cornaline,

lapis-lazuli, etc.⁵⁹. On est étonné par l'évidente volonté des interlocuteurs de se satisfaire mutuellement tout en profitant des échanges commerciaux. D'autres éléments confirment les bonnes relations existant entre Ougarit et l'Égypte, notamment une épée au nom de « Mérenptah-Hotephermaât » trouvée à Ougarit⁶⁰. Il en va de même pour des livraisons de blé au Hatti, toujours sous le règne de Mérenptah, en période de famine. Plus généralement, dans ce système commercial, l'Égypte semble avoir été le fournisseur de céréales, recevant en retour, des contrées septentrionales, du cuivre. Plus au sud, en provenance de Canaan, l'Égypte se procurait essentiellement le bois d'œuvre destiné à la construction des grands monuments et des bateaux, des céréales en quantité limitée, de l'huile, du vin, du bétail, des concubines, des travailleurs divers et variés, ainsi que des mercenaires⁶¹. Les marchandises qui n'étaient pas transportées par voie maritime empruntaient la grande voie côtière, la *via maris*, qui longeait la côte de la Palestine, celle-là même que la révolte de Canaan avait coupée, mettant en péril un commerce prospère et l'édifice diplomatique lui-même. Du point de vue de l'administration de Canaan, la XIX^e dynastie a essayé de « coloniser » ces territoires, avec une présence militaire accrue, et d'accentuer l'égyptianisation des élites ; l'importance de celle-ci restant cependant difficile à évaluer. Des temples destinés à des divinités égyptiennes ont ainsi été retrouvés dans plusieurs localités : Hathor à Timna, Amon à Gaza, Amon ou Ptah à Gaza⁶².

En dehors des troupes éparpillées dans tout le pays et à l'extérieur, dans les différentes forteresses, dans les postes frontières, dans les villes principales, l'armée égyptienne disposait d'une force de frappe mobile, constituée de quatre « divisions » placées, chacune, sous la protection de l'un des grands dieux de l'empire, Amon, Rê, Ptah et d'un dieu réputé pour son caractère belliqueux, Seth, protecteur des Ramessides, comme le montre le nom même de plusieurs rois de la XIX^e dynastie, Séthy, littéralement « Celui qui appartient à Seth ». Une stèle de l'an 3 de Ramsès IV – c'est-à-dire postérieure d'une soixantaine d'années – permet de se faire une idée assez précise de l'organisation de ces divisions⁶³. Dotée de 5 000 fantassins et d'un nombre de chars indéterminé avec, chacun, un conducteur et un archer, elle était placée sous le commandement nominal d'un « général », le « responsable de l'armée » (*imy-ro méchâ*), qui pouvait être remplacé par un « substitut de l'armée » (*idénu ny pa méchâ*). L'infanterie était commandée par un « supérieur des commandants de compagnies de l'armée » et la

charrerie par le « conducteur de char de la Résidence (royale) ». La division était composée de 20 compagnies de 250 hommes placées sous la responsabilité des « commandants de compagnies ».

La campagne militaire conduite par Pharaon est décrite dans la dernière partie du texte de la stèle dite d'Israël⁶⁴, retrouvée dans le temple funéraire du roi à Thèbes, et dans une série de reliefs de la partie extérieure du mur ouest de la cour de la Cachette du temple de Karnak⁶⁵. Deux princes accompagnaient Mérenptah, ses fils Séthy-Mérenptah, le futur Séthy II, lui-même général, et Khâemouaset dont nous ne savons quasiment rien. Trois villes sont nommées, Ascalon, Gézer et Yénoam, ainsi qu'un peuple – et non un territoire comme le montre l'écriture du mot – dont il s'agit de la première mention historique : Israël, peuple probablement semi-nomade, dont il est difficile de cerner les caractéristiques en ces temps reculés.



Fig. 4 : Graphie du mot « Israël » (?) dans la stèle du même nom.

Ascalon et Gézer, situés sur la route venant d'Égypte, constituent des passages obligés, au même titre que Gaza qui se trouve sur la même piste mais plus au sud, que le voyageur égyptien doit traverser s'il veut pénétrer dans la terre de Canaan. Gézer est également un carrefour d'où partent les pistes qui traversent les monts de Judée. Ces villes sont aussi des verrous stratégiques interdisant l'accès à la plaine côtière. Yénoam est une ville localisée plus au nord, à quelques kilomètres au sud-ouest du lac Tibériade⁶⁶, dans le prolongement des basses-terres qui longent les monts de Judée mais déjà en zone escarpée. Quant à Israël, il s'agit d'un peuple contrôlant le nord des zones montagneuses qui dominent la plaine côtière, le sud se trouvant entre les mains de nomades Chasous. Pour accéder à cette région, il fallait, tout en se dirigeant vers les monts de Judée, dépasser Gézer. Difficile à atteindre, Israël pouvait à tout instant menacer les grands axes de communication qui permettaient aux Égyptiens d'accéder au cœur de Canaan.

Ces lieux et le peuple d'Israël sont cités dans un ordre précis, qui suit probablement l'agencement géographique, du plus proche de l'Égypte au plus éloigné, mais aussi, peut-être, l'ordre de déroulement des principales opérations militaires. Les documents ne consignent pas l'ensemble des toponymes de Canaan. Ne sont mentionnés que ceux à l'origine de la révolte et avec lesquels l'affrontement fut probablement le plus violent. L'armée

égyptienne longea la côte, traversa Gaza puis reprit Ascalon et Gézer, points stratégiques et passages obligés vers Canaan. Gézer plus qu'Ascalon, car de là partent également les pistes permettant de traverser les monts de Judée et d'atteindre la région de Jérusalem, au cœur, peut-être, des territoires contrôlés par le peuple d'Israël. Sans contrôle de ces villes, inutile de poursuivre la campagne. L'importance de Gézer transparaît dans une mention de la stèle d'Amada, en Nubie, où il est question des campagnes de l'an 5, dont il sera question plus loin, dans laquelle, trois ans après sa victoire sur Canaan, le roi se présente encore comme « Celui qui a vaincu Gézer⁶⁷ ».

Dans les figurations de Karnak, la présence du prince Khâemouaset est bien attestée lors de la prise de Gézer. Mais, curieusement, Séthy-Mérenptah, le prince héritier, semble avoir été absent de ce combat. Fr.J. Yurco en déduit qu'à la tête d'une colonne indépendante, le prince héritier longea la piste principale puis bifurqua vers l'est afin de traverser le territoire des Chasous⁶⁸, qu'il combattit – comme le montrent les figurations de prisonniers à Karnak –, atteignant enfin la vallée du Jourdain.

Mérenptah, quant à lui, accompagné de Khâemouaset, se dirigea vers le nord, reprenant possession de l'ensemble de la plaine côtière, avec le dessein de reprendre Yénoam. Cette cité, située non loin du mont Carmel, était probablement le dernier foyer de résistance urbaine se trouvant déjà en zone escarpée. Les opérations suivantes, probablement plus difficiles, plus lentes, plus incertaines, consistèrent à réduire une population mobile – Israël –, résidant dans les zones moins accessibles des monts de Judée. Les villes reprises devinrent autant de points d'appui à partir desquels la progression de l'armée égyptienne devenait plus simple à organiser.

La cité de Yénoam tombée, il est probable que Mérenptah se dirigea vers la vallée du Jourdain, redescendant vers le sud pour rejoindre Séthy-Mérenptah. Un vaste mouvement en tenaille, par conséquent, qui devait se refermer quelque part dans la vallée du Jourdain. La documentation ne dit rien à ce propos. Mais, deux références bibliques (*Josué* 15, 9 et 18, 15) mentionnent un *Mayan mê neptôah*, habituellement compris comme « la Source des eaux de Neptôah », laquelle se situe sur la ligne qui délimitera quelques siècles plus tard les territoires dévolus aux tribus de Juda et de Benjamin, que certains lisent plutôt *Mayan Mêneptôah*, c'est-à-dire la « Source de Mérenptah⁶⁹ » (avec chute du *r* linguistiquement normale dans l'égyptien parlé à cette époque). Ce lieu correspondrait à l'actuelle Lifta, au nord-ouest de Jérusalem. Si l'on admet la lecture « Source de Mérenptah », pourquoi ce

lieu aurait-il conservé pendant plusieurs siècles, jusqu'au moment où le *Livre de Josué* fut rédigé, le souvenir d'un roi n'étant venu qu'une seule fois à Canaan⁷⁰, au cours d'une brève campagne militaire, et dont le règne fut, somme toute, relativement court, si ce n'est parce que *Mayan Mêneptôah* devint le théâtre d'événements dont l'acteur principal fut Mérenptah ? Il ne peut s'agir d'événements secondaires, vite oubliés, mais suffisamment importants pour que les hommes de ce temps aient forgé un nom y faisant allusion et désignant le lieu qui en fut le théâtre. Le seul fait d'importance justifiant que le toponyme en conservât le souvenir est probablement la destruction des insurgés du peuple d'Israël.

Le site de Lifta, *Mayan Mêneptôah*, est trop proche de Gézer pour que la jonction des branches de la tenaille s'y soit effectuée, celle-ci ayant été réalisée probablement plus au nord dans la vallée du Jourdain, voire à proximité de Yénoam.

Victorieux, Pharaon pouvait proclamer enfin, sur les mêmes monuments, sa victoire :

« Canaan a été razzié de la pire manière. Ascalon a été enlevée. Gézer a été vaincue. Yénoam est comme si elle n'avait pas existé. Israël est dévasté, sa semence n'existe plus. Kharou (= ici, probablement le littoral méditerranéen jusqu'à Byblos⁷¹) est devenue une veuve du fait de l'Égypte. Toutes les terres sont réunies en paix⁷². »

L'« ordre » égyptien régnait à nouveau. Dans cette région, il se maintint, semble-t-il – car la documentation est indigente –, jusqu'à la fin de la XIX^e dynastie. Nous possédons le journal d'un officier chargé de surveiller la frontière orientale de l'Égypte, consignait les faits notables du 15^e au 20^e jour du 3^e mois de la saison sèche (*Chémou*) en l'an 3 de Mérenptah, cinq jours au total, qui mentionne différents déplacements entre la Palestine, et au-delà, et l'Égypte, ainsi que différents courriers des plus courants, dont l'un est adressé au prince de Tyr. La situation était redevenue normale⁷³. Parmi les faits enregistrés, le journal consigne, le dix-septième jour, « l'arrivée d'officiers en provenance des puits de Mérenptah-Hotephermaât, qui sont dans les montagnes, pour effectuer une inspection dans la forteresse qui est à Tjarou⁷⁴ ». Cette brève mention est très intéressante. Si l'on admet que ces « puits de Mérenptah » sont identiques à la *Mayan Mêneptôah* signalée plus haut et que les montagnes en question sont les monts de Judée, cela signifierait qu'un an après le conflit, le toponyme était déjà usité par l'administration égyptienne. On en déduit qu'à l'origine, cette désignation est égyptienne ; dans le cas contraire, elle n'aurait pas eu le temps de devenir

courante chez le peuple d'Israël pour passer ensuite chez les Égyptiens, le tout en moins d'un an. En outre, la présence d'officiers égyptiens montre qu'une garnison s'est installée sur les lieux. C'est probablement par elle que la désignation est passée dans la coutume locale⁷⁵.

2. Les Peuples de la Mer

Le répit fut de courte durée. En l'an 5, le 1^{er} jour du 2^e mois de la saison *Chémou*⁷⁶, des peuples coalisés venant de l'ouest franchissent en masse les frontières du Double-Pays. Ces événements doivent être considérés dans un ensemble plus vaste de bouleversements qui affectent le Proche-Orient. De grands mouvements de populations modifient les équilibres géopolitiques et ébranlent les anciens empires. Dès le début du XIII^e siècle, de vastes migrations auxquelles s'associent les Dorien aboutissent, autour de 1220, à la destruction de la civilisation mycénienne. Au milieu du XIII^e siècle, les Hittites sont confrontés à des soulèvements massifs qui fissurent le vieil édifice politique et la cohésion interne du Hatti. Ces mouvements entraînent d'autres qui se dirigent vers le sud, vers les côtes méridionales de la Méditerranée, vers l'Égypte. Des deux routes maritimes qui aboutissent aux portes du Double-Pays, seule la seconde sera parcourue sous Mérenptah. Elle passe par la Crète et débouche sur les côtes occidentales de la Méditerranée égyptienne. Elle sera empruntée par une mosaïque de peuples, les « Peuples de la Mer ». Comme l'a écrit D. B. Redford, « il n'est pas exagéré de prétendre que le mouvement des Peuples de la Mer (...) a changé la face de l'ancien monde plus que tout autre événement avant l'époque d'Alexandre le Grand. Dans l'histoire du Proche-Orient le mouvement marque la fin d'une époque et le début d'une autre, sans continuité entre les deux⁷⁷ ». Les effets de ces grandes migrations avaient commencé à se faire ressentir sous Ramsès II, et même avant⁷⁸, comme le montre une piraterie endémique et la construction d'un chapelet de forteresses le long de la côte méditerranéenne, à l'ouest du Delta, jusqu'à Marsa-Matrouh⁷⁹.

Pour la première fois depuis plus de trois siècles et demi, depuis l'invasion des Hyksôs, des étrangers foulaient le sol de l'Égypte. L'un des textes célébrant la victoire de Mérenptah⁸⁰, gravé sur la Colonne de la Victoire érigée à Héliopolis, cité abritant le sanctuaire du dieu soleil, décrit avec force l'importance de ces mouvements humains :

« On vint dire à sa majesté que le vil chef des Libyens avait conduit (les habitants de) la terre des Libyens, hommes et femmes, les Chakalachs et tous les pays qui sont avec lui

pour attaquer la frontière de l'Égypte. Alors sa Majesté ordonna à son armée de se dresser contre eux⁸¹. »

La mention des « hommes et (des) femmes » montre qu'il ne s'agit pas de simples opérations militaires mais de déplacements massifs de populations désireuses de s'installer par la force dans une contrée fertile, de peuples trop nombreux quittant les zones semi-désertiques de l'ouest qui ne leur permettent plus de se nourrir, pour gagner les rives fertiles du Nil.

La grande inscription de Karnak, également rédigée après la victoire, apporte des précisions intéressantes tout en énumérant les peuples coalisés :

« Le chef méprisable et déchu de Libye, Mâryiou, fils de Did, est descendu sur la terre des Tjéhénous (en Libye) avec son armée [..., avec] les Chardanes, les Chakalachs, les Akaouachs, les Loukous et les Tourchas, saisissant l'élite de tout guerrier et de tout combattant valide de son pays. Il emmena aussi sa femme et ses enfants⁸². »

À ce groupe, il faut probablement ajouter les Machaouachs, attestés dès Amenhotep III (XVIII^e dynastie), qui participeront également à la deuxième grande attaque des Peuples de la Mer en l'an 5 de Ramsès III, dernier grand roi du Nouvel Empire. Tous ces peuples sont très différents les uns des autres. Les Machaouachs et les Libyens, peuples d'agriculteurs et d'éleveurs, viennent de Libye (de Cyrénaïque pour les premiers) ; les Chardanes et les Tourchas de Lydie, région de l'Asie Mineure jouxtant la mer Égée ; les Chakalachs de Pisidie, également en Asie Mineure ; les Akaouachs de l'île de Chios, dans la mer Égée ; les Loukous de Lycie, au sud de l'Asie Mineure, sur la Méditerranée. Les Égyptiens étaient bien renseignés à leur sujet car, en réalité, seuls les insulaires de cette liste, les Akaouachs, sont désignés par eux comme les habitants « des pays de la mer⁸³ ». Peut-être appartenaient-ils au même groupe que les Achéens dont il est question, par exemple, dans l'*Iliade* ? Il est possible qu'après leur échec face à Mérenptah, certains de ces peuples retournèrent dans les régions désertiques de Libye et que d'autres continuèrent à errer en Méditerranée, choisissant de s'installer ailleurs, les Chardanes en Sardaigne, les Tourchas en Étrurie, les Chakalachs – les Sicules – en Sicile⁸⁴.

Les sources insistent surtout sur le rôle de Pharaon. Mais ces bribes permettent néanmoins de mettre en relief quelques événements. Ces différents peuples réussirent à surmonter leurs différences culturelles et à se doter d'un chef unique, Mâryiou, d'origine libyenne. Accompagnés de leurs familles, c'est un départ sans retour, quittant définitivement les contrées semi-désertiques et pauvres de la Libye. Il ne faut pas imaginer des groupes très

mobiles, bien au contraire. Les listes égyptiennes mentionnant le butin récupéré par l'armée de Mérenptah après la victoire sont éclairantes : 1 307 têtes de bétail dans la grande inscription de Karnak⁸⁵, 11 595 sur la Colonne d'Héliopolis où sont comptabilisés tous les types d'animaux⁸⁶ ; mais seulement « 12 attelages de chevaux – des chars de combat – ayant porté le (chef) vaincu de Libye et les enfants du (chef) vaincu de Libye⁸⁷ », quarante-quatre chevaux sur la Colonne d'Héliopolis⁸⁸. Pas de charrerie, par conséquent, mais de nombreux troupeaux, des femmes, des enfants... Des peuples entiers. Mais bien armés, car les peuples des côtes égéennes avaient profité des grands progrès de la métallurgie – au cours des XIV^e et XIII^e siècles – en provenance des Balkans.

Combien étaient-ils ? Il est très difficile, sinon impossible, d'évaluer leur nombre. Les listes mentionnent 9 376 prisonniers. Elles dénombrent également approximativement 8 000 tués. On peut supposer qu'après six heures de combat – lors de l'ultime bataille –, les vaincus n'avaient plus la force de s'enfuir et que ceux qui le tentèrent, se trouvant en territoire hostile, furent pour la plupart repris. Si l'on estime le nombre de fuyards à 2 000/3 000 hommes, on peut supposer que l'effectif engagé devait osciller autour de 20 000 hommes. Les textes rapportent, on l'a vu, des déplacements de populations avec femmes et enfants. Cependant, les listes mentionnent peu de femmes dans les prisonniers, il faut donc nuancer cette affirmation, vraie pour certains groupes, fautive pour d'autres. On peut supposer aussi que, parvenus dans le Delta, certains groupes se détachèrent du groupe principal pour mieux profiter des ressources de la région. Par conséquent, si on estime le rapport de 1 à 5/6 entre les combattants et ceux qui ne prirent pas part à la bataille (femmes, enfants et autres absents), on obtient le chiffre de 100 000/120 000. Il s'agit d'une estimation large, peut-être trop large. La population de l'Égypte ramesside est, quant à elle, estimée à 5/6 000 000 d'êtres humains, c'est donc une marée humaine qui se déversa dans le Delta.

Certains égyptologues supposent que ces peuples contournèrent la ligne de forteresses construites par Ramsès II par le sud, entrant en Égypte par le ouâdi Natroun. Mais était-ce vraiment nécessaire ? Que pouvaient les garnisons forcément réduites de ces forteresses contre cette marée humaine venant de l'ouest ? Rien, si ce n'est s'enfermer et prévenir Pharaon en envoyant un émissaire dès que possible. Parvenus aux portes du Delta, ils pénétrèrent en terre égyptienne, s'éparpillant pour s'emparer de la nourriture

et des richesses du pays ainsi que le relate à nouveau la grande inscription de Karnak :

« Ils pénétrèrent dans la campagne de l'Égypte, jusqu'au Nil. Ils s'arrêtèrent, passant des jours et des mois, assis [...] ⁸⁹ » et, un peu plus loin, « passant leurs journées à travers le pays en combattant pour remplir leurs estomacs quotidiennement, venant dans la terre d'Égypte pour chercher ce qui est nécessaire à leurs bouches ⁹⁰. »

D'autres bandes s'éloignèrent et traversèrent les déserts vers le sud-ouest, « atteignant les montagnes de l'oasis (de Baharia), (qui est) séparée de l'oasis de Farafra ⁹¹ ». Comme l'indique le nom pharaonique de cette dernière, la « terre des bovins », ces contrées étaient alors des zones prospères. Une partie de ces hommes s'y dirigea.

L'entrée massive des Libyens dans le Delta soulève un certain nombre d'interrogations auxquelles il est difficile de répondre. La première : la résidence royale à Pi-Ramsès fut-elle atteinte ? Dans la mesure où le casernement de certaines unités militaires se trouvait à proximité, il est possible que les envahisseurs parcoururent surtout le Delta occidental, les unités égyptiennes cantonnées à Pi-Ramsès se déployant défensivement vers l'ouest. En outre, si les Libyens assiégèrent les grandes métropoles du sud du Delta – Memphis par exemple –, il faut supposer que la communication entre la partie du Delta non occupée et le sud du pays devint de plus en plus difficile et que les routes du désert oriental furent parcourues pour éviter de rencontrer l'ennemi. Quant à Mérenptah, se réfugia-t-il plus au sud, en Moyenne-Égypte par exemple, ou resta-t-il à Pi-Ramsès, dans la partie du Delta échappant au contrôle des Libyens ? Enfin, comment procéda-t-il pour regrouper les troupes du sud et du nord lorsqu'il lança la contre-offensive ?

Mérenptah n'avait pas les moyens de s'opposer à cette invasion massive de manière immédiate, les garnisons locales ne disposant pas des effectifs nécessaires pour livrer combat. L'« inactivité » de Pharaon, qui a surpris plusieurs chercheurs, s'explique aisément. Le monarque sut ne pas gaspiller les garnisons insuffisantes du Delta dans des combats perdus d'avance. Car il s'agissait surtout de mobiliser, de regrouper l'ensemble des unités éparpillées dans le pays pour disposer d'une force suffisante, capable d'affronter un adversaire numériquement supérieur. Il est évident que les troupes cantonnées dans les régions les plus méridionales du pays avaient besoin de plusieurs semaines – approximativement un mois ⁹² – pour descendre le Nil avec leur matériel et rejoindre l'armée de Pharaon. Du point de vue des opérations militaires, ce temps de latence ne constitue pas pour autant un

« temps mort ». Les envahisseurs se dirigèrent vers les principales métropoles du Delta puis vers Héliopolis et Memphis. Toutes ces villes semblent avoir fermé leurs portes, subissant un long siège, le temps pour Pharaon de concentrer son armée. La stèle d'Israël rapporte, en effet, que Mérenptah est celui qui, après la victoire, « ouvrit les villes qui avaient été fermées⁹³ » et, un peu avant, celui « qui ouvrit les portes de Memphis, qui avaient été fermées, et qui fit en sorte que les temples reçoivent (à nouveau) leurs offrandes⁹⁴ ». Car les sièges interrompirent le service des offrandes dans les temples, aboutissement sacrilège du comportement impie des envahisseurs. Plus que les villes, qui n'étaient pas équipées de remparts, ce sont les temples qui ont été assiégés. Abritant les réserves alimentaires, ils étaient les proies désignées. Les envahisseurs s'en prirent donc aux lieux où les divinités se manifestent, aux lieux où le culte journalier est effectué par les ritualistes pour maintenir l'équilibre du monde. L'agression des Libyens fut aussi et surtout une agression contre les dieux, qui explique le profond mépris que ressentirent les Égyptiens pour ces peuples mus par l'avidité, par le seul besoin de piller et de s'emparer des abondantes réserves du Double-Pays. La description que fait la grande inscription de Karnak de Mâryiou, le chef libyen, le montre bien :

« leur chef est à l'image d'un chien, d'un homme inférieur et d'un fou (littéralement : un homme sans cœur)⁹⁵ ».

Les forces de Mâryiou vinrent se briser sur les hautes enceintes des temples. D'une certaine manière, la situation du chef libyen rappelle celle d'Hannibal après la bataille de Cannes, butant sur les cités fidèles à Rome et perdant un temps précieux qui précipita sa défaite.

Lorsque les forces du sud furent mobilisées et concentrées, s'ajoutant à celles qui bloquaient les Libyens dans le Delta, Pharaon entreprit de repousser les troupes coalisées. On peut supposer que Mâryiou fut surpris par l'avance égyptienne, éprouvant à son tour le besoin de regrouper ses troupes éparpillées dans le Delta, ce qui ne pouvait se faire que plus au nord, en s'éloignant de l'armée de Mérenptah. Quatorze jours de manœuvres, au cours desquelles Mérenptah obligea probablement les coalisés à lever le siège devant Memphis et Héliopolis, semblent avoir été nécessaires pour que les deux armées engagent le combat⁹⁶, à l'ouest du Delta, dans la III^e province de Basse-Égypte, non loin de l'actuelle Kôm el-Hisn, en un lieu nommé

Païrou⁹⁷. Pharaon était sûr de la victoire car Ptah, le dieu de Memphis, la ville assiégée par Mâryiou, s'était présenté à lui en rêve pour l'en assurer :

« Alors sa majesté vit, en rêve, comme si une statue du dieu Ptah se tenait devant elle. (...) Il (= Ptah) lui parla : “Prends, lui dit-il en lui tendant le glaive de combat, et chasse toute crainte de ton cœur”⁹⁸. »

Il arrive que les dieux interviennent en songe pour communiquer avec les rois – ou les futurs rois –, pour les stimuler, leur redonner courage ou pour leur intimer un ordre⁹⁹. Car ils sont partie prenante du conflit, l'échec de Pharaon serait également le leur.

De la bataille elle-même, nous ne savons rien. Mais la grande inscription de Karnak apporte à son sujet un renseignement intéressant qui a été interprété de différentes manières par les chercheurs : « les troupes de sa majesté passèrent six heures à les (= les envahisseurs) détruire¹⁰⁰ ». La durée est surprenante. Pour certains, ce fut une bataille rapide, pour d'autres il s'agit du temps de la poursuite après la victoire.

Nous savons peu de chose sur les batailles de l'Antiquité. Elles semblent avoir duré peu de temps. Le combat achevé, pas d'exploitation de la victoire, contrairement à ce qui a pu être écrit ; les unités engagées dans la mêlée ayant perdu leur cohésion interne, la chaîne de commandement était rompue¹⁰¹.

Même si la documentation est muette, on peut s'interroger sur le lieu où se déroula la bataille. La localisation exacte de Païrou est inconnue. Mais, ce site se trouvant dans le Delta, on peut imaginer un paysage entrecoupé de canaux, de bras du fleuve, voire de zones marécageuses, avec une végétation abondante. Il s'agit, à l'évidence, d'un paysage propice aux troupes légères surtout si la bataille dure mais certainement pas à la charrerie. En ce qui concerne les unités, les coalisés disposaient probablement de quelques éléments d'infanterie plus lourde que celle des Égyptiens. Dotés d'armes de bronze plus efficaces au moment du choc initial, l'avantage devenait désavantage dans la durée, lorsque la fatigue se faisait ressentir. Ils ne disposaient pas, en revanche, de charrerie ; mais le terrain n'était pas propice à cette arme. Les chars nécessitent des espaces dégagés sur lesquels ils peuvent manœuvrer et se déplacer rapidement. Pour cette même raison, la charrerie égyptienne, arme d'élite, fut certainement réduite à l'inaction ou engagée de manière périphérique au cours de la bataille. Elle ne permit probablement pas aux Égyptiens de prendre l'ascendant sur leur adversaire. Enfin, des deux côtés, de l'infanterie légère et des archers.

Comment donc interpréter ces six heures de bataille ? La durée est surprenante, on a l'impression d'une lutte à mort, définitive, les belligérants n'ayant pas d'autre choix que d'aller jusqu'au bout. Ce fut probablement le cas. Mais il ne faut pas imaginer une mêlée continue de six heures, ce qui est physiquement impossible, mais plutôt une bataille initiale se fractionnant en plusieurs combats secondaires, centraux ou périphériques, les chaînes de commandement ayant été rompues. Il est logique de penser que le premier choc fut porté par l'infanterie lourde des coalisés pour briser les lignes égyptiennes et éviter que l'infanterie de Pharaon, plus légère et rapide, ne profitât de la configuration du paysage. La durée de la bataille prouve que les coalisés n'y parvinrent pas. Mais elle montre aussi que les troupes de Mérenptah éprouvèrent de grandes difficultés. Quelques indices laissent entendre que la victoire se trouva à portée de main des troupes de Mâryiou. Comment expliquer, en effet, que les Égyptiens se soient emparés de douze « femmes du chef vaincu de Libye, qu'il avait emmenées avec lui¹⁰² » ? Comment expliquer qu'elles soient restées à proximité du champ de bataille jusqu'au bout sans s'en éloigner, si ce n'est par excès de confiance ? Comment expliquer, enfin, que Mâryiou se soit enfui sans elles, ne prenant pas le temps de regrouper sa maisonnée pour quitter définitivement l'Égypte, si ce n'est parce qu'il fut surpris par un renversement de situation ? Après six heures de combats épuisants, les coalisés semblent avoir cru jusqu'au bout à la victoire. Ils ne s'attendaient pas à un effondrement soudain. Le nombre peu important de femmes capturées montre également que de nombreuses familles « libyennes » s'étaient déjà éparpillées dans le Delta – essentiellement dans la partie occidentale –, à la recherche de terres disponibles. Après la défaite, elles s'y implantèrent durablement.

Vaincu, le chef libyen s'enfuit, probablement poursuivi par la charrerie égyptienne. La grande inscription de Karnak rapporte le message du commandant de l'un des forts situé à l'orée du désert – ou dans le désert – qui assista au passage de ce dernier sans oser l'attaquer, ce qui laisse entendre que Mâryiou n'était pas seul mais accompagné encore de quelques survivants :

« Le vaincu Mâryiou s'est enfui lui-même à cause de sa lâcheté (?). Il est passé à mon niveau à la fin de la nuit [...]. Chaque dieu l'a abattu en Égypte ; les menaces (= promesses) qu'il avait proférées, elles ont échoué ; tout ce que sa bouche a dit s'est retourné contre sa (propre) tête et sa condition (actuelle) n'est plus connue, peut-être est-il [mort ...]. Il a été dépouillé (?) de son pouvoir. S'il vit, il ne gouverne plus car il a été vaincu, (il est) un ennemi pour sa (propre) armée. C'est toi (= Mérenptah) qui nous as mobilisés pour faire en

sorte de massacrer [...] dans le pays des Tjéhénous (= la Libye). Ils désignèrent à sa place un autre parmi ses frères, qui le combattit dès qu'il l'aperçut¹⁰³. »

On devine derrière la phraséologie officielle l'anéantissement social du vaincu, son isolement. Il n'est plus qu'un fugitif dans la nuit, combattu par ses propres frères. Il est probable que Mérenptah renforça les garnisons des forteresses, les dotant de moyens supplémentaires, plus mobiles, permettant de poursuivre les derniers fuyards.

Les listes établissant les pertes des envahisseurs permettent de se faire une idée assez précise à ce sujet. Il est curieux de noter que pour faire le décompte des tués, le phallus des incirconcis, c'est-à-dire des impurs, était tranché alors que pour les circoncis, c'est l'une des mains qui était coupée. On remarque également que le total des mains n'équivaut pas au total des tués, certains devant avoir les deux mains tranchées... Les quelques données qui suivent proviennent de la grande inscription de Karnak¹⁰⁴ :

« [...] Phallus incirconcis : 6 hommes.

Enfants du chef et frères du chef des Libyens tués dont les phallus incirconcis ont été amenés [...],

[...] des chefs des Libyens tués dont les phallus incirconcis ont été amenés : 6359 (...).

[...], Chardanes, Chakalachs, Akaouachs des pays de la mer circoncis [...] circoncis :

- Chakalachs : 222 hommes, ce qui fait 250 mains,
- Tourchas : 742 hommes, ce qui fait 790 mains,
- Chardanes [...]. »

Les pertes des coalisés sont considérables, elles illustrent – avec la durée – la férocité du combat. Il est probable que celles des Égyptiens furent tout aussi importantes. Les listes décrivent également le butin recueilli sur le champ de bataille : armes, animaux domestiques, chariots, objets précieux.



Fig. 5 : Hiéroglyphe figurant un prisonnier « empalé » (d'après H. STERNBERG EL-HOTABI, *Der Kampf der Seevölker gegen Pharaon Ramses III*, AISA 2, 2010, p. 19).

La punition des vaincus fut effroyable, une partie étant « empalée au sud de Memphis¹⁰⁵ ». Le texte du temple d'Amada montre d'ailleurs, pour formuler ce mot, un signe connu par cette unique attestation, montrant un homme couché sur un pieu s'enfonçant dans son ventre. Au-delà de la vengeance, évidente, le rite est présent. La guerre est rituelle et non profane. Par elle, le seul ritualiste, Pharaon, rejette à l'extérieur du monde *Iséfet*, le désordre, le contraire de la Maât. Et, de même qu'à chaque aurore, Rê, en combattant et en mutilant le serpent Apophis, incarnation du chaos, permet la venue d'un jour nouveau, Mérenptah détruisit et soumit au supplice ceux qui tentèrent de détruire la Maât.

Mais, malgré les communiqués de victoire que Mérenptah fit afficher partout, comme en témoignent les différents lieux de provenance des documents dont il a été question jusqu'à présent – Athribis, Héliopolis, Karnak, Amada, Ouâdi es-Seboua, Akcha – et qui rappellent le communiqué de victoire de Ramsès II après Qadech, affiché dans de nombreux lieux, le traumatisme dut être considérable dans le pays. Pour la première fois, depuis trois siècles et demi, depuis le temps des Hyksôs qui venaient d'Asie, des étrangers hostiles avaient foulé la terre d'Égypte, obligé les temples à fermer leurs portes, contraint les prêtres à ne plus assurer le culte, pillé et détruit les campagnes de Basse-Égypte. On ne peut que souligner, à nouveau, combien le règne précédent dut être perçu comme un autre temps, celui où l'Égypte éternelle, gouvernée par un monarque qui semblait ne jamais devoir mourir, dominait sans partage un monde qui lui était soumis. Les choix stratégiques de Mérenptah, pour autant que nous puissions les saisir, furent les bons. S'appuyant sur des villes assiégées qui constituaient autant de points sur lesquels l'ennemi s'épuisait, il prit le temps de concentrer les forces nécessaires pour défaire les coalisés. Mais le temps de la stratégie n'est pas celui du quotidien. Les impératifs de la guerre ne sont pas ceux du paysan travaillant dans les champs ni ceux du prêtre assurant le culte journalier. Ce qui fut ressenti, c'est une impression de fin des temps. C'est pourquoi, peut-être, la stèle d'Israël insiste sur la paix revenue, sur les bonheurs les plus simples de la vie de tous les jours :

« Une grande joie advint en Égypte, la jubilation est montée dans les villes du Pays bien-aimé ; elles traduisent les victoires que Mérenptah-Hotephermaât a remportées sur le Tjéhénou ! Comme il est aimé, le prince victorieux ! Comme il est grand, le roi parmi les

dieux ! Comme il est avisé, le seigneur du commandement ! Oh, il est doux de s'asseoir en bavardant ! Oh, (pouvoir) marcher et aller librement sur le chemin sans qu'il y ait de crainte dans le cœur des hommes ! Les forteresses ont été abandonnées pour eux, les puits ont été rouverts et sont accessibles aux messagers, les parapets des remparts sont calmes ; c'est la lumière du soleil qui réveille leurs guetteurs. Les Medjaïs (= la police d'origine nubienne) sont couchés et dorment (tranquillement). Les éclaireurs Naous et Tjeketen (= auxiliaires étrangers) vont dans les champs selon leur désir. Le bétail des champs est laissé en libre pâture, sans berger traversant le flot du fleuve. Plus de cris, de hurlements dans la nuit (disant) : "Halte ! Vois, celui qui approche vient avec le langage d'autres hommes !" On va et on vient en chantant, plus de lamentations de gens en deuil ! Les villes ont été fondées à nouveau. Celui qui laboure, il mangera sa moisson. Rê s'est tourné vers l'Égypte et il est (sa) progéniture, le destin pour son (= l'Égypte) protecteur, le roi de Haute et de Basse-Égypte, Baenrê-Méryamon, le fils de Rê, Mérenptah-Hotephermaât¹⁰⁶. »

Mais derrière la dimension lyrique du texte se dessine autre chose : le retour de la justice, la reconstruction des villes et, surtout, le retour des dieux grâce à Pharaon. C'est à nouveau de la Maât qu'il s'agit, comme harmonie du monde voulue par les dieux ; et de Mérenptah comme son garant.

3. Révolte en Nubie

Pharaon n'en avait pas pour autant fini avec la guerre. Après le nord-est et l'ouest, le sud se souleva. Le texte de la stèle d'Amada qui relate ces événements permet de bien saisir l'urgence de la situation :

« On vint dire à sa majesté que les vaincus de Ouaouat pénétraient dans le sud. Cela advint en l'an 5, premier jour du troisième mois de la saison *Chémou* (saison sèche), quand la vaillante armée de sa majesté écrasa le chef méprisable des Libyens¹⁰⁷. »

L'expression les « vaincus de Ouaouat » désigne génériquement les révoltés de Nubie pour lesquels le mépris égyptien est grand. On pourrait penser, en raison de la concomitance des événements du nord et du sud, que les Nubiens et les Libyens avaient prémédité une attaque commune. Cependant, le décalage de plusieurs semaines entre l'invasion de l'Égypte par les troupes de Mâryiou et l'attaque nubienne laisse entendre qu'il n'y eut pas de concertation, d'alliance explicite. Simplement, les Nubiens, au courant des événements du Delta, mirent à profit l'invasion de la Basse-Égypte pour se révolter. Les nouvelles qui leur parvenaient, décrivant un Delta dévasté, pillé par les bandes de Libyens, les grands sanctuaires assiégés, Pharaon ne réagissant pas et des garnisons remontant vers le nord, les incitèrent à passer à l'action. Convaincus que les Égyptiens ne disposaient plus de moyens supplémentaires à déployer dans le sud, en dehors des garnisons réduites des

forteresses situées en Nubie, ils attaquèrent ; mais trop tard. Lorsque les Nubiens se révoltèrent, Mérenptah venait de remporter la bataille de Païrou. L'information semble avoir circulé plus rapidement chez les Égyptiens que chez les Nubiens.

La documentation est extrêmement réduite mais derrière la phraséologie royale, il est possible de mettre en relief certains faits d'importance. Habituellement, les opérations de police ou les opérations militaires en Nubie ne semblent pas avoir exigé d'effectifs importants. Les garnisons locales auxquelles s'ajoutaient quelques troupes supplémentaires suffisaient. Mais la situation de l'an 5 était différente. Les Nubiens, les Medjaïs et les habitants de Kouch et de Ouauat profitèrent à l'évidence d'une situation d'extrême faiblesse des effectifs égyptiens pour attaquer. À nouveau, il fallut un mois à Pharaon pour revenir avec des troupes suffisantes, période que les Nubiens mirent à profit pour pénétrer dans le Double-Pays.



Fig. 6 : Le vice-roi de Kouch Messouy (Assouan) (d'après A. DODSON, D. HILTON, *The Complete Royal Families of Ancient Egypt*, Londres, 2004, p. 182).

Le roi fut secondé au cours de cette campagne par le vice-roi de Kouch (= fils royal de Kouch), représenté sur la partie gauche du monument d'Amada. Son nom a malheureusement été martelé. Mais, par recoupement avec une figuration située non loin d'Assouan, il est possible de l'identifier. Le roi, monté sur son char, y est accompagné d'un personnage aisément identifiable : le vice-roi de Kouch, Messouy¹⁰⁸. Il est probable qu'il s'agisse du même personnage dans les deux documents. Celui-ci porte les titres habituels de « directeur des contrées méridionales, fils royal de Kouch, flabellifère à la droite du roi et scribe royal ». Le vice-roi de Kouch avait sous son autorité deux régions spécifiques : le pays de Ouauat, qui correspondait

à la Basse-Nubie, région s'étendant de la 1^{re} à la 2^e cataracte, et le pays de Kouch, la Haute-Nubie, qui se trouvait entre la 2^e et la 4^e cataracte. Chacune de ces régions était administrée par un chef de district, l'*Idénou* (de Ouaouat ou de Kouch), c'est-à-dire le « remplaçant », le « substitut ». C'est par la Nubie que transitaient tous les produits provenant du cœur de l'Afrique – peaux de léopard, ivoire, bois d'ébène, etc. –, ainsi que ceux de la Nubie elle-même, en particulier l'or, principale richesse de la région. Les ouâdis Allaqi et Gabgaba, dans le pays de Ouaouat, étaient des lieux importants de production de ce métal précieux. Dans le pays de Kouch, les mines, de moindre importance, étaient situées entre Bouhen et Kerma. Les garnisons, cantonnées dans les agglomérations qui se trouvaient tout au long du fleuve, surveillaient et refoulaient les populations nomades. Si les notables locaux s'étaient égyptianisés, la masse de la population, méprisée par les Égyptiens, était maintenue à l'écart et considérée comme dangereuse.

Le déroulement des opérations semble avoir été moins long et la répression d'une violence et d'une brutalité extrêmes comme le rapporte la stèle d'Amada¹⁰⁹ :

« Le souffle brûlant de sa (= Mérenptah) bouche fut projeté contre le pays de Ouaouat. Ils furent détruits en une (seule) fois. Ils n'ont pas d'héritiers car ils ont tous été emmenés en Égypte. Leurs chefs ont été jetés au feu devant eux. (Quant au) reste, leurs mains ont été coupées à cause de leur faute ; les autres, leurs oreilles et leurs yeux ont été arrachés, emportés à Kouch et ils¹¹⁰ ont été jetés en tas dans leurs campements. »

Le texte mêle de manière indistincte Ouaouat et Kouch, les deux régions s'étant révoltées. Il y eut un affrontement unique et décisif sur le territoire égyptien et non nubien. Le texte de la stèle d'Amada, dont il vient d'être question, rapporte explicitement que l'« on vint dire à sa majesté que les vaincus de Ouaouat *pénétraient dans le sud* », c'est-à-dire par la frontière méridionale de l'Égypte, située au niveau d'Éléphantine. De même, lorsqu'il est question du châtiment et des oreilles et des yeux arrachés sur le champ de bataille, les organes furent « *emportés à Kouch et jetés en tas dans leurs campements* ».

La brutalité est aussi la conséquence rituelle de la guerre. Les organes amputés matérialisent l'impureté qui a souillé le territoire égyptien. En les rejetant vers Kouch – qui désigne, ici, le territoire au sud d'Éléphantine de manière générique –, la souillure est expulsée d'Égypte. Mais, au-delà du symbole, la souillure est bien réelle. Les organes, en voie de décomposition, sont bien l'impureté que l'on ramène là où elle aurait toujours dû rester, en

Nubie, jetée en tas au milieu de campements d'êtres impurs eux aussi. La mutilation a également valeur d'exemple. En jetant dans les villages des Nubiens les restes mutilés et décomposés de leurs frères, en les réduisant à néant et en les soustrayant à tout culte funéraire, les Égyptiens déclarèrent¹¹¹ :

« Plus jamais Kouch ne se révoltera ! Le mal a atteint celui qui t'a attaqué, (ô) Baenrê, celui à qui Amon a inspiré de l'amour, premier né de Seth [...] comme un grand lion, il est sur sa droite, celui (= Mérenptah) qui traverse le champ de bataille à la limite du pays en cherchant les ennemis de ce pays entier, évitant qu'ils ne se révoltent à nouveau. »

Pendant vingt-cinq ans, l'Égypte n'eut plus de raison d'intervenir dans ces régions. La répression qui s'ensuivit anéantit toute velléité de révolte. Le pays de Canaan, la Libye et la Nubie étaient « pacifiés », l'ordre égyptien régnait¹¹². Cependant, la victoire n'élimina pas la présence libyenne en Égypte. Certains d'entre eux s'y installèrent et y firent souche, d'autres, profitant de l'insécurité généralisée et de la période de crise politique à venir, continueront à razzier quelques régions mal défendues. C'est peut-être la raison pour laquelle Mérenptah installa à Thèbes, sur la rive gauche et à une époque indéterminée, un établissement militaire en un lieu nommé « Place de l'Aimé de Thot¹¹³ ». Ce lieu n'était probablement pas très éloigné du temple de Qasr el-Agouz, consacré au dieu Thot, au sud du futur temple de millions d'années de Ramsès III. L'Aimé de Thot, c'est, bien entendu, Mérenptah ; l'épithète s'expliquant par la proximité géographique du dieu. La fondation est peut-être postérieure à l'an 5, l'« année terrible », sachant qu'une partie des Libyens se dirigea vers le sud-ouest, vers les oasis, à partir desquelles ils pouvaient encore lancer quelques raids vers la vallée qu'il fallait protéger.

3. Décès de Mérenptah

Il n'est pas sûr que la fin du règne de Mérenptah ait été de tout repos. Il est possible, en effet, qu'une grève – l'une des premières de l'histoire – se soit produite en l'an 10 de son règne, à Deir al-Médîna¹¹⁴. Les habitants de la « Place de Vérité » étaient turbulents et la vie dans le village conflictuelle. Ces hommes prendront une part active aux événements politiques à venir, leurs conflits, leurs ambitions, leurs choix épousant les contours d'un jeu politique à l'échelle du pays.

On ne sait quand mourut Mérenptah. Les égyptologues ne s'accordent pas à ce sujet. Le dernier document de son règne consignant une date est le Papyrus Sallier I. Il mentionne le 7^e jour du 4^e mois d'*Akhet*, an 10 ; Mérenptah ayant,

à ce jour, régné neuf ans, trois mois et treize jours¹¹⁵. L'absence de documents datés après l'an 10 laisse penser qu'il ne régna pas au-delà¹¹⁶.

Il fut enterré dans sa tombe de la Vallée des Rois (KV 8)¹¹⁷ (cf. *infra*). En raison des nombreux pillages qui affectèrent la nécropole royale au cours de la XX^e dynastie et plus tard, sa momie, avec celles d'autres rois – Thoutmosis IV et Amenhotep III de la XVIII^e dynastie, ses successeurs directs Séthy II et Siptah, Ramsès IV et Ramsès VI de la XX^e dynastie – furent déplacées dans différents endroits avant d'être regroupées, un peu plus d'un siècle et demi plus tard, en l'an 12 ou 13 du roi Smendès de la XXI^e dynastie, dans la tombe d'Amenhotep II (KV 35, XVIII^e dynastie)¹¹⁸. Elle fut retrouvée en 1898 par Victor Loret qui écrivit, lors de la découverte : « Cercueil en bois, sans couvercle, ayant appartenu à Sethnakht. La momie, ayant eu au cou quelques tiges d'ombellifères, porte le nom de Khou-n-aten. Longueur, 1,75 m ; largeur d'épaules, 0,42 m¹¹⁹. » Il ajoute, un peu plus loin, « Je quittai bientôt Thèbes, me contentant du résultat, largement suffisant, que j'avais obtenu : dix momies royales, parmi lesquelles celle d'Aménophis III, le plus puissant roi de la XVIII^e dynastie, et celle de son fils Khou-n-aten, le plus original peut-être et le plus pittoresque de tous les pharaons d'Égypte¹²⁰ » ; Khou-n-aten, c'est-à-dire Akhénaton. Mais V. Loret s'est trompé, car il s'agit bien, ainsi que le rapporte Maspero, de la momie de Mérenptah, « fils et successeur de Ramsès II, trouvé dans le cercueil de Sethnakht¹²¹ », premier pharaon de la XX^e dynastie, celui-là même qui, on le verra, mettra un terme au règne des successeurs de Ramsès II et de Mérenptah. Maspero ajoute que le

« fait est d'autant plus intéressant à constater, que Mérenptah serait, d'après une tradition alexandrine, le Pharaon de l'Exode, celui qui, dit-on, aurait péri dans la mer Rouge. La momie a été déroulée en 1908. Elle renfermait le corps d'un vieillard très âgé ; les artères étaient ossifiées, et il est probable que le souverain mourut d'artériosclérose. Les traits qui sont bien conservés rappellent beaucoup ceux de Ramsès II, mais ils sont plus doux avec un menton et une bouche plus faibles¹²² ».

B. La fin de la XIX^e dynastie

De la mort de Mérenptah à la fin de la dynastie s'écoulent approximativement quinze années. Trois rois – Séthy II, Amenmesses et Siptah – et une reine – Taousert – se succèdent avant la prise du pouvoir par

Sethnakht, premier pharaon de la XX^e dynastie, dernière dynastie du Nouvel Empire. Cette courte période pose un nombre incalculable de problèmes que les égyptologues ne sont pas encore parvenus à résoudre. Ils sont essentiellement dus à une documentation qui, tout en étant indigente, permet également de multiples interprétations, le plus souvent contradictoires. Une autre raison est que la plupart des événements politiques – en dehors de l'« usurpation » d'Amenmesses – se produisent à Pi-Ramsès, lieu de résidence des rois dans le Delta, alors que la documentation permettant de les deviner est essentiellement thébaine ; il existe donc un « décalage » géographique et chronologique permanent entre l'événement en tant que tel et son insertion dans la documentation.

1. Quinze années de crise

Pour mieux cerner ces événements qui ponctuent la fin de la dynastie, il faut se poser la question suivante : pourquoi Ramsès III, deuxième pharaon de la XX^e dynastie, exclut-il de la litanie des statues royales, dans les reliefs de la fête de Min, figurés dans son temple funéraire à Médinet-Habou¹²³, celles d'Amenmesses, Siptah et Taousert, ne retenant que la succession suivante : Mérenptah, Séthi II et Sethnakht, son propre père ? Cette litanie de statues reflète l'ordre de succession considéré comme légitime. Pourquoi ce rejet d'Amenmesses, Siptah et Taousert ? Un rejet similaire s'était déjà produit avec les souverains amarniens, par lequel il s'agissait d'exclure les rois n'ayant pas respecté la Maât.

Il est difficile de répondre à cette question tant la documentation est indigente mais il faut écarter, me semble-t-il, l'idée que ces rois ne seraient pas ramessides. Le nombre d'enfants de Ramsès II fut tel – chacun d'eux accaparant des charges et fonctions importantes – qu'il est difficilement imaginable que le conflit qui se dessine ait opposé des Ramessides, détenteurs d'un pouvoir accumulé exorbitant, à des non-Ramessides forcément plus isolés et moins nombreux dans les plus hautes sphères du pouvoir. Le conflit semble s'être produit à l'intérieur de la famille royale, opposant des groupes de pouvoir distincts, gravitant autour des principaux membres de cette famille. L'historien doit donc reconstruire une généalogie s'il veut comprendre la nature du conflit. Il faut enfin garder à l'esprit que l'ordre de succession est déterminé par le dernier roi ayant régné, c'est-à-dire Mérenptah et non Ramsès. C'est l'appartenance à la lignée de Mérenptah qui légitime désormais l'accession au trône. En tenant compte de tous ces

éléments, il est possible, sinon de savoir exactement ce qui s'est produit, de mieux cerner les lignes de force de ce conflit et la raison pour laquelle certains de ces rois sont absents de la liste des statues royales dans les reliefs de la fête de Min à Médinet-Habou. Le cas de Taousert, tout en présentant des traits communs, devra néanmoins être traité à part tant la personnalité de la reine semble avoir été originale.

Le résultat du conflit qui opposa les différents acteurs de cette période est décrit par un texte du début de la XX^e dynastie, le P. Harris I, rédigé par Ramsès IV à la mort de son père Ramsès III. Il y est mentionné que¹²⁴

« le pays de Kémet (= l'Égypte) avait été abandonné en fuyant ; chacun suivait sa (propre) loi, car ils (= les gens) n'avaient plus de commandants, et de nombreuses années (ne cessaient de) faire place à d'autres. Cependant, le pays de Kémet était (aux mains de) princes et de chefs-de-cités – (chacun) (d'eux), grand ou petit, (ne cessait de) tuer son semblable, et un autre (de ses) parents, de lui succéder, pendant des années vides. Iarsou, un Khary, était leur prince, car il avait placé le pays entier sous son propre contrôle – quelqu'un s'était-il allié à quelqu'un d'autre que leurs biens étaient confisqués. Et les dieux (n')étaient pas autrement traités (que) les hommes, car on ne sacrifiait plus d'offrandes à l'intérieur des temples ».

Même si le caractère négatif des événements est amplifié pour magnifier l'œuvre de Sethnakht et de Ramsès III, il n'en reste pas moins que la violence prédomine, « chacun (ne cesse) de tuer son semblable », car le pays se trouve aux mains de potentats locaux. La mention des « années vides » a fait couler beaucoup d'encre¹²⁵. Mais le sens de l'expression est clair ; elle suit la description de l'anarchie et précède la désignation du principal responsable de cet état de désolation : Iarsou. Le non-respect des lois prédomine parce qu'il n'y a pas de rois – les années sont « vides » – ou plutôt parce que ceux qui règnent sont les « rois exclus » dont il a été question plus haut. Ils n'auraient pas dû monter sur le trône. Le dernier pharaon « reconnu » est le fils de Mérenptah, Séthy II-Mérenptah.

2. Le règne de Séthy II

De Séthy-Mérenptah prince héritier, nous connaissons, outre sa figuration sur les reliefs de Karnak où il est représenté aux côtés de son père lors de la campagne cananéenne, plusieurs monuments où il est désigné de la manière la plus traditionnelle. Ainsi, sur la statue de granit rose représentant Mérenptah frappant un ennemi, dont il a été question plus haut (cf. *supra*), sur le côté gauche du pilier dorsal, on peut voir une petite figuration du prince

héritier, coiffé de la tresse de l'enfance, dont il ne subsiste que le haut du torse. Au-dessus, une colonne de texte : « le prince, le supérieur du Double-Pays, fils véritable du roi, son aimé, Séthy-Mérenptah, justifié¹²⁶ ».

Sa titulature est également mentionnée, mais de manière développée, dans le Papyrus d'Orbiney, qui consigne l'un des grands « romans » de la littérature égyptienne, le « conte des Deux Frères » (cf. *infra*). Le prince y est désigné au recto comme « le flabellifère à la droite du roi, le prince, le scribe royal, le général en chef, le fils du roi, Séthy-Mérenptah », et, au verso, comme « le flabellifère à la droite du roi, le scribe royal, le général en chef, le fils du roi¹²⁷ ».

On possède également une petite statue, conservée au Musée du Caire, le représentant enfant, sous les traits d'Horus, portant un doigt à la bouche, la tresse de l'enfance retombant sur l'épaule. Sur le côté gauche du pilier dorsal, il est désigné comme : « le fils véritable du roi, son aimé, le fils aîné de son père, Séthy¹²⁸ ».

Au moment où il monte sur le trône, Séthy-Mérenptah, est un jeune homme (cf. *infra*) d'environ vingt-cinq ans, peut-être un peu plus.

a. Les premières années

Le début du texte d'un ostracon conservé à New York rapporte qu'à Deir al-Médîna, sur la rive gauche, en face de Karnak¹²⁹,

« [le ? mois...] de la saison *Péret* (saison des semailles), le 16^e jour. Visite du scribe Paser avec une bonne nouvelle : Ouserkhépérourê-Sétepenrê (= Séthy II) s'est montré en tant que souverain ! »

L'arrivée de la « bonne nouvelle » à Deir al-Médîna – Séthy II étant monté sur le trône de son père – se produisit donc au cours de la saison *Péret*¹³⁰. Par recoupement avec l'Ostracon CGC 25509, qui provient également de Deir al-Médîna et où il est également question de Séthy, il ne peut s'agir du 4^e mois, le texte mentionnant en effet une date correspondant à¹³¹ :

« l'an 1, 3^e mois de la saison *Péret*, le 23^e jour, venue de [...] ».

Le 23^e jour du 3^e mois de la saison *Péret*, Séthy était déjà roi. Par conséquent, la « bonne nouvelle » parvint à Thèbes avant cette date ; sachant que l'information ne pouvait arriver à Deir al-Médîna qu'une quinzaine de jours après le décès de Mérenptah à Pi-Ramsès. D'après ces deux documents, Séthy II monta sur le trône, au plus tard, au tout début du 3^e mois de la saison *Péret* et, au plus tôt, au début de cette même saison ou à l'extrême fin de la précédente¹³².

Cependant, un ostracon comptable consignait des livraisons de mèches de lampes à huile¹³³ note une série de dates intéressantes se rapportant à l'an 5 de Séthy II, qui permettent de préciser le moment de son accession au pouvoir. La première, au tout début du texte du recto, indique : « l'an 5, le 4^e mois de la saison *Akhet*, le 20^e jour¹³⁴ ». Les jours se suivent les uns les autres et passent au 1^{er} mois de la saison *Péret*. L'« an 5, 1^{er} mois de la saison *Péret*, le 12^e jour¹³⁵ », est clairement indiqué. Le changement d'année de règne ne se produisit donc pas entre le 4^e mois d'*Akhet* et le 1^{er} mois de *Péret*. L'Ostracon CGC 25543, document du même type que le précédent et se présentant de la même manière, donne l'« an 5, 1^{er} mois de la saison *Péret*, 21^e jour¹³⁶ », et, un peu plus loin, le « 1^{er} mois de la saison *Péret*, 28^e jour¹³⁷ ». Par conséquent, le changement d'année de règne ayant eu lieu après le 28^e jour du 1^{er} mois de la saison *Péret*, plus précisément, entre les 1^{er} et 2^e mois ou entre les 2^e et 3^e mois, Séthy II monta sur le trône entre l'extrême fin du 1^{er} mois de la saison *Péret* et le tout début du 3^e mois.

Sa titulature illustre bien le changement de monde :

Nom d'Horus : « Taureau puissant, le grand de puissance¹³⁸ » ou « Taureau puissant aimé de Rê¹³⁹ ».

Nom des deux maîtresses : « Celui au bras puissant, qui repousse les neuf arcs (= les contrées étrangères)¹⁴⁰. »

Nom d'Horus d'or : « Grand de terreur dans tous les pays étrangers¹⁴¹ » ou le « Grand de victoires dans tous les pays étrangers¹⁴² ».

Nom de roi de Haute et de Basse-Égypte : « Puissantes sont les manifestations de Rê, Celui que Rê a choisi (*Ouserkhépérourê-Sétepenrê*)¹⁴³. »

Nom de fils de Rê : « Celui du dieu Seth, Aimé de Ptah (*Séthy-Mérenptah*)¹⁴⁴. »

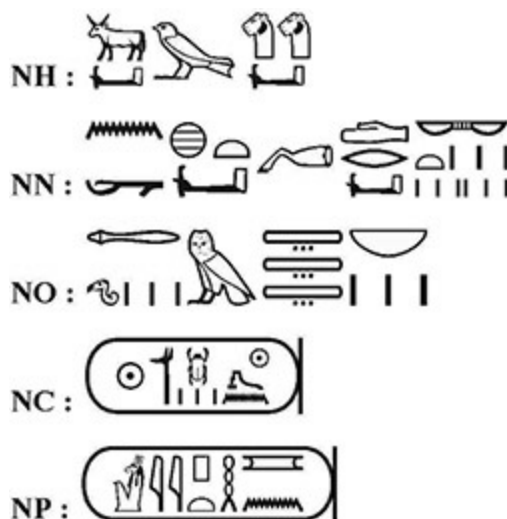


Fig. 7 : Titulature de Séthy II-Mérenptah (NH = nom d'Horus, NN = nom de *Nebty* ou nom des deux maîtresses, NO = nom d'Horus d'or, NC = nom de couronnement ou nom de roi de Haute et de Basse-Égypte, NP = nom personnel, nom de fils de Rê ou nom de naissance).

La documentation ne consigne pas de sixième nom – le nom de « souverain » (*ity*) – à son propos. Les noms des deux maîtresses et d'Horus d'or mettent en exergue avec force la protection de l'Égypte et la domination de Pharaon sur les peuples étrangers. On voit bien que les guerres de Mérenptah ont laissé une trace indélébile. Séthy II-Mérenptah promet de vaincre les ennemis en portant le chaos chez eux : il est « celui qui subjugué les contrées étrangères », le « grand de terreur dans tous les pays étrangers » ou le « grand de victoires dans tous les pays étrangers ».

*

Lorsque le processus de momification du corps de Mérenptah fut achevé, il est probable que Séthy se rendit à Thèbes pour enterrer son père, soit pendant la saison *Péret*, soit au tout début de la saison *Chémou*. Or, un ostracon dont le verso présente la titulature complète de Séthy rapporte qu'en¹⁴⁵

« l'An 1, le 2^e mois de la saison *Akhet* (saison de l'inondation), 10^e jour ; (ce fut le) jour de l'accostage de Pharaon, v.p.s., à la ville du sud où il passa 10 jours. Le 12^e jour il vint à l'ouest. Le 13^e jour [...] albâtre [...] or [...] ».

La date pose problème car d'où vient le roi ? Du nord, de Pi-Ramsès, ou du sud ? L'arrivée de Séthy II-Mérenptah à Thèbes, le 10^e jour du 2^e mois de la saison *Akhet*, c'est-à-dire, au minimum, 4 mois et demi après l'enterrement de son père, peut être interprétée de plusieurs manières : soit, après l'enterrement de son père, il quitta Thèbes, regagnant Pi-Ramsès pour revenir quelques mois plus tard, soit il demeura dans la région thébaine pendant cette période, dont la durée exacte – inférieure à un an – n'est pas connue¹⁴⁶, pour inspecter le sud du pays. Quoi qu'il en soit, c'est au cours de cette période qu'il donna l'ordre de réfection et de décoration de certains monuments de Nubie, comme l'attestent deux inscriptions respectivement datées de l'an 1 et de l'an 2, dans les temples d'Abou Simbel et d'Amada¹⁴⁷. Les travaux se poursuivirent dans la région, ainsi que le rapporte une stèle de Silsila, très détériorée, datée de l'an 2, 4^e mois de la saison *Péret*, le 1^{er} jour (?)¹⁴⁸.

Séthy II-Mérenptah est de retour à Thèbes en l'« an 1, le 2^e mois de la saison *Akhet* (saison de l'inondation), le 10^e jour ». Il passe « 10 jours » dans la « ville du sud », procédant à différents rites dans les temples et lançant son programme de construction. « Le 12^e jour il vint à l'ouest », dans la Vallée des Rois, pour choisir l'emplacement de sa tombe (KV 15) et en lancer la construction. Plusieurs documents attestent d'ailleurs du travail des ouvriers de Deir al-Médîna, un mois après, à l'emplacement retenu ; en particulier l'ostrakon annonçant l'avènement de Séthy dont il a été question plus haut¹⁴⁹ :

« Le 3^e mois de la saison *Akhet*, le 12^e jour : l'équipe travaille à l'emplacement (de la tombe) de Ouserkhépérourê-Sétepenrê, v.p.s. »

C'est probablement de cette époque que datent deux documents, un graffito¹⁵⁰ de la Vallée des Rois et un ostrakon provenant des fouilles de Théodore Davis dans le même lieu, en 1905¹⁵¹. Sur les deux est mentionné pour la première fois le nom d'un mystérieux personnage destiné à jouer un grand rôle : l'échanson Bay (cf. *infra*). Le graffito a été rédigé par Bay lui-même : « Fait par l'échanson royal Bay, fils de Ka [...]. » L'ostrakon, quant à lui, présente un texte curieux dont voici la teneur¹⁵² :

« Le scribe royal, l'échanson du roi Séthy-Mérenptah, Bay, dit à Amon-Rê, roi des dieux : “Viens à moi, Amon, puisses-tu (me) sauver. Je suis un mendiant¹⁵³ du pays du nord. Viens et laisse-moi voir Thèbes, la Belle, alors que je contemple ses femmes¹⁵⁴”. »

Il est évident que ce texte n'a pas été rédigé par Bay. La visite de l'échanson royal à Thèbes ne semble pas être passée inaperçue, donnant lieu à des moqueries – discrètes – de la part des habitants de Deir al-Médîna. La mission de Bay consistait probablement à inspecter les travaux dans la tombe royale.

Il est également possible que ce dernier ait profité de sa présence à Thèbes pour lancer, au nom de Séthy II, la construction de la belle chapelle reposoir constituée de « trois sanctuaires parallèles destinés à recevoir respectivement les barques sacrées d'Amon, de Mout et de Khonsou¹⁵⁵ », érigée devant le II^e pylône du grand temple d'Amon-Rê à Karnak – qui à cette époque marquait l'entrée du temple –, côté nord. Dans les nombreuses figurations décorant le bâtiment, Séthy est figuré officiant devant la triade thébaine. La décoration de la chapelle a été étudiée avec un soin tout particulier par K. L. Johnson et P. J. Brand¹⁵⁶. Ces auteurs ont mis en relief trois étapes dans la décoration : 1. lors de la construction, figuration du chancelier Bay, avec ses noms et titres, derrière le roi, sur les parois latérales des trois chapelles ; 2. adjonction d'une boucle de l'enfance au personnage de Bay et remplacement de ses noms et titres par ceux du prince héritier Séthy-Mérenptah (B) ; 3. effacement de ce dernier sur les parois latérales de la chapelle centrale. On verra plus loin comment expliquer les étapes 2 et 3 (cf. *infra*). Retenons simplement que, lors de la construction et de la décoration originelle du monument, Bay y occupait une place unique et qu'il disposait du pouvoir le lui permettant (étape 1).

*

Le début du règne paraît avoir été paisible¹⁵⁷ ; mais les apparences sont trompeuses car plusieurs faits laissent supposer que les relations entre les différentes branches de la famille ramesside étaient tendues. En effet, dans un ostracon de Deir al-Médîna, conservé au Musée du Caire, est mentionné le lancement des travaux de construction de la tombe de Taousert, la grande épouse royale, dans la Vallée des Rois (KV 14) – et non dans la Vallée des Reines –, à côté de celle de Séthy (KV 15), un peu plus à l'ouest¹⁵⁸ :

« An 2, 1^{er} mois de la saison *Péret*, 8^e jour ; jour de la venue du mandataire avec la lettre du vizir disant : commencer la tombe de la grande épouse royale Taousert. »

Le choix de cet emplacement est surprenant car la reine s'empare d'une prérogative royale. En outre, comme le note H. Altenmüller, « il est frappant

de constater que la tombe présente le plan à échelle réduite d'une tombe royale¹⁵⁹ ». Il est difficile d'expliquer la raison pour laquelle le roi accorda un tel privilège à la reine qui, on le sait, finira par assumer le pouvoir royal.

Mais qui est Taousert ? La documentation est muette à ce propos. L'archéologue britannique Théodore Davis retrouva dans la « tombe sans nom¹⁶⁰ » – également désignée *Gold Tomb* – de la Vallée des Rois (KV 56) un certain nombre d'objets au nom de la reine. Il décrivit la découverte de ce tombeau de la manière suivante :

« Aux environs du 3 janvier 1908, le cours naturel de notre travail nous poussa à explorer la petite vallée latérale qui mène au tombeau d'Amenhotep II. Nous avions déjà exploré le côté sud de la vallée et, commençant maintenant par l'extrémité occidentale, nous avons creusé le long du côté nord du monticule rocheux qui est déjà occupé par le tombeau bien connu de Ramsès VI (n° 9). À la profondeur de treize pieds au-dessous de la surface actuelle de déblais déposés par l'eau, nous avons trouvé l'ouverture d'un puits vertical¹⁶¹. »

Après avoir déblayé le puits, l'intérieur du tombeau apparut sous la forme d'une pièce unique, de forme irrégulière. Contre la paroi ouest, les fouilleurs découvrirent toute une série d'objets précieux qui avaient probablement été déposés là au moment de l'usurpation de la tombe de la reine par Sethnakht, certains étant inscrits aux noms de Séthy II : des ornements d'oreille avec pendeloque en or où l'on peut lire, plusieurs fois, « Ouserkhépérourê-Méryamon, Séthy-Mérenptah¹⁶² », et une bague en or où est inscrit à l'intérieur « Ouserkhépérourê-Méryamon » et à l'extérieur « Séthy-Mérenptah¹⁶³ ». Sur une couronne, faite « d'une bande d'or étroite sur laquelle sont fixées seize rosaces d'or », les noms du roi – « Séthy-Mérenptah » et « Ouserkhépérourê-Méryamon » – et de la reine – « Taousert » – ont été juxtaposés sur chacun des quatre pétales des seize rosaces¹⁶⁴. Juxtaposés également et avec un renseignement supplémentaire, sur un bracelet d'argent : « Ouserkhépérourê-Méryamon, Séthy-Mérenp(tah) (sic) » et « Grande épouse royale, (T)aousert (sic)¹⁶⁵ ». Sur un bracelet semblable au précédent, seul le nom de « Taousert » a été inscrit¹⁶⁶ ; ainsi que sur une bague simple¹⁶⁷ et une bague double¹⁶⁸, en or toutes les deux¹⁶⁹.

Il est difficile d'imaginer qu'une reine aussi puissante ne soit pas issue d'une lignée illustre. Elle n'était certes pas « fille royale » (*sat nésou*) mais on peut émettre l'hypothèse que cette « grande épouse royale » était petite-fille de Ramsès II, par sa mère ou son père.

À la fin de cette même année, à peu près au moment où Séthy accordait ce privilège à la reine, surgit un usurpateur, Amenmesses. Il est difficile de ne pas supposer un lien entre la montée en puissance de la reine – et donc de la lignée dont elle est issue – et cette usurpation. L'impression qui se dégage de l'examen de la documentation, aussi rudimentaire soit-elle, est que plusieurs clans issus de la même famille s'affrontent, Séthy n'étant plus que l'un des acteurs de cette guerre sans merci.

b. L'usurpation d'Amenmesses

1. Qui est Amenmesses ?

Le « règne » d'Amenmesses est l'un de ceux ayant posé le plus de problèmes aux historiens de l'Égypte ancienne¹⁷⁰. Qui est ce roi ? D'où vient-il ? Il est difficile d'admettre qu'Amenmesses ait été un « homme nouveau », le nombre de descendants de Ramsès II étant tel qu'il est peu probable que l'usurpateur ne soit pas lié de près ou de loin à la famille ramesside. On sait que sa mère est une certaine Takhat. Cinq documents mentionnent une reine de ce nom¹⁷¹ ; cinq documents pour combien de reines ? L'un d'eux, daté de l'an 53 de Ramsès II (Ostrakon Louvre 666), se rapporte à l'une de ses filles, un autre renvoie probablement à la mère de Ramsès IX, de la XX^e dynastie, un autre mentionne juste le nom de la reine. Les deux derniers sont les plus intéressants pour notre propos.

Le premier est une statue encore en place à Karnak¹⁷², datant d'Amenmesses mais usurpée par Séthy lors de sa victoire sur son adversaire, sur laquelle avait été originellement gravée la mention « fille de roi, mère de/du roi, Takhat » (*sat nésou, mout nésou Takhat*). Lorsque la statue fut usurpée, le mot « épouse » (*hémet*) remplaça le vocable « mère » (*mout*). La correction montre clairement que la première gravure datait du règne d'Amenmesses, Takhat étant effectivement à ce moment « mère de roi ». Cependant, au moment de la « correction », Takhat n'était plus « mère du roi » mais *restait* ou *devenait* « épouse de roi ». Pour certains, elle devint l'épouse de Séthy ; solution à écarter. En effet, après avoir vaincu son rival, Séthy n'avait aucun bénéfice à tirer d'un mariage avec Takhat. Il est également difficile d'admettre qu'elle ait été son épouse *avant* l'usurpation, Amenmesses étant trop vieux pour être le fils de Séthy. Takhat était donc *déjà* l'épouse d'un roi qui *ne peut être* Séthy II. Deux possibilités, par conséquent : Ramsès ou Mérenptah. Pour ce qui est de Ramsès, il ne faut pas

oublier qu'au moment où se produisent ces événements, la lignée principale, celle qui fonde toute légitimité, n'est plus celle de Ramsès mais celle issue de Mérenptah. Dans le premier cas – Takhat épouse de Ramsès –, Amenmesses n'aurait possédé aucune légitimité l'autorisant à écarter les autres princes issus de Ramsès, tout aussi légitimes que lui. Il semble donc que la deuxième possibilité, celle consistant à faire de Takhat une épouse de Mérenptah, est la plus probable. Elle expliquerait la légitimité dont semble disposer Amenmesses : demi-frère de Séthy, il serait, comme ce dernier, issu de Mérenptah.

En outre, dans le deuxième document, une statue conservée au Musée du Caire¹⁷³, Takhat est « fille royale et grande épouse royale qui s'unit à son Horus (= le roi)¹⁷⁴ ». Ce document se combine avec l'Ostrakon Louvre 666¹⁷⁵, daté de l'an 53 de Ramsès II, qui mentionne plusieurs filles de ce dernier, parmi lesquelles une « fille du roi, Takhat ». Cette statue de grès rouge¹⁷⁶, de 2,90 m de hauteur, dont on ne connaît pas la provenance, figure un roi porte-enseignes, vêtu d'un long pagne plissé à devant, coiffé d'une perruque ronde. Sur le côté gauche, la petite reine accompagnée de l'inscription dont il vient d'être question. Le monument, inscrit aux noms de Séthy II, a été usurpé. Certains auteurs l'attribuent à Amenmesses ; cependant, le visage arrondi, les joues pleines, ainsi que l'inscription accompagnant la reine, laissent penser qu'il s'agit de Mérenptah, avec l'une de ses épouses, qui serait donc « fille de roi (Ramsès II), grande épouse royale (de Mérenptah) qui s'unit à son Horus (Mérenptah), Takhat ». Lorsque Séthy II usurpa le monument, il n'eut pas besoin de modifier cette inscription – contrairement à celle de la statue de Karnak où il fallut modifier la mention « mère du roi » en « épouse de roi » – puisque Takhat restait, malgré les événements, « fille et épouse de roi ». Il est évident que, en raison de l'usurpation, le texte véhiculait dorénavant une certaine ambiguïté, le lecteur ayant tendance à rattacher l'inscription accompagnant la reine au roi figuré, ce qui était effectivement le cas avant l'usurpation de la statue par Séthy. Takhat n'était donc pas un personnage secondaire. Probablement fille de Ramsès II, grande épouse et demi-sœur de Mérenptah, elle était aussi mère d'Amenmesses.

Mérenptah ayant eu deux « grandes épouses royales », Isisnéfret et Takhat, l'usurpation se présente, par conséquent, comme un conflit opposant deux demi-frères. Amenmesses possédait donc une légitimité certaine. La réussite de l'opération pendant quelques années incite à penser qu'un certain

nombre de réseaux de pouvoir basculèrent dans son camp, du moins dans le sud du pays.

Quelques auteurs se sont demandé s'il n'y avait pas identité entre Amenmesses et Messouy¹⁷⁷, le vice-roi de Nubie qui combattit aux côtés de Mérenptah lors de la campagne de l'an 5. La différence de nom n'est pas un obstacle. On sait, par le Papyrus Salt 124, qu'Amenmesses fut également désigné par le diminutif Messy. Dans ce cas, Messouy pourrait n'être qu'une simple variante de Messy. Or, dans un graffito du temple d'Amada en Nubie¹⁷⁸, Messouy est désigné comme « fils du roi lui-même ». La mention « lui-même » ne peut renvoyer qu'au roi régnant lorsque Messouy était vice-roi de Nubie, à savoir Mérenptah. Messouy et Amenmesses serait donc issus du même père ; argument supplémentaire en faveur de leur identité.

Un autre élément a donné lieu à discussion. Sur la façade du temple d'Amada, flanquant la porte d'entrée, deux figurations de Messouy agenouillé, empoignant d'une main plusieurs insignes du pouvoir, l'autre étant relevée, se font face. L'examen des photographies donne l'impression qu'un *uræus* – le cobra dressé –, signe par excellence du pouvoir royal, a été ajouté – puis effacé – sur le front des deux représentations¹⁷⁹. D'après Fr. J. Yurco, qui examina les figurations sur place, il se pourrait que ces deux *uræi* soient simplement dus à l'altération du grès, très friable dans la région. Toutefois, en admettant l'identité Amenmesses-Messouy, il se pourrait aussi que ces altérations se soient produites sur la zone de grattage de ces *uræi* qu'il fallut effacer après la défaite d'Amenmesses-Messouy. Toute trace de l'usurpateur devant disparaître, le grattage et l'altération de la roche à cet endroit expliqueraient sa forme très particulière et le fait que celle-ci se trouve sur le front des deux figurations.

Même si aucun argument ne permet de *prouver* qu'Amenmesses est ou n'est pas Messouy, comment expliquer que le roi ait choisi pour vizir Khâemtéry¹⁸⁰, alors vice-roi de Nubie, et surtout que celui-ci ait accepté de se lancer dans l'aventure ? La grande politique de construction poursuivie par Ramsès II en Nubie avait multiplié le nombre d'Égyptiens présents dans cette région lointaine, favorisant ainsi l'éclosion de réseaux de pouvoir qui, en cas de faiblesse du pouvoir central, pouvaient se lancer dans une aventure comme celle d'Amenmesses. Les liens étroits qui semblent l'avoir lié à ces réseaux – et leurs chefs – ne peuvent s'expliquer que s'il y a identité entre Messouy et Amenmesses.

Enfin, dernière remarque, habituellement, les vice-rois ne sont pas des princes de sang. Messouy déroge à la règle. Or, en admettant qu'il y ait identité entre Messouy et Amenmesses, il est de ce point de vue étonnant que l'héritier du trône, Séthy-Mérenptah, soit mentionné au cours de la campagne en Canaan tandis que Messouy, l'est pour la campagne nubienne, comme si Mérenptah avait eu la volonté d'éloigner ce dernier. On devine, peut-être, une inimitié que les événements du début du règne de Séthy II semblent confirmer. P. J. Brand souligne à ce propos la volonté d'Amenmesses de proscrire la mémoire de Séthy lorsqu'il fit effacer le nom de ce dernier à Karnak¹⁸¹. Le même auteur souligne également un acharnement similaire vis-à-vis de Mérenptah¹⁸², son père.

Si l'on reconstruit l'histoire dans cette perspective, il faut admettre que Messouy-Amenmesses fut le pivot d'un réseau de pouvoir constitué de différents fonctionnaires et hommes de confiance l'ayant suivi en Nubie et sur lesquels il s'appuya lors de son usurpation. De retour à Pi-Ramsès dans le Delta, centre du pouvoir politique, il est probable que l'inimitié stimula Amenmesses dans son idée d'usurper le pouvoir. La décision définitivement arrêtée, il regagna la Nubie où commença son aventure.

2. L'ancrage thébain du pouvoir d'Amenmesses

La titulature d'Amenmesses est différente de celle de ses prédécesseurs :

Nom d'Horus : « Taureau puissant aimé de Maât qui affermit le Double-Pays¹⁸³. »

Nom des deux maîtresses : « Grande est la manifestation prodigieuse dans Karnak (*Ipetsout*)¹⁸⁴. »

Nom d'Horus d'or : « Le grand de puissance qui agrandit Thèbes pour celui qui l'a mis au monde¹⁸⁵. »

Nom de roi de Haute et de Basse-Égypte : « Celui qui demeure comme Rê, Celui qui a été choisi par Rê (*Menmirê-Sétepenrê*)¹⁸⁶ » ou « Celui qui demeure comme Rê, Celui qui a été choisi par Rê, Aimé d'Amon (*Menmirê-Sétepenrê-Méryamon*)¹⁸⁷ ».

Nom de fils de Rê : « Amenmesses, souverain de Thèbes (*Ouaset*) (*Imenmeses-Héqaouaset*)¹⁸⁸ » ou « Amenrêmesses, souverain de Thèbes (*Imenrêmeses-Héqaouaset*)¹⁸⁹. »

Amenmesses possède également un nom de « souverain » (*ity*) : « Celui dont les années sont puissantes et qui fait vivre le Double-Pays¹⁹⁰ ».

Thèbes – en tant que ville (*Ouaset*) ou en tant que temple (*Ipetsout*) – joue, à l'évidence, un grand rôle dans cette titulature¹⁹¹. Or, le royaume d'Amenmesses ne s'étendra pas au-delà de la Haute-Égypte. Son œuvre en Nubie et dans la région thébaine est d'ailleurs relativement importante tout en étant absente du reste de l'Égypte¹⁹². Cependant, Amenmesses ne pouvait savoir à l'avance qu'il ne dépasserait pas la Thébaïde. On peut donc se demander s'il ne s'agit pas là de ce que Jean-Claude Grenier nomme « pseudo-protocole de circonstance », c'est-à-dire d'une série de noms élaborés après coup, au moment où il devint évident que le roi ne parviendrait pas à atteindre le nord du pays¹⁹³.



Fig. 8 : Titulature d'Amenmesses (NH = nom d'Horus, NN = nom de *Nebty* ou nom des deux maîtresses, NO = nom d'Horus d'or, NC = nom de couronnement ou nom de roi de Haute et de Basse-Égypte, NP = nom personnel, nom de fils de Rê ou nom de naissance).

Curieusement, Amenmesses ne fit pas commencer son règne au moment de l'usurpation mais à la mort de Mérenptah, avec un décalage difficile à évaluer¹⁹⁴. Il fit ainsi ériger, à Bouhen en Nubie, une stèle datée fictivement de l'an 1¹⁹⁵, époque à laquelle Séthy était encore indiscutablement le seul monarque. Comment expliquer ce décalage ? D'une certaine manière, Amenmesses semble se considérer comme le successeur légitime de Mérenptah¹⁹⁶ mais, pour autant, il estime que son règne ne commence pas à la mort de ce roi mais peu après. On peut supposer, en tenant compte de ce qui a été dit précédemment, que son accession au trône se produisit – fictivement – à Thèbes, avec l'enterrement de Mérenptah – et non au lendemain de sa mort à Pi-Ramsès –, c'est-à-dire 3 mois après son décès ou un peu moins, soulignant ainsi l'ancrage thébain qu'il souhaitait mettre en exergue.

Dans le nord de l'Égypte, l'opposition du roi régnant et du reste de la famille ramesside fut suffisamment forte pour cantonner l'usurpateur dans le

sud du pays¹⁹⁷. S'il tenta de remonter vers Memphis, il buta probablement sur la puissante famille des prêtres d'Osiris dans la région d'Abydos (cf. *infra*). Cette famille « légitimiste » avait été l'un des principaux soutiens de Ramsès II puis de Mérenptah dans la région. Il semble évident qu'elle s'opposa à l'aventure d'Amenmesses. Il buta peut-être aussi sur la famille des grands prêtres d'Onouris à Thinis, de l'autre côté du Nil.

3. Amenmesses rive gauche

Amenmesses atteint la région thébaine en l'an 3 de son règne, peu de temps après son usurpation, comme en attestent plusieurs documents provenant de Deir al-Médîna, datés des années 3 et 4 de son règne¹⁹⁸. Cette même documentation est muette à propos de Séthy II.

Parvenu à Thèbes, Amenmesses s'employa à usurper les monuments de Séthy. Rive gauche, il commença, tout en arrêtant les travaux en cours dans la tombe de ce dernier dans la Vallée des Rois (KV 15), par effacer ses noms à l'entrée et dans la première partie du corridor du monument¹⁹⁹. Curieusement, il laissa le reste intact, à moins que les ouvriers de Deir al-Médîna n'aient interprété les ordres à leur manière, ne détruisant les noms que dans la partie la plus visible. Simultanément, il lança la construction de son propre tombeau (KV 10), non loin de ceux de Mérenptah (KV 8), de Ramsès II (KV 7) et des enfants de Ramsès II (KV 5) mais loin de celui de Séthy²⁰⁰.

Amenmesses laissa également son empreinte dans le temple funéraire de Séthy I^{er}, père de Ramsès II, à l'entrée du ouâdi menant à la Vallée des Rois. Deux petites stèles gravées dans la paroi presque au niveau du sol²⁰¹ flanquent la porte d'accès à la partie la plus sacrée de l'édifice, située sous le portique. Dans celle de gauche, le roi offre Maât à la triade thébaine, Amon-Rê, Mout et Khonsou. Dans celle de droite, il officie devant Amon-Rê, la reine Ahmès-Néfertari, Séthy I^{er} et Ramsès II. L'emplacement de ces deux stèles fut choisi avec soin. En s'approchant du portique et de la porte centrale, les prêtres ne pouvaient manquer de constater que les choix retenus par le roi étaient simples et cohérents puisqu'il y vénère les principales divinités thébaines, la première reine de la XVIII^e dynastie, très populaire rive gauche, et ses propres grand-père et arrière-grand-père, ce dernier étant justement le propriétaire du temple funéraire.

À quelques centaines de mètres plus au sud, Amenmesses laissa également sa trace dans le Ramesseum, temple funéraire de Ramsès II, mais de manière

moins marquée : restes d'une stèle qu'il usurpa, située aujourd'hui à 200 m derrière le temple²⁰², et un cartouche de Mérenptah également usurpé dans le temple²⁰³.

On ne sait si Amenmesses œuvra dans le temple funéraire de son père, Mérenptah, au sud de celui de Ramsès II, dont il ne subsiste plus grand-chose.

Toujours rive gauche, il fit graver ses cartouches à l'entrée du petit temple d'Amon à Médinet-Habou. On peut s'étonner de la volonté du roi de laisser son empreinte sur un monument de la XVIII^e dynastie mais ce lieu abritait la butte de Djémé d'où était censée sourdre la crue du Nil.

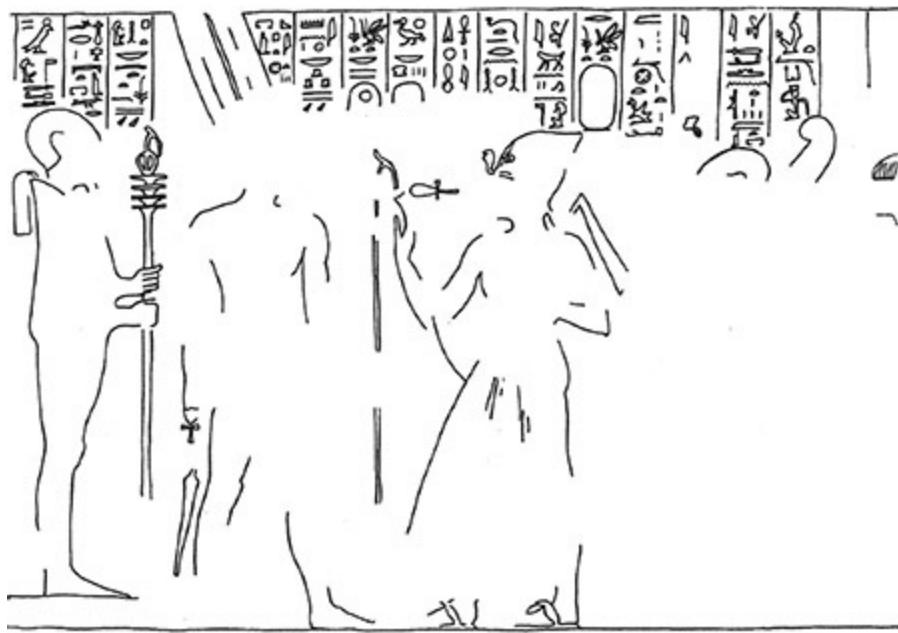


Fig. 9 : Relief d'Amenmesses dans une chapelle consacrée à Ptah (entre Deir al-Médîna et la Vallée des Reines) (d'après A. DODSON, « Amenmesse in Kent, Liverpool, and Thebes », *JEA* 81, 1995, p. 123, fig. 6).

Il laissa également plusieurs monuments dans les chapelles consacrées à Ptah, non loin du village des ouvriers, entre Deir al-Médîna et la Vallée des Reines²⁰⁴. L'une d'elles – la chapelle G – conserve, sur la paroi occidentale, un relief qui semble devoir être daté du tout début du règne effectif d'Amenmesses²⁰⁵. La scène se compose de deux groupes de « personnages » : à gauche, une litanie de six divinités orientées vers la droite et une vers la gauche ; à droite, orientés vers la gauche, le roi, le vizir et un chef d'équipe de Deir al-Médîna. Le premier dieu de la litanie est Amon-Rê, aisément reconnaissable. Au-dessus de lui, deux petites colonnes de texte : « Amon-

Rê, seigneur des trônes du Double-Pays, qui est à la tête de Karnak ». Derrière le dieu thébain, Ptah, dieu memphite et, dans le contexte qui nous occupe, patron des artisans, doté de ses attributs habituels et regardant vers la droite. Au-dessus, quatre petites colonnes de texte : « Ptah-Nebmaât, roi du Double-Pays, celui au beau visage, qui est sur le grand trône ». L'inscription a été complétée avec la mention de « Rê-Horakhty, dieu grand », qui n'a pas été figuré dans la litanie. Derrière Ptah, une divinité à tête de faucon surmontée de deux grandes plumes, avec le nom qui la désigne : « Horus, fils d'Isis ». Suit un dieu, dont la figuration est assez détériorée, mais aisément reconnaissable en raison de son attitude très particulière, la tête surmontée de deux plumes similaires à celles d'Amon, le bras droit tenant un flagellum relevé en arrière ; deux colonnes de texte mentionnent son nom : « Min-Kamoutef, dieu grand ». Vient ensuite une divinité féminine, la tête surmontée de deux cornes de bovidé enserrant un disque solaire, avec six colonnes de texte : « Isis la Vénérable, mère du dieu, maîtresse du ciel, souveraine de tous les dieux ». Lui est adossée et orientée en sens inverse, vers la gauche, c'est-à-dire vers le dieu se trouvant en dernière position – Osiris –, à nouveau Isis, coiffée, cette fois-ci d'une simple perruque. Deux colonnes de texte, orientées de la même manière, la présentent comme « Isis la Vénérable, mère du dieu, maîtresse du ciel, souveraine des dieux ». La déesse tend ses bras vers son époux, « Osisis qui préside à l'Occident, Ounennéfer, fils de Nout, souverain de l'Ennéade des dieux, roi des vivants » (huit colonnes). Derrière le dieu, une petite formule de protection : « La protection, la vie, la stabilité et le pouvoir se trouvent derrière lui (= Osiris), comme Rê. »

À l'opposé, sur la droite, la représentation est plus abîmée et difficile à lire. Le roi, coiffé d'un casque *khéprech*, vêtu d'un long pagne et chaussé de sandales, tenant un flagellum de sa main gauche et relevant l'autre vers les dieux, est difficile à identifier, l'inscription l'accompagnant, composée de quatre colonnes, étant lacunaire. Les deux cartouches verticaux contenant les noms royaux sont bien visibles mais ce n'est pas le cas de leur contenu. On distinguait, à l'époque où Bernard Bruyère travailla sur le site, un disque solaire dans la partie supérieure du premier, c'est-à-dire le nom de roi de Haute et de Basse-Égypte. Trois pharaons de la période qui nous occupe ont un nom de roi de Haute et de Basse-Égypte répondant à ce critère : Séthy II, Amenmesses et Siptah. Mais, pour K. A. Kitchen qui dans ses monumentales *Ramesside Inscriptions* classa ce document sous la rubrique Amenmesses et

A. Dodson, il ne fait pas de doute que ce roi est Amenmesses. On lirait donc au-dessus de celui-ci : « Le roi de Haute et de Basse-Égypte, seigneur du Double-Pays, [Menmi]rê[-Sétepenrê], le fils de Rê, seigneur des couronnes, [Amenmesses-Héqaouaset], doué de vie comme Rê, éternellement et pour toujours. » La lecture de Kitchen et de Dodson est confirmée par l'inscription suivante, qui se rapporte à un personnage dont il ne subsiste quasiment rien si ce n'est la partie supérieure de la tête rasée et de l'éventail qu'il porte. Au-dessus, quatre colonnes de texte : « Par l'intime du dieu, le roi de Haute et de Basse-Égypte, [... ...], le maire de la ville et vizir A[...] possesseur de vénération ». Du nom du vizir, il ne subsiste plus que le initial ; il ne peut donc s'agir que du vizir Amenmes, le seul de la période dont le nom commençait par l'évocation du nom d'Amon. Or, celui-ci n'est attesté que sous le règne d'Amenmesses. Enfin, fermant le cortège, un personnage dont on ne voit plus que le haut de la perruque, accompagné de plusieurs colonnes de texte dont les deux premières sont encore lisibles. L'inscription complète la précédente : « (...) et par le chef d'équipe dans la Place de Vérité (Deir al-Médîna), responsable des travaux [...] ». Ce chef d'équipe est soit Néferhotep, soit Hay. Nous possédons pour tous ces personnages quelques documents qui vont nous permettre de les faire revivre dans le paragraphe suivant.

L'œuvre d'Amenmesses rive gauche est donc d'une grande cohérence. Il y vénéra ses grand-père et arrière-grand-père, Ramsès II et Séthi I^{er}, sans oublier d'apposer son nom là où jaillissait la crue, source de tous les bienfaits. Il ne négligea pas non plus la communauté des hommes travaillant à la réalisation des tombes royales.

4. Toujours rive gauche : les nuisances de Paneb

Restons rive gauche. Un document extraordinaire, le Papyrus Salt 124, dont il sera à nouveau question plus loin²⁰⁶, consigne une série de plaintes formulées par un certain Amennakht à propos de Paneb, chef d'équipe à Deir al-Médîna. Ce dernier sévit en ce lieu de la fin du règne de Ramsès II jusqu'à, probablement, celui de Siptah. Après l'an 2 de ce dernier, la documentation ne cite plus son nom²⁰⁷. Paneb, le malfaiteur incarné, voleur, violeur, menteur, irrespectueux de la hiérarchie et des pratiques religieuses, parjure et peut-être même assassin, semble avoir disposé d'un certain pouvoir ; suffisant du moins pour sévir impunément pendant de nombreuses années. Un passage concerne Amenmesses²⁰⁸ :

« Rapport concernant le fait qu'il (= Paneb) a couru derrière (= qu'il a menacé) le chef d'équipe Néferhotep, mon (= Amennakht) frère, alors que c'est lui qui l'avait élevé ; et qu'il (= Néferhotep) a fermé ses portes au-devant de lui, et qu'il (= Paneb) a pris une pierre, et qu'il a brisé ses portes ; et qu'on a mis des gens à veiller sur Néferhotep, après qu'il eut dit : “Je le tuerai pendant la nuit”, et qu'il a battu neuf hommes pendant cette nuit.

Le chef d'équipe Néferhotep l'a alors dénoncé au vizir Amenmes (à ne pas confondre avec le roi), et celui-ci lui a appliqué un châtiment ; lui (= Paneb) a dénoncé (alors) le Vizir à Méty, et il a fait qu'il fût destitué du vizirat, en affirmant : “il m'a battu”. »

Avant d'analyser ce passage, il nous faut décrire rapidement le fonctionnement administratif de Deir al-Médîna. Laissons à ce propos la parole à Pascal Vernus :

« Pour aménager sa tombe dans la Vallée des Rois, et aussi celles des membres de sa famille dans la Vallée des Reines, le pharaon disposait d'un service spécialisé, l'institution de la Tombe, le terme générique “Tombe” s'actualisant tour à tour dans celle de chaque souverain régnant. Cette institution regroupait une équipe d'ouvriers spécialisés dans trois domaines essentiels, les “carriers”, les sculpteurs, les peintres/dessinateurs. Leur nombre variait ; ils étaient en moyenne quarante à soixante, répartis en deux moitiés, le “côté droit” et le “côté gauche”, chacun commandé par un chef d'équipe, assisté d'un substitut. Ces deux chefs d'équipe constituaient avec le scribe affecté à l'ensemble les “trois dirigeants”. Un personnel subalterne composé de portiers, médecins, pêcheurs, jardiniers, coupeurs de bois, porteurs d'eau, blanchisseurs, charpentiers, etc. était attaché à l'institution de la Tombe et veillait à l'approvisionnement et à la satisfaction des besoins élémentaires des ouvriers. Quant à la sécurité, elle était assurée par l'affectation à cette institution d'une escouade de policiers appelés en égyptien “madjoy”, d'après le nom d'une peuplade nubienne parmi laquelle ils étaient recrutés à l'origine. La surveillance de la Tombe entraînait aussi dans la compétence de deux curateurs de l'occident de Thèbes. Les ouvriers de la Tombe habitaient un village dont les arasements sont encore bien visibles dans la vallée appelée Deir el-Médîna²⁰⁹. »

Néferhotep est donc l'un des deux chefs d'équipe du village. Paneb, qui avait été élevé par ce dernier, le poursuit et le menace de mort pour des raisons obscures. On sait, toujours par le Papyrus Salt, que Néferhotep fut assassiné par un/l'« ennemi » (*kherouy*), sans que l'on puisse identifier ce dernier avec certitude. Certains y voient Amenmesses lui-même ; on y reviendra plus loin. On sait également qu'après la mort de Néferhotep, c'est Paneb qui lui succéda et non Amennakht, le frère de Néferhotep. Quoi qu'il en soit, ayant menacé de mort son supérieur direct et plusieurs ouvriers ayant été violentés par Paneb, Néferhotep se plaint de celui-ci au vizir Amenmes, qui le punit. On sait peu de chose au sujet de ce vizir²¹⁰ si ce n'est qu'il était « flabellifère à la droite du roi, maire de la ville (de Thèbes) et vizir » sous le

règne d'Amenmesses²¹¹. Il n'est pas attesté au début du règne de Séthy II mais la suite des événements tend à prouver qu'il avait été nommé par ce dernier. Paneb se plaint à Mésy d'avoir été battu – la bastonnade étant un châtiment courant en Égypte –, avec comme conséquence la destitution du vizir. Seul Pharaon peut destituer un vizir, Mésy ne peut donc être qu'Amenmesses, l'usurpateur. Le papyrus, rédigé après la mort de Séthy, présente d'ailleurs Mésy-Amenmesses comme un ennemi, le nom ayant été complété par le signe qui renvoie à l'idée d'« ennemi », de « mort ». Il est possible également que le diminutif ait été employé pour qu'il n'y ait pas de confusion entre le nom du roi (Amenmesses) et celui du vizir (Amenmes). Enfin, le nom Mésy est dépourvu de toutes les marques protocolaires – la titulature – puisqu'à l'époque où fut rédigé le papyrus, il ne restait plus de lui qu'un souvenir négatif, exprimé simplement par le signe complétant sa désignation dépréciative.

Mésy-Amenmesses destitue donc le vizir sur une simple accusation de Paneb qui n'est pas encore chef d'équipe. La plainte de Néferhotep n'a donc pas abouti et le vizir doit quitter ses fonctions. On a du mal à comprendre et à admettre que l'intervention d'un simple artisan de Deir al-Médîna ait eu de telles répercussions. Comment a-t-il pu parvenir jusqu'au roi ? Le reste du papyrus montre, on le verra, que Paneb n'était pas seul. Il semble être devenu, peu à peu, le chef d'un groupe de malfaiteurs disposant d'un réel pouvoir dans la région de Deir al-Médîna et, très certainement, d'appuis dans l'administration. Il est évident qu'en temps « normal », avec un pouvoir royal bien établi et des institutions solides et stables, Paneb aurait été sans nul doute puni. Mais il faut admettre qu'en période de crise politique, ce ne pouvait être le cas. Peu de temps après son arrivée dans la région thébaine, Amenmesses ne pouvait s'aliéner tout ce qui représentait un pouvoir réel sur lequel s'appuyer, quelle qu'en soit la nature. En outre, en déjugeant le vizir, cela lui permettait de démettre de ses fonctions un fonctionnaire probablement nommé par Séthy et de le remplacer par un homme de confiance, le vice-roi de Nubie, Khâemtéry, qui, comme le montre un relief provenant peut-être de sa tombe à Thèbes, devint à son tour « flabellifère à la droite du roi, maire de la ville et vizir²¹² ». Paneb n'a donc pas trompé Amenmesses car la décision de ce dernier n'était pas une décision de justice mais une décision politique.

Il est difficile d'imaginer qu'une crapule telle que Paneb ait eu autre chose que des intérêts malsains. Toutefois, il ne faut pas oublier que, dans le procès

imaginaire qui lui est instruit, le Papyrus Salt 124 reste une pièce à charge. Nous ne possédons malheureusement pas de pièces à décharge. Or, ce même manuscrit rapporte, on le verra, que Paneb s'acharna sur la tombe de Séthy II après son décès. Peut-on supposer que, dans le conflit opposant les deux rois, Paneb fît le choix objectif de soutenir l'usurpateur ?

5. Amenmesses rive droite

Rive droite, les choix d'Amenmesses semblent être de même nature, le roi s'appuyant – pour autant que la documentation le laisse percevoir – sur les réseaux de pouvoir en place. Un personnage d'une grande importance occupe la fonction de premier prophète d'Amon : Româ-Roÿ, qui traversa plusieurs règnes. Ainsi qu'il le rapporte lui-même dans l'inscription d'une statue conservée au Musée du Caire, il gravit tous les échelons de la prêtrise²¹³ :

« Je suis parvenu à l'adolescence dans la maison d'Amon ; j'étais (alors) un prêtre *ouâb* parfait, mon esprit était avisé, mon mérite excellent, mes démarches (allaient) à leur but. Ayant été choisi à cause de mes bonnes actions dans son temple et ayant été promu père divin, pour répondre à l'appel de son *ka* auguste et satisfaire ses désirs, il (= Amon) découvrit mes qualités et me récompensa à cause de mon mérite. Il me fit connaître du roi (= Ramsès II) : mon nom était prononcé devant les courtisans (...). Il me récompensa à nouveau à cause de [mon] excellence [et me fit (?)] deuxième prophète. (Comme) son trésor et son grenier étaient d'un revenu profitable pour la prospérité de son temple, il ajouta encore [aux] bienfaits dont il m'avait comblé, et il me plaça comme chef dans son temple en qualité de premier prophète [d'Amon]. »

L'essentiel de la carrière du grand-prêtre se déroula sous le règne de Ramsès mais il n'atteint le pontificat suprême qu'à la veille du décès de ce dernier. Il poursuivit sa carrière sous le règne de Mérenptah. En vieillissant, Româ-Roÿ s'entoura des membres de sa famille, créant ainsi un réseau de pouvoir qu'il était difficile sinon impossible de contourner. Sur une statue, également conservée au Musée du Caire, qui date probablement du règne de Mérenptah, il décrit le résultat avec une satisfaction évidente²¹⁴ :

« (...) voici que j'arrive à la vieillesse, étant à son service et comblé de ses faveurs (...), tandis que les faveurs du roi m'échoient par la grâce d'Amon. Il (= Amon) a permis que mes enfants, par générations, fussent rassemblés devant moi, remplissant les fonctions de prophètes (chargés) de porter sa statue. Et alors que moi je suis Premier prophète par la grâce d'Amon, mon fils (aîné) demeure à mon côté en qualité de Deuxième prophète ; mon second fils est prêtre-*sem* au temple royal qui est à l'ouest de Thèbes (= probablement le temple funéraire de Ramsès II) ; le fils de mon fils (aîné ?) est Quatrième prophète, portant

Amon, maître des dieux ; le fils de mon (autre) fils est père divin et prêtre-lecteur aux mains pures de Celui-dont-le-nom-est-caché (= Amon) ».

Sous le règne de Mérenptah, Româ-Roÿ se rendit dans les carrières de Silsila. Il y laissa une stèle d'offrande dans laquelle il se fit représenter aux côtés du roi en tant que « responsable des prêtres de tous les dieux²¹⁵ » ; fonction aux contours vagues mais qui le plaçait, ne serait-ce que de manière honorifique, au-dessus de tous les clergés d'Égypte.

Le pouvoir de Româ-Roÿ sur le temple de Karnak était donc exorbitant et, pourrait-on dire, absolu. Les membres de sa famille détenaient les postes clés de la hiérarchie du grand temple d'Amon-Rê, l'un de ses fils officiant même rive gauche dans le temple funéraire de Ramsès. Ce pouvoir, il ne faut pas l'oublier, était également d'ordre économique, les temples assumant un rôle d'unités de production. Karnak était, de ce point de vue – et sans aucune comparaison possible –, la principale de ces unités. Enfin, il s'agit d'un pouvoir fortement ancré régionalement, faisant de Româ-Roÿ, à Thèbes, un personnage incontournable, loin, très loin du centre du pouvoir royal dans le Delta.

Il poursuit ensuite sa carrière sous le règne de Séthy II. Il se fait ainsi représenter – privilège habituellement réservé aux rois –, accompagné de son fils Bakenkhonsou, dans l'épaisseur du VIII^e pylône de Karnak. L'inscription, accompagnant le tableau, est extrêmement difficile à interpréter d'un point de vue chronologique. Elle se présente de la manière suivante : à droite de la petite porte donnant accès à l'intérieur du pylône se trouve la grande inscription qui commémore la restauration de l'atelier des offrandes divines par le premier prophète²¹⁶. La troisième colonne du texte montre un cartouche qui a été effacé à dessein mais dans lequel on devine encore le nom de couronnement de Séthy : Ouserkhépérourê-Sétepenrê. Le léger martelage ne peut avoir été ordonné que par Amenmesses²¹⁷. Sur le linteau de la porte, se faisant face de part et d'autre de deux cartouches royaux, Româ-Roÿ est accroupi en position de prière, vénérant des noms royaux effacés. On peut simplement lire en face du personnage de gauche : « Roi de Haute et de Basse-Égypte, seigneur du Double-Pays [...] » ; et en face de celui de droite : « fils de Rê, seigneur des couronnes [...] »²¹⁸. Il en va de même pour le texte inscrit sur le montant de gauche où un cartouche fut également effacé. Enfin, dans la scène située au-dessus de celle du linteau, on peut voir Séthy II officiant devant Amon-Rê ; les cartouches sont nettement visibles et n'ont pas été altérés. Manifestement, ces tableaux constituent un ensemble réalisé avant

l'usurpation d'Amenmesses. Après l'usurpation, le nom de Séthy fut martelé dans l'inscription commémorative, sur le montant gauche et sur le linteau. La scène située au-dessus, trop élevée, ne fut pas modifiée. Dans la mesure où cet endroit du temple ne constitue pas un lieu de circulation important, les cartouches de Séthy hors d'atteinte furent négligés. Cependant, les noms royaux situés sur le linteau, contrairement à ceux du montant et de l'inscription commémorative, ont été nettement retravaillés et lissés afin de rendre la surface disponible pour une couche de plâtre permettant de restaurer le nom originel de Séthy après la défaite d'Amenmesses.

*

Sous le pontificat de Româ-Roÿ, l'usurpateur fit également dresser quatre statues le figurant debout dans la grande salle hypostyle du temple d'Amon-Rê à Karnak, œuvre gigantesque de Séthy I^{er} et de son fils, Ramsès II, mesurant 103 m sur 52 et dotée de 134 colonnes. Ces quatre statues furent placées non loin du lieu où l'allée centrale – la principale –, orientée est-ouest, croise l'allée nord-sud, là où Ramsès avait déjà placé des statues à son effigie²¹⁹. La célèbre tête d'Amenmesses, conservée au Metropolitan Museum of Art, provient de l'une d'elles. Il s'agit d'une statue porte-enseignes, d'un peu moins de 2 m de hauteur (sans la tête), encore en place près de la colonne 71 de la salle hypostyle, assez détériorée, le bras droit manquant et le long pagne à devantail détruit²²⁰. On remarquera la ressemblance de ce portrait – notamment son profil – avec d'autres figurations de Ramsès, son grand-père²²¹. Une autre de ces statues, également acéphale, d'approximativement 2,7 m sans la tête, très semblable à la précédente, se trouve près de la colonne 70. C'est cette statue qui mentionnait Takhat, « mère de roi », qui, en raison de l'usurpation du monument par Séthy II, devint « épouse de roi » (cf. *supra*)²²². Une troisième²²³, également debout, très détériorée (ce qu'il en reste mesure 1,40 m de hauteur), dont il ne subsiste plus que la partie inférieure, actuellement située sur le côté droit du colosse nord de Ramsès II, devant le II^e pylône, devait se trouver à l'origine, non loin d'une quatrième statue²²⁴ – aujourd'hui située en face de la précédente –, à proximité des colonnes 3 ou 4 de la salle hypostyle. De cette dernière statue, il ne subsiste quasiment rien (hauteur 1,31 m).

Deux autres statues, toujours à l'effigie d'Amenmesses mais agenouillées cette fois-ci, furent placées à l'entrée des chapelles situées au nord de la

« Salle des fêtes » de l'Akhménou²²⁵ ; le roi ayant contribué à l'élargissement de certains passages du lieu²²⁶. Les deux monuments sont semblables : le roi, vêtu d'un pagne et coiffé du *némès*, est figuré tenant une table d'offrandes. L'une des deux²²⁷ – la moins abîmée –, aujourd'hui acéphale, se trouve actuellement dans la salle hypostyle, non loin de la colonne 4. L'autre²²⁸, également acéphale mais ayant également perdu les bras et la table d'offrandes, est conservée dans la « Salle des fêtes ».

Dans l'embrasure de la porte sud-est du IV^e pylône, Amenhotep III, pharaon de la XVIII^e dynastie, avait fait représenter, de part et d'autre du passage, une figuration de statue à son effigie, tournée vers la Ouadjyt. Amenmesses fit graver devant chacune d'elles une inscription dont le début manque et dont les cartouches furent usurpés par Séthy II après sa victoire²²⁹.

Un peu plus loin, la partie sud de la cour de Thoutmosis I^{er} joue un rôle important dans l'intervention architecturale d'Amenmesses à Karnak. On remarquera que cette cour ouvre, dans sa partie sud, sur un naos vers lequel se dirigeait « le roi dans sa “montée royale”²³⁰ ». Or, sur l'embrasure nord de la porte permettant de franchir le pylône, avait été figuré Thoutmosis III, coiffé de la double couronne, et conduit vers l'est par une divinité. Sous cette grande scène, Séthy II fait offrande de Maât (?) à la triade thébaine. Cependant, si, aujourd'hui, la scène est toujours mentionnée avec le nom de Séthy II, il faut remarquer que celui-ci recouvre un nom plus ancien, probablement celui d'Amenmesses²³¹.

En outre, la partie centrale de la cour péristyle – qui ouvre sur le sanctuaire de la barque – avait été séparée de la partie sud par un mur construit par Thoutmosis III. Ce mur fut remplacé par une porte monumentale aux noms de Séthy II mais qui semblent avoir remplacé ceux d'Amenmesses²³².

Le fait que ce dernier ait choisi cet endroit du temple pour ses principales interventions n'est pas anodin : il intervient architecturalement et inscrit son nom là où des souverains purement thébains – Thoutmosis I^{er}, Thoutmosis III – laissèrent leur empreinte mais, également, à proximité du lieu où étaient imposées les couronnes royales avant la construction de l'Akhménou. Ces traces de l'œuvre d'Amenmesses laissent deviner un discours de légitimation du pouvoir royal qui se fonde essentiellement sur son ancrage thébain.

Amenmesses réinvestit symboliquement – par ses statues – mais aussi concrètement – par sa présence bien réelle à Thèbes – le principal lieu de culte égyptien. Il n'est donc pas un roi « lointain », à l'instar de ceux qui, depuis la fin de la XVIII^e dynastie, sont partis vers le nord, abandonnant leur

capitale. D'une certaine manière, Amenmesses acquiert, par sa présence à Thèbes, une légitimité que Séthy II ne possède plus dans cette région en raison de son éloignement et de la présence d'un nouveau roi. Et, en tant que fils de Mérenptah et petit-fils de Ramsès, par ses père et mère, cette légitimité n'est pas usurpée. Elle est même bien réelle, c'est du moins ainsi que le ressentirent quelques habitants de la région. En effet, certains documents de Deir al-Médîna, plus précisément des ostraca consignant des absences de travailleurs, montrent que les noms mentionnés diffèrent notablement selon que le document se rapporte au règne d'Amenmesses ou à la fin de celui de Séthy, comme si une purge s'était produite après la chute d'Amenmesses²³³ ; preuve que l'usurpateur avait fini par devenir, dans la région thébaine, un monarque disposant d'une réelle légitimité.

N'ayant pu s'emparer de l'Égypte entière, Amenmesses fut obligé d'élaborer une réflexion politique, fondée sur la division nord-sud de l'Égypte, permettant de démontrer que sa légitimité était supérieure à celle de Séthy II : si la mort et la momification de Mérenptah, ainsi que l'avènement d'un nouveau roi – Séthy II – se produisirent dans le nord du pays, bien plus importantes furent, pour la désignation du roi véritable, les funérailles et la mise au tombeau de Mérenptah, ainsi que l'intronisation de son successeur au cœur du grand sanctuaire d'Amon-Rê. On comprend, dès lors, pourquoi Amenmesses fit commencer le décompte de ses années de règne à partir des funérailles thébaines de Mérenptah et non de sa mort qui se produisit dans le nord du pays.

*

Un peu plus loin, à une vingtaine de kilomètres au sud de Thèbes, rive droite, à Tôd, et rive gauche, à Ermant, dans deux temples vénérant le dieu guerrier Montou, Amenmesses grava également son nom.

En Nubie, il ne lança pas de grands chantiers mais si l'on admet l'identité Amenmesses-Messouy, il œuvra, alors qu'il n'était que vice-roi, à Assouan, Amada, Aniba et Akcha.

6. La fin de l'usurpation d'Amenmesses

De la fin du règne d'Amenmesses nous ne savons presque rien. Il ne put manifestement se déplacer au-delà de la Thébaïde ; la situation ne lui étant guère favorable vers le nord. Cela ne signifie pas pour autant que Séthy II s'y

trouvait en situation de force. Quelques indices, on le verra, permettent de montrer qu'il fut obligé de composer avec des factions rivales, mais unies dans leur hostilité à Amenmesses, probablement issues des autres descendants de Ramsès.

Quoi qu'il en soit, plusieurs ostraca de Deir al-Médîna, écrits après la défaite d'Amenmesses, mentionnent, pour la fin de son règne ou pour le retour de Séthy II sur la scène thébaine, un « ennemi » (*kherouy*) ou des « hostilités » (*kherou*)²³⁴. Pour J. J. Janssen, « tous ces textes suggèrent une période de violence pendant le règne d'Amenmesses ou juste après²³⁵ ». L'« ennemi », on le sait, ne peut être qu'Amenmesses. Quant aux « hostilités », il faut, me semble-t-il, essayer de les analyser à deux échelles : d'une part, celle de l'Égypte qui voit l'affrontement de deux rois concurrents et des réseaux de pouvoir gravitant autour ; d'autre part, celle de la Thébaidé où des groupes rivaux semblent également s'être affrontés. S'il est aisé de comprendre qu'à l'échelle du pays, les troupes de Séthy se dirigèrent vers le sud pour combattre et vaincre leur adversaire, les événements thébains sont plus difficiles à saisir. On a vu plus haut qu'après la victoire de Séthy, une « purge » s'était produite parmi les ouvriers de Deir al-Médîna. De même, lorsqu'il a été question de la plainte de Néferhotep à l'encontre de son fils adoptif Paneb, le texte rapportait que le premier avait été assassiné par l'« ennemi », probablement au moment de son entrée dans Thèbes, au début de l'usurpation. Il semble donc qu'Amenmesses, malgré le soutien de certains, n'ait pas fait l'unanimité ou, peut-être, que le retour annoncé de Séthy les ait incité à prendre leurs distances. Nous savons seulement que Séthy II parvint à éliminer son rival dont le règne s'acheva au cours de sa cinquième année. L'utilisation du signe pour écrire le nom Mesy – diminutif d'Amenmesses – dans le Papyrus Salt 124 laisse entendre que sa mort fut brutale.

L'une des premières décisions prises par Séthy fut d'arrêter les travaux dans la tombe de son ennemi (KV 10) et de relancer ceux dans la sienne (KV 15). Amenmesses ne fut probablement jamais enterré dans son tombeau inachevé, qu'il avait voulu à l'image de celui de son père, Mérenptah²³⁶. Aucune trace archéologique ni même épigraphique de culte funéraire à son endroit, ses vainqueurs l'ayant condamné à l'oubli²³⁷. Mais les conséquences d'une décision politique échappent souvent à ses instigateurs. Les événements des dernières années de la dynastie montrent qu'il ne fut pas oublié ; et c'est sur la légitimité qu'il avait fini par acquérir que naîtra la possibilité même du règne de Ramsès-Siptah – probablement son fils – dont il sera question plus loin.

c. La fin du règne de Séthy II

1. Séthy II à Karnak

En dépit de la défaite d'Amenmesses, l'usurpation et la construction de la tombe de Taousert dans la Vallée des Rois soulignent l'affaiblissement du pouvoir royal. La victoire de Séthy est aussi celle de Taousert et du clan qu'elle représente. Les événements le montreront. Cet affaiblissement du pouvoir de Séthy transparaît également dans la montée en puissance d'un troisième personnage que nous avons déjà rencontré : l'échanson Bay. Les titres qu'il porte et le fait que, pendant une brève période, après la mort de Séthy, il put écarter la reine Taousert montrent que sa carrière progressa notablement.

C'est probablement en raison de sa victoire sur Amenmesses que Pharaon employa de manière systématique, à partir de l'an 5²³⁸, ce qui jusqu'alors n'était qu'une variante secondaire de sa titulature. Cette dernière, on l'a vu, mettait en relief les qualités guerrières du roi. Dorénavant, en remplaçant, dans le nom de *Nebty*, l'épithète « Celui au bras puissant » par « Protecteur de l'Égypte²³⁹ » et, dans son nom de couronnement, « Celui que Rê a choisi » par « Aimé d'Amon²⁴⁰ », Séthy insiste avec force sur l'Égypte qu'il sut protéger en écartant Amenmesses, sur Thèbes, siège du pouvoir de ce dernier, et sur Amon, le dieu qui y est vénéré.

À la mort d'Amenmesses, Séthy, revenu en vainqueur dans la région de Thèbes, y imprima sa marque avec vigueur pour effacer le souvenir de son ennemi. Dans le temple de Karnak, il ne laissa pas d'œuvre monumentale importante en dehors de deux obélisques situés au niveau du quai, devant le temple²⁴¹, et de la belle chapelle reposoir dont il a été question plus haut (cf. *supra*). Il ajouta, probablement, devant les portes des chapelles de Khonsou et de Mout, deux statues porte-enseignes en quartzite, identiques ; une est conservée au Louvre²⁴², l'autre au Musée de Turin²⁴³. Ces statues sont semblables à celles qu'Amenmesses avait placées dans la salle hypostyle. Si celle du Louvre est abîmée, l'exemplaire de Turin est quasiment intact. La tête du roi est coiffée d'une perruque ronde bouclée, dotée d'une couronne rouge, au-dessus de laquelle se trouvent deux cornes torsadées et horizontales de bélier, surmontées d'une couronne *atef* et d'un disque solaire (cf. *infra*).

Il y usurpa également un grand nombre de cartouches de son prédécesseur. Sur l'axe principal du temple, qui équivaut, pour partie à la voie processionnelle, fut retrouvée sur l'allée des sphinx – le dromos du temple –,

côté nord, une stèle le représentant faisant offrande à Amon²⁴⁴. Le roi usurpa également les statues érigées par Amenmesses dont il a été question plus haut (cf. *supra*).

On a vu que le programme architectural d'Amenmesses avait pour but de souligner l'ancrage thébain de son pouvoir et de mettre en relief la prééminence des rites thébains d'intronisation sur ceux liés à l'avènement royal dans le nord du pays. Séthy II usurpa logiquement les cartouches d'Amenmesses à cet endroit du temple non pour nier le discours politique de ce dernier mais pour se l'approprier ainsi que le montre une inscription supplémentaire qu'il fit graver à cette époque, dotée des épithètes d'« Aimé d'Amon » (Méryamon) et de « roi victorieux », au sud du VI^e pylône, à proximité de la porte ouvrant dans la partie sud de la cour péristyle²⁴⁵ :

« (Vive le dieu) parfait, grand de monuments dans le domaine de son père Amon, qui a confectionné ses images divines, qui a agrandi son domaine, qui a orné son temple de monuments excellents d'éternité, le roi de Haute et de Basse Égypte, image d'Amon, maître du Double Pays, Ouserkheperourê-Méryamon, roi victorieux, qui a accompli des actions éclatantes, prodigue en monuments, riche en merveilles, dont tous les desseins sont aussitôt accomplis, comme (ceux de son) père le maître des dieux ; il a illuminé Thèbes de grands monuments ; il n'y a pas de roi qui ait fait ce qu'il a fait, le fils de Rê, de (son) corps, son aimé, le possesseur des couronnes, Sêti-Mérenptah, aimé d'Amon-Rê maître des trônes du Double Pays, doué de vie. »

Il intervint aussi sur l'axe nord-sud, l'« axe royal », notamment dans la première cour – la cour de la Cachette –, où, sur le mur intérieur ouest, après avoir effacé le nom d'Amenmesses pour y replacer le sien, il officie devant les divinités thébaines, Amon, Amonet, Ouaset – personnification féminine de Thèbes –, Mout, Khonsou, mais également devant Isis²⁴⁶. Sur le mur extérieur ouest, Amenmesses avait usurpé les scènes de la campagne de Mérenptah en Canaan mais Séthy II fit effacer son nom, le remplaçant par le sien²⁴⁷. Un peu plus au sud, dans l'embrasure de la porte du VII^e pylône, de chaque côté de niches ayant dû contenir des statues de Thoutmosis III, Séthy plaça son nom, usurpant des cartouches plus anciens, probablement ceux d'Amenmesses²⁴⁸. Il fit graver une scène supplémentaire dans laquelle, en compagnie de Mout et de Khonsou, il reçoit les jubilés d'Amon-Rê²⁴⁹. Au cours de la première partie de son règne, avant l'usurpation d'Amenmesses, Séthy était déjà intervenu, conjointement avec Româ-Roÿ, sur le VIII^e pylône, dans l'inscription et la scène dont il a été question plus haut (cf. *supra*). Il intervint encore plus au sud sur la même allée mais de manière

plus ponctuelle sans que l'on puisse dater ces travaux : un fragment de stèle à son nom a été retrouvé à proximité du IX^e pylône²⁵⁰ ; devant l'entrée sud du domaine d'Amon, face au X^e pylône, flanquant les colosses d'Amenhotep III, un sphinx couché sur un socle au nom de Séthy²⁵¹ ; et, enfin, les sphinx de l'allée processionnelle rejoignant le domaine de Mout, aux noms d'Horemheb, furent enrichis par ceux de Séthy²⁵².

Il apposa également son nom plusieurs fois sur la porte du IV^e pylône²⁵³, là où Thoutmosis IV avait déjà fait inscrire le sien et où Ramsès III, quelques années plus tard, fera de même. Son nom apparaît également non loin de la porte intérieure du IV^e pylône²⁵⁴. Dans la Ouadjyt, au sud du IV^e pylône, dans la porte du mur est, sous le nom de Séthy, on devine, en palimpseste, celui d'Amenmesses²⁵⁵. Il laissa également son nom de l'autre côté du IV^e pylône.

Il faut mentionner enfin une très belle statue de grès figurant Séthy II, de 1,64 m de hauteur et conservée au British Museum. Elle fut probablement découverte dans le temple de Mout en 1816 par Belzoni qui travaillait pour le compte de Henry Salt²⁵⁶. Le roi est assis sur un trône dont les côtés sont gravés avec le motif du *séma-taouy*, l'« union des Deux Pays », fait d'un entrelacs des plantes héraldiques de la Haute et de la Basse-Égypte. Le roi est vêtu d'un pagne court et chaussé de sandales. Il est coiffé d'une perruque dotée d'un *uræus*. Du visage se dégage une impression de sérénité, de douceur mais également d'énergie ; les yeux en amande, moins grands que ceux des statues auxquelles les rois de la fin de la XVIII^e dynastie ou ceux du début de la XIX^e nous ont habitués, sont surmontés de longs sourcils. Le nez, long et étroit, la bouche aux lèvres minces charpentent l'ensemble et contribuent à donner une impression d'énergie maîtrisée. Cette statue est incontestablement une des œuvres majeures de la fin de la dynastie.

Sur l'épaule gauche de la statue, un cartouche : « Séthy-Mérenptah » ; sur la droite, un autre : « Ouserkhépérourê-Méryamon ». Il tient sur ses genoux un petit naos surmonté d'une tête de bélier, animal sacré d'Amon. Le pilier dorsal est gravé d'une unique colonne de texte : « Le ritualiste accompli, fort grâce à son bras puissant, grand de puissance comme Montou, seigneur de Thèbes, roi de Haute et de Basse-Égypte, Ouserkhépérourê-Méryamon, fils de Rê, Séthy-Mérenptah, doué de vie ». La partie antérieure du socle sur lequel se tient le monarque présente, au milieu, deux cartouches verticaux, chacun surmonté d'un disque solaire ; à gauche : « Ouserkhépérourê-Méryamon », à droite : « Séthy-Mérenptah ». De part et d'autre des

cartouches, une inscription similaire qui court jusqu'aux extrémités droite et gauche du socle : « L'Horus, taureau puissant (...). » Cette inscription se poursuit sur le côté gauche et sur la moitié gauche de la partie postérieure du socle : « (...) aimé de Rê, roi de Haute et de Basse-Égypte, Ouserkhépérourê-Méryamon, fils de Rê, Séthy-Mérenptah, aimé d'Osiris qui est à la tête de l'Occident, doué de vie comme Rê » ; sur le côté droit et la moitié droite de la partie postérieure du socle : « (...) aimé de Rê, roi de Haute et de Basse-Égypte, Ouserkhépérourê-Méryamon, fils de Rê, Séthy-Mérenptah, aimé de Ptah-Sokar-Osiris, doué de vie comme Rê ».

Certains auteurs estiment que cette œuvre était d'abord destinée à Amenmesses²⁵⁷. Toutefois, les inscriptions n'ayant pas été retravaillées, il faudrait admettre qu'au moment du retour de Séthy II, elle n'était pas achevée, le roi faisant graver, à la place des inscriptions prévues, les siennes propres. Il n'y a cependant aucune raison de ne pas considérer que le premier – et seul – propriétaire de la statue ait été Séthy II. En outre, la mention de Montou, dieu guerrier thébain protégeant les divinités de la région – qui modifie la titulature à cet endroit –, laisse entendre qu'elle fut réalisée au retour de Séthy II, celui-ci insistant sur son rôle de protecteur ; rôle qu'il remplit effectivement en éliminant Amenmesses.

*

Par conséquent, partout où il le put, il effaça les noms de son prédécesseur, les remplaçant par les siens²⁵⁸. Cet acharnement fut systématique : Amenmesses devait être oublié. La *damnatio memoriae* ne se limita pas au temple d'Amon-Rê, les noms de l'usurpateur ayant été martelés et remplacés par ceux de Séthy jusqu'en Nubie²⁵⁹. Mais son œuvre monumentale ne peut, cependant, être réduite à la destruction de celle d'Amenmesses. Il laissa ses noms à Athribis, sur des obélisques de Ramsès II²⁶⁰ ; à Tell el-Yehoudieh fut retrouvée une statue agenouillée du roi en grès²⁶¹ ; plusieurs blocs et colonnes à son nom à Héliopolis²⁶² et dans d'autres lieux encore. Mais c'est peut-être à Hermopolis, en Moyenne-Égypte, que son œuvre reste encore la plus visible. Là, dans l'épaisseur du pylône du temple d'Amon, deux grands reliefs le montrent officiant au sud devant « Thot, seigneur d'Hermopolis », et au nord devant « Amon[-Rê], maître du ciel, souverain de Thèbes²⁶³ » (cf. *infra*).

2. Le « décret de Séthy II » à Karnak

C'est dans ce contexte qu'il faut examiner un autre document, connu sous le nom de « décret de Séthy II ». Il s'agit d'une stèle, aujourd'hui réduite à quelques blocs, qui se trouvait, à proximité de la porte ouest permettant d'accéder à la cour de la Cachette²⁶⁴. Dans la partie supérieure de la scène, extrêmement détériorée, le roi fait offrande à Amon, Mout, Khonsou et Ouaset. Si la date est perdue, les noms du roi sont encore lisibles, du moins en partie. Le texte est constitué d'un nombre indéterminé de lignes, probablement une vingtaine, dont seules les quatre dernières se rapportent au décret, les autres magnifiant l'action royale :

« (En) ce jour, sa majesté a décrété de faire en sorte qu'on donne (un revenu ?) aux porteurs d'Amon, de Mout et de Khonsou-dans-Thèbes-Néferhotep, ainsi que de tous les dieux et déesses du sud et du nord, aux pères divins, aux prêtres *ouâb* et aux prêtres lecteurs afin de ne pas permettre que quelque chose soit exigé d'eux par quelque prophète en activité au temps de sa majesté. Quant à tout prophète dont on aura entendu, en substance, qu'il aura exigé d'eux quelque chose, il sera démis de sa fonction et deviendra laboureur. Quant à tout porteur, tout père divin, tout prêtre *ouâb*, tout prêtre lecteur dont on aura entendu, en substance, qu'il aura donné quelque chose au prophète, il sera démis de sa fonction et deviendra laboureur. On fera en sorte que la loi lui soit appliquée [...] ²⁶⁵. »

En réalité, malgré le nom sous lequel ce texte est connu – décret de Séthy II –, sa rédaction est antérieure. Il fut probablement promulgué quelque temps après le percement de cette porte, à l'époque de Ramsès II²⁶⁶. Mais le fait que Séthy II reprenne à son compte, en partie du moins, les épithètes désignant Ramsès s'explique peut-être par la persistance des abus dénoncés. C'est, en effet, un système de corruption qui est décrit, mis en œuvre par des prêtres « qui devaient essayer d'extorquer de l'argent ou autre pourboire à tout passage des porteurs de la barque (du dieu) par cette porte²⁶⁷ ». Comme l'écrit Pascal Vernus, « que les prêtres se (disputent) âprement les multiples avantages inhérents aux sacerdoces est bien connu. Que le haut clergé (profite) de sa puissance pour pressurer le bas clergé de l'est pas moins²⁶⁸ ».

Cependant, cette remise en cause du haut clergé doit être analysée en tenant compte des événements qui viennent de se produire. C'est, en effet, la haute hiérarchie du temple qui est désignée, une hiérarchie contrôlée par la famille du premier prophète d'Amon, Româ-Roÿ. Ce dernier, on le sait, traversa le règne d'Amenmesses sans encombre ; il fut probablement un partisan de ce dernier. Très âgé, on ne sait quand il quitta ce monde : à la fin du règne d'Amenmesses, à la fin de celui de Séthy ? Il disparaît de la documentation pendant cette période, son fils, Bakenkhonsou, ne le

remplaçant pas aux fonctions de premier prophète. La disparition de Româ-Roÿ de la documentation, le fait que son fils ne lui succéda pas, l'avènement d'un nouveau grand-prêtre, Mâhouhy, et la nouvelle promulgation de cet édit sont autant de raisons de penser que Séthy mit un terme définitif à la puissance démesurée de la famille du grand-prêtre d'Amon.

3. Le vizir de Haute-Égypte Prêemheb

Il semble également que, dès son retour, Séthy II ait écarté Khâemtéry, le vizir nommé par Amenmesses, ainsi qu'on peut le déduire du Papyrus Salt 124, dont il a été question plus haut. Il nomma à sa place un certain Prêemheb. Ce dernier est connu par des inscriptions au ouâdi Hammamat où il se rend en tant que « chef des travaux », pour chercher probablement de la pierre *békhen*²⁶⁹. Une autre inscription, provenant du même lieu mais non datée, atteste de sa promotion au vizirat. Il y est question de « Néferhotep, scribe du vizir et chef des travaux Prêemheb, justifié, fils de Penanouket²⁷⁰ ». D'autres inscriptions du ouâdi, probablement postérieures, accompagnées des cartouches royaux, le mentionnent directement en tant que vizir. L'une d'elles, datée, est placée sous la protection de « Min, dieu grand, d'Horus, fils d'Isis, et d'Isis la Vénérable, mère du dieu », auxquels le roi, secondé par Prêemheb, fait offrande : « Ouserkhépérourê-Méryamon, Séthy-Mérenptah, doué de vie comme Rê, et le prince, l'ami unique, maire de la Ville (= Thèbes) et vizir, Prêemheb, justifié ». Vient, enfin, la raison de l'expédition dans le ouâdi : « An 5 (de Séthy II), le vizir a été chargé de rapporter de la pierre *békhen*²⁷¹. » Nous possédons également un ostracon provenant de Deir al-Médîna, daté de « l'an 6, 2^e mois de la saison *Chémou*, le 16^e jour », dans lequel il est question du « jour de la venue du maire de la Ville (= Thèbes), le vizir, Prêemheb à la campagne²⁷² ». Le même document rapporte que, quelques jours plus tard, « le 27^e jour, (c'est) le jour de la traversée d'Amon (retournant) vers la Ville, tandis que le vizir est parti vers le nord²⁷³ », vers Pi-Ramsès.

4. Les nuisances de Paneb (suite)

Le P. Salt 124, rappelons-le, consigne les plaintes formulées, à Deir al-Médîna, par Amennakht à propos de Paneb. On se souvient (cf. *supra*) que le chef d'équipe Néferhotep, frère d'Amennakht, avait probablement été assassiné par l'« ennemi », désignation qu'il faut comprendre comme « des hommes combattant dans le camp d'Amenmesses ». Juste après la mention de

l'assassinat de Néferhotep, le discours d'Amennakht se poursuit de la manière suivante :

« Or, je suis, moi, son frère ; mais Paneb a donné cinq serviteurs qui avaient appartenu à mon père à Prêemheb qui était le vizir et (lui), il l'a placé à la place de mon père, alors que ce n'était pas du tout une place qui lui revenait (...) ²⁷⁴. »

Paneb devient donc chef d'équipe. Cette « promotion » pourrait paraître surprenante mais, ne l'oublions pas, Paneb avait été élevé par Néferhotep. Au-delà des difficultés juridiques posées par ce dossier, il faut remarquer que le vizir Prêemheb se laisse circonvenir assez facilement. On remarquera également qu'il n'hésita pas à usurper la tombe de son prédécesseur, Khâemtéry. L'Oriental Institute de Chicago possède, en effet, un bloc qui provient de cette dernière et qui a clairement été usurpé par Prêemheb. On peut y lire, entre autres :

« Faire une prière à Amon-Rê, roi des dieux, et se prosterner devant Mout et Khonsou, par le vizir, flabellifère à la droite du roi, maire de la Ville et vizir, Khâemtéry (ce nom ayant été remplacé par “Prêemheb”), justifié ²⁷⁵. »

Un autre document provenant de Deir al-Médîna, l'Ostrakon CGC 25556 ²⁷⁶, rapporte une curieuse affaire judiciaire, où il est encore question de Paneb :

« An 5, 3^e mois de la saison *Chémou*, 2^e jour ; (réunion,) ce jour, de la cour de justice.

Venue du chef d'équipe Hay à la cour de justice avec Penimen, Ptahched, Ounennéfer et Taousert devant les magistrats de la cour de justice : le chef d'équipe Paneb, Nebséménou, Amennakht, Nekhemmout, Houy, Pached, Rêhotep, Nebnéfer, Houy fils de Pennoub, Nebnéfer fils de Ouadjmes, Houy fils de Inherkhâou, Méryrê et Ipouy, l'équipe d'ouvriers étant réunie au même endroit.

Le chef d'équipe Hay dit :

“En ce qui me concerne, je m'étais endormi sur mon siège lorsque Penimen est sorti avec ses hommes ; ils proférèrent une accusation à propos (?) de la grandeur de Pharaon, v.p.s., contre Hay : ‘Il (= Hay) a dit des injures à l'encontre de Séthy’”.

La cour de justice leur dit : “Dites-nous ce que vous avez entendu !” Ils modérèrent leurs propos (?) en se disputant (?).

(Alors,) le chef d'équipe Paneb leur dit : “Dites-nous ce que vous avez entendu !”

Ils dirent : “Nous n'avons rien entendu.”

(Alors,) la cour de justice leur dit, à Penimen, Ptahched, Ounennéfer et Taousert, dites : “Aussi bien qu'Amon demeure, aussi bien que le souverain demeure, il n'y a pas d'accusation à propos de Pharaon, v.p.s.” ; et si vous le cachez aujourd'hui pour le divulguer demain ou après-demain, que votre nez et vos oreilles soient coupés [car une chose] mauvaise [aura alors été faite].

On leur donna cent bons coups de bâton. »

Le fait que le texte soit daté de l'an 5 montre bien que, dès l'entrée en fonction du vizir Prêemheb et le retour de Séthy dans le sud du pays, Paneb était devenu chef d'équipe. Ce qui est intéressant dans ce texte est que l'« accusation » proférée contre le roi, probablement des insultes, semble moins importante aux yeux de la cour de justice que la nécessité de « protéger » le second chef d'équipe, Hay. Le serment final paraît avoir pour but d'éviter que l'affaire ne se divulgue, d'autant que tous les personnages cités résident à Deir al-Médîna²⁷⁷. Le fait que Penimen, Ptahched, Ounennéfer et Taousert abandonnent leur accusation laisse entendre qu'ils n'ont aucune chance de gagner le procès. Ils ne peuvent même pas faire appel au vizir puisque, on l'a vu, c'est ce dernier qui nomma Paneb au poste de chef d'équipe, celui-ci étant le magistrat principal de ce tribunal.

D'une certaine manière, on a l'impression que les « insultes » ont vraiment été proférées par Hay et que Paneb, qui, on le verra, pillera avec ses complices la tombe de Séthy II, cherche à éviter que l'affaire ne s'ébruite. Il s'agit à l'évidence de préserver un semblant de légalité, non pour protéger Hay mais pour qu'une enquête ne soit pas diligentée de l'extérieur. Comment expliquer, sinon, qu'approximativement à la même époque, ainsi que le rapporte le P. Salt 124, le même Paneb s'en soit pris à Hay en le menaçant : « Je t'attaquerai sur la montagne et je te tuerai²⁷⁸ ! » ?

Enfin, la lecture de ce texte laisse entendre qu'au retour de Séthy II dans le sud du pays, après l'élimination d'Amenmesses, la situation était tendue.

On peut se demander pourquoi Paneb cherche à éviter une enquête extérieure. L'Ostrakon CGC 25521 apporte la réponse. Il est postérieur et date du début du règne de Siptah mais le système « mafieux » qui y est décrit avait certainement été mis en place dès la prise de fonction de Paneb en tant que chef d'équipe. Il s'agit d'un journal mentionnant la raison des absences des ouvriers de la tombe :

Ainsi, en « (l'an 1), 4^e mois de la saison *Akhet*, 24^e jour (...), Néferhotep est absent avec son supérieur, peignant le cercueil de Paneb²⁷⁹ ». Un peu plus loin, « le 1^{er} mois de la saison *Péret*, le 17^e jour, le dessinateur Néferhotep peint (toujours) le cercueil de Paneb²⁸⁰ ». Néferhotep est encore mentionné, effectuant le même travail, à la ligne 20 du recto²⁸¹. À la deuxième ligne du verso, la date se trouvant en lacune, même mention : « Néferhotep est absent avec Paneb²⁸². » Plus loin, on lit : « an 2, 1^{er} mois de la saison *Péret*, le 4^e jour, Kasa, le fils d'Âapehty, travaille pour Paneb (...) et Horemouia

travaille [pour Paneb]²⁸³ ». De même, « le 1^{er} mois de la saison *Péret*, (mais) le 5^e jour, ceux qui sont absents avec Paneb, Kasa et Âapehty, travaillent dans la tombe de Paneb [...] font du plâtre pour la tombe de Paneb, Nebnéfer donnant à manger à son bœuf. Le 1^{er} mois de la saison *Péret*, le 11^e jour, Hornéfer et Khnoummes sont absents avec Paneb, faisant du plâtre. Le 1^{er} mois de la saison *Péret*, le [...] jour, ceux qui sont absents avec Paneb, Nebnéfer, le fils de Ouadjmes [...] font du plâtre. Le 1^{er} mois de la saison *Péret*, le 17^e jour, Nebnéfer donne à manger au bœuf de Paneb²⁸⁴ ». Plus loin, toujours la même année « le 1^{er} mois de la saison *Péret*, le 21^e jour, ceux qui sont absents avec Paneb, Pached [...] absent ; son [...] Nebnéfer [...] donne à manger au bœuf de Paneb (...) [...] travaille dans la tombe de Paneb. Le 1^{er} mois de la saison *Péret*, le 23^e jour, Nebnéfer donne à manger au bœuf de Paneb [...] et Penimen travaillent dans la tombe de Paneb. Le 1^{er} mois de la saison *Péret*, le 27^e jour, ceux qui sont absents avec le chef d'équipe Paneb Hor[...] (...) [...] Rêouben avec Paneb [...] dans la tombe de Paneb²⁸⁵ ». La liste se poursuit puisqu'il est encore question de « [ceux qui sont] absents avec Paneb (...)»²⁸⁶ ». Enfin, pour terminer cet édifiant parcours, « l'an 2, le 2^e mois de la saison *Péret*, le 7^e jour, celui qui est absent avec Paneb, Méryrê, travaille dans la tombe de Paneb²⁸⁷ ».

On se rend bien compte que cet extraordinaire système de détournement, au profit de Paneb, d'un travail destiné à Pharaon ne pouvait rester secret bien longtemps²⁸⁸ ; d'où probablement la volonté de celui-ci d'éviter les regards extérieurs qui n'auraient pas manqué de s'apercevoir de cette corruption généralisée.

5. Les derniers jours

Le dernier document daté vraisemblablement du règne de Séthy II et qui semble se rapporter à cette affaire est l'Ostracon CGC 25515 de Deir al-Médîna. Sur le recto, il est question de « l'an 6, 1^{er} mois de la saison *Péret* [...] », d'un roi non mentionné mais qui ne peut être que Séthy II. Le texte mentionne l'assassinat d'un chef d'équipe dont le nom n'est pas cité mais qui est probablement Neferhotep. L'inscription est très lacunaire et on ne peut en savoir davantage²⁸⁹.

Séthy décède au cours de sa sixième année de règne. Aucun document n'est daté de l'an 7 et sur deux ostraca sont mentionnés conjointement l'an 6 de son règne et l'an 1 de son successeur²⁹⁰. Un ostracon de Deir al-Médîna rapporte qu'au tout début du règne suivant²⁹¹ :

« An 1, 1^{er} mois de la saison *Péret*, 19^e jour : venue du chef de la police Medjaï, Nakhtmin, et de Khonsouemheb en disant : “Le faucon est au ciel en tant que Séthy.” »

Il s'agit, bien entendu, de la nouvelle de la mort de Séthy qui, en tenant compte du temps nécessaire pour que l'information arrive à Deir al-Médîna, dut se produire une vingtaine de jours auparavant, c'est-à-dire à l'extrême fin de la saison *Akhet*.

Séthy II fut enterré dans sa tombe de la Vallée des Rois, la KV 15. A. Dodson a bien mis en relief les différentes étapes dans la décoration de la tombe du roi²⁹². Au moment de l'usurpation d'Amenmesses, en l'an 2 de Séthy, seuls les trois premiers corridors avaient été décorés (phases A, B et C). Amenmesses, de l'an 2 à l'an 4, s'employa à faire disparaître les noms de Séthy (phase Q). Lors du retour de ce dernier, les noms furent restaurés (phase X), tout en poursuivant le travail dans le troisième corridor (an 5). À la fin du règne, ans 5 et 6, on procéda à la décoration de la salle intermédiaire à piliers (phase F). Il semble bien que le décès de Séthy soit intervenu à ce moment, ce qui expliquerait la qualité extrêmement médiocre de la décoration de la « salle du puits » et de la chambre funéraire (phases E et G).

Il est évident que cette reconstitution explique bien des choses, mais pas tout. Pourquoi la « salle du puits » fut-elle décorée avant la salle intermédiaire à piliers, alors que la logique voudrait que ce soit l'inverse ? Comment expliquer la taille médiocre du tombeau de Séthy, en comparaison avec celle des autres hypogées royaux de la période qui nous occupe²⁹³ ?

	Mérenptah	Amenmesses	Séthy II	Taousert	Siptah	Bay
	KV 8	KV 10	KV 15	KV 14	KV 47	KV 13
longueur	164,86 m	105,34 m	88,65 m	158,41 m	124,93 m	71,37 m

volume 2 622,08 m³ 821,23 m³ 816,53 m³ 2 128,83 m³ 1 560,95 m³ 381,67 m³

Il est certes possible d'arguer que Séthy régna effectivement peu de temps dans le sud et qu'il n'eut pas le temps de faire construire un tombeau royal digne de ce nom, mais il suffit de comparer les dimensions de ce dernier avec celles de la tombe d'Amenmesses, ainsi que la durée du règne de chacun des deux rois à Thèbes – deux ans pour Amenmesses, quatre pour Séthy –, pour se convaincre de la faiblesse de l'argument. Pour Fr.J. Yurco, le travail fut ralenti par la nécessité de construire en même temps la tombe de Taousert²⁹⁴. Une partie de l'explication se trouve certainement là. Cependant, il est possible également que les habitants de Deir al-Médîna aient mis une certaine mauvaise volonté à ce propos, sachant que le roi ne semble pas avoir été populaire chez certains d'entre eux – Paneb, par exemple –, Amenmesses ayant réussi, pendant une brève période, à asseoir solidement son pouvoir dans la région.

La tombe royale n'était donc probablement pas prête lors de l'arrivée de la dépouille de Sethy II à Thèbes. Un graffito inscrit à l'entrée de la tombe de Taousert (KV 14) mentionne que l'« an 1, 3^e mois de la saison *Péret*, 11^e jour est le jour de l'enterrement de Ouserkhépérourê-[Méryamon]²⁹⁵ ». Il s'agit de l'an 1 de Ramsès-Siptah. Ce graffito ne signifie pas que Séthy II fut enterré dans la tombe de la reine²⁹⁶, mais qu'il y fut déposé en attendant que la préparation de la sienne soit achevée, l'inscription faisant simplement allusion au jour où les prêtres vinrent chercher le corps dans la tombe de Taousert pour procéder à son inhumation définitive dans la KV 15.

Victor Loret retrouva sa momie, emmaillotée dans du lin fin, en 1898, dans la tombe d'Amenhotep II, où elle avait été déplacée en raison des nombreux pillages qui affectèrent la Vallée des Rois²⁹⁷. Le pharaon était de petite taille, il mesurait 1,64 m²⁹⁸.

Il mourut sans successeur, le prince héritier, également nommé Séthy-Mérenptah (B), connu uniquement par des inscriptions posthumes (cf. *infra*),

ayant quitté ce monde avant lui. On sait que ce prince eut des sœurs mais on ne connaît pas leur nom. Une inscription d'une tombe de l'Assassif, sur la rive gauche du Nil, en face de Thèbes, mentionne laconiquement « an 5, 3^e mois de la saison *Akhet*, le 14^e (ou 22^e) jour, (jour) de l'enterrement de la gouvernante des filles du roi Séthy-Mérenptah, Qedmérout, justifiée, qui était dans la suite (du roi)²⁹⁹ ».

3. Le règne de Siptah

Avec la mort de Séthy, commencent les « années vides » mentionnées par le Papyrus Harris I, rédigé par Ramsès IV à la mort de son père, Ramsès III (cf. *supra*). Les souverains qui règnent jusqu'à l'intronisation de Sethnakht – Siptah et Taousert – sont absents de la liste des statues royales dans les reliefs de la fête de Min à Médinet-Habou. Siptah régna six ans. L'examen de sa momie montre qu'il est mort jeune, au plus tôt avant d'avoir atteint la vingtaine, au plus tard avant sa vingt-cinquième année³⁰⁰. C'était un jeune homme de petite taille – 1,63 m –, affublé d'un pied bot, peut-être dû à une poliomyélite.

a. Première partie du règne (jusqu'en l'an 5)

1. Qui est Bay ?

Séthy mourut trop jeune et trop tôt après l'usurpation d'Amenmesses pour avoir eu le temps d'asseoir son pouvoir. N'ayant pas d'héritier désigné, il est évident que le climat politique n'était pas propice à une succession sereine. Les clans, issus de la nombreuse progéniture de Ramsès, s'affrontèrent à nouveau. Si, l'entourage de Séthy avait jusque-là fait front de manière unie, ce n'était plus le cas, Taousert et Bay tentant de s'emparer du pouvoir. Ni l'un ni l'autre ne pouvait prétendre l'exercer mais le fait que Bay n'appartienne pas à la famille ramesside et, on le verra, sa probable origine syrienne l'écartaient d'emblée de l'exercice réel du pouvoir³⁰¹. Il sut, cependant, transformer ce handicap en atout. L'absence d'héritier mâle soulevait un problème difficile à résoudre. Pour trouver un candidat au trône légitime, il fallait remonter d'une génération, c'est-à-dire à celle de Mérenptah, et redescendre, si possible, par les lignées collatérales. Remonter plus haut signifiait choisir un prétendant dans l'un des multiples clans ramessides, dans lesquels Bay ne possédait probablement aucune influence. Son choix s'arrêta sur Ramsès-Siptah. Car

c'est bien lui qui choisit le roi comme le montre un passage d'une stèle non datée trouvée à Assouan³⁰² :

« Le chancelier du roi de Basse-Égypte, l'ami unique (?) qui écarte le mensonge et qui donne la Maât, *celui qui a établi le roi (sur) le trône de son père*, le grand chancelier du pays tout entier, Ramsès-Khâemnécherou, Bay. »

On retrouve la même formulation dans un texte plus tardif qui vient du spéos d'Horemheb au Gêbel Silsila, en Nubie, dans lequel, à côté du roi officiant devant Amon-Rê, Bay est à nouveau présenté comme³⁰³ :

« Le grand chancelier du pays tout entier, *qui a établi le roi sur le trône de son père*, l'aimé de son maître, Bay. »

Bay est « Celui qui a établi le roi sur le trône de son père ». Manifestement, il sut faire carrière en profitant de la situation. Scribe royal et échanson au début du règne de Séthy (cf. *supra*), il était grand chancelier à sa mort.

Dans le Papyrus Harris I, à la fin de la partie concernant la période troublée précédant l'avènement de Sethnakht, il est mentionné que³⁰⁴

« Iarsou, un Khary, (...) avait placé le pays entier sous son propre contrôle – quelqu'un s'était-il allié à quelqu'un d'autre que leurs biens étaient confisqués ».

De nombreux auteurs considèrent, avec raison semble-t-il, que derrière le nom « Iarsou » se cache le personnage de Bay. Le nom même de Iarsou a donné lieu à de multiples interprétations. Celle qui est le plus souvent retenue, ou du moins citée, est « Celui-qui-s'est-fait-lui-même », c'est-à-dire « le Parvenu ». Récemment, P. Grandet, qui rejette cette lecture, a proposé de considérer ce nom comme « un nom propre égyptien authentique, et, en l'occurrence, comme une variante graphique (d'un nom) très fréquent³⁰⁵ ». Cependant, Bay est déjà connu par deux anthroponymes : celui de « Bay » lui-même et « Ramsès-Khâemnécherou ». Si l'on admet l'identité Bay-Iarsou, pourquoi, pour désigner ce dernier, le P. Harris I utiliserait-il un troisième nom connu par cette unique attestation ? Certes, le fait de posséder trois noms est possible en Égypte ancienne mais le problème ne semble pas être celui-là mais bien : pourquoi ce texte, au moment où il est question des « années vides » et d'une évidente situation de crise, dont l'un des principaux responsables serait Bay, désigne-t-il ce dernier avec cet anthroponyme-là ? S'il s'était agi simplement de le nommer, le texte aurait employé l'un des deux autres noms. Or, le texte mentionne « Iarsou » et non « Bay » ou « Ramsès-

Khâemnécherou ». On voit bien, avec cette question, ce que la lecture « le Parvenu » du nom « Iarsou » a de séduisant même si, comme le souligne P. Grandet, elle est « peu probable » et « indémontrable en l'absence d'un parallèle exact ». Autrement dit, selon cette interprétation, il y aurait crise parce que l'un des principaux hommes de pouvoir du moment *n'est pas à sa place* : c'est un parvenu. Si l'on admet que ce « sobriquet dépréciatif » a été forgé pour la circonstance, il faut aussi admettre qu'il sera difficile de trouver un « parallèle exact ».

Une autre lecture de cette désignation est également possible : « Celui (= Bay) qui l'a fait (à savoir Siptah) ». Cette lecture – indémontrable comme les autres – présente l'avantage de correspondre parfaitement aux événements tels qu'ils ont été présentés par Bay lui-même car, ne l'oublions pas, il est « celui qui a établi le roi sur le trône de son père », c'est-à-dire un « faiseur de roi », plus précisément « celui qui a fait Siptah ». L'absence du nom même de Ramsès-Siptah, remplacé par un simple pronom, s'expliquerait simplement par la volonté de ne plus prononcer le nom du roi, le P. Harris I ayant été rédigé après ces événements.

Ce même texte mentionne l'origine de Iarsou : c'est un Khary, c'est-à-dire quelqu'un d'origine syrienne. Or, le deuxième nom de Bay, Ramsès-Khâemnécherou, est, comme l'écrit P. Grandet, « l'un de ces noms basilophores, souvent typiques, au Nouvel Empire, des dignitaires de semblable origine³⁰⁶ ». On comprend, dès lors, pourquoi Bay est un « faiseur de roi » : n'appartenant pas à la famille royale et d'origine étrangère, le seul moyen qu'il a d'exercer le pouvoir consiste à le faire par le truchement d'un roi légitime mais malléable. C'est l'une des raisons pour lesquelles il choisit Ramsès-Siptah. Mais cela ne suffisait pas. Il semble, en effet, que Bay ait fait appel à des hommes de main d'origine asiatique pour l'aider dans son aventure politique ainsi que le rapporte un passage de la stèle d'Éléphantine, datée de l'an 2 de Sethnakht³⁰⁷ :

« sa majesté, vie, prospérité, santé, est comme son père Seth, ses épaules tendues pour arracher l'Égypte à celui (ou : ceux) qui l'avait attaquée, sa puissance qui (les) a encerclés est sa protection magique, les ennemis qui se trouvent devant lui, la peur qu'il inspire ayant saisi leur cœur, ils s'enfuient plus vite que les petits oiseaux, la crainte inspirée par le faucon à leur trousser. Ils abandonnent l'argent et l'or [...] *To-méry* ; s'ils ont donné cela aux Asiatiques, c'est pour hâter pour eux la victoire des chefs de *To-méry*, mais leur plan échoua et leurs promesses restèrent vaines (...). Lorsque tous les dieux ouvrirent leur bouche, les troupes furent détruites ! »

De l'or et de l'argent, qui ne pouvaient provenir que des temples et qui, par conséquent, appartenaient aux dieux de l'Égypte, furent donnés à des Asiatiques. Même s'il est évident que le texte a pour but de mettre en relief la dimension sacrilège de l'entreprise et de justifier la restauration imposée par Sethnakht, la réalité est bien celle-là : des Asiatiques payés, des mercenaires, œuvrèrent au profit d'un personnage non cité mais qui ne peut être que Bay. Certes, on le verra, lorsque Sethnakht prit le pouvoir, Bay avait déjà été assassiné ou exécuté depuis plusieurs années mais sa mort ne changea rien à la situation politique de l'Égypte qui ne pouvait que dégénérer et justifier, à la longue, l'intervention du fondateur de la XX^e dynastie.

2. Qui est Siptah ?

Nombreux sont les auteurs ayant tenté de répondre à cette question³⁰⁸ et aussi nombreuses sont les hypothèses à ce sujet car aucun document ne permet d'établir définitivement la généalogie de ce roi. Quatre remarques s'imposent. La première est que la seule manière, pour Bay, d'asseoir son pouvoir consiste à le faire par le truchement d'un choix légitime ou, du moins, présentant une apparence de légitimité. La deuxième est que Bay plaça Ramsès-Siptah « sur le trône de son père ». Ce dernier était donc un fils royal. La troisième est que le candidat doit appartenir à la lignée de Séthy ou à celle de Mérenptah ; les autres, issues des frères et sœurs de Mérenptah, échappant probablement à la sphère d'influence de Bay. Celui-ci, ne l'oublions pas, mena sa carrière à l'ombre de Séthy II ; c'est là, dans cette zone proche du pouvoir, qu'il possédait une influence certaine. La quatrième, enfin : Ramsès-Siptah n'a pas été retenu dans la liste des statues royales des reliefs de la fête de Min à Médinet-Habou.

En tenant compte de ces remarques, il faut admettre que Ramsès-Siptah était lié de près ou de loin à Séthy ou à Mérenptah ; mais il ne faut pas écarter Amenmesses de la liste. Ramsès-Siptah est donc le fils de l'un des trois. Fils de Séthy, même d'une épouse secondaire, sa candidature aurait été parfaitement légitime ; dans ces conditions, nul besoin de Bay. Même remarque si on le considère fils de Mérenptah. En revanche, si l'on admet que Ramsès-Siptah est fils d'Amenmesses, on comprend d'emblée pourquoi le père et le fils sont absents de la liste de Médinet-Habou mais aussi pourquoi une telle candidature nécessite l'intervention de Bay tout en suscitant l'ire de Taousert (cf. *infra*).

La mère de Siptah était probablement d'origine syrienne comme le montre un unique document conservé au Louvre³⁰⁹. On peut y voir Siptah, alors qu'il n'était pas encore roi, vêtu d'un long pagne et vénérant une divinité qui se trouvait à l'origine sur le côté aujourd'hui disparu de l'objet ; au-dessus, on lit « le fils royal, Ramsès-Siptah ». Derrière lui, tenant un sistre, un personnage féminin, avec, au-dessus de la tête, l'inscription « sa mère » et, devant elle, sous ses bras relevés, « Soutérery ». Le nom n'est pas égyptien mais probablement syrien. Ce document est intéressant à double titre. Tout d'abord parce qu'il faut le dater de l'époque de l'usurpation d'Amenmesses, c'est-à-dire entre l'an 3 et 5 de Séthy II, qui correspondent, on l'a vu, au règne effectif d'Amenmesses. Ensuite, il est possible que l'origine syrienne de la reine ait contribué à renforcer le clan gravitant autour de Bay, lui-même syrien, dans lequel le prince Ramsès-Siptah était devenu la pièce maîtresse.

3. Une nouvelle conception du pouvoir royal à partir de l'an 2

Jusqu'en l'an 2, les cinq noms de Ramsès-Siptah sont les suivants :

Nom d'Horus : « Taureau puissant, aimé de Hâpy³¹⁰. »

Nom d'Horus d'or : inconnu.

Nom des deux maîtresses : inconnu.

Nom de roi de Haute et de Basse-Égypte : « Celui que Rê a fait apparaître/a couronné, Aimé d'Amon (*Sékhâenrê-Méryamon*)³¹¹. »

Nom de fils de Rê : « Ramsès-Siptah (fils de Ptah) (*Ramesses-Siptah*)³¹². »

Le pharaon possédait également un nom de « souverain » (*ity*) : « Celui qui fait vivre l'esprit (*ibou*) des gens dans [...] ³¹³. »

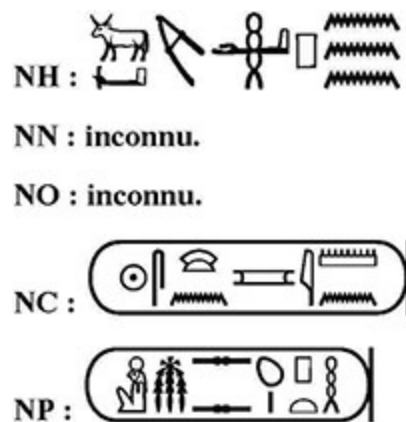


Fig. 10 : Titulature de Siptah jusqu'en l'an 2 (NH = nom d'Horus, NN = nom de *Nebty* ou nom des deux maîtresses, NO = nom d'Horus d'or, NC = nom de couronnement ou nom de roi de Haute et de Basse-Égypte, NP = nom personnel, nom de fils de Rê ou nom de naissance).

À partir de l'an 2, les deux noms contenus dans les cartouches se modifient radicalement et deviennent :

Nom de roi de Haute et de Basse-Égypte : « Celui qui est utile à Rê, Celui que Rê a choisi (*Akhenrê-Sétepenrê*)³¹⁴. »

Nom de fils de Rê : « Mérenptah-Siptah (*Mérenptah-Siptah*)³¹⁵. »

Un tel changement des deux noms contenus dans les cartouches est un phénomène extrêmement rare, surprenant et difficilement explicable. Il est attesté pour Amenhotep IV/Akhenaton, qui porte d'ailleurs, dans la deuxième version de sa titulature, un nom très semblable : Akh-en-Aton – Akh-en-Rê pour Siptah –, sachant que les mots « Aton » et « Rê » peuvent s'écrire de la même manière : un simple disque solaire. Il est vrai qu'à l'époque amarnienne, le mot « Aton » présente le plus souvent une graphie développée. Malgré tout, cette ressemblance est surprenante, d'autant qu'il est difficile de croire que ceux qui élaborèrent le nouveau nom du roi ne s'en rendirent pas compte. La perplexité qu'éprouve le chercheur s'accroît dès que l'on se souvient qu'Akhenaton est un pharaon que l'idéologie officielle voulut proscrire, oublier, ne plus jamais mentionner... Comment expliquer un tel choix ? En outre, une telle modification est trop radicale pour qu'elle ne se soit pas accompagnée de l'enregistrement rituel des nouveaux noms à Héliopolis comme si le roi procédait à une nouvelle naissance en tant que Pharaon, à une nouvelle intronisation.



Fig. 11 : Titulature de Siptah à partir de l'an 2 (NH = nom d'Horus, NN = nom de *Nebty* ou nom des deux maîtresses, NO = nom d'Horus d'or, NC = nom de couronnement ou nom de roi de Haute et de Basse-Égypte, NP = nom personnel, nom de fils de Rê ou nom de naissance).

Cependant, si l'on admet la reconstruction généalogique telle qu'elle est ici présentée, ce changement, en dehors de la similitude avec le nom d'Akhenaton, s'explique assez facilement. Le nom de roi de Haute et de Basse-Égypte, notamment le premier segment – « Celui qui est utile (*akh*) à

Rê » – s'éclaire si l'on tient compte de ce que Jan Assmann écrit à propos de l'idée d'« être *akh* pour quelqu'un » : cette expression « se rapporte à une action bénéfique, produisant des effets (...) du monde ici-bas à l'au-delà et inversement. Les partenaires typiques, mais non exclusifs d'une telle relation sont le père mort et le fils survivant et, apparemment suivant ce modèle, les dieux et Pharaon. Dans le culte, le roi se présente devant les dieux et toutes les déesses du panthéon égyptien comme leur fils qui intervient pour eux sur terre. Le fils est *akh* pour son père en lui apportant l'offrande funéraire, c'est-à-dire en prenant soin de lui et en le confirmant dans son statut d'esprit glorifié, mais aussi du fait qu'il occupe sur terre la position de son père et qu'il intervient pour l'honneur, la dignité et le statut social de celui-ci dans la société des vivants, tandis que le père est *akh* pour son fils en le légitimant dans sa position terrestre et en défendant ses intérêts devant les tribunaux de l'au-delà³¹⁶ ». En choisissant le nom de « Celui qui est *akh* pour Rê », Siptah joue sur le parallélisme entre Rê et son propre père, Amenmesses. En étant *akh* pour lui, pour reprendre les termes de Jan Assmann, « il occupe sur terre la position de son père et (...) il intervient pour l'honneur, la dignité et le statut social de celui-ci dans la société des vivants ». Siptah se présente donc comme son protecteur, tout en se plaçant dans sa continuité, car c'est de lui qu'il tient sa légitimité.

Quant à son nouveau nom de « fils de Rê », « Mérenptah-Siptah » – qui remplace celui de « Ramsès-Siptah » –, il a pour fonction d'insister sur la lignée à laquelle il appartient, une lignée issue de Mérenptah. En combinant les deux noms, celui de roi de Haute et de Basse-Égypte et celui de fils de Rê, Mérenptah-Siptah apparaît pleinement comme le fils d'Amenmesses et le petit-fils de Mérenptah. La première « version » de son nom de fils de Rê mettait en relief son appartenance à la très nombreuse famille ramesside. Mais, Parvenu sur le trône dans des conditions que personne ne pouvait prévoir, avec un déficit de légitimité évident en raison des événements ayant obscurci la fin du règne de son père mais aussi en raison de la personnalité douteuse de celui qui le plaça sur le trône, il devint rapidement nécessaire de lui « construire » une légitimité. Ce ne fut pas le travail du roi, bien trop jeune, mais celui de Bay lui-même. En remplaçant dans la titulature royale le nom de « Ramsès » par celui de « Mérenptah », et sachant que la lignée de Séthy II était éteinte, Bay écartait de la succession les autres princes ramessides qui, pour justifier leurs ambitions, devaient remonter jusqu'au

grand Ramsès. Nul besoin, pour Siptah, de remonter si haut : il est fils de roi, petit-fils de roi et arrière-petit-fils de roi...

Bay procéda également à d'autres modifications destinées à justifier le pouvoir qu'il assumait. Un groupe statuaire extrêmement détérioré, conservé à Munich³¹⁷, figure deux personnages : un roi de taille réduite – enfant ou adolescent – assis sur les genoux d'un personnage adulte. Le roi, dont la tête est perdue, est vêtu d'un pagne et chaussé de sandales. Sa main gauche est posée sur le genou gauche et la droite, qui tient un sceptre, est ramenée sur sa poitrine. Le personnage sur les genoux duquel le roi est assis est agencé perpendiculairement à ce dernier. Il a été complètement et volontairement détruit. Il se tient sur un trône royal, décoré sur les côtés avec le motif du *séma-taouy*, c'est-à-dire des plantes héraldiques de Haute et de Basse-Égypte nouées ensemble, symbolisant l'union du Double-Pays. Il a été écrit que le personnage détruit ne pouvait être Bay au prétexte qu'il est assis sur un trône royal et que, par conséquent, il s'agissait de Taouert³¹⁸ ou d'Amenmesses³¹⁹. Mais, on le verra, Bay usurpa plusieurs prérogatives royales. En outre, la différence de taille des deux personnages montre que le plus petit des deux est un enfant-roi. L'inscription, que l'on peut encore lire, mentionne « le Seigneur du Double-Pays, Akhenrê-Sétepenrê, seigneur des couronnes [Méren]ptah-[Siptah], doué de vie ». Il s'agit des noms portés par Siptah après l'an 2. À cette date, Mérenptah-Siptah était encore un enfant. Après l'élimination de Bay, en l'an 5, c'est-à-dire au seul moment où Siptah aurait pu être figuré de cette manière sur les genoux de la reine Taouert, il était probablement devenu un adolescent presque adulte que l'on ne pouvait plus représenter de cette manière.

Un élément incite à proposer une autre interprétation : en réalité, il n'y a pas un trône mais deux ; celui sur lequel se tient le personnage disparu, de grande taille, et le deuxième, plus petit et également décoré avec le motif du *séma-taouy*, destiné au roi. Le roi n'est pas assis sur le sien puisqu'il se tient sur les genoux de l'autre personnage, il y pose juste les pieds. Deux trônes comme s'il y avait partage du pouvoir. Or, il a été également souligné que les vêtements du personnage disparu, notamment le bas du pagne et les sandales, du moins pour ce que l'on peut encore en deviner, sont des vêtements masculins³²⁰. Restent donc Amenmesses et Bay. Dans la mesure où le premier est décédé depuis plusieurs années, il est possible – mais cela reste à démontrer – qu'il s'agisse de Bay. En admettant cette idée, le « partage » pourrait expliquer un certain nombre de décisions que la plupart des

chercheurs considèrent comme de simples abus de pouvoir de ce dernier, voire comme une usurpation : la construction de sa tombe dans la Vallée des Rois (KV 13) et ce qui paraît bien être un « partage » du temple funéraire de Mérenptah-Siptah³²¹ – situé au nord de celui d'Amenhotep II –, ainsi que le montrent les dépôts de fondation constitués, entre autres, d'objets au nom de Bay³²². D'autres monuments semblent pouvoir être interprétés de cette manière. Tout d'abord une statue de taureau Mnévis, le taureau sacré héliopolitain, conservée au Caire. Pris dans la masse de la pierre et sous l'encolure de l'animal a été figuré un roi de petite taille dont il ne subsiste plus que le bas du pagne et l'une des jambes. Derrière lui et de chaque côté, deux cartouches côte à côte, agencés verticalement et soigneusement martelés. Sous le ventre du taureau, inscrits horizontalement, deux cartouches à chaque fois martelés, suivis de la mention « le chancelier Bay³²³ ». On voit bien que le roi et le chancelier sont, dans ce cadre rituel et divin, étroitement unis. Dans une perspective similaire, une autre statue, anépigraphie et conservée au Musée d'Édimbourg³²⁴, montre un personnage masculin agenouillé, adulte, vêtu d'un pagne plissé et arborant une perruque, qui tient entre ses bras un enfant-roi, vêtu d'une longue robe plissée, coiffé d'un *khéprech* – coiffure royale par excellence –, la main droite posée sur son genou droit et la gauche, tenant un sceptre *héqa*, ramenée sur sa poitrine. L'enfant royal est assis sur les cuisses du personnage agenouillé et son dos s'appuie sur son torse. Le haut du *khéprech* se trouve sous le menton du personnage adulte. Qui est cet enfant-roi ? Deux candidats pour le Nouvel Empire : Toutânkhamon (XVIII^e dynastie) et Siptah. Mais, les vêtements étant caractéristiques de la période ramesside, il ne peut s'agir que de ce dernier assis sur les genoux de Bay.

Pour en revenir au premier groupe statuaire, dans lequel le « personnage disparu » est probablement Bay, il semble exprimer des idées politiques ayant pour but de légitimer les prérogatives royales dont ce dernier s'est emparé. On a vu, en effet, que le trône sur lequel se trouvent les deux personnages est double. Bay ne devrait pouvoir y siéger : il n'est pas le roi. Quant à Mérenptah-Siptah, il n'est pas assis sur le sien, seuls ses pieds y sont posés, car il se tient sur les genoux de Bay. Ce dernier s'insère donc dans une nouvelle définition du pouvoir royal qui, dorénavant, tout en étant unique, possède une double dimension s'incarnant dans les deux personnages figurés³²⁵.

À quelle réalité concrète renvoie cette dualité ? Dans une scène du temple d'Amada, Bay est représenté agenouillé, vénérant les deux cartouches contenant les noms royaux : « Seigneur du Double-Pays, Akhenrê-Sétepenrê, Mérenptah-Siptah³²⁶. » La hiérarchie habituelle est donc respectée dans cette scène postérieure à l'an 2. Le roi demeure, par conséquent, le seul détenteur du pouvoir dans sa nature première, c'est-à-dire rituelle, Pharaon étant d'abord et avant tout le seul à pouvoir officier devant les dieux. Bay, en revanche, reste un simple humain. On peut donc se demander, toujours dans la perspective de cette nouvelle théorie du pouvoir, si le roi n'était pas cantonné à la dimension rituelle de la fonction et si les prérogatives plus temporelles n'étaient pas assumées par Bay lui-même. Il est d'ailleurs désigné, dans une inscription gravée sur la statue de taureau Mnévis dont il a été question plus haut, comme « [...] celui qui est utile aux dieux et qui gouverne le pays par [ses] décisions [...] »³²⁷.

Cette définition d'un pouvoir dualiste permet de comprendre les prérogatives royales dont Bay s'est emparé et dont il a été question plus haut. L'entrée de la tombe qu'il se fait construire dans la Vallée des Rois se trouve en vis-à-vis de celle de Mérenptah-Siptah (KV 47), les deux s'agençant, par conséquent, à partir d'un même point, comme si les deux monuments funéraires matérialisaient la dualité du pouvoir pharaonique. Il en va de même avec le temple funéraire, partagé par les deux personnages³²⁸.

Au-delà du pur discours théorique, l'historien a du mal à concevoir comment les contemporains perçurent leur roi car, il faut bien le reconnaître, ce discours avait simplement pour but de masquer l'ambition démesurée de Bay. Une telle aventure politique ne fut possible que parce que Mérenptah-Siptah était un enfant, qui appartenait, certes, à une lignée ramesside mais une lignée secondaire et marginalisée en raison de l'échec de son père. On peine à imaginer ce que ce couple extraordinaire dut inspirer à ceux qui l'observaient : un Syrien honni et ambitieux sur lequel s'appuyait un enfant malingre et revêtu des insignes royaux, se déplaçant avec difficulté en claudiquant fortement.

Cette longue mise au point était nécessaire pour bien comprendre les événements marquant du règne de Siptah. Il faut garder à l'esprit que ces événements, qui se produisent après la mort de Séthy II, ont pour cadre la résidence des Ramessides, à Pi-Ramsès, dans le nord du pays. Bay, comme tous les hauts fonctionnaires de la cour, y résidait également ; il possédait d'ailleurs des vignes dans le Delta³²⁹. Plusieurs objets le mentionnant furent

trouvés à Nébécheh, non loin d'Héliopolis, notamment deux sphinx³³⁰ en diorite aux noms de Séthy II et portant, sur leur socle, celui de Bay. Sethnakht et Ramsès III y ajouteront plus tard les leurs. Ce site a également livré une table d'offrandes du Moyen Empire sur laquelle fut probablement gravé le nom du chancelier³³¹.

Bay avait dû préparer longuement la succession de Séthy. Taousert, en tant qu'épouse royale, ne disposait probablement pas de solution de rechange. Susciter la candidature d'un autre rejeton ramesside aurait équivalu à transférer le pouvoir à cette lignée-là. Cependant, la documentation, telle qu'elle nous est parvenue, soulève un certain nombre de questions auxquelles il est difficile de répondre.

4. Accession au trône et début de règne

La date des funérailles de Séthy II est bien établie par deux graffiti de la Vallée des Rois. Le premier³³² mentionne que l'« An 1 (du) roi de Haute et de Basse-Égypte Ouserkhépérourê-Méry[...] (ce nom doit être corrigé en Sékhâenrê-Méryamon [= Siptah] comme le montre le graffiti suivant), 3^e mois de la saison *Péret*, 11^e jour, (est le) jour de l'enterrement du roi de Haute et de Basse-Égypte, [seigneur du Double-Pays], Ouserkhépérourê-[Méry]amon (= Séthy II) [...]. » Le deuxième, gravé à l'entrée de la tombe de Taousert, consigne la même date³³³ : « An 1, 3^e mois de la saison *Péret*, 11^e jour ; jour de l'enterrement de Ouserkhépérourê-[Méryamon] (= Séthy II). » Or, en admettant que la mort de Séthy II se produisit le 28^e jour du 4^e mois de la saison *Akhet*, on en déduit qu'entre le décès à Pi-Ramsès et l'enterrement dans la Vallée des Rois s'écoulèrent soixante-treize jours, au cours desquels le corps devait être traité puis transporté à Thèbes³³⁴. En temps normal, la momification du corps durait soixante-dix jours et le voyage une vingtaine de jours, au total quatre-vingt-dix jours. Il manque donc dix-sept jours. Même en supposant un voyage très rapide, économisant par exemple dix jours, il en manquerait toujours sept. Ce qui laisse penser que le processus de momification fut accéléré mais non bâclé comme le montrent le bon état de conservation de la momie et la haute qualité du lin qui enveloppait le corps du roi³³⁵. On se souvient que le corps de Séthy II ne fut pas inhumé immédiatement (cf. *supra*), sa tombe n'étant pas prête, sa dépouille ayant d'abord été déposée dans celle de Taousert. L'accélération du processus habituel des funérailles a peut-être contribué au retard pris par les ouvriers de Deir al-Médîna.

Après l'avènement, le nouveau roi ne l'était pleinement qu'à partir de l'intronisation. Comme ses prédécesseurs, le jeune pharaon se rendit certainement à Thèbes, accompagné par le chancelier Bay. Le raccourcissement du processus de momification masque mal la fragilité du pouvoir du nouveau monarque et la nécessité de précipiter son intronisation afin que, Séthy gagnant sa dernière demeure, Siptah puisse enfin devenir pharaon.

Il est difficile de savoir combien de temps Ramsès-Siptah resta à Thèbes. Peut-être était-il encore présent dans la région lors du lancement de la construction de sa tombe (KV 47) dans la Vallée des Rois. Un ostracon de Deir al-Médîna (Ostracon CGC 25515) rapporte que le vizir Prêemheb se rendit dans le village en³³⁶ « l'an 1, 4^e mois de la saison *Péret*, 21^e jour ; le jour de donner les instructions pour le travail de Sékhâenrê-Sétepenrê, vie, prospérité, santé, le fils de Rê, seigneur des couronnes, Ramsès-Siptah, vie, prospérité, santé ». Il s'agit, bien évidemment, du chantier de construction de la nouvelle tombe royale, quarante jours après les funérailles de Séthy II.

Simultanément, les travaux dans celle de la reine Taousert semblent avoir cessé³³⁷. Cet événement permet à nouveau de mettre en relief les tensions qui traversaient les différentes lignées ramessides et, surtout, le conflit opposant le chancelier à l'épouse de Séthy II.

5. Le vizir de Haute-Égypte Hori (B)

Dans la région thébaine, le vizir en charge des affaires était encore Prêemheb. C'est encore lui, on l'a vu, qui lance les travaux de la nouvelle tombe royale (Ostracon CGC 25515). Cependant, trois ostraca montrent que cinq mois et vingt et un jours après, c'est un autre vizir, Hori (B), qui est en poste³³⁸ ; les trois font allusion à une visite de ce dernier, rive gauche : « an 1, 2^e mois de la saison *Akhet*, 12^e jour ; jour de la venue du maire de la ville et vizir, Hori (B), etc. » (Ostracon CGC 25537)³³⁹ ; « jour des consignes du maire de la ville et vizir, Hori (B) » (Ostracon CGC 25517)³⁴⁰ ; « jour d'accepter le travail par le maire de la ville et vizir, Hori (B) » (Ostracon CGC 25536)³⁴¹. Le fait que les trois documents se rapportent au même événement semble montrer qu'il a revêtu une importance particulière, peut-être liée à la prise de fonction de Hori (B). Mais il ne s'agit là que d'une hypothèse. De son côté, Prêemheb disparaît de la documentation et l'on peut légitimement supposer qu'il décéda en l'an 1 de Siptah, au cours du premier

mois de la saison *Chémou* ou au tout début du deuxième, c'est-à-dire trois mois et une vingtaine de jours après l'avènement de Siptah.

Qui est Hori (B) ? Plusieurs documents permettent de cerner le début de sa carrière. Sur une stèle de la collection Michaelidès³⁴², dont ne subsiste qu'une partie, trois personnages sont figurés dans le registre supérieur officiant devant Ptah, dieu de Memphis, et son épouse Sakhmet. Devant le premier personnage³⁴³, on lit : « Pour le *ka* du prêtre *sem*, grand chef des artisans (= grand-prêtre de Ptah), Hori (A), fils du grand chef des artisans Khâemouaset » ; devant le deuxième : « le père du maire de la ville, le vizir Hori (B) » ; enfin, devant le troisième : « le père du grand chef des artisans Hori (A), le prêtre *sem*, grand chef des artisans, Khâemouaset, justifié ». Ces trois mentions ne permettent pas d'établir avec certitude la généalogie des trois personnages. Car, si Hori (A), grand chef des artisans, c'est-à-dire grand-prêtre de Ptah, est le fils de Khâemouaset, lui-même grand-prêtre de Ptah, on ne peut établir avec certitude le statut de Hori (B), maire de la ville et vizir.

Un autre monument fournit les éléments permettant de préciser cette généalogie. Il s'agit de la base, brisée en deux morceaux, d'une statue provenant probablement de Mitrahineh dans le Delta. Les deux morceaux sont conservés aux Musées du Caire et de Brooklyn³⁴⁴. On peut y lire³⁴⁵ : « Le prince, gouverneur, aimé du dieu, préposé aux secrets du temple de Ptah, maire de la ville et vizir, Hori (B), fils du grand chef des artisans, Hori (A), justifié. » Ce bref passage, combiné avec les inscriptions précédentes, permet de confirmer l'existence de deux Hori, le vizir et le grand-prêtre de Ptah, le premier étant le fils du second.

Enfin, un troisième document apporte une information supplémentaire au sujet de cette famille à l'époque qui nous intéresse. Il s'agit d'une statue double conservée au musée du Louvre. Le premier personnage est « prince, gouverneur, aimé du dieu (...), prêtre *sem*, grand chef des artisans de Ptah, Pahemnétcher ». Le second : « prince, gouverneur (...), préposé aux secrets, maire de la ville et vizir, Hori (B), justifié, en paix³⁴⁶ ». La juxtaposition de Pahemnétcher et de Hori (B) dans un même monument laisse entendre qu'ils appartiennent à la même famille. Si l'on admet qu'ils sont frères, on comprend d'emblée pourquoi Hori (B) est devenu vizir, puisque c'est à son frère, Pahemnétcher, qu'était revenue la charge de grand-prêtre de Ptah à Memphis.

Enfin, dernière remarque, il a été écrit que le Khâemouaset dont il a été question dans le premier document ne pouvait être le fils de Ramsès II du même nom, qui avait été prince héritier avant de décéder prématurément, au

prétexte que « le fils de Ramsès II fait toujours entrer les termes *fiis de roi* dans sa titulature³⁴⁷ ». Cependant, cette stèle n'a pas été réalisée par Khâemouaset mais par Hori (A), son fils, également grand-prêtre de Ptah. En dehors de cet argument rien n'empêche que ce grand-prêtre Khâemouaset soit le fils de Ramsès II. Hori (B), d'origine memphite, pourrait donc être l'arrière-petit-fils de Ramsès II.

On a vu plus haut que Hori (B) était « préposé aux secrets du temple de Ptah », une charge purement memphite. Or, l'Ostrakon Bruxelles E 2423, qui décline les titres de ce dernier, le présente comme « le prince, le gouverneur, le père divin, l'aimé du dieu, le chancelier du roi de Basse-Égypte, l'ami unique, le dignitaire et juge, le supérieur des secrets du palais, v.p.s., qui satisfait la terre entière, le prêtre *sem*, qui conduit les courtisans, le responsable de tous les vêtements [...], le flabellifère à la droite du roi, le maire de la ville du sud, Hori (B)³⁴⁸ ». Remarquons que le titre de « vizir » a été oublié. Il mentionne en revanche une autre charge propre au nord du pays, « chancelier du roi de Basse-Égypte », d'autres se rapportant au palais royal lui-même, « supérieur des secrets du palais », « responsable de tous les vêtements ». Hori (B) était donc un homme du nord, et il semble bien que, par sa nomination au vizirat du sud, il s'agissait de reprendre en main une Thébaidé qui, depuis l'usurpation d'Amenmesses, échappait de plus en plus au contrôle du pouvoir central.

6. Les nuisances de Paneb (suite et fin)

En tant que vizir de Haute-Égypte, il eut à traiter une nouvelle affaire concernant un personnage que nous connaissons bien : Paneb, chef d'équipe à Deir al-Médîna. Le Papyrus Salt 124, qui consigne les méfaits de Paneb décrits par Amennakht, rapporte un certain nombre de faits difficiles à croire³⁴⁹ :

« Lorsque les funérailles, qui sont celles de tous les rois, ont eu lieu, [on a relevé] les vols d'objets du roi Séthy-Mérenptah, vie, prospérité, santé, qu'avait commis Paneb. En voici la liste : [il a volé les objets dans les] magasins du roi Séthy-Mérenptah, vie, prospérité, santé ; c'est chez lui qu'on les a retrouvés après les funérailles [...] et il a pris la couverture (?) de son char et ce sont les mains de [...] le scribe qu'on a coupées, après qu'il l'eut prise pendant les funérailles. [Et furent volés les chambranles (?)] des portes [...] ; or, il s'est fait qu'on a retrouvé les quatre, mais qu'il a repris l'un (d'eux) : il était en sa possession. [...] et il a aussi volé les en]cens de l'Ennéade, et il les a partagés entre lui et ses compagnons ; [et il a pris des récipients] d'huile de Pharaon, vie, prospérité, santé, et il a pris ses vins, et il s'est assis sur [le sarcophage (?) de Pharaon, vie, prospérité], santé, alors

qu'il (y) était enseveli. Et [...] ils (= lui et ses compagnons) ont enlevé [u]ne statue du Maître, vie, prospérité, santé, marquée au nom de Séthy-Mérenptah, vie, prospérité, santé, et ils s'en sont allés ; et on les a aperçus [... Semblablement (?), plus tard (?)], dans le temple d'Hathor ; et le scribe Kenherkhepeshef a établi (d'autre part) ce qu'il a commis dans le temple de Ptah ; et Paneb [... le chef] d'équipe Neferhotep ; et il a pioché dans le sol qui est scellé, à la place qui est cachée (= la tombe royale à l'accès interdit), [bien qu'il eût fait un serment] en ces termes : “Je ne retournerai pas une pierre dans le voisinage de la place de Pharaon, vie, prospérité, santé”. Ainsi avait-il dit. »

Ce texte mérite que l'on s'y arrête quelques instants. La première remarque, nécessaire pour comprendre la logique du passage, est que dans le déroulement chronologique des événements, le premier d'entre eux se trouve à la fin : « il (= Paneb) a pioché dans le sol qui est scellé, à la place qui est cachée (= la tombe royale dont l'accès est interdit), bien qu'il eût fait un serment (à ce sujet) : “Je ne retournerai pas une pierre dans le voisinage de la place de Pharaon, vie, prospérité, santé” ». Cet ordre s'explique par le fait qu'Amennakht, qui dénonce les méfaits de Paneb, vise avant tout à établir la liste des objets volés dans la tombe de Séthy II. Il n'en reste pas moins que le fait de remuer la terre pour retrouver l'entrée de la tombe constitue un grave délit, ce qu'Amennakht souligne avec force à la fin du passage.

Lorsque Amennakht mentionne la couverture du char de Séthy II, la suite du texte évoque, dans un passage lacunaire, des mains qui auraient été coupées. Bien que les différents commentateurs ne s'accordent pas à ce sujet³⁵⁰, on peut néanmoins supposer que Paneb, pour éviter d'être puni, trouva le moyen de faire condamner quelqu'un d'autre. Toutefois, le problème n'est pas simple car la fin du texte souligne qu'on « les (= Paneb et ses complices) a aperçus [... semblablement (?), plus tard], dans le temple d'Hathor » mais le passage étant encore lacunaire, il est difficile de s'assurer si les méfaits commis dans le temple d'Hathor l'ont été juste après ceux commis dans la Vallée des Rois, ou s'ils se sont produits à un autre moment. Autrement dit, si Paneb parvient à se décharger de sa responsabilité, c'est que lui et ses complices ont été aperçus au même moment non dans la Vallée des Rois mais dans le temple d'Hathor. Dans le cas contraire, de retour de la Vallée des Rois, il lui aurait été difficile, en tant que chef du groupe des voleurs, de faire accuser quelqu'un d'autre. Enfin, si on laisse de côté les nombreux points de détail, deux doivent néanmoins être soulignés : le premier est le comportement impie de Paneb et de ses compagnons qui pillent la tombe de Séthy, Paneb s'asseyant également « sur [le sarcophage (?) de Pharaon, vie, prospérité], santé, alors qu'il (y) était enseveli » ; le second est

que ces hommes se sont parjurés, Paneb ayant « pioché dans le sol qui est scellé, à la place qui est cachée (= la tombe royale à l'accès interdit), [bien qu'il eût fait un serment] en ces termes : “Je ne retournerai pas une pierre dans le voisinage de la place de Pharaon, vie, prospérité, santé” ». Il s'agit d'un serment *sédjéfa-téryt*, énoncé sous forme négative – « je ne ferai pas telle chose, etc. » – par ceux qui connaissaient l'emplacement de la tombe royale afin de la protéger des méfaits qu'ils pourraient commettre³⁵¹.

On sait, par un document bien plus tardif, daté de l'an 29 de Ramsès III³⁵², que c'est le vizir Hori (B) qui instruisit l'affaire et que le fils de Paneb, Âapehty, témoigna contre son père en disant : « Vous avez connu l'attitude du vizir Hori (B), à propos de l'endroit où des pierres avaient été enlevées lorsqu'il lui fut dit : “le chef d'ouvriers Paneb, mon père, a fait enlever de là des pierres par (ses) hommes”³⁵³. » On remarquera, à ce sujet, que les relations entre le père et le fils étaient de nature conflictuelle, le second témoignant régulièrement contre le premier mais participant, avec la même régularité, à ses forfaits³⁵⁴.

Paneb disparaît de la documentation au tout début de l'an 2 de Siptah. Le dernier document daté avec certitude le mentionnant est l'Ostrakon CGC 25521. Il consigne plusieurs dates ; la plus haute est « l'an 1, 4^e mois de la saison *Akhet*, 15^e jour³⁵⁵ », la plus récente, « l'an 2, 2^e mois de *Péret*, 7^e jour³⁵⁶ ». Le vizir Hori (B) a probablement pris ses fonctions quatre mois auparavant. C'est donc pendant les trois cent vingt-six jours, qui correspondent à la période allant des funérailles de Séthy II – en l'an 1, 3^e mois de la saison *Péret*, 11^e jour – à la dernière mention de Paneb – en l'an 2, 2^e mois de *Péret*, 7^e jour –, que se produisit le pillage de la tombe royale.

Le témoignage d'Amennakht permet à Hori (B) d'élucider l'affaire et de sévir contre les coupables. Nous possédons un texte, remontant à la XVIII^e dynastie, décrivant les missions du vizir, consigné dans la tombe de Rekhmirê, vizir de Thoutmosis III. On peut y lire³⁵⁷ :

« Voici pour ce qui concerne la procédure générale du vizir, à l'audience dans son département : quiconque n'est pas parfait dans quelque service que ce soit, le vizir devra l'entendre à ce sujet. Celui qui (alors) n'écartera pas pour lui-même la faute (commise) après qu'il (= le vizir) en aura entendu les circonstances, sera consigné sur le registre des délinquants qui est tenu dans la grande prison (...). »

Le fait que Paneb disparaisse définitivement de la documentation laisse entendre qu'il fut condamné à mort. Quoi qu'il en soit, son fils Âapehty ne lui

succéda pas en tant que chef d'équipe.

On peine à croire que Paneb ait été exécration au point de ne concevoir ses actes que dans la seule perspective du profit personnel. Mais, encore une fois, un procès s'instruit à charge et à décharge et, malheureusement, l'historien ne possède que des pièces à charge. Pourquoi s'attaqua-t-il d'emblée à la tombe de Séthy II, probablement la plus surveillée, alors qu'il connaissait, pour y avoir travaillé, l'emplacement de celle de Mérenptah ? Peut-être mit-il à profit, avec un opportunisme certain, l'existence d'une opinion publique thébaine favorable – du moins en partie – à Amenmesses, d'autant que le fils de ce dernier, Siptah, venait d'accéder à la royauté. Mais le crime était trop grave pour rester impuni – et, surtout, il avait été porté sur la place publique.

7. Le retour de Taousert et l'élimination de Bay

Dans le nord, à Pi-Ramsès, Taousert était en passe de revenir sur le devant de la scène. Plusieurs faits témoignent de ce retour en force de la reine. Le premier est mentionné par l'Ostrakon Caire J. 72452 : « an 2, 1^{er} mois de la saison *Péret*, le 8^e jour (fut le) jour de la visite du mandataire apportant [la] lettre du vizir disant : reprise (du travail dans) la tombe (KV 14) de la grande épouse royale Taousert³⁵⁸ ». Le vizir en question est, bien entendu, Hori (B). Deux graffiti en témoignent également. Les deux ont été écrits par le même personnage, le commandant des troupes de Kouch, Pyay, mais à deux endroits différents en Nubie : le temple d'Amada et le grand temple d'Abou-Simbel. Dans le premier, de part et d'autre de l'accès au vestibule, côté droit, on lit : « [...] la grande épouse royale, maîtresse du Double-Pays, Taousert, justifiée ; fait par le flabellifère à la droite du roi, le commandant des troupes de Kouch, Pyay, justifié, en paix³⁵⁹ ». Côté gauche : « Le seigneur du Double-Pays, Akhenrê-Sétepenrê (= Siptah), le chancelier du roi de Basse-Égypte, l'ami unique, le grand directeur des trésors du pays entier, Bay, justifié ; fait par le flabellifère à la droite du roi, commandant des troupes de Kouch, Pyay, justifié³⁶⁰. » La juxtaposition dans le même monument de Bay, de la reine et de Siptah montre bien que Taousert est redevenue l'un des principaux joueurs de la partie d'échecs politique en cours³⁶¹.

Si les deux graffiti ne sont pas datés, l'Ostrakon Caire J. 72452, quant à lui, renvoie à l'an 2 de Siptah, ce qui est extraordinaire parce que l'an 2 est justement l'année au cours de laquelle Ramsès-Siptah devient Mérenptah-Siptah, au cours de laquelle il devient Akhenrê-Sétepenrê, au cours de laquelle, enfin, Bay procède à la redéfinition du pouvoir dont il a été question

plus haut. La réhabilitation de la reine laisse entendre que le pouvoir du chancelier était insuffisant pour décider seul du changement – fait rarissime – des noms royaux, et pour procéder à des réformes lui conférant un pouvoir et une place à part dans le système monarchique. Il lui fallut, semble-t-il, composer et permettre à Taousert de revenir sur le devant de la scène.

Il faut mentionner également l'Ostracon Caire J. 72451, provenant de Deir al-Médîna, qui rapporte qu'en l'« an 3, 4^e mois de la saison *Akhet*, 20^e jour (...) a été trouvé en tant que travail et (...) a été fait en tant qu'avancement du travail pour le chancelier Bay : 8 coudées et 2 paumes [...] ³⁶² ». Il s'agit de l'état d'avancement du travail dans la tombe de Bay dans la Vallée des Rois (KV 47), en face de celle de Siptah (KV 47). On peut donc supposer – mais cela reste à démontrer – que ce chantier fut également lancé en l'an 2.

Une alliance objective entre le chancelier et la reine semble donc avoir été mise en place, ce qui permit aux affaires courantes de suivre un cours normal. C'est ce que laisse entendre un ostracon de Deir al-Médîna (Ostracon CGC 25794) qui montre le vizir Hori (B) au travail, se rendant à Pi-Ramsès pour faire son rapport et recevoir ses instructions ³⁶³ : « An 4, 2^e mois de la saison *Chémou*, 9^e jour ; jour de l'arrivée du flabellifère à la droite du roi, maire de la ville et vizir Hori (B) ; 3^e mois de la saison *Chémou*, 16^e jour ; jour du départ vers le nord du flabellifère à la droite du roi, maire de la ville et vizir, Hori (B) [...] ; 3^e mois de la saison *Chémou*, 25^e jour ; jour de [la visite] d'Amon-Rê [...]. An 4, 4^e mois de la saison *Akhet*, 10^e jour ; jour de l'arrivée [du flabellifère à la droite du roi, maire de la ville et vizir], Hori (B) [...]. »

Mais, en l'an 5, le conflit s'envenime. Bay semble ne plus maîtriser la situation comme le montre un document extraordinaire publié par Pierre Grandet. Il s'agit d'un petit ostracon (Ostracon IFAO 1864), provenant de Deir al-Médîna, tout à fait anodin, qui consigne une information capitale ³⁶⁴ : « An 5, 3^e mois de la saison *Chémou*, 27^e jour ; ce jour, le scribe de la tombe Paser est venu annoncer : “Pharaon, vie, prospérité, santé, a tué le grand ennemi Bay !” » Le « grand ennemi », c'est-à-dire, comme le souligne Pierre Grandet, un « criminel d'État ». Fut-il exécuté ou assassiné ? On ne peut le savoir. Dans le premier cas, la mort de Bay marquerait la victoire officielle de Taousert, celle-ci parvenant à mettre à l'écart le grand chancelier, le faisant juger puis exécuter. Dans l'autre, il faudrait surtout imaginer les partisans de la reine passant à l'action et éliminant le parti syrien. Quoi qu'il en soit, cette élimination de l'opposition ne fut probablement que partielle comme le montre le texte de la stèle de l'an 2 de Sethnakht à Éléphantine, où il est fait

allusion à des Syriens encore actifs en Égypte, longtemps après la mort de Bay.

Ne peut-on imaginer que, derrière les principaux acteurs de ce drame – Bay, Taousert, Mérenptah-Siptah –, se profile déjà une autre famille, celle des futurs rois de la XX^e dynastie ? On a souvent écrit que ces derniers n'étaient probablement pas des Ramessides. Il semble cependant difficile d'admettre – ne serait-ce qu'en raison des noms qu'ils portent – que ce ne soit pas le cas. L'avènement de cette nouvelle dynastie s'explique par le fait que les lignées directement issues de Mérenptah se sont éteintes, les pharaons de cette dynastie appartenant peut-être à l'une des nombreuses autres branches issues de Ramsès II.

Bay ne fut pas enterré dans sa tombe de la Vallée des Rois, laissée à l'abandon puis réaménagée et agrandie au cours de la XX^e dynastie pour inhumer deux princes³⁶⁵. Il aurait fallu que son corps soit momifié, puis transporté à Thèbes et, enfin, qu'il reçoive des funérailles officielles ; tout un processus rituel difficile à accepter pour un homme honni qui venait d'être assassiné ou exécuté.

8. L'œuvre de Siptah

Les travaux au nom de Siptah datant de cette première période du règne sont peu nombreux. À Hermopolis, il laissa sa trace à proximité de l'œuvre plus monumentale de Séthy II-Mérenptah (cf. *supra*)³⁶⁶. Dans l'épaisseur du pylône, sous les représentations de son prédécesseur accompagnant une figuration du Nil, côté nord, il ajoute l'inscription suivante³⁶⁷ : « Taureau puissant, [aimé] d'Hâpy, roi de Haute et de Basse-Égypte, Akhenrê-Sétepenrê, le fils de Rê, Mérenptah-Siptah, doué de vie comme Rê. » Côté sud : « Taureau puissant, [aimé] d'Hâpy, roi de Haute et de Basse-Égypte [...], le fils de Rê [...], doué de vie comme Rê³⁶⁸. »

À Karnak, à l'est du temple, à proximité de l'enceinte fut retrouvée une petite stèle au nom du roi³⁶⁹. Sous le cintre, épousant la forme arrondie de celui-ci, le disque solaire ailé. En dessous, trois personnages de même taille. À gauche, debout, le dieu Amon reconnaissable à ses deux hautes plumes. Devant lui, deux colonnes de texte. Dans la première, le dieu s'adresse au roi : « Je te donne toute valeur et tout courage³⁷⁰. » La suivante désigne simplement la divinité : « Amon-Rê, roi des dieux, seigneur du cimetière, souverain de l'Ennéade³⁷¹. » Faisant face à Amon, également debout, le roi offre au dieu deux vases *nou* contenant du vin. Au-dessus de lui, deux

colonnes de texte : « Le seigneur du Double-Pays, Akhenrê-Sétepenrê, le seigneur des couronnes, Mérenptah-Siptah, doué de vie comme Rê, éternellement³⁷². » Derrière le roi, lui tournant le dos, c'est-à-dire orientée dans le même sens qu'Amon, la personnification féminine de Thèbes, coiffée de l'enseigne de la ville, la déesse Ouaset. Quelques signes se trouvent devant elle, au niveau de son visage, et se lisent avec l'enseigne : « Thèbes la victorieuse, la maîtresse du cimeterre. » Dans la partie inférieure de la stèle, deux lignes de texte, se lisant de droite à gauche : « Que vive le ritualiste accompli, qui fait ce qui est utile pour (son) père Amon qui l'a placé sur son trône, (à savoir) le roi de Haute et de Basse-Égypte, le seigneur du Double-Pays, Akhenrê-Sétepenrê, le fils de Rê, seigneur des couronnes, Mérenptah-Siptah, doué de vie ; il a fait ses monuments pour (son) père Amon-Rê, [roi des dieux]³⁷³. »

Rive gauche, il fit modifier, ce qui peut paraître curieux, les noms sur les stèles qui flanquaient l'entrée située sous le portique du temple funéraire de Séthy I^{er} (cf. *supra*), effaçant ceux de son père pour y placer les siens³⁷⁴ ; mais, comme le souligne Aidan Dodson, il s'agissait peut-être moins d'usurper des cartouches que d'y inscrire simplement les noms du roi régnant³⁷⁵.

b. Deuxième partie du règne

1. Le pouvoir de Taousert

À la mort de Bay commence une période au cours de laquelle Taousert va assumer le premier rôle et accaparer le pouvoir. Mais Mérenptah-Siptah reste le roi. On a l'impression que la reine tente de mettre en place une organisation du pouvoir rappelant un épisode important de la XVIII^e dynastie, au cours duquel la reine Hatchepsout, épouse de Thoutmosis II, assura le pouvoir à la mort de son époux, conjointement avec Thoutmosis III, fils de ce dernier et d'une autre épouse royale, la reine Isis. Les égyptologues parlent à ce sujet de corégence mais le terme est inapproprié car la reine est dotée des insignes royaux, notamment d'une titulature.

Encore trop jeune et probablement isolé, Mérenptah-Siptah ne disposait pas des appuis nécessaires pour s'opposer à la reine, et surtout au clan qu'elle représentait. Taousert profita de la nouvelle définition du pouvoir, produit des réflexions de Bay, pour accéder à son tour aux plus hautes sphères – ou, du moins, pour y revenir –, remplaçant simplement le chancelier auprès du jeune

roi et assumant le pouvoir comme Hatchepsout l'avait fait plus de trois siècles auparavant.

On perçoit nettement ce changement de statut de la reine avec un document provenant de Basse-Égypte : la stèle de Bilgaï³⁷⁶. Bilgaï est une petite localité située au sud de Mansourah mais il est fort probable que cette stèle provienne d'un établissement portuaire situé au débouché de la branche pélusiaque ou de la branche tanitique du Nil. L'importance de ce monument doit être d'autant plus soulignée que la documentation provenant de Basse-Égypte, on le sait, est rare. Il faut, cependant, le considérer avec précaution car les deux personnages qui doivent retenir notre attention n'y sont pas explicitement cités ou, pour être plus précis, s'ils l'ont été, leur nom fut martelé.

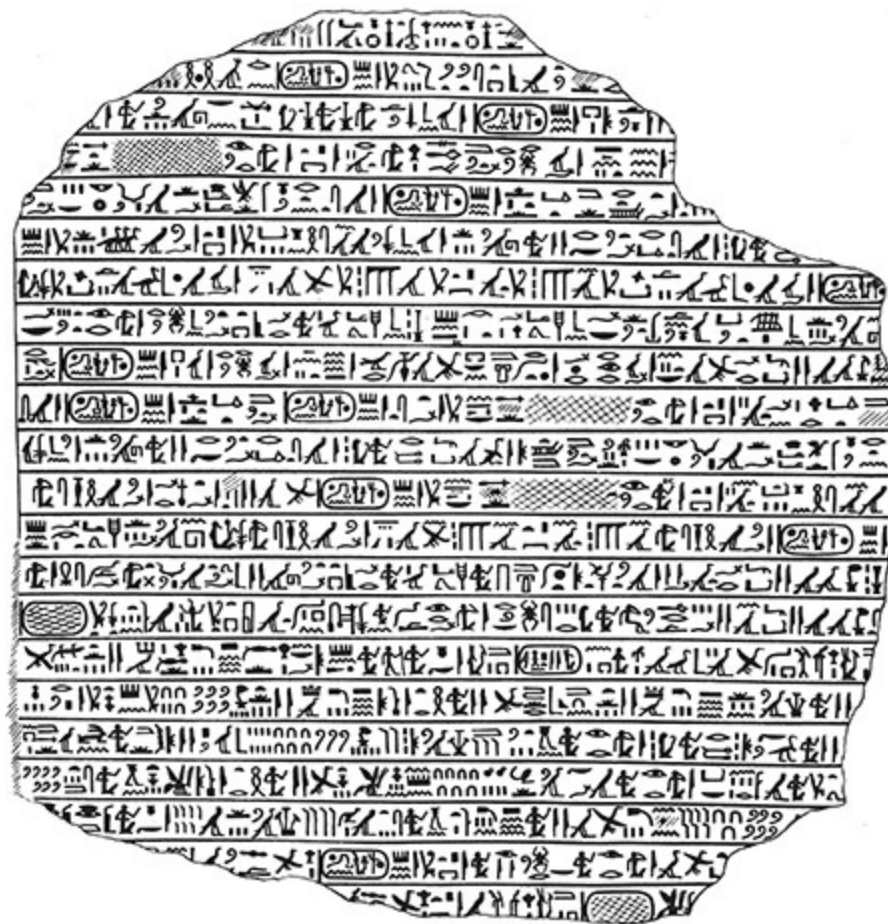


Fig. 12 : Stèle de Bilgaï, Basse-Égypte (d'après A. H. GARDINER, « The Stele of Bilgai », ZÄS 50, 1912, pl. IV).

Ce qui subsiste du monument se présente sous la forme d'un bloc de forme vaguement circulaire, de 1,12 m de hauteur sur 1,07 m de largeur. De

l'inscription du recto, très effacée, ne subsiste pas grand-chose sinon la fin des lignes, tandis que celles du verso ont été parfaitement conservées. On devine encore, dans la partie supérieure du recto, le roi offrant du vin à la triade thébaine. Dans l'inscription – aussi bien ce qui subsiste de celle du recto que de celle du verso –, il est question d'une chapelle consacrée à « Amon d'Ousermaâtrê-Sétepenrê », c'est-à-dire « Amon de Ramsès II », qui se trouve à la charge d'un officier commandant une forteresse donnant sur la mer. Il est également question dans le texte de plusieurs personnages parmi lesquels « le scribe royal, directeur du temple de millions d'années du roi de Haute et de Basse-Égypte (cartouche effacé) dans le domaine d'Amon, à l'ouest de Thèbes, et (...) Paiba, directeur du domaine de Séthy II-Mérenptah dans le domaine d'Amon ». Il s'agit donc de deux officiers thébains chargés de surveiller la gestion d'une chapelle consacrée à Amon de Ousermaâtrê-Sétepenrê, à l'extrémité septentrionale du Delta. Sont mentionnés trois rois dont les noms se trouvent insérés dans leur cartouche : Ramsès II, Séthy II-Mérenptah et un roi dont le nom a été soigneusement martelé à l'intérieur du cartouche qui, lui, est encore bien visible. Ce dernier apparaît trois fois dans le document : une fois au recto, deux au verso. Le martelage soigné du contenu de ces trois cartouches contraste avec les noms de Ramsès et de Séthy qui ont été préservés. La question qui se pose est la suivante : s'agit-il d'un roi ayant régné avant Séthy, en même temps ou après ? Parmi ceux-ci, un a subi une *damnatio memoriae* : Amenmesses. Celui-ci peut d'ailleurs être écarté d'emblée : il n'eut, on l'a vu, aucune influence dans le Delta et il est impensable qu'un même document puisse juxtaposer son nom avec celui de son ennemi, Séthy II-Mérenptah. Il ne peut s'agir non plus du nom de Taousert car le texte de cette stèle mentionne également quatre fois – une fois au recto, trois au verso – un autre nom soigneusement martelé mais ne se trouvant pas dans un cartouche. Le martelage ne fut pas complet et dans les trois mentions du verso, on peut lire « [...] *grande* de chaque pays » ; dans celui du recto « [...] de chaque pays ». En outre, le troisième martelage du verso a laissé subsister la première lettre de l'article « la », *ta*. L'adjectif « grande » et l'article, tous deux féminins, montrent qu'il s'agissait d'une désignation féminine. Par conséquent, si le roi des cartouches martelés ne peut être que Siptah, le personnage féminin, quant à lui, est très certainement Taousert. Rosemarie Drenkhahn³⁷⁷, en se fondant sur une autre désignation de la reine située à l'entrée de sa tombe (KV 14)³⁷⁸, reconstitue celle de la

stèle de Bilgaï de la manière suivante : « L[a] grande [princesse] de chaque pays³⁷⁹. »

Enfin, en admettant la validité de cette reconstitution, le texte met en relief le rôle important de la reine dans la fondation de cette chapelle et celui des commandants de la forteresse dans sa gestion ; tous ceux qui respecteront « cette chapelle qui a été faite par la grande princesse de chaque pays pour l'Amon de Ousermaâtrê-Sétepenrê, son bon père, se trouveront dans la faveur de l'Amon de Ousermaâtrê-Sétepenrê, ils se trouveront aussi dans la faveur des dieux du ciel et des dieux de la terre, ils se trouveront enfin dans la faveur du roi de leur époque³⁸⁰ ». Certes, la partie supérieure du recto de la stèle montre que c'est le roi – Mérenptah-Siptah – qui officie devant les dieux de Thèbes mais la fondation est l'œuvre de « la grande princesse de chaque pays », Taousert. Elle ne possède pas encore de titulature royale mais elle assure un pouvoir dont la nature est similaire à celui du chancelier Bay.

2. Les modifications apportées au tombeau de Taousert

Hartwig Altenmüller a montré que les étapes de construction de la tombe de la reine³⁸¹ reflétaient les différents épisodes de sa vie mouvementée. Dans un premier temps, on l'a vu, le chantier fut lancé sous le règne de son époux Séthy II-Mérenptah. La conception architecturale, notamment les dimensions du monument, correspondait à ce que devait être la tombe d'une « grande épouse royale ». Ce titre accompagnera d'ailleurs systématiquement les différentes figurations de la reine dans le tombeau. À la mort du roi, Taousert ne disposant plus de l'influence qui était la sienne du vivant de son époux, le travail fut interrompu. Il reprend en l'an 2 de Siptah. On peut se demander si, à ce moment, il ne s'agissait pas encore du creusement de l'hypogée. En l'an 5 de Siptah, après l'élimination de Bay, les choses changent. La reine se fait représenter accompagnant le roi, Siptah – et non Séthy II-Mérenptah. Siptah est figuré officiant devant différentes divinités et est désigné par ses deux cartouches : « Seigneur du Double-Pays, Akhenrê-Sétepenrê, seigneur des couronnes, Mérenptah-Siptah, doué de vie comme Rê, éternellement³⁸². » Ainsi, par exemple, la deuxième scène du mur droit du premier corridor montre « le seigneur du Double-Pays, Akhenrê-Sétepenrê, le seigneur des couronnes, Mérenptah-Siptah³⁸³ » et « l'Osiris, grande épouse royale, maîtresse du Double-Pays, Taousert, justifiée³⁸⁴ » officiant devant le dieu Geb. La première scène de cette même paroi présente la reine, « la grande épouse royale, maîtresse du Double-Pays, souveraine du sud et du nord,

maîtresse de bienveillance, douce par l'amour qu'elle inspire, Taousert³⁸⁵ », offrant Maât à Ptah. En face, sur le mur gauche, « l'Osiris, grande épouse royale, maîtresse du Double-Pays, Taousert, justifiée³⁸⁶ », fait une offrande à Rê-Horakhty. Dans ce même corridor, dans la troisième scène du mur gauche, « l'Osiris, le roi, le seigneur du Double-Pays, Akhenrê-Sétepenrê, seigneur des couronnes, Mérenptah-Siptah, doué de vie comme Rê, éternellement³⁸⁷ », fait une offrande à Isis.

La reine est donc désignée par une titulature développée : « Grande épouse royale, maîtresse du Double-Pays, Taousert³⁸⁸. » Et toute l'ambiguïté réside dans cette désignation combinée avec les figurations du tombeau car si Taousert se présente comme la « grande épouse royale », elle n'est pas pour autant celle du souverain figuré avec elle, Mérenptah-Siptah – pour lequel aucune épouse semble n'avoir été prévue –, mais celle de Séthy II-Mérenptah³⁸⁹. Il s'agit d'un curieux « jeu à trois » dans lequel le troisième joueur, Séthy II-Mérenptah, est décédé depuis plusieurs années. Car le roi régnant est bien Siptah ; Taousert doit composer.

3. La fin du règne de Siptah

On ne sait rien du décès de Mérenptah-Siptah. Il régna probablement jusqu'en l'an 6 comme le montre un graffito de Bouhen situé sur le pilier 14 du temple du sud³⁹⁰. On peut y voir un officier agenouillé vénérant la déesse Bastet. Devant celui-ci et au-dessus, on lit : « An 6 du roi de Haute et de Basse-Égypte, Akhenrê, le fils de Rê, Mérenptah-Siptah ; fait par le premier conducteur de char de sa majesté, le messenger royal envoyé dans tous les pays étrangers, Oubekhsénou, fils du vice-roi de Kouch, Hori³⁹¹. »

Il est possible que l'Ostracon Caire CGC 25792, mentionnant une visite du vizir Hori (B) (à ne pas confondre avec le précédent) à Deir al-Médîna, datée du « 4^e mois de la saison *Akhet*, le 19^e jour (...) pour parler avec les chefs d'équipe³⁹² », ait eu pour but d'organiser les funérailles du roi ; en effet, la fin du texte inscrit sur cet ostracon signale, de manière lapidaire, que le « 4^e mois de la saison *Akhet*, le 22^e jour, les funérailles ont été effectuées³⁹³ ». Malheureusement, l'année de règne n'est pas indiquée mais le fait que le vizir se déplace laisse entendre qu'il s'agissait d'un événement important, peut-être la mise au tombeau de Mérenptah-Siptah³⁹⁴. On peut donc supposer, en tenant compte du temps nécessaire à la momification et au transport du corps jusqu'à Thèbes, que le roi quitta ce monde à la fin du 1^{er} mois de la saison *Akhet*, au cours de sa sixième année de règne.

À sa mort, Mérenptah-Siptah était un jeune homme âgé de vingt à vingt-cinq ans à peine. Disgracié par la nature, maltraité par la vie, il fut, encore enfant, exhibé sur le devant de la scène pour que d'autres puissent exercer un pouvoir auquel il n'eut jamais accès. Il fut enterré dans sa tombe de la Vallée des Rois (KV 47) qui resta inachevée³⁹⁵. Seule la première partie de celle-ci, les trois premiers corridors et la première salle à piliers, avaient été décorés (cf. *infra*). Comme pour les rois précédents, sa momie fut transférée dans la tombe d'Amenhotep II (KV 35) où Victor Loret la retrouva en 1898, déposée entre celle de son grand-père, Mérenptah, et celle de Ramsès V.

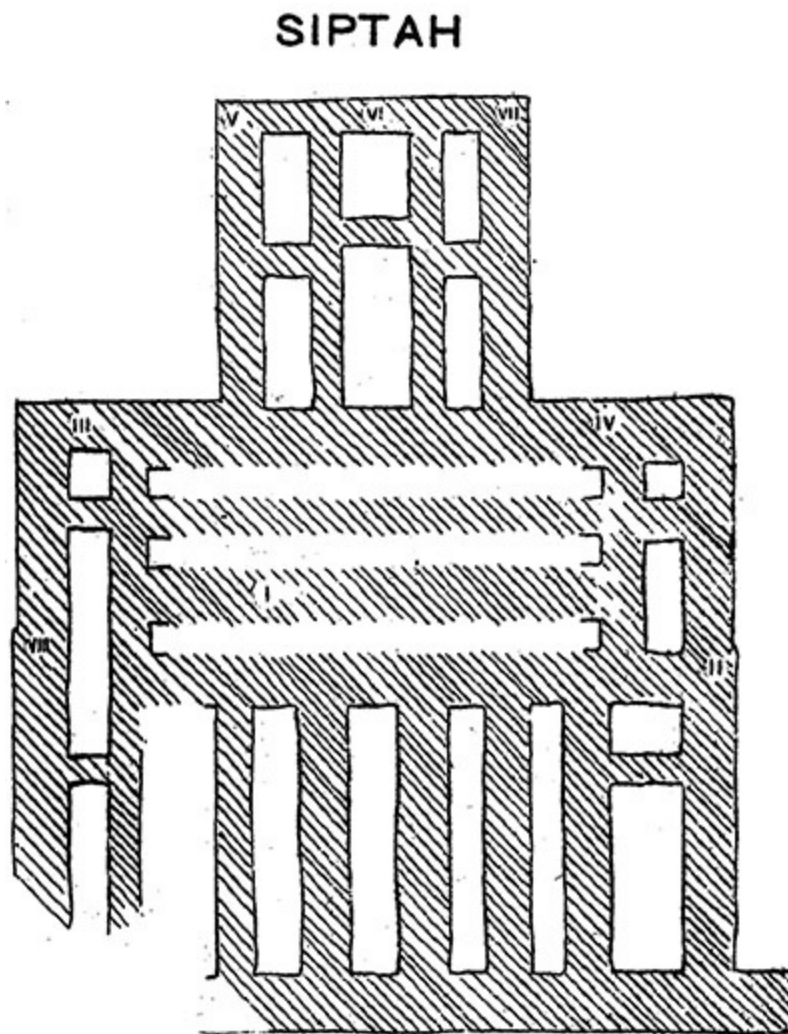


Fig. 13 : Temple funéraire de Siptah (d'après W.M.Fl. PETRIE, *Six Temples of Thebes* [1896], Londres, 1897, pl. 26).

Les restes de son temple funéraire sont à l'image de son règne : insignifiants. Orientés est-ouest, comme les autres temples de millions

d'années et situés entre le temple funéraire d'Amenhotep II, au sud, et celui de Thoutmosis III, au nord, il n'en subsiste quasiment rien, si ce n'est les fondations. Il ne disposait pas de pylône mais juste d'un mur d'enceinte derrière lequel se trouvaient probablement deux salles hypostyles. La première mesurait 18,28 m de largeur sur 11,43 m de profondeur. Il s'agissait donc d'un monument de dimensions réduites. À l'arrière des deux salles hypostyles, le sanctuaire et quelques chapelles et magasins. Sept dépôts de fondations furent mis au jour lors des fouilles de W.M.Fl. Petrie, en 1896³⁹⁶.

4. Le règne de Taousert

Séthy II-Mérenptah mourut, on l'a vu, alors qu'il était âgé d'un peu plus de trente ans, trente-cinq ans au plus. On peut supposer que Taousert était plus jeune que son époux de quelques années ; peut-être avait-elle un peu moins de trente ans lors du décès de Séthy. Six années s'étaient écoulées depuis et il nous faut imaginer une femme de trente-cinq ans au plus, au moment de son avènement³⁹⁷. La reine³⁹⁸, décidée à ne pas céder le pouvoir à une autre lignée ramesside, semble avoir été guidée par l'idée de faire disparaître les traces des règnes d'Amenmesses et de son fils Mérenptah-Siptah. C'est pourquoi elle fit commencer le décompte de ses années de règne non à la mort de ce dernier mais à celle de son époux, Séthy, comme si Bay et Mérenptah-Siptah n'avaient jamais existé. L'aventure politique dans laquelle elle se lançait ne pouvait qu'échouer car, contrairement à Hatchepsout, qui savait que son successeur serait Thoutmosis III, Taousert était seule. Ses choix politiques débouchèrent sur une crise ouverte et un affrontement dont il est difficile de dessiner les contours.

La titulature de Taousert présente quelques traits la rattachant à celles des autres rois de la dynastie :

Nom d'Horus : « Taureau puissant, Aimée de Maât³⁹⁹. »

Nom de *Nebty* : « Celle qui fonde l'Égypte et qui soumet les pays étrangers⁴⁰⁰. »

Nom d'Horus d'or : inconnu.

Nom de roi de Haute et de Basse-Égypte : « Fille de Rê, Aimée d'Amon (*Satrê-Méry(t)amon*)⁴⁰¹. »

Nom de fils de Rê : « La puissante, que Mout a choisie (*Taouseret-Sétepetenmout*)⁴⁰². »



Fig. 14 : Titulature de Taousert (NH = nom d'Horus, NN = nom de *Nebty* ou nom des deux maîtresses, NO = nom d'Horus d'or, NC = nom de couronnement ou nom de roi de Haute et de Basse-Égypte, NP = nom personnel, nom de fils de Rê ou nom de naissance).

De manière surprenante, le nom d'Horus de Taousert, « Taureau puissant, Aimée de Maât », est identique au premier segment du nom d'Horus d'Amenmesses : « Taureau puissant, Aimé de Maât qui affermit le Double-Pays. » Il ne s'agit manifestement pas, pour la reine, de s'inspirer de l'usurpateur mais de le dépouiller fictivement de l'un de ses noms, en reprenant à son compte cet élément de titulature. Son nom de *Nebty*, « Celle qui fonde l'Égypte et qui soumet les pays étrangers », rappelle, à une différence près, l'une des nombreuses variantes du même nom chez Ramsès II : « Celui qui protège l'Égypte et qui soumet les pays étrangers. » Ramsès « protège », Taousert « fonde ». La différence s'explique probablement par la nécessité que la reine éprouve de « refonder » l'Égypte, d'entamer une nouvelle ère en faisant oublier l'usurpation d'Amenmesses et la quasi-usurpation du grand chancelier Bay. On retrouve le même segment dans le même nom de *Nebty* de Séthy I^{er} : « Celui qui soumet les pays étrangers et qui écarte les bédouins. » Le deuxième segment de son nom de roi de Haute et de Basse-Égypte, « Aimée d'Amon », renvoie au même segment dans le nom de fils de Rê de Ramsès : « Ramsès, Aimé d'Amon. » Le deuxième segment de son nom de fils de Rê, « Sétepenmout », c'est-à-dire « Élu de Mout », fait écho au « Sétepenrê » – Élu de Rê – que l'on trouve occasionnellement dans la titulature de Séthy I^{er}, plus fréquemment dans celle de Ramsès, et quelquefois dans celle d'Amenmesses, de Séthy II et de Siptah. Enfin, par son nom de roi de Haute et de Basse-Égypte – « Fille de Rê,

Aimée d'Amon » –, la reine reprend possession des deux grands sanctuaires du pays, Héliopolis et Thèbes.

a. Restaurer le nom de Séthy II

Gommer les traces du règne précédent, gommer celles du règne d'Amenmesses, inscrire à nouveau le nom de son époux là où il avait été effacé, tels furent les premiers actes politiques de Taousert. Elle fit ainsi disparaître le nom, les titres et les textes dédicatoires que Bay avait fait graver à certains endroits de la chapelle reposoir de Séthy II-Mérenptah à Karnak (étape 2, cf. *supra*)⁴⁰³. Elle fit disparaître également l'image du grand chancelier en faisant ajouter à sa perruque une mèche tressée, le transformant ainsi en jeune prince, plus précisément en Séthy-Mérenptah (B), fils décédé de la reine et de Séthy II. À la place des inscriptions de Bay, elle en fit graver de nouvelles au nom du prince, comme si le règne de Séthy s'était déroulé à l'image de ceux de Séthy I^{er}, Ramsès ou Mérenptah. On peut lire ainsi, sur la chapelle de Mout, sur la paroi est, « le prince, le fils aîné du roi, Séthy-Mérenptah (B), justifié [dans] la maison <d'Amon>⁴⁰⁴ » ; toujours sur la même paroi, au-dessus du prince, « Le prince, le fils aîné du roi, Séthy-Mérenptah (B), justifié [dans la maison] d'Amon⁴⁰⁵ » ; sur la paroi est de la chapelle de Khonsou, « le fils aîné du roi, Séthy-Mérenptah (B), justifié dans la maison de son seigneur [Amon (?)]⁴⁰⁶ » ; sur la paroi ouest de la même chapelle, « Le prince, le fils aîné du roi, Séthy-Mérenptah (B), justifié⁴⁰⁷ » ; et, au même endroit, au-dessus du prince, « Le prince, le fils aîné du roi, Séthy-Mérenptah (B), justifié⁴⁰⁸ ». Cette « usurpation » *post mortem*⁴⁰⁹ montre bien que Taousert n'avait pas de descendance. En tout état de cause, si la reine avait disposé d'une solution à cet égard, elle n'aurait pas corrigé les textes de cette manière⁴¹⁰.

Elle usurpa aussi les cartouches de Siptah. À Hermopolis, par exemple, elle effaça les deux mentions de Mérenptah-Siptah situées sous les figurations monumentales de son époux (cf. *supra*), dans l'épaisseur du pylône, et inscrivit ses propres noms à l'intérieur des cartouches. Côté sud, « Satrê-Mérytamou » et « Taousert-Sétepetenmout⁴¹¹ » ; même chose du côté nord⁴¹².

Cette volonté de faire « revivre » son époux défunt se retrouve également dans des monuments privés. Ainsi, la statue-cube A 71 du Louvre, figurant probablement le grand-prêtre memphite Iyroy, présente sur l'épaule gauche

un cartouche contenant le nom de « Séthy-Mérenptah » et, sur l'épaule droite, un cartouche contenant le nom de « Taousert-Sétepetenmout⁴¹³ ».

Taousert décida également de modifier de manière significative l'agencement de sa tombe dans la Vallée des Rois (KV 14) ; suffisamment, du moins, pour que nous puissions nous faire une idée assez précise de l'idée qu'elle se faisait de l'exercice du pouvoir. Jusque-là, Taousert s'était fait représenter avec le roi régnant, Mérenptah-Siptah. Devenue pharaon, elle fit remplacer les noms de ce dernier par ceux de son époux défunt, Séthy II-Mérenptah⁴¹⁴. Simultanément, elle lança une nouvelle série de travaux visant à donner à son tombeau la taille d'un monument royal, tout en lui ajoutant des pièces supplémentaires (cf. *infra*). Un nouveau corridor commença à être creusé, au-delà de la chambre funéraire prévue à l'origine, qui devait déboucher dans une autre chambre funéraire de plus grande taille. Cette dernière sera – on le verra – usurpée par Sethnakht ou, pour être plus précis, par Ramsès III qui décida d'y enterrer son père. Au centre de la deuxième chambre funéraire se trouve le sarcophage au nom de Sethnakht. Cependant, les inscriptions qui y mentionnent ce roi ont à l'évidence été regravées à son nom, effaçant complètement celui du premier propriétaire. D'après H. Altenmüller, le fouilleur de la tombe, il s'agirait du sarcophage de Séthy II-Mérenptah, usurpé par la suite pour les funérailles de Sethnakht⁴¹⁵. La présence de deux caveaux séparés fit écrire à ce même chercheur que la reine avait prévu de déplacer dans son propre tombeau la dépouille de son époux défunt, procédant ainsi à une double inhumation⁴¹⁶. Si l'on admet cette analyse, cette double inhumation constituerait un cas unique d'enterrement d'un roi à côté de sa reine.

Est-il possible de trouver une explication rationnelle à une telle idée ? La seule chose que l'on puisse dire est que Taousert et Séthy II-Mérenptah furent *époux* et *pharaons*, le fait étant suffisamment exceptionnel pour être souligné. Il aurait pu justifier la volonté de la reine. Cependant, les deux ayant exercé le pouvoir, on peut se demander pourquoi la première chambre sépulcrale est de plus petite taille que la seconde, comme si la reine admettait d'être investie d'un statut inférieur à celui de son époux alors que, du vivant de celui-ci, elle assumait déjà un rôle exceptionnel en comparaison avec celui des autres reines⁴¹⁷.

Les traces de l'œuvre architecturale de la reine, autres que celles dont il vient d'être question, sont rares ainsi que les monuments privés mentionnant son nom. La seule œuvre royale que nous conservions d'elle est une très belle

statue de grès rouge à son effigie provenant d'Héliopolis. La tête est malheureusement perdue. Vêtue d'une longue robe plissée, Taousert est assise sur un trône, les pieds posés sur le socle et chaussés de sandales. La main droite, qui empoigne un sceptre *héqa*, est ramenée sur sa poitrine et la gauche est posée sur son genou gauche. On distingue sur ses épaules, les ailes retombantes d'un *némès*, coiffure royale par excellence. Sur la partie basse du devant de court une frise d'*uræi* dont les têtes sont surmontées d'un disque solaire. Sur le devant, sur la ceinture de la reine, sur les côtés du trône et sur le pilier dorsal sont inscrits des éléments de la titulature royale avec, de surcroît, une désignation supplémentaire : « Aimée d'Hathor, maîtresse de la Montagne rouge », allusion au Gêbel el-Akhmar d'où a été extrait le grès dont est faite la statue, les carrières de la région étant placées sous la protection de cette Hathor⁴¹⁸.

Quelques traces également dans les monuments privés. Le Musée du Caire conserve un bloc – probablement un jambage de porte – provenant d'un monument memphite, peut-être une tombe. Il est question de la reine dans les deux colonnes de texte qui y sont gravées : (1) « Puisse le roi faire en sorte d'apaiser Ptah, qui est au sud de son mur, seigneur du ciel, (pour) le *ka* royal de la maîtresse du Double-Pays, Satrê-Méry(t)amon, [...] » ; (2) « Puisse le roi faire en sorte d'apaiser Sakhmet la grande, aimée de Ptah, (pour) le *ka* de la maîtresse des couronnes, Taousert-Sétep(et)enmout, [...] »⁴¹⁹. » Le dieu Ptah et son épouse Sakhmet, la déesse lionne, sont les dieux memphites par excellence. Nous possédons un autre jambage de porte de tombe, en grès, qui provient d'Abydos, inscrit également avec deux colonnes de hiéroglyphes peints en jaune. Dans la première colonne on lit : « Puisse le roi apaiser Rê-Horakhty, dieu grand, maître du ciel, afin qu'il donne du pain et de la bière [...] Taousert-Sétepetenimen, [...] » et, dans la seconde : « Puisse le roi apaiser Bastet, maîtresse d'Ânkhtaouy, et Sakhmet, maîtresse de l'éternité, afin qu'elle donne le doux souffle [de la brise du nord...] fête de *khoïak* et faire [...] »⁴²⁰.

Ces traces de l'activité royale se réduisent le plus souvent à l'usurpation de cartouches de Mérenptah-Siptah. Mais, bien plus que d'usurpations personnelles qui, au fond, ne sont pas très fréquentes, c'est surtout, on l'a vu, la mention de son époux défunt qui comptait pour la reine.

b. Le temple funéraire de Taousert

Taousert semble avoir lancé tardivement la construction de son « temple de millions d'années », le temple funéraire que chaque roi doit posséder. Elle choisit un emplacement au nord de celui de Mérenptah et au sud de celui de Thoutmosis IV, roi de la XVIII^e dynastie. De ce temple, il ne subsiste quasiment rien⁴²¹ si ce n'est quelques blocs des fondations et quelques menus objets provenant des dépôts de fondation – amulettes, étiquettes de jarres, poteries, objets de faïence, etc. –, mentionnant, pour quelques-uns d'entre eux, des éléments de la titulature de la reine⁴²². Trois blocs de fondation présentent des graffiti intéressants. Le premier : « An 7, 1^{er} mois de la saison *Akhet*, 23^e jour [...] ⁴²³ » ; le deuxième : « An 8, 1^{er} mois de la saison *Chémou*, 24^e jour [...] beau comme Seth, celui qui est puissant⁴²⁴ » ; le troisième : « An 8, 2^e mois de la saison *Chémou*, 29^e jour, l'équipe “celui qui apparaît en tant que son armée” se trouve sur le côté droit⁴²⁵. »

Le plan du temple ressemble à celui de Mérenptah. Il était doté d'un épais pylône, suivi d'une cour à ciel ouvert. Sa longueur était approximativement de 50,30 m et son épaisseur entre 9 et 11 m. À titre de comparaison, la longueur du pylône du temple funéraire de Mérenptah était de 54,8 m et son épaisseur de 9 m. Il s'agit donc d'un temple de millions d'années de dimensions respectables. Derrière la grande cour située derrière le pylône se trouvait une autre cour de petites dimensions et deux petites salles hypostyles. Au fond, dans la partie obscure du temple, le sanctuaire et un nombre important de petites salles⁴²⁶.

TAUSERT

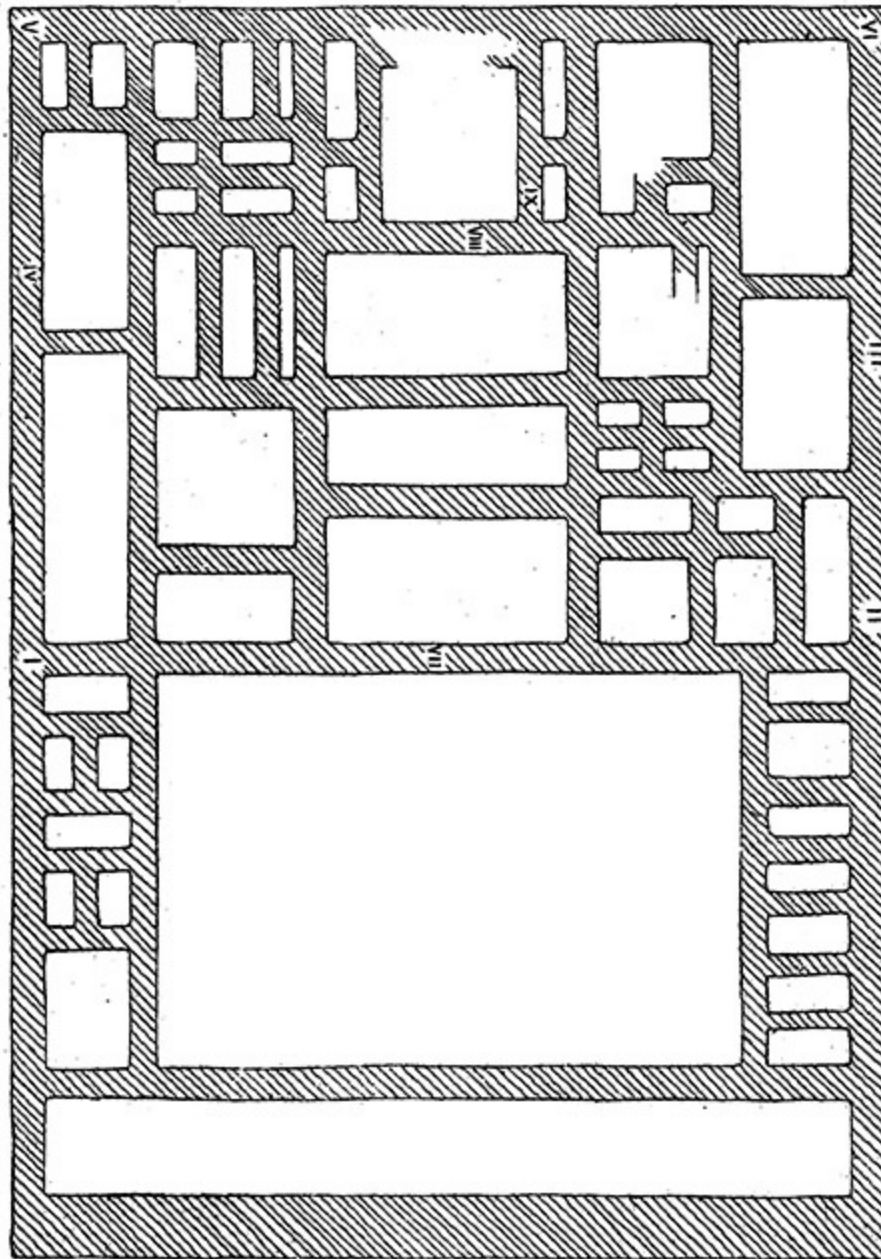


Fig. 15 : Temple funéraire de Taosert (d'après W.M.Fl. PETRIE, *Six Temples of Thebes* [1896], Londres, 1897, pl. 26).

On a longtemps pensé que le « temple de millions d'années » de la reine en était resté au niveau des fondations. Mais les travaux de l'université d'Arizona semblent montrer qu'au décès de la reine, les plafonds étaient déjà en place et la décoration avait peut-être commencé⁴²⁷. Quoi qu'il en soit, il est peu probable que ces travaux aient été poursuivis avec l'avènement de Sethnakht.

On remarquera simplement que le plan arrêté ressemblait à celui du temple de millions d'années de Ramsès II⁴²⁸.

c. Une période de guerre civile ?

De la fin du règne de Taousert, nous ne savons rien⁴²⁹. La mention des « années vides » laisse entendre, on l'a vu, que ses successeurs ne la considérèrent pas comme un souverain légitime. Pascal Vernus écrit à ce propos : « quand le désordre s'installe en Égypte et que le pouvoir ne s'exerce plus en conformité à l'ordre démiurgique, le temps qui passe, loin d'être rempli par le développement des latences, demeure une coquille vide. D'où l'expression (...) “les années vides” (...). Elle désigne une période où un usurpateur avait placé l'Égypte sous sa férule. Son illégitimité même interdisait que dans les années où il avait sévi, quoi que ce soit pût être digne de se raccorder à la chaîne du passé pertinent (...)»⁴³⁰. Pour Sethnakht et ses successeurs, Taousert usurpa le pouvoir royal.

La stèle de l'an 2 de Sethnakht à Éléphantine évoque ces événements⁴³¹ :

« Que vive l'Horus Taureau-puissant, Grand de puissance ; les Deux Maîtresses, Celui dont les apparitions sont belles comme (celles de) Taténen ; l'Horus d'or, Celui dont le bras est vigoureux, Celui qui écarte les ennemis ; le roi de Haute et de Basse-Égypte, le seigneur du Double-Pays, Ouserkhâourê-Méryamon-Sétepenrê (= Sethnakht) ; fils de Rê, seigneur des couronnes, Sethnakht-Mérérimen-Méryrê, aimé d'Amon-Rê, roi des dieux ; Rê a [créé] son caractère à sa ressemblance, son corps étant l'effigie d'Atoum ; la Grande Ennéade est contente de ses desseins comme (son) père Rê depuis que ce pays se trouvait dans la privation de *To-méry* (...). »

La fin de ce passage mentionne *To-méry* – littéralement le « Pays-aimé », habituellement traduit par « Égypte » –, qui désigne peut-être ici l'Égypte comme « terre d'héritage⁴³² », c'est-à-dire celle que le roi reçoit lorsqu'il est couronné. Le passage « ce pays se trouvait dans la privation de *To-méry* » signifierait donc que, au moment où Sethnakht accède au pouvoir, l'Égypte était devenue une terre sans roi. C'est à cette situation que Sethnakht mit un terme ainsi que le montre un peu plus loin la suite du texte⁴³³ :

« [...] son bras, il a choisi sa majesté, v.p.s., celui qui précède des millions, alors qu'il s'est détourné de l'humanité qui se trouve devant lui. Toutes les terres dépendent de ses desseins qui ont rejeté ce qui est nuisible [...] comme Rê, qui a éloigné toutes les têtes de [...] a restauré le sol [...] alors que sa majesté, v.p.s., est comme son père Seth, ses épaules tendues pour arracher l'Égypte à celui (ou : ceux) qui l'avait attaquée, sa puissance qui (les) a encerclé est la (ou “sa”) protection magique, les ennemis qui se trouvent devant lui, la

peur qu'il inspire ayant saisi leur esprit, ils s'enfuient plus vite que les petits oiseaux, la crainte inspirée par le faucon à leur trousse. Ils abandonnent l'argent et l'or [...] *To-méry* ; s'ils ont donné cela aux Asiatiques, c'est pour hâter pour eux la victoire des chefs de *To-méry*, mais leur plan échoua et leurs promesses restèrent vaines ; et lorsque chaque dieu et chaque déesse furent apparus, leurs prodiges se trouvèrent auprès du ritualiste accompli (= le roi) en tant que ce qui lui avait été prédit : “Les ennemis et les cadavres se trouvent sous lui !” Lorsque tous les dieux ouvrirent leur bouche, les troupes furent détruites ! »

Sethnakht combat ses adversaires avec énergie. Ses ennemis « s'enfuient plus vite que les petits oiseaux, la crainte inspirée par le faucon à leur trousse. Ils abandonnent l'argent et l'or (...) ». La mention des métaux précieux n'est pas anodine. Elle ne souligne pas uniquement le fait qu'ils aient servi à payer des mercenaires asiatiques mais aussi qu'une telle utilisation est sacrilège. On ne peut impunément disposer du corps des dieux, leurs chairs et leur ossature étant faites d'or et d'argent. Et c'est parce que ces chefs passèrent outre qu'ils échouèrent, provoquant ainsi leur colère, ainsi que le rapporte la fin du passage : « leur plan échoua et leurs promesses restèrent vaines ; et lorsque chaque dieu et chaque déesse furent apparus, leurs prodiges se trouvèrent auprès du ritualiste accompli (= désignation de Pharaon) en tant que ce qui lui avait été prédit : “Les ennemis et les cadavres se trouvent sous lui !” Lorsque tous les dieux ouvrirent leur bouche, les troupes furent détruites ! »

Il est intéressant de noter à ce propos une découverte fortuite, en 1906, à Tell el-Basta – la Bubastis des Grecs – que Gaston Maspero, qui dirigeait à l'époque le Service des antiquités égyptiennes, décrit de la manière suivante⁴³⁴ :

« Les tells de Bubastis viennent de nous rendre un trésor qui remonte aux derniers temps de la XIX^e dynastie.

Il y fut découvert par des ouvriers qui consolidaient une chaussée de chemin de fer. Le site est riche en antiquités et, lorsqu'on le remue assez longtemps, il finit par dégorger des merveilles : un des hommes déterra coup sur coup deux vases intacts, l'un en or, l'autre en argent, puis bientôt après une masse de bijoux en argent qu'il dissimula de son mieux sous les remblais avec l'aide d'un de ses camarades. Ils les emportèrent pendant la nuit, et ils les vendirent pour une dizaine de livres à un marchand du cru, qui en informa aussitôt un de ses correspondants du Caire. L'aubaine nous échappait si l'un de nos gardiens, qui avait surpris le rapt mais qui ne s'était pas senti de force à l'empêcher, ne s'était empressé de dénoncer les faits à notre inspecteur local Mohammed Effendi Chabân et à l'inspecteur en chef du Delta, M. Edgar. Ils firent aussitôt saisir le butin chez le receleur, d'où procès qui se termina à notre avantage : la propriété des deux vases nous fut confirmée et les deux terrassiers indéliçats furent condamnés à la prison. En même temps Edgar reprenait la fouille à l'endroit où la découverte avait eu lieu, et bientôt de nouveaux objets surgirent. Il

semble qu'ils étaient enfermés dans une vaste jarre d'argile séchée au soleil. Celle-ci s'était brisée, soit jadis sous la poussée des décombres accumulés, soit récemment sous la pioche des terrassiers, et le contenu s'était répandu aux alentours ; seuls les résidus du fond s'étaient agglutinés par la pression des masses supérieures en un culot compact de terre durcie et de métal. Malgré leur vigilance, nos gens ne parvinrent pas à sauver tout, et quelques morceaux s'égarèrent entre les mains d'un antiquaire cairote, une passoire en or, un goulot de vase en or finement ciselé, puis les fragments de trois ou quatre plats d'argent et cinq à six vases en argent entièrement lisses. Le gros lot nous échut pourtant et il est exposé dans nos vitrines, deux pots en or et une coupe en or d'une conservation parfaite, une demi-douzaine de coupes plates en argent brisées menu et dont deux seulement ont été reconstituées à ce jour, un pichet en argent avec anse et garniture en or, deux admirables bracelets en or et en lapis-lazuli, deux colliers en or et en pierres fines, puis des feuilles d'argent cisaillées et tordues provenant d'objets détruits, un lingot d'argent, des boucles d'oreilles et des bracelets en argent, toute une boutique de bijouteries à bon marché dont la facture n'a rien de commun avec celle des deux bracelets en or et de l'orfèvrerie.

(...) les bracelets en or et en lapis-lazuli portent le nom de Ramsès II ; et la coupe en or et quelques-unes des patères appartiennent à la reine Taouosrît, arrière-petite-fille de Ramsès II, ou à des officiers de sa maison, et ceux des objets sur lesquels on ne lit aucune inscription ressemblent tant à ceux-là qu'on ne saurait douter qu'ils proviennent de la même époque et peut-être même du même atelier. »

Ces objets sont aujourd'hui disséminés dans plusieurs musées : à New York, à Berlin et au Caire. Il semble bien que, comme l'écrit William K. Simpson, la majeure partie de la trouvaille provienne du mobilier d'un temple, « caché par un prêtre inquiet ou un voleur chanceux⁴³⁵ ».

L'une des pièces principales de ce trésor est la coupe en or, en forme de lotus, au nom, contenu dans un cartouche, de « Taousert⁴³⁶ ». L'objet, haut de 9,5 cm, est constitué de deux parties, « une fleur de lotus épanouie constituant le calice et une tige de papyrus renversée formant le pied⁴³⁷ ». Un fragment de bord d'une pièce en argent, conservé à New York, porte les deux cartouches de la reine : « Maître(sse) du Double-Pays, Satrê-Méry(t)amon, maître(sse) des couronnes, Taousert-Sétepetenmout⁴³⁸. » Sur un pichet d'argent conservé au Caire, dont la poignée est faite d'une chevrette dressée en or, ont été gravées entre la panse et l'encolure deux inscriptions séparées par une petite figuration d'être humain officiant devant une déesse⁴³⁹ ; vers la gauche : « “À ta santé et à ton égard, en vie et puissance, puisses-tu faire un million d'années !”, pour le *ka* de l'échanson royal, Atoum(em)toneb, justifié et en paix » ; vers la droite, « “À ta santé et à ton égard, en vie et en plénitude (*néfer*), puisses(-tu) réaliser l'éternité (*djet*), en vie et puissance !”, pour le *ka* de l'échanson royal Atoum(em)toneb, justifié ». Sur un autre pichet en argent,

également conservé au Musée du Caire, deux inscriptions se répartissent autour d'une petite scène dans laquelle un personnage officie devant une déesse⁴⁴⁰. La scène est accompagnée de la mention suivante : « Échanson royal (de la contrée étrangère) d'Ari. » L'inscription qui court sur la gauche mentionne le souhait suivant : « “À ta santé et à ton égard, en vie et puissance, puisses-tu faire des millions d'années !”, pour le *ka* du premier échanson royal du seigneur du Double-Pays, Atoumemtoneb, justifié. » Sur la droite : « Pour le *ka* de l'unique, l'excellent, le véritablement fiable [...], l'envoyé royal dans tous les pays étrangers, qui satisfait son maître, Atoumemtoneb. » L'échanson, qui était également ambassadeur, est encore mentionné sur un fragment de pichet en argent, conservé à New York⁴⁴¹. Il faut ajouter à cette série une patère d'argent au nom d'une chanteuse de Neith, « (T)amyt⁴⁴² » et deux très beaux bracelets en or et en lapis-lazuli, assortis de deux petites têtes de canards (ou d'oies), aux noms de Ramsès II⁴⁴³.

Tous ces objets, auxquels il faut ajouter tous ceux qui sont anépigraphes, bien plus nombreux, doivent dater, au plus tard, du règne de Taousert. S'il est difficile de savoir pourquoi ils ont été cachés, on peut néanmoins rappeler le fait que, sous le règne de la reine, de l'or et de l'argent ont été en circulation. On ne peut manquer de rapprocher cette trouvaille avec le texte de la stèle d'Éléphantine, de l'an 2 de Sethnakht, où il est question de métaux précieux ayant servi à payer des mercenaires syriens.

La suite du texte de la stèle de l'an 2 mentionne le jour de la victoire définitive de Sethnakht⁴⁴⁴ :

« An 2, 2^e mois de la saison *Chémou*, 10^e jour : il n'y a plus d'opposants à sa majesté, v.p.s., dans les terres, et leurs seigneurs [...] à sa majesté, v.p.s., “Ton cœur est heureux, (ô) seigneur de cette terre, car ces prédictions du dieu se sont réalisées : tes adversaires sont à terre ! Il n'y a vraiment plus d'infanterie ou de charrerie exceptées (celles de) ton père [Amon-Rê ou Seth] ! Tous les temples sont ouverts pour [...]. Des offrandes ont été apportées dans les entrepôts des dieux, en élargissant [...] ! [...].” »

Ce passage est capital parce qu'il prouve de manière explicite qu'il y eut conflit armé. Les hostilités cessent en l'an 2, le 10^e jour du 2^e mois de la saison *Chémou*, ce qui signifie que Sethnakht fit commencer le décompte de ses années de règne non du jour de la victoire mais de celui où il décida de prendre les armes. C'est probablement dans ce sens qu'il faut interpréter l'Ostrakon Caire CG 25125, trouvé dans la tombe KV 9 de la Vallée des Rois, qui abrita les dépouilles de Ramsès V et Ramsès VI⁴⁴⁵. Sur ce morceau de calcaire de 25 cm sur 38, on voit, sur deux registres superposés, deux scènes

de combat. Dans celui du haut, deux chars se font face. Sur chaque nacelle, un conducteur et un archer. Sur celui de gauche, l'archer est une reine, sur celui de droite un roi ; peut-être Taousert et Sethnakht. Les deux se décochent mutuellement une pluie de flèches. Dans le registre du bas, des archers à pied s'affrontent. Quelle que soit l'interprétation de la scène – on a ainsi voulu voir, dans le personnage féminin, la déesse Astarté –, la surimposition, à la XX^e dynastie, de ce thème religieux sur celui d'une « reine » affrontant un « roi » égyptien ne pouvait faire référence qu'à Taousert tentant de conserver un pouvoir que Sethnakht lui disputait.

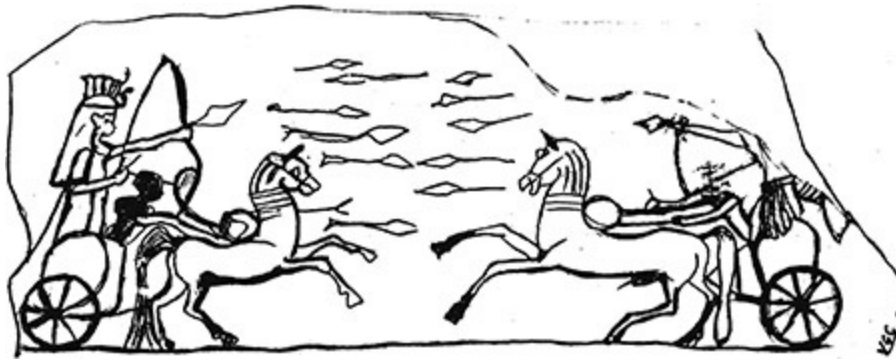


Fig. 16 : Fac-similé du registre du haut de l'Ostracon Caire CG 25125 (d'après V. G. CALLENDER, « Queen Tausret and the End of Dynasty 19 », SAK 32, 2004, p. 103, fig. 3).

D'autres documents attestent de ces troubles, ainsi dans une autre stèle, trouvée récemment à Karnak et datée de l'an 4 de Sethnakht⁴⁴⁶ :

« An 4 sous la majesté de l'Horus, le taureau puissant, le grand de puissance, le roi de Haute et de Basse-Égypte, Ouserkhaourê-Méryamon-Sétepenrê, le fils de Rê ([...]), aimé d'Amon-Rê. Ce jour, en vérité, le premier prophète d'Amon à Karnak était en service (pour) Amon lui-même, et dont le nom est Bakenkhonsou, j.<v.>, que Baketmout a mis au monde en tant que né de sa maison, de fille en fille, parmi les habitants de Thèbes. Or donc il constata que les images des loués, les statues *toutou* des ancêtres et les statues *khentefou* des rois augustes étaient abandonnées et dispersées dans le périmètre du mur d'enceinte, quelques-unes sur les côtés des autres, et sur le dos dans la grande cour de l'extérieur du temple, renversées par des misérables sur leur nez (...). »

Bakenkhonsou, premier prophète d'Amon, ne découvre évidemment pas l'état du temple à ce moment précis, il se borne simplement à le mentionner lors d'un rapport d'inspection. Dans ce paysage de désolation, il souligne que les statues des « rois augustes » ont été renversées par des « misérables ». Tous les temples se trouvent dans cette situation lamentable ainsi que le décrit P. Grandet : « (...) le culte n'était plus assuré, menaçant de disette la

partie la plus importante de la population égyptienne travaillant pour les temples. D'ailleurs, laissés à l'abandon, ceux-ci tombaient en ruine, y compris ceux des cités saintes d'Héliopolis et de Memphis, dont les lacs sacrés servaient de décharge publique. Leurs esclaves, leur bétail et leurs champs étaient dispersés ou volés. Leurs prêtres – du moins, ceux qui suivaient encore les devoirs de leur charge – étaient impuissants à faire respecter les chartes exemptant normalement les institutions qu'ils dirigeaient des corvées et des réquisitions. Plus grave, des groupes de Libyens, constatant qu'aucune force organisée ne s'opposait plus à leur pénétration en Égypte, avaient repris leur mouvement millénaire de progression vers l'est, s'installant dans la moitié occidentale du Delta et ravageant par leurs razzias les cités du nome de Xoïs. Plus au sud, leurs frères de race, surgissant soudain du désert, ne cessaient de faire planer la même menace sur celles des grandes villes de Haute et de Moyenne-Égypte qui étaient situées pour leur malheur, comme This, Hermopolis ou Assioût, sur la rive gauche du Nil, ne respectant pas même Abydos, le centre religieux le plus sacré d'Égypte. Dans le même temps, des Asiatiques appelés peut-être par des dynastes locaux pour leur servir de mercenaires, s'étaient établis dans l'est du Delta, comme à l'époque honnie des souverains Hyksôs⁴⁴⁷ ... ».

On peut se demander si Hori (B), le vizir ramesside, issu de la lignée de Khâemouaset et nommé pour reprendre en main la Thébaïde, n'avait pas basculé dans le camp de Sethnakht. Le fait qu'il était encore en fonction sous le règne de ce dernier et qu'il le resta jusqu'à sa mort sous le règne suivant montre qu'il donna toute satisfaction aux nouveaux souverains de la XX^e dynastie. Une autre donnée doit peut-être être interprétée dans ce sens. On a vu plus haut que les grands prêtres de Ptah à Memphis étaient issus de celui qui avait été prince héritier sous Ramsès II, Khâemouaset. Lui avait succédé à la tête du clergé de Ptah, toujours sous Ramsès II, son fils Hori (A), lequel avait également assumé la charge tout au long du règne de Mérenptah. Il quitta ce monde probablement sous le règne de Séthi II. Son fils Pahemnécher lui succéda, tandis que son autre fils, Hori (B), assumait la fonction de vizir de Haute-Égypte. Pahemnécher est encore attesté sous le règne de Siptah mais la statue naophore Louvre A71, non datée, montre que, sous le règne de Taousert, le grand-prêtre de Ptah est un certain Iyroÿ qui, contrairement à ses prédécesseurs, ne mentionne pas sa filiation⁴⁴⁸, ce qui laisse entendre qu'il n'appartenait pas à la lignée de Khâemouaset, fils de Ramsès II. On peut légitimement émettre l'hypothèse que la reine, pour des

raisons inconnues, entra en conflit avec cette lignée ramesside, choisissant, à la mort de Pahemnécher, un grand-prêtre appartenant à une autre famille. Ce faisant, elle s'aliéna le soutien de Hori (B), dans le sud du pays, qui, le moment venu, semble avoir fait le choix objectif de se rapprocher de Sethnakht.

d. Qui est Sethnakht ?

La documentation ne permet pas de dresser sa généalogie. Le fait qu'il soit à l'origine d'une nouvelle dynastie, consignée comme telle par Manéthon⁴⁴⁹, incite les chercheurs à voir dans cette famille une lignée indépendante de celle de Ramsès II⁴⁵⁰. P. Grandet souligne d'ailleurs que ces rois, grands admirateurs de Ramsès II, s'ils avaient appartenu à la famille de ce dernier, ne se seraient pas privés « d'en faire état⁴⁵¹ ». Il ajoute que dans « son nom de règne sont cités *Seth*, *Rê* et *Amon*, c'est-à-dire les dieux éponymes des trois corps d'armée qui tenaient garnison à Pi-Ramsès à l'époque ramesside, il est difficile de ne pas déduire qu'il était issu d'une famille de militaires du Delta oriental, milieu où les noms contenant celui de Seth, “patron” de Pi-Ramsès, étaient particulièrement à l'honneur, et qui, un siècle plus tôt, avait déjà produit le fondateur d'une nouvelle dynastie⁴⁵² ». Ces remarques sont justes mais il est néanmoins difficile de croire, au vu du nombre important d'enfants de Ramsès II et, par conséquent, du nombre encore plus important de petits-enfants et arrière-petits-enfants alors en vie, que ceux-ci aient accepté qu'une nouvelle famille accédât au pouvoir. En outre, le fait que Sethnakht appartienne à une lignée de militaires n'est pas, en soi, un argument pour l'écarter d'une éventuelle filiation ramesside. Enfin, s'il est vrai que dans la documentation relative à la XX^e dynastie, il n'est jamais question d'indications textuelles permettant de rattacher ces rois à Ramsès II, on remarquera que, en dehors des fils royaux et des filles royales, c'est également le cas pour les autres princes – petits-enfants et arrière-petits-enfants – issus de ce roi.

Un autre élément est également troublant même s'il ne s'agit pas d'une preuve en soi. Si l'on considère l'arbre généalogique du début de la XX^e dynastie⁴⁵³, on se rend compte que presque tous les noms portés par les princes sont identiques à ceux des enfants de Ramsès – ne serait-ce que le nom même de Ramsès – ; c'est pourquoi on a souligné que ces rois étaient de grands admirateurs de Ramsès. En admettant qu'il s'agisse de Ramessides, le fait qu'avec eux commence une nouvelle dynastie pourrait simplement

s'expliquer en considérant que toute dynastie se définit plus, d'un point de vue lignager, par ses derniers représentants – ici les rois issus de Mérenptah – plutôt que par ses membres les plus anciens, qui apparaissent surtout comme les « fondateurs », comme la « référence ». En d'autres termes, la XIX^e dynastie, lors de ses dernières années, devait surtout être perçue par ses contemporains comme la lignée issue de Mérenptah puis de Séthy II. Cette lignée ne disposant plus de princes pouvant prétendre au trône, l'arrivée au pouvoir d'une autre « branche » a peut-être été considérée comme la naissance d'une nouvelle dynastie. Des exemples de familles réparties sur plusieurs dynasties existent ; c'est le cas, par exemple, pour les rois des XVII^e et XVIII^e dynasties.

e. Décès de Taousert

On ne sait combien de temps dura le règne de Taousert. Les sources les plus tardives mentionnant ses années de règne sont les deux graffiti, dont il a été question plus haut, datés de l'an 8, et, probablement, un ostracon de Deir al-Médîna⁴⁵⁴, dont le texte est incomplet, et où il est également question d'un « an 8, 4^e mois [...] Taousert-Sétep(et)enrê, [...] ». On ajoutera à cette courte liste l'Ostracon Deir al-Médîna 594 qui se rapporte certainement au règne de la reine, même si celle-ci n'est pas mentionnée⁴⁵⁵ : « An 8, 3^e mois de la saison *Péret*, 5^e jour : jour de l'absence du dessinateur Néferhotep, etc. » Puis les sources se taisent. Le règne effectif de Taousert dura donc deux ans, son règne théorique, celui dont elle avait rêvé, huit années : les six ans de Siptah auxquels il faut ajouter les deux au cours desquels elle régna seule.

Malgré le conflit opposant Taousert au fondateur de la XX^e dynastie, il semble bien que la reine ait été enterrée dans sa tombe de la Vallée des Rois (KV 14). Sethnakht qui régna peu de temps, au moins quatre ans, n'eut pas le temps de construire son propre tombeau, d'autant que son règne ne devint réellement effectif qu'en l'an 2. Son successeur, Ramsès III, utilisa pour les funérailles de son père la KV 14. Il fallut donc déplacer les corps qui y avaient été (ré)inhumés. En admettant que la reine eût droit à des funérailles et que, conformément à ce qui semble avoir été sa volonté, Séthy II eût été déplacé dans la tombe de son épouse, que devinrent leurs corps ? Peut-être furent-ils placés à nouveau dans la tombe originelle de Séthy, la KV 15. Or, en l'an 6 ou 7 de l'« ère de la Renaissance », la KV 14 semble avoir servi de cachette à plusieurs dépouilles royales, à nouveau déplacées après l'an 13 de Smendès dans la KV 35⁴⁵⁶, la tombe d'Amenhotep II, où elles furent

retrouvées par Victor Loret, en 1898⁴⁵⁷, au fond du tombeau, dans une salle jouxtant le caveau⁴⁵⁸ :

« Il ne restait plus que la chambre murée. J'y étais entré seul, quelques jours auparavant, par l'étroite ouverture. De l'autre côté du mur, je m'étais trouvé dans un très étroit espace, et plusieurs objets, cachés dans un angle qu'on ne voyait pas du dehors, m'étaient apparus : une statuette d'Horus, en albâtre ; un *uræus* en bois peint, à tête humaine, portant aux côtés les points d'attache de deux ailes que j'avais trouvées près du sarcophage ; la tête du serpent en bois blanc qui m'avait souhaité, sans tête, la bienvenue lors de mon entrée dans la tombe ; deux ou trois couronnes de *Mimusops* disposées sur le sol autour des deux reptiles. Les cercueils et les momies étaient d'une teinte uniformément grise. Me penchant sur le cercueil le plus proche, j'y soufflai pour y lire un nom. La teinte grise était une couche de poussière qui s'envola et me laissa lire le nom et le prénom de Ramsès IV. Étais-je au milieu de cercueils royaux ? J'enlevai la poussière du second cercueil : un cartouche s'y montra, illisible pour l'instant, peint en noir mat sur fond noir brillant. Je me précipitai sur les autres cercueils. Partout des cartouches ! Ici, le nom de Siptah : là le nom de Sési II ; plus loin, une longue inscription portant les titres complets de Thoutmès IV⁴⁵⁹. »

La salle contenait neuf cercueils : ceux de deux rois de la XVIII^e dynastie, Thoutmosis IV et Amenhotep III ; trois de la XIX^e, Mérenptah, Séthi II et Siptah ; et trois de la XX^e, Ramsès IV, Ramsès V et Ramsès VI.

Le dernier sarcophage de cette liste – numéroté n° 7 – est décrit de la manière suivante par Victor Loret :

« Couvercle couché sur le ventre et tenant lieu de cercueil. Partout le nom et le prénom de Set-nakht. La momie a été dépouillée et le linceul qui portait le nom a été enlevé. Cette momie est, très vraisemblablement, celle de Set-nakht. Longueur, 1 m,57 ; largeur d'épaules, 0 m,35⁴⁶⁰. »

Lorsque la momie fut démaillotée et que le corps émergea des bandelettes, il ne s'agissait pas de la dépouille d'un homme mais bien de celle d'une femme⁴⁶¹. Qui était-elle ? Peut-être Taousert. Or, avant de découvrir cette salle, Victor Loret dut traverser l'antichambre :

« Arrivé au niveau inférieur de la porte, je distingue dans l'ombre deux piliers quadrangulaires. Plus près, sur le sol, vivement éclairé par la lumière, un grand serpent roulé sur lui-même semble représenter le génie du lieu (...). Partout le sol est criblé d'objets cassés : moellons tombés de la porte murée, jarres brisées, fragments de bois et d'albâtre. Une jolie petite tête en bois sculpté se distingue surtout, non loin du serpent. Enfin, entre le pilier et le mur de droite, je vois, l'une debout, l'autre couchée sur le flanc, deux grandes barques, mesurant au moins deux mètres, peintes de vives couleurs. À côté, sur la couche de décombres, des fleurs de lotus et des ombelles de papyrus en bois peint ; ce sont les proues et les poupes de ces barques, détachées par le temps. Entre les deux colonnes, une nouvelle barque. Une quatrième encore, contre le mur du fond. Je m'avance avec une

bougie et, spectacle effroyable, un cadavre est là, couché sur le bateau, tout noir, hideux, sa face grimaçante tournée vers moi et me regardant, sa longue chevelure brune éparse en boucles autour de sa tête. Je ne songe pas un instant que ce peut être tout simplement une momie démaillotée. Les jambes, les bras semblent attachés. Un trou creuse le sternum, une ouverture béante dans le crâne. Est-ce la victime d'un sacrifice humain ? Est-ce un violateur d'autrefois assassiné par ses compagnons, dans un sanglant partage de butin, ou tué peut-être par des soldats de police survenus au milieu du pillage de la tombe⁴⁶² ? »

Il ne s'agit pas d'un pilleur, les prêtres chargés de protéger les momies royales n'auraient pas abandonné son corps dans la tombe. De nombreux commentateurs estiment qu'il s'agit de la momie de Sethnakht⁴⁶³. La KV 35 fut donc l'étape ultime et dérisoire de ces quelques pharaons de la fin du Nouvel Empire. Toutes les dépouilles masculines étaient celles de rois. Il est probable que la seule femme de ce groupe l'ait été également⁴⁶⁴.

Si l'on admet que cette « femme inconnue » est Taousert, cela signifie que, malgré le conflit l'ayant opposée à Sethnakht, l'on procéda à son égard à des funérailles royales et officielles ; ce qui semble en contradiction avec la mention des « années vides » du P. Harris I et avec l'absence de la reine de la litanie des statues royales dans les reliefs de la fête de Min à Médinet-Habou. Le fait qu'il y eut conflit armé montre que plusieurs clans se sont affrontés et que la légitimité de Sethnakht ne relevait pas de l'évidence. La mention des « années vides » tout comme l'absence de la reine de la litanie des statues royales datent du règne de Ramsès III ou de Ramsès IV, elles sont donc postérieures de trois décennies. Or, les objets précieux retrouvés dans la « tombe sans nom » (KV 56) – ornements d'oreilles, bagues et couronne en or, bracelets en argent – (cf. *supra*), portant les noms de Séthy II et de Taousert, laissent entendre que la reine eut droit à de véritables funérailles. Il semble donc que Sethnakht ait eu besoin, au moment de sa victoire, de procéder à l'enterrement officiel de la reine pour asseoir sa légitimité. Car seul « celui qui ensevelit » peut hériter du défunt⁴⁶⁵. Il en va de même pour la fonction royale. Taousert ayant enseveli Siptah, elle restait, malgré le conflit l'opposant à Sethnakht, la souveraine légitime. En procédant aux funérailles de sa rivale, Sethnakht en devenait l'héritier légitime.

Remarquons à ce propos, pour en terminer avec la triple chapelle reposoir de Séthy II à Karnak, que des figurations du prince Séthy-Mérenptah (B), fils prématurément décédé de Séthy II et de Taousert, qui remplacèrent celles de Bay dans les trois chapelles, celles de la chapelle centrale – destinée à la barque d'Amon – furent effacées à leur tour⁴⁶⁶. Il semble évident que cette intervention est due à Sethnakht qui, tout en éliminant le souvenir même de la

descendance de la reine, se présentait ainsi comme son unique héritier. On peut néanmoins se demander pourquoi, dans les chapelles latérales – celles de Mout et de Khonsou –, les figurations du prince furent épargnées. Il est possible que, en raison de leur accès difficile, on n'ait pas jugé nécessaire d'y intervenir. En effet, on a vu plus haut que deux colosses à l'effigie de Séthy avaient probablement été placés non loin des portes des chapelles latérales (étape 3, cf. *supra*).

On peut se demander, enfin, pourquoi, plus de trois décennies plus tard, Ramsès III et Ramsès IV font encore, directement ou indirectement, allusion à cette période ? Pourquoi, au tout début du discours destiné aux humains, dans le préambule P. Harris I⁴⁶⁷, rédigé après l'assassinat de Ramsès III, lors de la conspiration du Harem, sont mentionnées les « années vides » ? Pourquoi y est-il encore question du conflit dont l'issue vit l'accession de Sethnakht au pouvoir ? Peut-être faut-il voir dans cette conspiration, quelque trente ans après la mort de Taouert, les derniers soubresauts de cette période mouvementée qui vit l'effondrement de la lignée issue de Mérenptah.

f. De l'oubli à la redécouverte

Les années, les siècles passèrent... Si la tombe de Taouert ne disparut jamais sous les sables, le souvenir de la reine s'était, quant à lui, estompé depuis longtemps. En 1737-1738, le grand voyageur anglais, et égyptologue avant l'heure, Richard Pococke en dressa le plan⁴⁶⁸. Il laissa d'ailleurs une belle description de la Vallée des Rois⁴⁶⁹ :

« Les montagnes qui forment cette vallée consistent en des rochers hauts et escarpés, du haut desquels on a fait rouler quantité de pierres dans la vallée, de manière qu'elle en est toute couverte. Les grottes sont taillées dans le roc en forme de longues galeries, qui s'étendent sous les montagnes, lesquelles sont formées d'une pierre de taille blanche, qui se coupe comme de la craie, et dont le poli est le même que celui du plus beau stuc. (...) (La plupart des galeries) conduisent à une salle spacieuse, dans laquelle est le tombeau du roi, avec la figure taillée en relief sur le couvercle. Dans le caveau le plus reculé d'une autre, le roi est représenté de grandeur naturelle. Les murs et les lambris de ces caveaux sont ornés de figures hiéroglyphiques d'oiseaux et d'animaux, dont quelques-uns sont peints et aussi frais depuis plus de 2 000 ans, que si on venait de les finir. »

Lors de l'expédition d'Égypte, quelques relevés épigraphiques furent effectués⁴⁷⁰. James Burton dressa de nouveaux plans en 1825. Il fallut attendre l'arrivée à Thèbes, en 1829, de l'expédition franco-italienne dirigée par Champollion et Rosellini, pour identifier les propriétaires de 16 tombes

de la Vallée des Rois⁴⁷¹. Car avec Champollion la lecture de l'écriture hiéroglyphique était redevenue possible. Taousert – et les autres rois – surgissait à nouveau de l'obscurité du passé. L'égyptologue allemand Karl Richard Lepsius consigna aussi, dans ses admirables douze volumes des *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien*, publiés entre 1849 et 1859, un relevé de la tombe de la reine.

En Europe, cette redécouverte archéologique et historique de l'Égypte s'inscrivait dans un contexte de déclin du classicisme et de naissance du romantisme, de rejet de la mesure et de l'équilibre, de promotion de l'imagination, du rêve – même sous des formes excessives –, glissant vers la découverte de nouveaux mondes, de l'exotisme. Le roman historique y prit une place toute particulière, l'Égypte aussi. Mère de toutes les civilisations de la Méditerranée, elle inspira Théophile Gautier qui publia en 1857, d'abord sous la forme de feuilleton, puis de roman en 1858, le *Roman de la momie*. Plus de trois millénaires après la fin de la XIX^e dynastie, Taousert revenait à la vie sous les traits d'une femme jeune et belle, véritable héroïne de la littérature romantique du XIX^e siècle, sur laquelle la mort n'eut pas de prise :

« Un seul tour restait encore à enlever, et, quelque familiarisé qu'il fût avec des opérations pareilles, le docteur Rumphius suspendit un moment sa besogne, soit par une espèce de respect pour les pudeurs de la mort, soit par ce sentiment qui empêche l'homme de décacheter la lettre, d'ouvrir la porte, de soulever le voile qui cache le secret qu'il brûle d'apprendre ; il mit ce temps d'arrêt sur le compte de la fatigue, et en effet la sueur lui ruisselait du front sans qu'il songeât à l'essuyer de son fameux mouchoir à carreaux bleus : mais la fatigue n'y était pour rien. »

« Cependant la morte transparaissait sous la trame fine comme sous une gaze, et à travers les réseaux brillaient vaguement quelques dorures. »

« Le dernier obstacle enlevé, la jeune femme se dessina dans la chaste nudité de ses belles formes, gardant, malgré tant de siècles écoulés, toute la rondeur de ses contours. »

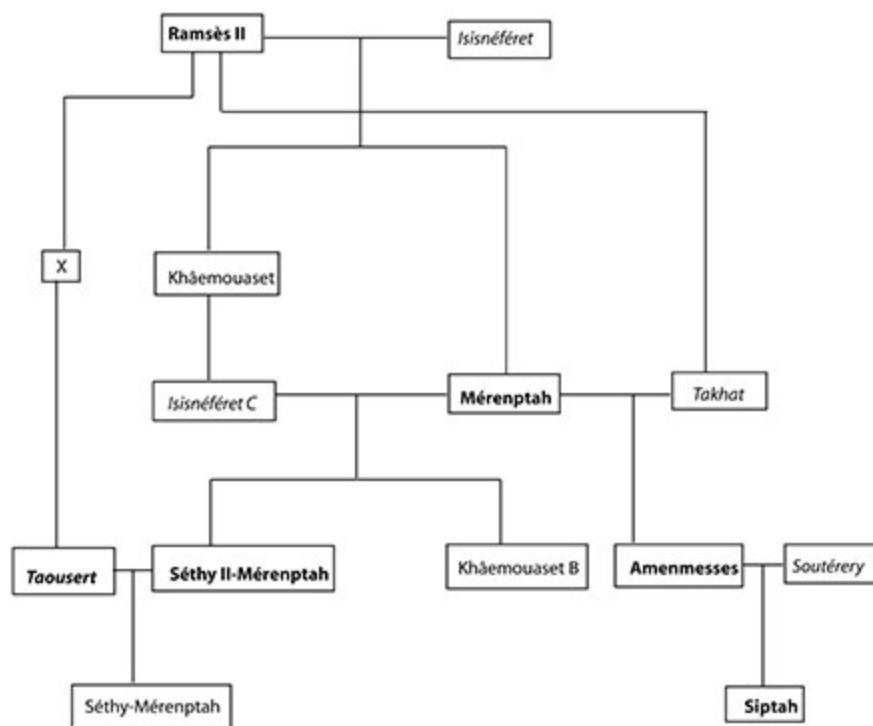


Fig. 17 : Arbre généalogique de la fin de la XIX^e dynastie. Ne sont indiqués que les principaux membres de la famille royale (en italique : les personnages féminins ; en gras : ceux ayant régné).

C. Histoire et Mémoire

Si, pour l'historien d'aujourd'hui, l'Histoire, en tant que discipline, trouve son origine dans les travaux d'Hérodote, Hellanicos de Mytilène et Thucydide, cela ne signifie pas pour autant qu'auparavant – en Égypte par exemple –, tout ne se soit réduit qu'à de la mémoire collective. Les Anciens Égyptiens enregistrèrent, de manière régulière et systématique – neutre –, les mêmes faits, pendant plusieurs millénaires. Les listes et annales royales en témoignent. Mais il ne s'agit que de noms de rois, de hauteurs de crues, mentions de recensements et d'événements importants, etc. La Mémoire n'est pas ce qui a survécu au naufrage du temps mais le produit d'une reconstruction, où les exigences de vérité sont relatives et le mythe bien présent⁴⁷², le produit de la volonté d'un peuple de se (re)construire un passé. Jan Assmann, analysant l'œuvre aujourd'hui oubliée du sociologue français Maurice Halbwachs⁴⁷³, écrit que « tandis que la mémoire d'un groupe met l'accent sur ce qui différencie sa propre histoire de toutes les autres mémoires collectives et fonde ainsi sa particularité, l'histoire nivelle toutes ces

particularités et réorganise ses faits dans un espace historique parfaitement homogène, sans particularismes, où tout est comparable, où chaque histoire peut être reliée aux autres et où chaque événement, surtout, est important et significatif⁴⁷⁴ ».

À la lumière de cette distinction, qui oppose histoire et mémoire, et, d'une certaine manière, objectivité et subjectivité, il est intéressant de se demander quel « souvenir » – mémoire ou histoire ? – l'Antiquité gréco-romaine, mais aussi égyptienne et juive, conserva de cette période reculée, de ces événements qui se produisirent un bon millénaire auparavant.

1. La fin de la XIX^e dynastie dans l'historiographie grecque

La seule liste de rois se voulant exhaustive, postérieure à l'Égypte dynastique, se trouve dans l'œuvre de Manéthon de Sébennytyos, prêtre égyptien que Ptolémée I^{er} chargea d'écrire une histoire de l'Égypte antique – les *Ægyptiaca* – au III^e siècle avant J.-C.⁴⁷⁵. Cette œuvre est perdue mais certains fragments nous sont parvenus indirectement, par le truchement de différents auteurs : Flavius Josèphe (FJ) historien juif du I^{er} siècle ap. J.-C., Sextus Julius Africanus (SA), écrivain chrétien ayant vécu au tournant des II^e et III^e siècles après J.-C., repris par Georges le Syncelle, ecclésiastique byzantin mort au IX^e siècle de notre ère, Eusèbe (E), évêque de Césarée en Palestine, au tournant des III^e et IV^e siècles, également repris par Georges le Syncelle, et, enfin, toujours Eusèbe, dans une version arménienne (A). Ces fragments se présentent sous la forme de listes de rois classés par dynasties. Voici, par exemple, le fragment 55 (SA)⁴⁷⁶ :

« la XIX^e dynastie a consisté en sept rois (en fait 6 ainsi que le montre la liste qui suit) de Diospolis. 1. Sethôs, 51 ans. 2. Rapsacês, 61 ans. 3. Ammenephtês, 20 ans. 4. Ramessês, 60 ans. 5. Ammenemnês, 5 ans. 6. Thuôris, qui est nommé Polybe dans Homère, époux d'Alcandre, et à l'époque de qui Troie fut prise, 7 ans ».

Reprenons l'ensemble des informations fournies par ces fragments :

	SA fragment 55	E fragment 56 (a)	A fragment 56 (b)	FJ (1) fragment 50	FJ (2) fragment 54
1. Ramsès I ^{er} 1 an				Ramessès 1 an	
2. Séthy I ^{er} 15 ans	Sethôs 51 ans	Sethôs 55 ans	Séthos 55 ans		Séthôs 59 ans
3.	Rapsacês	Rampsês	Rampses	Armessès Miamoun	Rampsès

Ramsès II 66 ans	61 ans	66 ans	66 ans	66 ans	66 ans
4. Mérenptah 10 ans	Ammenephtês 20 ans	Ammenephtis 40 ans	Amennephtis 8 ans	Aménophis 19 ans	Aménophis
5. Séthy II 6 ans	Ramessês 60 ans			Séthôs-Ramessès	Séthôs-Rampsès
6. Amenmesses 5 ans	Ammenemnês 5 ans	Ammenemês 26 ans	Ammenemes 26 ans		
7. Siptah 6 ans					
8. Taousert 8 ans	Thuôris 7 ans	Thuôris 7 ans	Thuoris 7 ans		

Ces listes soulèvent un certain nombre de questions, notamment : pourquoi de telles différences – nombre de rois, durée des règnes – alors que les cinq devraient logiquement consigner des données similaires sinon identiques. Les cases grisées renvoient aux rois pour lesquels la durée de règne est (approximativement) juste. On remarque d'emblée que Ramsès II occupe une place à part, la longueur de son règne ayant probablement contribué à cela. Inversement, on peut se demander pourquoi Ramsès I^{er} n'est attesté que dans un seul des fragments (50). Le fait même qu'il soit mentionné, ne serait-ce qu'une fois, prouve que son nom était bien inscrit dans le manuscrit d'origine ; alors pourquoi l'avoir supprimé des autres listes ? Le successeur de Ramsès II est, d'après trois listes (SA, E et A), Ammenephtês / Ammenephtis / Amennephtis, c'est-à-dire Mérenptah, comme l'a démontré V. V. Struve à partir d'une mention de Théon d'Alexandrie⁴⁷⁷. Quant à la durée de son règne, les vingt et quarante ans des deux premières listes ne correspondent à rien. En revanche, les huit années de la version arménienne sont très proches des dix années de règne effectives de ce roi. Remarquons que, chez Flavius Josèphe, il est nommé Aménophis (cf. *infra*). Quant à Amenmesses, la version de Sextus Africanus est juste, le roi ayant régné théoriquement cinq années, qu'il comptabilisa à partir de l'enterrement de son père, Mérenptah. Entre ce dernier et Amenmesses, Sextus Africanus mentionne un roi Ramessês, absent des autres listes, dont la durée de règne – soixante ans – ne correspond à rien. Il s'agit, comme le montrent FJ (1) et FJ (2), de Séthy II-Mérenptah. Mais pourquoi est-il désigné sous le nom de Ramessês et pourquoi lui a-t-on attribué soixante années de règne alors qu'il

resta sur le trône six ans ? Il semble qu'il y ait eu confusion, à un moment ou à un autre, entre ce Ramessês et Rapsacês / Rampsês, c'est-à-dire Ramsès II. Siptah et ses six ans de règne sont également absents de la liste. L'oubli n'a rien de surprenant, la mémoire collective et les archives ayant gommé son existence. Quant à Thuôris / Thuoris, il s'agit probablement de Taousert. Manéthon – les listes sont unanimes⁴⁷⁸ – lui attribue sept années. Chiffre cohérent puisque le règne théorique de la reine, qu'elle fit commencer à la date de décès de son époux, Séthy II, plongeant ainsi définitivement le règne de Siptah dans l'obscurité, est de huit ans. Le règne de la reine semble avoir marqué les esprits puisqu'il était inscrit dans les listes royales utilisées par Manéthon. Mais, curieusement, les trois compilateurs en font un homme, « nommé Polybe dans Homère, époux d'Alcandre, et à l'époque de qui Troie fut prise ». Cette dernière mention est surprenante. Il est peu probable, en effet, qu'elle soit due à une quelconque remarque consignée dans les listes royales utilisées par Manéthon, les événements de l'histoire grecque n'intéressant pas les Égyptiens. Elle fut certainement insérée par les compilateurs de ce dernier mais – la question mérite d'être posée – pourquoi à cet endroit ? Quel calcul effectuèrent-ils pour que Taousert soit considérée comme contemporaine de la chute de Troie ? Des listes chronologiques, comme celle de Hellanicos de Mytilène, furent probablement utilisées, parallèlement aux listes manéthoniennes, pour mettre en relation des événements propres à l'histoire égyptienne avec des événements se rapportant à l'histoire grecque. Quoi qu'il en soit, et en dépit du fait que la guerre de Troie n'eut probablement pas l'importance que lui attribua Homère, voire même qu'elle n'eut pas lieu⁴⁷⁹, la concomitance de la prise de Troie et du règne de Thuôris semble avoir été naturelle pour ces compilateurs. D'autant que la rencontre, à Thèbes, de Ménélas, Hélène avec Polybe et Alcandre (*Odyssée* IV, 126) s'insère dans un contexte géopolitique particulier : si la guerre de Troie eut réellement lieu, la chute de la ville pourrait très bien s'expliquer par les grands déplacements de populations qui affectèrent à cette époque le Proche-Orient et qui ébranlèrent irrémédiablement les vieux empires.

2. L'Exode

Le « souvenir » de la fin de la XIX^e dynastie ne se réduit pas à cette reconstruction tardive⁴⁸⁰. Lorsque la momie de Mérenptah fut démaillotée, son corps momifié apparut incrusté de sel⁴⁸¹. Pour Gaston Maspero (cf.

supra), cela était « d'autant plus intéressant à constater, que Mérenptah serait, d'après une tradition alexandrine, le Pharaon de l'Exode, celui qui, dit-on, aurait péri dans la mer Rouge⁴⁸² ». Un autre fait vint s'ajouter à la tradition de Mérenptah, roi persécuteur des Hébreux fuyant l'Égypte et englouti par la mer : la première mention du peuple d'Israël sur la stèle du même nom. Jean Bottéro écrivait en 1961 que « L'Antiquité biblique mérite un traitement (historique) à part, compte tenu de l'énorme importance de la *Bible*, non seulement comme source de la foi chrétienne, et par conséquent de la civilisation occidentale, mais aussi comme dossier d'histoire. Or, une des plus grandes découvertes du XIX^e siècle a été justement d'établir l'importance réelle de la *Bible* comme document historique et d'en fixer le mode d'utilisation pour reconstituer le passé⁴⁸³. » Il est certain que l'extraordinaire récit de l'Exode décrivant la traversée de la mer Rouge et la mort de Pharaon a fasciné des générations de lecteurs de la *Bible*, et d'historiens aussi, parce qu'il s'agit de l'épisode fondateur de la fuite d'Égypte et de son corollaire, l'errance dans le désert, qui annoncent le retour inéluctable dans la Terre promise. Même si, comme l'écrit à nouveau J. Bottéro, « Dès le Moyen âge des doutes étaient nés, sporadiquement, et sur l'authenticité “mosaïque” et sur la cohérence interne du Pentateuque⁴⁸⁴ », un nouvel enjeu se faisait jour avec la redécouverte progressive de l'Égypte : prouver ou vérifier l'historicité du récit biblique à partir des sources égyptiennes. Récemment encore, certains auteurs ont tenté, et tentent encore, en tenant compte du poids respectif, et combien déséquilibré, des deux mondes – l'égyptien et l'hébraïque – de circonscrire, d'identifier, d'isoler dans le premier les traits de civilisation, les événements, les personnages autour desquels se seraient construites ou qui auraient inspiré certaines des traditions du second⁴⁸⁵.

La découverte, en 1908, de la momie de Mérenptah incrustée de sel semblait fournir, avec la mention d'Israël dans la stèle trouvée dans le temple funéraire du roi, le premier élément du dossier dont l'autre, le principal, était le passage suivant de l'Exode (14, 5-9)⁴⁸⁶ :

« On annonça au roi d'Égypte que le peuple avait fui. Alors le cœur de Pharaon et de ses serviteurs se retourna contre le peuple et ils dirent : “Qu'est-ce que nous avons fait, quand nous avons renvoyé Israël pour qu'il ne nous serve plus !” Il attela son char et prit son peuple avec lui. Puis il prit six cents chars d'élite et tous les chars d'Égypte avec des écuyers sur chacun d'eux.

Iahvé endurcit le cœur de Pharaon, roi d'Égypte, et il se mit à la poursuite des fils d'Israël, tandis que les fils d'Israël sortaient la main levée. Les Égyptiens se mirent donc à leur poursuite et ils les atteignirent comme ils campaient près de la mer : il y avait tous les

chevaux et les chars de Pharaon, ses cavaliers et son armée, près de Pî-Ha-khiroth, en face de Baal-Sephon. »

Et, un peu plus loin (14, 19-30)⁴⁸⁷ :

« L'Ange d'Élohim, qui marchait en avant du camp d'Israël, se déplaça et marcha derrière eux. La colonne de nuée se déplaça de devant eux et se tint derrière eux, elle vint entre le camp d'Égypte et le camp d'Israël. Or la nuée était [pour les uns] ténèbres et [pour les autres] elle éclairait la nuit, en sorte qu'ils ne s'approchèrent point l'un de l'autre durant toute la nuit.

Moïse étendit sa main sur la mer et Iahvé remua la mer par un fort vent d'est durant toute la nuit, il mit ainsi la mer à sec et les eaux se fendirent. Les fils d'Israël entrèrent au milieu de la mer à pied sec et les eaux étaient pour eux une muraille à leur droite et à leur gauche.

Les Égyptiens suivirent et entrèrent derrière eux au milieu de la mer : tous les chevaux de Pharaon, ses chars et ses cavaliers⁴⁸⁸.

Il advint, à la veille du matin, que Iahvé, en colonne de feu et de nuée, regarda vers le camp des Égyptiens et mit en déroute le camp des Égyptiens. Il fit dévier les roues de leurs chars et ils ne les poussaient qu'avec lourdeur. Alors les Égyptiens se dirent : “Fuyons de devant Israël, car Iahvé combat pour eux contre l'Égypte !”

Puis Iahvé dit à Moïse : “Étends ta main sur la mer et que les eaux reviennent sur les Égyptiens, sur leurs chars et sur leurs cavaliers !” Moïse étendit sa main sur la mer et la mer revint à son niveau, à l'approche du matin, tandis que les Égyptiens fuyaient devant elle, et Iahvé culbuta les Égyptiens au milieu de la mer. Les eaux revinrent et recouvrirent les chars et les cavaliers de toute l'armée de Pharaon, qui étaient entrés derrière eux dans la mer : pas un d'entre eux n'échappa. Quant aux fils d'Israël, ils marchaient à pied sec au milieu de la mer, les eaux leur formant une muraille à leur droite et à leur gauche.

En ce jour-là Iahvé sauva Israël de la main des Égyptiens et Israël vit les Égyptiens morts sur le bord de la mer. »

Malheureusement pour ceux qui voudraient voir en Mérenptah le pharaon « qui donna la chasse aux enfants d'Israël », le sel recouvrant son corps n'est probablement que le natron résiduel utilisé lors de la momification⁴⁸⁹. Pourtant, comme souvent, les choses ne sont pas aussi simples...

Le personnage de Moïse ou, plutôt, les récits où il en est question, ne se limitent pas au texte biblique. De nombreuses traditions convergèrent vers le creuset alexandrin, où il est difficile d'en suivre et d'en comprendre le processus d'élaboration. Ainsi, dans les fragments conservés de l'œuvre de Manéthon, Moïse est cité plusieurs fois en relation avec l'Égypte, plus précisément, du moins le semble-t-il, avec les rois de la XVIII^e dynastie⁴⁹⁰. Ces fragments, on l'a vu, n'ont pas été recopiés sans modifications. Ils ont été retravaillés, les listes de rois et les durées des règnes n'étant pas similaires d'un copiste à l'autre. Chacun utilise l'original manéthonien dans un but

précis ; Eusèbe et Africanus pour asseoir l'histoire chrétienne, Flavius Josèphe pour répondre aux diffamations antijudaïques. Les compilateurs modifièrent donc le texte d'origine en y ajoutant les éléments qui leur semblaient dignes d'intérêt. Toutefois, pour ce qui est de ceux rapportés par Flavius Josèphe, il est possible que certains propos antijudaïques qui y sont consignés l'aient été lors de la première rédaction du texte par Manéthon lui-même. Jean Yoyotte se demande d'ailleurs si Manéthon « ne s'est pas fait l'écho d'un antijudaïsme qui préexistait dans les milieux pharaoniques⁴⁹¹ ». On verra cependant que ces sources avaient déjà été retravaillées. En accusant Manéthon, Flavius Josèphe n'est pas dupe, il sait que les textes qu'il cite ne sont qu'un état modifié du texte manéthonien mais il sait également que, dans les milieux pharaoniques – dont Manéthon est un éminent représentant –, l'antijudaïsme est de mise.

L'ouvrage de Manéthon établissait les listes de rois, découpées en dynasties, à partir des annales royales conservées dans les bibliothèques des temples. Les plus longs des fragments concernant les deux premières dynasties du Nouvel Empire (fragments 50 et 54) sont consignés dans le *Contre Apion* de l'historien juif Flavius Josèphe⁴⁹². Le fragment 54 rapporte que (I, XXVI, 228-229)⁴⁹³ :

« Ce Manéthôs, qui avait promis de traduire l'histoire d'Égypte d'après les Livres sacrés, après avoir dit que nos aïeux, venus en nombre de plusieurs myriades en Égypte, établirent leur domination sur les habitants, avouant lui-même que, chassés plus tard, ils occupèrent la Judée actuelle, fondèrent Jérusalem et bâtirent le temple ; Manéthôs, dis-je, a suivi jusque-là les annales. Mais ensuite, il prend la liberté, sous prétexte de raconter les fables et les propos qui courent sur les Juifs, d'introduire des récits invraisemblables et veut nous confondre avec une foule d'Égyptiens lépreux et atteints d'autres maladies, condamnés pour cela, selon lui, à fuir l'Égypte. »

Flavius Josèphe fournit une indication intéressante sur la méthode de travail supposée de Manéthon. Tant qu'il se borne à rapporter les faits sans les commenter, il suit « les annales », c'est-à-dire les listes royales dont il a été question plus haut, mais dès qu'« il prend la liberté » de procéder à un commentaire, il raconte des « fables » et introduit « des récits invraisemblables ». Ces récits seraient donc révélateurs de « l'antijudaïsme qui préexistait dans les milieux pharaoniques », ainsi que le souligne Jean Yoyotte. D'après ces milieux, les Juifs seraient les descendants d'« Égyptiens lépreux et atteints d'autres maladies ». Il s'agit du thème de l'*Histoire des Impurs*, dont plusieurs versions ont été rapportées par des auteurs de

l'Antiquité tardive, Hécatée, Manéthon lui-même, Lysimaque et Chaeremon. Cette histoire, qui, avec le motif de la « misanthropie » juive⁴⁹⁴, est caractéristique de la littérature antijudaïque de l'époque, semble trouver son origine dans la pensée égyptienne traditionnelle, faisant de l'étranger un être dangereux et impur⁴⁹⁵. Or, pour en revenir aux deux fragments de Manéthon cités par Flavius Josèphe pour les XVIII^e et XIX^e dynasties, il est à remarquer qu'ils traitent de ces deux dynasties ensemble, comme si elles n'en faisaient qu'une. En outre, dans les deux, sont présentées deux séries d'événements indirectement liés : l'expulsion des Hyksôs et l'*Histoire des Impurs* en relation avec le personnage de Moïse. On a souvent écrit que l'existence de ce dernier – ainsi que le récit de l'*Exode* – relevait probablement plus du mythe que d'une quelconque réalité historique. On soulignera néanmoins que dans la reconstruction présentée par Flavius Josèphe à partir de fragments manéthoniens, l'une des deux séries d'événements, la plus ancienne en l'occurrence – la présence en Égypte des Hyksôs (= les Pasteurs) puis leur expulsion –, est historiquement prouvée et chronologiquement juste (fragment 50) (*Contre Apion*, I, XV, 94)⁴⁹⁶ :

« Après que le peuple des Pasteurs fut parti d'Égypte vers Jérusalem, le roi qui les avait chassés d'Égypte [Tethmôsis] régna vingt-cinq ans et quatre mois, puis mourut. »

Tethmôsis, on le verra, est Ahmosis, premier roi de la XVIII^e dynastie. Sont énumérés ensuite les noms de 12 rois et reines, certains aisément identifiables, d'autres, comme les rois amarniens, plus difficilement. C'est donc le premier roi de cette dynastie, Tethmôsis / Ahmosis, qui chassa les Pasteurs / Hyksôs ; le dernier de la liste étant Harmaïs, certainement Horemheb. Suivent ensuite les rois de la XIX^e dynastie, présentés de la manière suivante (*Contre Apion*, I, XV, 97-102)⁴⁹⁷ :

« (...) Ramessès, un an et quatre mois ; Armessès Miamoun, soixante-six ans et deux mois ; Amenophis, dix-neuf ans et six mois ; puis Sethôs, nommé aussi Ramessès, puissant par sa cavalerie et sa flotte. Ce dernier donna à son frère Harmaïs le gouvernement de l'Égypte et l'investit de toutes les autres prérogatives royales ; il lui enjoignit seulement de ne pas porter le diadème, de ne pas maltraiter la reine, mère de ses enfants, et de respecter aussi les concubines royales. Lui-même partit en campagne contre Chypre et la Phénicie, puis encore contre les Assyriens et les Mèdes, qui tous, par les armes ou sans combat, et effrayés par ses forces considérables, furent soumis à sa domination. Enorgueilli par ses succès, il se mit en campagne avec plus d'audace encore, pour conquérir du côté de l'Orient les villes et les terres. Après un assez long temps, Harmaïs, qui était resté en Égypte, fit sans pudeur tout le contraire des recommandations de son frère. Il violenta la reine et usait couramment des autres femmes sans réserve ; sur le conseil de ses amis, il portait le

diadème et s'éleva contre son frère. Mais le chef des prêtres d'Égypte écrivit et envoya à Séthôs un mémoire dans lequel il lui révélait tout et l'informait que son frère Harmaïs s'était insurgé contre lui. Aussitôt le roi revint à Péluse et s'empara de son propre royaume. Le pays fut appelé de son nom Ægyptos. Car, dit-on, Séthôs se nommait Ægyptos et Harmaïs, son frère, Danaos. »

Le premier roi cité, Ramessès, est probablement Ramsès I^{er} qui régna effectivement très peu de temps, un an approximativement. Le second, Armessès Miamoun, renvoie évidemment à Ramsès II-Méryamon ; la durée de son règne est exacte : soixante-six ans. Remarquons qu'il n'est nullement question de Séthy I^{er} ; alors que dans les versions de Sextus Julius Africanus (SA) (fragment 55), Eusèbe (E) (fragment 56 [a]) et arménienne (A) (fragment 56 [b]) (cf. *supra*), c'est le contraire ; il y est en effet question de Séthôs puis de Rapsacês / Rampsês.

Après Ramsès II est mentionné Aménophis (Ἀμένωφίς), qui régna dix-neuf ans. En SA, E et A, il est nommé Ammenephtês (Ἀμμενέφθης), Ammenephthis (Ἀμμενεφθίς) ou Amenephthis, c'est-à-dire Mérenptah (cf. *supra*). En tenant compte de l'ordre des rois dans les différents fragments se rapportant à la XIX^e dynastie (cf. tableau des fragments manéthoniens, *supra*), l'Aménophis de la version de Flavius Josèphe renvoie à l'Ammenephtês / Ammenephthis / Amenephthis des versions SA, E et A. Ce qui est étonnant est que Flavius Josèphe écrit bien avant Sextus Julius Africanus, Eusèbe et Georges le Syncelle, le premier rédigeant son texte aux II^e et III^e siècles après J.-C., le second au tournant des III^e et IV^e siècles après J.-C. et le troisième aux VIII^e-IX^e siècles de notre ère. Or, les fragments qu'ils nous ont transmis semblent avoir été moins retravaillés que ceux de Flavius Josèphe et semblent plus précis, du moins pour ce qui est de la XIX^e dynastie. Il est donc probable que ces auteurs n'utilisèrent pas les mêmes sources que Flavius Josèphe, celui-ci travaillant sur une version qui semble avoir été modifiée en profondeur à des fins de propagande.

Vient ensuite le fils d'Aménophis / Mérenptah, « Sethôs, nommé aussi Ramessès, puissant par sa cavalerie et sa flotte », en qui il faut probablement voir Séthy II ; son autre nom de Ramsès est curieux (cf. *infra*). Le texte ajoute que ce Séthôs avait un frère, Harmaïs, et décrit une série de péripéties que l'on peut tenter d'expliquer. Pour commencer, soulignons d'emblée qu'il est improbable que ce soit Manéthon qui ait introduit dans « son » fragment les mentions d'Ægyptos et de Danaos, car il connaissait nécessairement l'étymologie véritable du mot Ægyptos⁴⁹⁸. On voit bien, par conséquent, que

le passage a été réécrit. En revanche, il faut supposer que, dans l'esprit du copiste qui modifia ce texte, la mise en parallèle de Séthôs et d'Harmaïs avec Ægyptos et Danaos relevait de l'évidence. Rappelons que la juxtaposition de ces données mythologiques grecques avec l'*Histoire des Impurs* est déjà attestée chez Hécatee d'Abdère⁴⁹⁹ – fin du IV^e siècle av. J.-C. –, lequel fut repris, au I^{er} siècle av. J.-C., par Diodore de Sicile dans sa *Bibliothèque historique* (Livre XL). Il est évident que la mise en relation d'Ægyptos et de Danaos avec Séthôs et Harmaïs se fonde sur des considérations mythologiques qui nous échappent, en dehors de quelques éléments rudimentaires. Ægyptos et Danaos sont, dans la mythologie grecque, des frères ennemis, ce qui est également le cas de Séthôs et d'Harmaïs dans le texte de Flavius Josèphe. Or, si l'on admet la reconstitution effectuée dans les pages qui précèdent pour le règne de Mérenptah et celui de ses successeurs directs, il est un fait que Séthy II et son demi-frère, Amenmesses, furent également des frères ennemis. Ce fragment pourrait attester du fait que le souvenir du conflit ayant opposé les successeurs de Mérenptah ne s'était pas perdu. On devinerait ainsi, derrière l'histoire narrée dans le fragment 50, une constellation de données renvoyant au conflit ayant opposé Séthy II à Amenmesses : la vice-royauté ferait allusion au statut de fils royal de Kouch de ce dernier, la violence faite à la reine au conflit naissant avec Taousert, le fait de porter le diadème et de s'élever contre son frère à l'usurpation, et enfin la guerre les ayant opposés à celle au cours de laquelle Séthy II élimina Amenmesses. Enfin, les guerres conduites par Séthôs à l'extérieur du pays pourraient n'être que la transposition tardive de celles menées par Mérenptah, auxquelles d'ailleurs le prince participa, dont on avait probablement oublié le déroulement et les principaux acteurs. Reste à savoir pourquoi, dans ce fragment, Amenmesses est nommé Harmaïs – homonyme de Harmaïs / Horemheb – et non Ammenemnês (Ἀμμενεμνῆς) / Ammenemês (Ἀμμενέμης) / Ammenemes, comme dans les fragments 55, 56 (a) et 56 (b). On constate à nouveau que les sources utilisées longtemps après par Sextus Julius Africanus et Eusèbe sont bien plus fiables que celles utilisées par Flavius Josèphe.

Pour comprendre la raison pour laquelle les deux dynasties – XVIII^e et XIX^e – furent traitées ensemble par Flavius Josèphe, il nous faut examiner maintenant le fragment 54 (*Contre Apion*, I, XXVI-XXXI, 227-287). Commençons par le passage suivant (*ibid.* I, XXVI, 231)⁵⁰⁰ :

« En effet, c'est sous le règne de Tethmôsis qu'ils (les Pasteurs / Hyksôs) partirent ; or, suivant l'auteur (= Manéthon), les règnes qui succèdent à celui-là remplirent trois cent quatre-vingt-treize ans jusqu'aux deux frères Séthôs et Hermaïos, dont le premier reçut, dit-il, le nouveau nom d'Ægyptos, et le second celui de Danaos. Séthôs, ayant chassé son frère, régna cinquante-neuf ans, et l'aîné de ses fils, Rampsès, lui succéda pendant soixante-six ans. »

Le lecteur est immédiatement surpris par le fait que, dans ce fragment, Séthôs et Harmaïs / Hermaïos ne sont plus les enfants d'Aménophis / Mérenptah, comme dans le fragment 50 ; le premier, Séthôs, y étant présenté comme le père de Rampsès / Ramsès II et le grand-père d'Aménophis / Mérenptah, c'est-à-dire comme Séthy I^{er}. Pour retrouver la logique de la liste de rois du fragment 50, le texte attribue à Aménophis / Mérenptah un fils, « Séthôs, nommé aussi Ramessès du nom de son grand-père Rampsès » (*ibid.*, I, XXVI, 245).

Le texte du fragment se poursuit de la manière suivante (*ibid.*, I, XXVI, 232-235)⁵⁰¹ :

« Ainsi, après avoir avoué que tant d'années s'étaient écoulées depuis que nos pères avaient quitté l'Égypte, intercalant dans la suite le fabuleux roi Aménophis, il raconte que ce prince désira contempler les dieux comme l'avait fait Or, l'un de ses prédécesseurs au trône, et fit part de son désir à Aménophis, son homonyme, fils de Paapis, qui semblait participer à la nature divine par sa sagesse et sa connaissance de l'avenir. Cet homonyme lui dit qu'il pourrait réaliser son désir s'il nettoyait le pays entier des lépreux et des autres impurs. Le roi se réjouit, réunit tous les infirmes de l'Égypte – ils étaient au nombre de quatre-vingt mille – et les envoya dans les carrières à l'est du Nil travailler à l'écart des autres Égyptiens. Il y avait parmi eux, suivant Manéthôs, quelques prêtres savants atteints de la lèpre. »

Le roi Aménophis, l'Ammenephtês / Ammenephthis / Amenephthis des versions SA, E et A, c'est-à-dire Mérenptah, « désira contempler les dieux » comme l'avait fait l'un de ses prédécesseurs. Pour ce faire, il consulta un sage, également nommé Aménophis, fils de Paapis. Il s'agit, très probablement d'Amenhotep fils de Hapou, sage égyptien, encore vénéré à l'époque grecque, architecte et conseiller d'Amenhotep III. Flavius Josèphe mélange les données de la XVIII^e et de la XIX^e dynastie, Aménophis / Mérenptah glissant vers la XVIII^e dynastie, en raison de l'orthographe incertaine du nom Aménophis. En effet, cette dernière, on l'a vu, diffère de celles portées par les autres fragments manéthoniens, sachant que ce dernier nom a effectivement été celui de plusieurs rois de la XVIII^e dynastie, ainsi mentionnés dans le fragment 50, qui en cite au moins deux autres. Quoi qu'il en soit, ce

« glissement » permet au copiste du fragment de rattacher Aménophis / Mérenptah à une tradition égyptienne bien attestée, celle des prédictions. On retrouve, ici, le thème de l'*Oracle du potier* (III^e siècle ap. J.-C.), présenté par le manuscrit dans lequel il est consigné comme provenant d'un original égyptien. L'*Oracle du potier* met en scène un roi Aménophis à qui une prédiction est faite⁵⁰². Dans le fragment qui nous occupe, Aménophis fils de Paapis / Amenhotep fils de Hapou fait une prédiction à Aménophis / Mérenptah puis le regrette (I, XXVI, 236)⁵⁰³ :

« Alors cet Aménophis, le sage devin, craignit d'attirer sur lui et sur le roi la colère des dieux si on les forçait à se laisser contempler ; et, voyant des alliés dans l'avenir se joindre aux impurs et établir leur domination en Égypte pendant treize ans, il n'osa pas annoncer lui-même ces calamités au roi, mais il laissa le tout par écrit et se tua. »

Un peu plus loin, le texte – qui introduit le personnage d'Osarseph / Moïse – se poursuit de la manière suivante (I, XXVI, 237-238)⁵⁰⁴ :

« Les hommes enfermés dans les carrières souffraient depuis assez longtemps, lorsque le roi, supplié par eux de leur accorder un séjour et un abri, consentit à leur céder l'ancienne ville des Pasteurs, Avaris, alors abandonnée. Cette ville, d'après la tradition théologique, est consacrée depuis l'origine à Typhon (= Seth). Ils y allèrent et, faisant de ce lieu la base d'opération d'une révolte, ils prirent pour chef un des prêtres d'Héliopolis nommé Osarseph et lui jurèrent d'obéir à tous ses ordres. »

En accordant aux Impurs la ville d'Avaris, consacrée à Seth, le texte manéthonien, tout en mettant à nouveau en relation les Impurs avec les Pasteurs / Hyksôs, souligne le caractère néfaste de ces êtres, le dieu Seth étant, aux époques tardives, négativement connoté. La mise à l'écart et la persécution sont des thèmes que l'on retrouve en *Exode* 1, 6-14, mais présentés différemment⁵⁰⁵ :

« Joseph mourut, puis tous ses frères, puis toute cette génération.

Les enfants d'Israël fructifièrent et foisonnèrent, ils se multiplièrent et se renforcèrent beaucoup, beaucoup, si bien que le pays en fut rempli.

Alors se leva sur l'Égypte un nouveau roi qui n'avait pas connu Joseph.

Il dit à son peuple : «Voici que le peuple des fils d'Israël est plus nombreux et plus fort que nous. Allons ! Avisons-y, de peur qu'il n'augmente encore et que, lorsqu'une guerre surviendra, il ne se joigne à nos adversaires et guerroe contre nous pour remonter ensuite de ce pays.»

Alors on leur imposa des chefs de corvée pour les accabler sous leurs charges. On bâtit ainsi des villes de dépôts pour Pharaon : Pithom et Ramsès.

Mais à mesure qu'on l'opprimait, le peuple se multipliait et débordait davantage, aussi finit-on par avoir de l'horreur pour les fils d'Israël.

Les Égyptiens firent travailler les fils d'Israël avec rigueur, ils leur rendirent la vie amère par un dur labeur dans le mortier et les briques, ainsi que par toute sorte de labeur aux champs, en plus de tout le labeur auquel on les asservissait avec rigueur. »

Les deux villes mentionnées correspondent à des toponymes égyptiens bien connus, la première, la « Demeure d'Atoum » est l'antique Pithôm, située sur le ouâdi Toumilat (cf. *infra*), et « Pi-Ramsès », on le sait, la résidence royale. Or, la documentation égyptienne rapporte que parmi les travailleurs occupés à la réalisation de cette tâche – sachant que chaque roi apporta son lot de constructions – se trouvaient les Âpirou, individus sans racines, comme l'a écrit K. A. Kitchen⁵⁰⁶, appartenant à des groupes nomades se rendant régulièrement dans le Delta pour faire paître leurs troupeaux et qui furent enrôlés de force pour exécuter les travaux dans la résidence royale. M. B. Rowton parle à leur sujet de « détribalisation ». Le terme « Âpirou » est peut-être le même que l'« Ibrîm » des Hébreux⁵⁰⁷.

Arrêtons-nous maintenant sur le personnage d'Osarseph qui, d'après le fragment recopié par Flavius Josèphe, est le nom égyptien de Moïse. Contrairement à *Exode* 2, 1-10, où Moïse est un Hébreu, ici, le texte manéthonien en fait un Égyptien (I, XXVI, 250)⁵⁰⁸ :

« On dit que le prêtre d'origine héliopolitaine qui leur donna une constitution et des lois, appelé Osarseph, du nom du dieu Osiris adoré à Héliopolis, en passant chez ce peuple changea de nom et prit celui de Moïse. »

La suite du texte présente Moïse comme un chef de guerre et un législateur⁵⁰⁹ qui, à la tête des insurgés, va tenter de se rendre maître de l'Égypte. Le texte ajoute (I, XXVI, 241-243)⁵¹⁰ :

Osarseph / Moïse « envoya une ambassade vers les Pasteurs chassés par Tethmôsis, dans la ville nommée Jérusalem, et, leur exposant sa situation et celle de ses compagnons outragés comme lui, il les invita à se joindre à eux pour marcher tous ensemble sur l'Égypte. Il leur promit de les conduire d'abord à Avaris, patrie de leurs ancêtres, et de fournir sans compter le nécessaire à leur multitude, puis de combattre pour eux, le moment venu, et de leur soumettre facilement le pays. Les Pasteurs, au comble de la joie, s'empressèrent de se mettre en marche tous ensemble au nombre de deux cent mille hommes environ et peu après arrivèrent à Avaris ».

On peut se demander pourquoi, Osarseph / Moïse sollicite les Pasteurs / Hyksôs. Flavius Josèphe répond à cette question plusieurs fois ; en I, XXVI, 228, pour commencer⁵¹¹ :

« Ce Manéthôs, qui avait promis de traduire l'histoire d'Égypte d'après les Livres sacrés, après avoir dit que nos aïeux, venus en nombre de plusieurs myriades en Égypte, établirent

leur domination sur les habitants, avouant lui-même que, chassés plus tard, ils occupèrent la Judée actuelle, fondèrent Jérusalem et bâtirent le temple. »

Les aïeux en question sont, bien entendu, les Pasteurs / Hyksôs. Il en est à nouveau question en I, XXVII, 252-253⁵¹² :

« il nous a accordé et il a reconnu que notre race ne tire pas son origine des Égyptiens, mais que nos ancêtres vinrent du dehors s'emparer de l'Égypte et qu'ils la quittèrent ».

Voilà pourquoi, dans les fragments manéthoniens rapportés par Flavius Josèphe, les XVIII^e et XIX^e dynasties égyptiennes sont traitées ensemble : l'épisode des Pasteurs / Hyksôs (XVIII^e dynastie) et l'épisode d'Osarseph / Moïse (XIX^e dynastie) sont mis en relation parce que les premiers sont les ancêtres des seconds ; ce qui permet simultanément de mettre en relief l'ancienneté historique du peuple juif et de nier la généalogie infamante dressée par Manéthon.

Si l'on examine maintenant les autres fragments manéthoniens où il est question de Moïse, on se rend compte que celui-ci n'est pas nécessairement mis en relation avec la XVIII^e dynastie comme on l'a souvent écrit. En effet, le fragment 52 (SA) rapporte que⁵¹³

« La XVIII^e dynastie consiste en 16 rois de Diospolis (= Thèbes). Le premier d'entre eux fut Amôs, sous le règne duquel Moïse quitta l'Égypte (...) mais d'après la preuve convaincante du calcul présent, il s'ensuit que Moïse était encore jeune. »

Quoi qu'il en soit de ces calculs, on voit bien que le roi Amôs correspond à Ahmosis, dont le nom est rendu Tethmôsis dans le fragment 50 (FJ), c'est-à-dire le pharaon ayant chassé les Pasteurs / Hyksôs d'Égypte. C'est donc moins de Moïse et des Hébreux que de leurs ancêtres les Pasteurs / Hyksôs qu'il s'agit dans ce fragment. Dans le fragment 51 (Théophile), il est à nouveau question de Moïse⁵¹⁴

« qui était le chef des Juifs (...) quand ils ont été chassés d'Égypte par le roi pharaon dont le nom était Tethmôsis ».

Le copiste mélange à l'évidence le thème de la « fuite » des Hyksôs avec celle des Hébreux. Reste le fragment 53b (E) où il est question d'une reine de la fin de la XVIII^e dynastie dont la mention est difficile à expliquer.

Pour en revenir au fragment 54, Osarseph / Moïse suscite donc une révolte. Aménophis / Mérenptah recommande aux prêtres de chaque province de cacher les animaux sacrés et, accompagné de son fils Séthôs, âgé de cinq ans, se retire en Éthiopie (= Nubie), chez le roi de cette contrée méridionale.

Comme l'écrit Jean Yoyotte, « tandis qu'autrefois l'Égyptien n'avait que mépris pour les tribus nubiennes, il se sent proche à basse Époque des gens du royaume de Koush qui ont donné une bonne dynastie au pays, qui ont tenu les Perses en échec, offriront asile à Nectabébo II – qu'on dira père d'Alexandre – et fourniront pour finir leur appui à toute une série de révoltes indigènes contre les Lagides⁵¹⁵ ». Après treize années d'exil (*Contre Apion* I, XXVII, 251)⁵¹⁶,

« Manéthôs dit encore que dans la suite Aménophis revint d'Éthiopie, suivi d'une grande armée, ainsi que son fils Rampsès (c'est-à-dire Séthôs, maintenant âgé de 18 ans), à la tête d'une armée lui aussi, que tous deux ensemble attaquèrent les Pasteurs et les impurs, les vainquirent, et qu'après en avoir tué un grand nombre, ils les chassèrent jusqu'aux frontières de Syrie. »

Le fils d'Aménophis / Mérenptah, Séthôs, ici désigné sous le nom de Rampsès, contribue à la victoire égyptienne ; laquelle fait d'ailleurs songer à la campagne cananéenne de Mérenptah, au cours de laquelle le futur Séthy II était présent. L'emploi du nom Rampsès / Ramsès pour désigner ce prince, alors que son nom véritable est Séthôs / Séthy, s'explique peut-être par la volonté de le mettre en relation avec la Pi-Ramsès biblique, soulignant ainsi le fait que c'est ce prince-là – et non Ramsès II – qui contribua à la fuite des Hébreux.

Flavius Josèphe, avons-nous dit, met en relation les XVIII^e et XIX^e dynasties pour bien mettre en relief que l'*Histoire des Impurs* est diffamatoire et que les ancêtres des Hébreux ne sont pas des Égyptiens atteints de maladies incurables et impures mais bien les Hyksôs. Il y a peut-être aussi une autre raison.

Les fragments 50 et 54 rapportent que ce sont les Pasteurs / Hyksôs qui fondèrent Jérusalem. D'une certaine manière, en traitant ensemble les deux dynasties, Flavius Josèphe laisse entendre que le long périple, qui aboutira bien plus tard à la prise de cette ville par David, est la suite logique, l'aboutissement d'une seule et même histoire composée de plusieurs épisodes. Ce long périple semble être aussi un cheminement initiatique vers le dieu d'Abraham. En effet, dans les fragments manéthoniens, il n'est nullement question de « monothéisme », mais simplement de pratiques religieuses présentées « en négatif » ; ainsi, dans le fragment 54 (*Contre Apion* I, XXVI, 239)⁵¹⁷ :

« Il (= Osarseph / Moïse) leur (= les Impurs) prescrit pour première loi de ne point adorer de dieux, de ne s'abstenir de la chair d'aucun des animaux que la loi divine rend le

plus sacré en Égypte, de les immoler tous, de les consommer et de ne s'unir qu'à des hommes liés par le même serment. »

Les pratiques religieuses décrites ne se définissent pas par un contenu propre mais négativement, en prenant le contre-pied des pratiques égyptiennes. Ce n'est donc, semble-t-il, qu'après avoir quitté l'Égypte, chassés par Aménophis / Mérenptah et son fils Séthôs / Séthy, que les Impurs accéderont à la religion véritable...

Quoi qu'il en soit, la lecture du texte biblique et les rares données épigraphiques en notre possession à ce sujet laissent supposer que, lorsque ceux qui n'étaient que des Âpirou / Hébreux se remirent à nomadiser dans le Sinaï et au-delà, ils rencontrèrent peut-être ceux que des inscriptions des temples de Soleb et d'Amarah-ouest nomment les « Chasous de Yahô⁵¹⁸ », désignation que l'on pourrait comprendre comme « Chasous de Yahwé⁵¹⁹ », quelque part dans le sud d'Edom⁵²⁰ ou, encore plus au sud, dans le pays de Madian⁵²¹. Peut-être même avaient-ils toujours appartenu à ce groupe semi-nomade⁵²². Au contact de ces hommes, fidèles de Yahwé, dont le culte devint rapidement exclusif, et toujours sous la direction de Moïse, ils reprirent leur marche inexorable vers la terre de Canaan, profitant du chaos et de ses conséquences inéluctables provoqués par la nouvelle vague de Peuples de la Mer qui, sous Ramsès III, déferla sur la région. Les Hébreux et d'autres peuples encore mirent à profit cette situation pour détruire les vieilles cités cananéennes, qui avaient prospéré sous l'influence du modèle égyptien.

*

Pour en terminer avec ce dossier d'une rare complexité, on remarquera que cette reconstruction attribuée à Manéthon, mais qui est probablement due à différents copistes – dont Flavius Josèphe –, atteste du fait que, pour les intellectuels de ce temps, le personnage de Moïse était contemporain de Mérenptah. Le texte biblique quant à lui, s'il n'est pas explicite à ce propos, décrit néanmoins le travail pénible des Hébreux à Pi-Ramsès, ce qui permet d'établir une fourchette chronologique allant de Ramsès II à Siptah⁵²³. Le fait que la chute de Troie soit également placée à cette époque par les fragments manéthoniens montre que furent croisées des chronologies grecques, hébraïques et égyptiennes, chacune apportant son lot d'événements « historiquement » attestés. Si la succession de rois égyptiens établie par Manéthon est bien prouvée, au-delà des difficultés ponctuelles dont il a été

question plus haut, il n'en reste pas moins que, derrière les données mythologiques – guerre de Troie telle qu'elle est rapportée par Homère, Moïse, l'Exode, etc. –, il y a le grand mouvement de l'Histoire. Celles-ci sont, pour les hommes de ce temps, contemporaines de la construction de Pi-Ramsès, de la guerre cananéenne de Mérenptah, des grands mouvements migratoires des Peuples de la Mer et des guerres qui en découlèrent. Et le fait que les chronographes juifs, grecs et égyptiens s'accordèrent pour placer ces événements à la fin de la XIX^e dynastie, avec une grande cohérence historique, ne manque pas d'être fascinant.

II

Société et institutions

Il est très difficile, pour un historien, de décrire la société et les institutions de la civilisation qu'il étudie lorsqu'elle est radicalement différente de la sienne. Contraint de manipuler les catégories exprimées par les mots de sa propre langue, qui ne reflètent que très imparfaitement celles qu'il analyse, il est cependant bien obligé d'utiliser ses propres vocables pour fournir à son lecteur une classification et une description des faits de société qui lui soient accessibles. Il parlera ainsi d'État, de système monarchique, d'institutions, etc. ; autant de notions délimitées, découpées en fonction du sens que ces mots véhiculent dans son propre système de valeurs. C'est donc un équilibre que le chercheur doit trouver entre son langage – et les catégories qu'il permet d'exprimer – et la réalité étudiée. Il n'est pas inutile de reprendre ici ce que Pierre Grandet écrit à propos de l'« État » de l'Égypte pharaonique : « Les travaux consacrés à l'étude de l'Égypte ancienne, et traitant de ce pays comme d'un ensemble organisé, semblent tous plus ou moins considérer qu'il formait, à la manière de ceux dont nous sommes les citoyens, un “État”, dans le sens que possède aujourd'hui ce terme du point de vue du droit international. S'il est possible de reconnaître à cette pratique une certaine vertu heuristique, pourvu que l'on s'en tienne à un niveau suffisant de généralité, il devient manifestement néfaste d'y avoir recours, pour des raisons d'ordre épistémologique, dès que l'on cherche à rentrer dans les détails. Elle nous condamne en effet à inclure à l'objet que nous étudions, en l'employant, des éléments qui lui sont étrangers, car participant de notre propre univers de représentations mentales. Nul doute qu'il y aurait donc un certain intérêt pour

l'historien comme pour le juriste, à déterminer de manière suffisamment précise – ce qui, à ma connaissance, n'a jamais été tenté – le mode sur lequel les Égyptiens eux-mêmes, de l'intérieur de leur propre mentalité, pour ainsi dire, pouvaient concevoir leur pays en tant qu'institution⁵²⁴. »

Nous partirons donc de cette manière égyptienne de « concevoir leur pays en tant qu'institution », telle que P. Grandet, travaillant sur le Papyrus Harris I, texte rédigé à la mort de Ramsès III, a tenté de mettre en relief : « l'Égypte, en tant qu'ensemble organisé, était conçue, de la même façon que l'infinité des fondations qu'elle englobait, à la manière d'une fondation⁵²⁵ ». Car la plupart des institutions du pays semblent avoir été organisées dans cette perspective, « les domaines divins, les temples, certaines agglomérations (Deir el-Médineh n'en étant que l'exemple le plus célèbre), les troupeaux, les statues royales divinisées, etc.⁵²⁶ ». Ces « institutions étaient toutes organisées (...) sur le modèle de la fondation, c'est-à-dire comme des entités juridiques créées afin d'assumer des rôles spécifiques, définies par l'autonomie de gestion, par délégation de pouvoir, de moyens matériels et humains (les *sémédet*) constitués en mainmorte, pour leur permettre de le faire, par un acte d'*imyt-per*, et dont l'existence institutionnelle était protégée par diverses mesures conservatoires telles que l'exemption du droit commun par décret ou la mise sous la sauvegarde *de jure* d'un dieu⁵²⁷ ».

1. L'institution royale

Pour ce qui est de la « fondation Égypte », elle a été confiée au roi par les dieux. C'est donc dans cette perspective que doit être examiné le statut de Pharaon. Or, l'historien, dans sa tentative de reconstitution de la trame des événements qui rythment l'époque étudiée, a toujours tendance à laisser de côté le sens que les hommes de ce temps attribuaient à ces mêmes événements. La reconstitution historique à laquelle nous nous sommes livré dans la première partie de cet ouvrage donne l'impression au lecteur que Pharaon est un homme confronté à l'« événement politique » de manière profane, comme si le rite était cantonné au monde mystérieux des temples. Une telle dichotomie, opposant le « politique » au rite, le « profane » au « sacré », est bien entendu fautive. Comme l'écrit Ph. Derchain, à propos du pharaon, le roi est « un élément fondamental du système (donc du monde) sans lequel rien ne peut être⁵²⁸ ». Une telle formulation laisse entendre que la fonction royale est indissociable du rite. Si ce constat lapidaire fait l'unanimité – car ce sont bien les dieux qui confièrent à Pharaon la

« fondation Égypte » –, il est, en revanche, bien plus difficile d'imaginer ce que cela signifie concrètement et quotidiennement pour le roi. Un passage du Livre I de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile⁵²⁹, bien connu des égyptologues, permet d'aborder la question sous cet angle. La description, qui se rapporte aux rois du passé⁵³⁰, commence de la manière suivante⁵³¹ :

« Tout d'abord donc, leurs rois (= ceux des Anciens Égyptiens) menaient une vie bien différente des autres détenteurs de pouvoirs monarchiques, qui font tout ce qui leur plaît sans en rendre compte à personne. »

De quels « autres détenteurs de pouvoirs monarchiques » s'agit-il ? Probablement de tous ceux dont il est question dans la *Bibliothèque historique* ; mais, peut-être, est-il surtout question dans l'esprit de Diodore de ceux qui lui sont les plus familiers : les monarques hellénistiques. Le premier point qui ressort de cette simple phrase est donc que le pharaon des anciens temps est très différent du souverain hellénistique et de son avatar égyptien, le roi lagide. Le deuxième point est que la différence réside aussi dans le fait que les rois égyptiens ne peuvent faire « tout ce qui leur plaît sans en rendre compte à personne ». D'emblée, il apparaît que la « pratique royale » égyptienne est soumise à des règles, à un code contraignant, phénomène suffisamment curieux pour que Diodore le mentionne, tout en concluant sa description des activités royales, à la fin des chapitres qui nous occupent (LXX et LXXI), en soulignant les bienfaits d'une telle organisation du pouvoir⁵³² :

« En conséquence, ils (= les habitants de l'Égypte) conservèrent très longtemps le statut politique des souverains que nous avons mentionnés et continuèrent de jouir d'une vie heureuse aussi longtemps que le système des lois que nous avons décrit resta en vigueur. »

La longueur et la réussite de l'histoire et de la civilisation égyptiennes seraient donc dues à des « lois », terme désignant à l'évidence le « code contraignant » dont il a été question plus haut. Elles sont mentionnées la première fois au tout début du passage qui nous occupe⁵³³ :

« Toutes leurs activités (= celles des rois) étaient soumises au contrôle des lois, non seulement les actes de gouvernement, mais aussi leur conduite quotidienne et leur régime de vie. »

L'ensemble des activités royales, même les plus simples – celles relevant de « leur conduite quotidienne et de leur régime de vie » –, semble donc codifié par des « lois ». Le terme utilisé est νόμος qui, s'il signifie effectivement « loi », renvoie également à l'« usage », à la « coutume ayant

force de loi », voire à la « règle de conduite ». Le souverain est donc tenu de respecter une « coutume contraignante » que Diodore commence à décrire un peu plus loin, après avoir examiné le personnel au service du roi⁵³⁴, que nous laisserons de côté⁵³⁵ :

« Les heures du jour et de la nuit étaient soumises à un programme selon lequel il était absolument obligatoire que le roi exécute ce qui était prescrit par les lois au lieu de suivre son bon plaisir. »

Il devient évident que cette codification du comportement royal correspond à une série de prescriptions rituelles qui occupent la majeure partie du jour et de la nuit. La suite du texte de Diodore décrit le début de la journée royale⁵³⁶ :

« Ainsi donc, éveillé dès l'aurore, il devait tout d'abord prendre connaissance des lettres qui lui étaient envoyées de partout, afin de pouvoir en toutes choses décider et agir convenablement, grâce à des informations précises sur tout ce qui se passait dans son royaume. Ensuite, il prenait son bain et, ayant revêtu les insignes du pouvoir et paré d'un costume somptueux, il allait sacrifier aux dieux. »

Quoi qu'il en soit de la réalité du déroulement chronologique de ces activités, ce qui importe est que ces deux activités – lecture des lettres et habillement – pourraient très bien être considérées, dans un contexte non égyptien, comme des activités profanes. Cependant, pour ne considérer que l'habillement, il s'agit pour Pharaon de se vêtir en vue du rituel divin. Les innombrables figurations de rois officiant devant les dieux montrent que chaque acte du monarque exigeait une vêtue spécifique, qu'il s'agisse des vêtements eux-mêmes, des différentes amulettes, des bijoux, des sandales – ou de l'absence de sandales⁵³⁷ –, voire des couronnes. Il est donc difficile d'imaginer que cette « préparation au rituel » ne soit pas elle-même investie d'une charge rituelle. M.-A. Bonhême et A. Forgeau soulignent d'ailleurs à ce propos « l'importance accordée aux cérémonies accompagnant le lever du pharaon. La toilette du souverain assimilée à la purification rituelle effectuée dans le temple avant la montée vers le dieu régénère sa puissance sacrée, amoindrie au cours de la nuit ; puis ses vêtements, sa perruque, ses insignes lui sont remis en grande pompe par “le directeur des linges du roi”, par “le chef des coiffeurs du roi”, par “le préposé au diadème”⁵³⁸ ». La vêtue est la marque extérieure et rituelle du pouvoir. Elle est la preuve manifeste du statut du roi ; elle en fait un être à part, le seul habilité à communiquer avec la divinité.

Diodore s'attarde ensuite sur les rites pratiqués par le roi dans les temples⁵³⁹ ; la longueur du passage témoigne de l'importance de ces derniers. Si le roi ne peut, à l'évidence, effectuer les rites simultanément dans tous les temples d'Égypte, il le peut, en revanche, en un lieu unique. Comme l'écrit L. Scubla pour les sociétés africaines traditionnelles, « régner ne consiste pas à gouverner ni à donner des ordres, mais à garantir l'ordre du monde et de la société en observant des prescriptions rituelles⁵⁴⁰ ». Et, en Égypte, au cœur de ces prescriptions rituelles se trouvent les rites destinés aux divinités.

La singularité du roi n'est pas due à la possession d'une nature divine mais simplement à sa place « à l'écart » lorsque, seul, il se présente devant la divinité lors du rituel divin journalier. C'est pourquoi lui aussi sera soumis à des rites spécifiques, rites de purification, interdits alimentaires, etc., pour pouvoir justement pénétrer dans ces espaces « séparés » – c'est-à-dire *djéserou* (*djéser* au singulier)⁵⁴¹ – et inaccessibles au commun des mortels. Le terme *djéser*, notamment à la XIX^e dynastie, est souvent utilisé en relation avec le temple, considéré comme un espace « à part », « singularisé⁵⁴² ».

Un exemple ancien, datant de la V^e dynastie, permet de bien souligner le statut exceptionnel du monarque et de ses insignes. Il s'agit d'une inscription du mastaba de Râour à Gîza⁵⁴³ :

« Le roi de Haute et de Basse Égypte Néferirkarê se leva en tant que roi du Delta, le jour de saisir l'amarre (de proue) de la barque divine. Tandis que le prêtre-*sem* Râour se tenait aux pieds de sa majesté dans sa dignité de prêtre-*sem* chargé du bandage, le sceptre qui était dans la main de sa majesté frappa contre une jambe du prêtre-*sem* Râour. Sa majesté dit à son égard : “Porte-toi bien !” – ainsi s'exclama sa majesté. Or sa majesté avait dit : “Ma majesté désire qu'il se porte très bien !” de sorte que rien de mal ne lui arrive, puisqu'il était apprécié auprès de sa majesté plus que tout personnage (...). »

Au cours d'une cérémonie, Néferirkarê touche par inadvertance la jambe du prêtre *sem* Râour avec son sceptre⁵⁴⁴. Cet événement n'aurait jamais dû se produire et semble provoquer chez le prêtre un traumatisme. L'analyse qu'en fait J.-P. Allen minimise les faits et surtout les dépouille de leur charge rituelle : « Cet accident doit avoir perturbé le déroulement solennel de la cérémonie. Peut-être Râour a-t-il trébuché contre le roi, ou est tombé et a dispersé les insignes royaux qu'il portait vraisemblablement⁵⁴⁵. » Mais le texte ne dit rien de tout cela si ce n'est que le sceptre royal toucha la jambe de Râour, fait qui semble suffisamment exceptionnel pour être rapporté par le principal protagoniste. À la suite de cet incident non prévu par le protocole rituel, le roi, rassurant un Râour désemparé, s'exclame « Porte-toi bien⁵⁴⁶ ! »,

« Rassure-toi ! », comme si le fait d'avoir été en contact avec lui ou avec l'un des insignes royaux transgressait un interdit⁵⁴⁷. On devine également ce statut très particulier du roi dans deux inscriptions du début de la V^e dynastie, provenant des fausses-portes de Ptahchepses⁵⁴⁸ et Ptahouach⁵⁴⁹ à Saqqâra. Dans la première, le roi remercie Ptahchepses pour ses services en l'autorisant à le toucher : « (...) sa majesté faisant en sorte qu'il embrassât son pied car elle ne pouvait accepter qu'il embrassât le sol⁵⁵⁰ ». La seconde est du même type mais en discours direct : « Veuille ne pas embrasser le sol, embrasse mon pied⁵⁵¹ ! » On voit bien, au-delà d'une phraséologie mettant en relief un fait exceptionnel, que, dans ce contexte rituel renvoyant à des époques anciennes, Pharaon était intouchable.

Diodore se penche ensuite sur d'autres aspects de la vie du roi⁵⁵² :

« (...) le scribe préposé aux saintes écritures lisait à voix haute dans les livres sacrés des sentences utiles ou des exploits des hommes les plus illustres afin que celui qui détenait le pouvoir suprême, après avoir appliqué sa réflexion aux plus nobles desseins, se conformât aux règles dans tous les domaines de son administration. En effet, non seulement le moment des audiences et des jugements était déterminé, mais aussi celui de la promenade, du bain, des rapports avec sa femme, en un mot celui de tous les actes de sa vie ».

Quelle que soit la réalité de la description, il en ressort un certain nombre de points intéressants. Tout d'abord, les livres dont il est question font immédiatement penser aux nombreux rituels répertoriés par Siegfried Schott⁵⁵³, lesquels devaient encadrer chaque instant de la vie du pharaon. Car tout, dans la vie du roi, semble codifié à l'extrême, même les rapports sexuels. Il en va de même pour l'administration et l'organisation du palais royal qui, comme le soulignent M.-A. Bonhême et A. Forgeau, est « conçu à l'image du domaine céleste et le roi y apparaît en gloire tel l'astre solaire⁵⁵⁴ ». L'inscription suivante d'Hatchepsout (XVIII^e dynastie) à Deir al-Bahari permet de bien mettre en relief le caractère rituel de certains actes royaux effectués au sein du palais⁵⁵⁵ :

« An 9, une session (*hésémet*) s'est produite dans la salle d'audience (*djadou*), la reine est apparue coiffée d'une couronne *atef* sur le grand trône d'électrum à l'intérieur de la partie inaccessible (*djésérou*)⁵⁵⁶ de son palais. »

La reine, qui arbore une couronne osirienne *atef*, siège dans un espace (*djadou*) difficile d'accès (*djésérou*) car réservé à la tenue d'une audience (*hésémet*), dont le caractère rituel est évident. L'exemple suivant, datant de Thoutmosis III (XVIII^e dynastie), souligne encore davantage le caractère rituel de ces rites palatiaux⁵⁵⁷ :

« C'est dans le palais qu'il dépose les offrandes (*aout*), lorsque la crainte respectueuse (*chéfyt*) est advenue à l'intérieur de la grande place, lorsque la voix s'est tue, que la "mise à l'écart rituelle" (*djésérou*) est advenue et que le pied est protégé dans la place silencieuse⁵⁵⁸. »

Les offrandes (*aout*), la crainte respectueuse (*chéfyt*), le silence, la « singularité » rituelle du lieu (*djésérou*), la protection du pied de celui qui le foulera, autant de notions convergeant vers l'idée d'un palais conçu comme espace rituel.

Pourquoi une telle omniprésence du rite ? Le ritualiste contribue, avec l'aide des dieux, à maintenir le monde tel qu'il était la Première Fois. Dans cette perspective, la difficulté, pour le chercheur, consiste à comprendre comment le rite permet de gérer l'« événement » ; l'événement inattendu, profane, celui qui se trouve au cœur des réflexions des sociétés modernes et occidentales, « obsédées par la prévention et la gestion du risque, à l'échelle individuelle comme à l'échelle collective⁵⁵⁹ ». Comment donc concilier événement et rite ? L'événement exige un traitement rituel immédiat ; s'il est prévisible, il s'insère dans les très nombreux rites effectués régulièrement. La difficulté vient de l'événement non prévu, inhabituel. Peut-être était-il le domaine de la magie, plus apte à traiter l'imprévisible. Le rite traiterait donc l'événement récurrent, habituel, attendu ; la magie – complément naturel du rite – l'événement inhabituel et inattendu...

Le statut de la guerre est difficile à cerner. Certes, il n'est pas aisé de prévoir quand un conflit se déclenchera mais, au-delà de ce flottement du calendrier, on sait qu'il se produira. Tout un arsenal rituel semble avoir été prévu car la guerre a longtemps été considérée comme une pratique rituelle. A. J. Spalinger écrit à ce propos : « Les actions des ennemis et du roi sont présentées de la même manière dans un cadre politique et théologique rigide, qui voit la guerre comme une contribution personnelle du pharaon contre le chaos. L'ennemi, fût-il le roi, le prince, ou même la ville, assume le rôle de celui qui renverse la Vérité (Maât). Le conflit restait, en fait, intimement lié à la principale divinité d'Égypte, Amon⁵⁶⁰. (...) Ceux qui menaient la rébellion étaient rituellement tués. Amenhotep II, par exemple, raconte sur sa stèle d'Amada qu'il ramena sept princes morts. Six furent accrochés sur les murs de Thèbes et un septième sur les murs du Djébel Barkal à la quatrième Cataracte. Significativement, les deux lieux étaient des centres cultuels majeurs d'Amon⁵⁶¹. »

L'« État » pharaonique plonge ses racines dans un lointain passé, celui d'un monde nilotique où magie et rites cimentaient la cohésion sociale, où les rapports sociaux se fondaient sur les dons et les contre-dons⁵⁶², pour lesquels la ligne de partage entre fonction sociale et fonction économique est difficile à tracer⁵⁶³. Pendant longtemps, cet État a été tributaire et largement imprégné des rites hérités du monde tribal lui ayant donné naissance ; il en a créé de nouveaux, plus adaptés à l'institution pharaonique. Car, encore une fois, au risque de nous répéter en citant à nouveau Lucien Scubla, « régner ne consiste pas à gouverner ni à donner des ordres, mais à garantir l'ordre du monde et de la société en observant des prescriptions rituelles ». Mais dans quel but ? Dans un monde donné à tout jamais, lors de la Première Foix, l'événement nouveau, celui qui n'a pas été annoncé par le créateur, est dangereux : il doit être conjuré. M. Augé écrit, à ce propos : « ce qui est en cause (...), ce n'est pas le temps comme tel, encore moins l'histoire, mais l'événement. Les sociétés traditionnelles ne nient pas l'histoire, mais elles essaient de conjurer la menace de l'événement⁵⁶⁴ » ; plus précisément, de la conjurer rituellement.

Diodore a peut-être exagéré l'omniprésence du rite codifiant le pouvoir de Pharaon. Il est également possible qu'au fil du temps, cette omniprésence se soit amenuisée. Il semble bien, en effet, lorsque Diodore ou Hérodote parlent de Psammétique II, d'Apriès ou d'Amasis, que ces rois soient soumis à des contraintes événementielles qui ne semblent plus contrôlées rituellement. Mais en est-on vraiment sûr ?

2. La résidence royale

À la XIX^e dynastie, la résidence royale est située dans la partie orientale du Delta non loin et au nord-est de l'ancienne Avaris (Tell el-Daba), sur le site de l'actuelle Qantir. Le terme de « résidence » est plus approprié que celui de « capitale », plus actuel mais qui ne rend pas compte de la réalité de l'époque. Les travaux archéologiques ont surtout mis au jour des restes du début de la dynastie, la documentation étant pour cette période, on le sait, plus abondante. Cl. Obsomer a bien décrit, dans un ouvrage récent paru dans cette même collection⁵⁶⁵, les étapes de la redécouverte et la géographie du site. Trois textes consignés dans les Papyrus Anastasi, retraduits par ce même auteur, évoquent une cité où il fait bon vivre. Le premier, inséré dans un hymne à Mérenptah, situe la ville⁵⁶⁶ :

« au sud de tous les pays étrangers et aux confins nord de Kémet, (elle est celle) aux belles fenêtres et aux portails éclatants de lapis-lazuli et de turquoise, la place où s'entraîne ta charrerie, la place où se rassemble ton armée, la place où accostent tes troupes navales ».

Ces quelques lignes sont intéressantes car elles mettent en relief l'emplacement stratégique de la cité entre l'Égypte proprement dite (Kémet) et les « pays étrangers ». Les fouilles archéologiques ont effectivement mis au jour un ensemble de structures destinées à la charrerie et aux écuries. Lors des campagnes asiatiques – les plus importantes, du moins jusqu'à l'invasion de l'an 5 –, l'armée se concentrait à proximité de la cité puis entamait sa longue marche en direction des contrées orientales. Pour ce qui est de la marine de guerre, un port semble avoir été aménagé à l'ouest de la cité. Ce petit passage insiste également sur la beauté et la qualité des matériaux utilisés pour les principaux bâtiments de la ville.

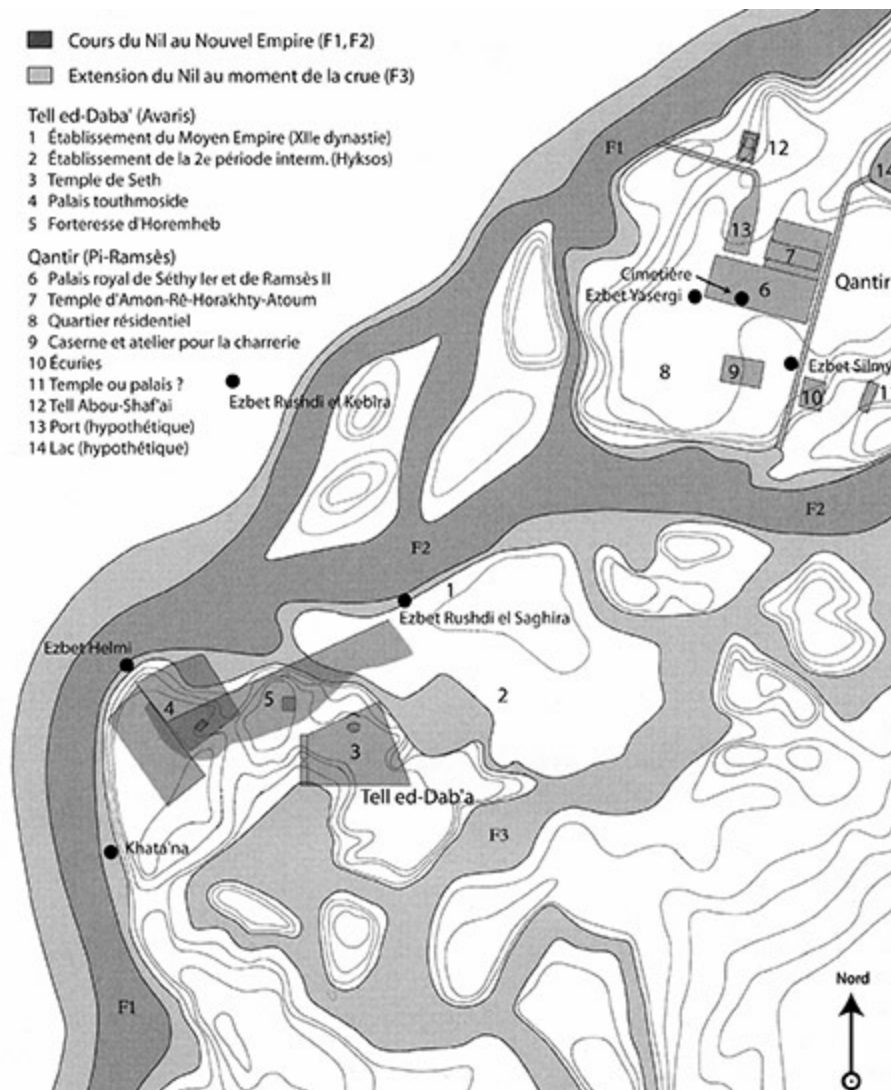


Fig. 18 : La région de Pi-Ramsès : Pi-Ramsès au nord, Avaris au sud (d'après M. BIETAK, I. FORSTNER-MÜLLER, « The Topography of New Kingdom. Avaris and Per-Ramesses », dans M. COLLIER, S. SNAPE [éd.], *Ramesside Studies in Honour of K. A. Kitchen*, Rutherford, 2011, p. 25, fig. 2).

Le deuxième texte, bien plus long, est consigné dans le même papyrus. Le scribe Pabasa, qui semble se rendre dans la cité pour la première fois, décrit à son maître, Amenemopê, la qualité de vie dont disposent les habitants⁵⁶⁷ :

« Je suis arrivé à Per-Ramsès-Méryamon, vivante (soit-elle), prospère et en bonne santé ! Je l'ai trouvée d'une réalisation tout à fait excellente, une agglomération parfaite et sans équivalente selon le plan de Thèbes. C'est Rê en personne qui l'a fondée. La résidence est agréable à vivre. Sa campagne regorge de toutes sortes de bonnes choses. Elle (regorge) d'aliments et de victuailles chaque jour : ses étangs de poissons, ses lacs d'oiseaux, ses prés verdoyants d'herbages. La plante *iadès* est d'une coudée et demie et la caroube a comme le goût du miel dans les champs humides. Ses greniers sont remplis d'orge et de blé amidonnier : ils touchent le ciel. Les... (?) ont des oignons et des poireaux ; les jardins ont des laitues ; les vergers ont des grenades, des pommes, des olives et des figues ; *Kaenkémet* a du vin doux qui l'emporte sur le miel. Le chenal de la Résidence a des poissons *oudj* rouges parmi les lotus ; les eaux de *Her* ont des poissons *bédin* ; les eaux de *Péhéret* ont des poissons *ber* mêlés à des poissons *beg* et [...] *en* ; les [...] de la fontaine ont des poissons *bûri* ; les bouches du Nil du littoral de la Grande-de-victoires ont des poissons *houtchen*. Le lac d'Horus apporte du sel et les eaux de *Paher*, du natron. Ses bateaux partent et accostent, si bien que les victuailles s'y trouvent chaque jour. La joie y réside et personne ne dit “ah si j'avais”. Les petits y sont comme les grands. »

Il est évident qu'il fait bon vivre à Pi-Ramsès. La cité reproduit le modèle idéal : elle a été conçue sur « le plan de Thèbes ». Le lieu même semble avoir été choisi avec soin, non loin d'un terroir agricole particulièrement fertile, mis en valeur pour approvisionner la cité grâce à ses cultures, ses vergers, ses jardins. Le lieu regorge également de poissons et d'oiseaux que l'on peut consommer. Ce qui ne s'y trouve pas y est apporté grâce à un trafic fluvial intense. Ce lieu est celui de la Maât, « les petits y sont comme les grands » ; rien ne manque. Les désignations de canaux « se réfèrent sans doute aux ramifications locales de la branche pélusiaque du Nil, dont l'embouchure également citée n'était éloignée de la ville que de quelques dizaines de kilomètres. Quant au “Lac d'Horus” et aux “eaux de *Paher*”, ce sont des lieux à localiser aux environs d'El-Qantara, à une bonne trentaine de kilomètres à l'est de Pi-Ramsès : une étroite bande de terre, parcourue par la route militaire des Chemins d'Horus, séparait alors le lac Ballah des lagunes de la côte de la Méditerranée toute proche, auxquelles les deux termes pourraient s'appliquer⁵⁶⁸ ».

Le troisième texte, consigné dans les Papyrus Anastasi II et IV, permet de se faire une idée assez précise de l'agencement urbanistique des principaux bâtiments culturels⁵⁶⁹ :

« Sa majesté – vivante (soit-elle), prospère et en bonne santé ! – a bâti une enceinte à pylône dont le nom est “la grande-de-victoires”. Elle sépare le Djahy (= régions asiatiques situées au-delà de la frontière) et Ta-méri (= Égypte) et est emplie de victuailles et de provisions. Elle a une disposition semblable à celle d'Iounou de Haute Égypte (= Héliopolis de Haute-Égypte = Thèbes) et sa durée est comme celle de Hout-ka-Ptah (= Memphis). Le soleil se lève dans son horizon et se couche en elle. Chacun a abandonné sa ville et s'est installé dans son territoire. Son occident est le temple d'Amon, son Midi est le temple de Seth. Astarté se manifeste en son Levant et Ouadjyt en son Nord. L'enceinte à pylône qui s'y trouve est comme l'horizon du ciel (...). »

Le deuxième texte mentionnait déjà le modèle thébain, la comparaison avec Memphis étant plutôt d'ordre temporel : elle durera comme Memphis. Cependant, Manfred Bietak et Irene Forstner-Müller⁵⁷⁰ pointent des différences notables avec l'ancienne métropole méridionale. En effet, le temple d'Amon ne se trouve pas au centre du complexe urbain mais en marge, comme l'indique d'ailleurs le texte, plus précisément à l'ouest. Au centre de la cité, le temple principal de Pi-Ramsès, orienté ouest-nord-ouest est-sud-est, est consacré à une divinité faite du syncrétisme d'un ensemble de dieux issus d'Héliopolis et de l'Héliopolis du sud : Amon-Rê-Horakhty-Atoum ; groupe auquel il faut ajouter le dieu Seth, particulièrement vénéré par les Ramessides. Amon-Rê-Horakhty-Atoum rassemble en lui l'ensemble des divinités des deux Héliopolis : d'Héliopolis où, comme le rapporte l'hymne à Amon de Leyde (cf. *supra*), le dieu s'adresse aux hommes ; de l'Héliopolis du sud où ceux-ci leur répondent.

Autour de la cité, quatre temples semblent s'inscrire dans une vision idéale de l'espace géographique : à l'ouest celui d'Amon, à l'est celui d'Astarté, au nord le temple de Ouadjyt, au sud le temple de Seth. Ce Seth méridional renvoie probablement à celui qui était vénéré à Avaris (Tell el-Daba), un peu plus au sud. La Ouadjyt septentrionale résidait selon toute probabilité à Imet, la Bouto orientale, 25 km au nord. Quant à Astarté et à Amon, le problème est plus complexe ; Cl. Obsomer écrit à ce propos « on placera (...) le temple d'Amon dans la portion nord de l'île (ouest théorique), au Tell Abou Shaf'ai (...). La zone où était honorée Astarté est clairement celle des écuries au sud-est de la ville (est théorique), où des inscriptions mentionnent la déesse⁵⁷¹ ». »

On remarquera, en effet, que l'orientation est déterminée par le cours du Nil qui, à Pi-Ramsès, coule du sud-ouest vers le nord-est.

Au centre de ce complexe urbain, au sud du temple d'Amon-Rê-Horakhty-Atoum, avec des dimensions supérieures à celui-ci et orienté de la même manière, le palais royal. Le site mesure approximativement 375 m de long sur 160 m de large, ce qui représente une superficie de 6 ha. De ce palais, il ne subsiste quasiment rien : un sol de briques crues, quelques fragments de sculptures, de sphinx et de colonnes octogonales inscrites au nom de Ramsès II⁵⁷². Des carreaux de faïence colorée ont également été retrouvés, avec des motifs floraux, des figurations d'ennemis de l'Égypte vénérant le roi, des poissons et des plantes aquatiques, qui d'après W. C. Hayes devaient appartenir à l'escalier et à la plate-forme sur laquelle se trouvait le trône, voire à l'embrasement d'une porte ou d'une fenêtre⁵⁷³.

Il est probable qu'à chaque changement de règne le palais fût modifié et réagencé pour le nouveau roi ainsi qu'en atteste un texte consigné au verso du Papyrus Anastasi IV – la lettre C –, dans laquelle le scribe Qagabou fait un rapport à son supérieur, le scribe du trésor Prêemheb, à propos de l'état d'avancement de la décoration du palais de Séthi II, au moment de son accession au trône⁵⁷⁴ :

« Le flabellifère à la droite du roi, scribe royal, directeur du trésor, Prêemheb. Le scribe Qagabou salue son maître, en v.p.s. ; cette lettre a pour objet d'informer mon maître.

Autre information pour mon maître en ces termes : vois j'effectue chaque mission que mon maître m'a confiée avec un travail continu et efficace, je ne permettrai pas que mon maître puisse me blâmer.

Autre information pour mon maître en ces termes : la place de Pharaon, v.p.s., qui est sous la responsabilité de mon maître est en ordre. J'approvisionne les travailleurs en matières précieuses et les dessinateurs qui décorent le palais royal, v.p.s., quotidiennement. Je ne permettrai pas qu'ils attendent.

Cette lettre a pour objet d'informer mon maître en l'an 1, 1^{er} mois de la saison *Akhet*, le 10^e (?) jour [...]. »

Le palais et le temple étaient longés à l'est par un canal provenant d'un bras du Nil qui délimitait l'agglomération dans sa partie sud. Ce canal, rectiligne et approximativement orienté sud-nord, débouchait dans un plan d'eau. Au nord-est du palais, un port connecté à un autre bras du Nil qui délimitait l'agglomération par le nord. Ce port abritait non seulement des bateaux destinés à la navigation fluviale mais également maritime, ainsi qu'une flotte militaire.

À 300 m au sud du palais, à mi-chemin entre celui-ci et le bras méridional du Nil, un casernement destiné à des troupes appartenant à des unités de charrerie. Non loin, à 200 m à l'est, de l'autre côté du canal longeant le palais, des écuries pouvant abriter jusqu'à 500 chevaux, datant de la fin de la XIX^e dynastie ou du début de la XX^e. Ce nombre est intéressant car il permet de se faire une idée plus précise du fonctionnement de l'armée égyptienne. Sachant que ces 500 chevaux sont destinés à des attelages militaires, longuement entraînés par paires, il faut surtout raisonner sur le nombre de paires plus que sur celui des chevaux. On ne connaît pas le nombre de chars engagés par Ramsès II dans la bataille de Qadech ; les Hittites, quant à eux, semblent avoir regroupé 2 500 attelages. Il est donc nécessaire d'en imaginer un nombre suffisant, côté égyptien, pour affronter leur adversaire. Sachant que l'armée égyptienne était composée de quatre divisions – divisions d'Amon, Rê, Ptah et Seth – et en admettant que les effectifs réglementaires de chacune étaient identiques, le nombre de 2 500 chars ne peut être retenu. En effet, les 250 chars du casernement de Pi-Ramsès représentant probablement une unité autonome – appelons-la escadron même si le terme est impropre –, l'armée égyptienne aurait disposé, avec dix escadrons, d'effectifs certes identiques à ceux engagés par les Hittites mais ces 2 500 chars ne pouvaient être ventilés sur les quatre divisions : on obtiendrait, pour chacune, 2,5 escadrons. En revanche, si l'on suppose que chaque division comportait deux escadrons de ce type, le total pour les quatre divisions serait de 2 000 chars, chaque division en disposant de 500. L'armée au complet serait donc composée de huit escadrons de 250 chars. Enfin, sachant que la division d'Amon était « hiérarchiquement » la première des quatre, on peut se demander si le casernement et écurie de Pi-Ramsès n'étaient pas ceux de l'un des deux escadrons de la charrerie de la division d'Amon, celui à la tête duquel Ramsès se trouvait à la veille de la bataille de Qadech.

À l'ouest du palais, lorsque fut creusé le canal actuel d'El-Didamoun, une série de blocs provenant d'au moins 25 entrées différentes de résidences de princes royaux, fils de Ramsès II, ainsi que de notables de haut rang – comme le vizir Paser – furent mis au jour. Ces entrées semblent avoir été alignées sur le tracé du canal actuel et les jardins se déployer plus à l'ouest, vers le bras du Nil. Dans la mesure où il est peu probable que la configuration de la ville se modifiât notablement entre le règne de Ramsès et celui de Mérenptah, on peut imaginer que cette zone était encore une zone résidentielle à la fin de la dynastie et que certains frères et sœurs de Mérenptah, oncles et tantes de

Séthy II, y résidaient encore. C'est probablement là, autour des membres proches ou éloignés de la famille royale, que gravitaient les principaux réseaux de pouvoir. C'est peut-être là, aussi, ou au cœur du palais royal, que fut décidée l'élimination du chancelier Bay.

Les restes de maisons de moindre taille mais abritant également les élites ont été découverts au sud-ouest du palais. Les maisons de dimensions plus réduites se trouvaient au sud-est de celui-ci.

Le palais royal n'avait rien de profane, le roi y siégeait comme Rê à l'horizon ; le palais pouvait d'ailleurs être désigné par le terme *akhet*, « horizon ». Autour de Pharaon, un personnel nombreux à son service, dont les bureaux étaient probablement localisés au sud du palais. Les nom et fonction de quelques-uns de ces hommes nous sont parvenus. Ainsi, un « directeur du trésor, Tchay » est mentionné plusieurs fois dans un ostracon provenant de Deir al-Médîna, pour l'an 7 de Mérenptah, avec un autre « directeur du trésor, Méryptah (= Mérenptah) », pour l'an 8⁵⁷⁵. Il est à nouveau question de ce dernier dans une très intéressante stèle conservée au British Museum⁵⁷⁶. Dans le cintre, Ounennéfer, le propriétaire de la stèle, vénère un « Osiris, Maître du temps (*neheh*), roi des dieux », assis sur son trône, derrière lequel se tiennent debout « Isis, mère du dieu » et « Horus qui a protégé son père ». Ounennéfer est « premier conducteur de char de sa majesté et envoyé dans chaque pays ». Dans le registre du milieu, six personnages assis devant lesquels se tient debout « le premier conducteur de char de sa majesté, Ounennéfer ». Le premier est « (le) père (d'Ounennéfer), le flabellifère, Roÿ ». Le deuxième, que nous avons déjà rencontré, est « son frère, le scribe royal, directeur du trésor du seigneur du Double-Pays, Mérenptah, justifié ». La troisième est la « chanteuse d'Amon Qanehbet », probablement dans le temple d'Amon de Pi-Ramsès ; le lien de famille n'est pas indiqué. La quatrième est « sa mère, la chanteuse de Bastet, Bakourel, justifiée ». Les cinquième et sixième, « son épouse, la chanteuse de Bastet Hénoutiounou, justifiée, et sa (deuxième) épouse, la chanteuse d'Amon, Iouy, justifiée ». Dans le registre inférieur, cinq personnages assis devant lesquels officie le « fils (d'Amenemopê), le supérieur des étables de la Résidence (royale), Sabastet ». Devant ce dernier, « son père, le premier conducteur de sa majesté, Amenemopê, justifié ; son frère, le supérieur des étables de la Résidence, Hori ; sa fille, la chanteuse de Bastet, Takhâ, justifiée ; sa fille, la chanteuse de Bastet, Néfertiti, justifiée ; et sa sœur, la chanteuse de Bastet, Taria, justifiée ». Deux familles, donc, dont les membres les plus anciens sont

le flabellifère Tchay, père d'Ounennéfer, premier conducteur de char de Mérenptah, et Amenemopê, qui occupait ce même poste avant Ounennéfer, père de Sabastet et de Hori, tous deux supérieurs des étables de la Résidence royale. Amenemopê était encore en fonction en l'an 3 de Mérenptah ; le Papyrus Anastasi III le désigne avec les mêmes titres : « flabellifère à la droite du roi, premier conducteur de char de sa majesté, envoyé du roi, etc.⁵⁷⁷ ». H. Brunner souligne les relations de maître à disciple qui unissaient Amenemopê et Ounennéfer, le premier ayant permis au second de devenir un maître dans l'art de conduire un char. On remarquera, enfin, le nombre important de chanteuses de Bastet : la mère et l'une des épouses d'Ounennéfer ; deux filles et une sœur de Sabastet, dont le nom même renvoie au culte de la déesse. Le principal lieu de culte de Bastet se situait à Bubastis, dans le Delta, à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de Pi-Ramsès.

On connaît également plusieurs échansons royaux. Ainsi, un « flabellifère à la droite du roi, échanson royal du seigneur du Double-Pays, Ramsès-Ouserpehty, justifié⁵⁷⁸ » ; « un échanson royal aux mains pures du seigneur du Double-Pays, le responsable du département des celliers, le noble, Ramsès-hérou, justifié⁵⁷⁹ » ; un « échanson aux mains pures, Pentaour⁵⁸⁰ » ; un « échanson royal aux mains pures, Mérenptah-dans-la-demeure-de-Ptah⁵⁸¹ ».

Un autre échanson est également bien connu : « l'échanson royal aux mains pures du seigneur du Double-Pays, le flabellifère à la droite du roi, le premier héraut royal de sa majesté, l'échanson royal, le responsable du département des celliers de Pharaon, v.p.s., responsable de la bière, Ramsès-dans-la-demeure-de-Rê (Ramessouemperrê), justifié, celui du (lieu nommé) Ramsès-Méryamon-aimé-comme-Rê, nommé Ben Azen des Montagnes de Bashan⁵⁸² ». Ramsès-dans-la-demeure-de-Rê était également connu sous le nom égyptien de Méryiounou (Aimé-d'Héliopolis [?])⁵⁸³. Il possédait aussi un nom cananéen, Ben Azen, le « fils de Azen⁵⁸⁴ ». Il appartenait probablement à ces populations syro-palestiniennes déplacées à des fins politiques, notamment sous Ramsès II. C'est peut-être son père, dont le nom est également cananéen – « Ioupâa⁵⁸⁵ » – qui vint le premier en Égypte. Leur origine première, syro-palestinienne, est bien indiquée dans le petit passage qui nous occupe, puisque « Ziribazan », probablement la « Montagne de Bashan/Bazan » ou « pays de Bashan/Bazan », se situe dans le nord-est de la Palestine. La structure des noms égyptiens portés par ces hommes est

aisément reconnaissable, puisqu'elle intègre le nom du roi à l'origine de leur venue en Égypte. Dans le cas de Ben Azen, la mention du grand pharaon se combine avec un lieu, la « demeure de Rê », qui met peut-être en exergue une dévotion particulière pour le dieu Rê : « Ramsès-dans-la-demeure-de-Rê ». Un autre nom de Ben Azen, Méryiounou, « Aimé d'Héliopolis » – cité du dieu Rê –, va dans ce sens. En Égypte même, Ben Azen semble originaire d'une localité nommée « Ramsès-Méryamon-aimé-comme-Rê », située à l'entrée du Fayoum, non loin de Kôm Médinet Gourob⁵⁸⁶.

Il est intéressant de noter à ce propos que cette cité abritait un harem royal. Comme toutes les autres institutions, celle-ci était également une unité économique, les femmes du harem fournissant un travail spécifique, certaines se consacrant à l'éducation des enfants que les rois faisaient venir de Syro-Palestine comme otages. Un papyrus, trouvé justement à Gourob, est à cet égard éclairant. Il s'agit d'un rapport, rédigé probablement sous le règne de Séthy II⁵⁸⁷, dans lequel l'une de ces « enseignantes » s'adresse au roi de la manière suivante⁵⁸⁸ :

« [...] que j'ai fait, ils sont tout à fait comme ceux qui ont été faits pour Rê, exactement. Je ferai en sorte qu'on me remercie à cause d'eux (= les enfants en question), je ne permettrai pas que l'on trouve une faute en moi. Ce que mon seigneur, v.p.s., a permis, (à savoir) que des gens me soient amenés pour les instruire et les former pour mener à bien cette grande tâche est utile. Ceux que mon seigneur a trouvés pour faire en sorte de réaliser cela – dont l'équivalent n'a pas encore été réalisé pour Rê – sont précieux, comme ceux qui sont ici en tant que grands enfants et les gens qui sont semblables à ces gens que mon seigneur, v.p.s., a fait amener, ceux qui savent faire (ce travail), ceux qui savent profiter de mon enseignement, car il s'agit d'étrangers semblables à ceux qu'on nous a envoyés à l'époque d'Ousermaâtrê-Sétepenrê (= Ramsès II), v.p.s., le grand dieu, ton bon père, qui nous disaient : “Nous étions en service dans les maisons des notables”, qui recevaient une éducation et savaient faire tout ce qu'on leur disait. C'est une lettre d'information ; an 2, 3^e mois de la saison *Akhet*, 20^e jour ».

Aucune remarque négative à propos de ces jeunes gens ; la dame du harem souligne simplement l'importance de sa mission et le fait que ces enfants profitent pleinement de son enseignement. Certains semblent avoir été placés chez des notables où ils poursuivent et complètent leur formation. C'est peut-être là que commençait leur ascension sociale, quelques-uns d'entre eux ayant probablement été assignés au palais royal. Ce fut probablement le cas de l'échanson Bay.

Ces hommes, très proches du roi, finissaient par assurer d'autres charges, habituellement dévolues à des hommes de confiance. C'est ainsi que nous

retrouvons, dans l'Ostrakon Caire CGC 25504, consignant les visites des hauts fonctionnaires à Deir al-Médîna, notre Ben Azen (= Ramessouemperrê) inspectant la tombe royale avec le vizir Panéhésy⁵⁸⁹ :

« L'an 7, 4^e mois de la saison *Chémou*, le 14^e jour ; ce jour est (le jour de la) venue de l'échanson Ramessouemperrê (= Ben Azen), du scribe Penpamer et du vizir Panéhésy à la campagne⁵⁹⁰ pour faire en sorte que les sarcophages de Pharaon, v.p.s., soient descendus à leur place. Les jours 14, 15, 16, 17, 18, ils vinrent à la tombe [...]. »

Deux jours plus tard, l'inspection achevée, Ben Azen repart vers la Résidence royale, à Pi-Ramsès, avec le vizir, pour rendre compte⁵⁹¹ :

« An 7, [le 4^e] mois de la saison *Chémou*, le 20^e jour ; ce jour (est le jour) du départ vers le nord, du maire de la ville et vizir Panéhésy, de l'échanson Ramessouemperrê et du scribe Penpamer. »

Cependant, parce qu'ils n'appartenaient pas pleinement à des réseaux de pouvoir et que leur importance dépendait exclusivement de la confiance que leur accordait le roi, leur avenir pouvait être incertain. C'est ce que rapporte un épisode de la *Genèse* (40, 1-15), situé juste avant l'épisode des sept vaches grasses et des sept vaches maigres du rêve de Pharaon⁵⁹² :

« Après ces événements, il advint que l'échanson du roi d'Égypte et son panetier péchèrent contre leur maître, contre le roi d'Égypte. Pharaon s'irrita contre ses deux eunuques, contre le chef des échansons et contre le chef des panetiers, et il les mit donc en surveillance dans la maison du chef des gardes, dans la Rotonde où Joseph était emprisonné. Le chef des gardes en chargea Joseph et celui-ci fut à leur service. Ils furent un certain temps en surveillance.

Ils eurent tous deux un songe, chacun le sien, dans la même nuit (chaque songe ayant sa signification), l'échanson et le panetier du roi d'Égypte, qui étaient emprisonnés dans la Rotonde. Joseph vint vers eux, le matin, et il vit qu'ils étaient chagrinés. Il questionna donc les eunuques de Pharaon qui étaient avec lui en surveillance dans la maison de son maître, en disant : “Pourquoi vos visages sont-ils moroses aujourd'hui ?” Ils lui répondirent : “Nous avons eu un songe et personne ne peut l'interpréter.” Joseph leur dit : “N'est-ce pas à Élohim qu'appartiennent les interprétations ? Racontez-moi donc !”

Le chef des échansons raconta à Joseph le songe qu'il avait eu. Il lui dit : “Voici que, dans mon songe, une vigne était devant moi et sur la vigne trois pampres. Comme elle fleurissait et que montait sa fleur, ses grappes firent mûrir les raisins. La coupe de Pharaon était dans ma main. Je pris donc les raisins, je les pressai au-dessus de la coupe de Pharaon et je plaçai la coupe sur la paume de Pharaon.” Joseph lui dit : “Voici son interprétation. Les trois pampres sont trois jours. Encore trois jours et Pharaon relèvera ta tête, il te rétablira à ton poste et tu placeras la coupe de Pharaon dans sa main, suivant la précédente coutume, alors que tu étais son échanson. Que si tu te souviens de ce que je fus avec toi, quand il t'arrivera du bien, et si tu daignes user de bienveillance envers moi à Pharaon,

alors tu me rappelleras au souvenir de Pharaon et tu me feras sortir de cette maison, car j'ai été réellement enlevé du pays des Hébreux et, ici même, je n'ai rien fait pour qu'on m'ait placé dans le cachot.” »

Remarquons au passage que l'interprétation des songes semble avoir été une pratique courante. Nous possédons ainsi plusieurs *Clés des songes*. Le manuscrit le plus complet, le Papyrus Chester Beatty III, date justement de la période qui nous occupe (cf. *infra*) mais il consigne probablement un texte du Moyen Empire. Il se présente sous la forme d'une série de formules construites sur la structure suivante, faite de deux membres : « (1) Si un homme se voit en rêve en train de... (2) Bon ou Mauvais, car cela signifie que⁵⁹³... » Il n'est pas toujours facile de comprendre le lien entre les deux membres ; ainsi, par exemple, « Si un homme se voit en rêve assis sous un arbre ; bon, car (c'est) la destruction de tous ses maux... » Certains rêves sont, en revanche, plus simples à saisir : « Si un homme se voit en rêve voyant un serpent ; bon, car cela signifie provisions » ; on connaît, en effet, le lien entretenu par les ophidiens avec le monde de l'agriculture.

Un autre échanson, que nous avons déjà rencontré, eut une carrière fulgurante : Bay. Sous le règne de Séthy II, il était simplement « scribe royal, échanson royal (...) du roi Séthy-Mérenptah⁵⁹⁴ ». Sous le règne de Siptah, il assura la fonction de « chancelier⁵⁹⁵ », prenant ainsi place au cœur même de l'administration royale. Un dernier est connu sous le règne de Taousert : « le premier échanson du seigneur du Double-Pays, Atoumemtoneb⁵⁹⁶ » (cf. *supra*).

La documentation nous a transmis le nom d'un secrétaire royal de Mérenptah⁵⁹⁷, plus précisément « le noble, gouverneur, flabellifère à la droite du roi, scribe royal des dépêches du seigneur du Double-Pays, Tchay⁵⁹⁸ ». Ce dernier fut enterré à Thèbes (TT 23). Une figuration de sa tombe reproduit le bureau dont il avait la charge à Pi-Ramsès. Le plan de ce lieu de travail rappelle celui d'un temple avec, au fond, un sanctuaire abritant une statue du dieu Thot, patron des scribes, sous la forme d'un babouin, la tête surmontée d'un croissant et d'un disque lunaires⁵⁹⁹. Au pied du petit escalier menant au sanctuaire, deux autres statues de Thot, de taille plus réduite que celle du sanctuaire, flanquent l'entrée du sanctuaire. Ces deux statues se trouvent dans une salle peu profonde occupant toute la largeur du bâtiment et dotée de quatre colonnes alignées dans le sens de la largeur. Pour accéder à cette salle, un escalier central, permettant de descendre vers une autre pièce, bien plus grande et presque carrée, dotée de seize colonnes (4 x 4). De part et d'autre du

sanctuaire, deux salles qui semblent abriter les archives. Si, du côté du sanctuaire la salle dotée des deux statues de Thot est ouverte – on peut y accéder par l'escalier dont il a été question plus haut –, ce n'est pas le cas à l'opposé : un mur percé d'une porte la sépare du reste du bâtiment. Dans cette grande salle hypostyle, on peut voir le secrétaire royal Tchay officiant devant une table d'offrandes et devant Thot, aidé par un personnage qui est probablement un autre scribe. En franchissant la porte se trouvant derrière Tchay, on accède au lieu de travail proprement dit : une grande salle faite de trois travées, dans le sens de la longueur du bâtiment, chacune séparée de sa voisine par une série de cinq colonnes. Dans chacune des travées latérales, on peut voir cinq scribes au travail, assis sur une sorte de tabouret. Dans la travée centrale, au fond, du côté de la partie la plus sacrée du bâtiment, à nouveau Tchay, assis et écrivant. Un porteur d'éventail, situé derrière lui, l'évente. Devant, un scribe semble lui présenter un manuscrit. Derrière celui-ci, un porteur d'eau demande à un serviteur d'asperger la salle avec de l'eau : « Rafrâichis le bureau car le scribe des dépêches est assis en train d'écrire⁶⁰⁰ ! »

3. Le harem royal

On peut ajouter, à cet entourage royal, l'institution du harem⁶⁰¹. Cette institution ne doit pas être considérée comme l'équivalent des harems orientaux, c'est-à-dire comme un lieu strictement interdit aux hommes, où vivent confinées, dans un espace aménagé pour cela, les épouses et concubines d'un souverain, qui rappellerait de près ou de loin le sultan ottoman.

L'institution du harem, qui regroupait les épouses royales, avec leurs enfants, qu'elles soient égyptiennes ou étrangères, subvenait à leurs besoins matériels. Un document de la XVIII^e dynastie permet de se faire une idée à ce propos. Lorsque la princesse Giloukhépa vint du Mitanni pour devenir l'une des épouses d'Amenhotep III, elle était accompagnée de 317 jeunes femmes⁶⁰² ; toutes destinées au harem royal.

Le harem était géré par des hommes, les femmes se consacrant à différents travaux, notamment le tissage et l'enseignement – on en a vu un exemple plus haut –, qui faisaient de cette institution une véritable unité économique. On connaît d'ailleurs, pour d'autres époques, des responsables du harem, des surveillants, des serviteurs, des scribes, des contrôleurs, etc.

Jusqu'à la XIX^e dynastie, il semble que les harems aient été des parties constitutives des palais royaux. On en connaît ainsi à Malkata et à Amarna. À partir de la période qui nous occupe, les harems attestés sont situés à l'extérieur des palais et assez éloignés de la Résidence royale. Ils semblent avoir été au nombre de deux, l'un à Gourob, à l'entrée du Fayoum, sorte de lieu de villégiature de Pharaon où fut trouvée la superbe tête de la reine Tiye, mère d'Amenhotep IV-Akhenaton, conservée au Musée égyptien de Berlin, l'autre à Memphis⁶⁰³, cœur économique et ville la plus peuplée du pays ; deux lieux, par conséquent, dans lesquels le roi devait se rendre régulièrement en grande pompe mais non quotidiennement. Ces lieux sont trop éloignés de Pi-Ramsès pour n'avoir été que de simples palais d'agrément.

Les fouilles britanniques de Gourob – l'antique Miour, la Moéris des Grecs – permettent de se faire une idée de l'organisation de cette institution. Dans un vaste espace de 240 m sur 225, protégé par un mur d'enceinte, deux bâtiments de taille similaire sont juxtaposés, orientés dans le sens de la longueur, sur un axe est-ouest. Celui du nord, légèrement plus grand que celui du sud, mesure 153 m de long sur 59 de large. Les deux sont divisés en deux parties à peu près égales par un mur agencé nord-sud. Le bâtiment du nord est doté de nombreuses colonnes et, si on le compare avec le harem de Malkata, situé au nord-est du palais d'Amenhotep III à Thèbes, de dimensions similaires, il devait comporter différents vestibules, chambres à coucher, salles de bain et autres pièces destinées à la vie quotidienne des épouses royales⁶⁰⁴. Ce bâtiment nord correspondait au palais lui-même. Il faut l'imaginer agrémenté de jardins, avec des arbres fruitiers et des bassins, comme le montre une figuration de la tombe de Néferhotep à Thèbes (XVIII^e dynastie) ; on y voit, en effet, des jardins, quelques entrepôts et la résidence elle-même avec des colonnes à chapiteaux palmiformes et papyrifformes⁶⁰⁵.

Le bâtiment sud semble avoir eu pour fonction de regrouper les différents services permettant à celui du nord d'être correctement administré. Au nord de ces deux bâtiments mais toujours à l'intérieur de l'enceinte, des structures résiduelles, restes d'entrepôts ou de bureaux destinés à un personnel subalterne. Enfin, à l'ouest du palais, un petit temple, orienté nord-sud.

Plusieurs mentions de personnes ayant appartenu à cette institution nous sont parvenues. Ainsi, sur une stèle trouvée à Gourob, il est question du « chef de la police, le substitut du harem de Miour, Ousermaâtemheb⁶⁰⁶ ». Il est également mentionné dans un passage très fragmentaire du papyrus de

Gourob, dont il a été question plus haut, qui présente l'avantage d'être daté : « An 2 [...] » de Séthy II-Mérenptah⁶⁰⁷. Enfin, sur un bol de bronze également trouvé à Gourob, il est question, avec un titre révélateur, du « scribe royal, responsable des beautés (*néférou*), Séthy, du harem de Miour⁶⁰⁸ ». Ce Séthy est également mentionné dans le P. Gourob⁶⁰⁹.

Les harems n'étaient pas des lieux isolés et éloignés des centres de pouvoir. Pour le harem de Memphis, cela semble évident. À Miour, plusieurs tombes de la nécropole situées au nord du site, à quelques centaines de mètres, attestent d'inhumations de personnages importants, notamment l'un des fils de Ramsès II, le prince Ramsès-Nebouben⁶¹⁰. Un événement, postérieur à l'époque qui nous occupe, en témoigne. Cet événement est connu sous le nom de « conspiration du harem ». Comme l'écrit P. Grandet, celle-ci « associa dans une tentative de coup d'État, à l'extrême fin du règne de Ramsès III, un nombre important de membres de la famille royale et de hauts dignitaires de la cour, de l'armée, du clergé ou de l'administration ; au total 30 personnes, dont la plupart furent condamnées à mort. Mais leurs crimes parurent si impardonnables, que certaines, de surcroît, furent vouées à l'oubli : on effaça leurs noms des monuments où ils avaient été gravés ; on les changea en des noms d'infamie qui en inversaient, tout en en retenant souvent la consonance, la signification propitiatoire⁶¹¹ ».

4. L'organisation du territoire égyptien

Le territoire égyptien, conçu comme donation confiée au roi par les dieux, est investi d'une dimension dualiste, opposant la Haute à la Basse-Égypte – avec une prééminence de la première sur la seconde –, qui rejaillit sur l'institution monarchique elle-même. La principale couronne royale, le *pschent*, est composée de la couronne rouge de Basse-Égypte dans laquelle est insérée la couronne blanche de Haute-Égypte. Pharaon est roi du « Double-Pays », *nésou-bity*, « celui qui appartient au jonc et à l'abeille », la plante renvoyant à la Haute-Égypte, l'insecte à la Basse-Égypte. En montant sur le trône, Pharaon unit rituellement le nord et le sud du pays en procédant au *séma-taouy*.

Ce territoire dual est subdivisé en provinces – les *sépaout* (*sépat* au singulier). Le signe servant à écrire le mot « province » représente un entrecroisement de canaux d'irrigation. La province est donc conçue comme un territoire profondément humanisé. Mais pas seulement car c'est d'abord et avant tout un territoire créé, investi, organisé et délimité par les dieux. C'est

là qu'ils se manifestèrent la première fois, en un lieu qui devint leur premier sanctuaire, autour duquel fut bâti leur temple, sans cesse agrandi par de nouvelles constructions. Les mythes racontent cette prise de possession, ainsi que les spécificités « historiques », géographiques et économiques en découlant. C'est ce que décrivent les grandes monographies religieuses, chaque province ayant les siennes. Certains de ces grands textes nous sont parvenus ; le plus connu étant le Papyrus Jumilhac – d'époque romaine – conservé au musée du Louvre, qui consigne les grands mythes se rapportant à la XVIII^e province de Haute-Égypte. Chaque province possédait également une enseigne permettant de la reconnaître, de l'identifier, c'est-à-dire un objet, un animal, une plante placés sur un mât, véritable « totem » résiduel des époques les plus reculées. Elle possédait aussi un ou plusieurs « interdits », alimentaires, comportementaux, etc., des animaux et des plantes sacrés.

Autour des temples se développèrent les villes – *niout* –, où les hommes s'installèrent. L'aménagement du territoire agricole – son exploitation –, le creusement de canaux d'irrigation furent déterminés par l'organisation du territoire par les dieux mais aussi par les lieux qu'ils choisirent pour se manifester. En périphérie, une zone de marais où les troupeaux pouvaient se déplacer en toute liberté ; ces migrations de bovins pouvaient s'effectuer à plus grande échelle, quelques grands troupeaux se rendant, à certaines époques de l'année, dans les zones marécageuses du Delta. Les temples devinrent ainsi les principales unités économiques structurant le territoire égyptien.

Le nombre de provinces était censé ne pas se modifier car il ne s'agissait pas de simples circonscriptions administratives mais d'unités géographiques, possédant une organisation socio-économique voulue par les dieux. Et, de fait, le nombre ne changea pas pour la Haute-Égypte. Les provinces étaient au nombre de vingt-deux. En revanche, le nombre des provinces de Basse-Égypte se modifia plusieurs fois (20 au maximum), en raison des fluctuations du cours du Nil qui affectèrent souvent le paysage du Delta.

Ces provinces étaient administrées, jusqu'à la fin du Moyen Empire, par des gouverneurs, les « grands chefs de province » (*héry-tep âa*), qui étaient également « gouverneurs » (*haty-â*) et « directeur des prophètes » de leurs provinces respectives (*imy-ra hémou nétcher*). Ils géraient celles-ci administrativement, économiquement, religieusement et juridiquement. Ces « nomarques » perdent de l'importance puis semblent disparaître au Nouvel Empire. Mais en est-on vraiment sûr ? Car certains de leurs titres – comme

celui de « directeur des prophètes des dieux locaux » ou « gouverneur » – continuent d'être portés par les personnages se trouvant à la tête des principaux clergés locaux, grand-prêtre d'Amon, de Ptah, etc. Il est possible que ce ne soit là qu'une autre manière de présenter le chef de la province, le pontificat étant dorénavant mis en avant.

5. Les vizirs

L'administration du territoire confié par les dieux à Pharaon – l'Égypte – était prise en charge par les vizirs (*Tjaty*) de Haute et de Basse-Égypte, le premier résidant à Thèbes, le second à Memphis. À la tête de bureaux peuplés d'une foule de scribes, ils étaient chargés de l'application des lois et des décrets royaux, et de la gestion des conflits qui pouvaient naître entre les différentes institutions. Toute l'administration du territoire se trouvait entre leurs mains, fiscalité, gestion économique du pays, entretien des canaux, etc. En contact permanent avec le roi, ils prenaient les décisions qui s'imposaient. La documentation atteste de voyages fréquents du vizir du sud vers le nord, vers la Résidence royale. Lors de la réalisation de tâches importantes et nécessaires, il pouvait également avoir recours aux corvées. Évidemment, toutes leurs décisions étaient placées sous le signe de la Maât car le vizir rendait également la justice. D'une manière générale et sauf cas exceptionnel, les vizirs assumaient leur fonction jusqu'à leur mort⁶¹².

La documentation pour la période qui nous occupe est indigente mais, d'une manière générale, les fonctions du vizir ne sont pas différentes de celles qui étaient les siennes sous le règne de Ramsès II ou au début de la XX^e dynastie. Comme pour le roi, la dimension temporelle de son pouvoir devait être imprégnée de rite.

Le nom d'un seul vizir du nord nous est parvenu pour cette période : Mérysakhmet qui exerçait cette charge en l'an 3 d'un roi, peut-être Mérenptah ou Séthi II, comme en atteste une lettre consignée dans le Papyrus Bologne 1086⁶¹³. Le contenu de cette missive est intéressant car il reflète bien ce que devaient être les rapports sociaux et la place du vizir au cœur de ceux-ci :

« Le scribe de la table d'offrandes Bakenimen au Prophète Ramosê du temple de Thot.

Le scribe de la table d'offrandes Bakenimen salue son père, le Prophète Ramosê du temple de Thot, “Content-dans-Memphis”, v.p.s., dans la faveur d'Amon-Rê, roi des dieux. Je dis à Rê-Horakhty, à son lever et à son coucher, à Amon, à Rê et à Ptah de “Ramsès-Méryamon”, v.p.s., à tous les dieux et déesses du domaine de “Ramsès-Méryamon”, v.p.s.,

le grand *ka* de Rê-Horakhty, qu'ils te donnent la santé, qu'ils te donnent la vie, qu'ils te donnent la prospérité ! Qu'ils me permettent de te voir en (bonne) santé et de t'embrasser !

Autre question : j'ai bien noté le message que tu m'as envoyé en me saluant, ce sont Rê et Ptah qui te saluent. Je ne sais pas si le jeune (qui est à mon service) arrivera à toi ; en effet, je l'ai envoyé à Sékhempehty, j'aurais fait en sorte qu'une lettre te soit portée par lui. De même, ne cesse pas de m'écrire semblablement que je puisse savoir dans quel état tu te trouves !

Par ailleurs, j'ai fait une enquête (au sujet) du Syrien du temple de Thot à propos duquel tu m'avais écrit. J'ai constaté cela, qu'il avait été assigné à un laboureur du temple de Thot sous ton autorité en l'an 3, le 2^e mois de la saison *Chémou*, le 10^e jour ; (il se trouve maintenant) parmi les serviteurs destinés (au travail sur) la cargaison des bateaux que le commandant de la forteresse a fait venir. Pour ton information, son nom syrien est Naqadiya, fils de Sarouratcha, (celui de) sa mère (étant) Qédy, du pays d'Irad ; serviteur destiné (au travail) sur la cargaison du bateau de ce temple, dans le bateau du capitaine de bateau Kenro. Son administrateur a dit : "C'est le chef des hérauts des troupes, Khâemipet, de la garnison de Pharaon, v.p.s., qui l'a pris pour qu'il soit enrôlé" ; je me suis rapidement rendu chez le commandant des hérauts des troupes, Khâemipet, de la garnison de Pharaon, v.p.s., il a nié et m'a raconté une autre histoire : "C'est le vizir, Mérysakhmet, qui l'a pris pour l'enrôler." Je me suis rapidement rendu chez le vizir Mérysakhmet ; il a nié avec ses scribes en disant : "Nous ne l'avons pas vu."

Quotidiennement, je me trouve derrière le commandant des troupes *séket*, en disant : "Rends donc à son Prophète le laboureur syrien du temple de Thot que tu as pris pour qu'on l'enrôle." Je parle (maintenant) avec lui devant le grand conseil⁶¹⁴. »

Bakenimen revient à la fin de sa lettre sur l'affaire et communique à son père le résultat : le travailleur syrien lui est définitivement assigné pendant les mois de la saison *Chémou*, c'est-à-dire pendant un tiers de l'année⁶¹⁵.

Il convient de souligner plusieurs points de ce texte. Remarquons, pour commencer, les formules de politesse que le scribe de la table d'offrandes Bakenimen adresse à son père Ramosê : « Je dis à Rê-Horakhty (...), à tous les dieux et déesses (...), qu'ils te donnent la santé, qu'ils te donnent la vie, qu'ils te donnent la prospérité ! » ; ainsi que l'expression de sa piété filiale : « Qu'ils me permettent de te voir en (bonne) santé et de t'embrasser ! » ou « ne cesse pas de m'écrire (...) que je puisse savoir dans quel état tu te trouves ! »

Bakenimen a été chargé par son père d'enquêter sur la disparition d'un travailleur syrien. Le lecteur se doute que les interlocuteurs de Bakenimen font preuve de mauvaise foi. Il est également surpris par le fait que le vizir puisse s'occuper d'affaires concernant un simple travailleur syrien ; on se souviendra, à ce propos, qu'à Deir al-Médîna, le chef d'équipe Néferhotep avait suscité le vizir Amenmes, qui, à son tour avait fait donner la bastonnade

à Paneb, avec les conséquences que l'on sait... Il est difficile de déterminer, ici, le bénéfice que les différents acteurs – le chef des hérauts des troupes, Khâemipet, de la garnison de Pharaon et/ou le vizir Mérysakhmet – purent tirer du détournement d'un malheureux travailleur. Quoi qu'il en soit, Bakenimen ne cède pas et fait le siège du commandant des troupes *séket* – qui doit être, en fait, le même personnage que Khâemipet – en exigeant la restitution du travailleur. N'obtenant rien, l'affaire est portée devant le tribunal. L'acharnement de Bakenimen laisse entendre qu'il était dans son droit. Toutefois, s'attaquant à des personnages importants, le verdict semble avoir eu pour but de ne faire perdre la face à personne.

Remarquons, au passage, que la formule « il (= le vizir) a nié avec ses scribes » permet d'imaginer un bureau dans lequel le vizir était entouré d'un personnel nombreux, sachant écrire, qui rappelle le « bureau des dépêches de Pharaon » à Pi-Ramsès tel qu'il a été décrit plus haut.

Les vizirs de Haute-Égypte sont mieux connus. Sous le règne de Mérenptah, Panéhésy est attesté en l'an 2 et en l'an 7⁶¹⁶. Il est désigné comme le « prince, juge suprême, maire de la ville et vizir [...] ⁶¹⁷ », ou plus simplement comme « maire de la ville et vizir ⁶¹⁸ », voire comme « flabellifère à la droite du roi, maire de la ville et vizir ⁶¹⁹ ». Le décret de l'an 2 au Gêbel Silsila, où il est désigné comme « prince qui est à la tête du Double-Pays, Bouche de Nékhen, Prophète de Maât, maire de la ville et vizir ⁶²⁰ » et « prince qui est à la tête du Double-Pays, flabellifère à la droite du roi, directeur des prêtres de tous les dieux, celui qui a accès au roi, connu du roi et qui connaît son enseignement, maire de la ville et vizir ⁶²¹ », confie à ce dernier une mission dont la teneur est difficile à cerner⁶²² :

« An 2, 4^e mois de la saison *Chémou*, 6^e jour, auprès de la majesté du roi de Haute et de Basse-Égypte, le seigneur du Double-Pays, Baenrê-Méryamon, le fils de Rê, seigneur des couronnes, Mérenptah-Hotephermaât, doué de vie.

Sa majesté a ordonné de faire [...] la demeure de Ousermaâtrê-Sétepenrê [...] Horakhty, pour les apporter à la ville [...] les hommes de la tombe royale [...] les places encore après [...] qui est à Silsila [...] de Mérenptah-Hotephermaât dans le domaine d'Amon qui [...] la région méridionale de [...].

Par le prince, le gouverneur, le père divin, l'aimé du dieu, le supérieur des secrets qui est dans la maison du roi, celui qui est à la tête dans le pays tout entier, le prêtre *sem*, qui administre tous les vêtements (du roi ?), flabellifère à la droite du roi, maire de la ville et vizir, Panéhésy, justifié. »

Panéhésy décéda probablement entre l'an 7, où il est encore question de lui à Deir al-Médîna, dans l'Ostrakon Caire 25504, au 4^e (?) mois de la saison

Chémou, le 20^e jour, pour un voyage vers le nord, probablement à Pi-Ramsès⁶²³, et l'an 8. Ce même document mentionne, pour cette année, le 2^e mois de la saison *Akhet*, le 14^e jour, un nouveau vizir, Pensakhmet⁶²⁴, dont on ne sait combien de temps il occupa ce poste. Il fut remplacé, probablement au début du règne de Séthy II, par l'Amenmes mentionné dans le P. Salt 124, que Paneb réussit à faire destituer et que le roi Amenmesses remplaça par Khâemtéry⁶²⁵, lors de son usurpation entre les années 3 et 5 de Séthy II. Après sa victoire, Séthy II remplaça Khâemtéry par un nouveau vizir, Prêemheb. La seule date explicite que nous possédions pour lui est l'an 6 : « An 6, 2^e mois de la saison *Chémou*, le 16^e jour ; jour de la venue du maire de la ville et vizir Prêemheb à la campagne⁶²⁶. » Nous savons par le P. Salt 124 que c'est lui qui se laissa circonvenir par un cadeau de cinq serviteurs, offerts par Paneb, pour qu'il l'aidât à succéder à Neferhotep en tant que chef d'équipe. Or, nous possédons un document daté de l'an 5, où Paneb est déjà mentionné comme chef d'équipe⁶²⁷ ; ce qui signifie que Prêemheb assura la charge de vizir dès le retour de Séthy II dans la région thébaine.

Il resta aux affaires jusqu'au début du règne de Siptah (cf. *supra*) et fut remplacé par Hori (B). Ce dernier fut le témoin privilégié de la chute de la XIX^e dynastie. Il assumait sa fonction au moins jusqu'à l'an 12 de Ramsès III. La longévité politique de ce personnage, qui appartient à la lignée de Khâemouaset, fils et prince héritier de Ramsès II jusqu'en l'an 55 de ce dernier, atteste probablement de son soutien à la lignée de Sethnakht et peut-être de l'appartenance de cette dernière à la grande famille de Ramsès.

6. Les grandes familles provinciales

Les principaux notables des provinces étaient attachés aux temples du lieu où ils résidaient. Le temple comme lieu de culte, bien entendu, mais aussi comme maillon essentiel du système de production et de redistribution économiques. Identifier la haute hiérarchie d'un temple équivaut à identifier les détenteurs du pouvoir régional.

Malheureusement, la documentation est à ce propos indigente. Elle permet juste de retracer l'histoire de quelques-unes de ces familles. La stabilité politique qui caractérise le règne de Ramsès II a vu quelques-unes de ces lignées s'installer durablement à la tête des principaux clergés de leur région. Leur fort ancrage régional en fit des interlocuteurs incontournables lors des crises de la fin de la XIX^e dynastie, période de faiblesse évidente du pouvoir central. Pharaon dut composer avec ces personnages pour s'assurer de leur

soutien. Le fait que certains d'entre eux restent en poste au cours de plusieurs règnes met bien en relief leur importance et leur poids. Cependant cet ancrage régional ne leur permettait pourtant pas de s'introduire dans le jeu politique à la tête du pays ; on l'a vu avec Român-Roÿ : pour avoir fait le mauvais choix – mais peut-être ne pouvait-il faire autrement –, la famille du premier prophète d'Amon, dont la puissance dans la région thébaine était démesurée, en paya le prix fort, disparaissant définitivement du devant de la scène.

Ces temples, on l'a vu, étaient les principales unités économiques du pays. Leur personnel ne se limitait pas aux différentes catégories de prêtres. Il était également constitué de tous ceux qui participaient à la gestion des innombrables biens que possédaient ces institutions ou, plus simplement, qui assumaient des tâches subalternes, indépendantes de la fonction purement religieuse. Serge Sauneron a parfaitement décrit cet état de fait :

« Quand un temple était de proportions modestes, il ne possédait que peu de terres, et ne comportait qu'un personnel réduit, l'administration en était simple : elle se bornait d'une part à vérifier les rentrées régulières des produits des champs, qui fournissaient la table du dieu et celle de ses desservants ; d'autre part à surveiller le déroulement du service religieux et la bonne marche des cérémonies. Les textes ne manquent pas où l'on voit des prêtres de petits sanctuaires cumuler titres sacerdotaux et titres administratifs, et passer du culte divin au compte des sacs de blé... »

« Dès que le temple prenait quelque importance, ce cumul devenait impossible. Le temple d'Amon à Thèbes possédait ainsi sa propre administration, – un véritable ministère – où le personnel du culte n'avait rien à voir. Directeurs du domaine, chef des scribes du domaine, scribes de la comptabilité, chefs des soldats, chefs des recrues, y occupaient d'importants offices, à côté du grand majordome, du majordome, du superintendant du personnel, du chef des policiers... Les rentrées étaient confiées au chef des troupeaux, directeur des bêtes à cornes, à sabots et à plumes ; les champs étaient sous l'obédience du directeur des champs – ou des terres arables ; les récoltes dépendaient du chef des deux greniers, tandis que le trésor se trouvait placé sous la haute autorité d'un directeur du trésor, chef de tout ce qui est placé sous le sceau d'Amon. Chacun de ces hauts administrateurs avait sous ses ordres tout une armée de lieutenants, de scribes, d'employés subalternes, qui faisaient du temporel du dieu une administration gigantesque au personnel considérable et aux bureaux sans nombre⁶²⁸. »

Ce qui est le plus difficile à comprendre est le système de redistribution économique sur lequel repose le financement de l'ensemble des institutions car il ne s'agit pas uniquement d'exploitation directe. Ainsi, lorsqu'une nouvelle fondation était instituée – funéraire par exemple –, il était nécessaire de lui attacher le personnel afférent – prêtres et autres personnes s'occupant de l'administration –, ainsi que les revenus permettant de le rétribuer. Pour ne

considérer qu'un seul exemple, le Papyrus Wilbour, qui date de la XX^e dynastie, sorte de catalogue des terres exploitées de Moyenne-Égypte, indiquant leur statut juridique, les personnes y travaillant, leur finalité économique, etc., montre qu'il existait dans la région de Memphis un « domaine de Mérenptah-Hotephermaât, dans la maison de Ptah » et, dans la région d'Héliopolis, un « domaine de Mérenptah-Hotephermaât, dans la maison de Rê ». Ce sont des fondations religieuses consacrées à Mérenptah, instituées certainement juste après le règne du roi, financées – probablement en partie – par des impôts prélevés sur l'exploitation de parcelles agricoles, situées en Moyenne-Égypte, et par un nombre de travailleurs parfaitement identifié⁶²⁹.

La documentation, pour la période qui nous occupe, ne permet plus de se faire une idée précise de cette organisation. Elle diffère cependant peu de celle caractérisant le début de la XIX^e dynastie et de celle se rapportant à la XX^e dynastie. Elle est néanmoins un peu plus abondante pour les trois plus grands centres religieux, Héliopolis, Thèbes et Memphis.

a. Memphis

La cité fournit un bon exemple de cette pérennité familiale. Memphis abritait l'un des grands temples de l'Ancienne Égypte⁶³⁰ : le sanctuaire de Ptah, divinité ayant séparé la terre et le ciel au moment de la création du monde, patron des artisans. Memphis était située rive gauche, non loin du lieu où le cours du fleuve devient delta. À l'ouest, un canal délimitait la nécropole de Saqqâra – placée sous la protection du dieu Sokar –, et desservait les temples bas des anciens complexes pyramidaux de l'Ancien Empire. Le nom de son temple principal, qui abritait le dieu Ptah, était Hout-ka-ptah, littéralement la « demeure du *ka* de Ptah ». C'est de ce nom que dérive l'actuelle désignation « Égypte », par le truchement du grec *Ægyptos*. C'est là qu'étaient célébrés les jubilés royaux, dans la plus grande ville de l'époque, cœur économique du pays et siège du vizirat du nord. Les marchands de toutes les régions de la Méditerranée s'y retrouvaient à proximité de son port – Pérounéfer –, de ses entrepôts, de sa manufacture d'armes.

S'il est difficile d'imaginer ce qu'étaient les biens de cette institution, en examinant les dons effectués par les premiers rois de la XX^e dynastie, répertoriés par le grand Papyrus Harris, on constate que ce temple était, après ceux d'Amon à Thèbes et de Rê à Héliopolis, l'une des trois grandes

institutions économiques du pays. Ces dons, qui vinrent s'ajouter à ce que le temple possédait déjà, reflétaient et respectaient la hiérarchie économique.

Il est possible de reconstituer, avec une marge d'erreur relativement faible, la généalogie des grands prêtres du temple de Ptah. Khâemouaset, le « prince archéologue », quatrième fils de Ramsès II, fit une partie de sa carrière dans le clergé du temple. En l'an 45 de son père, il est promu grand-prêtre de Ptah – ou « grand chef des artisans » –, fonction qu'il assumera jusqu'à sa mort en l'an 55 de Ramsès. Lui succède son fils, Hori (A), dont la présence à la tête du clergé de Ptah semble encore attestée sous Séthy II comme le pense K. A. Kitchen⁶³¹. Il est possible qu'Hori (A) décéda au cours de ce même règne et que son fils, Pahemnétcher, frère du vizir Hori (B) dont il a été question plus haut, lui succéda.

On peut se demander pourquoi le vizir Hori (B) ne succéda pas à Pahemnétcher. Nommé dans la région thébaine par Séthy II lors de sa victoire sur Amenmesses, il y demeura longtemps après la disparition de Taousert, assumant la charge de vizir jusqu'au règne de Ramsès III. Il semble donc que, si les princes issus de la lignée de Khâemouaset furent proches de Sethy II, ils prirent néanmoins leurs distances avec les principaux acteurs de la période suivante : Bay et Taousert.

Il faut attendre Taousert pour disposer d'une documentation légèrement plus abondante. Elle concerne un nouveau grand-prêtre de Memphis, un certain Iyroÿ. Une statue naophore conservée au musée du Louvre fournit quelques renseignements à son sujet⁶³². Sur les épaules de la statue figurant le « grand chef des artisans », on lit, à gauche, « Séthy-Mérenptah », à droite, « Taousert-Sétepetenmout ». Les autres inscriptions de la partie antérieure du monument n'apportent pas de renseignement supplémentaire. En revanche, le texte du pilier dorsal est plus intéressant : « le prince, le gouverneur, le père divin, aimé du dieu, le supérieur des secrets du temple de Ptah, le chef ayant pouvoir sur les artisans, Iyroÿ, justifié ». Il s'agit donc d'un personnage important occupant des postes clés, notamment celui de grand-prêtre. L'inscription de la base de la statue, côté droit, apporte un dernier élément puisqu'à la fin, il est question de « son fils, le père divin, le prêtre *sem* de Ptah, Penpaidéhou, justifié ».

Quelques blocs provenant de la tombe d'Iyroÿ à Memphis nous sont parvenus⁶³³. Grâce aux quelques inscriptions qui y sont gravées, on sait que son épouse était « chanteuse » mais on ne sait dans quelle institution. On peut aussi établir une partie de sa descendance. Curieusement, son fils

Penpaidéhou n'y est pas cité mais ces blocs sont trop peu nombreux pour permettre une reconstitution complète. Les fils mentionnés sont Néferhotep, « supérieur de l'étable (de la Résidence royale à Pi-Ramsès) », Ramosê, également « supérieur de l'étable de la Résidence royale », le « scribe Houy ». L'une de ses filles se prénomait « [...]ka », une autre « Méryptah » et, enfin, la dernière, « Râïa ». Mais pas d'indication à propos de la généalogie ascendante d'Iyroÿ dans tous ces documents. Penpaidéhou, qui semble avoir été à l'origine de ce monument, n'aurait certainement pas manqué de la rappeler si son père avait appartenu à la prestigieuse lignée de Khâemouaset. Il semble donc s'agir d'un « homme nouveau », n'appartenant pas à la grande famille ramesside. Peut-être fut-il choisi par Taousert pour cette raison, la reine affrontant alors ouvertement les autres princes ramessides.

Pour le personnel administratif du temple, la documentation est indigente. On connaît un « supérieur de la demeure de l'or, qui a produit les (images) des dieux, Panéhésy, justifié, fils du supérieur de la demeure de l'or, Prêemheb, justifié, et qui a été mis au monde par la maîtresse de maison et chanteuse d'Amon, Tamiout, justifiée⁶³⁴ », en l'« an 4 de Baenrê-Méryamon (= Mérenptah)⁶³⁵ ». Puis la documentation se tait, jusqu'à la fin de la période qui nous occupe...

b. Thèbes

À Thèbes, l'ancienne « capitale » sise en Haute-Égypte, la documentation est plus abondante. Située au milieu d'une zone fertile étendue, la cité abrite, rive droite, le grand temple d'Amon à Karnak ; Amon, dieu créateur et caché (*Imen*), associé à Rê sous la forme Amon-Rê, promu dieu national au Moyen Empire. Elle abrite également le grand temple d'Opet du sud (temple de Louqsor), dans lequel réside une forme locale d'Amon, « Amon d'Opet » ; et, rive gauche, les temples de « millions d'années » des rois défunts et les grandes nécropoles royales. Les rois ont abandonné depuis longtemps l'antique capitale. Dès la fin de la XVIII^e dynastie, les pharaons ne résident plus dans la cité du dieu Amon. Mais celle-ci conserve néanmoins un prestige inégalé, en tant que lieu où le roi doit – en théorie – officier en tant que seul ritualiste possible, dans le temple par excellence, *Ipetsout*. C'est également là, rive gauche, dans la Vallée des Rois, que les pharaons continuent d'être inhumés et les reines dans la Vallée des Reines. Thèbes était également le lieu de célébration de deux grandes fêtes de l'antiquité égyptienne, la fête

d'Opet et la fête de la Vallée. La première voyait la triade thébaine, Amon, Mout et Khonsou, rendre visite à l'Amon de Louqsor, par voie terrestre au début puis par voie fluviale ensuite. À la XX^e dynastie, les festivités duraient un mois, le deuxième de la saison *Akhet*. Au-delà de sa dimension purement rituelle, cette fête possédait également un caractère éminemment populaire comme le montre sa probable descendante actuelle, la fête musulmane d'Abou Haggag. Lors de la fête de la Vallée, la même triade se rendait rive gauche pour visiter les temples funéraires des rois défunts.

D'après le grand Papyrus Harris, le temple d'Amon à Karnak était incontestablement le plus puissant de la période ramesside. Les richesses qui lui seront assignées au début de la XX^e dynastie l'ont probablement été à la hauteur de l'idée que les hommes de ce temps se faisaient de la puissance d'Amon. Laissons la parole à Pierre Grandet à ce propos :

« Le domaine d'Amon possédait (...) un nombre incalculable de travailleurs, que Ramsès III sous son seul règne augmenta de 86 486 personnes (...). Il disposait en outre de terres immenses dans tout le pays, notamment en Moyenne-Égypte (...), tout en bénéficiant d'une partie de la production de celles appartenant à d'autres institutions. Le roi (...) devait contribuer de manière très sensible au développement de cette fortune foncière, puisqu'il l'augmenta d'environ 2 400 km² de terres cultivables (...). Cultivées par des paysans de l'institution ou affermées à des personnes privées, souvent administrées par ses administrateurs délégués, aidés de gardiens des récoltes, d'arpenteurs et de chefs de fermes, ces terres étaient divisées en domaines autonomes, portant chacun un nom, et qui contribuaient parfois à l'approvisionnement d'autres institutions ou de groupes sociaux particuliers. »

« Par décision du roi, ces terres devaient fournir chaque année au Domaine d'Amon près de 100 000 sacs de grain (...), destinés à la fabrication de pain et de bière. Pour les collecter, le roi fit construire une flottille de bateaux qui les apportaient à Karnak. Ils y étaient ensuite stockés dans de gigantesques enclos à ciel ouvert, d'où ils étaient ensuite fournis aux boulangeries et aux brasseries du temple. »

« Ces terres, cependant, malgré leur immensité, ne produisaient essentiellement que du grain ; aussi Ramsès III affecta-t-il encore au domaine d'Amon, en Haute, en Basse-Égypte et dans les oasis, près de 500 jardins et vergers, ainsi que tout un personnel de maraîchers, jardiniers ou vignerons (...). »

« Pour son approvisionnement en viande, le Domaine, qui recevait statutairement chaque année 847 animaux d'Égypte et 19 de Palestine, disposait d'un abondant cheptel (...). Divisé en troupeaux pourvus de pasteurs et d'administrateurs, il était dirigé par un directeur du bétail, assisté de divers substituts, appartenant tous aux grandes familles thébaines. Sous leurs ordres, on comptait un nombreux personnel, comprenant des bergers, des chefs d'étables, des gardiens de parc à bétail, des marqueurs d'animaux, des trayeurs, des bouchers et des tripiers⁶³⁶. »

Les biens attribués par Ramsès III avaient pour fonction de restaurer les richesses d'un temple qui avait passablement souffert des troubles de la fin de la XIX^e dynastie. Cette restauration doit donc être mesurée à la hauteur de ce qu'était la richesse initiale de l'institution. On comprend dès lors ce que fut le pouvoir – religieux mais également économique – des grands prêtres d'Amon.

Il est difficile de reconstituer la chronologie exacte de ces derniers. Plusieurs faits sont assurés. Le premier est que si Româ-Roÿ effectua l'essentiel de sa carrière à la tête du clergé d'Amon sous le règne de Mérenptah, sa présence à ce poste est encore attestée sous celui de Séthy II⁶³⁷. Le deuxième est qu'il y eut, sous ce même règne, un autre grand-prêtre, Mâhouhy⁶³⁸. Sachant que Româ-Roÿ était déjà en poste sous Ramsès II, on en déduit que Mâhouhy assumait cette fonction après lui. Enfin, on sait que le fils de Româ-Roÿ, Bakenkhonsou, qui était « deuxième prophète d'Amon⁶³⁹ », ne succéda pas à son père. Or, même en supposant que celui-ci décéda avant son père, sachant que la progéniture de Rôma-Roÿ ne se réduisait pas à ce seul fils, on peut se demander pourquoi aucun d'entre eux ne devint premier prophète. Il semble bien que la famille du grand-prêtre ait été volontairement mise à l'écart.

On a vu plus haut comment, depuis le règne de Ramsès II, Româ-Roÿ et sa famille avaient regroupé entre leurs mains les principales fonctions sacerdotales du temple de Karnak et les revenus afférents. Car si Româ-Roÿ était « premier prophète d'Amon », « directeur des prêtres de tous les dieux de Thèbes », « directeur des prêtres de tous les dieux de Haute et de Basse-Égypte⁶⁴⁰ », il était aussi, entre autres, « directeur du trésor d'Amon », « directeur de l'argent et de l'or dans la demeure d'Amon », « directeur des greniers d'Amon », « chef des soldats d'Amon⁶⁴¹ »... Nul besoin de poursuivre cette énumération fastidieuse ; Româ-Roÿ concentrait l'essentiel des pouvoirs dans la région thébaine.

Cependant, l'obligation de faire un choix parmi les factions s'opposant à l'échelle du pays et non plus de la région semble avoir entraîné la chute de cette famille. La mise à l'écart de la famille de Româ-Roÿ s'explique probablement par la collaboration de celui-ci avec l'usurpateur Amenmesses. Le grand-prêtre, très âgé, pouvait difficilement éviter de soutenir le nouveau monarque qui, on le sait, choisit Thèbes pour capitale. Lorsque, après sa victoire, Séthy reprit possession de la région, en l'an 6, Mâhouhy fut promu premier prophète d'Amon, la famille de Româ-Roÿ disparaissant définitivement du devant de la scène. Comme l'indique une stèle trouvée à

Karnak, le nouveau pontife était « prince, gouverneur, responsable de tous les prophètes de tous les dieux, premier prophète d'Amon [...] ⁶⁴² ». Une statue naophore le représentant agenouillé, trouvée dans la cour de la Cachette ⁶⁴³, ajoute qu'il était « véritable scribe royal (...), responsable des prophètes de tous les dieux de Haute et de Basse-Égypte », « le grandement loué par tous les seigneurs de Thèbes (= les dieux) (...), responsable du trésor, responsable des greniers d'Amon ». Mâhouhy concentrait donc entre ses mains l'essentiel des pouvoirs qui avaient fait la fortune de Româ-Roÿ.

D'après K. A. Kitchen, deux grands prêtres supplémentaires ont officié avant l'accession de Bakenkhonsou – qui n'est pas le fils de Româ-Roÿ – au début de la XX^e dynastie : un certain Hori, à ne pas confondre avec le vizir, et Minmosê. Toutefois dans les documents les mentionnant, il n'est question ni d'années de règne ni du roi régnant ⁶⁴⁴.

On connaît également, du moins pour le règne de Mérenptah, les deuxième, troisième et quatrième prophètes d'Amon. Il sera question du premier de ces personnages – un certain Româ – un peu plus loin. Le sarcophage du second a été retrouvé, remployé à Tanis. Dans l'une des inscriptions, il est désigné comme « l'Osiris, le troisième prophète d'Amon, le grand des voyants (= premier prophète) de Rê à Thèbes, Amenhotep, justifié ⁶⁴⁵ ». Enfin, la tombe du troisième – « le quatrième prophète d'Amon, Raïa, justifié ⁶⁴⁶ » – a été retrouvée dans la nécropole thébaine (TT 159).

La documentation se rapportant à d'autres personnes rattachées au temple s'amenuise parce qu'il s'agit d'un personnel de moindre importance. Une inscription gravée sous le règne de Mérenptah sur le Spéos d'Horemheb à Silsila mentionne un « conducteur des fêtes d'Amon pour chacune de ses fêtes, Maya, justifié, qui est venu pour transporter les statues du roi dans le temple de Ptah en l'an 3 (de Mérenptah) ⁶⁴⁷ » ; et, pour la fin de la dynastie, un « scribe administrateur de la grande enceinte du temple d'Amon, Amenemouia ⁶⁴⁸ ».

Rive gauche, la documentation fournit quelques renseignements à propos du personnel du temple funéraire de Mérenptah. Pour les règnes suivants, la documentation est muette. Nous trouvons ainsi un « prophète d'Amon-Rê, roi des dieux, prêtre *sem* de la demeure du roi Ba(en)rê, Ipouy, justifié, fils du deuxième prophète d'Amon, Româ, justifié ⁶⁴⁹ ». On connaît également, par un bloc au nom de son fils qui officiait sous le règne de Ramsès III, un « père divin (Nedjem) dans la demeure de Baenrê-Méryamon ⁶⁵⁰ », c'est-à-dire un prêtre habilité à « voir » le dieu au moment du rituel divin journalier. Une

statue de granit conservée à Vienne⁶⁵¹ mentionne un « scribe royal, directeur du grenier de la demeure de Baenrê-Méryamon dans le domaine d'Amon, Saïset, justifié⁶⁵² ». Enfin, un « scribe royal, directeur du sceau, supérieur des scribes de la table d'offrandes du temple de millions d'années du roi de Haute et de Basse-Égypte, Baenrê-Méryamon dans le domaine d'Amon à l'ouest de Thèbes, Hori, justifié⁶⁵³ », est connu par un groupe statuaire conservé au musée du Louvre⁶⁵⁴.

c. Abydos

Abydos (*Abdjou*) est un très ancien lieu de culte de l'Égypte pharaonique. C'est là qu'était abritée une relique de première importance : la tête d'Osiris, divinité funéraire par excellence. De nombreuses stèles lui ayant été consacrées y furent déposées par des hôtes de passage, qui profitaient de leur présence à Abydos pour préparer leur voyage vers l'au-delà.

Il est possible de reconstituer la généalogie des premiers prophètes d'Osiris sur plusieurs générations, depuis la fin de la XVIII^e dynastie⁶⁵⁵. À l'époque qui nous occupe, le premier prophète d'Osiris est un certain Youyou, représentant de la quatrième génération de cette famille, dont la présence à la tête du clergé est déjà attestée sous le règne de Ramsès II⁶⁵⁶. Elle l'est encore sous le règne de Mérenptah comme le prouve une statue de faucon restaurée par Youyou, portant les noms du roi : « restauration de ce dieu dans la demeure de l'or, faite par le premier prophète d'Osiris, Youyou, justifié⁶⁵⁷ ». Sur le côté droit, on peut lire un témoignage de piété filiale : « par son fils qui fait vivre son nom, le premier prophète d'Osiris, Youyou, justifié, fils du premier prophète d'Osiris, Ounennéfer, justifié⁶⁵⁸ ». Le monument porte également les noms du roi régnant : « Baenrê-Méryamon » et « Mérenptah-Hotephermaât⁶⁵⁹ ».

On ne sait combien de temps Youyou resta à la tête du clergé d'Osiris. Quoi qu'il en soit, l'un de ses fils est mentionné sous le règne de Séthy II à la tête du clergé d'Isis tout en étant prophète d'Osiris. L'information est obtenue par recoupement d'une inscription gravée sur la partie supérieure d'une statue conservée au Musée du Caire⁶⁶⁰, où il est question de « Ouserkhépérourê-Sétepenrê⁶⁶¹ » (Séthy II) et du « prophète d'Osiris, Oun[ennéfer...]⁶⁶² » ; et de l'inscription gravée sur une stèle conservée au musée du Louvre⁶⁶³ : « le premier prophète d'Isis, Ounennéfer, fils du premier prophète d'Osiris, Youyou, justifié⁶⁶⁴ ». Un autre fils, probablement l'aîné, remplaça Youyou à la tête du clergé d'Osiris. Un seul document atteste de la succession sans qu'il

soit possible de le dater avec précision : un pot inscrit provenant d'Abydos. Il y est question du « premier prophète d'Osiris Saïset, fils du premier prophète d'Osiris Youyou, justifié⁶⁶⁵ ».

Cette généalogie illustre bien la puissance d'une famille qui, dès la fin de la XVIII^e dynastie, occupa les postes clés de la région d'Abydos et des fonctions importantes dans l'entourage direct du roi. Elle accompagna fidèlement le long règne de Ramsès, participant à la gestion du pays. À Abydos même, ils furent les maîtres d'œuvre des superbes temples érigés par Séthy I^{er} et Ramsès II. On ne peut que constater la complémentarité du pouvoir central et du pouvoir régional. Ces hommes, à l'évidence, appartenaient au premier cercle des fidèles de Ramsès. Lorsque Mérenptah accéda au pouvoir, ils l'accompagnèrent comme ils l'avaient fait pour son père. Ils firent de même avec Séthy II, la région qu'ils administraient devenant probablement le rempart sur lequel l'usurpateur Amenmesses vint buter.

7. Les vice-rois de Kouch

Encore une fois, la documentation permettant de retracer la carrière de ces dignitaires est indigente. On a vu plus haut que ces personnages administraient une vaste région allant de la 1^{re} à la 4^e cataracte, correspondant au pays de Ouauat et au pays de Kouch. Région minière et voie de passage menant au cœur de l'Afrique, cette région méridionale n'était pas dépourvue d'intérêt malgré le mépris qui lui était prodigué⁶⁶⁶.

Le ou les vice-rois du début du règne de Mérenptah ne sont pas connus. En l'an 5, le vice-roi est, on l'a vu, Messouy, probablement le futur usurpateur Amenmesses, fils de Mérenptah. Il fut remplacé par Khâemtéry, sans que l'on puisse dater exactement sa prise de fonction. Son nom et sa titulature sont gravés à l'entrée du temple de Bouhen : « (...) fils royal et directeur des contrées désertiques méridionales, flabellifère et porteur du sceptre *héka* à la droite du roi, Khâemtéry (...)»⁶⁶⁷. Toujours à l'entrée de ce même monument : « Prier l'Horus de Bouhen et se prosterner devant le ritualiste accompli (= le roi) par le fils royal et directeur des contrées désertiques méridionales, flabellifère et porteur du sceptre *héka* à la droite du roi, Khâemtéry⁶⁶⁸. » Ce dernier semble être resté en fonction jusqu'au début du règne de Séthy II-Mérenptah comme en atteste une stèle, également trouvée à Bouhen. Dans le registre du haut, le « Roi de Haute et de Basse-Égypte, seigneur du Double-Pays, Ouserkhépérourê-[...]»⁶⁶⁹ officie devant « Horus, seigneur de Bouhen⁶⁷⁰ ». Dans le registre du bas, le vice-roi, dont il est dit

qu'il est à l'origine de ce monument : « fait par le fils royal de Kouch, directeur de toutes les contrées désertiques, Khâemtéry⁶⁷¹ ».

Entre l'an 3 et 5 de Séthy II, Khâemtéry fut nommé vizir par Amenmesses, quittant ainsi ses fonctions méridionales et gagnant la région thébaine. Nous ne disposons d'aucune information sur son successeur. En outre, l'Égypte étant scindée en deux « royaumes » antagonistes – celui de Séthy II et celui d'Amenmesses –, on ne sait ce que devint, pendant cette période troublée, le statut de ces contrées méridionales.

Un vice-roi est à nouveau attesté, sur une stèle de la terrasse sud du grand temple d'Abou Simbel, sur une stèle de l'an 1 de Siptah : « faire une prière à Amon : puisse-t-il donner vie, prospérité, santé au *ka* de l'envoyé royal dans toute contrée désertique, le préposé au service du Seigneur du Double-Pays, le confident d'Horus dans sa demeure, le conducteur du char de sa majesté, Rekhpehtouf, qui est venu avec l'ordre d'installer le fils royal de Kouch, Séthy, à sa place, en l'an 1 du seigneur du Double-Pays, Ramsès-Siptah⁶⁷² ». La concomitance entre le début du règne de Siptah et la nomination de Séthy laisse entendre qu'il s'agissait probablement d'un homme de confiance, à la solde des hommes ayant porté au pouvoir le jeune roi. La présence de Séthy en tant que vice-roi de Kouch est encore attestée en l'an 3, dans un graffito de Séhel : « an 3, 1^{er} mois de *Chémou*, 20^e jour. Prière à ton *ka*, roi puissant, afin qu'il donne des faveurs au *ka* du flabellifère à la droite du roi, fils royal de Kouch, directeur des contrées désertiques méridionales, Séthy⁶⁷³ ». On ne sait quand s'acheva son mandat, ni quand il décéda ; toutefois, un graffito de Bouhen, daté de « l'an 3 du roi de Haute et de Basse-Égypte, Akhenrê-Sétepenrê, le fils de Rê, Mérenptah-Siptah », mentionne le « premier conducteur du char de sa majesté, l'envoyé royal dans toute contrée étrangère pour établir les grands à leur place, qui réjouit le cœur de son maître, Hori, fils de Kamâ, justifié⁶⁷⁴ ». À cette époque, le vice-roi Séthy était encore en activité.

En l'an 6, cet envoyé du roi dans les contrées désertiques n'est plus Hori, comme le montre un autre graffito de Bouhen : « an 6 du roi de Haute et de Basse-Égypte, Akhenrê-Sétepenrê, le fils de Rê, Mérenptah-Siptah ; fait par le premier conducteur du char de sa majesté, l'envoyé royal dans toute contrée étrangère, Oubekhsénou, fils du fils royal de Kouch, Hori ». Car Hori avait remplacé Séthy en tant que fils royal de Kouch, Oubekhsénou prenant la place de son propre père en tant qu'envoyé du roi dans les contrées désertiques et premier conducteur du char du roi.

Le fils royal de Kouch Séthy a peut-être été un homme de confiance des groupes de pouvoir gravitant autour de Bay. Sachant que celui-ci fut exécuté ou assassiné en l'an 5 de Siptah, on peut se demander si la nomination d'Hori n'avait pas pour fonction d'écarter Séthy. Cependant, deux données entrent de ce point de vue en collision : la première est le fait qu'Hori était « envoyé du roi » et « premier conducteur du char de sa majesté » à l'époque où Bay se trouvait encore au pouvoir ; il semble donc avoir été dépositaire de la confiance de ce dernier ; la deuxième est qu'Hori administra ces contrées méridionales sous le règne de Taousert, de Sethnakht et sous Ramsès III ; sa présence en tant que vice-roi ne semble donc pas avoir dérangé ces rois qui, tous, étaient hostiles à Bay, les deux derniers l'étant également vis-à-vis de Taousert. Peut-être ne fut-il qu'un haut fonctionnaire respectant à la lettre une neutralité qui lui garantit d'occuper ce poste pendant de nombreuses années.

8. L'institution de la « Tombe » à Deir al-Médîna

L'institution de la tombe, chargée de construire les tombeaux royaux – dans la Vallée des Rois ou dans la Vallée des Reines –, est une fondation du début de la XVIII^e dynastie probablement due à Amenhotep I^{er}. Ce dernier fut, d'ailleurs, toujours considéré par les habitants de la « Place de Vérité » comme le patron du site. La structure originelle de la fondation fut modifiée et étoffée au début de la XIX^e dynastie par Horemheb⁶⁷⁵.

Ce site a livré une abondante documentation écrite, faite d'ostraca, de papyrus et d'inscriptions dans les tombes, voire de graffiti. Cette documentation, on l'a vu tout au long des pages qui précèdent, est essentielle pour comprendre non seulement l'époque qui nous occupe mais aussi la vie quotidienne et sociale du village, faite de travail, d'unions familiales, de relations amicales, de conflits, de maladies, etc.

Le site, situé à l'orée de la zone désertique – dans la « campagne *sékhet* » (cf. *supra*) –, était enveloppé, à l'ouest, par une sorte de cirque de taille réduite et séparé de la zone agricole, à l'est, par une petite colline qui le rendait invisible aux paysans travaillant dans les champs. Il était entouré d'une enceinte de forme approximativement rectangulaire, les grands côtés orientés nord-sud. Sous le règne d'Horemheb, en raison de l'augmentation de la population, le village fut agrandi dans le sens de la largeur. Ce qui en subsiste aujourd'hui est proche de ce qu'il était à l'époque ramesside.

La nécropole se trouvait pour l'essentiel à l'ouest et au nord. Un autre cimetière, plus limité, se situait également à l'est. Les tombes, de petites

dimensions, comportaient une petite cour avec une chapelle, parfois surmontée d'une petite pyramide, et un puits pour accéder aux appartements souterrains. Le puits pouvait se trouver dans la chapelle, lorsqu'elle était d'une taille plus imposante. La majorité de ces tombes n'était pas décorée, mais certaines le furent par leurs propriétaires, habitués à travailler dans les tombes royales et fins connaisseurs de la mythologie. On distingue parmi celles-ci deux groupes : les tombes « polychromes » et les tombes « monochromes ». Les premières utilisent toute la gamme de couleurs à la disposition des décorateurs. Les motifs figurés, très variés, renvoient au monde des dieux, voire à la famille du défunt et quelquefois à ses collègues, et peuvent se combiner avec de longs textes funéraires. Les tombes « monochromes » n'emploient que le jaune, le blanc, l'ocre et le noir. Les scènes représentées sont presque toujours les mêmes : membres de la famille du défunt, divinités – parmi lesquelles, en particulier, les quatre Enfants d'Horus –, scène de la pesée du cœur ; les textes, courts et peu nombreux, se limitent à désigner les divinités ou les personnages figurés.

Le nom complet de cette fondation est « La Grande et Noble Tombe de millions d'années de Pharaon, v.p.s., à l'ouest de Thèbes ». Il est remarquable que le tombeau du roi régnant ait porté également ce nom, comme s'il n'y avait eu qu'une seule tombe royale, un seul roi, comme si l'institution royale – malgré le caractère mortel de celui qui revêt les insignes de la royauté – était éternelle et immuable, le temps cyclique *neheh* dont est doté chaque monarque le ramenant toujours en fin de cycle – du moins s'il respecta la Maât – dans l'éternité et l'immuabilité *djet*.

Les hommes au service de cette fondation se divisent en deux groupes : ceux « de l'intérieur », c'est-à-dire qui résident dans le village lui-même, et ceux « de l'extérieur », qui vivent rive gauche mais pas dans le village. Les premiers constituent l'« Équipe de la Tombe » proprement dite, qui fournit le travail dans les tombes royales. Elle était divisée en deux « côtés » – le « droit » et le « gauche » – se trouvant chacun sous la direction d'un chef d'équipe et comportant approximativement le même nombre de travailleurs. Ces derniers sont tailleurs de pierre, sculpteurs, dessinateurs. Pour la gestion de l'ensemble : un scribe de la tombe.

On ne dispose pas de données pour tous les règnes de la période qui nous occupe. Sous celui de Séthi II ou d'Amenmesses, l'Équipe était composée de 42 hommes, 2 chefs d'équipe et 1 scribe de la tombe ; sous Siptah, 46 hommes, 2 chefs d'équipe et 1 scribe.

Deux groupes composent « Ceux de l'extérieur ». Le premier comportait les travailleurs auxiliaires, les *sémédet*, des artisans spécialisés, des surveillants, des policiers. Il dépendait soit du vizir, soit du premier prophète d'Amon. Le deuxième groupe était constitué de surveillants et d'un intendant.

À tout ce personnel, il faut bien entendu ajouter tous ceux qui n'étaient pas comptabilisés dans l'institution même : les épouses, les enfants, etc.

Le salaire perçu par ces hommes consistait en rations de blé, d'orge principalement, mais également de vin, de viande, de pain, de bière, de dattes, ainsi que d'autres produits alimentaires, et de vêtements. Les céréales provenaient des Greniers ou du Trésor de Pharaon, les autres des temples de la rive gauche, comme le Ramesseum, temple funéraire de Ramsès II. Étaient également livrés régulièrement de l'eau, du bois, du poisson, des fruits et des légumes.

Nous avons rencontré plusieurs de ces hommes dans les pages précédentes. On mentionnera à nouveau les chefs d'équipe Néferhotep et son fils adoptif Paneb ; on rencontrera également, dans les pages qui suivent, un scribe de la tombe, proche de Paneb et de ses turpitudes : Qenherkhépéchef.

9. Les campagnes

Il est difficile, lorsque l'on tente de décrire la société égyptienne, de ne pas parler du monde des campagnes. Un monde qui ne nous a transmis aucune documentation, si ce n'est indirecte, mais qui se compose de la très grande majorité des hommes et des femmes de ce temps. La société égyptienne est issue de ce monde, sa prospérité économique en dépend. « L'Égypte est un don du Nil », écrivit très justement Hérodote.

La croissance économique de ces sociétés agricoles était excessivement faible ; d'où l'impression d'éternité et d'immuabilité qui s'en dégage. L'Égypte possédait néanmoins un avantage sur ses concurrentes : le limon fertilisant déposé par la crue du Nil, qui lui permettait d'obtenir des rendements supérieurs aux moyennes de l'époque, malgré des techniques d'exploitation agricole rudimentaires. Pour obtenir ces rendements, il lui fallut organiser le territoire, le mettre en valeur par le creusement d'un réseau dense de canaux, permettant de conserver l'eau et de l'utiliser à bon escient. Contrairement à ce que l'on a longtemps pensé, la mise en place de ce système d'exploitation hydraulique à l'échelle du pays a moins été le fait de l'État que de décisions locales, notamment lorsqu'il s'agissait de créer des bassins de retenue des eaux⁶⁷⁶, de curage des canaux au moment de la décrue ou de la recherche des

bornes délimitant les parcelles, enfouies sous le limon. L'État intervenait surtout d'un point de vue fiscal, pour prélever une partie de la production à des fins de redistribution.

Maryvonne Le Berre définit la notion de « territoire » comme une « Portion de surface terrestre appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux⁶⁷⁷ ». L'appropriation est tout autant matérielle – le territoire étant organisé, découpé, exploité et fonctionnant comme un véritable organisme – qu'intellectuelle, puisque les groupes humains en prirent possession en attribuant ce processus à des entités divines et en expliquant la configuration, le rôle et la raison d'être de chaque portion du territoire, de chaque curiosité du paysage par un ensemble de mythes. Cette définition est valable pour l'Égypte entière comme pour chaque province (*sépat*), voire pour chaque maille du territoire.

Le maillage administratif et religieux de l'Égypte est difficile à saisir. On connaît certains mots qui s'y rapportent, par exemple, le district *ou* ou la province *sépat*. En revanche, on connaît très mal les systèmes de cadastration, de découpage et de délimitation des parcelles.

Le territoire agricole s'agençait autour des villes et des villages. Le statut de ces derniers était très variable, une partie seulement se consacrant à la mise en valeur du terroir agricole. Ils pouvaient dépendre de notables, de différentes fondations, quelle qu'en soit la nature, et, bien entendu, de la couronne.

La vie agricole était rythmée par un calendrier qui reflétait à la perfection – mais en théorie – les cycles saisonniers. En théorie, car l'année égyptienne était composée de trois cent soixante-cinq jours. Il lui manquait un quart de jour supplémentaire. Le calendrier se décalait donc annuellement de 1/4 de journée sans qu'il soit venu à l'esprit d'aucun roi ou d'aucun prêtre chargé de scruter les cycles célestes de le réformer. Au fond, le calendrier se décalait peut-être mais il permettait néanmoins de dater les événements et cela suffisait. Car le paysan ne ressentait pas le besoin d'y avoir recours pour effectuer les tâches qui étaient les siennes, le rythme des saisons lui suffisant pour lui rappeler celles qu'il avait à faire.

Le calendrier se composait de trois saisons de quatre mois de trente jours chacun ; avec un total de trois cent soixante jours auxquels s'ajoutaient à la fin de l'année les cinq jours épagomènes, jours supplémentaires mis sous le patronnage d'Osiris, Horus l'Ancien, Seth, Isis et Nephthys. La saison de l'inondation – *Akhet* – commençait le 19 juillet, avec la venue de la crue, qui

coïncidait théoriquement avec le lever héliaque de l'étoile Sôthis. Elle se composait des mois de *Thot*, *Phaophi*, *Athyr* et *Khoïak*. L'eau de la crue commençait à suinter dans les parties basses de la vallée, à l'orée de la zone désertique. Ces étendues d'eau annonçaient la crue. Puis l'eau commençait à monter dans le lit principal du fleuve, avant de déborder et de recouvrir l'ensemble de la zone agricole. Seules émergeaient, sur des buttes, les villes et les villages, rappelant aux habitants de la Vallée ce qu'avait été le monde lors de sa création par le démiurge.

Avec le quatrième mois de la saison *Akhet* commençait la décrue et le 16 novembre marquait le début de la saison *Péret*, saison au cours de laquelle ces buttes émergeaient plus franchement. Pendant quatre mois – *Tybi*, *Méchir*, *Phamenoth* et *Pharmouti* –, les paysans s'activaient à remettre en état les canaux et les parcelles, et procédaient à l'ensemencement des champs, en répétant des gestes et des habitudes qui, longtemps, jusqu'à l'introduction d'un matériel plus moderne, furent ceux des *fellahin* égyptiens. Les figurations des tombes montrant le propriétaire s'activant derrière un araire attelé avec deux bœufs dans un champ fertile sont trompeuses et renvoient probablement aux grandes exploitations ; ne serait-ce que parce que la possession de deux bovins est déjà un signe de richesse. Le travail tel qu'il était effectué par la paysannerie sur des parcelles de petite taille ne nous est pas connu mais devait être plus rudimentaire. Le limon était travaillé avec des outils plus simples comme la houe. Les paysans procédaient ensuite aux semailles. Dans les figurations des tombes, les graines étaient piétinées par des troupeaux d'ovins ou de porcs – comme le relate encore Hérodote –, qui les enfouaient dans le limon gluant. Lorsque venait le temps de la moisson, les paysans, à l'aide de faucilles, coupaient les tiges de céréales en laissant un chaume assez haut. Les gerbes étaient ensuite liées et transportées, à dos d'âne, jusqu'aux aires de battage, où elles étaient étalées. Les *fellahin* faisaient circuler sur ces aires des troupeaux d'ânes ou d'ovins pour procéder au dépiquage. Ils s'attelaient ensuite à séparer la paille du grain, à l'aide d'outils appropriés. Après avoir enlevé la paille, le grain recueilli était tamisé. Commençait alors le travail des scribes qui, ayant comptabilisé les sacs de grain, les faisaient transporter dans des silos bien gardés. Encore une fois, tout ce processus renvoyait probablement à de grandes exploitations.

Le 16 mars commençait la troisième et dernière saison, *Chémou*, la saison sèche – mois de *Pachons*, *Payni*, *Epiphi* et *Mésorê*. Les derniers mois étaient suivis des cinq jours épagomènes, jours dangereux par excellence, qui

marquaient la fin de l'année. Le fleuve étant au plus bas, certaines étendues d'eau stagnaient et les moustiques, vecteurs de maladies – dont la malaria – proliféraient. On procédait alors à de nombreux rites destinés à stimuler la venue de la nouvelle année et de la crue.

Les sources opposent souvent ces espaces centraux, agencés autour des villes et des villages, mis en valeur et exploités par l'homme, aux territoires périphériques, composés de marais (*péhou*) et de zones basses conservant longtemps des eaux résiduelles. Ces territoires périphériques étaient le lieu d'autres activités agricoles spécifiques, complémentaires de celles dont il vient d'être question. Elles étaient prises en charge par de petits groupes d'hommes qui, contrairement à ce que l'on a souvent pensé, ne vivaient pas en marge de la société : pêche, chasse aux oiseaux, cueillette saisonnière, collecte du miel dans les ruches sauvages... C'est là aussi que les notables se livraient à leurs activités favorites : pêche et chasse aux oiseaux, aux hippopotames, aux taureaux sauvages, ainsi que le montrent les figurations des tombes. Le *péhou* – le marécage – était d'ailleurs considéré comme l'un des éléments constitutifs de la province *sépat*. Toujours dans le *péhou*, certaines zones éloignées étaient mises à profit pour pratiquer un élevage extensif. De grands troupeaux étaient conduits en transhumance par des bouviers vers les grands pâturages de Moyenne-Égypte, non loin du Bahr Youssouf, et du Delta.

Les zones limitrophes à l'orée du désert, souvent préservées, pouvaient abriter quelques arbres et une végétation plus rare mais bien réelle. Elles étaient souvent mises à profit par les bergers, qui y surveillaient leurs troupeaux d'ovins et de capridés.

10. La vie culturelle : les arts et la littérature

Plus que les arts en tant que tels, ce sont les hommes, les « artistes » – il vaudrait peut-être mieux parler d'« artisans » – qui nous intéressent ici. La documentation archéologique étant indigente, il n'est pas possible de broser un tableau pertinent des arts de cette période. On se rend bien compte, cependant, qu'ils prolongent les années qui précèdent. La sculpture et les reliefs, par exemple, se caractérisent encore par ce classicisme ramesside, qui a rompu avec le maniérisme de la période amarnienne mais qui, parce que ces artistes surent conserver leur liberté d'expression, se sont néanmoins enrichis de son apport. Le rendu des yeux et de la bouche – on le voit bien avec la tête d'Amenmesses conservée au Metropolitan Museum of Art –, le traitement des

torses, tout cela a profité des nouveautés amarniennes. La peinture se trouve dans le même cas. Les différentes figurations funéraires montrent qu'elle atteint son apogée au Nouvel Empire. S'il est moins évident de rattacher celle de la fin de la XIX^e dynastie à la période amarnienne, on voit bien néanmoins qu'il est impossible de ne pas remarquer, dans les représentations qui ornent les tombeaux, l'influence de cette période d'intense créativité qui caractérisa le règne d'Amenhotep III.

Mais c'est peut-être la littérature qui nous permet de mieux saisir la personnalité de ces hommes attachés à leur art. Il arrive souvent que les périodes de crise politique soient également des périodes de grande fécondité littéraire. C'est le cas pour la littérature des années ayant suivi le règne de Ramsès II. Nous possédons de nombreux textes de cette période, comme, par exemple, le célèbre conte des Deux Frères. Écrit sous le règne de Mérenptah pour le prince Séthy-Mérenptah, le futur Séthy II, il est consigné dans le Papyrus d'Orbiney.

Ce texte particulièrement original met en scène deux divinités, Bata, le « frère cadet », et Anubis, le « frère aîné », dans leurs régions d'origine, les XVII^e et XVIII^e provinces de Haute-Égypte, puis en Phénicie et, enfin, à la cour de Pharaon. Après de multiples péripéties, les deux frères accèdent au pouvoir, l'un après l'autre, mais le cadet avant l'aîné. Mythe sans être mythe, texte littéraire caché derrière un pseudo-mythe, sa fonction réelle reste mystérieuse. Le troisième et dernier épisode met en scène des événements en relation avec le pouvoir royal, qui demandent à être élucidés. Texte politique avant l'heure, il s'inscrit pleinement dans le contexte sociopolitique et, bien entendu, religieux de son époque.

Par chance, les auteurs nous sont connus⁶⁷⁸. Ils sont mentionnés dans le colophon⁶⁷⁹ : « C'est ainsi qu'il doit venir, parfaitement et en paix ; pour le *ka* du scribe du trésor, Qagabou, du trésor de Pharaon, v.p.s., le scribe Hori et le scribe Méremopê ; fait par le scribe Inéna, le possesseur de ce document⁶⁸⁰. » Comme le souligne G. Lenzo Marchese, l'expression « pour le *ka* du » apparaît à l'époque ramesside ; « elle intervient dans des copies d'étudiants lorsque le copiste, un “assistant” (*khéry-â*), dédiait sa copie à son maître et parfois à certains de ses compagnons⁶⁸¹ ». Quant au nom du copiste ou de l'auteur, il est mentionné après l'expression « fait par⁶⁸² ». Qagabou, Hori et Méremopê seraient donc les récipiendaires et Inéna, le copiste ou l'auteur. En dehors des cas où l'on connaît des versions plus anciennes, il est difficile de

savoir si le scribe mentionné est l'auteur ou un simple copiste. C'est d'ailleurs ce qui se produit avec le P. d'Orbiney.

On sait qu'Inéna s'est employé, au cours de sa carrière, à recopier des textes littéraires importants⁶⁸³. Certains sont consignés dans le P. Sallier 2. Il s'agit de l'*Enseignement d'Amenemhat I^{er}*, de l'*Enseignement de Khéty* et de l'*Hymne au Nil*, textes qui remontent au Moyen Empire pour les deux premiers, au début du Nouvel Empire pour le troisième. Leurs colophons respectifs sont les suivants :

(1) « C'est ainsi qu'il doit venir, parfaitement et en ordre ; pour le ka du grandement loué, le parfait en tant que merveille, le scribe du trésor, Qagabou, et le scribe du trésor Hori. Le scribe Inéna en l'an 1, le premier mois de la saison de *Péret*, le 20^e jour. » (*Enseignement d'Amenemhat I^{er}*⁶⁸⁴)

(2) « C'est ainsi qu'il doit venir, parfaitement et en ordre ; pour le ka du grandement loué, le parfait en tant que merveille, le scribe du trésor, Qagabou. » (*Enseignement de Khéty*⁶⁸⁵)

(3) « C'est ainsi qu'il doit venir, parfaitement et en ordre ; pour le ka du scribe du trésor Qagabou. » (*Hymne au Nil*⁶⁸⁶)

L'an 1 dont il est question dans le premier est probablement celui de Séthy II. Ces copies seraient donc plus récentes que le texte du P. d'Orbiney. Inéna se borne, ici, à être le copiste. Remarquons, au passage, que la reproduction d'un manuscrit ne relève pas nécessairement de l'exercice scolaire, surtout si le texte servant de modèle est entier. Le copiste, homme de culture, est le seul à permettre la conservation du texte, en multipliant le nombre d'exemplaires en circulation. Même s'il n'est pas cité dans les colophons 2 et 3, Inéna est le copiste des trois.

Les autres personnages cités, contemporains d'Inéna, sont les destinataires : le scribe du trésor Qagabou, cité dans les trois colophons ainsi que dans celui du conte des Deux Frères, pour lequel Inéna semble éprouver une admiration sans limite – « le grandement loué, le parfait en tant que merveille » –, et Hori, cité dans le premier et, également, dans celui du conte des Deux Frères. Au total, si l'on reprend les colophons rédigés par Inéna, trois personnages – trois scribes – semblent avoir joué un rôle important dans sa formation littéraire : Qagabou, qu'il considère à l'évidence comme son maître⁶⁸⁷, Hori et Méremopê. Tous sont scribes du trésor comme le montre une liste inscrite au verso du P. Anastasi IV daté de l'an 1 de Séthy II, également rédigée par Inéna⁶⁸⁸.

La fin du règne de Mérenptah et le tout début de celui de Séthy II (cf. *infra*) semblent avoir été une période de grande activité littéraire pour Inéna.

En l'an 1 de Séthy II, il est un scribe aguerri possédant une expérience indiscutable⁶⁸⁹. En poste dans l'administration du trésor, Inéna est capable de rédiger un rapport administratif. Il est intéressant, à ce sujet, de remarquer que les relations qu'il entretient avec Qagabou ne sont pas seulement des relations de maître à disciple mais aussi de supérieur hiérarchique à subalterne comme l'atteste une série de documents consignés dans le P. Anastasi VI (lettre 1)⁶⁹⁰ :

« Le scribe Inéna salue son maître, le scribe du trésor, Qagabou, en vie, prospérité, santé : cette lettre a pour objet d'informer mon maître en ces termes : j'effectue chaque mission qui m'a été confiée avec un travail efficace, continu et efficient. Je ne permettrai pas que mon maître puisse me blâmer, (...). »

Dans un autre courrier, où il est question de la migration d'une tribu bédouine dont les troupeaux viennent profiter des pâturages égyptiens, Inéna introduit son texte de la même manière (lettre 2)⁶⁹¹ :

« Le scribe Inéna salue son maître, le scribe du trésor, Qagabou [lacune de 7 cadrats], en vie, prospérité, santé : cette lettre a pour objet d'informer mon maître. Autre information à mon maître en ces termes : (...). »

Enfin, même remarque pour le document suivant (lettre 3)⁶⁹² :

« Le scribe Inéna salue son maître, le scribe du trésor, en vie, prospérité, santé : cette lettre a pour objet d'informer mon maître. Autre information à mon maître en ces termes : (...). »

La formation du disciple consiste d'abord à lui transmettre les outils dont il aura besoin pour assurer sa fonction de scribe-fonctionnaire. Cet aspect de la tâche de Qagabou transparaît dans le préambule du P. Anastasi IV, manuscrit dont il est l'auteur, également daté de l'an 1 de Séthy II⁶⁹³ :

« Début de l'enseignement épistolaire fait par le scribe du trésor Qagabou pour son assistant, le scribe Inéna, en l'an 1 (de Séthy II), le 4^e mois de la saison *Chémou*, le 15^e jour. »

Il est intéressant de se demander, au passage, à quoi renvoie la date mentionnée. En dehors du fait que ce groupe de scribes semble connaître à cette date une période de grande fécondité intellectuelle, il est peu probable que la première rédaction des textes composant cet « enseignement épistolaire » (*sébayt chât*) date de l'an 1 de Séthy II, Inéna n'étant plus à cette époque un étudiant. Mieux vaut supposer que Qagabou regroupa des textes lui semblant dignes d'être reproduits afin de servir de modèles à des scribes

plus jeunes et moins expérimentés qu'Inéna, attestant ainsi du savoir-faire du maître. Les lettres qui mentionnent le nom d'Inéna lui avaient été envoyées antérieurement, alors qu'il n'était qu'un étudiant. Dès lors, le recueil se présente comme un « enseignement » consultable par tout jeune scribe qui saura, en le lisant, que d'autres scribes, eux aussi réputés, furent formés grâce à ces textes.

Il en va de même pour ceux regroupés par Inéna dans le P. Anastasi VI. Ce dernier n'est pas un document administratif mais un recueil de textes introduits par la formule suivante⁶⁹⁴ :

« Sous la majesté du roi de Haute et de Basse-Égypte, seigneur du Double-Pays, Ouserkhéprouenrê, v.p.s., le fils de Rê, seigneur des couronnes, tel Atoum, Séthy-Mérenptah, v.p.s., aimé d'Atoum, seigneur du Double-Pays, d'Héliopolis, de Rê-Horakhty, doué de vie éternellement et pour toujours comme son père Rê-Horakhty ; en ce jour, le roi se trouve dans Per-Ramessou-Méryamon, le grand ka de Prê-Horakhty, le beau palais royal, v.p.s., de millions de jubilés, louant Amon de Per-Ramessou-Méryamon, v.p.s., et Ptah de⁶⁹⁵. »

À la suite se trouve, immédiatement accolée, la lettre administrative dont les premières phrases ont été reproduites plus haut (lettre 1). Ce qui est surprenant est que cette lettre est pourvue de « ponctuation », c'est-à-dire d'une série de points qui, dans certains cas, peuvent segmenter des séries prosodiques⁶⁹⁶. Or, un examen attentif montre que le texte ne possède pas de structure métrique, ce qui aurait d'ailleurs été surprenant pour un texte administratif. Il en va de même pour la deuxième (lettre 2). Si l'on distingue le préambule et l'objet de ces lettres et que l'on découpe le préambule de chacune (lettres 1 et 2) en tenant compte de la « ponctuation », on obtient le tableau suivant :

P. Anastasi VI, 1, 7-8 (lettre 1)

Le scribe Inéna salue son maître,
le scribe du trésor Qagabou,
en vie, prospérité, santé :

cette lettre a pour objet d'informer mon maître, °

en ces termes : j'effectue chaque mission
qui m'a été confiée
avec un travail efficace, continu et efficient.
Je ne permettrai pas que mon maître puisse me
blâmer.

P. Anastasi VI, 4, 11-12 (lettre 2)

Le scribe Inéna salue son maître,
le scribe du trésor Qagabou,
[lacune de 7 cadrats] en vie, prospérité santé : °
cette lettre à pour objet d'informer mon maître.
°

—
—
—
—

Autre information à mon maître, °
en ces termes : (...).

On remarque d'emblée, qu'en dehors de variantes mineures, les deux textes sont construits de la même manière, chaque segment de texte semblant indispensable. Une telle méthode devait être considérée par les scribes de cette époque comme le but à atteindre. Le troisième document (lettre 3) n'est pas ponctué mais similaire à la lettre 2.

Si l'on examine maintenant, toujours en tenant compte de la « ponctuation », le début de la lettre 1 faisant suite au préambule, on obtient la série suivante :

- (1) « je suis venu là où se trouvait mon maître, °
- (2) lorsque le soldat du bateau a été pris, °
- (3) dont le (travail) d'agriculteur m'avait été affecté. °
- (4) Il a été placé dans une forteresse °
- (5) de la ville de Tchébénét °
- (6) et il laboura pour le scribe de l'armée Pamerihou, °
- (7) qui réside dans la ville de Tchébénét. °
- (8) Il laissa passer 23 jours, °
- (9) son champ à l'abandon °
- (...) ».

Le découpage voulu par Inéna n'est pas dû à l'existence d'une quelconque structure métrique mais aux idées que le fonctionnaire se doit d'exprimer de manière explicite et ordonnée. On le voit bien avec le tableau suivant qui reprend chaque segment, en mettant en relief l'idée directrice allant de pair :

Idées énoncées sous forme interrogative

- 1 OÙ se rend le fonctionnaire ?
- 2 Pourquoi et quand ? (même réponse)
- 3 À qui « appartient » le travail du soldat ?
- 4 En quel lieu a-t-il été affecté ?
- 5 OÙ se trouve ce lieu ?
- 6 À qui profite son travail ?
- 7 OÙ réside-t-il ?
- 8 Combien de temps s'écoule-t-il ?
- 9 Que se passe-t-il pendant ce temps ?
- 10 (...).

Chaque segment situé entre deux points énonce une idée unique ; il en va de même pour le reste de la lettre. Il s'agit donc de montrer au jeune scribe comment procéder lorsqu'il expose un problème d'ordre administratif : chaque proposition ne doit comporter qu'une seule idée afin que le rapport soit le plus clair possible.

L'apprentissage ne porte pas uniquement sur les textes administratifs. Le maître doit aussi mettre à la disposition de son disciple des textes lui permettant d'acquérir une « conscience professionnelle », de lui faire comprendre qu'il appartient désormais à une élite. Un texte est, de ce point de vue, intéressant. Il s'agit d'une version des *Malheurs du soldat* recopiée par Qagabou, consignée dans le P. Anastasi III. Qagabou n'en est probablement pas l'auteur puisque la version la plus ancienne, datée de Mérenptah, a été écrite ou recopiée par le scribe Amenemopê. Ce texte s'insère dans une tradition bien attestée consistant à comparer les métiers de scribe et de soldat. Le procédé est simple : le préambule exprime le scepticisme de Qagabou à propos d'une affirmation imprudente de son jeune disciple, la conclusion retourne définitivement celle-ci.

Le préambule⁶⁹⁷ :

« Quel est ce tien discours qu'on rapporte :
“Qu'il est plus agréable d'être soldat que scribe” ? »

La conclusion⁶⁹⁸ :

« Scribe Inéna retourne donc la formule :
“Il est plus doux d'être scribe que soldat !” »

Le reste du texte, compris entre le préambule et la conclusion, a pour but de démontrer au disciple l'inanité de son affirmation. On peut se demander, d'ailleurs, si l'enseignement dispensé par le maître consistait simplement à lui faire lire un texte célèbre, qu'un autre maître, Amenemopê, destinait à son propre disciple, Pabasa, ou s'il y avait autre chose. En réalité, on se rend compte que Qagabou n'a pas recopié le texte d'Amenemopê tel quel, qu'il l'a légèrement modifié à plusieurs endroits.

S'il est difficile d'expliquer toutes les modifications, certaines étoffent clairement le passage correspondant au « paroxysme » de ce qui est décrit : la violence stérile et la maladie ; violence de la formation, violence de la bataille et maladie qui découle nécessairement d'une vie difficile. Il ne s'agit donc pas de briser la régularité métrique du texte mais d'étoffer les distiques décrivant les aspects les plus cruels de la vie du soldat (version de Qagabou, P. Anastasi IV)⁶⁹⁹ :

« Il (= le soldat) a bu de l'eau croupie,
il a laissé la garde et rejoint la bataille.
Il est comme l'oiseau pris au piège,
Et s'il parvient à revenir en Égypte,

il est tel le bois rongé par le ver,
il tombe malade, la perte de conscience l'accablera,
et on le déplace sur un âne. »

Les *Malheurs du soldat* ne peuvent se réduire à un simple texte de belles-lettres à la structure métrique impeccable. La formation du disciple va au-delà. Il s'agit certes de le convaincre en profitant de l'occasion pour lui faire lire un « beau texte » mais il faut aussi lui montrer comment le maître procède. Inéna, en tant que disciple de Qagabou, devait nécessairement connaître la première version, celle d'Amenemopê. Il pouvait donc, en comparant les deux, prendre connaissance de la méthode de son maître. À titre anecdotique, le P. Chester Beatty 4, plus récent, consigne une autre version, nettement retravaillée et dépouillée de tous les passages déséquilibrés d'un point de vue métrique.

De l'enseignement du maître à son disciple – du moins celui de Qagabou –, nous n'avons conservé que quelques bribes textuelles. On y perçoit le travail sur le fond et la forme. Il semble évident que dans cet enseignement l'écrit se présentait comme le prolongement des lignes de force de l'enseignement oral qui devait être aussi un enseignement éthique comme le montrent d'autres textes. À tout cela, il faut ajouter, enfin, la place du maître dans la carrière naissante de son disciple : ce n'est probablement pas un hasard si Qagabou est scribe du trésor et Inéna aussi.

Le fait qu'Inéna compose des florilèges tout en se proclamant l'élève de Qagabou montre que les relations entre maître et élève ne se distendaient pas. Parvenu à maturité, Inéna se devait de rappeler que Qagabou avait été son mentor. On est loin de la relation purement scolaire telle que nous la concevons aujourd'hui. D'autant que l'on peut montrer qu'Inéna appliqua les consignes de son maître à la lettre. Le verso du P. Anastasi IV – contenant l'enseignement de Qagabou à Inéna – apporte un certain nombre de renseignements intéressants, tant du point de vue de la forme que du contenu. Trois textes de taille réduite y ont été inscrits, numérotés de A à C par Gardiner⁷⁰⁰. Le texte A correspond à la liste de scribes du trésor dont il a été question plus haut. Le texte B constitue une sorte de préambule⁷⁰¹ :

« Dans Per-Ramessou-Méryamon, v.p.s., le grand ka de Prê-Horakhty, louant son père, Ptah de Per-Ramessou-Méryamon, v.p.s. »

Le texte C est une lettre au sujet de l'état d'avancement de la décoration du palais royal. Il ne faut pas oublier, comme le montre la date mentionnée à la

fin, que les textes de ce papyrus ont été regroupés en l'an 1 de Séthy II. La lettre C fait donc allusion à un événement qui, cette fois-ci, semble bien être contemporain de la rédaction : la décoration du palais de Séthy au moment de son accession au trône⁷⁰² :

« Le flabellifère à la droite du roi, scribe royal, directeur du trésor, Prêemheb. Le scribe Qagabou salue son maître, en v.p.s. ; cette lettre a pour objet d'informer mon maître.

Autre information pour mon maître en ces termes : vois j'effectue chaque mission que mon maître m'a confiée avec un travail continu et efficace, je ne permettrai pas que mon maître puisse me blâmer.

Autre information pour mon maître en ces termes : la place de Pharaon, v.p.s., qui est sous la responsabilité de mon maître est en ordre. J'approvisionne les travailleurs en matières précieuses et les dessinateurs qui décorent le palais royal, v.p.s., quotidiennement. Je ne permettrai pas qu'ils attendent.

Cette lettre a pour objet d'informer mon maître en l'an 1, 1^{er} mois de la saison *Akhet*, le 10^e (?) jour [...]. »

Ce texte appelle plusieurs remarques. Le style tout d'abord. Le début est semblable en tout point aux lettres rédigées par Inéna, dont il a été question plus haut. L'élève a bien appris la leçon. Cette mise en forme d'un courrier officiel n'est pas secondaire, on le voit bien avec son emplacement au verso du papyrus, il est le dernier à avoir été rédigé par Qagabou ; par conséquent, le plus parfait dans la mesure où il est, en quelque sorte, mis en exergue. Comparons son début avec le début de la lettre 1 (cf. *supra*) rédigée par Inéna :

Lettre de Qagabou	Lette d'Inéna
1 Le flabellifère à la droite du roi, scribe royal, directeur du trésor, Prêemheb.	Le destinataire se trouve en 2 (cf. plus bas).
2 Le scribe Qagabou salue son maître, en v.p.s. ;	Le scribe Inéna salue son maître, le scribe du trésor, Qagabou, en v.p.s. ;
3 cette lettre a pour objet d'informer mon maître.	cette lettre a pour objet d'informer mon maître en ces termes :
4 Autre information pour mon maître en ces termes :	Cette formule est absente ici mais présente dans les lettres 6 et 7 également rédigées par Inéna (cf. <i>supra</i>).
5 vois j'effectue chaque mission que mon maître m'a confiée avec un travail continu et efficace,	j'effectue chaque mission qui m'a été confiée avec un travail efficace, continu et efficient, etc.
6 je ne permettrai pas que mon maître puisse me blâmer.	Je ne permettrai pas que mon maître puisse me blâmer.

En dehors de différences mineures, les deux textes se présentent de la même manière.

Un autre point intéressant est que ce texte permet de restituer la hiérarchie dans laquelle se situent tous ces scribes. Inéna est scribe du trésor, on l'a vu, et il rend compte à son supérieur, Qagabou. Celui-ci est également scribe du trésor mais son poste est suffisamment élevé pour qu'il ait en charge la supervision des travaux du nouveau palais royal, sous la direction du directeur du trésor Prêemheb, flabellifère à la droite du roi et scribe royal. Prêemheb, quant à lui, dépend directement du roi.

Certains de ces scribes semblent avoir fait une partie de leur carrière loin de chez eux. Dans une lettre consignée dans le P. Anastasi VI et destinée à Qagabou – dont le préambule a été reproduit plus haut (lettre 2) –, le jeune Inéna mentionne le fait suivant⁷⁰³ :

« Autre information pour mon maître, en ces termes : nous avons cessé de laisser passer les tribus de bédouins Chasous de Edom par la forteresse de Mérenptah-Hotephermaât, v.p.s., qui est à Tjékou, vers les bassins de Pithôm de Mérenptah-Hotephermaât, qui sont à Tjékou, pour les nourrir et nourrir leurs troupeaux selon le bon vouloir de Pharaon, v.p.s., le soleil de toute la terre, en la 8^e année de règne, le 5^e jour épagomène, (jour de) la naissance de Seth. »

Il s'agit donc de mettre un terme à l'entrée de Bédouins Chasous au niveau d'une forteresse, au nom de Mérenptah, située à Tjékou – probablement Tell el-Machkouta –, à l'entrée du ouâdi Toumilat, à une vingtaine de kilomètres de l'actuel canal de Suez. L'entrée du ouâdi, lieu de passage par excellence, est protégée par une forteresse à proximité de laquelle Inéna semble remplir sa mission de contrôle des passages de nomades provenant de régions au-delà. À proximité se trouve un temple consacré à Atoum, Pithôm, doté de citernes ou de plans d'eau permettant à des troupeaux de s'abreuver⁷⁰⁴. Cette lettre est datée d'un an 8 qui ne peut être que celui de Mérenptah. Il est intéressant de noter la manière dont a été mentionnée la date. Car il semble bien que le groupe de scribes auquel appartient Inéna ait été très proche du futur Séthy II, comme le montre d'ailleurs le fait que la copie du conte des Deux Frères lui ait été destinée. La mention du « jour de la naissance de Seth », à la fin de notre passage, rappelle, bien entendu, le nom théophore du prince héritier : « Séthy »-Mérenptah.

Inéna et son maître possèdent donc une connaissance de ces terres éloignées. Cet éloignement a probablement été vécu comme un déracinement ayant donné lieu à une méditation littéraire. Nous possédons ainsi un texte inclassable et tout à fait extraordinaire, composé par Qagabou pour son disciple Inéna. Il est daté du règne de Séthy II et consigné dans le

P. Anastasi IV⁷⁰⁵. Qagabou met en scène un personnage résidant en un lieu déshérité nommé la « Puntion-de-la-terre », situé fictivement sur la route de Phénicie⁷⁰⁶ :

« Je réside à la Puntion-de-la-terre et je me trouve sans équipement, il n'y a pas d'homme pour mouler les briques, ni de paille dans les alentours. Si les porteurs partent avec le nécessaire, il n'y a même pas d'ânes pour les voler. C'est en regardant les habitants du ciel que je passe mes journées, j'attrape les oiseaux et les poissons mais mon œil ne cesse de regarder vers la route qui monte à Djaha. C'est sous un arbre *ima* qui ne donne même pas de fruits à manger que je me repose ; et si ses dattes qui n'ont même pas eu le temps de venir à maturité ont disparu, c'est à cause du moustique à l'aube et du moucheron à midi, tandis que la mouche des sables suce chacune de mes veines. Je marche comme quelqu'un de vigoureux, après avoir traversé les terres sur mes jambes. Si l'occasion de déboucher une cruche de bière de Qédy se présente et que les gens sortent pour en prendre un pot, il y a là 200 grands chiens et 300 chacals, au total 500 chiens sauvages, qui se tiennent prêts à l'entrée de la maison, chaque fois que je sors, à cause de l'odeur que dégage le liquide dès que la jarre est débouchée. Ah si le petit chacal du scribe royal Neherhou n'était pas là pour moi dans la maison ! C'est lui qui me sauve d'eux, encore et encore, chaque fois que je sors ! Et c'est tel un chef qu'il est avec moi sur le chemin ; et quand il aboie, je cours mettre le verrou. Isehébou, ainsi désignent-ils ici un chacal, tacheté de rouge et à la longue queue. Il va, pendant la nuit, dans les enclos à taureaux. C'est avec le plus grand qu'il commence d'abord et, après, il ne les distingue plus. Sa face est féroce. C'est dieu qui sauve celui (= le taureau) qu'il a choisi ! La chaleur qui est ici ne peut baisser.

Autre chose : il y a ici un scribe avec moi dont chaque muscle du visage tremble, la maladie ayant affecté ses yeux et les vers rongé ses dents. Je ne suis pas capable de le laisser à son triste sort, mon équipe de contrôleurs disant : «Faites en sorte qu'on lui donne sa ration de grain ici afin qu'il puisse être bien dans la région de la Puntion-de-la-terre !» »

Car ces hommes sont aussi des écrivains au sens plein du terme, l'éloignement ayant constitué pour eux un thème littéraire de premier ordre. Qagabou compose ainsi pour son disciple, Inéna, un *Spleen de Memphis* qui laisse transparaître son origine memphite⁷⁰⁷ :

« Vois, mon esprit est parti furtivement vers un endroit qu'il connaît, il s'est dirigé vers le nord jusqu'à ce qu'il puisse voir Memphis... »

Ces scribes n'étaient pas uniquement des spécialistes du texte administratif. Ils savaient aussi mettre leur maîtrise de l'écrit au service de la création littéraire. D'une certaine manière, ils constituèrent, avant l'heure, une sorte de « cercle littéraire ».

Inéna et ses collègues ne sont pas les seuls amateurs de belles-lettres à être connus pour cette période. Dans le sud du pays, à Thèbes, à Deir al-Médîna plus précisément, des amateurs de beaux textes ont bien existé. En 1978, dans

sa préface à l'ouvrage posthume de Jaroslav Černý sur les *Papyrus hiératiques de Deir el-Médineh*⁷⁰⁸, trouvés par Bernard Bruyère en 1928, Georges Posener écrivait à propos du contexte de leur découverte⁷⁰⁹ :

« À cet endroit (de sa publication), Černý a reproduit le journal de fouilles de Bernard Bruyère pour l'année 1928. Voici cet extrait *in extenso* :

“Lundi 20 février. – À l'est du n° 250, entre les soubassements d'une pyramide et la voûte d'une chapelle, un espace trapézoïdal bien limité à l'est et à l'ouest par des murs, dont le fond est de terre battue, a été nettoyé et on a trouvé de nombreux fragments de papyrus, quelques-uns très gros, couverts de textes hiératiques. Certains sont écrits au recto et au verso, d'autres ont des points rouges, d'autres des figures : chacals, dieux. Il semble qu'il y a au moins trois écrits différents et que ce sont des textes religieux, magiques et littéraires.”

Dans le compte rendu (ultérieur) des fouilles (...), Bernard Bruyère s'exprime différemment :

“Au sud de cette chapelle [n° 1166] s'en trouve une autre, de même époque, sans décoration, mais avec des traces d'un renforcement pour une stèle dans la paroi ouest. D'autres ruines de chapelles, de pyramides et de petites cours se distinguent encore plus au sud. Le puits n° 1165 s'ouvre dans une de ces cours. Entre deux de ces chapelles, dans un espace trapézoïdal dont le sol était damé, nous avons recueilli de nombreux fragments de papyrus hiératiques, malheureusement très mutilés, et qui semblent pour la plupart appartenir à des lettres privées” (...).

Il est évident que les deux descriptions se rapportent à la même découverte bien que, d'un côté, il ne soit plus question que de “textes religieux, magiques et littéraires”, et de l'autre de “lettres privées” (...).

Il est permis de dire à présent que la découverte dépassa en importance les papyrus recueillis par le fouilleur le 20 février 1928. Le lendemain de cette découverte, Bernard Bruyère note dans son journal de fouilles avoir entendu dire que “trois ouvriers du chantier le volaient” et il décide de les congédier. On saura plus tard que les papyrus Chester Beatty proviennent de la même trouvaille. »

Une bonne partie de ces papyrus – approximativement une quarantaine – avaient été volés. Ils réapparurent sur le marché des antiquités et furent dispersés dans différentes collections, au Caire, à Genève, Londres, Oxford et Dublin⁷¹⁰.

Il est difficile de savoir qui fut le premier propriétaire de cette bibliothèque, il semble néanmoins avoir vécu au début du règne de Ramsès II⁷¹¹. Ce scribe, amateur de textes littéraires, essentiellement inscrit sur le recto des papyrus fut à l'évidence un personnage soigneux ; on s'en rend compte car les manuscrits, qui semblent avoir souffert d'une inondation, furent nettoyés et remis en état⁷¹².

Ils devinrent ensuite la propriété du « scribe de la tombe » Qenherkhépéchef⁷¹³. Peut-être en hérita-t-il de celui qui fut probablement son père adoptif Ramose⁷¹⁴, « scribe de la tombe » et personnage considérable à Deir al-Médîna, qui entretenait des relations étroites avec le vizir Paser, au cours de la première moitié du règne de Ramsès II⁷¹⁵. Car on peut effectivement se demander si le premier propriétaire de cette bibliothèque, à l'évidence grand amateur de belles-lettres, ne fut pas justement ce Ramose. La *Clef des songes*, consignée dans le Papyrus Chester Beatty III, fut écrite par ce premier propriétaire. Lorsque la bibliothèque se retrouva entre les mains de Qenherkhépéchef, il semble bien que celui-ci ait été moins précautionneux avec ces manuscrits. En effet, le verso vierge des papyrus fut utilisé pour recopier des textes plus administratifs, des modèles de lettres ou des exercices de scribes, bref des inscriptions que l'on trouve habituellement sur des ostraca. Il n'hésita pas à faire de même là où se trouvait un texte littéraire recopié avec soin, voire à « laver » le papyrus pour effacer l'encre, afin de disposer d'espace libre⁷¹⁶. On trouve ainsi, parmi ces nombreux textes, la copie d'une longue lettre adressée par Qenherkhépéchef au vizir Panéhésy pour que celui-ci lui envoie du matériel nécessaire à la poursuite du travail dans la tombe de Mérenptah⁷¹⁷.

Le scribe de la tombe Qenherkhépéchef était un personnage influent à Deir al-Médîna. Il était déjà en fonction en l'an 40 de Ramsès II. Il est encore attesté en l'an 1 de Siptah⁷¹⁸. Corrompu comme Paneb, dont il semble avoir couvert plusieurs fois les turpitudes, Pascal Vernus en dresse un portrait savoureux :

« Le scribe Qenherkhepeshef est un personnage haut en couleur, connu non seulement pour avoir abusé de sa position, en digne pair de Paneb, mais aussi pour avoir fait aux égyptologues un cadeau empoisonné en multipliant les témoignages de son épouvantable écriture, parfois indéchiffrable ! Apparemment, sa fatuité égalait sa malhonnêteté ; ne s'était-il pas approprié, dans la Vallée des rois, une saillie de la falaise qu'il jugeait particulièrement confortable à son auguste personne par le graffito suivant : “La place où le scribe Qenherkhepeshef s'assoit” ? Le hasard nous a procuré le phylactère qu'il portait à son cou. C'était un fragment de papyrus comportant une composition magique destinée à le protéger, non contre la justice immanente, comme on l'attendrait, compte tenu de sa conduite, mais contre le génie Sehaqeq, susceptible de provoquer des céphalées. Sans nul doute Qenherkhepeshef jugeait-il qu'à force de penser, il risquait des maux de tête⁷¹⁹. »

Qenherkhépéchef parcourut en effet, avec certains de ses collègues, la montagne thébaine en tous sens pour y laisser le témoignage inscrit de ses noms et titres⁷²⁰. Il se maria sur le tard avec une dame Nioutnakht qui,

devenue veuve, épousa un certain Khâemnoun. De cette union naquirent quatre fils et quatre filles. L'un des fils, Amennakht, en activité sous Ramsès IV et Ramsès V, a probablement hérité de la bibliothèque⁷²¹. Il continua à réutiliser les papyrus puisque l'on y trouve plusieurs lettres de son cru. À propos d'un exercice de scribe, inscrit sur la version du Papyrus Chester Beatty IV, A. H. Gardiner souligne que son auteur – peut-être Amennakht – « était un scribe de grande expérience⁷²² ». À sa mort, la bibliothèque semble être passée entre les mains de son frère, Maanakhtouf⁷²³, encore attesté sous le règne de Ramsès IX. Celui-ci continua d'utiliser les papyrus de la bibliothèque mais en les maltraitant et en les amputant de certains morceaux, effaçant des textes littéraires lorsque le besoin s'en faisait sentir.

S'il est difficile de suivre ensuite la trace de ces textes, il n'en reste pas moins que les hommes de cette famille se transmirent la bibliothèque pendant plus d'un siècle. Même lorsqu'ils furent peu soigneux, la bibliothèque avait un prix, comme le prouve le fait qu'elle fut cachée dans une tombe, probablement au moment des troubles qui marquèrent la fin de la XX^e dynastie.

Les textes consignés sont de nature variable. À côté de textes administratifs, juridiques, de lettres, on trouve de grands textes littéraires, comme les philosophiques *Maximes d'Any*, des *Chants d'amour*, des textes littéraires possédant à l'évidence une fonction supplémentaire difficile à saisir : les *Aventures d'Horus et de Seth*, *Vérité et Justice* qui renvoient à la mythologie ; l'historiola d'*Isis et Rê* à la magie ; la *Bataille de Qadech* à l'histoire politique et militaire du règne de Ramsès II. Y sont également consignés des textes religieux : l'*Hymne au Nil*, le *Rituel d'Amenhotep I^{er}*⁷²⁴.

On pourrait se dire que ces hommes furent une exception mais d'autres trouvailles du même type, datant de toutes les époques, ont été faites⁷²⁵. Car, à n'en pas douter, ces hommes aimaient les textes ; ils les conservaient avec soin et, lorsqu'une catastrophe se produisait, les restauraient. On lit ainsi, dans une lettre de la XX^e dynastie, « Quant aux écrits sur lesquels le ciel a plu dans la maison du scribe Horsheri mon (grand-)père, tu les as sortis et nous avons constaté qu'ils n'avaient pas été effacés. Je t'ai dit “Je vais les délier à nouveau” » (certainement pour les faire sécher) « tu les as descendus, et nous les avons déposés dans la tombe d'Amennakht (à ne pas confondre avec le précédent) mon (arrière-grand-) père⁷²⁶ ».

III

Les principaux monuments

L'œuvre architecturale des pharaons, les inscriptions hiéroglyphiques qui recouvrent leurs monuments, leur ancienneté même ont laissé une empreinte indélébile dans la mémoire collective des mondes méditerranéens. Il n'est pas un voyageur, quelle qu'en soit l'époque, qui, ayant visité l'Égypte et rapportant ce qu'il avait vu, n'ait fait allusion à cette ancienneté. Platon lui-même fait dire à Critias, dans son *Timée* :

« Il y a en Égypte (...), dans le Delta, à la pointe duquel le Nil se partage, un nome appelé saïtique, dont la principale ville est Saïs, patrie du roi Amasis. Les habitants honorent comme fondatrice de leur ville une déesse dont le nom égyptien est Neith et le nom grec, à ce qu'ils disent, Athèna. Ils aiment beaucoup les Athéniens et prétendent avoir avec eux une certaine parenté. Son voyage l'ayant amené dans cette ville, Solon m'a raconté qu'il y fut reçu avec de grands honneurs, puis qu'ayant un jour interrogé sur les antiquités les prêtres les plus versés dans cette matière, il avait découvert que ni lui, ni aucun autre Grec n'en avait pour ainsi dire aucune connaissance. Un autre jour, voulant engager les prêtres à parler de l'antiquité, il se mit à leur raconter ce que l'on sait chez nous de plus ancien (...).

Alors un des prêtres, qui était très vieux, lui dit : “Ah ! Solon, Solon, vous autres Grecs, vous êtes toujours des enfants, et il n'y a point de vieillard en Grèce.” À ces mots : “Que veux-tu dire par là ?” demanda Solon. – “Vous êtes tous jeunes d'esprit, répondit le prêtre ; car vous n'avez dans l'esprit aucune opinion ancienne fondée sur une vieille tradition et aucune science blanchie par le temps⁷²⁷.” »

Les grands chantiers lancés par les rois relèvent de nécessités politiques et rituelles. Il est du devoir de Pharaon, en tant que seul ritualiste possible, de préserver, de restaurer, d'agrandir les lieux de culte, où il doit pénétrer régulièrement, seul, pour y rencontrer la divinité. Car les temples abritent ces

lieux très particuliers de l'espace créé par le démiurge où le temps (*neheh*) rejoint l'éternité (*djet*), où le monde des hommes s'ouvre sur celui des dieux. Là ont été placés les premiers sanctuaires, construits avec des matériaux légers puis, lorsque Imhotep inventa la pierre de taille à l'époque du roi Djéser (III^e dynastie), ainsi que le rapporte la mémoire collective, avec une architecture plus monumentale. Chaque règne apportant sa contribution, le petit sanctuaire originel se trouva désormais caché dans l'obscurité de la partie la plus sacrée de l'édifice, enserré dans un réseau inextricable de chapelles et de longues coursives, derrière une succession de pylônes, de cours et de salles hypostyles, au sein d'un vaste téménos.

Pascal Vernus a bien mis en relief cette nécessité pour le roi non seulement de préserver mais aussi d'accentuer, d'approfondir, d'accroître l'œuvre du pharaon précédent, notamment en termes d'œuvre architecturale⁷²⁸ : le pharaon (...) « certes, n'a pas à affronter la concurrence de ses contemporains, puisque par définition, il est le seul à exercer la fonction. Mais vis-à-vis de ses prédécesseurs joue une très forte émulation ; ce sont pour lui à la fois des ancêtres qu'il honore non seulement par des avantages matériels ou par des pratiques liturgiques, mais aussi des rivaux, sur lesquels il doit manifester sa suprématie par ses accomplissements⁷²⁹ ». Cet impératif s'exprime en termes de « surpassement comme impératif éthique⁷³⁰ », de « surpassement dans la conformité », car l'idéologie pharaonique conçoit le surpassement dans la continuité et non dans la rupture⁷³¹, de « surpassement quantitatif, impliquant un accroissement des biens mobiliers⁷³² », de « surpassement qualitatif », consistant, par exemple, à restaurer un monument⁷³³, de « surpassement par expansion », en agrandissant ce dernier⁷³⁴.

Les inscriptions qui recouvrent ces monuments constituent les principales sources à partir desquelles l'égyptologue reconstitue la religion des Anciens Égyptiens. L'archéologue sait que l'essentiel de son travail porte sur une architecture avant tout religieuse et funéraire parce qu'elle est en pierre de taille. La plupart des bâtiments civils, en briques de terre crue, ont disparu. Le choix de la pierre de taille ne peut s'expliquer par de simples raisons pratiques. Car la brique de terre crue est un matériau bon marché, solide, de qualité, facile à fabriquer et à manipuler, dont la durée de vie est importante. La pierre de taille, en revanche, est un matériau cher, difficile à extraire et à transporter. Par conséquent, le choix de cette dernière n'est pas utilitaire. Il s'explique par la volonté d'extraire le sanctuaire du temps pour le faire glisser

dans l'éternité. La pierre est éternelle (*djet*), elle traverse le temps (*neheh*) sans se modifier. Taillée et placée dans une paroi, elle délimite le lieu soumis à l'éternité dans lequel la divinité se manifeste et le commun des mortels ne peut pénétrer, l'espace sacré où seuls peuvent officier le roi et les prêtres initiés, habilités à le remplacer.

A. Mérenptah

L'œuvre de Mérenptah se situe dans le prolongement direct de celle de ses prédécesseurs, Séthi I^{er} et Ramsès II. Il n'innove pas, il poursuit, bâtissant ou apposant son nom sur des monuments plus anciens, là où son père et son grand-père avaient construit. La seule originalité consiste en une série de monuments commémorant ses victoires.

1. Thèbes

Depuis presque mille ans, depuis la XI^e dynastie, au Moyen Empire, Thèbes était la capitale du Double-Pays. Le mot « capitale » n'est pas le plus approprié mais nous n'en possédons pas d'autre. Car il s'agit moins du lieu où est concentré l'essentiel du pouvoir politique que de celui où s'effectuent les rites les plus essentiels de la monarchie, ceux que Pharaon met en œuvre lui-même. Et même si, avec la XIX^e dynastie, les rois transférèrent pour des raisons géostratégiques leur résidence dans le Delta, à Pi-Ramsès, l'actuelle Qantir, le prestige de Thèbes se maintint, la ville conservant aux yeux des Anciens Égyptiens une fonction rituelle dont on ne pouvait la dépouiller. On vénérât, dans cette antique cité, Amon, le « caché », ou sa forme solarisée, Amon-Rê. Ce grand dieu de l'empire avait peu à peu remplacé un dieu plus ancien, Montou, dieu guerrier assurant la protection du territoire thébain – le palladium thébain – où régnait Amon. On vénérât également à Thèbes l'épouse de ce dernier, Mout, et leur fils, le dieu-lune Konsou.

a. Rive droite

Comme ses prédécesseurs, Mérenptah devait laisser son empreinte à Thèbes, dans le temple d'Amon-Rê à Karnak, *Ipet-Sout*. Mais on sent bien qu'il ne dispose plus du temps nécessaire pour lancer des chantiers importants. En dehors de son temple funéraire et de sa tombe, situés sur la

rive gauche du Nil, l'essentiel de son œuvre sur la rive droite se concentre dans la cour du VII^e pylône du complexe d'Amon-Rê à Karnak, connue également sous le nom de cour de la Cachette, au sud-est de l'immense salle hypostyle – 103 m de long sur 53 de large – construite par son grand-père, Séthi I^{er}, et terminée par son père Ramsès II. L'œuvre de Mérenptah, à l'ombre de cette gigantesque forêt de colonnes, hautes de 23 m pour celles de l'axe médian, paraît bien modeste.

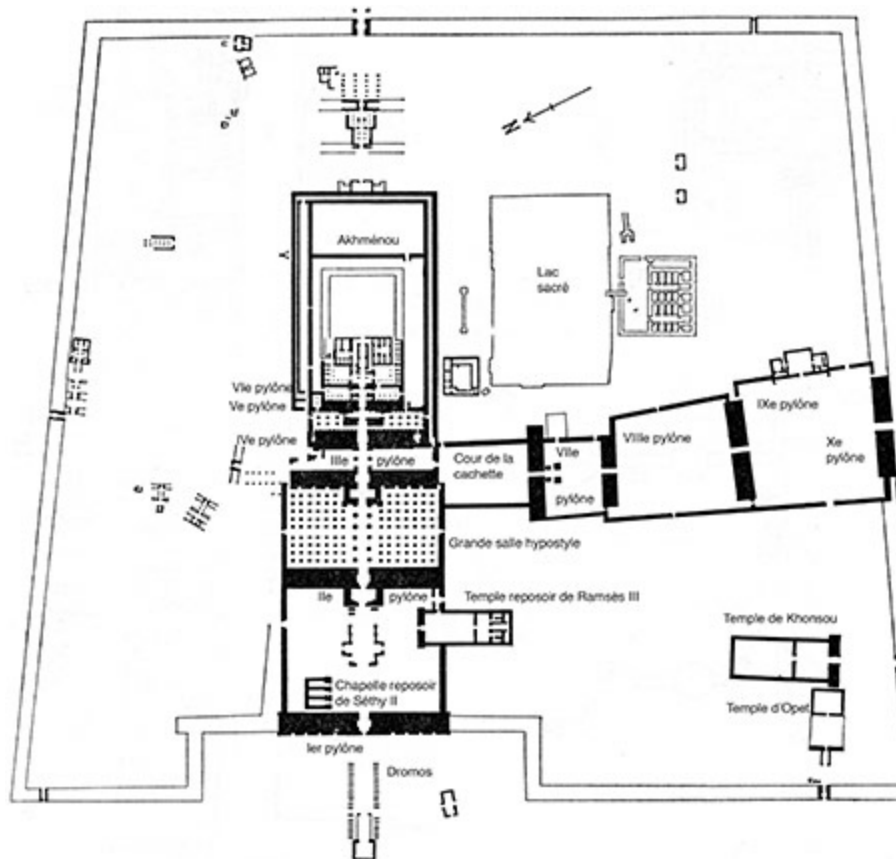


Fig. 19 : Plan du complexe de Karnak (d'après PM II, pl. VI).

Cette cour se situe au départ du grand axe nord/sud du temple de Karnak, aboutissement de la seule voie d'accès terrestre au temple. La cour est délimitée au nord par l'enceinte du temple lui-même et, au sud, par le VII^e pylône, érigé par Thoutmosis III, un peu plus d'un siècle auparavant. Cette allée est ponctuée par une série de pylônes (VII^e-X^e), le plus méridional étant le X^e, construit par Amenhotep III et achevé par Horemheb. L'essentiel du travail de Mérenptah consista à décorer le mur est (côté cour), construit par Thoutmosis III, et l'extérieur du mur ouest pour commémorer ses victoires⁷³⁵.

En l'an 2 de son règne, on l'a vu, le roi avait déjà consacré à Amon-Rê, roi des dieux, une très belle statue en basalte à sa propre effigie, grandeur nature, aujourd'hui acéphale⁷³⁶. Le souverain est représenté debout, vêtu d'un simple pagne, la *chendjyt*, dont la boucle de ceinture montre le cartouche contenant son nom de couronnement : « Baenrê-Méryamon ». La jambe gauche est légèrement avancée et les bras retombent le long du corps.

C'est sur le mur est qu'a été gravée la grande inscription mentionnant la victoire de Mérenptah sur les Libyens⁷³⁷. À gauche (au nord) de cette inscription, une stèle, dont la partie supérieure a disparu, complète l'inscription. Cette stèle a servi de modèle à la stèle d'Israël conservée dans le temple funéraire du roi, qui en reprend, avec quelques modifications, l'essentiel⁷³⁸. À l'extrémité gauche de la paroi, Mérenptah est figuré enfant, avec la boucle caractéristique de cet âge, entre les pattes d'un criosphinx, couronné d'un disque solaire et d'un *uræus*, lui-même couronné de cornes et d'un disque. Devant le roi, ses noms de naissance et de couronnement, accompagnés de l'épithète « aimé d'Amon-Rê⁷³⁹ ». À l'origine, ces cartouches contenaient d'autres noms, probablement ceux de Ramsès II. Ces derniers furent martelés pour y apposer ceux de Mérenptah. À droite de la grande inscription, le roi est figuré abattant les ennemis de l'Égypte devant Amon.

Sur la face externe de la paroi ouest sont gravées, en creux, des scènes militaires illustrant la campagne asiatique de Mérenptah. Ce sont ces scènes qui, combinées avec le texte de la stèle d'Israël et d'autres documents, permettent de reconstituer les opérations militaires⁷⁴⁰.

Une autre figure du roi a été gravée, avec les deux cartouches, entre les jambes du colosse oriental figurant Thoutmosis III, à l'entrée du VII^e pylône⁷⁴¹, et son nom sur l'obélisque nord de Thoutmosis I^{er} se trouvant devant le IV^e pylône⁷⁴².

Le complexe de Karnak est composé de nombreux autres temples et chapelles consacrés à différentes divinités. Une statue monolithe en granit rose à l'effigie de Mérenptah⁷⁴³ (hauteur 1,42 m), probablement trouvée dans le temple de Ptah, au nord de Karnak, présente le roi vêtu de la *chendjyt*, coiffé du *némès* et arborant une barbe cérémonielle, agenouillé derrière une effigie du dieu Ptah assis sur un trône. Les inscriptions gravées mentionnent simplement les noms du roi. Cet agencement du roi et d'une divinité est rare.

Quelques autres monuments furent usurpés par Mérenptah sur le complexe de Karnak.

Plus au sud, dans le temple de Louqsor, œuvre colossale d'Amenhotep III puis de Ramsès II, Mérenptah n'effectua pas de construction. En revanche, son nom y a été gravé « sur la 3^e colonne de la rangée est de la colonnade⁷⁴⁴ ». On signalera également deux statues assises en diorite, de 2,55 m et 2,28 m respectivement, figurant Amenhotep III, qui se trouvaient « à l'entrée de la porte latérale à l'est de la cour de Ramsès II » sur lesquelles ont été gravés des éléments de la titulature de Mérenptah⁷⁴⁵. Trouvées au même endroit, deux statues en diorite représentant Amenhotep III, debout, coiffé du *némès*, dans l'attitude de la marche apparente. L'une, quasiment complète (2,59 m), est conservée au Musée de Louqsor⁷⁴⁶ ; l'autre, acéphale, est restée devant le pylône du temple. Les deux portent les noms de Mérenptah⁷⁴⁷.

b. Rive gauche

Même après avoir abandonné la cité d'Amon pour résider dans le nord, à Pi-Ramsès, Thèbes demeura pour les pharaons la cité où le roi ne devient pleinement roi qu'après avoir enterré son père, où il sera lui-même enterré, et où son culte funéraire, effectué dans son temple de millions d'années, fera de lui une divinité à part entière.

1. Le temple de millions d'années

Mérenptah en lançant la construction de son temple funéraire⁷⁴⁸ à l'orée des terres cultivées, probablement en l'an 1 de son règne, ne faisait que poursuivre la très ancienne tradition inaugurée, plus de trois siècles auparavant, par Amenhotep I^{er}, deuxième souverain de la XVIII^e dynastie. Désormais, la partie funéraire, souterraine et inaccessible, et la partie cultuelle, ouverte aux desservants du culte, n'étaient plus juxtaposées mais nettement séparées. Mérenptah choisit un emplacement situé entre le temple de millions d'années d'Amenhotep III, au sud, et celui de Thoutmosis IV, au nord, tous deux souverains de la XVIII^e dynastie⁷⁴⁹. L'emplacement n'était cependant pas très éloigné du Ramesseum, le temple de millions d'années de son père, situé au nord de celui de Thoutmosis IV. Du monument, il ne subsiste plus, aujourd'hui, que les arasements des murs. On ne peut donc décrire le programme décoratif. En revanche, il est possible de reconstituer le plan de l'édifice.

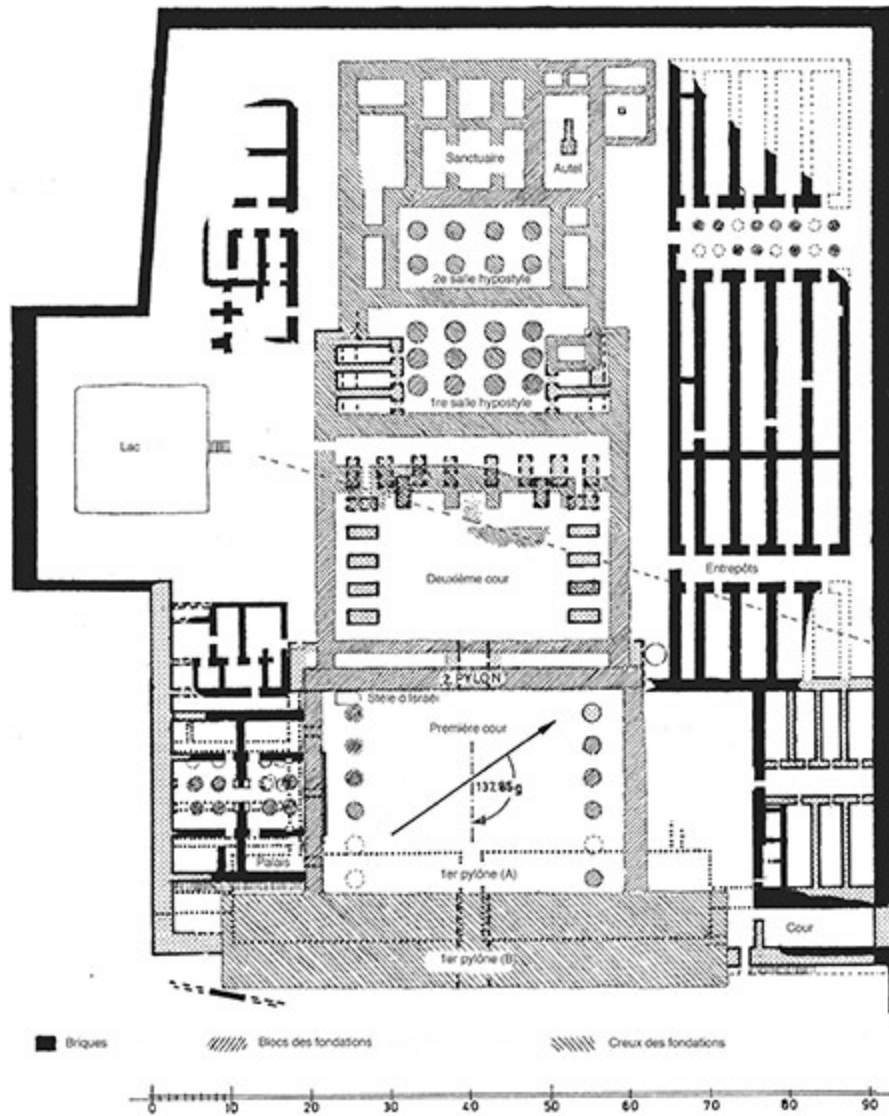


Fig. 20 : Temple funéraire de Mérenptah (d'après H. JARITZ, « Der Totentempel des Merenptah in Qurna », *MDAIK* 48, 1992, p. 68, fig. 1).

L'orientation théorique du monument est est-ouest, c'est-à-dire perpendiculaire au Nil. Ses dimensions sont modestes. Elles contrastent avec celles, imposantes, du Ramesseum. Car Mérenptah, vieilli, ne dispose plus du temps nécessaire, il le sait. C'est peut-être la raison pour laquelle il utilise abondamment du matériel provenant du temple de millions d'années d'Amenhotep III. Le plan du monument ressemble à celui de son père. Un mur d'enceinte, fait de briques de terre crue, entoure le complexe. On pénètre dans le temple en franchissant un pylône en pierre, d'environ 60 m de long sur 10 de large, qui donnait sur une cour dotée au nord et au sud d'un portique de six colonnes. C'est ici que la stèle d'Israël fut retrouvée par les

archéologues, ce qui n'a rien de surprenant car cette cour, en comparant avec le même espace dans le Ramesseum et le temple de Médinet-Habou, le temple funéraire de Ramsès III, était utilisée pour représenter des scènes de guerre figurant Pharaon repoussant le chaos au-delà des frontières du Double-Pays.

La stèle d'Israël était, à l'origine, une stèle cintrée d'Amenhotep III, provenant probablement du temple funéraire de ce dernier, uniquement inscrite sur le recto⁷⁵⁰. Mérenptah utilisa le verso pour sa propre inscription⁷⁵¹ et fit transporter le monolithe dans son temple funéraire. La stèle, granitoïde, mesure 3,18 m de hauteur sur 1,63 m de large et 0,31 m d'épaisseur. Dans le cintre du verso, deux scènes symétriques. Au centre, dos à dos, deux Amon coiffés du mortier surmontés des deux grandes plumes qui caractérisent le dieu, au-dessus desquels se trouve un étroit disque solaire ailé. Celui de droite – « Amon-Rê, roi des dieux, seigneur du ciel, souverain de Thèbes » –, tourné vers la droite, tient dans sa main gauche une longue canne *ouser*, et dans sa main droite un glaive *khépech* que le roi, lui faisant face, empoigne également de sa main droite, tandis que de la gauche, il tient un sceptre *héqa*. Le roi est vêtu d'un long pagne à devanteau et est coiffé du *khéprech*. Il est désigné par ses noms habituels, « seigneur du Double-Pays, Baenrê-Méryamon, seigneur des couronnes, Mérenptah-Hotephermaât ». Au-dessus de sa tête, un grand disque solaire, le « Béhédéty ». Entre le roi et le dieu, une petite colonne de texte : « Saisis-toi de ton glaive *khépech* pour être fort dans chaque pays étranger. » Derrière le roi, un dieu à tête de faucon, surmontée d'un grand disque solaire enveloppé par l'*uræus*, relevant sa main gauche en guise de salut et tenant de sa main droite une nervure de palmier signifiant les années. À l'extrémité supérieure de la nervure est suspendu le signe du *heb-sed* – le jubilé –, accompagné du signe du têtard signifiant « 100 000 » et de l'anneau *chen* signifiant « 10 000 000 ». Le dieu – « Khonsou-Néferhotep » – apporte au roi une infinité de jubilés.

Côté gauche, sur la partie droite de la scène, « Amon-Rê, seigneur des trônes du Double-Pays, qui est à la tête d'Opet », dont le bras gauche empoigne une croix *ânkh*, tend au « seigneur du Double-Pays, Baenrê-Méryamon, seigneur des couronnes, Mérenptah-Hotephermaât », un glaive *khépech*, que celui-ci empoigne. Le roi est vêtu comme celui de la scène de droite. La seule différence réside dans l'objet qu'il tient de sa main gauche : il ne s'agit plus d'une canne *ouser* mais d'un sceptre *héqa*. Au-dessus, à nouveau le grand disque solaire « Béhédéty ». Derrière le roi, la déesse « Mout,

maîtresse du ciel », avec ses insignes habituels et coiffée de la double-couronne de Haute et de Basse-Égypte. Elle empoigne les mêmes attributs que le dieu Khonsou-Néferhotep de la scène de droite. Derrière elle, l'inscription suivante sur une unique colonne : « le roi de Haute et de Basse-Égypte, seigneur du Double-Pays, Baenrê-Méryamon, le fils de Rê, seigneur des couronnes, Mérenptah-Hotephermaât ».

Sous le cintre, 28 lignes d'un long texte poétique, dans lequel le roi rappelle qu'il sut protéger Memphis et Héliopolis de l'agression des Libyens et qu'il ramena la paix en Égypte. Il cite ensuite tous les pays et les peuples vaincus, parmi lesquels, justement, Israël.

Au sud de la cour du temple funéraire de Mérenptah, ouvrant sur elle grâce à trois portes, se trouvait le « palais », surélevé de 2 m. Cet espace de petite taille – approximativement 18 m de large sur 17 m de profondeur – avait surtout une fonction rituelle, sa taille étant trop réduite pour servir de résidence. Il en va de même pour les autres palais se trouvant dans les temples funéraires. Celui de Ramsès II est certes plus grand que celui de son fils mais reste néanmoins un édifice de petite taille : 23 m de profondeur sur 24 m de large⁷⁵². On y accède par la porte centrale qui donne sur une petite salle carrée dotée de quatre colonnes, elle-même ouvrant sur la salle dite du trône avec quatre colonnes également. Les deux pièces sont approximativement de même taille : 7,5 m sur 7,5. Les deux sont flanquées de deux pièces supplémentaires de part et d'autre. Les salles les plus méridionales sont adossées au mur d'enceinte.

À l'ouest de la première cour, après avoir franchi un mur faisant office de pylône, on accède à la deuxième cour, surélevée par rapport à la première, au fond de laquelle une série de piliers osiriaques délimitait l'entrée proprement dite du temple. Au sud et au nord, à nouveau un portique, comme dans la première cour. Au sud de la cour, à l'extérieur de celle-ci, un grand espace délimitant un puits. Dans la cour, ont été retrouvés les restes de deux statues colossales du roi granitoïdes. La partie supérieure de l'une d'elles est bien conservée et se trouve actuellement au Musée du Caire. Il en sera question plus loin.

Le mur ouest de la cour franchi, on pénètre dans la première salle hypostyle, dotée de trois rangées de quatre colonnes, flanquée, au sud et au nord, d'une série de trois chapelles.

La deuxième salle hypostyle, plus à l'ouest, comporte deux rangées de quatre colonnes et ouvre sur le complexe dans lequel se déroulaient les cultes

majeurs du temple. Au centre, trois chapelles destinées à abriter les barques de la triade thébaine, le dieu Amon, son épouse Mout et leur fils, le dieu-lune Khonsou. Car les temples de millions d'années ne sont pas uniquement des unités religieuses indépendantes, ils s'insèrent dans un espace rituel plus vaste, à l'échelle de la région thébaine. Lors de la Fête de la Vallée, les barques d'Amon, de Mout et de Khonsou sur lesquelles étaient posés les naos abritant les statues des dieux quittaient leur sanctuaire de Karnak et se rendaient sur l'autre rive pour visiter les temples funéraires des rois morts.

Au nord des chapelles consacrées à la triade thébaine, une salle à ciel ouvert, dotée d'un autel destiné au culte solaire. Au sud, des salles réservées au culte osirien du roi défunt. Derrière l'ensemble, d'autres chapelles encore.

Au nord et au sud-ouest de l'ensemble qui vient d'être décrit, des magasins et des ateliers à l'instar du Ramesseum, mais en nombre plus réduit.

Dans la deuxième cour, a été retrouvée la partie supérieure de la statue du roi dont il a été question, seul portrait véritable de celui-ci conservé à ce jour (cf. *supra*).

2. La tombe (KV 8)

Dès son premier voyage à Thèbes, Mérenptah avait lancé la construction de sa tombe⁷⁵³. Comme les autres hypogées royaux du Nouvel Empire, elle est située dans la Vallée des Rois, un grand ouâdi qui court derrière le cirque de Deir el-Bahari, au pied occidental de la Cime thébaine dont la forme rappelle celle d'une pyramide. Cette vallée minérale constitue une sorte d'univers immuable et pétrifié sur lequel le temps n'a pas de prise et qui abrite la dernière demeure des rois. Celle de Mérenptah est désignée par le sigle KV 8 (King Valley 8). Elle est la huitième tombe du site à avoir été numérotée. Champollion l'avait déjà décrite, du moins jusqu'à la salle à piliers. L'hypogée a été creusé au sud de celle de Ramsès II.

On a vu plus haut que, dès l'an 2 de son règne, Mérenptah était pressé et désireux de voir sa tombe achevée au plus vite, ainsi que le montre un rapport de travail rédigé sur un ostracon par le scribe Qenherkhépéchef (cf. *supra*). Le creusement du premier corridor venait d'être achevé et le second allait être mis en chantier. Le verso de ce document établit une liste de travailleurs supplémentaires affectés au chantier, dessinateurs, sculpteurs, plâtriers, etc., qui appartiennent traditionnellement à l'équipe mais aussi des extérieurs : forgerons pour les outils, cordonniers et simples ouvriers venant des villages avoisinants⁷⁵⁴. Malgré ces efforts, il semble bien qu'au cours des années

suivantes, le creusement ait pris un certain retard puisque six ans après l'hypogée n'était toujours pas achevé.

Un autre document, l'Ostrakon Caire 25504, permet de retracer la progression du travail à partir de l'an 7. Il consigne une série d'événements intéressants. Ainsi, en l'an 7, 11^e jour du 3^e mois de la saison *Akhet*, saison de l'inondation, l'intendant du trésor Tchay est venu apporter une récompense aux ouvriers travaillant dans la tombe du roi : du pain, de l'huile et d'autres produits mentionnés dans une partie lacunaire de l'inscription⁷⁵⁵.

Douze jours plus tard, le 23^e jour du 3^e mois de *Akhet*, le vizir de Haute-Égypte et gouverneur de Thèbes, Panéhésy, ordonna de haler « les *nétchérou* du Roi de Haute et de Basse-Égypte, [Baenrê]-Méryamon, v.s.f., à leur place⁷⁵⁶ ». Le mot *nétchérou* est habituellement traduit par « dieux » mais, ici, ce terme signifie autre chose. Le mot *nétcher* (au singulier) désigne « ce qui est ritualisé ». Les *nétchérou* de Mérenptah seraient en fait des effigies du roi, probablement les statues destinées à être les supports ou les destinataires d'un rituel funéraire. Le fait que Panéhésy, représentant de Pharaon en Haute-Égypte, se rende lui-même dans la Vallée des Rois montre l'importance de cette opération. On constate également que le travail est presque achevé puisqu'il est déjà question de placer certains éléments de garniture dans l'hypogée.

Quelques mois plus tard, plus précisément huit mois et vingt jours, le 13^e jour du 4^e mois de la saison *Chémou*, le vizir revint mais il ne trouva pas d'ouvriers sur place⁷⁵⁷. Malheureusement le texte est à nouveau lacunaire et nous ignorons les raisons de cette absence. Le lendemain, Panéhésy, accompagné de personnages officiels, est de nouveau présent pour surveiller le halage des trois sarcophages du roi au fond du tombeau⁷⁵⁸, c'est-à-dire sur 130 m ! Ce travail prit plusieurs jours en raison du nombre et du poids de ces sarcophages monolithes, de l'étroitesse des lieux gênant toute manœuvre éventuelle et d'une erreur de calcul : l'un des sarcophages étant plus large que les portes ponctuant le corridor, il fallut en abattre les montants. Cinq jours plus tard, le dix-neuf, ce travail pénible était achevé et les ouvriers furent à nouveau récompensés avec des pains, de l'huile, des vêtements et des légumes frais⁷⁵⁹. Le lendemain, le vingt, Panéhésy et les mêmes personnages quittaient Thèbes pour la résidence royale dans le nord, probablement pour informer Mérenptah de l'avancement du travail⁷⁶⁰.

Un peu moins de deux mois après, le 2^e mois de la saison *Akhet*, le 13^e jour, un message de Pharaon est apporté aux ouvriers⁷⁶¹. Les trois jours

suivants, du quatorze au seize, les ouvriers travaillèrent sur les sarcophages en présence du nouveau vizir, Pensakhmet⁷⁶². Les sarcophages se trouvant déjà à leur place, ce travail devait consister à réaliser les inscriptions et figurations mythologiques les décorant. Le vingt, probablement parce que le travail était achevé, Pensakhmet récompensa à nouveau les ouvriers avec du pain, de l'huile, des poissons, du sel, de la bière, de la viande, etc.⁷⁶³.

Ces nombreuses rétributions sont intéressantes car elles mettent indirectement en relief certains faits. Leur fréquence et leur abondance montrent que l'économie, au cours de la deuxième moitié du règne de Mérenptah, était prospère. Les récoltes avaient été satisfaisantes et les crues ni trop faibles ni trop fortes et dévastatrices et les canaux d'irrigation entretenus. Elles montrent aussi l'attention toute particulière que Mérenptah porta au creusement et à la décoration de sa tombe. Il suffit de comparer ses caractéristiques générales avec celles de ses prédécesseurs. Celle de son grand-père, Séthy I^{er} (KV 17), qui régna quinze ans, tout en longueur comme celle de Mérenptah, mesure 137,19 m de long alors que celle de ce dernier est longue de 164,86 m ; 28 mètres de plus ! Quant à celle de Ramsès II, qui présente une forme de « L », elle mesure 168 m ; quatre mètres de plus. Du point de vue du volume, celle de Mérenptah est la plus imposante des trois : 2 622,08 m³ ; celle de Séthy I^{er} : 1 900,35 m³ ; enfin, celle de Ramsès II : 2 286,43 m³. Enfin, en ce qui concerne la surface au sol, Mérenptah : 772,54 m² ; Séthy I^{er} : 649 m² ; Ramsès II : 868,4 m². On le voit bien, si le règne de Mérenptah fut le plus court des trois, il réussit néanmoins à faire construire un monument d'éternité n'ayant rien à envier à ceux de ses prédécesseurs et plus imposant quant au volume de roche extraite : 335 m³ de plus que la tombe de Ramsès II ! L'impératif de surpassement (cf. *supra*) a bien été respecté malgré la courte durée du règne et les difficultés politiques rencontrées. L'attention portée à son hypogée par le roi s'explique peut-être aussi par son âge. Son temps était compté, il lui fallait agir vite pour parachever un monument aux dimensions au moins égales à celles des monuments d'éternité de ses prédécesseurs. À la fin de l'an 7 ou au début de l'an 8, deux ans avant son décès, c'était chose faite.

Au sud de l'entrée du tombeau, Howard Carter mit au jour, en 1920, une cache dans laquelle se trouvaient treize vases en calcite⁷⁶⁴, deux aux noms de Ramsès II, six à ceux de Mérenptah. Les noms sont reportés sur les longs cols des vases ; à l'opposé, en hiératique, la contenance de ceux-ci. Sur la partie haute de la panse, et de part et d'autre, deux petites têtes d'ibex nubien,

surmontées de leurs longues cornes arrondies, faisaient office d'anses⁷⁶⁵. D'autres, sans anses, portent également les noms du roi⁷⁶⁶. Furent trouvés aussi dans la tombe, un fragment d'ostrakon avec un dessin du sarcophage royal, accompagné probablement de ses mesures⁷⁶⁷, des fragments de coffre à canopes et des ouchebtis⁷⁶⁸.

L'hypogée s'enfonce dans le roc de manière rectiligne, à la manière de celui de Séthy I^{er}. La décoration est, aujourd'hui, très détériorée mais il en subsiste assez pour se faire une idée relativement précise du programme décoratif.

L'entrée (A), comme toutes celles des autres tombeaux de la Vallée des Rois, n'est pas destinée aux vivants mais à être définitivement close. Cependant, aussi discrète soit-elle, elle est le lieu de passage par excellence, celui qui sépare le monde des vivants de l'autre, souterrain, où, à l'instar du soleil qui suit le même parcours, les êtres défunts vont se régénérer ; c'est d'ailleurs ce que montre le motif décorant le linteau. Au centre de celui-ci se trouve un grand disque solaire doré sur fond blanc, occupant toute la hauteur. Dans le disque, à droite et orienté vers la droite, Atoum criocéphale est juxtaposé, à gauche, à un scarabée, forme animale de Khépri. Khépri, le disque solaire – Rê – et Atoum incarnent respectivement le soleil du matin, au zénith, et du soir. À gauche du disque, une Isis au corps doré, accroupie et vénérant le soleil ; à droite, dans la même position mais orientée vers la gauche, Nephthys.

Cette figuration possède une indéniable dimension géographique, Isis étant souvent associée à l'est et au soleil levant, et Nephthys à l'ouest et au soleil couchant. Les Égyptiens s'orientaient en regardant vers le sud – et non vers le nord – ; l'est se trouvait donc à leur gauche, l'ouest à leur droite. Sur la représentation, la disposition des déesses et des dieux respecte cette logique. De gauche à droite, c'est-à-dire de l'est à l'ouest, Isis, Khépri, le disque solaire, Rê, qui occupe une position centrale, Atoum et Nephthys, incarnent les principaux lieux – est puis ouest – par où voyage la divinité solaire sous ses différents aspects – soleil du matin, de midi et du soir. La course de l'astre s'achève, d'une certaine manière, aux portes de la tombe, c'est-à-dire à l'entrée du monde souterrain, où le soleil et le roi défunt vont pénétrer pour se régénérer.

La tombe s'enfonce dans le sol vers l'ouest, vers l'au-delà. Elle matérialise le lieu du voyage vers l'Occident, avec tous les obstacles rencontrés, avant que le défunt ne parvienne au caveau, terme définitif du périple pour le corps embaumé du roi. C'est là qu'il sera déposé dans et pour l'éternité (*djet*). Son

ba, composante mobile de l'être défunt, dès lors que les rites funéraires auront été effectués, pourra quitter le tombeau, suivre dans le ciel les corps célestes qui produisent le temps (*neheh*) et regagner son corps lorsque le soleil à son tour disparaîtra dans les profondeurs de la terre.

Revenons à la décoration de l'entrée (A). À droite et à gauche de l'ensemble décrit, trois colonnes de texte avec les cartouches du roi. La première, à l'ouest, commence par les mots suivants : « Paroles dites par Osiris, seigneur de l'Occident (...) » ; la seconde, à l'est : « Paroles dites par Rê-Horakhty (...). » Rê-Horakhty, le soleil, se projette dans le ciel à l'est et Osiris, le dieu de l'au-delà, pénètre dans le monde souterrain à l'ouest. La logique est la même que celle dont il a été question plus haut.

Il fallait nous attarder quelque peu sur cette figuration car elle synthétise l'ensemble du processus à venir, celui auquel sera soumis le corps momifié du roi, halé à l'intérieur du tombeau. De ce halage, nous ne savons rien. Mais les figurations des parois, tout au long du corridor d'accès au caveau, montrent qu'il était similaire au voyage du disque solaire dans le monde souterrain pendant la nuit. Il possédait donc une indéniable dimension rituelle.

Quelques marches permettent d'accéder à l'antichambre (B) qui précède le premier corridor (B). Plus haute que ce dernier, elle présente la même largeur. Le début des parois, à gauche et à droite, n'est garni d'aucun motif décoratif, d'aucune inscription. Puis, juste avant que le plafond ne s'abaisse, à gauche, une très belle figuration en léger relief sur fond jaune, accompagnée de colonnes de textes aux hiéroglyphes peints de couleurs vives, montre le roi en costume d'apparat, coiffé d'un *némès* rehaussé d'une couronne composite combinant des cornes de béliers horizontales et torsadées sur lesquelles est posée une couronne *atef* flanquée de deux *uræi* dressés, eux-mêmes surmontés d'un disque solaire rouge. Le roi pénètre dans son propre tombeau et se présente devant Rê-Horakhty, à corps humain et à tête de faucon, coiffé d'un grand disque solaire rouge, enveloppé par un long cobra qui se dresse devant le disque. En face, sur la paroi de droite, un premier recueil de textes : les Litanies du Soleil.

En dépassant l'endroit où le plafond s'abaisse, le roi pénètre dans le premier corridor (B) qui s'enfonce, en pente douce, dans le monde souterrain, minéral et immuable. Le linteau est décoré par une très belle scène peinte, en léger relief, montrant, à droite et à gauche, une déesse Occident agenouillée. Celle de droite, l'ouest, comme le dit la troisième colonne de texte se trouvant devant elle, est une forme d'Hathor. Mérenptah y est désigné comme l'« aimé

d'Hathor, maîtresse de l'Occident, maîtresse du ciel, maîtresse de tous les dieux ». Hathor, à Thèbes, résidait, en tant que « maîtresse de l'Occident », dans toutes les anfractuosités de la montagne thébaine ainsi que dans les tombes royales. Au centre du linteau, un dieu Heh accroupi sur un vase d'albâtre, lui-même posé sur une natte, tient des nervures de palmiers qui représentent les années, les millions d'années, d'une certaine manière l'éternité. Flanquant le dieu, à gauche et à droite et le séparant des deux déesses, trois colonnes de texte avec, à chaque fois, dans les deux premières, les deux cartouches du roi. Les Litanies du Soleil se poursuivent sur les parois du corridor tandis que le plafond est décoré avec des séries de cartouches royaux alternant avec des vautours.

Pour pénétrer dans le deuxième corridor (C), toujours en pente, le roi franchit une porte (C) également décorée avec les Litanies de Rê. Ces portes sont les mêmes que celles qui ponctuent le monde souterrain et que le soleil doit régulièrement franchir. Les montants en ont été enlevés pour permettre le halage des sarcophages jusqu'au caveau, l'un d'entre eux, on l'a vu, étant trop large. Le linteau porte un disque ailé placé au-dessus des cartouches du roi. Les deux parois sont dotées chacune d'une grande niche, décorée avec des motifs des Litanies de Rê et de l'*Amdouat* (i.e. Livre de ce qui se trouve dans le monde souterrain). Au-delà des deux niches, les parois sont décorées par des portes du monde souterrain et des passages du Livre des Portes. Ce texte funéraire occupe, on le verra, une place importante dans le programme décoratif de la tombe de Mérenptah. Le long couloir conduisant à la chambre funéraire est ponctué de rétrécissements, de passages, qui représentent les multiples portes que le soleil – et donc le défunt – doit franchir dans le monde souterrain. Plus loin dans le corridor, avant la porte le séparant du corridor suivant, les parois sont décorées avec des motifs des Litanies de Rê, des textes extraits du Livre des Morts et, sur chaque paroi, une déesse agenouillée – Isis au sud, Nephthys au nord – regardant vers l'est, figurée en dessous d'un canidé, forme du dieu Anubis, également tourné vers la sortie, vers l'est. Le plafond est constellé d'étoiles jaunes sur un fond bleu foncé. Au milieu, courant sur toute la longueur du corridor, une bande jaune dotée du *ba* de Rê, flanqué d'Isis et de Nephthys sous la forme d'oiseaux, le tout accompagné de textes provenant des Litanies de Rê.

Les montants de la troisième porte (D), donnant accès au troisième corridor (D), ont également été enlevés, pour la même raison. Le linteau a été garni des cartouches royaux. Les parois du corridor sont décorées avec des motifs

de l'*Amdouat*. Le plafond est également ponctué d'étoiles jaunes sur un fond bleu foncé. Au bout du corridor, des deux côtés, une petite niche.

La porte (E) se trouvant à l'extrémité de ce corridor est surmontée par un linteau décoré avec les cartouches de Mérenptah. Sur les côtés, d'autres motifs de l'*Amdouat*. La porte donne sur une petite salle (E) de forme carrée dont le sol s'enfonce brutalement, constituant ainsi un obstacle – sorte de puits – difficile à franchir. Sur la paroi de gauche, au sud, Osiris-Ounennéfer et le roi, aujourd'hui disparu, sont accompagnés de deux des quatre Enfants d'Horus, Amsit et Douamoutef, et de quatre autres divinités, Anubis, Khérybaqef, Isis et Neith. Sur la paroi de droite, au nord, on retrouve le même dispositif mais Osiris a été remplacé par le roi, sous la forme de Iounmoutef, littéralement le « pilier de sa mère », ancienne désignation d'Horus ; les deux Enfants d'Horus sont Québehsénouf et Douamoutef à nouveau ; enfin, les quatre divinités : Anubis, Thot, Nephthys et Selkis.

Le roi défunt, après avoir dépassé le puits, franchit une porte (F) et pénètre dans une salle (F). Le linteau de la porte est décoré par une Maât ailée. La salle est dotée de deux colonnes de section carrée. Le plafond est constellé d'étoiles jaunes sur fond bleu. La paroi est décorée avec des passages du Livre des Portes ainsi que les parois est, nord et ouest. Cette dernière est complétée par une figuration de Mérenptah offrant Maât et du vin à Osiris. Sur chacune des faces des piliers, Mérenptah officie devant une divinité différente : Osiris deux fois (faces est et nord), Ptah (sud) et Horus (ouest) sur celui du sud ; Osiris (est), Rê-Horakhty (sud), Anubis (ouest) et Ptah (nord) sur celui du nord.

Les deux colonnes sont plus proches de la paroi est que de la paroi ouest. Entre les deux, un escalier (F), séparé en deux parties par une rampe centrale, s'enfonce dans le sol de la salle vers l'ouest, dans l'axe des corridors d'entrée. Dans le mur nord s'ouvre une porte donnant sur une autre salle, également dotée de deux piliers et de même taille approximativement. La décoration y est inachevée. Dans le mur ouest s'ouvre une grande niche avec décoration peinte : au fond (ouest), Québehyt, Nedjty et Osiris ; à droite (nord), Hapy, Québehsénouf et Nephthys ; à gauche (sud), Amsit, Douamoutef et Isis.

Lorsque le roi emprunte l'escalier (F) qui s'enfonce dans la première salle à piliers, la descenderie présente aujourd'hui un aspect morne, la décoration ayant disparu à cause de l'humidité. Au-delà des marches, et en franchissant une porte (G), le corridor (G) continue à s'enfoncer dans le sol en pente douce. Les scènes décorant les parois ont également souffert mais il est

encore possible de reconstituer la logique de l'ensemble à partir de quelques restes. À droite (nord), Mérenptah est assis à proximité d'une table d'offrandes devant laquelle deux prêtres officient. À gauche (sud), des passages du rituel d'Ouverture de la Bouche.

Au fond du corridor, une porte (H) donne accès à une nouvelle pièce (H), approximativement carrée, dans laquelle se trouve aujourd'hui (coin nord-ouest) le couvercle du premier sarcophage (cf. *infra*). Même si la décoration est détériorée, on peut se faire une idée des figurations qui s'y trouvaient ; mur est : début de la formule 125 du Livre des Morts, autrement connue sous le nom de « Confession négative », dans laquelle le défunt énonce, au milieu d'un texte plus développé, l'ensemble des fautes qu'il n'a pas commises. On voit également, sur la paroi, le roi devant les quarante-deux assesseurs du tribunal d'Osiris. Mur sud, à gauche en entrant : poursuite de la formule 125 du Livre des Morts et le défunt avec des divinités. Mur ouest, au fond : fin de la formule et Mérenptah avec des divinités. La décoration du mur sud, à gauche en entrant, n'est plus discernable. Cette pièce semble matérialiser le lieu où se produira le jugement d'Osiris permettant au roi d'accéder définitivement à l'au-delà. Dans le mur ouest, s'ouvre une nouvelle porte (I) permettant d'accéder à un nouveau corridor (I), dont la décoration a disparu, menant, en pente douce, à la chambre funéraire (J). Après avoir parcouru les 9,9 m de celui-ci et franchi une dernière porte (J), on pénètre enfin dans le caveau.

C'est l'aboutissement du voyage, le lieu ultime où, dans le monde souterrain immuable (*djet*), le corps est déposé pour l'éternité, le lieu que le *ba*, composante mobile de l'être défunt souvent représentée sous la forme d'un oiseau à tête humaine, regagnera pour se reposer. Il s'agit d'une pièce rectangulaire, 14,90 m de longueur sur 13,75 m de largeur, orientée nord-sud dans le sens de la longueur. Elle est surélevée à l'est et à l'ouest, les sarcophages étant disposés dans la partie centrale abaissée. Les deux parties surélevées sont dotées, chacune, et dans le sens de la longueur, d'une série de quatre piliers de section carrée, de 1 m de côté approximativement. La partie la plus élevée de la voûte se trouve à 6,50 m. Le défunt accède donc au lieu de son ultime repos par l'est et parvient à la zone surélevée dotée des quatre premières colonnes. La décoration de cette salle, portant des scènes du Livre des Portes et du Livre de la Terre et, sur les piliers, Mérenptah face à des divinités, est aujourd'hui très fragmentaire.

Aux quatre coins du caveau, quatre petites chapelles dont la décoration a disparu.

En vis-à-vis, une autre porte donnant sur une série de chapelles : une chapelle centrale flanquée, au nord et au sud, par deux chapelles, et ouvrant, à l'ouest sur une autre. La décoration de cet ensemble a disparu.

À l'origine, le roi fut enterré dans quatre sarcophages, au centre de la chambre funéraire (J). Le couvercle du sarcophage extérieur se trouve aujourd'hui dans la salle H et quelques fragments de la cuve dans la chambre latérale. En granit rose, il mesurait 4 m de long, 2,20 m de large ; la hauteur du couvercle : 0,68 m (sur les côtés). Décoré avec des passages du Livre des Portes, de l'*Amdouat*, de divinités – Isis, Nephthys agenouillées, Isis et Nephthys ailées, Osiris et Nout –, il comporte également un hymne à Neith.

Le deuxième sarcophage, également en granit rose et dont le couvercle se trouve encore au centre de la chambre funéraire, se présentait sous la forme d'un cartouche, à l'intérieur duquel reposait le corps osirien du roi, en haut relief, gisant et tenant les insignes royaux, coiffé du *némès* et arborant la barbe postiche. Le cartouche est délimité, à l'intérieur, par un très long serpent gravé. Hourig Sourouzian note, à propos du visage du roi, que son « expression sereine offre les mêmes traits que celui de la statue de son temple funéraire ; le nez droit et long, les paupières peu développées, la bouche, large et horizontale⁷⁶⁹ ». Ce couvercle mesure 3,57 m de long, 1,54 m de large et 1 m de haut. Il est décoré de scènes astronomiques à l'intérieur, avec une grande Nout en haut relief, et, à l'extérieur, par de nouveaux passages du Livre des Portes, de l'*Amdouat* et par des divinités, Isis, Nephthys. Sur le petit côté situé au niveau des pieds du roi, une Isis aux ailes déployées, accroupie sur une natte posée sur le signe de l'or *nébou*. Le visage de la déesse est flanqué des deux cartouches royaux. Sur le petit côté situé au niveau de la tête, le dieu Heh, les bras relevés et également assis sur un signe *nébou*.

Le troisième sarcophage, toujours en granit rose, fut usurpé par Psousennès et retrouvé à Tanis⁷⁷⁰. Le couvercle mesure 2,48 m de long, 1,20 m de large. La hauteur est irrégulière : aux pieds, 0,62 m ; à la tête, 0,65 m ; au milieu, 0,22 m. La partie supérieure du couvercle présente le roi en haut relief, arborant la barbe postiche, tenant une longue canne et le flagellum. Les pieds reposent sur une sorte de pilier et, entre le sommet de la tête situé de l'autre côté, une petite déesse accroupie, adossée au pilier tend les bras et pose ses mains sur la coiffure royale. Sur l'extérieur du pilier de la tête, Isis debout

devant un *sérekh* sur lequel se tient un faucon. À gauche, « Nephthys, le milan » ; à droite, deux colonnes de paroles prononcées par le « vent du nord ». Sur l'extérieur du pilier des pieds, Nephthys devant un *sérekh* surmonté d'un faucon. À gauche, la nébride ; à droite, « Isis, le milan ». À la base de chaque pilier, deux lignes de Textes des Pyramides. De chaque côté du roi deux colonnes de texte dont les cartouches ont été usurpés par Psousennès. À l'intérieur, toujours en haut relief, une grande Nout, aux bras relevés et couverte d'étoiles. Autour d'elle, quelques scènes astronomiques.

La cuve, de granit rose, a été taillée dans une roche de même nature mais plus sombre. Elle mesure 2,4 m de long, 1,16 m de large et 0,88 m de hauteur. La partie supérieure externe est décorée par deux lignes de texte ; la partie médiane par des extraits du Livre des Portes ; la partie inférieure par une frise en façade de palais, dotée de 15 portes, portant chacune leur nom. L'intérieur montre une frise d'objets présentés en vrac.

Enfin, du dernier cercueil, le quatrième, en albâtre, il ne subsiste plus aujourd'hui qu'un fragment, décoré avec la partie initiale du Livre des Portes et avec les noms de Mérenptah incrustés en faïence bleu-vert.

3. Autres interventions

Il n'y eut pas d'autre chantier d'importance à Thèbes. Le roi était néanmoins conscient du rôle de l'ancienne capitale. Il y laissa sa trace ainsi qu'au temple de Louqsor, on l'a vu. Sur la rive gauche, il exprima sa piété filiale dans le temple funéraire de son père par une courte inscription gravée sur le mur droit de l'entrée de la salle astronomique : « Mérenptah-Hotephermaât dit : «(mes) bras portent (mon) auguste père, le roi de Haute et de Basse-Égypte, Ousermaâtrê-Sétepenrê (= Ramsès II), dieu grand”⁷⁷¹. »

De manière plus anecdotique, sur le mur du fond de la salle hypostyle, là où est figurée une procession de vingt-trois fils royaux de Ramsès II, les noms de ces derniers étant séparés par une colonne vide, il fit ajouter, à côté de son propre nom « Fils royal de son (= Ramsès II) ventre, Mérenptah », « Roi de Haute et de Basse-Égypte, Baenrê-Mérynécherou (= Mérenptah)⁷⁷² ».

Enfin, dans la deuxième cour, sur le premier pilier, côté sud du portique à pilier occidental, sous le texte de la fête *sed* de son père, le roi apposa ses noms⁷⁷³.

Dans le temple de millions d'années de son grand-père, Séthy I^{er}, Mérenptah apposa toute une série d'inscriptions, comportant ses deux

cartouches, sur les montants des portes des chapelles donnant sur la salle hypostyle.

Par ces inscriptions, Mérenptah vénère ses prédécesseurs, gravant dans la pierre des monuments de ses ancêtres ses propres noms, mettant ainsi en relief la continuité d'une dynastie aboutissant à son propre règne.

Il est possible, enfin, que Mérenptah ait apporté sa contribution au culte d'Hathor à Deir al-Médîna, plus précisément au nord du temple ptolémaïque que l'on voit actuellement, au nord du village des artisans. Une stèle fut mise au jour, à l'est de l'enceinte, par Bernard Bruyère, le fouilleur de Deir al-Médîna, entre les années 1935 et 1940, sur laquelle Mérenptah fait offrande à Ptah, assis sur un trône et protégé par les ailes de Maât. Le texte mentionne le personnage ayant consacré le monument, il s'agit du vizir Panéhésy⁷⁷⁴. Au nord-est de l'enceinte actuelle, a été trouvé par le même fouilleur un grand groupe statuaire – 1,67 m de hauteur – figurant Mérenptah et son épouse, Isisnéfêret, assis et aujourd'hui acéphales, derrière lesquels se tient, debout, le vizir Panéhésy⁷⁷⁵. Le monument est consacré à Hathor et Amon-Rê. Tous ces monuments appartiendraient à une chapelle dédiée à Hathor par Mérenptah, dont les travaux furent supervisés par le vizir Panéhésy.

2. Memphis et sa région

Mérenptah marqua également de son empreinte la vénérable cité de Memphis. Située au point d'équilibre entre la Haute et la Basse-Égypte, là où le fleuve devient delta. Résidence du prince héritier, la ville abritait de nombreux palais. La cité était prospère et probablement la plus peuplée du royaume ; elle profita, à l'évidence, de la proximité de Pi-Ramsès, dans le Delta, où résidait Pharaon.

Il est difficile aujourd'hui de se faire une idée précise de la configuration antique de Memphis, les restes archéologiques se trouvant sous le village actuel de Mit-Rahineh. On peut néanmoins voir les vestiges de l'enceinte monumentale du grand temple de Ptah qui avait frappé Hérodote lors de son voyage en Égypte, sept siècles et demi plus tard. Il écrit à son propos dans *L'Enquête* qu'« une enceinte lui (= le roi Protée) est aujourd'hui consacrée à Memphis ; elle est fort belle et très bien ornée, et se trouve au sud du temple d'Héphaïstos⁷⁷⁶ ». Héphaïstos, dieu forgeron maître du feu et donc patron de la métallurgie, est l'équivalent grec de Ptah, dieu des artisans. Protée, quant à lui, désigne probablement Séthy I^{er}, grand-père de Mérenptah et père de Ramsès II. Quelques blocs isolés sur le site laissent entendre que ce temple

fut construit à l'emplacement de monuments plus anciens datant du Moyen Empire et de la XVIII^e dynastie. On devine qu'il fut l'un des plus grands d'Égypte. Un peu plus loin, dans le même ouvrage, Hérodote ajoute :

« Protée, m'ont dit les prêtres, eut pour successeur le roi Rhampsinite, à qui l'on doit le portique ouest du temple d'Héphaïstos et les deux statues, hautes de vingt-cinq coudées, qu'il fit ériger devant ce portique ; les Égyptiens nomment celle qui est au nord l'Été, et celle qui est au sud l'Hiver ; ils adorent celle qu'ils appellent l'Été et lui rendent un culte, mais font tout le contraire pour l'autre qu'ils appellent l'Hiver⁷⁷⁷. »

Rhampsinite est, bien évidemment, Ramsès et il est effectivement le bâtisseur de ce pylône, dont il ne subsiste plus que la première assise, de 74,60 m de long sur 11,10 m d'épaisseur qui délimitait, à l'ouest, une grande salle hypostyle⁷⁷⁸, et devant lequel se dressaient des statues colossales du roi. Mérenptah ajouta ses noms aux différentes inscriptions de l'époque de son père – en hiéroglyphes mesurant 40 cm de hauteur ! –, sur les côtés du passage central.

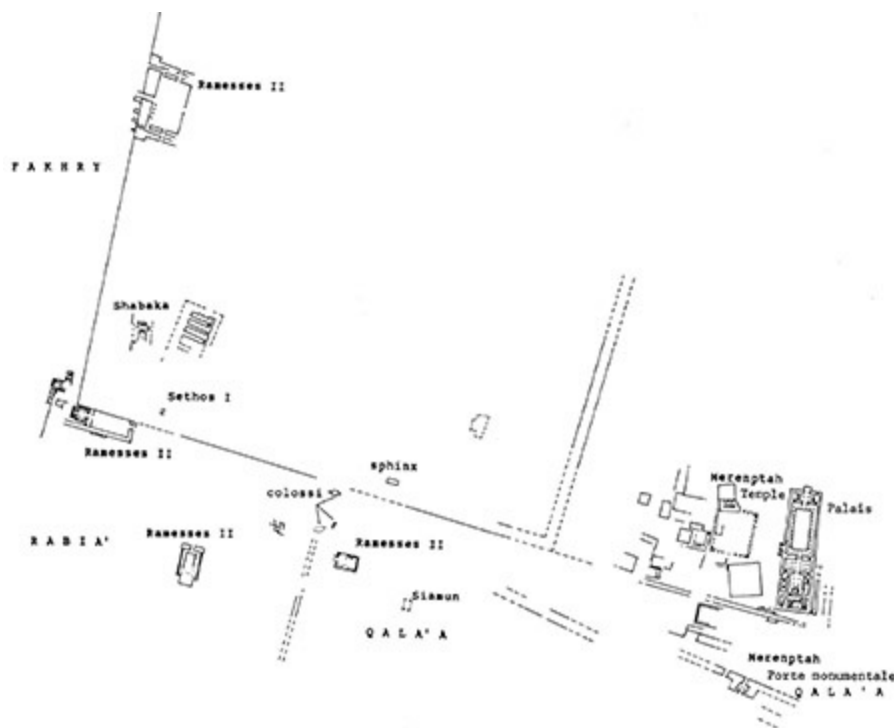


Fig. 21 : Zone du grand temple de Ptah (d'après H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, SDAIK 22, 1989, p. 34, fig. 10).

À l'est du pylône, derrière l'entrée monumentale, se trouvait la salle hypostyle⁷⁷⁹, dont le soubassement portait une grande inscription aux noms

du roi⁷⁸⁰. Dans les déblais, les fouilleurs retrouvèrent un fragment de stèle consacrée à Ptah par le roi⁷⁸¹.

L'enceinte était dotée d'autres entrées. Devant celle du sud, Mérenptah apposa son nom sur une statue d'Amenemhat III, l'un des derniers rois du Moyen Empire (XII^e dynastie)⁷⁸². À l'intérieur du sanctuaire, côté sud, dans une chapelle datant de Séthi I^{er}, fut retrouvée une stèle cintrée, complète⁷⁸³, d'une hauteur de 70 cm sur une largeur de 50 cm. Le tableau montre, à gauche, le dieu Ptah dans sa chapelle, auquel le roi, vêtu du pagne cérémoniel et coiffé du *némès*, offre deux lotus. Entre les deux, une petite inscription : « offrir des bouquets (ou des plantes) ». Au-dessus, sous la courbure du cintre, les deux cartouches du roi horizontalement juxtaposés : « Baenrê-Méryamon » et « Mérenptah-Hotephermaât ». Sous le tableau, trois lignes de hiéroglyphes : « Le seigneur du Double-Pays, Baenrê-Méryamon, le fils de Rê, Mérenptah-Hotephermaât, il a fait, en tant que monument pour son père Ptah, ce qui est fait pour lui, (à savoir) la grande enceinte de Mérenptah-Hotephermaât, qui a élargi (l'espace) de Ptah⁷⁸⁴. » Car, au sud-est de ce grand complexe, Mérenptah bâtit aussi un temple, de plus petites dimensions, dans la zone dénommée par les égyptologues « Aire de Mérenptah », à Kôm el-Qal'a⁷⁸⁵. La fonction de ce monument, consacré à « Ptah de Mérenptah-Hotephermaât » – et non simplement à Ptah –, est difficile à saisir et fait l'objet de débats, d'autant qu'il existe de nombreuses désignations de monuments memphites attribués à Mérenptah à Memphis en relation avec le temple de Ptah⁷⁸⁶. Quoi qu'il en soit, le dieu Ptah semble avoir eu un statut particulier pour le roi : peut-être parce que son nom est composé avec celui du dieu, mais aussi parce que, comme le montre le rêve du roi avant la bataille décisive avec les Libyens, c'est bien ce dieu qui se présenta à lui dans son sommeil pour lui annoncer sa victoire définitive (cf. *supra*).

a. Le temple de Ptah de Mérenptah

Le temple, orienté sud-nord, est juxtaposé à un palais, également œuvre de Mérenptah, à fonction rituelle⁷⁸⁷, le temple à l'ouest, le palais à l'est. À l'entrée du temple, côté sud, un grand linteau en calcaire monolithe de 5,50 m de longueur, 1,10 m de profondeur et de 0,45 m de hauteur a été retrouvé. Deux scènes presque identiques sont placées dos à dos⁷⁸⁸. Elles sont séparées par une colonne de texte aux noms du roi : « Le seigneur du Double-Pays, Baenrê-Méryamon, seigneur des couronnes, Mérenptah-Hotephermaât, un million de jubilés (= fête *sed*) ». L'inscription est rehaussée par un grand

disque ailé, doté de deux *uræi*, avec deux bras tendus qui tiennent une chaîne de signes de vie (*ânkh*) et de puissance (*ouas*) alternés. De part et d'autre, deux dais sous lesquels le roi est assis sur un trône, lui-même placé sur une sorte d'estrade à laquelle on accède par un escalier. Ce double dais ressemble aux pavillons jubilaires tels qu'ils se présentent dès les époques les plus reculées. À gauche et à droite, le roi est assis sur un trône, coiffé d'un *khéprech* flanqué de deux plumes, doté de deux *uræi* et surmonté d'un grand disque solaire, lui-même doté de deux *uræi*, le tout posé sur deux cornes de béliers horizontales et torsadées. Une autre corne de bélier arrondie entoure son oreille. L'une de ses mains tient un signe *ânkh* et l'autre une série d'« objets rituels », combinant le signe du *heb-sed*, représentant justement en miniature le pavillon jubilaire, le signe *djed*, symbole de stabilité, et, à nouveau, un signe *ânkh*. Devant le dais, un pavois doté de deux bras sur lequel se trouve un sphinx à tête de faucon. Sous chaque bras, à nouveau un *heb-sed*, sous lequel une série de signes représentant des nombres : un million, cent mille et mille à droite ; un million, cent mille et trois fois mille à gauche. Au-dessus de l'ensemble, sur le côté gauche du grand disque ailé, l'inscription suivante : « Le Béhédéty, dieu grand, qui préside à la chapelle du nord ». Encadrant la scène, deux nouvelles chaînes alternant des signes *ânkh*, « vie », *djed*, « stabilité », et *ouas*, « puissance », sont soutenues par deux grandes nervures de palmiers, symbolisant les années. À gauche de cette scène, orientée vers la gauche, un nouveau dais sous lequel se tient, debout, le dieu Ptah, représenté de manière traditionnelle. Au-dessus de lui, mais toujours sous le dais, la mention suivante : « Ptah de Mérenptah-Hotephermaât ». Devant le dieu, lui faisant face, une figuration du roi, vêtu d'un pagne et coiffé de la couronne de Haute et de Basse-Égypte, massacrant des ennemis accroupis qu'il retient par les cheveux. Devant lui, une inscription aujourd'hui effacée qui ne devait pas être très différente de celle en vis-à-vis. Dans la partie supérieure de l'inscription, les deux cartouches du roi ; en dessous, les paroles prononcées par Ptah : « Empoigne ton glaive afin de vaincre les pays étrangers et que tu réunisses tous les pays ». Derrière le roi, une série de symboles faisant allusion aux jubilés royaux. La partie de droite est semblable, à la différence près que le sphinx à tête de faucon est remplacé par un sphinx avec la tête de Seth. L'ensemble de la thématique est imprégné de données renvoyant aux cérémonies jubilaires, lesquelles étaient habituellement placées sous la protection du dieu Ptah.



Fig. 22 : Reliefs du temple de Ptah de Mérenptah (d'après H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, SDAIK 22, 1989, p. 35, fig. 11).

Cette porte donnait accès à une grande cour de 36 m sur 30 m, à l'extrémité de laquelle, au nord, subsistent encore deux blocs de fondation en granit sur lesquels le nom de Mérenptah est gravé.

L'un des montants est aujourd'hui conservé au British Museum⁷⁸⁹. Il porte, sur une hauteur de 2,26 m et sur une largeur de 0,43 m, deux colonnes de texte : « (1) [...] le seigneur des couronnes, Mérenptah-Hotephermaât, doué de vie comme Rê, au moyen de la royauté (pour) toujours (*neheh*) ; [...] (2) le seigneur des couronnes, Mérenptah-Hotephermaât, qui est apparu sur le siège d'Horus comme Rê ». À droite de la colonne de droite, en bas, quatre signes : cent mille, dix millions (?), la fête *heb-sed* à nouveau et, enfin, un million. La fête jubilaire marque la fin d'un cycle royal et le début d'un autre, au cours duquel la personne royale a été régénérée. La mention du temps (*neheh*), en relation avec le dieu solaire Rê, renvoie également au temps cyclique, par opposition à l'éternité et à l'immuabilité. Le seul motif ne

correspondant pas à la thématique jubilaire est celui du roi massacrant ses ennemis.

Sous les deux colonnes, un tableau composé de deux personnages figurant la Haute et la Basse-Égypte nouant les plantes héraldiques des deux parties du royaume ; ce thème, le *séma-taouy*, représente l'union du Double-Pays, réalisée ici par Mérenptah.

Le reste du temple reste à fouiller. Au-delà de ces quelques remarques, il est difficile de se faire une idée précise de la fonction de ce complexe.

b. Le palais rituel de Mérenptah

À l'est de ce temple se trouve le palais de Mérenptah⁷⁹⁰, également orienté sud-nord comme le temple, disposé tout en longueur, sur 103 m de long et 30 de large. Les murs sont en brique de terre crue, le reste en calcaire. Curieusement, on y accédait par le nord, par une rampe permettant d'atteindre un vestibule à quatre colonnes juxtaposées. À l'opposé de la porte d'entrée, une autre porte, de mêmes dimensions, ouvre sur une vaste cour. À l'est, une petite porte donne sur une salle de taille bien plus modeste, également dotée d'une porte au sud, par laquelle on atteint également la grande cour. À l'ouest du vestibule, un escalier. La partie supérieure de l'édifice étant perdue, il est difficile de savoir où il aboutissait exactement.

La grande cour, pavée de calcaire et tout en longueur, de 53,40 m par 24,40 m, était entourée d'un portique doté de trente-deux colonnes à chapiteau papyriforme ouvert ; quatre sur chaque petit côté, douze sur chaque longueur. Les fûts sont gravés d'inscriptions incrustées de faïence comportant les deux cartouches du roi. À l'ouest de la cour, côté sud, une petite porte donne accès à une autre partie du palais, non encore fouillée.

La porte du sud de la grande cour ouvre sur un deuxième vestibule, plus large que le premier et un peu plus profond, doté de deux rangées de six colonnes du même type que celles de la cour mais d'une taille légèrement supérieure. Une autre porte, plus petite, située au coin sud-est de la cour permet également d'accéder au vestibule.

Trois portes percent la paroi sud du vestibule, une centrale, de grande taille, deux latérales, plus petites. Celle du centre donne dans la salle du trône, longue de 18,30 m, large de 12,50 m. Elle est dotée de deux rangées de trois colonnes dans le sens de la longueur, les deux dernières, les plus méridionales, enserrant l'estrade sur laquelle reposait le trône. Cette dernière était décorée avec des figurations de prisonniers attachés et des noms royaux.

Les parois étaient peintes et alternaient des motifs *ânkḥ* et *ouas*, combinés avec des papyrus et des lotus⁷⁹¹.

Les colonnes étaient recouvertes de reliefs peints en bleu sur fond or, les fûts gravés avec des inscriptions incrustées de faïence bleue et les chapiteaux peints avec des motifs végétaux rouges, jaunes et bleus. Le dais était décoré de différentes frises et, au centre, d'un motif alternant, à chaque fois, un prisonnier et un arc. On accédait à celui-ci par une rampe frontale ou par deux petits escaliers latéraux situés derrière les deux colonnes l'enserrant⁷⁹². Les parois et le sol étaient décorés de couleurs vives peintes sur du stuc.

Derrière la salle du trône, une série de petites pièces constituant les appartements privés du monarque, auxquels on accède par les deux portes se trouvant de part et d'autre du trône. La porte de l'ouest ouvrait sur une sorte de corridor qui débouchait, à l'ouest, sur une pièce considérée comme la chambre à coucher, tout en longueur, orientée nord-sud, et dotée en son extrémité d'une sorte d'alcôve. La porte d'accès à la chambre à coucher, aujourd'hui conservée, au Pennsylvania University Museum, est rehaussée d'une corniche à gorge décorée avec un grand disque ailé. En dessous, sur le linteau, les noms du roi sur quatre colonnes et, sur chaque montant, une colonne de texte avec les cartouches du roi et une série d'épithètes. La porte située à l'est du trône donne également dans le corridor. En face, une autre porte permet d'accéder à une nouvelle salle, dotée de deux colonnes, habituellement considérée comme une salle de séjour. La porte d'accès à la salle de séjour, conservée au Musée du Caire, est du même type que celle permettant de pénétrer dans la chambre à coucher mais plus haute. La titulature du roi est cependant plus développée, en six courtes colonnes ; la colonne de texte de chaque montant donne également les cartouches du roi accompagnés de différentes épithètes. Les murs, en briques de terre crue, étaient décorés de différents motifs de couleurs vives : rouge, bleu et blanc. Les deux colonnes, de 5,60 m de hauteur, présentent un chapiteau papyriforme ouvert. Au centre du fût, un tableau montre le roi tenant d'une main le sceptre *ouas*, de l'autre le sceptre *héqa* et le flagellum. Devant lui ont été gravés ses deux cartouches accompagnés de différentes épithètes. Sous le tableau, à nouveau les deux cartouches ; au-dessus, d'autres éléments de sa titulature. Le tout était rehaussé de couleurs vives : du bleu et du jaune, et, peut-être, d'autres encore.

Ce bâtiment a souvent été considéré comme l'un des rares palais royaux nous étant parvenu. On voit bien cependant que, de dimensions réduites, il a

été conçu pour une seule personne, les éléments « privés » étant limités au strict minimum, alors que la salle du trône et la cour par laquelle on y accède sont, quant à elles, bien plus imposantes. Il ne peut s'agir que d'un palais rituel, d'ailleurs juxtaposé à un temple jubilaire construit par le même roi, qui devait abriter des cérémonies spécifiquement royales, liées à celles qui se déroulaient dans le temple.

Le palais fut détruit par un incendie. Très peu d'objets furent découverts dans les déblais par les archéologues.

c. Autres interventions

Mérenptah ne construisit pas d'autres monuments à Memphis et sa région même s'il apposa souvent son nom sur ceux de ses prédécesseurs. Deux cas doivent être mentionnés en raison de l'importance des lieux dans lesquels on les trouve.

Le premier est la nécropole memphite de Saqqâra. C'est là qu'étaient inhumés les taureaux Apis, manifestations de Ptah. Khâemouaset, frère aîné de Mérenptah et prince héritier, aménagea, sous le règne de son père Ramsès II, les premières galeries abritant des sépultures d'Apis, se faisant lui-même enterrer à proximité, c'est-à-dire non loin du lieu où les manifestations de Ptah, qu'il servit en tant que grand-prêtre, étaient elles-mêmes inhumées. Travaillant sur le dromos du Sérapéum, Auguste Mariette, le découvreur du site en 1851, dégagea « une magnifique statue d'Apis, encore toute brillante de ses couleurs sacrées⁷⁹³ », et, non loin, « deux petits sphinx, tous deux de grès statuaire, et portant tous deux les cartouches de Méneptah (= Mérenptah). Les débris de l'un d'eux ont été recueillis au pied du socle qui le supportait ; l'autre, à part la tête, était intact⁷⁹⁴ ». Ce dernier est aujourd'hui conservé au musée du Louvre ; il est long de 0,74 m et haut de 0,23 m⁷⁹⁵.

Le second est le plateau de Gîza. Si le site, qui a tant étonné les voyageurs, a été plus ou moins abandonné au Moyen Empire, il devint à partir d'Amenhotep II, roi de la XVIII^e dynastie, un lieu de visite, de pèlerinage, des rois du Nouvel Empire, du moins jusqu'à Ramsès III, qui y laissèrent leur trace par quelques constructions ; les particuliers, quant à eux y déposèrent stèles et ex-voto. Il est évident que la taille des monuments – les trois grandes pyramides –, et leur originalité – le sphinx –, mais aussi leur ancienneté contribuèrent au renom de cette grande nécropole, avec une importance accrue pour la région de *Ro-Sétaou*, c'est-à-dire la zone à proximité du grand sphinx⁷⁹⁶. Amenhotep II fit ériger, au nord-est de ce dernier, que les

Égyptiens nommaient Harmachis, c'est-à-dire « Horus dans l'horizon », un petit temple consacré à ce dernier⁷⁹⁷. Car le sphinx était devenu, au début du Nouvel Empire, une divinité à part entière. Amenhotep II et son fils, Thoutmosis IV, placèrent plusieurs stèles à proximité du sphinx ou dans le temple⁷⁹⁸, inaugurant ainsi une tradition qui allait se poursuivre jusqu'à la XIX^e dynastie. Curieusement, cette tradition prit la forme de constructions de taille réduite : chapelles, restaurations, consécration de stèles, apposition de noms. Mérenptah, fidèle à la tradition, fit graver son nom dans le petit temple construit par Amenhotep II. Ce bâtiment fut remanié plusieurs fois, notamment par le grand-père de Mérenptah, Séthi I^{er}. C'est le cas de la porte d'entrée, orientée vers le sud-ouest, c'est-à-dire vers le sphinx⁷⁹⁹. Les deux montants extérieurs, dont il ne subsiste plus que la partie inférieure, ont été « réutilisés » par Mérenptah. Dans le registre supérieur, le roi est figuré debout et tourné vers le passage. Devant le personnage de droite subsistent les restes d'une inscription qui semble inachevée par laquelle le roi s'adresse aux visiteurs : « Tous ceux qui entrent dans ce temple, [...] », le reste n'a pas été gravé. Dans le registre inférieur, les deux montants présentent le même motif : deux colonnes avec les deux cartouches du roi, chacun surmonté de deux grandes plumes, enserrant à la base un disque solaire, et surmontant le signe de l'or (*nébou*).

3. Héliopolis

La troisième grande cité dans laquelle Mérenptah imprima sa marque est Héliopolis. De l'ancienne Iounou, qui correspond à un quartier situé au nord-est du Caire actuel, il ne subsiste plus grand-chose, si ce n'est un unique obélisque encore dressé, érigé au Moyen Empire par Sésostri I^{er}. Si Héliopolis ne fut jamais capitale, le culte du dieu Rê influença notablement les autres systèmes théologiques de l'Ancienne Égypte. Le créateur, Atoum, était censé y avoir fait émerger le premier tertre – *ben* –, dont les obélisques, voire les pyramides imitaient la forme. C'est sur lui que se posa le soleil lorsqu'il émergea de l'Océan primordial la première fois ; c'est sur lui également que se posait régulièrement le phénix. À Héliopolis, le soleil était vénéré sous toutes ses formes et tous ses noms, Khépri, Rê-Horakhty, Atoum, etc. L'Ennéade héliopolitaine, constituée de la première série de neuf dieux, Atoum-Rê, le créateur, Chou et Tefnout le premier couple divin, Geb et Nout enfants des précédents, matérialisant la terre et le ciel, et, enfin, Osiris, Isis, Seth et Nephthys, servit de modèle aux autres, partout ailleurs en Égypte.

C'est le système théologique héliopolitain qui prédomine dans les plus anciens textes religieux de l'histoire, les Textes des Pyramides. C'est ce système qui modèle, dès les époques les plus reculées, l'idée que les Égyptiens se faisaient de la monarchie. C'est, enfin, à Héliopolis que, lors du couronnement, le dieu Thot, dieu ibis ou babouin, patron des scribes, inscrivait sur les feuilles de l'arbre *iched*, l'arbre sacré d'Héliopolis, les noms du nouveau roi.

Il semble que Mérenptah ait fait construire un petit temple dans le domaine de Rê à Héliopolis comme l'attestent une stèle de la XX^e dynastie, conservée au British Museum⁸⁰⁰, où il est question d'un « père divin, supérieur des secrets du temple de Mérenptah dans le domaine de Rê », et le Papyrus Wilbour daté du règne de Ramsès V (XX^e dynastie), où il est également question de ce monument⁸⁰¹. Dans l'état actuel des connaissances, il est impossible de situer ce monument.

À la fin du XIX^e siècle, un tronçon de colonne⁸⁰² – connue sous le nom de « colonne du Caire » –, en granit rose, au nom de Mérenptah, avait été repéré dans la cour du ministère de l'Instruction publique du Caire par H. K. Brugsch. Quelques années plus tard, Gaston Maspero le fit transporter au Musée du Caire. Sa provenance restait mystérieuse même si Maspero était tenté de lui attribuer une origine memphite. Dans la partie supérieure, deux scènes occupent le pourtour du fût. Elles sont séparées par deux colonnes de texte où sont gravées les cartouches du roi. Ces scènes figurent, à chaque fois, le roi officiant devant une divinité que l'on ne peut identifier, le haut ayant disparu. La partie inférieure du fût comporte le début d'une inscription horizontale, relatant les campagnes militaires de l'an 5 de Mérenptah.



Fig. 23



Fig. 24

En 1970, lors de fouilles effectuées par le Service des Antiquités de l'Égypte dirigée par Hassan Bakry sur le site d'Arab el-Hisn, non loin de l'obélisque de Sésostri I^{er} mentionné plus haut, à Matarieh (Héliopolis), l'équipe mit au jour une colonne en granit rose complète, couchée à côté de sa base⁸⁰³. Ce monument est aujourd'hui connu sous le nom de « colonne d'Héliopolis ». Il est en tout point similaire à la colonne du Caire, comportant les mêmes inscriptions et les mêmes figurations, avec quelques différences mineures. Il est possible, en raison de la similitude des deux monuments, qu'ils aient appartenu à un même ensemble architectural situé, non à Memphis comme le pensait Maspero, mais à Héliopolis.

La partie encore en place était constituée d'un socle de section carrée, de 2,35 m de côté et de 0,5 m de hauteur. Sur la face nord, la principale, l'ensemble de la décoration s'articule autour des deux cartouches du roi, chacun étant posé sur le signe de l'or (*nébou*). À gauche et à droite, les cartouches sont flanqués par une divinité assise sur son trône – à droite, il s'agit d'Atoum, celle de gauche est difficile à identifier, peut-être Rê-Horakhty –, orientée vers les cartouches et accompagnée d'une formule d'eulogie.

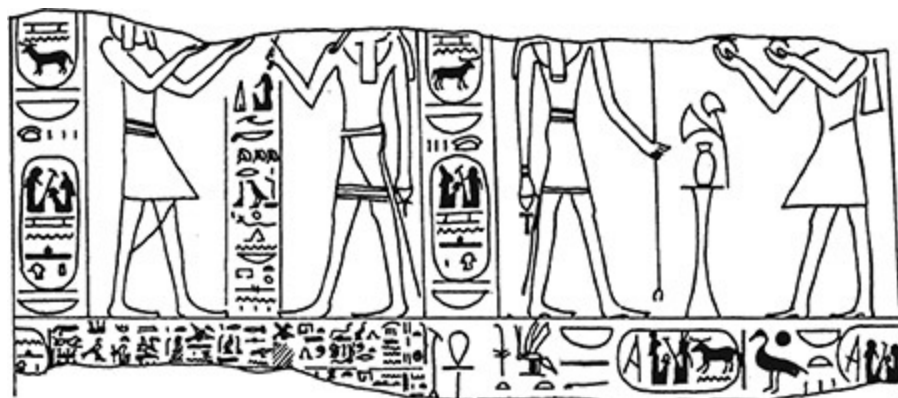


Fig. 25

Fig. 23-25 : Colonne du Caire (d'après H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, SDAIK 22, 1989, p. 57, fig. 16).

Sur ce socle se trouvait, également en place, la base circulaire, d'une hauteur de 0,50 m et d'un diamètre de 1,50 m, sur laquelle était posée la colonne. La moitié supérieure de cette base est occupée par une bande de hiéroglyphes, de 24 cm de hauteur. Il s'agit de deux inscriptions qui commencent au nord, de part et d'autre d'un signe *ânkḥ* les séparant, l'une courant vers la droite, l'autre vers la gauche.

À droite : « L'Horus : Taureau puissant qui se réjouit grâce à la Maât ; le roi de Haute et de Basse-Égypte : Baenrê-Méryamon ; le fils de Rê : Mérenptah-Hotephermaât, vainqueur de tout pays étranger⁸⁰⁴. »

À gauche : « L'Horus : Taureau puissant, aimé de Rê ; le roi de Haute et de Basse-Égypte : Baenrê-Méryamon ; le fils de Rê : Mérenptah-Hotephermaât, vainqueur des Libyens⁸⁰⁵. »

On voit d'emblée que les seuls éléments qui n'appartiennent pas en propre à la titulature du roi font allusion à ses victoires. La décoration de la colonne, qui mesure 5,42 m de hauteur et 0,82 m de diamètre, se subdivise en dix parties. De bas en haut : une étroite bande non décorée (1) ; quatre lignes du texte historique commémorant les victoires du roi en l'an 5 (2) ; une figuration du roi officiant devant des divinités (3) ; une bande de texte horizontale avec les noms du roi (4) ; une scène avec Mérenptah officiant devant des divinités (5) : à nouveau une bande de texte horizontale avec les noms du roi (6) ; une scène avec le roi officiant devant des divinités (7) ; une bande de texte horizontale avec les noms du roi (8) ; une large frise composée d'une série continue de cartouches royaux (9) ; enfin, l'abaque de forme carrée, avec une bande de texte horizontale (10).

La partie 2 est constituée des quatre lignes du texte commémoratif de la victoire⁸⁰⁶ :

« An 5, 2^e mois de la saison *Chémou*, on vint dire à sa majesté que le vil chef des Libyens avait conduit (les habitants de) la terre des Libyens, hommes et femmes, les Chakalachs et tous les pays qui sont avec lui pour attaquer la frontière de l'Égypte. Alors sa majesté ordonna à son armée de se dresser contre eux :

Libyens qu'a abattus sa majesté, en une seule fois, avec les prisonniers : 9 376 ;
biens apportés avec eux, or et argent sous forme d'ustensiles et de bijoux : 531 ;
bronze, sous forme de vases : 3 174 ;
chevaux : 44 ;
bœufs, ânes, chèvres et béliers : 11 594 ;
lin royal en tant que [...] : 34 (ou 64) ;

épées : 9 268 ;
arcs : 6 860 ;
carquois et flèches : 128 660 ;
ainsi que tous leurs biens. »

Ce texte est un résumé des autres textes connus commémorant également la victoire du roi. Cependant, l'essentiel est moins la victoire du roi que l'aide qui lui fut apportée par les dieux.

Cette aide est figurée par les tableaux des parties 3, 5, et 7, elles-mêmes séparées par les bandes de hiéroglyphes des parties 4, 6 et 8, qui présentent toutes le même texte où il est simplement question des noms du roi, répétés deux fois (avec deux épithètes supplémentaires, côté gauche), de part et d'autre d'un signe *ânkh* : « Le roi de Haute et de Basse-Égypte (seigneur du Double-Pays), Baenrê-Méryamon, le fils de Rê (seigneur des couronnes), Mérenptah-Hotephermaât ».

Six tableaux au total présentent le roi officiant devant une divinité, deux en bas (partie 3), au-dessus du texte dont il vient d'être question, deux au milieu du fût (partie 5), deux en haut (partie 7), une colonne de texte, toujours la même, séparant chaque paire : « Le seigneur du Double-Pays, Baenrê-Méryamon, le seigneur des couronnes, Mérenptah-Hotephermaât. » Sur le côté droit, du bas vers le haut, le roi officie devant Amon, Anat et Sakhmet ; à gauche, devant Rê-Horakhty. En retour, chaque divinité offre au roi une arme, le sabre *khépech*, et de la force *pehty* pour vaincre. Les deux divinités du bas, Rê-Horakhty et Amon, sont des grands dieux de l'empire ; on notera l'absence de Ptah. Les quatre autres, Anat et Seth au milieu, Sakhmet et Montou en haut, sont des divinités qui possèdent une indéniable dimension guerrière ou, du moins, redoutable. La première, Anat, est originaire de Syro-Palestine et est bien attestée dans la documentation égyptienne à partir de l'époque ramesside. Elle est fille de Rê et épouse de Seth, lequel est représenté dans le tableau situé à côté et au même niveau. Celui-ci était aussi un dieu guerrier même s'il pouvait incarner d'autres réalités du monde égyptien ; une des divisions de l'armée portait d'ailleurs son nom. Quant à Sakhmet, l'épouse de Ptah, ses colères étaient redoutées. Montou, enfin, est une divinité guerrière, jouant un grand rôle dans la Thébaïde.

La partie 9, sous l'abaque, est constituée d'une frise de 0,68 m de hauteur, juxtaposant les cartouches verticaux du roi.

Enfin, l'abaque (partie 10) présente à nouveau les cartouches du roi accompagnés des épithètes « vainqueur du pays des Libyens », « vainqueur

des Libyens », « vainqueur des Tjéhénou ».

Ce type de monument est inhabituel dans l'Égypte des Pharaons. Pour le fouilleur l'ayant mis au jour, il appartient à un temple de Mérenptah ; pour d'autres, il a été placé dans la partie nord de l'aire sacrée du temple d'Héliopolis. D'une certaine manière, il rappelle une certaine utilisation que l'on fera de la colonne bien plus tard, en tant qu'élément d'architecture utilisé indépendamment, en dehors de toute autre construction, comme la colonne de Trajan, érigée à Rome au tout début du II^e siècle, sur le forum du même nom, pour immortaliser la victoire de l'empereur sur les Daces. Cependant, dans les figurations de la colonne d'Héliopolis, la partie dévolue aux dieux est bien plus importante que celle réservée à Pharaon. Les quatre colonnes de texte se rapportant au roi n'occupent qu'une hauteur de 0,45 m, pour un total de 7,90 m, socle et base compris. L'action du roi est conçue comme l'aboutissement final, la réalisation concrète de la volonté des dieux. Il n'y a pas de rupture entre le monde imperceptible des dieux et celui des hommes. Le texte décrivant l'action de Mérenptah se situe en dessous des tableaux se rapportant aux divinités, emplacement normal, avec un sens de lecture global du monument allant du haut vers le bas, du monde imperceptible des dieux au monde sensible. Les divinités guerrières sont situées sur le haut du monument, elles sont les moins visibles. Les grands dieux de l'empire, Amon et Rê-Horakhty, se trouvent au milieu, ils dominent le champ visuel de l'observateur. Mérenptah réalise ici-bas, dans le monde sensible, la volonté et les décisions prises par les dieux dans le monde imperceptible. Il ne s'agit donc pas d'un texte « historique », comme on l'a souvent écrit, mais de la réalisation concrète de la Maât en rejetant le chaos, *Iséfet*, incarné par « le vil chef des Libyens (qui) avait conduit (les habitants de) la terre des Libyens, hommes et femmes, les Chakalachs et tous les pays qui sont avec lui, pour attaquer la frontière de l'Égypte », car la guerre est rituelle. C'est la raison pour laquelle ce texte, ainsi que les autres ayant trait à ces événements, ne s'attardent pas, voire ne mentionnent pas les événements ayant ponctué ce conflit mais seulement ce qui se rapporte à l'action rituelle du roi, au combat pour le maintien de la Maât et à ses conséquences bénéfiques. En outre, cette disposition des différents motifs et textes sur la colonne présente l'avantage de faciliter la lecture du texte renvoyant à Mérenptah, qui se situe en bas.

Il nous faut mentionner, pour terminer, un obélisque, actuellement conservé au Musée du Caire, retrouvé à une vingtaine de kilomètres du Caire, à Qaha⁸⁰⁷. Le monument, en granit rose, dont le pyramidion a disparu, fut

débité en quatre blocs. Chaque face était décorée par deux colonnes de hiéroglyphes. Ne subsistent aujourd'hui que les deux colonnes complètes d'une face et une unique colonne sur deux autres faces. Sa hauteur actuelle est de 5,95 m. Les épithètes renvoient presque toutes à Héliopolis et à ses dieux, ce qui laisse supposer une origine héliopolitaine du monument.

Le texte de la face complète est le suivant⁸⁰⁸ :

« (1) L'Horus Baenrê-Corps d'Atoum, roi de Haute et de Basse-Égypte, Baenrê-Méryamon, le fils de Rê Mérenptah-Hotephermaât, œuf du Maître du tout comme Chou et Tefnout, seigneur du Double-Pays, Baenrê-Méryamon, seigneur des couronnes, Mérenptah-Hotephermaât, doué de vie » ;

« (2) L'Horus Hotephermaât comme Taténe, roi de Haute et de Basse-Égypte, Baenrê-Méryamon, le fils de Rê, Mérenptah-Hotephermaât, qui a fait en sorte de réjouir les dieux grâce à cela chaque jour, seigneur du Double-Pays, Baenrê-Méryamon, le seigneur des couronnes, Mérenptah-Hotephermaât, comme Rê. »

Texte de l'unique colonne subsistant sur la deuxième face⁸⁰⁹ :

« L'Horus Celui qui a protégé son père comme Maât, roi de Haute et de Basse-Égypte, Baenrê-Méryamon, le fils de Rê, Mérenptah-Hotephermaât, qui a été affermi en offrant la Maât à l'Horizontain, seigneur du Double-Pays, Baenrê-Méryamon, le seigneur des couronnes, Mérenptah-Hotephermaât, doué de vie. »

Celui de la troisième face est perdu. La seule colonne de la quatrième face porte l'inscription suivante⁸¹⁰ :

« L'Horus Taureau puissant issu de Rê, roi de Haute et de Basse-Égypte, Baenrê-Méryamon, le fils de Rê, Mérenptah-Hotephermaât, qui a fondé à nouveau Héliopolis pour celui qui l'a mis au monde, le seigneur du Double-Pays, Baenrê-Méryamon, le seigneur des couronnes, Mérenptah-Hotephermaât, doué de vie. »

Les épithètes complémentaires – « œuf du Maître du tout comme Chou et Tefnout », « Maître du tout », « qui a été affermi en offrant la Maât à l'Horizontain », « qui a fondé à nouveau Héliopolis pour celui qui l'a mis au monde » – renvoient à la théologie héliopolitaine. Il est donc probable que cet obélisque de taille moyenne devait appartenir, avec les deux colonnes commémorant les victoires de l'an 5, au « Temple de Mérenptah dans la maison de Rê » dont il a été question plus haut.

Dans la région d'Héliopolis, enfin, plusieurs monuments épars ont également été retrouvés : une statue naophore de Mérenptah à Athar en-Nabi⁸¹¹, au sud d'Héliopolis, dans le Vieux-Caire actuel ; une colonne lotiforme aux noms du roi⁸¹², un groupe de statues le figurant avec Seth⁸¹³ ; ainsi qu'un linteau⁸¹⁴ à Tell el-Yehoudieh, la Léontopolis du nome

d'Héliopolis, là où se trouvait le temple de Ramsès II. Plus au nord, déjà dans le Delta, à Bubastis, où Séthy I^{er} et Ramsès II avaient également œuvré, ont été mis au jour des fragments de statues représentant Mérenptah, portant les noms du roi et ceux du prince héritier Séthy-Mérenptah⁸¹⁵.

4. Le Delta oriental

Dans le Delta oriental, deux sites prédominent : Pi-Ramsès, l'actuelle Qantir, qui abritait les grandes résidences royales de l'époque ramesside, et Tanis, l'actuelle San el-Hagar, à 30 km au nord de Pi-Ramsès. Tanis devint résidence royale à la XXI^e dynastie, un peu moins d'un siècle et demi après le règne de Mérenptah. Or, de nombreux monuments de Pi-Ramsès furent réemployés à Tanis, la « Thèbes du nord », ce qui explique probablement le peu de traces qui subsistent du règne de Mérenptah à Pi-Ramsès.

On mentionnera simplement le socle d'une divinité⁸¹⁶, longue de 1,23 m, large de 0,44 m et haute de 0,44 m également, dotée sur sa partie antérieure de deux volées de cinq marches séparées et encadrées par une rampe étroite. Sur les côtés, le socle est décoré par une frise de signe *ouas* (« puissance ») et *ânkh* (« vie »), surmontant des corbeilles *neb*. Sur les côtés de la partie en biseau, un cobra orienté vers la frise. Au bas, de la rampe médiane, les restes d'un cartouche de Mérenptah.

En revanche, à Tanis, les monuments de ce dernier sont bien plus nombreux et tous proviennent probablement de Pi-Ramsès ; la localisation première de certains d'entre eux étant la région memphite ou héliopolitaine. On mentionnera d'emblée un monument qui, lui, ne provient pas de Pi-Ramsès mais de la tombe de Mérenptah dans la Vallée des Rois : le troisième sarcophage, en granit rose, réutilisé par le pharaon Psousennes I^{er}, de la XXI^e dynastie, plus d'un siècle et demi après, dont la tombe intacte fut retrouvée par Pierre Montet en 1940 dans la nécropole royale de Tanis⁸¹⁷.

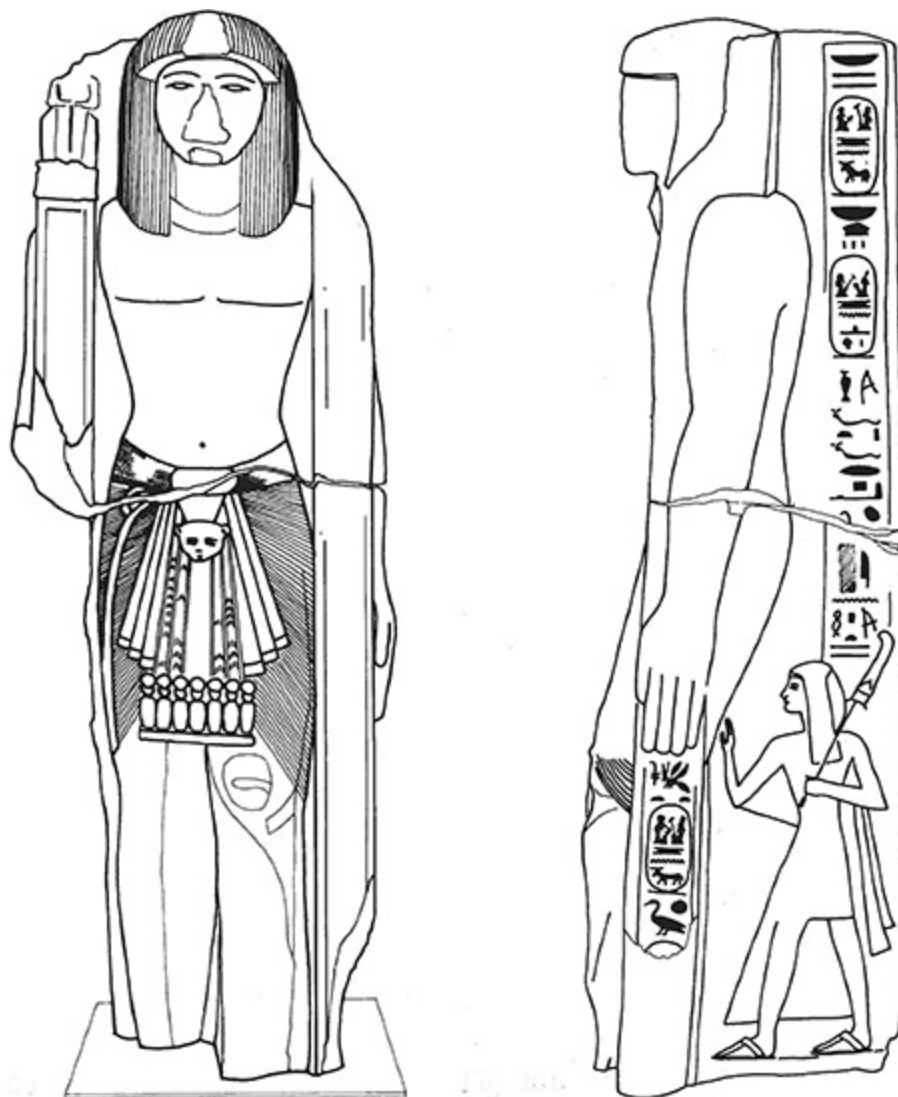


Fig. 26 : Statue porte-enseignes figurant Mérenptah, conservée au Musée du Caire (JE 37481) (d'après H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, SDAIK 22, 1989, p. 83, fig. 20).

Trois statues porte-enseignes, en granit rose et figurant Mérenptah, ont été retrouvées à Tanis. Les deux premières sont conservées au Musée du Caire⁸¹⁸, la troisième au Musée de Copenhague⁸¹⁹. La première⁸²⁰, en granit rose et dont la partie basse, à partir des mollets, est perdue, mesure 2,76 m de hauteur. Le roi est figuré debout, les bras tombants maintenant contre ses épaules, de chaque côté, le support d'une enseigne. Il est vêtu d'un pagne cérémoniel retenu par une ceinture dont la boucle mentionne « Mérenptah-Hotephermaât ». Le devant, garni d'une tête de félin, est ourlé en sa partie inférieure par une série de sept *uræi* surmontés, chacun, par un petit disque solaire. Entre la tête du félin et la frise, une petite colonne de texte avec le nom de couronnement du roi : « Le seigneur du Double-Pays,

Baenrê-Méryamon, doué de vie. » Mérenptah porte une perruque ronde *ibes* surmontée d'un modius, fait d'une série d'*uræi* surmontés d'un disque solaire, au-dessus duquel se trouvent deux cornes de bélier, horizontales et torsadées, encadrant la base d'une couronne *atef*, elle-même flanquée de deux hautes plumes. Entre les cornes de bélier, un disque solaire. Le visage abîmé du roi montre des joues bien remplies qui témoignent, on l'a vu plus haut, de sa corpulence. La barbe cérémonielle a disparu. Les supports d'enseigne, de section carrée, sont surmontés par un abaque de petite dimension, sur lequel était posée et adossée à un pilier dorsal la divinité aujourd'hui disparue. Les inscriptions du pilier dorsal mettent en exergue deux versions du nom d'Horus du roi, à gauche : « Taureau puissant, fils de Taténen », à droite : « Taureau puissant, fils d'Amon » ; versions qui laissent supposer qu'il s'agit là des deux divinités se trouvant à l'origine sur l'enseigne. Sur le côté gauche du pilier dorsal, en bas, est figuré le prince héritier, Séthy-Mérenptah, debout, vêtu d'une longue robe et empoignant un *flagellum*. La partie basse de la représentation a disparu. Au-dessus, on lit, en une colonne de texte unique, placée sous l'un des cartouches royaux accompagné de quelques épithètes, l'inscription suivante : « Le prince sur le siège de Geb, qui administre le Double-Pays pour son père, le fils aîné du roi, S[éthy]-Mérenptah⁸²¹. »

La deuxième⁸²², haute de 1,96 m et semblable à la précédente, a perdu la couronne. Le visage est également abîmé. La barbe cérémonielle a disparu, la partie inférieure du support d'enseigne gauche, ainsi que les deux divinités se trouvant sur les abaques également. Les inscriptions incomplètes du pilier dorsal permettent d'identifier l'une d'elles, Taténen à nouveau. La statue est brisée au niveau des pieds. Sur le côté gauche du pilier dorsal figure également Séthy-Mérenptah, représenté de la même manière, avec l'inscription suivante plus simple que la précédente, également en une colonne de texte unique, sous les deux cartouches du roi : « Le prince, le fils royal, Séthy-Mérenptah, justifié. »

La troisième⁸²³, bien plus détériorée, semble avoir été du même type. Il ne subsiste plus que le torse du roi, le pagne et le haut des jambes. À nouveau, dans la titulature du pilier dorsal, il est question de Taténen et d'Amon, qui devaient figurer, à l'origine, sur l'abaque des enseignes. Sur le côté gauche du pilier dorsal, sous un cartouche de Mérenptah, les mention et représentation du prince héritier ont été remplacées par celles de la reine mère, Isisnéfêret, épouse de Ramsès II. Celle-ci arbore une longue couronne faite de deux grandes plumes reposant sur un disque solaire, l'ensemble étant posé sur un

modius. La main droite, la seule encore visible, tient une longue tige. Le reste est perdu. L'inscription décline ses titres : « La princesse, grandement louée, souveraine du Double-Pays entier, épouse royale, mère royale, Isisnéfêret. »

La fonction exacte de ces statues est difficile à cerner. Les enseignes divines ont toujours joué un rôle important dans l'Égypte ancienne. Depuis la XVIII^e dynastie, notamment dans les grands temples thébains, ces enseignes sont présentes à proximité du sanctuaire de la barque sacrée. Lors des festivités au cours desquelles la barque du dieu quittait le temple, accompagnée par de longues processions, elles étaient portées par les prêtres qui assuraient le culte qui leur était attaché. Du milieu de la XVIII^e dynastie à la fin du Nouvel Empire, il devint courant de représenter, sous la forme de statues, des rois portant deux enseignes, chacune appuyée sur l'une de ses épaules. Ces statues semblent avoir assuré la protection des lieux spécifiques où elles avaient été placées : cour, façade, allée processionnelle. D'une certaine manière, la protection associait le roi aux deux divinités figurées sur l'enseigne. Hourig Sourouzian écrit à ce propos : « comme le souverain n'était pas à même d'escorter en personne toutes les processions dans tous les temples et en même temps, les statues porte-enseignes étaient là pour rappeler sa présence⁸²⁴ ».

En dehors de ces statues qui appartiennent en propre à Mérenptah, une seule autre peut lui être attribuée. Il n'en subsiste que quelques fragments de la partie inférieure à partir desquels on peut déterminer que Mérenptah était assis entre le dieu Ptah et une divinité féminine, Astarté, déesse d'origine phénicienne adoptée par les Égyptiens, et, dès lors, considérée comme la fille de Ptah, ou Anat, déesse sémitique originaire du Levant. Les deux furent introduites dans le panthéon égyptien lorsque les pharaons prirent le contrôle de cette région au Nouvel Empire⁸²⁵.

5. Athribis et ses environs

Non loin d'Athribis, à une trentaine de kilomètres au nord-ouest d'Héliopolis, à Kôm el-Ahmar, fut retrouvée, en 1882, une grande stèle cintrée de granit rose, dite stèle d'Athribis⁸²⁶. Haut de 3,50 m et large de 1 m (la largeur initiale étant estimée à 1,65 m), le monument fut transporté au Musée du Caire non sans quelques difficultés. Gustave Lefebvre, qui le publia en 1927, décrit les multiples péripéties du convoi :

« Maspero s'était contenté de dire que la stèle avait été trouvée dans le Delta. Breasted, supposant qu'elle provenait des ruines de Benha, lui donna dans ses *Ancient Records*, le

nom de “stèle d'Athribis”. En réalité, d'après les témoignages de nos archives, ce monument fut trouvé, en juin 1882, à Kom el Ahmar, dépendance du village de Choubra Zangui, à 5 kilomètres à l'est de Menouf, chef-lieu de la province de Menoufia. La stèle resta sur place pendant une dizaine d'années, et l'on ne songea à la transporter au Musée du Caire qu'en 1892. On l'embarqua donc sur le canal Bagouriya, mais la barque chavira, le 12 août 1892, à quelque distance de son point de départ, au coude que fait le canal devant le village de Sirs el Layâna. La stèle resta trente-cinq ans au fond du canal, d'où elle émergeait aux basses eaux. Enfin, une équipe d'ouvriers, sous la conduite du reïs Sayed Khalil, retira la pierre du canal, en janvier 1927, et l'amena par chemin de fer au Musée du Caire, où elle est désormais exposée, après avoir été enregistrée sous le n° 50568⁸²⁷. »

Athribis est la localité d'importance la plus proche de l'endroit où la stèle a été trouvée. C'est pourquoi certains pensent qu'elle a été déplacée⁸²⁸, comme de nombreux autres monuments, de son emplacement originel qui devait se trouver dans cette localité. On peut en effet supposer que la consécration de cette stèle n'est pas le fruit du hasard, qu'elle commémore les victoires en l'un des lieux, situé au cœur du Delta, dont le temple a probablement été assiégé par les Libyens et dont la résistance a permis à Pharaon d'organiser la contre-attaque.

De cette stèle en granit rose, ne subsiste qu'une moitié. Elle a été amputée, dans le sens de la hauteur de l'autre moitié. Elle mesure actuellement 3,50 m de hauteur, il subsiste 1 m dans le sens de la largeur et son épaisseur est de 0,90 m. Il est possible que sa largeur totale ait été de 1,65 m. Le long texte qui est gravé sous les figurations du cintre, recto et verso, commémore les victoires de l'an 5. La partie supérieure est arrondie. Dans le cintre des deux faces : le roi officie devant des divinités, sous un disque ailé dont les ailes épousent la forme arrondie du cintre. Dans la scène recto, le roi (à droite), vêtu d'un long pagne transparent, relève sa main droite pour saluer « Amon-Rê, seigneur du Double-Pays ». Le dieu est coiffé du mortier surmonté des deux grandes plumes qui le caractérisent. Il tient dans sa main gauche une canne *ouas* et présente au roi, de sa main droite, un glaive *khépech*. Au-dessus du roi, coiffé d'une perruque, sont inscrits ses deux cartouches : « Baenrê-Méryamon, Mérenptah-Hotephermaât » et, à l'extérieur du deuxième cartouche, « comme Rê ». Sur la gauche de cette scène, on aperçoit le dos d'une divinité coiffée d'un disque solaire posé sur deux cornes et surmonté de deux plumes d'autruche, probablement Ptah-Taténen. Au-dessous commence la grande inscription qui se poursuit sur 20 lignes.

Au recto, dans le cintre et toujours sous un grand disque ailé, sur le côté gauche de la stèle, le roi, coiffé d'un *khéprech*, brandit son glaive *khépech*

qu'il se prépare à abattre sur un ennemi terrassé, suppliant et levant les bras. Devant le roi, « Rê-Horakhty, dieu grand », lui tend un *khépech*. Entre les deux, les cartouches royaux. Au centre, juste avant la cassure et tournant le dos à Rê-Horakhty, une autre divinité : « Atoum ». Sous le cintre, 21 lignes incomplètes de texte.

À Athribis même, Mérenptah laissa également son empreinte comme le montrent deux obélisques de Ramsès II, dont un est très fragmentaire, sur lesquels Mérenptah et Séthy II laissèrent leurs noms⁸²⁹, et la partie inférieure d'une statue de Ramsès II sur laquelle le roi inscrivit ses cartouches⁸³⁰.

B. Séthy II

Si les témoignages du règne de Séthy II se retrouvent un peu partout en Égypte, il n'en reste pas moins que l'essentiel – en dehors d'Hermopolis – se concentre à Thèbes⁸³¹. La raison n'en est pas simplement due à cette caractéristique de l'archéologie égyptienne qui veut que la Thébaïde regroupe la majeure partie de ce qui a subsisté de la documentation, mais, également, à la volonté du roi d'effacer dans cette région les traces de l'œuvre d'Amenmesses, qui en avait fait le centre géographique de son pouvoir.

1. Thèbes

a. Karnak

L'œuvre principale laissée par Séthy II à Karnak est son temple reposoir. On a vu plus haut (cf. *supra*) que la décoration originelle de ce petit monument avait subi des modifications sur lesquelles nous ne reviendrons pas. Ce temple, comme l'a écrit H. Chevrier, est « simplement constitué par trois sanctuaires parallèles destinés à recevoir respectivement les barques sacrées d'Amon, de Mout et de Khonsou. Il est situé dans la partie Nord-Ouest de la Grande Cour du Temple d'Amon, son axe étant perpendiculaire à celui du Grand Temple. On sait que cette cour n'existait pas quand il fut construit et qu'il se trouvait alors situé à l'extérieur du temple, faisant face au chemin qu'empruntaient les processions⁸³² ». Il s'agit donc des barques de la triade thébaine.

Le plan du bâtiment est simple : trois chapelles parallèles. La longueur de la façade est de 22,5 m et la profondeur de 17,5 m. La longueur de chaque chapelle est approximativement la même – 11 m –, leur largeur diffère, celle du centre étant plus large – 4,25 m pour cette dernière, 3,25 pour les deux autres. Les fondations sont faites de quartzite du Gêbel el-Ahmar, près du Caire actuel, ainsi que la première assise et l'encadrement des portes. Le reste est fait de grès du Gêbel Silsila.

La façade⁸³³, surmontée d'une corniche qui a disparu sur le dernier quart est, est percée de trois portes, une pour chaque chapelle, la plus imposante étant celle du centre. La décoration de l'ensemble comporte un seul registre, situé de chaque côté des portes. Sur le côté gauche de la chapelle gauche, la paroi n'a pas été décorée.

Le linteau de la porte de la chapelle du centre comporte deux lignes de hiéroglyphes monumentaux – les noms du roi – se déployant de part et d'autre d'un signe *ânkh* central. Au-dessus, un grand disque solaire ailé flanqué, de chaque côté, de l'inscription suivante : « le Béhédéty, dieu grand au plumage bigarré ». Au-dessus encore, sous la corniche, un autre disque solaire ailé avec, de chaque côté, la mention « le Béhédéty, seigneur du ciel, dieu grand au plumage bigarré ». Celle de droite se poursuit sur la droite et, semble-t-il, jusqu'à l'extrémité droite de la façade par la titulature du roi et la mention suivante : « il a fait en tant que monument pour son père, Amon-Rê, roi des dieux [...] ».

Dans le panneau situé à gauche de la porte centrale, le roi, à droite, coiffé d'une perruque surmontée de deux hautes plumes enserrant un disque solaire et désigné par ses noms, reçoit de « Nekhbet, la blanche de Nékhen », coiffée de la double-couronne, un signe *ânkh*. Dans celui de droite, le roi, adossé à la porte et coiffé du *khéprech*, est tenu par la main par « Khonsou dans Thèbes, Néferhotep, dieu grand [...] ». Ce dernier panneau flanque également sur sa gauche la porte de droite. À droite de celle-ci, le panneau présente, à droite, le roi, toujours accompagné de ses noms, faisant offrande de Maât à Amon-Rê. L'inscription le désignant est détruite. Derrière le dieu : « Khonsou dans Thèbes, Néferhotep, Thot qui réside à Ermant ».

La décoration de la paroi extérieure est (droite) se compose de plusieurs tableaux⁸³⁴, qui se répartissent sur deux registres. Le roi y officie à chaque fois devant une ou deux divinités thébaines ou résidant dans la région. Il s'agit de plusieurs formes d'Amon-Rê : « Amon-Rê, seigneur du ciel qui préside à Karnak », « Amon-Rê le primordial [du Double-Pays], dieu grand

et maître du ciel », « Amon-Rê, seigneur des trônes du Double-Pays », « Amon-Rê, seigneur des trônes du Double-Pays, qui préside à Karnak » ou « Amon-Rê, roi des dieux, seigneur de la Maât, souverain de l'Ennéade des dieux » ; plusieurs formes de son épouse : « Mout, la Vénérable, maîtresse du ciel », « Mout, maîtresse du ciel, maîtresse de tous les dieux » ou « Mout la vénérable, maîtresse de l'*Ichérou*, maîtresse de tous les dieux » ; mais également devant le dieu fils accompagné d'une ou deux autres divinités : « Khonsou dans Thèbes, Néferhotep, Horus, seigneur de la joie, dieu grand, maître du ciel », « Khonsou dans Thèbes, Néferhotep, Horus seigneur de la joie, Thot qui réside à Ermant, dieu grand » ou « Khonsou dans Thèbes, Néferhotep, et Thot qui réside à Ermant » ; devant, enfin, « Amonet, maîtresse du ciel et maîtresse de tous les dieux » ou « Hathor qui réside à Thèbes, maîtresse du ciel ».

L'arrière du temple est décoré par deux registres composés de plusieurs tableaux, ceux du dessus étant d'une taille inférieure à ceux du dessous⁸³⁵. Le roi y officie devant plusieurs formes d'Amon-Rê : « Amon-Rê, seigneur des trônes du Double-Pays, qui préside à Karnak », « Amon-Rê, Kamoutef (= le taureau de sa mère), qui se trouve sur le trône vénérable, dieu grand », « Amon-Rê, qui préside à son harem (?), dieu grand, maître du ciel », « Amon-Rê, le primordial du Double-Pays, dieu grand », « [Amon-Rê], seigneur des trônes du Double-Pays, supérieur de l'Ennéade des dieux » ou « Amon-Rê, roi des dieux, maître du ciel, souverain de l'Ennéade des dieux » ; devant Mout qui, curieusement, n'est citée qu'une fois, Khonsou étant absent : « Mout la vénérable, maîtresse du ciel, maîtresse de tous les dieux » ; devant une déesse, coiffée de la double-couronne et que l'on ne peut identifier, devant « Amonet qui réside à Karnak » et « Montou, seigneur du nome thébain ». Sont également présents des dieux originaires d'Héliopolis et de Memphis : « Horakhty-Atoum, seigneur du Double-Pays et d'Héliopolis », « Ptah, seigneur de la Maât, roi du Double-Pays » et « Taténen, père des dieux ».

1. La chapelle centrale : Amon

La porte

Côté est⁸³⁶, quatre registres sont composés de cartouches royaux juxtaposés, surmontés de deux grandes plumes enserrant un disque solaire, avec une ligne de texte mentionnant les noms du roi sous chaque registre avec pour premier signe une croix *ânkh*.

Côté ouest⁸³⁷, la paroi est décorée de la même manière que celle se trouvant en vis-à-vis. La ligne de texte la plus haute a disparu. Les trois autres consignent les noms du roi.

La chapelle

Revers de la porte⁸³⁸ : surmontant l'ensemble, un grand disque ailé. En dessous, sur le linteau, deux lignes de texte se déroulent de part et d'autre de deux signes *ânkh* centraux, mentionnant les noms royaux. Sur les montants une colonne de texte avec le protocole royal.

Paroi est de la chapelle⁸³⁹ : venant de l'entrée et sous un voutour aux ailes déployées – Nekhbet –, le roi, vêtu d'un long pagne à devanteau, s'incline devant une structure légère, surmontée d'une frise d'*uræi* coiffés d'un disque solaire, abritant la barque portative d'Amon dont la proue et la poupe présentent une tête de bélier, animal sacré du dieu. Entre les deux, une table d'offrandes. Sous la barque, qui est placée sur un reposoir, une série d'offrandes. Derrière la barque, mais toujours à l'intérieur de la structure légère, une déesse personnifiant Thèbes – *Ouaset* – lève ses bras pour vénérer la statue du dieu située dans la barque.

De l'autre côté de la structure légère, le roi offre une petite statue personnifiant la Maât à la triade thébaine : Amon, Mout et Khonsou.

Au-dessus : un registre alternant les cartouches royaux. Au-dessus et en dessous, tout le long de la paroi : une ligne de texte mentionnant les noms du roi.

Devant la châsse contenant la statue du dieu, neuf colonnes de texte donnent la parole au dieu : « paroles à dire par Amon-Rê, seigneur des trônes du Double-Pays : “Mon fils véritable, que j'aime, seigneur des couronnes, Séthy-Mérenptah, puisses-tu t'apaiser sur ce que tu as fait car mon cœur est joyeux ; je joins ta perfection à la vie et à la puissance. Je t'ai donné la bravoure sur chaque pays étranger, dont les princes (t')adorent grâce au respect que tu inspires ; ils viennent à toi inclinés, en t'apportant leurs tributs sur leurs dos, grâce à la crainte que tu inspires. Les parures de ton front sont sur ton beau visage. Ceux qui sont sur toi, les deux *uræi*, fraternisent. Je fais en sorte que tu brilles pour que les monuments que tu m'as faits durent dans Karnak pour toujours” ». Quelques autres inscriptions, avec un contenu similaire, ponctuent ces scènes.

Paroi ouest de la chapelle⁸⁴⁰ : la décoration est du même type avec quelques variations. Au-dessus de la déesse en adoration derrière la barque du dieu : « La mère de Séthy-Mérenptah dans le domaine d'Amon. »

Paroi nord de la chapelle⁸⁴¹ : trois niches de taille similaire s'ouvrent dans cette paroi. Sur les deux montants les séparant sont inscrits les noms royaux. Au-dessus des trois niches, sur le linteau et de part et d'autre d'un signe *ânkh*, à nouveau les noms royaux. Au-dessus encore, un disque ailé pour chaque porte. Surmontant l'ensemble, la paroi est divisée en deux tableaux, de part et d'autre d'une inscription verticale : « Paroles à dire par Amon-Rê : “Je fais en sorte que tes monuments durent dans Karnak éternellement (bis).” » De chaque côté, adossé à cette colonne : un dieu sur son trône derrière lequel se trouve une autre divinité, et devant lequel le roi officie. À droite, il s'agit d'« Amon-Rê, roi des dieux [...] » et de « Khonsou dans Thèbes, Néferhotep [...] » ; à gauche : « Amon-Rê, seigneur des trônes du Double-Pays » et de « Mout la vénérable, maîtresse de l'*Ichérou* », également désignée comme « la maîtresse de tous les dieux ». Enfin, surmontant l'ensemble, à nouveau un grand disque ailé.

Sur la paroi du fond de chacune des trois chapelles est figurée une statue du roi. Sur chaque paroi latérale, un prêtre *Iounmoutef* prononce des paroles rituelles.

2. La chapelle est : Khonsou

La porte

Côté est⁸⁴² : un registre unique, surmonté d'une frise de cartouches surmontés d'un disque solaire, alternant avec des cartouches flanqués de deux *uræi* coiffés d'un disque solaire. Chaque cartouche de la frise est posé sur un signe *nébou*, l'« or ».

Le roi, entrant dans la chapelle, offre deux bouquets de fleurs à « Amon-Rê, roi des dieux, maître du ciel, souverain de l'Ennéade [...] dieux [...] » et à « Mout, maîtresse de l'*Ichérou* », coiffée de la double-couronne.

Côté ouest⁸⁴³ : les mêmes principes décoratifs commandent à ce côté. Le roi offre Maât à « Amon-Rê, seigneur des trônes du Double-Pays, qui préside à Karnak » et à « Mout, maîtresse du ciel, maîtresse de tous les dieux ».

La chapelle

Revers de la porte⁸⁴⁴ : surmontant l'ensemble, un grand disque ailé. En dessous, sur le linteau, deux lignes de texte se déroulent de part et d'autre de deux signes *ânkh* centraux, mentionnant les noms royaux. Sur les montants une colonne de texte avec le protocole royal.

Paroi est de la chapelle⁸⁴⁵ : immédiatement à droite en entrant, la paroi est percée d'une porte donnant sur un escalier qui mène sur le toit. Sur le linteau

de celle-ci, une frise de cartouches coiffés d'un disque solaire enserré dans deux grandes plumes. La frise est surmontée d'un grand disque ailé. Au fond de la chapelle, trois niches. Les deux montants les séparant sont décorés par deux colonnes de texte portant les noms du roi.

La décoration de la paroi elle-même est composée de deux registres surmontés d'une frise de cartouches rehaussés d'un disque solaire, alternant avec d'autres cartouches du même type mais flanqués de deux *uræi* coiffés d'un disque solaire. Le registre du bas est constitué de trois panneaux. Dans chacun, le roi, qui s'avance vers le fond, officie devant une divinité. Dans le premier, il présente une offrande, aujourd'hui disparue, à « Khonsou dans Thèbes, Néferhotep » ; dans le second, un vase *nemset* à « Mout la vénérable, maîtresse de l'*Ichérou* » ; dans le troisième, Maât à « Amon-Rê, seigneur des trônes du Double-Pays, qui préside à Karnak ».

Le registre du haut est composé de six tableaux. Dans chacun, le roi, orienté de la même manière que dans le registre inférieur, est agenouillé devant une divinité assise sur un trône à laquelle il fait offrande. Les divinités sont les suivantes : « Amon-Rê, roi des dieux, maître du ciel, souverain de l'Ennéade des dieux », « Amon-Rê, seigneur des trônes du Double-Pays », Mout « [...] », « Khonsou dans Thèbes, Néferhotep », « Amonet qui réside à Karnak » et « Ptah-Nebmaât, seigneur du Double-Pays, qui se trouve sur le trône vénérable ».

Paroi ouest de la chapelle⁸⁴⁶ : la décoration de cette paroi suit exactement la même logique que celle des parois est et ouest de la chapelle centrale. La principale différence réside dans le fait qu'il s'agit non de la barque d'Amon mais de celle de Khonsou. Une autre différence notable est que le roi, après avoir franchi la porte d'accès, n'est pas seul. Il est accompagné d'un prince : « le prince, le fils aîné du roi, Séthy-Mérenptah, justifié ». Au-dessus de celui-ci, un hymne solaire, probablement prononcé par le prince, dont le texte se répartit sur six colonnes.

Paroi nord de la chapelle⁸⁴⁷ : la paroi est percée de deux entrées donnant sur deux niches. Seul le montant central est décoré par deux colonnes de texte aux noms du roi. Le linteau porte un unique registre, séparé en deux par une colonne de texte. L'ensemble est surmonté d'une frise de cartouches surmontés d'un disque solaire et posés sur le signe de l'or *nébou*. Un cartouche sur deux est flanqué de deux *uræi* également coiffés d'un disque solaire. La décoration des deux panneaux est symétrique : une divinité adossée à la colonne centrale de texte, assise sur un trône. À droite,

« Khonsou dans Thèbes, Néferhotep » reçoit du roi un vase *nemset* et un godet d'encens. À gauche, toujours « Khonsou dans Thèbes, Néferhotep », qui reçoit du roi du vin contenu dans deux vases globulaires *nou*.

Sur la paroi de fond des deux niches, deux dieux momiformes à la tête surmontée d'un disque lunaire : « Khonsou-Néferhotep ». Sur les deux autres parois, le roi en train d'officier.

3. La chapelle ouest : Mout

Cette chapelle est la plus détériorée de l'ensemble. Il n'en subsiste plus que la partie orientale.

La porte

Côté est⁸⁴⁸ : sur un unique registre surmonté d'une frise de cartouches similaires aux précédentes, le roi, dos à l'entrée, offre deux bouquets à « Amon-Rê, roi des dieux, maître du ciel, souverain de l'Ennéade des dieux » et à « Mout la vénérable, maîtresse de l'*Ichérou*, Bastet ».

Côté ouest⁸⁴⁹ : les mêmes principes président à la décoration. La scène présente le roi offrant Maât à « Amon-Rê, seigneur des trônes du Double-Pays, qui préside à Karnak » et à « Mout, maîtresse du ciel, maîtresse de tous les dieux ».

La chapelle

Revers de la porte⁸⁵⁰ : il ne subsiste rien de la décoration du linteau. Quelques traces sur le montant gauche : « Amon-Rê [...] Ouserkhépérou [...] ».

Paroi est de la chapelle⁸⁵¹ : la décoration de la paroi est similaire à celle des autres chapelles figurant les barques des dieux, à la différence près qu'ici, il s'agit de la barque de Mout et que les inscriptions consignent quelques variantes. Comme dans la chapelle de Khonsou, « le prince, le fils aîné du roi, Séthy-Mérenptah, justifié », est présent derrière le roi.

Paroi nord de la chapelle⁸⁵² : elle est percée de deux entrées ouvrant sur deux niches, surmontées d'un linteau similaire à celui de la chapelle de Khonsou, en dehors des inscriptions. Dans le tableau de droite, le roi officie devant « Mout la vénérable, maîtresse de l'*Ichérou* ». Dans la colonne de texte qui sépare les deux tableaux, des paroles rituelles : « Je te donne la royauté et des jubilés, éternellement, (ô) roi de Haute et de Basse-Égypte, Ouserkhépérou, aimé de Mout, maîtresse du ciel, maîtresse des dieux. » La décoration des niches, très détériorée, présente des similitudes avec celle des autres.

b. Rive gauche : la tombe de Séthy II (KV 15)

La tombe de Séthy II⁸⁵³ n'est pas très éloignée de celle de son épouse Taousert (KV 14). Située plus au sud, elle n'en est séparée que par celle de Thoutmosis I^{er} (KV 38). Également rectiligne, elle est orientée nord-est (est théorique)-sud-ouest (ouest théorique). La tombe n'a pas été terminée. Seuls les trois premiers corridors, la première chambre au milieu de laquelle s'enfonce la descenderie et le corridor suivant ont été achevés, ce dernier servant de chambre funéraire. À titre de comparaison, si la tombe de Mérenptah mesure 164,86 m de long, celle d'Amenmesses 105,34, celle de Taousert 158,41 et celle de Siptah 124,93, la longueur de la tombe de Séthy est de 88,65 m. Plusieurs phases de décoration ont été identifiées, l'histoire du tombeau ayant été « mouvementée ».

L'entrée (A) a été creusée dans la falaise. Elle donne sur un passage (B), dotée à l'origine d'une porte en bois à doubles battants. Le linteau extérieur est décoré par un disque solaire contenant un scarabée et un dieu anthropomorphe mais à tête de bélier, flanqué d'une Isis et d'une Nephthys agenouillées. Dans l'épaisseur de l'entrée, de part et d'autre, une Maât ailée agenouillée sur un signe *neb*, lui-même placé sur un fourré de papyrus. L'ensemble est surmonté d'une frise de *khékhérou*. Ces figurations, d'une grande finesse et accompagnées de hiéroglyphes principalement rouges et bleus, même abîmées présentent encore des restes d'une grande fraîcheur. Cette porte donne sur un corridor (B). Sur la paroi gauche de celui-ci, le roi, orienté vers l'intérieur du tombeau, reçoit la vie *ânkh* de Rê-Horakhty, puis offre deux vases globulaires *nou* contenant du vin à Néfertoum. L'ensemble est accompagné du début des Litanies de Rê. Sur la paroi de droite, Séthy II, toujours orienté vers l'intérieur du tombeau, offre de l'encens à Rê-Horakhty tout en effectuant une libation, puis il offre Maât à Sokar, l'ensemble étant suivi de passages des Litanies de Rê. Le plafond présente sur les bords des textes relatifs à Osiris et Rê-Horakhty et, au centre, des vautours aux ailes déployés alternant avec les noms du roi.

Ce corridor aboutit à une porte (C), dont le linteau est décoré avec une ébauche de disque ailé et l'épaisseur avec des Litanies de Rê. Le corridor (C) qui suit présente une décoration juste ébauchée, les contours ayant simplement été tracés en rouge ou en noir, voire les deux, les traits étant légèrement décalés lorsque le dessinateur éprouva le besoin de revenir sur son travail. À gauche, Séthy II offre Maât à Rê-Horakhty et à droite de l'encens à Sokar. Le reste des parois porte des passages des Litanies de Rê et

de l'*Amdouat*. Le plafond est décoré par un oiseau à tête de bélier, figurant le *ba* de Rê, flanqué par Isis et Nephthys sous la forme de milans. Le reste, dont la décoration n'est pas achevée, devait être constellé d'étoiles.

Le corridor aboutit à une porte (D). Le linteau présente un disque ailé et les montants les noms de Séthy ébauchés. L'épaisseur du passage porte également une esquisse du roi, faite avec des traits rouges et noirs. La porte donne sur un corridor (D) dont la décoration n'est, également, qu'ébauchée. Elle comporte, à droite comme à gauche, des passages de l'*Amdouat*. À l'extrémité du corridor, deux petites niches ont été aménagées, une à gauche, l'autre à droite.

Ce corridor donne sur la porte (E), qui n'a pas été décorée. Derrière, s'ouvre une pièce (E) de petite dimension, 4,38 m de largeur sur 3,19 de profondeur, destinée à l'origine à être creusée avec un puits, à l'instar de la même pièce dans la tombe de Mérenptah. La décoration des parois, de qualité médiocre, semble avoir été réalisée dans l'urgence ; on y aperçoit des figurations de statues royales et divines.

Cette chambre est séparée de la suivante (F) par la porte F, non décorée. La chambre F, dotées de quatre piliers de section carrée, est de plus grande taille : 8,56 m de largeur sur 8,07 de profondeur. Dans la partie centrale, délimitée par les piliers, la descenderie continue de s'enfoncer dans le sol, tandis que la partie de la chambre située entre les piliers et les parois latérales reste au même niveau que la chambre E. La décoration, non achevée, retrouve ici sa remarquable qualité. On le voit bien avec le linteau de la porte perçant la paroi du fond. Au centre deux Osiris, dos à dos, partagent l'espace pictural en deux parties symétriques. Face à chaque Osiris, le roi officie, la tête rehaussée d'un grand disque solaire flanqué de deux *uræi*. À gauche, Séthy offre Maât à Osiris ; à droite, il offre au dieu deux vases globulaires contenant du vin. La finesse de la silhouette royale, la qualité du rendu des pagnes sont à remarquer. Les autres parois montrent des extraits et des scènes du Livre des Portes et, dans le registre du bas, sur les parois et revers gauches, une figuration des « quatre races de l'humanité ». Chaque face des piliers comporte une figuration de dieu ou du roi surmonté d'une frise de *khékhérou* : Ptah dans son naos, Séthy II (deux fois), Anubis (deux fois), Ptah-Osiris, Horus-Iounmoutef (deux fois), Geb, personnification du pilier-*djed* (deux fois), Néfertoum, Ptah, Rê-Horakhty, Horus fils d'Isis, Chou.

La descenderie (F), qui s'enfonce au centre de la pièce sans décoration, aboutit à la porte J, non décorée également. Celle-ci donne dans la chambre

funéraire (J), qui n'est, en fait, que le corridor suivant, la tombe n'ayant pas été achevée. Les parois et le plafond ont été simplement plâtrés et peints à la hâte. Sur le plafond une grande Nout, la tête tournée vers l'ouest. Les parois, sur deux registres, figurent, en haut, les suivants d'Osiris et de Rê ; en bas, des génies provenant du Livre des Portes. La paroi du fond n'a pas été décorée.

Au centre subsistent des restes du couvercle en granit rose du sarcophage, décoré avec un serpent *méhen*, une figure momiforme, un crocodile, un oiseau à tête de bélier et un oiseau-*ba*.

2. Hermopolis

À Hermopolis, l'œuvre de Mérenptah est étroitement liée à celle de son fils, Séthi II. Siptah y laissa également une trace discrète. Les travaux de ces rois seront donc décrits à la suite et ensemble, ceux de Séthi étant les plus importants.

La cité du dieu Thot, l'Hermopolis des Grecs – Hermès étant l'équivalent grec du Thot égyptien –, abritait un temple consacré à ce dieu, qui sera nettement agrandi et restauré par Nectanébo I^{er} (XXX^e dynastie), Alexandre et Philippe Arrhidée. L'enceinte abritait également de nombreux petits sanctuaires consacrés à d'autres divinités.

Le 15 avril 1901, ainsi que le décrit Mohammed Effendi Chabân, le premier fouilleur de la zone sud-ouest de la grande enceinte,

« pendant l'enlèvement du *sébach*, une statue en granit rose de quatre mètres de hauteur, portant le nom de Ménéptah I^{er}, fut trouvée dans les ruines de l'ancienne Hermopolis Magna, l'Achmounéîn actuelle (...). Dès l'instant de la découverte, les marchands d'antiquités de Mellaoui accoururent, et ne pouvant soustraire la statue entière aux recherches des agents du Service (des Antiquités), ils avaient déjà fait marché avec les fellahs pour détacher la tête et pour l'emporter, lorsque M. Périchon bey, directeur de la sucrerie de Rodah, survint et empêcha le désastre. Il me prévint ainsi que le Service par dépêche télégraphique, et, d'ordre du Directeur, le monument fut transporté au Musée du Caire où il se trouve aujourd'hui⁸⁵⁴ ».

La statue et sa base⁸⁵⁵ mesurent 4,85 m de haut auxquels il faut ajouter le 0,88 m du piédestal⁸⁵⁶. Le roi est figuré debout, dans la position de la marche apparente, les bras le long du corps, les mains refermées sur un rouleau ; dans l'épaisseur de chacun, l'un des deux cartouches royaux. Le roi est vêtu d'un pagne plissé à devantail, orné d'une tête de félin. La partie basse du devantail est décorée d'une série de sept *uræi* juxtaposés dont la tête est

surmontée d'un disque solaire. La boucle de la ceinture porte le nom « Mérenptah-Hotephermaât, dieu grand ». Entre la boucle et la frise d'*uræi*, l'inscription verticale suivante, à la suite d'un signe *ânkh* : « le ritualiste accompli qui réalise des monuments, le roi de Haute et de Basse-Égypte, Baenrê-Méryamon, le fils de Rê, Mérenptah-Hotephermaât, aimé de Thot ». Le roi est coiffé d'un *némès* doté d'un *uræus* et surmonté de la double-couronne. Il arbore également une fausse barbe. La statue est appuyée sur un pilier dorsal en forme d'obélisque, décoré par deux colonnes de texte : « (1) Horus : Taureau puissant qui se réjouit grâce à la Maât, puisses-tu le donner à Rê chaque jour, roi de Haute et de Basse-Égypte, Baenrê-Mérynéthchérou, fils de Rê, maître des couronnes, Mérenptah-Hotephermaât, aimé de Thot, seigneur d'Hermopolis. (2) Horus : Taureau puissant qui se réjouit grâce à la Maât, (je) te donne la place de Maât comme Thot, roi de Haute et de Basse-Égypte, Baenrê-Méryamon, fils de Rê, seigneur des couronnes, Mérenptah-Hotephermaât, aimé de Thot, seigneur d'Hermopolis. »

Entre la jambe la plus avancée du roi et le pilier dorsal, pris dans l'épaisseur de la roche, une petite figuration du prince héritier posant sa main droite sur la jambe de son père, la boucle de l'enfance retombant sur le côté de la tête, avec un long pagne à devant, tenant de la main gauche un éventail qu'il pose sur son épaule. Il porte des sandales et arbore un *uræus*. Au-dessus, en deux colonnes de texte : « (1) le prince, le supérieur du Double-Pays, le scribe royal, le général en chef, (2) le fils aîné du roi, Séthy-Mérenptah ». La base et le piédestal sont décorés des noms du roi et d'épithètes divines.

Gaston Maspero rapporte que sous la base étaient inscrits les noms de Ramsès II⁸⁵⁷. Il ne s'agit donc pas d'une figuration véritable de Mérenptah, la statue ayant été « usurpée ».

Mohammed Effendi Chabân poursuit son rapport de la manière suivante :

« Dès que la Direction générale eut été avisée de la découverte de cette statue par M. Périchon bey, je lui demandai l'autorisation de déblayer le terrain où elle venait d'être découverte, dans l'espoir d'y trouver une statue pareille et les ruines d'un temple encore inconnu à l'une des portes duquel les statues devaient s'élever. M. le Directeur m'alloua les fonds nécessaires à cette entreprise, et les travaux à peine commencés, les restes d'un pylône ne tardèrent pas à paraître. L'une des deux tours était assez basse, mais l'autre mesurait encore près de 8 mètres de hauteur. Derrière cette porte, on mit au jour la partie antérieure d'un temple⁸⁵⁸. »

Il s'agit du pylône du temple d'Amon dans le complexe de Thot, construit par Mérenptah et Séthy II. La partie droite du pylône mesure 12,23 m de long. L'entrée centrale est large de 3,40 m, l'épaisseur du pylône étant de 5,20 m. Au revers droit du pylône, sur l'extérieur, s'ouvre une porte donnant accès, dans l'épaisseur, à un escalier conduisant probablement à la partie supérieure qui a disparu.

Sur la partie droite du pylône la décoration est encore conservée⁸⁵⁹, du moins entre les deux échancrures destinées à recevoir les mâts à oriflamme. Dans le registre supérieur, Mérenptah, debout à droite, offre un sceptre *sékhem* au dieu Toth, ibiocéphale et couronné d'un croissant et d'un disque lunaires, assis sur un trône à gauche. Derrière le dieu, dans deux petits registres superposés, deux séries de trois dieux, assis sur leur trône. Au-dessus, la partie supérieure du pylône a disparu. En dessous, 26 lignes de texte, dans lesquelles le dieu Toth s'adresse au roi dans un style rappelant les hymnes adressés aux dieux. Ce texte est encadré, à droite et à gauche, par deux colonnes de hiéroglyphes de grande taille portant la titulature du roi⁸⁶⁰.

Dans l'épaisseur de la porte du pylône, deux scènes, une de chaque côté, mettent en exergue le successeur de Mérenptah, Séthy II.

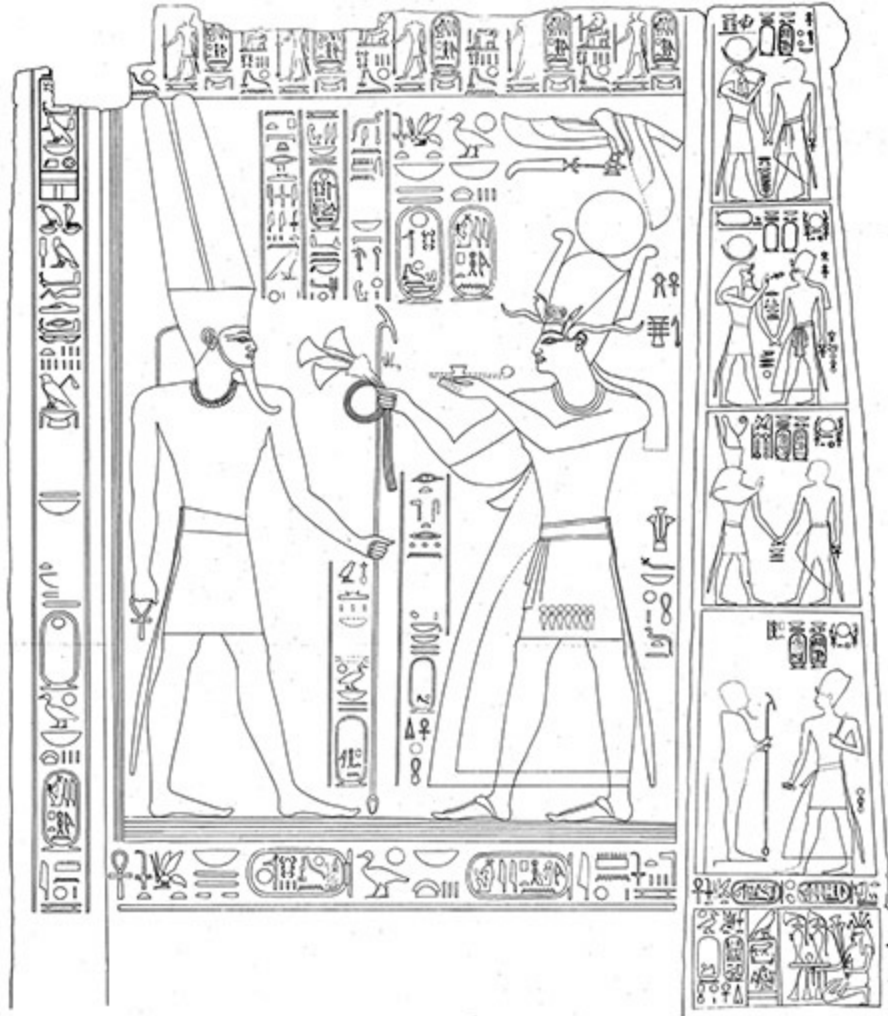


Fig. 27 : Temple d'Amon à Hermopolis, relief de l'épaisseur du pylône, côté nord (G. ROEDER, *Hermopolis 1929-1939*, Hildesheim, 1959, pl. 65).

À droite, côté nord⁸⁶¹, donnant sur la partie extérieure du pylône, cinq registres dans lesquels le roi debout, surmonté de ses noms et d'un grand disque flanqué de deux *uræi*, l'un coiffé de la couronne rouge, l'autre de la blanche, chacun doté d'une croix *ânkh*, reçoit des dieux la vie *ânkh*. Le roi, coiffé d'un *khéprech*, vient de l'extérieur et se présente devant une divinité : dans le registre du bas : « Ptah » figuré de manière traditionnelle tenant de ses deux mains une longue canne *ouser* ; le roi, quant à lui, tient de sa main gauche un sceptre non identifiable et de la main droite un rouleau. Au-dessus : « Horus qui réside à Hermopolis », figuré avec une tête de faucon ; le roi tient la main du dieu avec sa main droite et une croix *ânkh* de sa main gauche. Au-dessus : un dieu anthropomorphe, « Thot de Ramsès-Méryamon⁸⁶² », coiffé d'un disque et d'un croissant lunaires ; le roi se trouve

dans la même attitude que dans le registre précédent. Enfin, dans le registre supérieur, « Thot, seigneur d'Hermopolis » est figuré sous une forme ibiocéphale et coiffé d'un croissant et d'un disque lunaires ; le roi, coiffé d'un *khéprech*, tient également la main du dieu de sa main droite et de l'autre une croix *ânkh*. Sous ces registres, au niveau du soubassement, une figuration de Hâpy, la crue, à droite, faisant offrande d'aiguières surmontées de lotus à des noms royaux, disposés sur trois colonnes : « L'Horus : Taureau puissant aimé d'Hâpy ; le roi de Haute et de Basse-Égypte : Akhenrê-Sétepenrê ; le fils de Rê : Mérenptah-Siptah, doué de vie comme Rê⁸⁶³. » Il s'agit des noms de Siptah.

Cette figuration est séparée des registres supérieurs par une ligne de texte consignant les noms de Séthy II : « Le roi de Haute et de Basse-Égypte, Ouserkhépérourê-Sétepenrê-Méryamon, le fils de Rê, Séthy-Mérenptah, aimé de Thot. »

À gauche de cet ensemble et occupant toute la hauteur disponible, une grande figuration du roi, vêtu d'un pagne, doté dans sa partie inférieure de sept *uræi* coiffés d'un disque solaire. Il est également revêtu d'une longue robe transparente et chaussé de sandales. Il arbore une couronne complexe faite d'un casque *khéprech*, doté à sa base de cornes horizontales de bélier et d'*uræi*. Le casque est flanqué de deux plumes d'autruche et surmonté d'un grand disque solaire. Derrière le casque, quatre signes d'une inscription qui se poursuit vers le bas : « la protection, la vie, la stabilité et la puissance sont tout autour de lui (= le roi), comme Rê, éternellement ». Au-dessus du monarque une Nekhbet-vautour aux ailes déployées. Devant celle-ci, les noms royaux sur deux colonnes. Le roi tient, de sa main gauche, un encensoir et, de l'autre, un bouquet. Sous les bras tendus du roi, une colonne de hiéroglyphes : « faire un encensement [...], seigneur du Double-Pays, [...]-Sétepenrê, doué de vie comme Rê ». En face du roi, Amon-Rê se présente de la manière la plus traditionnelle. De sa main gauche, il tient une longue canne *ouser* et de la droite une croix *ânkh*. Devant lui, trois colonnes de texte consignant ce qu'il dit à Séthy ; le texte semble se poursuivre par une quatrième colonne située devant les jambes du dieu : « (1) Paroles à dire par Amon [...], maître du ciel, souverain de Thèbes : “(Ô) aimé de Rê, (2) seigneur du Double-Pays, Ouserkhépérourê-Sétepenrê-Méryamon, je te donne la durée de vie (3) dans le ciel, ce qui est en dessous, ce qui s'y trouve, ainsi que la royauté d'Horus [...], (4) et tout ce qui est bon, (ô) aimé de [...], fils de Rê, seigneur du Double-Pays, [Séthy]-Mérenptah.” »

Au-dessus du registre, une frise alternant Amon sur le signe du canal, c'est-à-dire l'épithète « Méryamon », le nom « Ouserkhépérourê-Sétepenrê » sans cartouche et, dans un cartouche posé sur le signe de l'or *nébou*, « Séthy-Mérenptah ». En dessous, une ligne de grands hiéroglyphes, qui suivent une croix *ânkh* : « Le roi de Haute et de Basse-Égypte, seigneur du Double-Pays, Ouserkhépérourê-Sétepenrê-Méryamon, le fils de Rê, seigneur des couronnes, Séthy-Mérenptah, aimé d'Amon-Rê, roi des dieux. »

À gauche de ce grand registre, une colonne de texte faite de grands hiéroglyphes : « [L'Horus] : Taureau puissant qui protège l'Égypte ; les deux maîtresses : Celui au bras puissant qui subjugué les Neuf Arcs : Horus d'or : [...] seigneur de [...], seigneur du Double-Pays, [Ouserkhépérou]rê[...] ; fils de Rê, seigneur des couronnes : Séthy-Mérenptah, aimé d'Amon-Rê. »

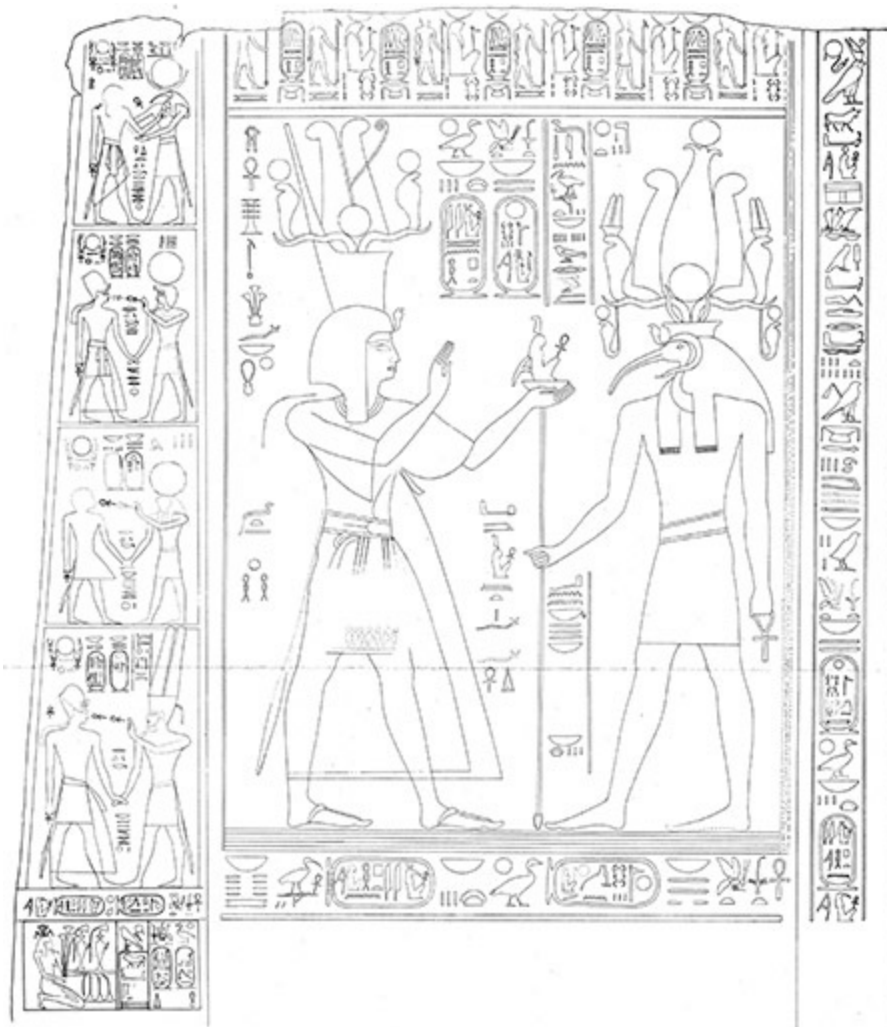


Fig. 28 : Temple d'Amon à Hermopolis, relief de l'épaisseur du pylône, côté sud (G. ROEDER, *Hermopolis 1929-1939*, Hildesheim, 1959, pl. 64).

À gauche de l'entrée, côté sud⁸⁶⁴, à l'entrée même du passage, à nouveau quatre registres superposés. Le roi est figuré de la même manière que dans ceux en vis-à-vis. Dans celui du bas, contrairement à celui de la paroi nord, il tient la main du dieu « Amon-Rê, roi des dieux, seigneur du ciel ». Au-dessus, un dieu à tête de faucon rehaussée d'un grand disque solaire : « Rê-Horakhty, celui que les dieux suivent ». Au-dessus encore, une divinité anthropomorphe dont la tête est dotée d'un grand disque solaire : le dieu hermopolitain « Chepsy ». Dans le registre supérieur enfin, un dieu ibiocéphale, coiffé d'un disque et d'un croissant lunaires : « Thot, seigneur d'Hermopolis ». En dessous, un registre de soubassement avec une décoration semblable à celle se trouvant en vis-à-vis : un Hâpy faisant offrande à des noms royaux disposés en trois colonnes devant le dieu accroupi : « L'Horus : Taureau puissant [aimé de] Hâpy, le roi de Haute et de Basse-Égypte : [...] ; le fils de Rê : [...], doué [de vie comme] Rê. » À nouveau, donc, les noms de Siptah comme le montre le nom d'Horus « Aimé de Hâpy ».

Le soubassement, décoré par Siptah, est séparé des registres supérieurs par une ligne de texte identique à celle se trouvant en vis-à-vis.

À gauche, la scène principale, surmontée d'une frise, faite de noms royaux, semblable à celle se trouvant en vis-à-vis. Côté gauche, le roi, vêtu comme dans la figuration en face, porte une couronne complexe. Sur sa perruque, dotée d'un *uræus*, est posée une couronne de Basse-Égypte, de laquelle émergent deux cornes horizontales de bélier, à l'extrémité desquelles sont posés deux *uræi* surmontés d'un disque solaire. Entre les deux cornes un autre disque solaire, enserré par deux grandes plumes d'autruche. Le roi lève la main droite en guise de salut et, de l'autre, offre Maât à la divinité. Celle-ci, vêtue comme celle se trouvant en vis-à-vis mais sans queue de taureau, est ibiocéphale. Le visage est enserré par deux cornes arrondies de bélier. Sur la tête un mortier d'où émergent deux cornes horizontales de bélier, à l'extrémité desquelles pendent deux *uræi* dont la tête est rehaussée d'un disque solaire. Toujours à l'extrémité de ces cornes, sont posés deux *uræi* coiffés d'une couronne similaire à celle d'Amon. Du mortier émergent également deux petites cornes de bovidé entre lesquelles est glissé un disque solaire, qui se trouve à la base d'une grande couronne *atef*. Devant le dieu, deux colonnes consignent les paroles prononcées par le dieu : « Paroles à dire par Thot, seigneur d'Hermopolis, grand de prestige dans l'Ennéade des dieux : “Je te donne tous les pays [...] seigneur des couronnes [...].” » Entre le roi et le dieu, une indication à propos de la nature du rite : « Donner Maât à son père

[...] son [...] doué de vie. » Au-dessus de l'offrande, les noms du roi en deux colonnes. Derrière le monarque, l'habituelle formule de protection : « Les protection, vie, stabilité et puissance se trouvent tout autour de lui, comme Rê, éternellement, toujours. »

La grande ligne de texte délimitant la scène en dessous est presque similaire à celle se trouvant en vis-à-vis. Enfin, la grande colonne délimitant l'ensemble sur la droite présente la titulature développée de Séthy II.

Cette porte donne accès à une salle hypostyle, composée de chaque côté de l'axe central de 8 colonnes (16 au total). Le reste du temple présente une structure classique.

C. Amenmesses, Bay, Siptah et Taousert

L'essentiel des monuments que ces rois – et Bay – nous ont laissés a déjà été décrit (cf. *supra*). En dehors de leurs tombeaux respectifs, dont il sera question plus bas, leur œuvre est peu importante.

1. La tombe d'Amenmesses (KV 10)

Elle se situe dans le ouâdi principal⁸⁶⁵, au nord de l'emplacement choisi par Séthy II et Taousert. Elle est assez proche – et au sud – de celle de Mérenptah (KV 8).

Axée nord-sud, la tombe n'est pas achevée, les derniers corridors et chambre funéraire n'ayant pas été creusés. La configuration de ce qui a été réalisé montre un agencement très semblable à celui de la tombe de Séthy, non achevée également : trois corridors, le troisième étant flanqué, en son extrémité et de chaque côté, d'une petite niche latérale ; les trois corridors sont suivis d'une petite pièce ne comportant pas de puits comme à l'habitude, donnant sur une autre, de plan approximativement carré, dotée de quatre piliers, au milieu de laquelle s'enfonce la descenderie menant à un niveau inférieur, constitué d'un nouveau corridor. Si la tombe de Séthy II s'arrête là, celle d'Amenmesses se prolonge avec un dernier corridor.

Une assez longue descenderie (A), en pente relativement douce, mène à la porte (B), qui donne accès à la série de corridors. Cette descenderie n'a pas été décorée. Sur le linteau de cette dernière, un disque solaire contenant une Isis et une Nephthys agenouillées, ainsi que les noms royaux. Dans

l'épaisseur de la porte, deux grandes Maât ailées, chacune agenouillée sur un grand signe *neb* ; sur l'un des côtés, la grande corbeille *neb* est posée sur un fourré de plantes héraldiques de Haute-Égypte, sur l'autre sur un fourré de plantes de Basse-Égypte. Le corridor (B) qui suit cette porte montre une décoration retravaillée, effacée et replâtrée. Toutefois le plâtre ayant disparu à certains endroits, on devine ce qu'était la décoration originelle. À gauche, au début de la paroi, Amenmesses officiait devant Rê-Horakhty. La scène était suivie par les premières scènes des Litanies de Rê. Le plafond alternait des vautours aux ailes déployées avec des cartouches aux noms du roi. Aux deux tiers, sur la paroi droite, se trouve une porte (Ba) ouvrant sur une niche (Ba) aux dimensions réduites et non décorée.

Le corridor aboutit à une porte C, dont la décoration est fortement détériorée mais qui montre encore des traces, retravaillées, d'Hathor et du roi. Cette porte ouvre sur un corridor (C), portant, à gauche comme à droite, des Litanies de Rê. Au bout de ce corridor, une nouvelle porte (D), décorée avec les noms du roi, puis un nouveau corridor (D), décoré, à droite comme à gauche, par des passages de l'*Amdouat*. Ce corridor aboutit à une nouvelle porte (E), qui donne sur une pièce de plus grande taille (E), de 4,16 m de largeur sur 2,71 de profondeur, qui aurait dû être creusée d'un puits, le travail n'ayant pas été effectué. La paroi de gauche est décorée avec des représentations d'Osiris, d'Anubis et d'une certaine Takhat – qui n'est probablement pas la mère d'Amenmesses (cf. *infra*) – faisant offrande à Atoum, Horus et Isis. La paroi de droite porte quatre tableaux : Osiris, Takhat faisant offrande à Rê-Horakhty et Anubis, Takhat à nouveau et Anubis. Il ne subsiste pas grand-chose de ces figurations et on devine, en dessous, le programme originel fait de reliefs en creux et montrant les quatre Enfants d'Horus, Isis, Neith, Nephthys, Selkis, Anubis et Horus-Iounmoutef. Au fond de cette pièce une nouvelle porte (F), très abîmée, portant les noms du roi.

Cette dernière donne sur la salle à pilier (F), mesurant 9,48 m de large sur 8,84 de profondeur. La décoration, très abîmée, montre des traces importantes de remaniement. Si l'on voit aujourd'hui des figurations d'une princesse Baketourel faisant des offrandes à différentes divinités, les parois étaient à l'origine décorées avec le Livre des Portes et des figurations d'Amenmesses officiant devant plusieurs divinités. Mêmes remarques pour les quatre piliers de section carrée. Dans la paroi droite de la salle à pilier s'ouvre une porte Fa donnant sur une pièce Fa, non décorée, qui n'a pas été complètement creusée. Les constructeurs de la KV 11 (Ramsès III), suite à

une mauvaise appréciation, viendront buter sur la chambre Fa de la tombe d'Amenmesses et seront obligés de décaler l'axe du tombeau de Ramsès III. On remarquera que les figurations de Takhat et Baketourel ont été peintes sur une couche de plâtre recouvrant des motifs antérieurs, parmi lesquels des représentations d'Amenmesses ; ce qui laisse entendre que ces deux princesses réutilisèrent le tombeau et y furent inhumées *après* le décès du roi⁸⁶⁶.

Au centre de la pièce, la descenderie (F) continue de s'enfoncer dans le sol. Le travail n'a pas été complètement achevé. Elle aboutit à une porte (G) et à un corridor (G). Ont été retrouvés dans ce dernier un nombre important de fragments d'un couvercle de sarcophage en granit rose ainsi que des vases canopes au nom de Takhat⁸⁶⁷.

L'extrémité du corridor donne sur une dernière porte (H) et un ultime corridor, ni achevé ni décoré, ayant visiblement souffert d'inondations dues à des pluies torrentielles.

2. La tombe de Bay (KV 13)

Elle se trouve dans la partie sud-ouest du ouâdi⁸⁶⁸, en face de celle de Siptah (KV 47), et au nord de celle de Taousert (KV 14) et de Séthy II (KV 15). La tombe ne fut jamais terminée et Bay probablement pas inhumé. Le tombeau fut réutilisé pour deux princes de la XX^e dynastie.

La tombe est approximativement orientée est-ouest. Tout en étant de dimensions modestes – 71,37 m de longueur pour 124,94 m pour le tombeau de Siptah –, elle présente néanmoins un plan similaire en tout point aux autres tombeaux qui viennent d'être examinés, ce qui permet d'évaluer ce qui en manque. Sur la base de ce qui a été construit et en comparant la longueur avec la partie équivalente de la tombe de Siptah – la descenderie, les trois premiers corridors, la première petite salle, la salle à piliers et les deux corridors suivants –, on obtient 102,8 m pour Siptah, 71,37 pour Bay.

L'entrée (A), creusée à la base de la falaise et ne présentant aucune décoration, aboutit à une porte (B), dont le linteau porte un disque solaire flanqué d'Isis et de Nephthys, et de la mention des noms de Bay. La porte ouvre sur un corridor (B). Sur la paroi de gauche, une Maât ailée, agenouillée sur une corbeille *neb* posée sur un fourré de papyrus, précède le tableau suivant dans lequel Bay officie devant le dieu Rê. Les scènes suivantes sont détériorées, mais on peut encore y voir Bay officiant devant le roi et plusieurs divinités. En dépit de la disparition de la première scène, la paroi de droite

présente une décoration mieux préservée et du même type que celle de la paroi opposée.

La porte suivante (C) ne présente aucune décoration ; en revanche, le corridor (C) sur lequel ouvre cette porte présente à gauche à nouveau une Maât ailée agenouillée sur une corbeille *neb* posée sur un fourré végétal. Le tableau suivant montre Bay devant des gardiens de portes, des portes du monde souterrain et des textes du Livre des Morts. L'agencement est du même type sur la paroi de droite.

La porte (D) ne porte pas de décoration. Le corridor (D), très détérioré, aboutit à la porte suivante (E) qui ne présente aucune décoration. La petite salle (E) – 2,32 m de large sur 3,13 de profondeur –, destinée à un puits qui ne fut pas creusé, a perdu les couches de plâtre portant la décoration originelle suite à des inondations. Mêmes remarques pour les porte et chambre F. Cette dernière n'est pas dotée de piliers, comme dans les autres tombes décrites plus haut. Ses dimensions sont de 4,54 m de large sur 4,9 de profondeur. Comme pour les autres tombes, au centre de cette pièce s'enfonce la descenderie (F), qui permet d'atteindre la porte (G) donnant sur le dernier corridor (G). La décoration a également disparu. La porte suivante (H) ouvre sur le corridor (H) qui abrite un premier sarcophage, en granit rose, de la XX^e dynastie, au nom de Montouherkhépéchef. La paroi de droite est percée de deux portes donnant sur deux petites pièces. Ce corridor donne dans la chambre funéraire (J), au centre de laquelle se trouve un sarcophage de granit rose au nom d'un prince de la XX^e dynastie, Amonherkhépéchef, mais qui était originellement destiné à la reine Taousert.

À l'extrémité de la chambre funéraire, une cavité montre que le travail s'est poursuivi mais qu'il fut promptement arrêté.

3. La tombe de Siptah (KV 47)

Elle se situe dans la partie sud-ouest du ouâdi⁸⁶⁹, en face de celle de Bay (KV 13), et au nord de celle de Taousert (KV 14) et de Séthi II (KV 15). Si la tombe a été entièrement creusée, la décoration est restée inachevée après la salle à piliers. Elle est orientée nord-sud et présente une structure classique : trois corridors suivis de la petite chambre destinée à un puits (non creusé), de la pièce à piliers au milieu de laquelle s'enfonce la descenderie qui débouche sur deux corridors suivis de plusieurs pièces, au milieu desquelles se trouve la chambre funéraire. Cette tombe mesure 124,93 m de long. Elle est donc bien plus modeste que celle de Mérenptah – 164,86 m – et plus petite également

que celle de Taousert – 158,41 m. Elle reste néanmoins plus longue que celles de Séthy II, d'Amenmesses et de Bay. Cependant, les deux premières n'ayant pas été achevées, il est difficile d'effectuer des comparaisons. Quant à celle de Bay, il s'agit d'un cas particulier.

L'entrée (A), creusée dans la roche, fut recouverte de plâtre mais ne reçut jamais la décoration prévue. Elle donne sur une première porte (B) dont le linteau porte un disque solaire contenant un scarabée et un dieu à tête de bélier, flanqué d'un côté par une Isis agenouillée et de l'autre par Nephthys dans la même position ; sur les montants, les noms et épithètes du roi. Dans l'épaisseur du passage, on peut voir, à gauche, une Maât aux ailes déployées, agenouillée sur un signe *neb* posé sur un fourré de lotus ; et à droite la même déesse sur une corbeille *neb*, également posée sur un fourré végétal mais de papyrus. Un corridor (B) prolonge la porte. Sur la paroi gauche, Siptah reçoit la vie *ânkh* de Rê-Horakhty. Un peu plus loin, on peut voir un disque solaire contenant un scarabée et un dieu à tête de bélier, surmonté d'un serpent, le tout au-dessus d'un crocodile, motif introduisant les Litanies de Rê qui se poursuivent sur la paroi droite.

Le corridor aboutit à une porte (C) portant un disque solaire ailé sur le linteau, ainsi que les noms et épithètes royaux dans l'épaisseur. Le corridor (C), qui suit cette porte, présente sur la paroi gauche toujours les Litanies de Rê, puis des figurations des soixante-dix manifestations de Rê et, enfin, des représentations de la formulation 151 du Livre des Morts. La décoration de la paroi droite est similaire. Le plafond porte des vautours ailés – *baou* de Rê – flanqués d'Isis et de Nephthys sous la forme de milans, le tout accompagné d'étoiles.

Ce corridor aboutit à une porte (D) dont le linteau est décoré par un disque ailé. L'épaisseur du passage est dotée, de chaque côté, des noms et épithètes royaux, ainsi que d'une figuration de Maât ailée. La porte ouvre sur un corridor (D). La décoration a en grande partie disparu mais on devine encore, sur les parois gauche et droite, des motifs de l'*Amdouat*. Il ne subsiste rien de celle du plafond. Le corridor aboutit à une nouvelle porte (D), dont la décoration est trop détériorée pour être identifiable. Suit une petite pièce (E) de 4,14 m de large sur 3,27 de profondeur, dont la décoration originelle a disparu, suivi d'une porte (F), sans décoration également, donnant sur une pièce avec quatre piliers, de 7,94 m de large sur 8,4 m de profondeur, à la décoration aujourd'hui indéterminée, au milieu de laquelle s'enfonce la descenderie (F) non décorée. Les portes G, H et I, et les corridors G et H ne

présentent pas de décoration. Suivent une pièce (I), de 6,28 m de large sur 5,29 de profondeur, et une porte (J1), non décorées et très détériorées.

Cette porte donne dans un corridor (J1) qui, à l'origine, devait être la chambre funéraire. Cependant, l'extension J1a, destinée à agrandir latéralement le complexe au niveau de la chambre funéraire, est « entrée en collision » avec l'une des chambres de la KV 32. Le creusement de J1a n'a donc pas été achevé et le travail a repris dans le prolongement du corridor J1a, aboutissant à la porte J2, qui ne fut pas décorée. Cette dernière débouche sur la chambre funéraire de 13,73 m de large sur une profondeur de 9,07 m. La chambre est voûtée, dans le sens de la largeur et sur les deux tiers du fond. Le premier tiers, au niveau de l'entrée, présente un simple plafond, soutenu par quatre piliers de section carrée. Le sarcophage – cuve et couvercle –, encore en place, en forme de cartouche et en granit rose, est situé sous la voûte et agencé dans le sens de la largeur, c'est-à-dire perpendiculairement à l'axe principal de la tombe.

4. La tombe de Taousert (KV 14)

La tombe de la reine⁸⁷⁰ se situe au fond du ouâdi, entre la petite tombe de Thoutmosis I^{er} (KV 38) et celle de Bay (KV 13). Rectiligne, comme celle de Mérenptah, elle est approximativement orientée est-ouest. Ses dimensions sont, certes, inférieures à celle de Mérenptah mais supérieures à celles des tombes de Séthy II, Amenmesses et Siptah : 158,40 m de longueur contre 164,90 m pour Mérenptah.

Les figurations ont souvent conservé leurs couleurs vives. L'usurpation ultérieure de Sethnakht s'est limitée le plus souvent à effacer les figurations de la reine et à remplir les espaces ainsi libérés par des colonnes de grands hiéroglyphes noirs déclinant ses noms, qui contrastent avec la finesse et les couleurs vives des inscriptions et des figurations d'origine encore *in situ*.

L'entrée (A), de petite taille, a été directement creusée dans la falaise. Elle ne semble pas avoir été décorée. L'entrée donne sur une porte (B) dont le linteau était orné d'un disque solaire contenant un scarabée et des êtres divins à tête de bélier, c'est-à-dire différentes formes du dieu-soleil, le tout flanqué d'une Isis et d'une Nephthys agenouillées ; l'ensemble étant accompagné des noms de la reine.

De la porte, et après avoir descendu quelques marches, on accède à un corridor (B). Sur la paroi de gauche, dans une scène très abîmée on peut voir la reine, coiffée d'une couronne ornée d'un *uræus* et surmontée de deux

grandes plumes enserrant un disque solaire, offrant des vases à Rê-Horakhty, puis de la nourriture à Anubis. L'image de la reine a été, par la suite, remplacée par celle de Sethnakht. Toutefois, Taousert étant décalée vers le haut par rapport à Sethnakht, l'image de la reine est encore bien visible. Siptah y fait également offrande de Maât à Isis ; il fut remplacé par Séthy II. Enfin, la reine, suivie par Horus, reçoit la vie *ânkh* de Néfertoum. Elle fut remplacée par Sethnakht. Sur la paroi droite, Taousert se trouve devant Ptah et Maât ; Siptah, remplacé ensuite par Séthy II, et suivi par la reine qui offre un pot à onguent, fait un encensement et une libation à Geb. Enfin, Siptah, ultérieurement remplacé par Taousert, fait une offrande de Maât à Rê-Horakhty criocéphale, Hathor et Nephthys.

Le corridor aboutit à une porte (C). Sur les parois de celle-ci, de part et d'autre, la déesse effectue un rite *nini*. La porte donne sur un corridor (C) dont les parois sont extrêmement détériorées. Quelques traces subsistent des formules 145 et 146 du Livre des Morts. Sur la paroi de gauche, Séthy II est purifié par Anubis. La scène suivante montre un génie criocéphale armé d'un couteau se présentant devant une porte. Sur la paroi de droite, Séthy II fait une offrande à trois gardiens des portes du monde souterrain.

Le corridor aboutit à une nouvelle porte (D) dont le linteau est orné d'un disque solaire rouge aux ailes déployées bleues. Dans l'épaisseur de chaque côté est peint un serpent à tête humaine féminine, orienté vers le fond de la tombe, doté de deux grandes ailes déployées et reposant sur une grande corbeille *neb*. Il s'agit comme l'indique le nom inscrit au-dessus de la déesse *Méretséger*. La corbeille repose sur deux grands nœuds *tit* qui flanquent un pilier *djed*. Juste avant cette figuration, au début de la paroi, fut ajoutée une colonne de texte, comportant les noms de Sethnakht. Cette porte donne sur un nouveau corridor (D), dont les parois, également très détériorées, portent à nouveau des passages des formules 145 et 146 du Livre des Morts, ainsi que la figuration de quatre gardiens empoignant des couteaux.

Le corridor aboutit à une porte (E), dont le linteau est orné d'un disque solaire rouge aux ailes déployées bleues. L'épaisseur est décorée de chaque côté de la même manière : une grande Hathor, coiffée des deux cornes de bovidé enserrant un grand disque solaire rouge et vêtue d'une robe de même couleur. L'ensemble est surmonté d'une frise de *khékhérou*. Devant la déesse, à nouveau une colonne de texte ajoutée aux noms de Sethnakht. La porte ouvre sur une petite chambre (E). Au revers gauche de l'entrée, un grand Osiris, debout et tourné vers l'entrée, coiffé de la couronne *atef*, vêtu de son

linceul blanc et ramenant sur sa poitrine les mains qui empoignent le *héqa* et le *flagellum*. Sur la paroi gauche, tournés vers l'entrée, quatre dieux debout, dans la position de la marche apparente vêtus d'un pagne et d'un corselet pour les trois premiers et d'une longue robe moulante à bretelles pour la dernière : Amsit (tête humaine), Anubis (tête de canidé), Douamoutef (tête humaine) et Isis. Entre les deux premiers et les deux derniers, au niveau des jambes, les noms de Sethnakht. Sur le revers droit, À nouveau Osiris ; puis, sur la paroi gauche, Hâpy, Anubis, Québehsénouf et Nephthys, ainsi que les noms de Sethnakht.

Le fond de cette petite chambre est percé d'une nouvelle porte (F) qui montre sur le côté gauche, tourné vers la porte, Horus-Iounmoutef avec deux petits Enfants d'Horus devant lui et, sur le côté droit, un autre Horus-Iounmoutef seul. Sur le linteau, et entre la tête des deux Horus, un grand disque ailé. L'épaisseur de cette porte est décorée au début par une nouvelle colonne de hiéroglyphes consignant les noms de Sethnakht puis, de chaque côté, par un grand pilier *djed*. Dès le début, un escalier s'enfonce dans le sol sur une largeur équivalente à celle de la porte. Sur les parois gauche et droite, des passages de la formule 146 du Livre des Morts, accompagnant des figurations de portes de l'au-delà avec leurs gardiens respectifs. Sur la paroi de droite, combinée avec ces figurations, le roi salue un gardien. Sur la paroi du fond, sous laquelle s'ouvre, à un niveau inférieur, la porte suivante, deux Osiris momifiés, adossés à l'axe central fait de deux colonnes de texte, sont vénérés, à gauche, par Horus coiffé de la double-couronne, à droite par Anubis. Ces trois dieux se trouvent dans une sorte de structure légère, surmontée d'une frise de *khékhérou*. Sur la gauche et la droite, jouxtant les parois latérales, une colonne de grands hiéroglyphes consignant les noms de Sethnakht.

La descenderie (F) se poursuit sur un peu plus d'un mètre. Les parois, très abîmées, montraient, à l'origine, un grand Anubis, sous forme de canidé, tourné vers l'entrée, couché sur une chapelle, sur les côtés de laquelle se tiennent agenouillées Isis à gauche, Nephthys à droite. Les deux déesses sont orientées dans le même sens qu'Anubis. La descenderie (F) aboutit à une nouvelle porte (G). L'épaisseur du passage est ornée par une colonne de grands hiéroglyphes, consignant le nom de Sethnakht ; sur le côté droit ce nom recouvre celui de Taousert. Toujours à gauche, une grande déesse Maât, orientée vers la porte et dotée de deux grandes ailes déployées, est agenouillée sur une grande corbeille *neb* posée sur un fourré de plantes

héraldiques de Haute-Égypte. Côté droit, le dispositif est le même mais il s'agit d'un fourré de papyrus.

La porte (G) donne sur un petit corridor (G) qui, tout en se prolongeant sur l'axe principal, ouvre également, à gauche, sur une petite chambre. Le corridor est décoré par des scènes de rituel d'Ouverture de la Bouche. Le mur du fond de la petite chambre porte des figurations aux couleurs vives : Anubis se penchant sur un lit funéraire doté de pattes et de têtes de lion, sur lequel repose la momie. En dessous, les coffres à canopes sur lesquels se trouvent les quatre vases, dont les bouchons sont, chacun, à l'effigie de l'un des Enfants d'Horus. Au pied du lit, Isis ; à la tête, Nephthys. Sur la paroi gauche, debout et tournées vers la sortie, quatre divinités, dans l'ordre : Anubis, Douamoutef, Isis et une divinité non identifiable, le haut de la scène étant abîmé. Ces quatre divinités sont tournées vers Taousert agencée dos à la porte. La reine, qui vénère ces divinités, a été effacée au moment de l'usurpation de la tombe par Sethnakht mais on devine encore le dessin. Elle est séparée des quatre divinités par une table d'offrandes. Sur la paroi de droite, le dispositif est le même ; les quatre dieux sont, dans l'ordre : Anubis, Qébehsénouf et deux divinités féminines que l'on ne peut plus identifier.

Le corridor (G) aboutit à une porte (H). L'épaisseur du passage est à nouveau décorée, sur la droite, d'une Maât ailée identique à celles de la porte (G). Sur le côté gauche, on aperçoit les restes d'une peinture représentant Sethnakht. Cette porte ouvre sur un petit corridor (H) décoré, à droite et à gauche, de scènes et de passages du rituel d'Ouverture de la Bouche. Ces derniers se combinent avec des cartouches aux noms de Sethnakht, peints sur des représentations effacées de Taousert.

Le corridor aboutit à une nouvelle porte (I), dont l'épaisseur est décorée, à gauche, par une colonne de grands hiéroglyphes, consignant les noms de Sethnakht, puis par une grande Hathor. Décoration semblable sur le côté droit. Dans les deux cas, la déesse est tournée vers l'extérieur. Cette porte donne dans une petite chambre (I) qui précède la première chambre funéraire. Sur le revers gauche de la porte, une longue colonne de texte aux hiéroglyphes peints de couleurs vives, suivie de plusieurs petites colonnes laissant un espace vide, originellement occupé par la reine faisant offrande. De la figuration de ce rituel ne subsiste plus, sur le côté droit, que la table d'offrandes. La représentation de la reine a été effacée et remplacée par une colonne de grands hiéroglyphes noirs consignant les noms de Sethnakht. Les divinités auxquelles la reine faisait offrande étaient figurées sur le côté

gauche de la paroi gauche : Rê-Horakhty et Maât. Un peu plus loin se trouve Thot. Entre les deux premiers et ce dernier, à nouveau la figuration de la reine effacée puis remplacée par la colonne de grands hiéroglyphes noirs aux noms de Sethnakht. La reine avait également été figurée derrière Thot, elle fut effacée de la même manière. Ici encore, la finesse des figurations d'origine, les couleurs harmonieuses et vives tranchent avec la taille imposante et la couleur sombre des hiéroglyphes de Sethnakht.

Sur le revers droit, tourné vers la porte d'entrée et assis sur un trône reposant sur une estrade, Osiris, coiffé d'une couronne *atef* complexe, dotée de cornes de bélier horizontales et d'*uræi*, ramène sur sa poitrine ses mains qui empoignent le sceptre *héqa* et le flagellum. La scène se poursuit sur la paroi latérale droite, les deux premières déesses, juxtaposées – Isis au premier plan, Nephthys au second –, se trouvant, en fait derrière Osiris. Les deux déesses sont séparées de deux autres dieux qui se suivent – Horus et Geb – par une colonne de grands hiéroglyphes noirs peints à l'endroit où avait été figurée, à l'origine, Taousert. Même remarque pour la colonne de hiéroglyphes noirs située derrière les deux dieux. La paroi du fond est percée par une nouvelle porte (J1). À droite et à gauche de celle-ci, une figuration identique, tournant le dos à la porte. Il faut considérer cette scène comme faisant suite à celle des parois latérales. On remarque d'ailleurs, à l'extrémité de celles-ci, une petite table d'offrandes qui permet de faire la jonction entre la scène des parois latérales et celles de la paroi du fond. Dans celle-ci, dans une chapelle dont la porte est ouverte, se tient le dieu Ptah, représenté de la manière la plus habituelle, enserré dans les deux ailes déployées d'une grande Maât anthropomorphe et ailée. Le linteau de la porte (J1) est décoré par un grand disque solaire ailé.

Cette porte permet d'accéder à la première chambre funéraire (J1), originellement destinée à Taousert, de 10,77 m de largeur sur 10,57 m de profondeur, dotée de deux fois quatre piliers de section carrée pour la première série, rectangulaire pour la seconde. Le centre de la salle est plus bas que la périphérie où sont agencés les piliers. La partie centrale de la salle, où se trouvait le sarcophage, est voûtée perpendiculairement à l'axe principal de la tombe. Elle était décorée de figurations astronomiques. Les piliers ont été décorés sur chaque face par un personnage divin ou royal (un sur chaque face). Dans certains cas, Sethnakht a pris la place de la reine mais les peintres n'eurent pas le temps de terminer le travail, laissant la figuration à l'état de dessin. Séthi II est présent une fois. Les dieux figurés sur ces colonnes sont

Néfertoum, Hathor, Horus fils d'Isis (deux fois), Thot, Osiris (deux fois), Anubis, Rê-Horakhty, Anubis (trois fois), Méhet-ouret (deux fois), Geb, Khnoum (deux fois), Neith, Nephthys, Ptah, Ptah-Sokar, Atoum, Isis. Aux quatre coins de la chambre funéraire, une porte a été percée dans les parois latérales donnant dans des pièces de dimensions réduites, grossièrement creusées.

La paroi de gauche est décorée avec des scènes du Livre de la Terre et, en dessous, une frise d'objets funéraires. La paroi de droite présente, sous la voûte, la scène finale du Livre des Cavernes et, dans le registre principal, le *ba* de Rê, sous la forme d'un grand oiseau aux ailes déployées doté d'une tête de bélier. En dessous, enfin, une scène et un passage du Livre de la Terre. Sur la paroi percée de la porte d'entrée, des scènes et des passages du Livre des Portes.

La paroi du fond de la chambre funéraire est percée d'une porte (K1) donnant sur un nouveau corridor (K1). La décoration de la porte reste indéterminée ; celle du corridor, inachevée, est composée de passages de l'*Amdouat*. Au tout début du corridor, à gauche et à droite, s'ouvrent deux portes ; celle de gauche donne dans une petite pièce (K1a) non décorée, dotée d'un pilier de section carrée. L'une des parois porte un graffito en hiératique mentionnant un « an 6, 2^e mois de la saison *Akhet*, 18^e jour » (cf. *supra*). Celle de droite donne sur deux petites pièces (K1b) non décorées. On y trouve un autre graffito hiératique daté de « l'an 6, 2^e mois [...] » (cf. *supra*).

Le corridor aboutit à une porte (L) décoré avec des passages du Livre de l'*Amdouat* et des mentions de Sethnakht ayant remplacé des figurations de la reine. La porte débouche sur le dernier corridor (L) avant la seconde chambre funéraire. La décoration n'y est pas achevée. Elle montre cependant des passages du Livre de l'*Amdouat*.

L'extrémité du corridor donne sur une porte (J2), décorée par des cartouches aux noms de Sethnakht, qui permet d'accéder à la seconde chambre funéraire (J2), usurpée par ce dernier, également voûtée et décorée de figurations astronomiques. Les dimensions de celles-ci sont supérieures à celles de la première : 12,63 m de largeur sur 13,31 m de profondeur. Le dispositif global est le même que pour la chambre funéraire J1, avec la partie centrale, où se trouve le sarcophage, plus basse que le pourtour, et les quatre petites pièces non décorées aux quatre coins. La chambre funéraire est principalement décorée avec des scènes et des passages du Livre des Portes.

Voici comment Eugène Lefébure décrivait le sarcophage, en 1889 :

« Les restes du sarcophage de Setnekht, qui sont dans la grande salle, montrent qu'il était en forme de . Au fond du couvercle, Isis. Sur le couvercle, le roi en relief, coiffé de , assez bien conservé : il est renversé sur la face. À sa droite, une déesse Isis lui tient le bras : devant elle se dresse en haut un *uræus* à tête de femme, et en bas, un serpent. Le roi est couché sur la gauche, de sorte qu'on ne peut rien voir de ce côté. Le fond de la cuve existe, brisé en morceaux⁸⁷¹. »

Aujourd'hui, le sarcophage a été restauré. Il est décoré par différentes formes d'Isis et de Nephthys, par des figurations et des extraits du Livre de la Terre, ainsi que par des compositions « énigmatiques ».

Dans la paroi du fond, à nouveau une porte donnant sur un corridor inachevé.

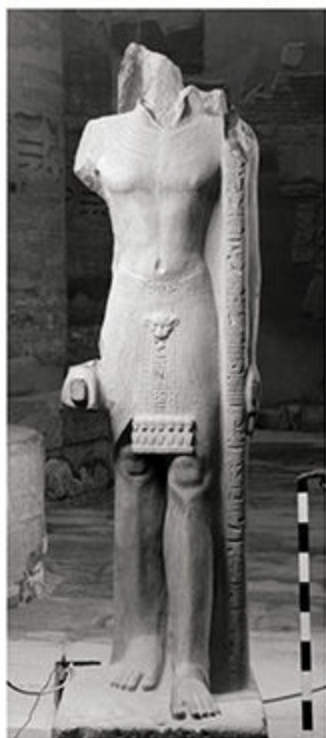
Cahier photos



Statue de Mérenptah, trouvée dans la deuxième cour de son temple funéraire et conservée au musée égyptien du Caire. (JE 31414, CGC 607)



Amenmesse (tête provenant de Karnak). (MMA, Rogers Fund, 34.2.2)



Statue d'Amenmesse, usurpée par Séthi II ; salle hypostyle du temple d'Amon à Karnak.

Côté gauche de la précédente avec l'inscription « fille royale, épouse royale, Takhat » ayant remplacé l'inscription « fille royale, mère royale, Takhat ».





Statue d'Amenmesses, usurpée par Séthi II ;
salle hypostyle du temple d'Amon à Karnak.



Statue d'Amenmesses, usurpée par Séthi II ;
salle des fêtes de Thoutmosis III, temple
d'Amon à Karnak.



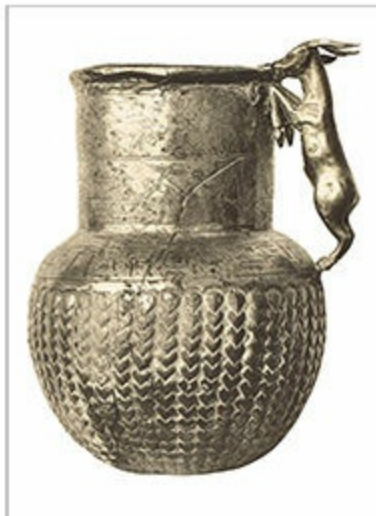
Bracelet d'argent, provenant de la « tombe sans
nom » de la Vallée des Rois (KV 56), aux noms de
« Ouserkhépérourê-Méryamon, Séthi-Mérenptah » et
de la « Grande Épouse royale Taousert ». (CGC 52577 ;
d'après É. Vernier, *Bijoux et orfèvrerie*, pl. XX).



Ornements d'oreille en or, provenant de la
« tombe sans nom » de la Vallée des Rois
(KV 56), aux noms de « Ouserkhépérourê-
Méryamon, Séthi-Mérenptah ». (CGC 52397 ;
d'après É. Vernier, *Bijoux et orfèvrerie*, pl. XXVIII)



Coupe en or, provenant de Tell el Basta, au nom de « Taousert ».
(CGC 53260 ; d'après É. Vernier, *Bijoux et orfèvrerie*, pl. CIV)



Pichet d'argent avec poignée en or, provenant de Tell el Basta, au nom de « l'échanson royal Atoumementoneb ».
(CGC 53262 ; d'après É. Vernier, *Bijoux et orfèvrerie*, pl. CV)



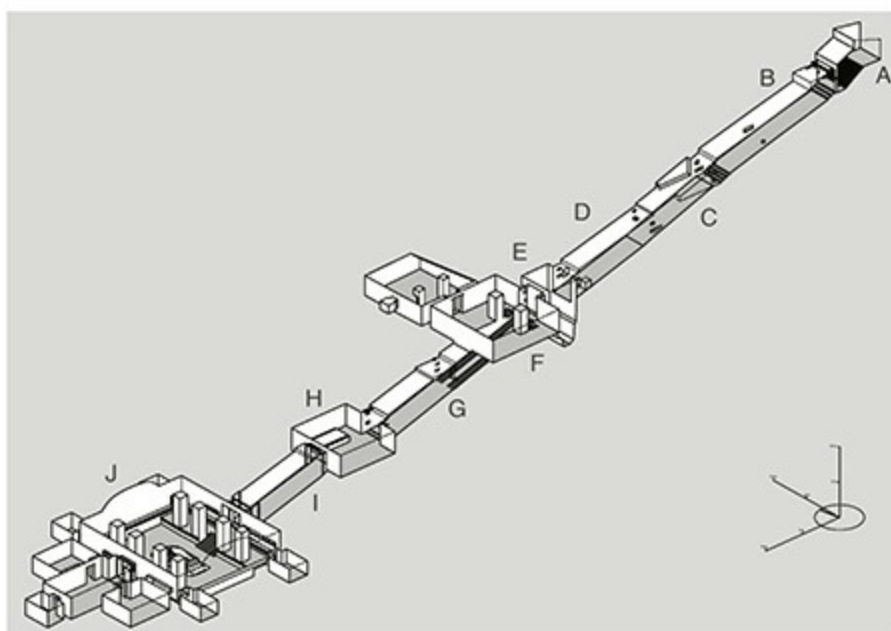
Siptah (de face ci-dessus, de dos ci-contre) assis sur les genoux du chancelier Bay, dont il ne subiste plus que le bas des jambes. (Munich, Glyptothèque, 22 ; d'après J. von Beckerath, JEA 48, 1962, pl. III)

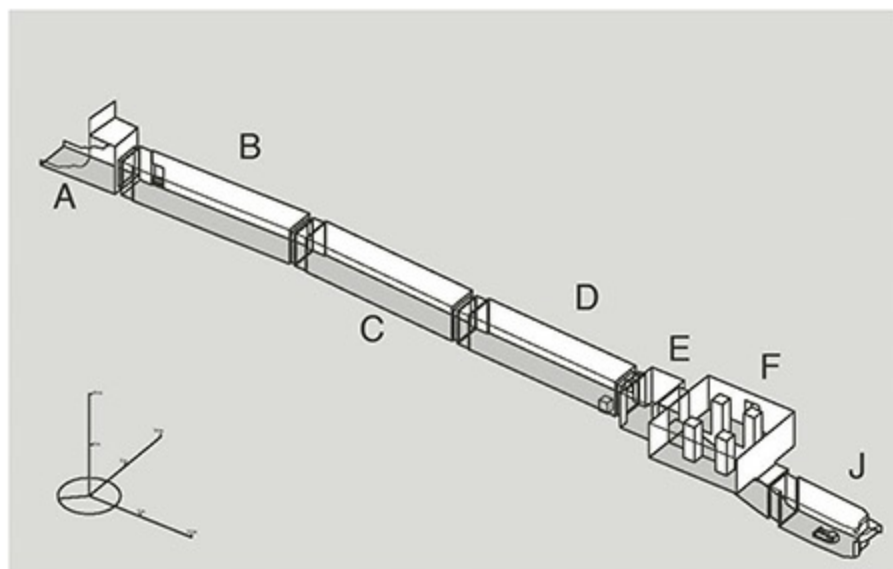




Chapelle reposoir de Séthi II à Karnak.

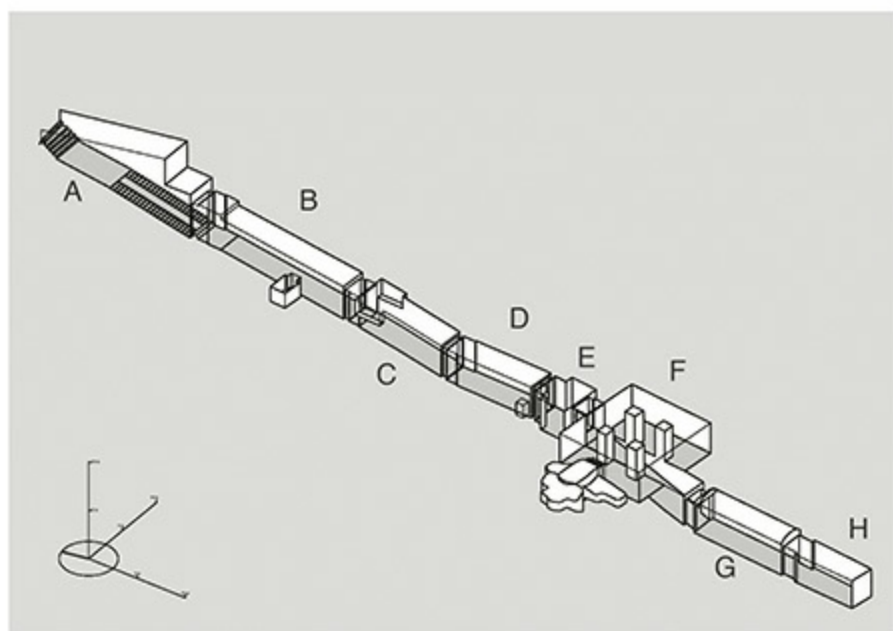
Tombe de Mérenptah (KV 8).
(d'après Theban Mapping Project : <http://thebanmappingproject.com/>)

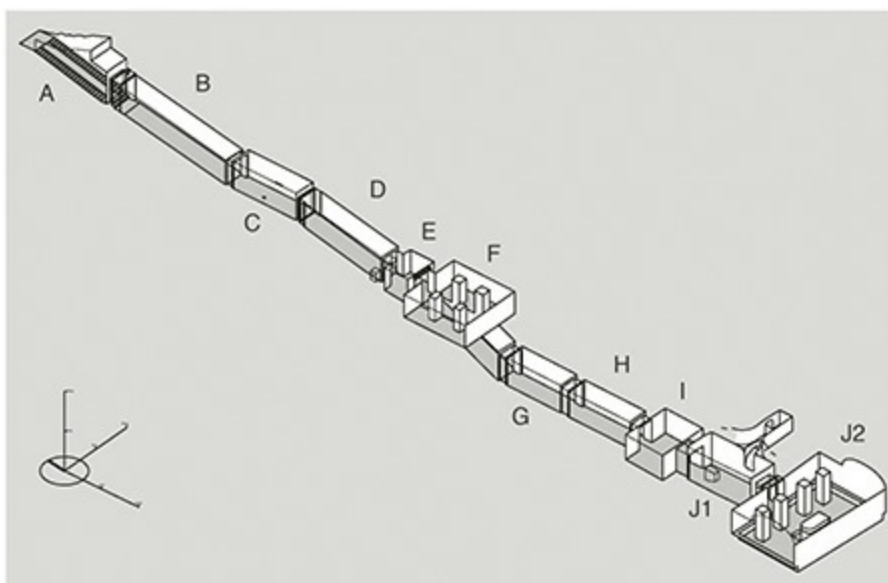




Tombe de Séthy II (KV 15).
(d'après Theban Mapping Project : <http://thebanmappingproject.com/>)

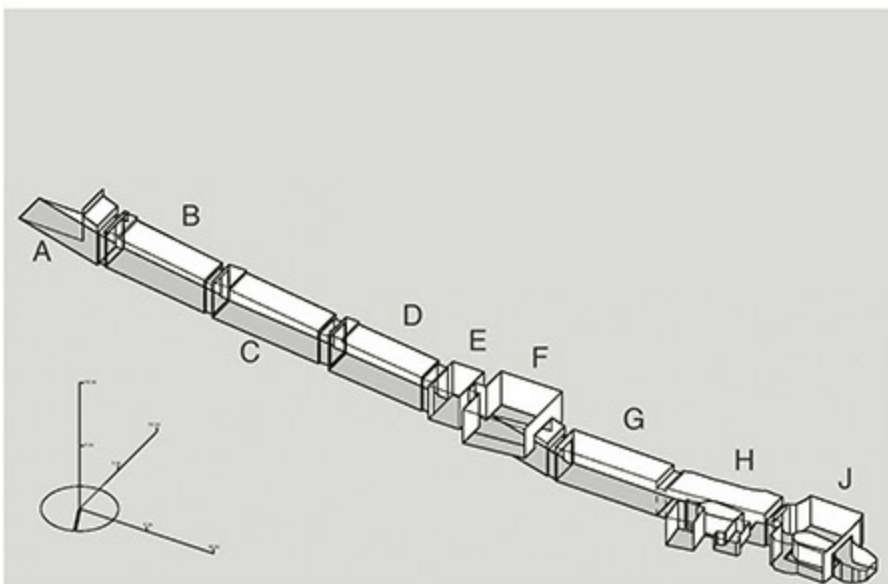
Tombe d'Amenmesses (KV 10).
(d'après Theban Mapping Project : <http://thebanmappingproject.com/>)

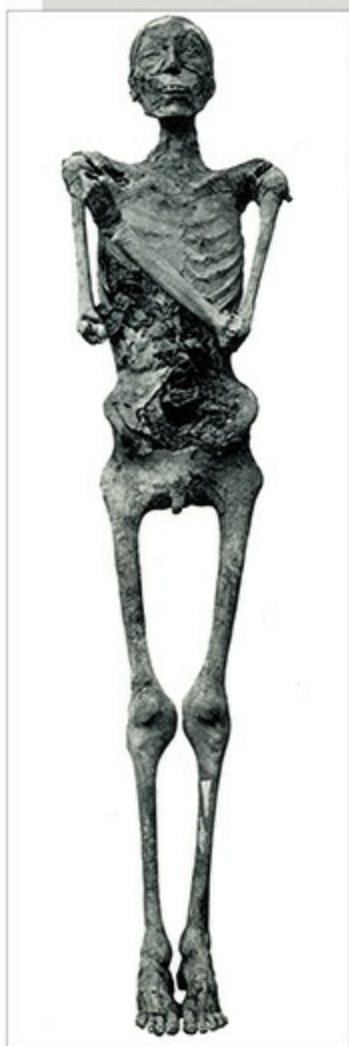
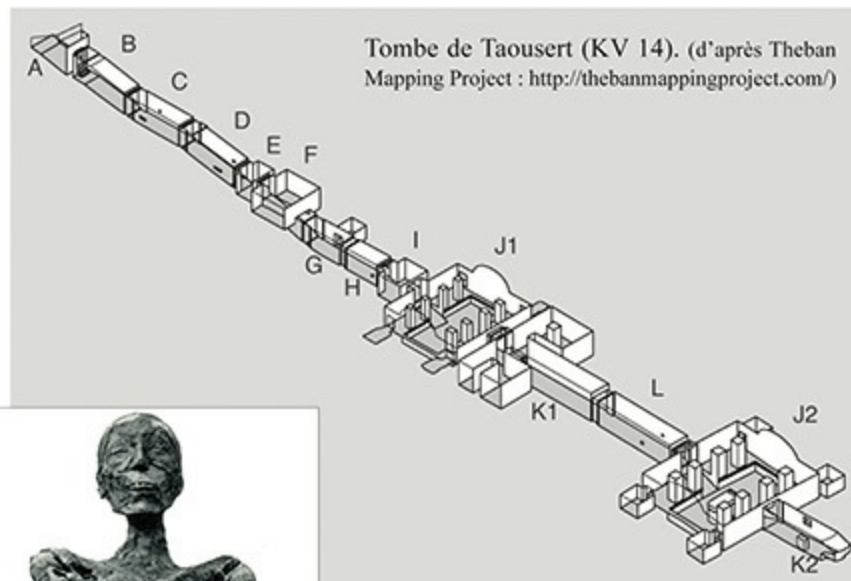




Tombe de Siptah (KV 47).
 (d'après Theban Mapping Project : <http://thebanmappingproject.com/>)

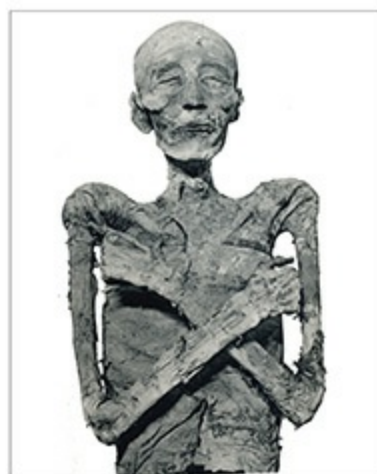
Tombe de Bay (KV 13).
 (d'après Theban Mapping Project : <http://thebanmappingproject.com/>)





Momie de Séthy II. (CGC 61081 ; d'après G.E. Smith, *The Royal Mummies*, pl. LXV)

Momie de Mérenptah. (CGC 61079 ; d'après G.E. Smith, *The Royal Mummies*, pl. XLVI)





À gauche : Momie de Siptah (CGC 61080 ; d'après G.E. Smith, *The Royal Mummies*, pl. LXII).
Ci-dessous : Malformation visible sur la momie de Siptah (CGC 61080 ; d'après G.E. Smith, *The Royal Mummies*, pl. LXII, fig. 2). À droite : Probable momie de Taousert (CGC 61082 ; d'après G.E. Smith, *The Royal Mummies*, pl. LXVII, fig. 2).



Notes

Préface

1. Cl. OBSOMER, *Ramsès II*, Paris, 2012 ; P. GRANDET, *Ramsès III. Histoire d'un règne*, Paris, 1993.

I. Histoire

2. Le problème de la datation absolue des événements ayant ponctué l'histoire de l'Égypte ancienne est complexe. Les Anciens Égyptiens ne possédaient pas de système de cumul absolu des années (par ex., 0 naissance de Jésus, 1789 début de la Révolution française). L'événement qu'ils voulaient dater l'était en fonction de l'année de règne du roi régnant (par exemple, an 5 de Mérenptah pour l'attaque des Peuples de la Mer). En outre, leur calendrier civil, composé de 365 jours, se décalait régulièrement d'un peu moins d'un quart de journée par rapport à l'année réelle, qui est constituée de 365,2422 jours (l'année du calendrier grégorien comporte 365,2425 jours). La documentation nous a cependant livré plusieurs « dates sothiaques » (du nom de l'étoile Sôthis [= Sirius], dont le lever héliaque correspondait en théorie au Nouvel An égyptien, à la mi-juillet). À ces dates, le jour du calendrier civil correspondait à son équivalent astronomique. Grâce à elles, les chercheurs peuvent se livrer à des calculs complexes permettant de dater, de manière absolue, certains événements de l'histoire égyptienne. Ces derniers ne s'accordent cependant pas toujours quant aux résultats de ces calculs. Ainsi, par exemple, l'accession

au trône de Ramsès se produisit soit en 1304, soit en 1290, voire en 1279. Comme le souligne Claude Obsomer (*Ramsès II*, Paris, 2012, p. 17), « de nos jours, le choix s'est arrêté sur 1279, pour des raisons qu'il serait trop long d'expliquer ici ». Pour ces mêmes raisons, lorsqu'une datation absolue est donnée dans les pages qui suivent, elle se fondera sur cette date de 1279. Le règne de Ramsès II ayant duré soixante-six années, l'accession de Mérenptah se produisit ainsi en 1213. Cela permettra également de caler la chronologie de la fin de la XIX^e dynastie sur celle établie par Claude Obsomer. Pour les problèmes de chronologie en général, on consultera E. HORNUNG, R. KRAUSS D.A. WARBURTON (éd.), *Ancient Egyptian Chronology*, Leyde, Boston, 2006.

3. Par le truchement de ses deux premiers rois, Ramsès I^{er} et Séthi I^{er}, qui cumulent à eux deux dix-sept années de règne.

4. KRI II, 377, 14-15.

5. Le deuxième eut lieu en l'an 33 ou 34 (KRI II, 384, 5 et 9 ; comparer avec KRI II, 386, 1, qui mentionne l'an 34), le troisième en l'an 36 ou 37 (KRI II, 386, 1), le quatrième en l'an 40 (KRI II, 390, 11), le cinquième en l'an 42 (KRI II, 394, 1), le sixième en l'an 45 (KRI II, 394, 15-395, 1), le septième probablement en l'an 46 ou 47, le huitième en l'an 51 (KRI II, 396, 6), le neuvième en l'an 54 (KRI II, 396, 10), le dixième en l'an 57 (KRI II, 397, 3), le onzième en l'an 60 (KRI II, 397, 9), le douzième en l'an 63 (KRI II, 398, 3-4) et le dernier au plus tard en l'an 66 (KRI II, 398, 6). Le nombre de ces jubilés frappa nécessairement les esprits, persuadant les Égyptiens de l'efficacité du rite.

6. Chr. DESROCHES-NOBLECOURT, Ch. KUENTZ, *Le petit temple d'Abou Simbel I* Le Caire, 1968, p. 13.

7. F. GOMÀÀ, *Chaemwese, Sohn Ramses' II. und Hoherpriester von Memphis ÄgAbh* 27, Wiesbaden, 1973, p. 129, fig. 29.

8. Par exemple, KRI II, 854, 6 ; ou KRI II, 891, 11.

9. Entre 48 et 50 garçons et 40/53 filles (A. DODSON, D. HILTON, *The Complete Royal Families of Ancient Egypt*, Londres, 2004, p. 166).

10. Pour les problèmes de l'existence d'un *Stḥ-ḥr-ḥpš=f*, distinct d'*Jmn-ḥr-ḥpš=f*, voir l'état de la question dans Cl. OBSOMER, *Ramsès II*, p. 265-271.

11. P. Anastasi III, 7, 3 ; R.A. CAMINOS, *Late-Egyptian Miscellanies*, BES 1 Londres, 1954, p. 101.
12. KRI II, 385, 11.
13. KRI II, 904, 12 ; P.-M. CHEVEREAU, *Prosopographie des cadres militaires égyptiens du Nouvel Empire*, Antony, 1994, p. 19-20 ; A.-R. SCHULMAN *Military Rank, Title and Organisation in the Egyptian New Kingdom*, MÄS 6 Berlin, 1964, p. 41-44 (ce dernier fait du titre (j)m(y)-r(3) mš', un « military officer » et réserve la traduction « général » pour (j)m(y)-r(3) mš' wr).
14. KRI II, 904, 12.
15. L.-A. CHRISTOPHE, « La carrière du prince Merenptah et les trois régence ramessides », *ASAE* 51, 1951, p. 339 ; G. GOYON, « Trouvaille à Tanis de fragments appartenant à la statue de Sanousrit I^{er}, n° 634 du Musée du Caire », *ASAE* 38, 1937, p. 81-84.
16. KRI II, 902, 7 ; É. NAVILLE, *Bubastis (1887-1889)*, Londres, 1891 pl. 36 (L).
17. KRI II, 902, 14-903, 2.
18. A. DODSON, *Poisoned Legacy. The Fall of the Nineteenth Egyptian Dynasty*, Le Caire, New York, 2010, p. 13-29. Pour la date d'accession au trône de Mérenptah, au lendemain de la mort de son père, cf. A.J. PEDEN, « A Note on the Accession Date of Merenptah », *GöttMisz* 140, 1994, p. 69 l'avènement du nouveau roi s'est produit entre les 3^e et 13^e jours du 2^e mois de la saison *Akhet* (saison de l'inondation), qui, à cette époque, coïncide avec les mois de juillet-août. Voir également, J. VON BECKERATH, « Nochmals das Thronbesteigungsdatum Merenptahs », *GöttMisz* 191, 2002, p. 5-6. Voir également Cl. OBSOMER, *Ramsès II*, p. 432.
19. W. HELCK, « Ramessidische Inschriften aus Karnak », *ChronEg* 38/75 1963, p. 39.
20. H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, *SDAIK* 22, 1989 p. 117-120 (65a), et pl. 22a-b. Actuellement au Musée du Caire (JE 35126).
21. Le Louvre possède ce qui subsiste d'une statue porte-enseignes à l'effigie du roi (E 25 474), en calcite, de 24 cm de hauteur. L'objet se réduit au visage du roi – l'œil droit ayant disparu, la paupière de l'autre et le nez étant abîmés –, au torse et à la partie supérieure du pagne. Le bras gauche es

également détérioré. Le monument, en dehors de la rondeur du visage, ne peut être utilisé pour dresser le portrait de Mérenptah (Chr. BARBOTIN, *Les statues égyptiennes du Nouvel Empire, statues royales et divines I. Texte*, Paris, 2007 p. 97-99 [46] ; II. *Planches*, p. 134-137 [46]).

22. Pour les noms du roi, cf. *infra*.

23. H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 170-172.

24. CG 1240, H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 172-174 pl. 33.

25. R.B. PARTRIDGE, *Faces of Pharaohs*, Londres, 1994, p. 159-161.

26. Pour la taille des hommes au cours de l'histoire, A. LANGANEY, *Les hommes, passé, présent, conditionnel*, Paris, 1988, p. 63-74.

27. M.-A. BONHÊME, A. FORGEAU, *Pharaon. Les secrets du pouvoir*, Paris 1988, p. 252.

28. D. LABOURY, « Archaeological and Textual Evidence of The Function of the “Botanical Garden” of Karnak in the Initiation Ritual », dans P.F. DORMAN, B.M. BRYAN (éd.), *Sacred Space and Sacred Function in Ancient Thebes*, SAOC 61, Chicago, 2007, p. 27-34.

29. K.A. KITCHEN, « Titulatures of the Ramesside Kings », *ASAE* 71, 1987 p. 134.

30. Ne seront cités dans les titulatures de ces rois que les noms les plus attestés.

31. KRI IV, 60, 12.

32. Par exemple, KRI IV, 60, 13. Il existe une version longue de ce nom « Celui qui se lève comme Ptah dans le palais des centaines de milliers de fois pour établir les bonnes lois à travers le Double-Pays » (J. VON BECKERATH *Handbuch der ägyptischen Königsnamen*, MÄS 49, Mayence, 1999, p. 157).

33. KRI IV, 1, 8.

34. KRI IV, 66, 1.

35. KRI IV, 1, 9.

36. Par exemple, KRI IV, 60, 13.

37. Par exemple, KRI IV, 60, 12.
38. Par exemple, KRI IV, 66, 1-2.
39. Texte hiéroglyphique : J. ZANDEE, *De Hymnen aan Amon van Papyrus Leiden I 350*, OMRO 28, Leyde, 1947, pl. IV (chapitre 300), l. 21-22.
40. KRI IV, 73, 4-74, 12.
41. Isisnéféret (A) = épouse de Ramsès II ; Isisnéféret (B) = fille de Ramsès II ; Isisnéféret (C) = fille de Khâemouaset ; Isisnéféret (D) = fille de Mérenptah.
42. H. SOUROUZIAN, *Les monuments du roi Merenptah*, p. 27-28, n. 128.
43. E. CRUZ-URIBE, « On the Wife of Merneptah », *GöttMisz* 24, 1977, p. 23.
44. À condition d'admettre les reconstitutions de Yurco (cf. *infra*).
45. Les tombes de la Vallée des Rois sont désignées par le signe KV (King Valley) suivi de leur numéro d'ordre.
46. L'enterrement du père décédé par son successeur, son « fils », semble avoir été une nécessité rituelle (voir, par exemple, H.E. WINLOCK, « Notes on the Reburial of Thutmosis I », *JEA* 15, 1929, p. 56-68 ; M. GABOLDE *D'Akhenaton à Toutânkhamon*, Lyon, 1998, p. 267-270).
47. Éclat de calcaire ou tesson de poterie utilisés comme support d'écriture à la place du papyrus qui est un support coûteux.
48. D. VALBELLE, « Les ouvriers de la tombe ». *Deir el-Médineh à l'époque ramesside*, *BiEtud* 96, 1985, p. 175-176.
49. H. SOUROUZIAN, *Les monuments du roi Merenptah*, p. 191. Cf., également la statue CK 19, dans L. COULON, E. JAMBON <http://www.ifao.egnet.net/bases/cachette/?id=19>.
50. H. SOUROUZIAN, *Les monuments du roi Merenptah*, p. 151-152. La statue est actuellement conservée au Musée du Caire.
51. Voir, à propos de ces idées, J. ASSMANN, *Maât, l'Égypte pharaonique et l'idée de justice sociale*, Paris, 1989.
52. KRI IV, 26, 5.

53. Les auteurs ne s'accordent pas au sujet de cette date. La reconstitution qui suit n'est pas assurée mais probable (cf. *infra*).

54. Fr.J. YURCO, « Mérenptah's Canaanite Campaign », *JARCE* 23, 1986 p. 189-215. Voir, également, à propos de cette campagne, J. YOYOTTE, « La campagne palestinienne du pharaon Merneptah », dans J. BRIENDEt *al.* (éd.) *La protohistoire d'Israël. De l'exode à la monarchie*, Paris, 1990, p. 109-119.

55. Tr. BRYCE, *The Kingdom of the Hittites*, Oxford, 2005, p. 331-332.

56. P. GRANDET, *Les pharaons du Nouvel Empire*, Monaco, 2008, p. 47-49.

57. J. FREU, *Histoire politique du royaume d'Ougarit*, Paris, 2006, p. 195.

58. *Ibid.*, p. 197.

59. *Ibid.*, p. 199.

60. M. GABOLDE, dans G. GALLIANO, Y. CALVET (éd.), *Le royaume d'Ougarit Aux origines de l'alphabet*, Paris, Lyon, 2004, p. 109, n° 82 ; Cl.F. A. SCHAEFFER, « Une épée de bronze d'Ugarit portant le cartouche de Mineptah », *RdE* 11, 1957, p. 139-143.

61. Voir Fr. SMYTH, « Égypte-Canaan : quel commerce ? », dans N. GRIMAL B. MENU (éd.), *Le commerce en Égypte ancienne*, *BiEtud* 121, Le Caire, 1998 p. 5-18, plus particulièrement p. 5.

62. *Ibid.*, p. 14.

63. L. CHRISTOPHE, « La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât (I ° 12) », *BIFAO* 48, 1949, p. 1-38.

64. K.A. KITCHEN, « The Physical Text of Merenptah's Victory Hymn (The "Israel Stela") », *JSSEA* 24, 1994, p. 71-77. Cette stèle possède un parallèle à Karnak, la Stèle de la Victoire de l'an 5, placée à droite de la grande inscription commémorative, dans la cour de la Cachette (cf. Ch. KUENTZ, « Le Double de la Stèle d'Israël à Karnak », *BIFAO* 21, 1923, p. 114-116 ; *KRI* IV 13-19).

65. Il s'agit probablement de reliefs de Ramsès II « usurpés » et réaménagés par Mérenptah (Fr.J. YURCO, « Merenptah's Canaanite Campaign » *JARCE* 23, 1986, p. 189-215). L'analyse de Fr.J. Yurco ne fait pas l'unanimité cf. D.B. REDFORD, *Egypt, Canaan, and Israel in Ancient Times*, Princeton Oxford, 1992, p. 275, n. 85 (qui admet néanmoins l'existence d'une campagne

asiatique de Mérenptah) ; H. SOUROUZIAN, *Les monuments du roi Merenptah* p. 29, n. 140 (qui rejette l'idée d'une campagne asiatique de Mérenptah).

66. P. GRANDET, *Les pharaons du Nouvel Empire*, p. 93.

67. KRI IV, 1, 9. Les fouilles de R.A.S. Macalister à Gézer ont mis au jour deux objets aux noms de Mérenptah : un cadran solaire (« Baenrê Méryamon ») et un socle de statue (« Baenrê-Mérynétchérou ») (R.A.S. MACALISTER, *The Excavation of Gezer (1902-1905 and 1907-1909)* Londres, 1912, p. 313, fig. 452 ; et p. 331, fig. 456).

68. R. GIVEON, *Les bédouins Shosou des documents égyptiens*, Leyde, 1971 p. 236-237 (§ 42). Pour les liens possibles entre les Bédouins Chosous et le peuple d'Israël, *ibid.*, p. 269-271 (§ 56).

69. Proposition de Fr. VON CALICE, « König Menephthes im Buche Josua ? » *OLZ* 6, 1903, col. 224, suivi par d'autres, cf. Fr.J. YURCO, *op. cit.*, p. 211-212 et p. 211, n. 48-49 (avec bibliographie).

70. Ou n'étant jamais venu pour d'autres chercheurs.

71. La mention de Kharou est bien évidemment rhétorique (pour cette région M. GABOLDE, *D'Akhenaton à Toutânkhamon*, Lyon, 1998, p. 39-40).

72. KRI IV, 17, 3-8 ; traduction de J. YOYOTTE, *op. cit.*, p. 110.

73. A.H. GARDINER, *LEM, BiAeg* 7, Bruxelles, 1937, p. 31-32 (pour le texte hiéroglyphique) ; *ANET*, p. 258b-259c ; R.A. CAMINOS, *LEM*, Londres, 1954 p. 108-109 (pour la traduction).

74. P. Anastasi III, v° 6, 4-5 = A.H. GARDINER, *LES*, 31, 10-11.

75. En admettant que l'on puisse lire *mayan mêneptôah*, et que cette « source de Mérenptah » soit identique au « puits de Mérenptah » mentionné dans le P Anastasi III (G. RENDSBURG, « Merneptah in Canaan », *JSSEA* 11/3, 1981 p. 172, n. 14), rapprochement proposé, par exemple, par Fr.J. Yurco (*op. cit.* p. 211 ; *ANET* 258b, et n. 6 ; R.A. CAMINOS, *LES*, p. 108, et p. 111, vs. 6, 4) quelques difficultés subsistent car ce puits, dont la localisation exacte n'est pas mentionnée, si ce n'est qu'il est « dans les montagnes », serait le lieu de résidence d'un chef des archers se rendant à Silé, près de la ville actuelle de Kantara, non loin du canal de Suez. Toutefois, on ne comprend pas, dans ce cas, pourquoi cet officier, résidant en un lieu si éloigné, procéderait à une

inspection à Silé, alors que d'autres officiers sont disponibles dans des garnisons bien plus proches.

76. KRI IV, 1, 11. Le texte du temple d'Amada mentionne l'an 4 et non l'an 5 mais il s'agit bien de ce dernier (cf. C. MANASSA, *The Great Inscription of Merneptah : Grand Strategy in the 13th Century BC*, YES 5, 2003, p. 2, n. 6).

77. D.B. REDFORD, *Egypt, Canaan, and Israel in Ancient Times*, Princeton Oxford, 1992, p. 243-244.

78. G.A. WAINWRIGHT, « The Meshwesh », *JEA* 48, 1962, p. 89-99.

79. Fr. MONNIER, *Les forteresses égyptiennes*, Bruxelles, 2010, p. 105-116.

80. Pour les sources mentionnant ces campagnes, Cl. VANDERSLEYEN, *L'Égypte et la vallée du Nil II. De la fin de l'Ancien Empire à la fin du Nouvel Empire* Paris, 1995, p. 559-560.

81. KRI IV, 38, 3-4.

82. KRI IV, 3, 16-4, 3.

83. KRI IV, 8, 9.

84. W. HELCK, *Die beziehungen Ägyptens zu Vorderasien im 3. und 2 Jahrtausend v. Chr.*, *ÄgAbh* 5, Wiesbaden, 1962, p. 240-252 ; T. SMOLENSKI « Les peuples septentrionaux de la mer sous Ramsès II et Minéptah » *ASAE* 15, 1915, p. 49-93.

85. KRI IV, 9, 8.

86. KRI IV, 38, 5.

87. KRI IV, 9, 5-6.

88. KRI IV, 38, 5.

89. KRI IV, 4, 9-10.

90. KRI IV, 4, 14-15.

91. KRI IV, 4, 11.

92. Pour le temps nécessaire à différents déplacements en Égypte et à l'extérieur, voir le chapitre « Movements of Armies and Timings of Travel in Egypt and the Levant », dans W.J. MURNAME, *The Road to Kadesh*, SAOC 42 Chicago, 1985, p. 145-150.

93. KRI IV, 16, 12.
94. KRI IV, 13, 14-14, 1.
95. KRI IV, 5, 1-2.
96. KRI IV, 5, 10.
97. H. DE MELEUNAERE, « Cultes et sacerdoces à Imaou », *BIFAO* 62, 1964 p. 170.
98. KRI IV, 5, 10-12.
99. S. SAUNERON, « Les songes et leur interprétation dans l'Égypte ancienne » dans *Les songes et leur interprétation*, *SourcOr* 2, Paris, 1959, p. 31-32.
100. KRI IV, 6, 3-4.
101. Fr. SERVAJEAN, *Quatre études sur la bataille de Qadech*, *ENiM* 6, 2012 p. 15-28.
102. KRI IV, 9, 2.
103. KRI IV, 7, 4-10.
104. KRI IV, 8, 4-12.
105. KRI IV, 34, 13.
106. KRI IV, 17, 14-19, 1.
107. Stèle d'Amada, KRI IV, 34, 1-9.
108. L. HABACHI, « The Graffiti and Work of the Viceroys of Kush », *Kush* 5 1957, p. 33 (34) ; pour un fac-similé de ce relief, A. DODSON, D. HILTON, *The Complete Royal Families*, p. 182 (bas).
109. KRI IV, 1, 14-2, 1.
110. Ce pronom a souvent été interprété comme renvoyant aux prisonniers mais l'amoncellement en « tas » montre qu'il s'agit bien des organes et non des Nubiens.
111. KRI IV, 2, 1-3.
112. Des objets au nom de Taousert, dernier pharaon de la XIX^e dynastie, ont été trouvés dans le Sinaï et jusqu'en Jordanie (KRI IV, 351 [17-18] J. YOYOTTE, « Un souvenir du “Pharaon” Taousert en Jordanie », *VetTest* 12

1962, p. 464-469 = *ibid.*, dans I. GUERMEUR [éd.], *Opera selecta*, OLA 224 2013, p. 275-280).

113. J. YOYOTTE, « La localité , établissement militaire du temps de Mérenptah », *RdE* 7, 1950, p. 63-66.

114. H.-W. FISCHER-ELFERT, « A Strike in the Reign of Merenptah ? *plus* The Endowment of Three Cult Statue(tte)s on Behalf of the Same King at Deir el-Medine (Pap. Berlin P. 23300 and P. 23301) », dans V.M. LEPPER (éd.) *Forschung in der Papyrussammlung. Eine Festgabe für das Neue Museum* Berlin, 2012, p. 53-55.

115. H. SOUROUZIAN, *Les monuments du roi Merenptah*, p. 29, n. 142 (elle renvoie à R.A. CAMINOS, *LEM*, p. 303) ; voir, également, J.J. JANSSEN, *Village Varia*, *EgUitg* 11, Leyde, 1997, p. 100.

116. Pour la durée du règne, H. SOUROUZIAN, *op. cit.*, p. 29, n. 142.

117. C.N. REEVES, *Valley of the King*, Londres, New York, 1990, p. 95-98.

118. N. REEVES, R.H. WILKINSON, *The Complete Valley of the Kings*, Londres 1996, p. 199.

119. V. LORET, « Le tombeau d'Aménophis II », *BIE* 9, 1898, p. 111.

120. *Ibid.*, p. 112.

121. G. MASPERO, *Guide du visiteur au Musée du Caire*, Le Caire, 1912 p. 395.

122. *Loc. cit.* Pour la momie de Mérenptah, G.E. SMITH, *The Royal Mummies* (CGC n^{os} 61051-61100), Le Caire, 1912, p. 65-70 (61079).

123. *KRI* V, 205, 9-13 ; *KRI* V, 209, 11.

124. Traduction P. GRANDET, *Le Papyrus Harris I*, tome I, *BiEtud* 109, Le Caire, 1994, p. 335.

125. Cf., à ce sujet, l'analyse de P. GRANDET, dans *ibid.*, tome II, p. 219-220 n. 901.

126. Statue Caire CG 1240 ; *KRI* IV, 67, 1 ; pour d'autres exemples – Sur un fragment de statue en calcaire rouge, provenant de Bubastis et représentant Mérenptah assis, sur le côté droit, en petits hiéroglyphes et au-dessus de l'inscription en grands caractères mentionnant les noms du roi : « le prince, le

scribe royal, Séthy-Mérenptah » (É. NAVILLE, *Bubastis [1887-1889]*, Londres 1891, pl. 38D). – Sur une statue de granit rose trouvée à Médinet Maadi dans le Fayoum et représentant Mérenptah, sur le côté gauche du pilier dorsal, une petite figuration du prince, la tresse de l'enfance retombant sur le côté de la tête, avec un long pagne à devanteau, tenant de la main gauche un sceptre *héqa* et une croix *ânkh*, la main droite étant relevée en guise de salut. Il est chaussé de sandales. Au-dessus, une colonne de texte : « le prince, le scribe royal, le général en chef, le fils aîné du roi, Séthy-Mérenptah » (Caire JE 66571 ; KRI IV, 56, 6 ; H. SOUROUZIAN, *Les monuments du roi Merenptah* p. 107-109, et pl. 19a-c). – Sur une statue de granit rose provenant d'Achmounein, même figuration que la précédente, avec les mêmes caractéristiques mais avec une tunique et la main gauche tenant un éventail ramené sur l'épaule gauche. En outre, le prince est doté de l'*uræus*. Au-dessus deux colonnes de texte : « le prince, le gouverneur, le supérieur du Double Pays, scribe royal, général en chef, le fils aîné du roi, Séthy-Mérenptah » (Caire JE 35126 ; KRI IV, 59, 4 ; H. SOUROUZIAN, *Les monuments du roi Merenptah*, p. 117-118, et pl. 22a-b). – Sur une statue de granit rose provenant de Tanis et représentant Mérenptah, figuration du prince semblable aux précédentes (sans l'*uræus*). Au-dessus, une colonne de texte : « Le seigneur du Double-Pays, Baenrê-Méryamon, le seigneur des couronnes, Mérenptah Hotephermaât, son favori, l'aimé de son père, le prince, le fils du roi, Séthy Mérenptah, justifié » (Caire JE 37481 ; M. EATON-KRAUSS, « Seti-Merenptah als Kronprinz Merenptahs », *GöttMisz* 50, 1981, p. 17-18, p. 21, et fig. 1). – Statue de granit rose, provenant de Tanis et figurant Mérenptah, la figuration du prince ne subsiste qu'à partir de la taille ; il tient un éventail dont la partie supérieure se trouve devant son visage ; au-dessus, une colonne de texte : « Le prince, l'héritier de Geb, l'administrateur du Double-Pays pour son père, le fils aîné du roi, Séthy-Mérenptah » (Caire JE 37483 ; M. EATON-KRAUSS *GöttMisz* 50, p. 17-19, p. 21, et fig. 2). – Stèle chapelle du vizir de Mérenptah Panéhésy, au spéos d'Horemheb au Gêbel Silsila. La stèle est décorée, au-dessus des lignes de texte, par deux registres, celui du haut se trouvant dans le cintre. Il est surmonté d'un disque ailé dont la forme épouse le contour arrondi du cintre. Dans chaque registre, côté gauche, se trouvent deux dieux. Dans celui du haut, « Amon-Rê, seigneur des trônes du Double-Pays », et, derrière lui, dans sa chapelle caractéristique, « Ptah-Nebmaât ». Devant les deux divinités, leur faisant offrande de la Maât, « le seigneur du Double-Pays Baenrê-Méryamon, le seigneur des couronnes, Mérenptah-Hotephermaât »

coiffé du *khéprech*. Derrière le roi, offrant deux sistres hathoriques, « la grande épouse royale, maîtresse du sud et du nord, la maîtresse du Double Pays, Isisnéfêret ». Derrière elle, l'éventail posé sur l'épaule et arborant la tresse de l'enfance : « le prince, le gouverneur du pays, le scribe royal, général en chef, véritable fils aîné du roi, son aimé, Séthy-Mérenptah ». Fermant le cortège, le vizir Panéhésy. Dans le registre du bas, le roi, coiffé d'un couronne *atef*, offre une statuette de sphinx à « Rê-Horakhty, dieu grand, maître du ciel » et à Maât. Derrière lui, deux princes royaux, flabellifères, accompagnés de l'inscription aujourd'hui perdue qui mentionnait leur nom ; fermant le cortège, le vizir Panéhésy (KRI IV, 89-90 [10]).

127. A.H. GARDINER, *Late-Egyptian Stories*, *BiAeg* 1, Bruxelles, 1932, p. 29-30 ; KRI IV, 82, 6-9.

128. KRI IV, 82, 11 ; G. DARESSY, « Notes et remarques », *RecTrav* 24, 1902 p. 161, § 193.

129. KRI IV, 298, 8-9 (MMA 14.6.217).

130. Pour le règne de Séthy II, voir A. DODSON, *Poisoned Legacy*, p. 69-82.

131. KRI IV, 299, 13.

132. Approximativement 1203 av. J.-C.

133. O. CGC 25542.

134. KRI IV, 305, 1.

135. KRI IV, 306, 9.

136. KRI IV, 310, 9.

137. KRI IV, 311, 6.

138. Par exemple, KRI IV, 246, 5.

139. Par exemple, KRI IV, 250, 14.

140. Par exemple, KRI IV, 246, 6.

141. Par exemple, KRI IV, 246, 7.

142. Par exemple, KRI IV, 250, 14.

143. Par exemple, KRI IV, 246, 5.

144. Par exemple, KRI IV, 246, 6.
145. KRI IV, 302, 1-8 (O. CGC 25.560).
146. E. HORNING, R. KRAUSS, D.A. WARBURTON, *Ancient Egyptian Chronology*, Leyde, Boston, 2006, p. 212.
147. I. HEIN, *Die Ramessidische Bautätigkeit in Nubien*, GÖF 22, Wiesbaden 1991, p. 100.
148. KRI IV, 273, 16-274, 2.
149. KRI IV, 298, 9-11 (MMA 14.6.217).
150. KRI IV, 286, 1.
151. J. ČERNÝ, « A Note on the Chancellor Bay », ZÄS 93, 1966, p. 35-39.
152. KRI IV, 286, 4-7. G. POSENER, « La complainte de l'échanson Bay », dans J. ASSMANN *et al.* (éd.), *Fragen an die altägyptische Literatur*, Wiesbaden 1977, p. 385-397.
153. D. Meeks et P. Vernus proposent de lire « visiteur » ou « pèlerin » mais il est possible que le caractère satirique du texte permette de rendre le mot comme le propose G. Posener, par « vagabond » ou « mendiant » (*ibid.* p. 390).
154. Pour la restitution du mot « femmes », J. ČERNÝ, « A Note on the Chancellor Bay », p. 37, n. 11.
155. H. CHEVRIER, É. DRIOTON, *Le temple reposoir de Sêti II à Karnak*, Le Caire, 1940, p. 1 ; PM II², 25-27.
156. K.L. JOHNSON, P.J. BRAND, « Prince Seti-Merenptah, Chancellor Bay, and the Bark Shrine of Seti II at Karnak », *JEH* 6, 2013, p. 19-45 ; voir également, A. DODSON, « Fade to Grey : The Chancellor Bay, *Éminence grise* of the Late Nineteenth Dynasty », dans M. COLLIER, S. SNAPE (éd.) *Ramesside Studies in Honour of K.A. Kitchen*, Bolton, 2011, p. 145-158.
157. E. BLYTH, « Some Thoughts on Seti II : “The Good-Looking Young Pharaoh” », dans A. LEAHY, J. TAIT (éd.), *Studies on Ancient Egypt in Honour of H.S. Smith*, Londres, 1999, p. 39-42.
158. KRI IV, 404, 4-5 (O. Caire JE 72452). Cf. A.H. GARDINER, « The Tomb of Queen Twosre », *JEA* 40, 1954, p. 43, n. 3 ; D. VALBELLE, « *Les ouvriers de*

la tombe ». *Deir el-Médineh à l'époque ramesside*, *BiEtud* 96, 1985, p. 184.

159. H. ALTENMÜLLER, « Une biographie inscrite dans la pierre », dans Chr. ZIEGLER, *Reines d'Égypte*, Monaco, Paris, 2008, p. 208.

160. K.R. WEEKS (éd.), *Atlas of the Valley of the Kings*, Le Caire, 2000, p. 27 et pl. 66 ; C. ALDRED, « Valley Tomb no. 56 at Thebes », *JEA* 49, 1963 p. 176-178.

161. Th.M. DAVIS, *The Tomb of Siptah*, Londres, 1908, p. 31.

162. É. VERNIER, *Bijoux et orfèvrerie*, CGC n^{os} 52640-53855, Le Caire, 1925 p. 137-138 (52397) ; Th.M. DAVIS, *The Tomb of Siptah*, Londres, 1908, p. 35 n^o 2.

163. É. VERNIER, *Bijoux et orfèvrerie*, p. 95-96 (52261) ; Th.M. DAVIS, *The Tomb of Siptah*, p. 41, n^o 20.

164. É. VERNIER, *Bijoux et orfèvrerie*, CGC n^{os} 52640-53855, Le Caire, 1925 p. 204 (52644), pl. XLI ; Th.M. DAVIS, *The Tomb of Siptah*, Londres, 1908 p. 35, n^o 1.

165. É. VERNIER, *Bijoux et orfèvrerie*, p. 184-185 (52577), pl. XX ; Th.M. DAVIS, *The Tomb of Siptah*, p. 39 (15).

166. É. VERNIER, *Bijoux et orfèvrerie*, p. 185 (52578), pl. XX ; Th.M. DAVIS *The Tomb of Siptah*, p. 39 (15). Remarquons au passage que ces deux bracelets sont, avec une architrave trouvée à Pi-Ramsès (E.B. PUSCH, « Tausre und Sethos II. in der Ramses-Stadt », *ÄgLev* 9, 1999, p. 101-109), les seuls documents où la reine est figurée avec son époux. Sur ces bracelets, le roi vêtu d'un long pagne plissé, est assis sur un fauteuil et tient dans sa main droite une sorte de sistre décoré avec le signe *Heh*. Il tend, avec l'autre, une coupe que la reine, également vêtue d'une robe plissée, s'apprête à remplir.

167. É. VERNIER, *Bijoux et orfèvrerie*, p. 98 (52266), pl. XXV ; Th.M. DAVIS *The Tomb of Siptah*, p. 42, n^o 25.

168. É. VERNIER, *Bijoux et orfèvrerie*, p. 97 (52264), pl. XXVI ; Th.M. DAVIS *The Tomb of Siptah*, p. 42, n^o 23.

169. On remarquera qu'un objet du lot – une bague en or – était au nom de Ramsès II (É. VERNIER, *Bijoux et orfèvrerie*, p. 96 [52262], pl. XXVI

Th.M. DAVIS, *The Tomb of Siptah*, p. 41, n° 21). Pour ces objet, cf., également KRI IV, 277, 14-278, 13.

170. R. KRAUSS, « Untersuchungen zu König Amenmesse (1) », SAK 4, 1976 p. 161-199 ; *id.*, « Untersuchungen zu König Amenmesse (2) », SAK 5, 1977 p. 131-174 ; *id.*, « Zur Historischen Einordnung Amenmesse und zu Chronologie der 19/20 Dynastie », *GöttMisz* 45, 1981, p. 27-34 ; *id.* « Untersuchungen zu König Amenmesse : Nachträge », SAK 24, 1997, p. 161-184 ; A. DODSON, *Poisoned Legacy*, p. 47-67 ; Cl. VANDERSLEYEN, *L'Égypte e la vallée du Nil II. De la fin de l'Ancien Empire à la fin du Nouvel Empire* Paris, 1995, p. 575-576, et p. 576, n. 1 ; M. GUTGESELL, B. SCHMITZ, « Die Familie des Amenmesse », SAK 9, 1981, p. 133-141.

171. Pour ce qui suit, voir A. DODSON, « The Takhats and Some Other Royal Ladies of the Ramesside Period », *JEA* 73, 1987, p. 224-229.

172. A. DODSON, *Poisoned Legacy*, p. 40, et fig. 37.

173. CG 1198.

174. KRI IV, 262, 7.

175. KRI II, 922, 16.

176. L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten von Königen und Privaten IV* CGC, Le Caire, 1934, p. 97-99 (1198), pl. 169 (1198).

177. R. KRAUSS, « Untersuchungen zu König Amenmesse », SAK 5, 1977 p. 136-137.

178. KRI IV, 95, 8 ; R. KRAUSS, « Untersuchungen zu König Amenmesse » SAK 5, 1977, p. 140-141 ; Fr.J. YURCO, « Was Amenmesse the Viceroy of Kush, Messuy », *JARCE* 34, 1997, p. 55.

179. A. DODSON, « Messuy, Amada and Amenmesse », *JARCE* 34, 1997 p. 41-48 ; Fr.J. YURCO, « Was Amenmesse the Viceroy of Kush, Messuy » p. 49-56.

180. Messouy/Amenmesses ne fut pas le seul vice-roi de Nubie sous le règne de Mérenptah. Il fut remplacé, au cours de la deuxième moitié du règne, par Khâemtéry (L. HABACHI, « King Amenmesse and Viziers Amenmose and Kha'emtore : Their Monuments and Place in History », *MDAIK* 34, 1978 p. 57-67), encore en place au début du règne de Séthi II, puisqu'il es

mentionné sur une stèle de Bouhen où sont également gravés les noms du roi (KRI IV, 282, 4-6). Cf. *infra*.

181. P.J. BRAND, « Usurped Cartouches of Merenptah at Karnak and Luxor » dans P.J. BRAND, L. COOPER (éd.), *Causing His Name To Live : Studies in Egyptian Epigraphy and History in Memory of William J. Murnane* CHNEA 37, Leyde, Boston, 2009, p. 29-48.

182. *Ibid.*

183. Par exemple, KRI IV, 195, 8.

184. Par exemple, KRI IV, 196, 14.

185. Pour ce nom, voir T. HARDWICK, « The Golden Horus Name of Amenmesse », *JEA* 92, 2006, p. 255-260.

186. Par exemple, KRI IV, 197, 8.

187. Par exemple, KRI IV, 197, 11.

188. Par exemple, KRI IV, 197, 8.

189. Par exemple, KRI IV, 197, 11.

190. KRI IV, 198, 5.

191. Pour K.A. KITCHEN, « Titulatures of the Ramesside Kings », *ASAE* 71 1987, p. 134-135, les mentions de Thèbes ne jouent aucun rôle spécifique.

192. Un vase, actuellement conservé à l'University College (UC 16064) et portant les noms du roi, a été trouvé à Riqqa, au sud de Memphis (R. ENGELBACH, *Riqqeh and Memphis VI*, Londres, 1915, pl. 51, n° 1). Toutefois, cet objet unique, qui n'est pas une construction, peut très bien avoir été déplacé. Voir, à ce propos, K.A. KITCHEN, « Amenmesses in Northern Egypt », *GöttMisz* 99, 1987, p. 23-25 ; A. DODSON, « King Amenmesse at Riqqa », *GöttMisz* 117/118, 1990, p. 153-155.

193. J.-Cl. GRENIER, « Le protocole des empereurs romains », *RdE* 38, 1987 p. 87-91.

194. J.J. JANSSEN, *Village Varia*, *EgUitg* 11, Leyde, 1997, p. 99-104 ; voir également, G. DEMBITZ, « The Decree of Sethos II at Karnak : Further Thoughts on the Succession Problem after Merenptah », dans *Proceedings of*

the Fourth Central European Conference of Young Egyptologists, StudAeg 18
Budapest, 2007, p. 91-108.

195. KRI IV, 202, 10-16.

196. J.J. JANSSEN, *Village Varia, EgUitg 11*, Leyde, 1997, p. 100.

197. Si l'on admet que le pharaon Siptah était fils d'Amenmesses, ce qui est logique mais non démontrable en l'état actuel de la documentation, il est possible que la zone d'influence d'Amenmesses ait pu s'étendre, du moins pendant une brève période, jusqu'à Hermopolis. Le Louvre conserve, en effet une statue-bloc (E 35.413) figurant le « fils royal de son corps, Ramsès Siptah, juste [de voix] » (inscription du dos de la statue), les genoux ramenés devant lui, les bras croisés sur les genoux. Sur la partie antérieure, deux divinités hermopolitaines, accompagnées, entre autres, de leur nom « Néhemetâouy qui réside à Hermopolis » et « Chepsès ». Sur les épaules du prince, un babouin le protégeant. Sur le côté gauche du bloc, les cartouches de Séthi I^{er} ; sur le côté droit, ceux de Ramsès II (J. VANDIER, « Ramsès-Siptah » *RdE* 23, 1971, p. 165-171). Si l'on admet que ce fils royal Ramsès-Siptah est bien le futur pharaon, il faut admettre également que son père, Amenmesses avait atteint la région d'Hermopolis, 300 km au nord de Thèbes. Cependant, il est curieux que le nom d'Amenmesses n'ait pas été mentionné sur cette statue ni celui de Mérenptah. C'est pourquoi J. Yoyotte (« Un souvenir du "pharaon" Taousert en Jordanie », *Vetus Testamentum* 12, 1962, p. 464-469, plus précisément, p. 467, n. 20) se demande s'il ne s'agirait pas de Siptah, fils de Ramsès II ; auquel cas, il faudrait admettre aussi, ainsi que le souligne J. Yoyotte, que « le nom *Siptah* (...) peut avoir été une abréviation d'une forme pleine *Ramsès-siptah* », puisque la statue-bloc mentionne justement un prince Ramsès-Siptah.

198. J.J. JANSSEN, *Village Varia, EgUitg 11*, Leyde, 1997, p. 99-109.

199. A. DODSON, « The Decorative Phases of the Tomb of Sethos II and their Historical Implication », *JEA* 85, 1999, p. 131-142 ; E. THOMAS, *Royal Necropolis of Thebes*, Princeton, 1966, p. 111-114.

200. A.M. DODSON, « The Tomb of King Amenmesse : Some Observations » *DiscEg* 2, 1985, p. 7-11 ; O.J. SCHADEN, « Some Observations on the Tomb of Amenmesse (KV 10) », dans B. BRYAN, D. LORTON (éd.), *Essays in Egyptology in Honour of Hans Goedicke*, San Antonio, 1994, p. 243-254

O.J. SCHADEN, E.L. ERTMAN, « The Tomb of Amenmesse (KV 10) : The First Season », *ASAE* 73, 1998, p. 116-155 ; et N. REEVES, R.H. WILKINSON, *The Complete Valley of the King*, p. 150-151.

201. R.A. CAMINOS, « Two Stelae in the Kurnah Temple of Sethos I », dans O. FIRCHOW (éd.), *Ägyptologische Studien*, Berlin, 1955, p. 17-29 ; KRI IV 195, 5-197, 3.

202. KRI IV, 197, 4-8.

203. KRI IV, 197, 9-11.

204. A. DODSON, « Amenmesse in Kent, Liverpool, and Thebes », *JEA* 81 1995, p. 115-128.

205. B. BRUYÈRE, *Mert Seger à Deir el Médineh*, MIFAO 58, Le Caire, 1930 pl. VII ; KRI IV, 198, 11-199, 6.

206. Voir à ce sujet le chapitre III de l'ouvrage publié dans la présente collection, P. VERNUS, *Affaires et scandales sous les Ramsès*, Paris, 1993 p. 101-121. Voir, également, J. ČERNÝ, « Papyrus Salt 124 (= Brit. Mus 10055) », *JEA* 15, 1929, p. 243-258 ; A. THÉODORIDÈS, « Dénonciation de malversations ou Requête en destitution ? », *RIDA* 28, 1981, p. 11-79.

207. J. ČERNÝ, *op. cit.*, p. 255.

208. Traduction A. THÉODORIDÈS, *op. cit.*, p. 49-50.

209. P. VERNUS, *op. cit.*, p. 77-78.

210. W. HELCK, *Zur Verwaltung des Mittleren und Neuen Reichs*, *ProblÄg* 3 Leyde, 1958, p. 326-327.

211. KRI IV, 205, 7, fragment de stèle provenant de Deir al-Médîna conservée au Musée du Caire.

212. KRI IV, 206, 12-13 ; L. HABACHI, « King Amenmesse and Vizier Amenmose and Kha'emtore : Their Monuments and Place in History » *MDAIK* 34, 1978, pl. 11a.

213. G. LEFEBVRE, *Inscriptions concernant les grands prêtres d'Amon Romê Roÿ et Amenhotep*, Paris, 1929, p. 23-24 ; KRI IV, 209, 3-9 (CG 42186).

214. G. LEFEBVRE, *op. cit.*, p. 10 ; KRI IV, 130, 3-8 (CG 42185).

215. KRI IV, 133, 5.

216. KRI IV, 287, 10-289, 11.

217. Cf., à ce sujet, G. LEFEBVRE, *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak jusqu'à la XXI^e dynastie*, Paris, 1929, p. 146-147.

218. KRI IV, 210, 1-6.

219. P. BARGUET, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak*, RAPH 21, Le Caire, 1962 p. 77, n. 2. Voir, au sujet de ces statues de Séthy II, Fr.J. YURCO « Amenmesse : Six Statues at Karnak », *MMJ* 14, 1980, p. 15-31.

220. Fr.J. YURCO, *MMJ* 14, p. 16-18 (statue [en quartzite rouge] n° 1).

221. Voir, à ce sujet, P.D. CARDON, « Amenmesse : An Egyptian Royal Head of the Nineteenth Dynasty in the Metropolitan Museum », *MMJ* 14, 1980 p. 5-14.

222. Fr.J. YURCO, *MMJ* 14, p. 18-20 (statue [en quartzite rouge] n° 2).

223. Fr.J. YURCO, *MMJ* 14, p. 21-23 (statue [en quartzite rouge] n° 4) ; voir également, K. MICHALOWSKI, *Karnak*, Vienne, Munich, pl. 10 (au niveau du pied du colosse de gauche) et pl. 13 (à gauche de la photo).

224. Fr.J. YURCO, *MMJ* 14, p. 23-25 (statue [en quartzite rouge] n° 5).

225. P. BARGUET, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak*, p. 178, n. 4 ; Fr.J. YURCO *MMJ* 14, p. 27. Amenmesses laissa probablement son empreinte sur d'autres statues. Voir, par exemple, la statue Caire JE 37528, trouvée dans la cour de la Cachette et figurant le couple divin Amon-Amonet, assis. Le groupe est extrêmement détérioré. Il ne subsiste que le haut du pagne du dieu et son ventre, ainsi que celui de la déesse. Sur le côté droit du siège, trois colonnes de texte gravées sur une gravure plus ancienne, « le seigneur du Double-Pays Menmirê-Sétepenrê-Méryamon, seigneur des couronnes, Amenrêmesses Héqaouaset, aimé d'Amon-Rê, roi des dieux, seigneur du ciel ». Sur le côté gauche, toujours sur trois colonnes et sur une gravure plus ancienne, « Le seigneur du Double-Pays, Menmirê-Sétepenrê-Méryamon, seigneur des couronnes, Amenrêmesses-Héqaouaset, aimé d'Amonet, qui réside à Karnak ». La partie postérieure du siège porte un texte rituel. Cf. la statue « CK 939 » : L. COULON, E. JAMBON <http://www.ifao.egnet.net/bases/cachette/?id=939>.

226. P. BARGUET, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak*, p. 158 et p. 178 ; pour ce auteur, il s'agit de travaux dus à Séthy II, mais Fr.J. YURCO, *MMJ* 14, p. 26, a

bien constaté que les mentions de Séthy II sont des usurpations, effectuées probablement sur les noms d'Amenmesses.

227. *Ibid.*, p. 20-21 (statue [en quartzite rouge] n° 3).

228. *Ibid.*, p. 25-26 (statue [en quartzite rouge] n° 6).

229. Chr. LOEBEN, « La porte sud-est de la salle *w³djt* », *Karnak* 8, 1985 p. 207-223 ; P. BARGUET, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak*, p. 104, et n. 5.

230. *Ibid.*, p. 115.

231. *Ibid.*, p. 116.

232. *Ibid.*, p. 131.

233. J.J. JANSSEN, *Village Varia, EgUitg* 11, Leyde, 1997, p. 102-104.

234. *Ibid.*, p. 102-104.

235. *Ibid.*, p. 102.

236. N. REEVES, R.H. WILKINSON, *The Complete Valley of the Kings*, Londres 1996, p. 150.

237. Reste le cas – problématique – de la stèle Caire JE 8774 (*KRI* II, 550, 9 11 ; pour un fac-similé, A. DODSON, *Poisoned Legacy*, p. 95, fig. 88). Trouvée dans la nécropole de Kôm el-Sultan, à Abydos, elle figure, sur deux registres placés sous la protection d'un vautour aux ailes déployées, qui épousent la forme arrondie du cintre, une procession. Dans le registre du haut des prêtres portent une barque portative, dans laquelle se trouve un naos abritant la statue d'un dieu. Devant le naos, une courte inscription verticale : « Amenrêmesse est dans la barque ». Le nom royal est inséré dans un cartouche. Dans le registre inférieur, la suite du cortège, qui se compose de femmes jouant du tambourin, de la lyre, ou agitant un sistre. Pour certains auteurs, dans la mesure où aucun culte funéraire n'est attesté pour Amenmesses, il ne peut s'agir de ce dernier mais plutôt de Ramsès II (*loc. cit.* [légende de la figure]) ou d'un autre roi de la XIX^e dynastie, voire de Ramsès III (R. KRAUSS « Untersuchungen zu König Amenmesse », *SAK* 5, 1977, p. 157 [b]). Il faudrait, dans ce cas, admettre que le libellé du nom du roi est fautif, ce qui est difficile à accepter pour une inscription aussi courte et pour un monument dont la facture est soignée. Maintenant, s'il s'agit bien d'Amen(rê)messes comment expliquer cette preuve d'un culte funéraire abydénien ? Peut-être y

eut-il une tentative dans ce sens, palliant de manière imparfaite l'absence de culte funéraire et de tombeau dans la région thébaine. Le seul roi ayant pu être à l'origine d'une telle tentative est Siptah, qui, du même coup, établissait une continuité entre le règne de son père et le sien propre ; le culte funéraire, donc tout pharaon doit faire l'objet, étant l'un des moyens d'assurer cette continuité.

238. K.A. KITCHEN, « Titulatures of Ramesside Kings », *ASAE* 71, 1987 p. 134-136 ; G. DEMBLITZ, « The Decree of Sethos II at Karnak », dans K. ENDREFFY, A. BACS (éd.), *Proceedings of the Fourth Central European Conference of Young Egyptologists, StudAeg* 18, Budapest, 2007, p. 99-100.

239. Par exemple, *KRI* IV, 251, 4.

240. Par exemple, *KRI* IV, 251, 5.

241. PM II², 22 (2-3) ; *KRI* IV, 251 (13).

242. A 24 (N 24), 3,89 m de hauteur : Chr. BARBOTIN, *Les statues égyptiennes du Nouvel Empire, statues royales et divines* I. Texte, Paris, 2007, p. 100-102 (48) ; II. Planches, p. 142-145 (48).

243. Turin, cat. 1383.

244. PM II², 22 (6).

245. Traduction P. BARGUET, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak, RAPH* 21, Le Caire, 1962, p. 118.

246. PM II², 132 (490, II, 1-6) ; P. BARGUET, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak* p. 160.

247. Fr.J. YURCO, « Mérenptah's Canaanite Campaign », *JARCE* 23, 1986 p. 189-215.

248. P. BARGUET, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak*, p. 270-271.

249. *Loc. cit.*

250. *Ibid.*, p. 255, n. 2.

251. *Ibid.*, p. 244.

252. *Ibid.*, p. 243.

253. *Ibid.*, p. 90.

254. *Ibid.*, p. 98.

255. *Ibid.*, p. 104, n. 5.

256. BM EA 26 : T.G.H. JAMES, *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae IX* Londres, 1970, p. 14-15 ; (26), et pl. IX ; KRI IV, 267, 3-9.

257. A. DODSON, *Poisoned legacy*, p. 54, fig. 53 (légende).

258. P.J. BRAND, « Usurped Cartouches of Merenptah at Karnak and Luxor » dans P.J. Brand, L. Cooper (éd.), *Causing His Name to Live. Studies in Egyptian Epigraphy and History in Memory of William J. Murnane* Memphis, 2007, p. 29-48.

259. P.J. BRAND, « Usurpation of Monuments », dans *UCLA Encyclopedia of Egyptology*, p. 5-6. Cf. <http://escholarship.org/uc/item/5gj996k5>.

260. KRI IV, 244-246 (5).

261. KRI IV, 244 (6). On ajoutera une autre statue du roi, également agenouillée et tenant un naos abritant une déesse, probablement Hathor trouvée à Atfih (A.E. NAGUIB, « Un fragment de statue de Sêti II trouvé à Atfih », *ASAE* 3, 1902, p. 213-214).

262. KRI IV, 246 (7).

263. KRI IV, 247-250 (10) ; G. ROEDER, *Hermopolis 1929-1939*, Hildesheim 1959, p. 298-299, pl. 64-65.

264. G. DEMBITZ, « The Decree of Sethos II at Karnak : Further Thoughts on the Succession Problem after Merenptah », dans *Proceedings of the Fourth Central European Conference of Young Egyptologists, StudAeg* 18, Budapest 2007, p. 91-108 ; KRI IV, 263, 13-266, 6.

265. KRI IV, 265, 14-266, 4. Le texte se poursuit sur une ligne mais il n'y est plus question de la raison d'être du « décret ».

266. Fr. LE SAOUT, « Reconstitution des murs de la cour de la Cachette » *Karnak* 7, 1982, p. 224-225.

267. *Ibid.*, p. 225.

268. P. VERNUS, « Inscriptions de la Troisième Période intermédiaire (IV) » *Karnak* 6, 1980, p. 232-233.

269. KRI IV, 279, 5-16. Ces inscriptions mentionnent sa filiation ; il y est, en effet, présenté comme le fils de Penanouket qui était également « chef de

travaux ».

270. KRI IV, 280, 3.

271. KRI IV, 281, 3-6.

272. KRI IV, 315, 3-4 ; le terme *sékhet*, « campagne », semble désigner ici une zone humanisée, habitée, située en marge, à l'extérieur de la zone cultivée (J.C. MORENO GARCÍA, « La gestion des aires marginales : *pḥw*, *gs*, *tnw*, *sḥt* au III^e millénaire », dans A. WOODS, A. McFARLANE, S. BINDER (éd.), *Egyptian Culture and Society. Studies in Honour of Naguib Kanawaty II*, Le Caire 2010, p. 56).

273. KRI IV, 315, 4-5.

274. A. THÉODORIDÈS, « Dénonciation de malversations ou Requête en destitution ? », *RIDA* 28, 1981, p. 39.

275. KRI IV, 206, 9-13 ; L. HABACHI, « King Amenmesse and Vizier Amenmose and Kha'emtre : Their Monuments and Place in History » *MDAIK* 34, 1978, p. 59.

276. KRI IV, 302, 10-303, 10.

277. J. ČERNÝ, « Quelques ostraca hiératiques inédits de Thèbes au Musée du Caire », *ASAE* 27, 1927, p. 200-205.

278. P. VERNUS, *Affaires et scandales sous les Ramsès*, Paris, 1993, p. 107.

279. KRI IV, 397, 6-8.

280. KRI IV, 398, 7-8.

281. KRI IV, 399, 9.

282. KRI IV, 400, 5-6.

283. KRI IV, 400, 11-12.

284. KRI IV, 400, 13-401, 4.

285. KRI IV, 401, 7-402, 2.

286. KRI IV, 402, 5.

287. KRI IV, 402, 7-8.

288. On est d'ailleurs surpris par le fait que le journal note systématiquement les raisons de ces absences, mentions qui constituent une preuve indiscutable de la culpabilité de Paneb. On en déduit que, au cours de cette période troublée, personne ne consultait ce document, en dehors du scribe chargé de le rédiger.

289. KRI IV, 321, 9-11 (O. DM 697).

290. O. DM 697 et O. CGC 25537 (les deux de Deir al-Médîna). Ce dernier document est très intéressant. Il s'agit d'un texte inscrit sur un texte plus ancien ayant été effacé mais où on peut encore lire « an 6, 2^e mois de la saison *Chémou*, 6^e jour, au cours duquel le scribe [...] » (KRI IV, 396, 2-3). Le texte plus récent, daté de « l'an 1, 2^e mois de la saison *Akhet*, le 12^e jour » (KRI IV 396, 3), stipule qu'il s'agit du jour de la « venue du maire de la ville et vizir Hori (B), etc. » (KRI IV, 396, 3-4). L'an 6 ne peut être que celui de Séthys et l'an 1, celui de Siptah. Cependant, comme dans l'O. CGC 25515 (Deir al-Médîna), il est également question d'un an 1 et de la saison *Péret* – laquelle suit la saison *Akhet* – et que Prêemheb y est encore mentionné en tant que vizir du sud, cela signifie que la saison *Akhet* où il est question du vizir Hori (B) doit nécessairement être décalée d'un an. Autrement dit, si le premier texte – le texte effacé – date de la saison *Chémou*, le texte rédigé au-dessus, daté de *Péret*, lui est postérieur de 16 mois.

291. KRI IV, 382, 7-8 (O. CGC 25515).

292. A. DODSON, « The Decorative Phases of the Tomb of Sethos II and their Historical Implications », *JEA* 85, 1999, p. 131-142.

293. Pour les chiffres du tableau suivant, cf. le site du Theban mapping Project : <http://thebanmappingproject.com/>.

294. Fr.J. YURCO, « Was Amenmesse the Viceroy of Kush, Messuwy ? » *JARCE* 34, 1997, p. 56, n. 37.

295. H. ALTENMÜLLER, « Der Begräbnisstag Sethos' II. », *SAK* 11, 1984, p. 37-38.

296. *Id.*, *SAK* 10, p. 52-57.

297. G. ELLIOT SMITH, *The Royal Mummies*, CGC, Le Caire, 1912, p. 73-81
R.B. PARTRIDGE, *Faces of Pharaohs*, Londres, 1994, p. 161-164
W.M. KROGMAN, M.J. BAER, « Age at Death of Pharaohs of the New Kingdom

Determined from X-Ray Films », dans J.E. HARRIS, E.F. WENTE (éd.), *An X-Ray Atlas of the Royal Mummies*, Chicago, Londres, 1980, p. 202, p. 205-206 (54).

298. Sa dépouille montre qu'il décéda alors qu'il était trentenaire. Des analyses récentes lui donnent vingt-cinq ans. Si l'on admet la reconstitution des événements effectuée plus haut et que Séthy était présent aux côtés de son père, Mérenptah, lors de la campagne en Palestine, il faut également admettre sachant que celle-ci eut lieu treize ans auparavant, que Séthy était alors âgé de douze ans... En revanche, si l'on admet que Séthy était plus âgé à cette époque, disons entre dix-huit et vingt ans – âge compatible avec une participation à une campagne militaire –, il devient roi entre vingt-cinq et vingt-sept ans et décède entre trente et un et trente-quatre ans ; âge qui correspond bien à celui que les premiers observateurs de la momie lui attribuèrent.

299. KRI IV, 271, 14-15.

300. D'après un examen radiographique de sa momie, cf. W.M. KROGMAN M.J. BAER, « Age at Death of Pharaohs of the New Kingdom, Determined from X-Ray Films », dans J.E. Harris, E.F. Wente (éd.), *An X-Ray Atlas of the Royal Mummies*, Chicago, Londres, 1980, p. 206-207 (53) ; voir, également R.B. PARTRIDGE, *Faces of Pharaohs*, Londres, 1994, p. 169.

301. Voir, en dernier lieu, M. BIERBRIER, « Bye-Bye Bay », dans M. Collier St. Snape (éd.), *Ramesside Studies in Honour of K.A. Kitchen*, Bolton, 2011 p. 19-21 ; et A. DODSON, « Fade to Grey : The Chancellor Bay, *Éminence Grise* of the Late Nineteenth Dynasty », dans *ibid.*, p. 145-158.

302. KRI IV, 364, 4-6.

303. KRI IV, 371, 8-9.

304. Traduction P. GRANDET, *Le Papyrus Harris I*, tome I, *BiEtud* 109, Le Caire, p. 335.

305. P. GRANDET, *Le Papyrus Harris I*, tome I, p. 222 ; pour l'ensemble de l'analyse fondamentale de P. Grandet à propos de ce nom, *ibid.*, p. 220-225 n. 902.

306. P. GRANDET, *Le Papyrus Harris I*, tome I, p. 224.

307. R. DRENKHAN, *Die Elephantine-Stele des Sethnacht und der Historischer Hintergrund*, *ÄgAbh* 36, Wiesbaden, 1980, p. 62, 7-14. Voir également, les commentaires dans ce même ouvrage, et son compte rendu par W.J. MURNAME, dans *ChronEg* 58/115-116, 1983, p. 133-135. Ajoute H. GOEDICKE, « Comments on the Sethnakhte Stela », *MDAIK* 52, 1996 p. 157-175.

308. A. DODSON, *Poisoned Legacy*, p. 83-110 ; A.H. GARDINER, « Only One King Siptah and Twosre not His Wife », *JEA* 44, 1958, p. 12-22 ; C. ALDRED « The Parentage of King Siptah », *JEA* 49, 1963, p. 41-48 ; J. VANDIER « Ramsès-Siptah », *RdE* 23, 1971, p. 165-191 ; Th. SCHNEIDER, « Siptah und Beja », *ZÄS* 130, 2003, p. 134-146 ; et V.G. CALLENDER, « Queen Tausret and the End of Dynasty 19 », *SAK* 32, 2004, p. 81-104.

309. J. VANDIER, *RdE* 23, p. 171-172, et pl. 11.

310. Par exemple, *KRI* IV, 347, 13.

311. Par exemple, *KRI* IV, 344, 6.

312. Par exemple, *KRI* IV, 344, 6.

313. *KRI* IV, 405, 8-9.

314. Par exemple, *KRI* IV, 345, 4.

315. Par exemple, *KRI* IV, 345, 4. Le nom d'Horus reste le même ; le nom de nebtj est « Celui qui agrandit Héliopolis » (J. VON BECKERATH, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen*, *MÄS* 49, Mayence, 1999, p. 163) ; et du nom d'Horus d'or il ne subsiste que la fin : « [...] comme son père Rê » (*loc. cit.*).

316. J. ASSMANN, *Mort et au-delà dans l'Égypte ancienne*, Monaco, 2003 p. 493.

317. J. VON BECKERATH, « Queen Twosre as Guardian of Siptah », *JEA* 48 1962, p. 70-74.

318. *Ibid.*, p. 73.

319. A. DODSON, *Poisoned Legacy*, p. 91-93.

320. C. ALDRED, *JEA* 49, p. 45-46.

321. W.M.Fl. PETRIE, *Six Temples of Thebes*, Londres, 1897, p. 17, et pl. XVI et XXII.

322. KRI IV, 346, 1-347, 9 (9).

323. KRI IV, 369, 10-16 ; D. RAUE, *Heliopolis und das Haus des Re* ADAIK 16, Berlin, 1999, p. 375 (XIX.7) ; voir, également, St. PORCIER *Mnévis. Recherches sur le culte du taureau sacré d'Héliopolis* (thèse inédite soutenue à l'Université Montpellier 3-Paul Valéry, le 15 octobre 2009), p. 57 58, et, surtout, pl. 24.

324. J. VANDIER, *Manuel d'archéologie égyptienne* III. *Les grandes époques La statuaire égyptienne*, Paris, 1958, pl. CLVI (4).

325. On signalera une troisième statue de cette époque (statue Caire JE 37347), assez curieuse, comme celles dont il vient d'être question, trouvée dans la cour de la Cachette. Un roi, acéphale, se tient assis sur un trône Revêtu d'une longue robe plissée, sa main gauche est posée sur son genou gauche et la droite, qui tient un *flagellum*, est ramenée sur sa poitrine. Sous le devant, une colonne de texte : « Le ritualiste accompli, seigneur du Double-Pays, Akhenrê-Sétepenrê, le fils de Rê, seigneur des couronnes Mérenptah-Siptah, [aimé d']Amon-Rê, roi des dieux [...] » (il s'agit donc du roi après l'an 2). Les pieds sont chaussés de sandales. En fait, la statue n'est pas achevée, elle est encore prise, sur le côté droit du roi, dans la masse non taillée du calcaire. Lorsqu'on regarde la partie postérieure de la statue, on se rend compte que le roi est décalé sur le côté gauche du trône et qu'un personnage avait été prévu sur le côté droit, le corps de celui-ci correspond à ce qui subsiste du bloc non sculpté. En outre, toujours sur la partie postérieure l'artiste avait commencé à sculpter le bras droit de Siptah dans une autre posture : il devait enlacer le personnage de droite (voir statue CK 715, dans L. COULON, E. JAMBON, <http://ifao.egnet.net/bases/cachette/?id=715>).

326. KRI IV, 366, 8-10.

327. KRI IV, 369, 12.

328. W.M.Fl. PETRIE, *Six Temples at Thebes* (1896), Londres, 1897, p. 16.

329. J. ČERNÝ, ZÄS 93, p. 38-39.

330. PM IV, 8 ; KRI IV, 369, 3-6.

331. PM IV, 8 ; KRI IV, 369, 7-9.

332. Graffito 551 de la Vallée des Rois (H. ALTENMÜLLER, « Das Graffito 551 aus der thebanischen Nekropole », SAK 21, 1994, p. 19-28).

333. H. ALTENMÜLLER, « Der Begräbnistag Sethos' II. », SAK 11, 1984, p. 37-47.

334. On sait en effet que la nouvelle du décès de Séthy parvint à Deir al Médîna en « l'an 1, 1^{er} mois de la saison *Péret*, 19^e jour », ainsi que l'atteste l'ostracon de Deir al-Médîna CGC 25515. On sait également, en recoupant les informations fournies par d'autres documents, que l'avènement de Siptah, au lendemain du décès de son « père », dut se produire entre le 28^e jour du 4^e mois de la saison *Akhet* et le 4^e jour du 1^{er} mois de la saison *Péret*. L'O CGC 25521, qui consigne des listes d'ouvriers absents, mentionne en effet un « (an 1), 4^e mois de la saison *Akhet*, 28^e jour » (KRI IV, 397, 9), suivi d'un « an 2, 1^{er} mois de la saison *Péret*, le 4^e jour » (KRI IV, 397, 11). Cependant un autre document, l'ostracon de Deir al-Médîna CGC 25537, introduit une certaine confusion au sujet de ce 28^e jour du 4^e mois de la saison *Akhet*, car il mentionne la date suivante : « (an 1), 2^e mois de la saison *Akhet*, 12^e jour » immédiatement suivie d'une mention de l'« an 2, 4^e mois de la saison *Akhet* 28^e jour » (respectivement KRI IV, 396, 9, et KRI IV, 396, 10). La deuxième date renvoie au 16^e jour après la première, et non à 1 an + 16 jours après. Certes, dans ce cas, il s'agirait bien de l'« an 2, 4^e mois de la saison *Akhet* 28^e jour » mais ces listes de dates sur ostraca présentent rarement des interruptions aussi importantes. Il faut donc admettre que ce 28^e jour de la saison *Akhet* pose problème. Autrement dit, dans l'Ostracon CGC 25537, le 28^e jour du 4^e mois de la saison *Akhet* appartient bien à l'an 2, alors que dans l'Ostracon CGC 25515, il appartient à l'an 1. Comment résoudre cette contradiction ? Les auteurs confirment bien l'appartenance de ce jour à l'an 1 à partir d'une mention de cette date dans le papyrus Greg, qui consigne des données relatives à la même région. En effet, au verso B 40 (J.J. JANSSEN *Village Varia*, *EgUitg* 11, Leyde, 1997, p. 123), il est question d'un « an 6 4^e mois de la saison, 28^e jour », et au verso C (*ibid.*, p. 124) d'un « an 7, 1^{er} mois de *Péret*, 12^e jour », la ligne qui précède est lacunaire, mais il pourrait s'agir d'un alinéa renvoyant à l'an 7, 1^{er} mois de *Péret*, 11^e jour, ainsi que le note J.J. Janssen (*ibid.*, p. 124, note de commentaire a). Ce document place le début des années de règne de Siptah *après* le 28^e jour du 4^e mois de la saison *Akhet*. Une vingtaine de jours était nécessaire pour qu'une nouvelle provenant de Pi-Ramsès atteigne la région thébaine. Sachant que celle-ci arriva à Deir al Médîna le 19^e jour du 1^{er} mois de la saison *Péret*, on peut supposer que Séthy II décéda *autour* du 29^e jour du 4^e mois de la saison *Akhet*. Or, sachant que c'est le 28^e jour qui pose problème on peut se demander si l'erreur n'es

pas due au fait que c'est ce jour-là que le roi décéda ; date interprétée de manière erronée par l'auteur de l'Ostrakon CGC 25515 comme jour de l'avènement de Siptah alors qu'il s'agirait en fait de la mort de son prédécesseur. Le laps de temps entre la mort d'un souverain et l'avènement de son successeur est inférieur à une journée, celui-ci se produisant le lendemain du décès.

335. H. ALTENMÜLLER, *SAK* 21, 1994, p. 24.

336. *KRI* IV, 383, 14-14 (O. CGC 25515).

337. H. ALTENMÜLLER, « Une biographie inscrite dans la pierre », dans Chr. Ziegler (éd.), *Reines d'Égypte*, Monaco, Paris, 2008, p. 208.

338. H. DE MELEUNAERE, « Le vizir ramesside Hori », *AIPHO* 20, 1968-1972 p. 191-196.

339. *KRI* IV, 396, 3-4.

340. *KRI* IV, 387, 13.

341. *KRI* IV, 402, 11-12.

342. Ch. MAYSTRE, « Une stèle d'un grand-prêtre memphite », *ASAE* 48, 1948 p. 449-455.

343. *KRI* IV, 292, 9-11.

344. CG 1174 + Brooklyn 37.1920E ; L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten* IV, CGC, Le Caire, 1934, p. 90 (1174).

345. *KRI* IV, 357, 8-9.

346. Louvre A 72 = *KRI* IV, 294, 3-4.

347. Ch. MAYSTRE, *ASAE* 48, p. 453.

348. *KRI* IV, 360, 7-10.

349. Traduction A. THÉODORIDÈS, « Dénonciation de malversations ou Requête en destitution ? », *RIDA* 28, 1981, p. 39-43.

350. Le point sur la question dans A. THÉODORIDÈS, *RIDA* 28, 1981, p. 41 n. 132.

351. Kl. BAER, « The Oath *sdf3-tryt* in Papyrus Lee, 1, 1 », *JEA* 50, 1964 p. 179-180 ; A. THÉODORIDÈS, *RIDA* 28, 1981, p. 28-30.

352. Papyrus Turin des Grèves, cf. l'état de la question dans A. THÉODORIDÈS *RIDA* 28, 1981, p. 68.

353. *Loc. cit.* = r° 4, 10-11.

354. A. THÉODORIDÈS, *RIDA* 28, 1981, p. 45-47.

355. *KRI* IV, 397, 2.

356. *KRI* IV, 402, 7. Plusieurs autres documents ayant donné lieu à discussion semblent devoir être datés de l'an 8 de Mérenptah pour l'O. DM 594 (« an 8 3^e mois de la saison *Péret*, 5^e jour » [*KRI* IV, 407, 16]), de l'an 5 de Séthy I pour l'O. Berlin 11241 (« an 5, 4^e mois de la saison *Péret*, 13^e jour [*KRI* IV 406, 5]), et de l'an 6 de Séthy II pour l'O. CGC 25546 (« an 6, 3^e mois de *Chémou* [...] » [*KRI* IV, 406, 13]).

357. A. THÉODORIDÈS, *RIDA* 28, 1981, p. 65 ; N. DE G. DAVIES, *The Tomb of Rekh-Mi-Rê at Thebes I*, New York, 1943, p. 91 ; et G. VAN DEN BOORN, *The Duties of the Vizier. Civil Administration in the early New Kingdom*, Londres 1988, p. 120-132.

358. *KRI* IV, 404, 4-5. Un sarcophage destiné à la caveau J de la tombe avait également été commandé (H. ALTENMÜLLER, « Königsgraber des Neuen Reiches », *SAK* 10, 1983, p. 39).

359. *KRI* IV, 366, 6-7.

360. *KRI* IV, 366, 8-9. Il n'est pas utile de s'arrêter sur le deuxième graffiti qui est quasiment identique. Il est situé dans le hall du grand temple d'Abou Simbel ; on y lit : « Le roi de Haute et de Basse-Égypte, seigneur du Double Pays, Akhenrê, Sétepenrê, le fils de Rê, seigneur des couronnes, Mérenptah-Siptah ; la grande épouse royale, maîtresse du Double-Pays, Taousert [...] douée de vie, éternellement ; le chancelier du roi de Basse-Égypte, l'amour unique, le grand directeur des trésors du pays entier, Bay, justifié ; fait par le flabellifère à la droite du roi, commandant des troupes de Kouch, le directeur des contrées méridionales, Pyay, justifié, en paix » (*KRI* IV, 366, 12-14).

361. Ce Pyay semble avoir beaucoup écrit. On connaît d'autres graffiti de lui toujours dans le temple de Bouhen, qui nous le montrent au travail et/ou vénérant une divinité. Ainsi, sur une figuration située sur le septième pilastre du temple sud (R.A. CAMINOS, *The New-Kingdom Temples of Buhen I* Londres, 1974, pl. 32-33), on le voit officiant devant le dieu Banebdjed. Au

dessus de Pyay, on lit : « An 3 auprès de la majesté du roi de Haute et de Basse-Égypte, Akhenrê, le fils de Rê, [Mérenptah-Siptah] ; venue du flabellifère à la droite du roi, scribe royal, directeur du trésor, scribe royal du bureau de la correspondance de Pharaon, directeur du domaine dans le temple d'Amon, Pyay, pour recevoir les taxes de la terre de Kouch » (KRI IV, 368, 5-7). De même sur le pilier 11 du même temple (R.A. CAMINOS, *The New Kingdom Temples of Buhen* I, pl. 40), Pyay est figuré agenouillé et vénérant le dieu Thot. On lit, au-dessus de lui, « An 3 du roi de Haute et de Basse-Égypte Akhenrê-Sétepenrê, le fils de Rê, Mérenptah-Siptah, doué de vie éternellement ; pour le ka du scribe royal, son aimé, le flabellifère à la droite du roi, le directeur du trésor du seigneur du Double-Pays, Pyay » (KRI IV 368, 11-12). Derrière Pyay, une colonne de texte mentionne : « Fait par son fils qui fait vivre son nom, le scribe Amennakht, justifié » (KRI IV, 368, 12).

362. KRI IV, 404, 15-16.

363. KRI IV, 361, 12-16.

364. P. GRANDET, « L'exécution du chancelier Bay », *BIFAO* 100, 2000 p. 339-345. Voir, également, H. ALTENMÜLLER, « Zwei Ostraka und ein Baubefund. Zum Tod des Schatzkanzlers Bay im 3. Regierungsjahr des Siptah », *GöttMisz* 171, 1999, p. 13-18.

365. H. ALTENMÜLLER, « Untersuchungen zum Grab des Bai (KV 13) im Tal der Könige von Theben », *GöttMisz* 107, 1989, p. 43-54 ; *id.*, « Zweite Vorbericht über die Arbeiten des Archäologischen Instituts der Universität Hamburg am Grab des Bay (KV 13) im Tal der Könige von Theben » *SAK* 19, 1992, p. 15-36 ; *id.*, « Dritter Vorbericht über die Arbeiten des Archäologischen Instituts der Universität Hamburg am Grab des Bay (KV 13) im Tal der Könige von Theben », *SAK* 21, 1994, p. 1-18.

366. G. ROEDER, *Hermopolis 1929-1939*, Hildesheim, 1959, p. 298-299 (qu'il attribue, de manière erronée, ces noms à Ramsès II), et pl. 63-65 ; L.H. LESKO « A Little More for the End of the Nineteenth Dynasty », *JARCE* 5, 1966 p. 29-32.

367. KRI IV, 344, 15.

368. KRI IV, 344, 16.

369. J. LAUFFRAY, R. SA'AD, S. SAUNERON, « Rapport sur les travaux de Karnak. Activités du centre franco-égyptien en 1970-1972 », *Karnak* 5, 1970

1972, p. 28, et pl. 9.

370. KRI IV, 345, 5.

371. *Loc. cit.*

372. KRI IV, 345, 4.

373. KRI IV, 345, 7-8.

374. R.A. CAMINOS, « Two Stelae in the Kurnah Temple of Sethos I », dans O. Firchow (éd.), *Ägyptologische Studien*, Berlin, 1955, p. 17-29.

375. A. DODSON, « Amenmesse in Kent, Liverpool, and Thebes », *JEA* 81 1995, p. 118, n. 16.

376. Cette stèle est conservée au Musée du Caire (JE 43341). Voir A.H. GARDINER, « The Stele of Bilgai », *ZÄS* 50, 1912, p. 49-57.

377. R. DRENKHAHN, *Die Elephantine-Stele des Sethnacht und ihr historischer Hintergrund*, *ÄgAbh* 36, Wiesbaden, 1980, p. 17.

378. H. ALTENMÜLLER, « Das Grab der Königin Tausret », *SAK* 10, 1983 p. 21.

379. En respectant l'ordre égyptien des mots : « l[la princesse] grande de chaque pays ».

380. KRI IV, 342, 16-343, 3.

381. H. ALTENMÜLLER, « Une biographie inscrite dans la pierre », dans Chr. Ziegler (éd.), *Reines d'Égypte*, Monaco, Paris, 2008, p. 208-217 ; *id.* « Das Grab der Königin Tausret im Tal der Könige von Theben », *SAK* 10 1983, p. 1-24 ; *id.*, « Bemerkungen zu den neu gefundenen Daten im Grab der Königin Twosre (KV 14) im Tal der Könige von Theben », dans C.N. REEVES (éd.), *After Tut'ankhamūn*, Londres, New York, 1992, p. 141-164. Voir également, N. REEVES, R.H. WILKINSON, *The Complete Valley of the Kings* Londres, 1996, p. 157-159 ; et A.H. GARDINER, « The Tomb of Queen Twosre », *JEA* 40, 1954, p. 40-44.

382. H. ALTENMÜLLER, *SAK* 10, 1983, p. 9, fig. 2.

383. KRI IV, 355, 12-13.

384. KRI IV, 355, 14.

385. KRI IV, 355, 9.
386. KRI IV, 355, 5.
387. KRI IV, 356, 2.
388. *Ibid.*, p. 21.
389. A.H. GARDINER, « Only One King Siptah and Twosre not his Wife » *JEA* 44, 1958, p. 12-22.
390. R.A. CAMINOS, *The New-Kingdom Temples of Buhen I*, Londres, 1974 pl. 54.
391. KRI IV, 365, 4-5.
392. KRI IV, 415, 1-3.
393. KRI IV, 415, 5.
394. Pour d'autres analyses, E. HORNING, R. KRAUSS, D.A. WARBURTON *Ancient Egyptian Chronology*, Leyde, Boston, 2006, p. 213 ; R.J. DEMARÉE dans R.H. WILKINSON (éd.), *The Temple of Tausret*, s. l., 2011, p. 128-130.
395. H. ALTENMÜLLER, « Die verspätete Beisetzung des Siptah » *GöttMisz* 145, 1995, p. 29-36 ; *id.*, « Das präsumtive Begräbnis des Siptah » *SAK* 23, 1996, p. 1-9.
396. W.M.Fl. PETRIE, *Six Temples at Thebes (1896)*, Londres, 1897, p. 16-17 et pl. XXVI ; A. DODSON, *Poisoned Legacy*, p. 104-107.
397. E.F. WENTE, « Age at Death of Pharaohs of the New Kingdom Determined from Historical Sources », dans J.E. Harris, E.F. Wente (éd.), *An X-Ray Atlas of the Royal Mummies*, Chicago, Londres, 1980, p. 263.
398. A. DODSON, *Poisoned Legacy*, p. 111-118.
399. Par exemple, KRI IV, 352, 11.
400. Par exemple, KRI IV, 352, 9.
401. Par exemple, KRI IV, 352, 7.
402. Par exemple, KRI IV, 352, 6.
403. K.L. JOHNSON, P.J. BRAND, *JEH* 6, p. 19-45.
404. KRI IV, 257, 8.

405. KRI IV, 257, 15-16.

406. KRI IV, 258, 11.

407. KRI IV, 259, 11.

408. KRI IV, 259, 12.

409. E.F. WENTE, « Genealogy of the Royal Family », dans J.E. Harris E.F. Wente (éd.), *An X-Ray Atlas of the Royal Mummies*, Chicago, Londres 1980, p. 146.

410. Elle ne fut donc pas « mère de roi » (*mout nésou*), son fils, le prince héritier Séthy-Mérenptah (B), ayant disparu avant son père (Th. SCHNEIDER « Siptah und Beja », *ZÄS* 130, 2003, p. 146).

411. KRI IV, 353, 7.

412. *Loc. cit.* Cette volonté de faire disparaître les noms de Siptah en les remplaçant par ceux de son époux défunt apparaît ponctuellement dans la documentation, ainsi par exemple, sur un bloc trouvé à Memphis où il est question du « roi de Haute et de Basse-Égypte, seigneur du Double-Pays Ouserkhépérourê-Sétepenrê [...] », il est encore possible de lire, sous les signes regravés du cartouche : « Akhenrê-Sétepenrê [...] » (R. ENGLEBACH *Riqqeh and Memphis VI*, Londres, 1915, p. 33, et pl. LVII, 23).

413. KRI IV, 379, 6 ; J. YOYOTTE, « Un souvenir du “pharaon” Taousert en Jordanie », *Vetus Testamentum* 12, 1962, p. 465-466.

414. A. DODSON, « Amenmesse in Kent, Liverpool, and Thebes », *JEA* 81 1995, p. 118.

415. *Ibid.*, p. 40-43.

416. H. ATENMÜLLER, « Königsgräber des Neuen Reiches », *SAK* 10, 1983 p. 42. Cf., également, H. ALTENMÜLLER, « Rolle und Bedeutung des Grabes der Königin Tausret im Königsgräbertal von Theben », *BSEG* 8, p. 3-11 ; *id.* « Das Grab der Königin Tausert (KV 14) », *GöttMisz* 84, 1985, p. 7-17.

417. Il est possible que les travaux dans la tombe aient été lancés juste après la mort de Siptah, comme le prouvent – peut-être – deux graffiti trouvés dans le tombeau de Taousert, plus précisément dans les chambres latérales flanquant le début du corridor donnant accès à la deuxième chambre funéraire. Dans celle de gauche (Ka), on peut lire : « An 6, 2^e mois de la saison *Akhet*, 18^e jour

[...] » (KRI IV, 356, 12) ; le reste est en lacune. Dans celle de droite (Kb) « An 7, 2^e mois de [...] » (*loc. cit.*). Il est difficile de savoir à quoi font référence ces inscriptions, le nom du roi régnant ayant disparu. Pour certains auteurs, ces inscriptions font référence au lancement des travaux d'agrandissement de la tombe, sachant que l'an 6 de Taousert correspond probablement à l'année de la mort de Siptah. Il faudrait donc admettre qu'après les funérailles de ce dernier, la reine lança les nouveaux travaux de sa tombe et qu'en l'an 6, 2^e mois de la saison *Akhet*, 18^e jour, la construction de la petite salle latérale « Ka » était achevée. Pour d'autres, ces années renvoient à l'« ère de la Renaissance », c'est-à-dire à un nouveau décompte des années de règne qui se produisit sous le règne de Ramsès XI, à la fin de la XX^e dynastie, au cours de laquelle on procéda à une remise en ordre de la Vallée des Rois après une longue période de troubles (C.N. REEVES, *Valley of the Kings* Londres, New York, 1990, p. 109-110). Cette dernière solution semble être la bonne. En effet, c'est au cours de l'an 6 de Taousert – on l'a vu – que Siptah décéda. En outre, il est probable que le roi fut inhumé le « 4^e mois de la saison *Akhet*, le 22^e jour » (cf. *supra*). Par conséquent, le décès se produisit 80 jours auparavant (70 jours de momification plus 10 jours de transport du corps jusqu'à Thèbes) – c'est-à-dire 2 mois et 20 jours avant la mise au tombeau – au début du 2^e mois de la saison *Akhet*, an 6. Or, le graffito se trouvant dans la petite salle « Ka » mentionne un « an 6, 2^e mois de la saison *Akhet*, 18^e jour ». Lorsque, à quelques jours près, le scribe inscrivait ces mots sur la paroi de la petite salle, le roi décédait dans le nord du pays ; le scribe ne pouvait donc être au courant de l'information, celle-ci n'atteignant la région thébaine qu'une dizaine de jours après. En outre, pour que le graffito soit inscrit, le creusement devait nécessairement être bien avancé ; ceci aurait impliqué un lancement du chantier nettement antérieur à la mort du roi, ce qui est peu probable. Les deux graffiti sont donc postérieurs.

418. KRI IV, 352 (20) ; H.S.K. BAKRY, « The Discovery of a Statue of Queen Twosre at Madinet Nasr, Cairo », *RSO* 46, 1971, p. 17-26.

419. KRI IV, 353, 1-4 ; G.A. GABALLA, « Some Nineteenth Dynasty Monuments », *BIFAO* 71, 1972, p. 134.

420. KRI IV, 353 (23) ; H. FRANKFORT, « Cemeteries of Abydos : Work of the Season 1925-26 », *JEA* 14, 1928, p. 243 (n° 11), et p. 244, fig. 3.

421. R.H. WILKINSON (éd.), *The Temple of Tausret*, s. l., 2011 ; voir également, W.M.Fl. PETRIE, *Six Temples at Thebes* (1896), Londres, 1897 p. 13, et pl. XXII.
422. KRI IV, 353, 12-354, 16.
423. R.J. DEMARÉE, dans R.H. Wilkinson (éd.), *The Temple of Tausret*, s. l. 2011, p. 126-127 (foundation block text 2).
424. *Ibid.*, p. 125-126 (foundation block text 1).
425. *Ibid.*, p. 127-128 (foundation block text 4).
426. W.M.Fl. PETRIE, *Six Temples at Thebes* (1896), p. 13-15.
427. R.H. WILKINSON, dans R.H. Wilkinson (éd.), *The Temple of Tausret*, s. l. 2011, p. 164-166.
428. *Ibid.*, p. 164.
429. Cf., pour cette période, H. ALTENMÜLLER, « Tausert und Sethnacht » *JEA* 68, 1982, p. 107-115.
430. P. VERNUS, « Les jachères du démiurge et la souveraineté du pharaon » *RdE* 62, 2011, p. 194.
431. R. DRENKHAHN, *Die Elephantine-Steile des Sethnakht und ihr historische Hintergrund*, p. 62, 1-4.
432. M.-Th. DERCHAIN-URTEL, « *T3-Mrj* – terre d'héritage », dans M. BROZE Ph. TALON (éd.), *L'atelier de l'orfèvre*, Louvain, 1992, p. 55-61.
433. R. DRENKHAHN, *Die Elephantine-Steile des Sethnakht und ihr historische Hintergrund*, p. 62, 5-14.
434. G. MASPERO, *Causeries d'Égypte* (2^e éd.), Paris, 1907, p. 336-338.
435. W.K. SIMPSON, « The Tell Basta Treasure », *MMAB* 8, 1949-1950, p. 64.

436. Musée du Caire, inv. JE 39872 = CGC 53260 ; KRI IV, 373, 1.
437. M. SALEH, dans Chr. Ziegler (éd.), *Pharaon (exposition présentée à l'Institut du monde arabe à Paris, du 15 octobre 2004 au 10 avril 2005)* Paris, 2004, p. 249 (169).
438. MMA 07.228.212 ; KRI IV, 373, 3.
439. JE 38705/39867 = CGC 53262 ; KRI IV, 372, 5-7.
440. JE 38720 (selon Edgar) ou 38710 (selon Simpson)/39868 ; KRI IV, 372, 11-13 ; C.C. EDGAR, « The Treasure of Tell Basta », dans G. MASPERO, *Le musée égyptien, recueil de monuments et de notices sur les fouilles d'Égypte II*, Le Caire, 1907, pl. XLIV (2).
441. KRI IV, 372, 15-16.
442. C.C. EDGAR, « The Treasure of Tell Basta », dans G. Maspero, *Le musée égyptien, recueil de monuments et de notices sur les fouilles d'Égypte II*, Le Caire, 1907, pl. XLVIII ; KRI IV, 373, 5-8.
443. Musée du Caire, JE 39873 = CGC 52575-52576 ; Fr. TIRADRITTI, dans *id* (éd.), *Trésors d'Égypte. Les merveilles du Musée égyptien du Caire*, Vercelli 1998, p. 260.
444. *Ibid.*, p. 62, 15-18.
445. V.G. CALLENDER, « Queen Tausret and the End of Dynasty 19 », SAK 32 2004, p. 103-104, et p. 103, fig. 3. Voir, également, le catalogue de l'exposition (Munich, Berlin, Hildesheim), *Nofret – Die Schöne*, Mayence, Le Caire, 1984, p. 181 (9).
446. M. BORAIK, « Stela of Bakenkhonsou, High Priest of Amun-Re » *Memnonia* 18, 2007, p. 122, 1-6.

447. P. GRANDET, *Ramsès III. Histoire d'un règne*, Paris, 1993, p. 40-41.
448. Les cartouches donnent, à droite, Séthy-Mérenptah ; à gauche, Taousert Sétepenmout (KRI IV, 379, 6).
449. W.G. WADDELL, *op. cit.*, p. 153-155.
450. Pour une opinion contraire, cf. N. DAUTZENBERG, « Einige Bemerkungen zu einigen Thronnamen des Neuen Reiches und ihren politischen Aussager sowie zur Person des Sethnacht », *GöttMisz* 156, 1997, p. 37-46.
451. P. GRANDET, *op. cit.*, p. 42.
452. *Ibid.*, p. 42.
453. Par exemple, tel qu'il est établi dans A. DODSON, D. HILTON, *The Complete Royal Families in Ancient Egypt*, Londres, 2004, p. 186-187 ; ou plus complet dans P. GRANDET, *op. cit.*, p. 61.
454. O. Caire CGC 25.293 ; KRI IV, 408, A 25.
455. KRI IV, 407-408, 4 24.
456. N. REEVES, R.H. WILKINSON, *The Complete Valley of the Kings*, Londres 1996, p. 248.
457. *Ibid.*, p. 198.
458. Désignée par le sigle Jb.
459. V. LORET, « Le tombeau d'Aménophis II », *BIE* 9, 1898, p. 108-109.
460. *Ibid.*, p. 111-112.
461. Dite « femme inconnue “D” » ; les avis sont partagés au sujet de son identification (G.E. SMITH, *The Royal Mummies*, CGC, Le Caire, 1912, p. 81 84 [61082], et pl. LXVII-LXVIII ; C.N. REEVES, *Valley of the Kings*, p. 248).
462. V. LORET, *op. cit.*, p. 100-101.
463. C.N. REEVES, *op. cit.*, p. 248 ; N. REEVES, R.H. WILKINSON, *op. cit.* p. 199 ; P. PIACENTINI, Chr. ORSENIGO, *La Valle dei Re riscoperta. I giornale d scavo di Victor Loret (1898-1899) e altri inediti*, Milan, 2004, photographie p. 68.
464. Le débat reste ouvert, C.N. REEVES, *op. cit.*, p. 248.

465. P. Caire CG 58092, r° l. 10-11 ; cf., également, O. Petrie 16 J.J. JANSSEN, P.W. PESTMAN, « Burial and Inheritance in the Community of the Necropolis Workmen at Thebes (Pap. Bulaq X and O. Petrie 16) » *JESHO* 11, 1968, p. 137-170.
466. K.L. JOHNSON, P.J. BRAND, *JEH* 6, 2013, p. 19-45.
467. P. GRANDET, *Le Papyrus Harris I (BM 9999) I*, *BiEtud* 109, Le Caire 1994, p. 335.
468. N. REEVES, R.H. WILKINSON, *The Complete Valley of the Kings*, Londres 1996, p. 52-53.
469. *Voyages de Richard Pococke, membre de la Société Royale et de celle des Antiquités de Londres, etc. En Orient, dans l'Égypte, la Syrie, la Grèce, la Thrace, etc. etc.*, traduit de l'anglais, sur la seconde édition, par M. Eydoux (nouvelle édition soigneusement corrigée et augmentée de quelques notes) Tome premier. À Neuchâtel, 1772, p. 286-287.
470. N. REEVES, R.H. WILKINSON, *The Complete Valley of the Kings*, p. 54-55.
471. *Ibid.*, p. 64-65.
472. Cf. J. ASSMANN, *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques* (traduction française), Paris, 2010.
473. M. HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, 1925 ; *id.*, *La topographie légendaire des Évangiles en Terre sainte. Étude de mémoire collective*, Paris, 1941 ; *id.*, *La mémoire collective*, Paris, 1950.
474. J. ASSMANN, *La mémoire culturelle*, p. 39.
475. S. AUFRÈRE, « Manéthôn de Sebennytyos et la production en grec de l'épistémè de l'Égypte sous le règne de Ptolémée Philadelphe », dans B. BAKHOUCHE, Ph. LE MOIGNE (éd.), « Dieu parle la langue des hommes » *Études sur la transmission des textes religieux*, HTB 8, Montpellier, 2007 p. 13-49.
476. Pour les fragments de Manéthon cités à la suite, W.G. WADDELL *Manetho, with an English Translation*, Londres, 1964, p. 149-153.
477. V.V. STRUVE, « Die Ära „ἀπὸ Μενόφρεως“ und die XIX. Dynastie Manethos », *ZÄS* 63, 1928, p. 45-50.

478. FJ (1) et FJ (2) ne traitent pas de la fin de la dynastie (cf. *infra*).
479. K. MACKOWIAK, « Troie : archéologie, texte, histoire », dans Chr. ULI (éd.), *Der Neue Streit um Troia. Eine Bilanz*, DHA 30/2, 2004, p. 193-197.
480. Pour ce qui suit, voir la très intéressante synthèse de Y. VOLOKHINE « L'Égypte et la Bible : histoire et mémoire. À propos de la question de l'Exode et de quelques autres thèmes », *BSEG* 24, 2000-2001, p. 83-106, et plus particulièrement p. 90-105.
481. R.B. PARTRIDGE, *Faces of Pharaohs*, Londres, 1994, p. 160.
482. G. MASPERO, *Guide du visiteur au Musée du Caire*, Le Caire, 1912 p. 395. Voir, à ce propos, H. SOUROUZIAN, *Les monuments du roi Merenptah* p. 209-215.
483. J. BOTTÉRO, « Essor de la recherche historique », dans Ch. SAMARAN (éd.), *L'Histoire et ses méthodes*, Paris, 1961, p. 163.
484. *Ibid.*, p. 165.
485. Pour une analyse de qualité de ce type de comparaison, mais qui se rapporte surtout au récit de Joseph vendu par ses frères, J. VERGOTE, *Joseph en Égypte. Genèse, 37-50 à la lumière des études égyptologiques récentes* Louvain, 1959 ; et *id.*, « Josèphe en Égypte : 25 ans après », dans S. ISRAELIT-GROLL (éd.), *Pharaonic Egypt : The Bible and Christianity*, Jérusalem, 1985 p. 289-306. On consultera, également, les ouvrages récents, très différents et aux problématiques distinctes, de J. ASSMANN, *Moïse l'Égyptien. Un essai d'histoire de la mémoire* (traduction française), Paris, 2001 ; R. KRAUSS, *Moïse le Pharaon* (traduction française), Paris, 2005. Voir, également, J. ASSMANN *La mémoire culturelle*, p. 179-205.
486. *La Bible I. L'Ancien Testament* (introduction par É. Dhorme, traduction et notes par É. Dhorme), Paris, 1957, p. 214-215.
487. *Ibid.*, p. 216-217.
488. Par « cavalier », il faut entendre « conducteur de char ».
489. H. SOUROUZIAN, *Les Monuments de Mérenptah*, p. 209-215.
490. Voir, par exemple, Y. VOLOKHINE, « À la recherche de Moïse », *EAO* 27 2002, p. 12.

491. J. YOYOTTE, « L'Égypte ancienne et les origines de l'antijudaïsme » *BSE* 11, 1963, p. 135 = *ibid.*, dans I. Guermeur (éd.), *Opera selecta* OLA 224, 2013, p. 115.
492. W.G. WADELL, *Manetho*, Londres, Cambridge (Massachusetts), 1956 p. 119-147.
493. Il n'est pas le seul à répondre, voir A.-M. DENIS, « Le portrait de Moïse par l'antisémite Manéthon (III^e s. av. J.-C.) et la réfutation juive de l'historien Artapan », *Le Muséon* 100, 1987, p. 49-65. Pour ce passage : FLAVIUS JOSÈPHE *Contre Apion* (texte établi et annoté par Th. Reinach, membre de l'Institut professeur au Collège de France, et traduit par L. Blum, Paris, 1930, p. 43).
494. K. BERTHELOT, « Hécatee d'Abdère et la "misanthropie" juive », *Bulletin du Centre de Recherche français à Jérusalem* 19, 2008, consulté le 10/06/2013 (<http://bcrfj.revues.org/5988>).
495. J. YOYOTTE, « L'Égypte ancienne et les origines de l'antijudaïsme », dans I. Guermeur (éd.), *Opera selecta*, p. 115.
496. W.G. WADELL, *Manetho*, Londres, Cambridge (Massachusetts), 1956 p. 101 ; FLAVIUS JOSÈPHE, *Contre Apion* (texte établi et annoté par Th. Reinach, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, et traduit par L. Blum, Paris, 1930, p. 19).
497. FLAVIUS JOSÈPHE, *Contre Apion* (texte établi et annoté par Th. Reinach membre de l'Institut, professeur au Collège de France, et traduit par L. Blum Paris, 1930, p. 19-20).
498. Le terme viendrait de la lecture grecque de *Hout-ka-Ptah*, « Demeure du ka de Ptah », nom du temple de Memphis.
499. O. MURRAY, « Hecataeus of Abdera and Pharaonic Kingship », *JEA* 56 1970, p. 141-171.
500. FLAVIUS JOSÈPHE, *Contre Apion* (texte établi et annoté par Th. Reinach membre de l'Institut, professeur au Collège de France, et traduit par L. Blum Paris, 1930, p. 43).
501. FLAVIUS JOSÈPHE, *Contre Apion* (texte établi et annoté par Th. Reinach membre de l'Institut, professeur au Collège de France, et traduit par L. Blum Paris, 1930, p. 43-44).

502. P.M. FRASER, *Ptolemaic Alexandria I. Text*, Oxford, 1972, p. 681-685 ; A. KERKESLAGER, « The Apology of the Potter : A Translation of the Potter's Oracle », dans I. SHIRUN-GRUMACH (éd.), *Jerusalem Studies in Egyptology* ÄAT 40, Wiesbaden, 1998, p. 67-79 ; L. KOENEN, « Die Apologie des Töpfers an König Amenophis oder das Töpferorakel », dans A. BLASIUS B.U. SCHIPPER (éd.), *Apokalyptik und Ägypten*, OLA 107, Louvain, 2002 p. 137-187 ; Fr. HOFFMANN, J.Fr. QUACK, *Anthologie der demotischen Literatur*, EQÄ 4, Berlin, 2007, p. 192-193 (181-183).

503. FLAVIUS JOSÈPHE, *Contre Apion* (texte établi et annoté par Th. Reinach membre de l'Institut, professeur au Collège de France, et traduit par L. Blum Paris, 1930, p. 44).

504. FLAVIUS JOSÈPHE, *Contre Apion* (texte établi et annoté par Th. Reinach membre de l'Institut, professeur au Collège de France, et traduit par L. Blum Paris, 1930, p. 44-45).

505. *La Bible I. L'Ancien Testament* (introduction par É. Dhorme, traduction et notes par É. Dhorme), Paris, 1957, p. 176-177.

506. K.A. KITCHEN, *Ramsès II*, Monaco, 1985, p. 102.

507. Cf., par exemple, E. HOCH, *Semitic Words in Egyptian Texts of the New Kingdom and Third Intermediate Period*, Princeton, 1994, p. 61-63 (70) ; M.B. ROWTON, « Dimorphic Structure and the Problem of the 'APIRÛ-'IBRÎM », *JNES* 35, 1976, p. 13-20 ; N. NA'AMAN, « Ḥabiru and Hebrews : The Transfer of a Social Term to the Literary Sphere », *JNES* 45, 1986, p. 271-288 ; J. MÉLÈZE MODRZEJEWSKI, *Les juifs d'Égypte de Ramsès II à Hadrien*, Paris, 1997, p. 17-19 (1^{re} édition 1991).

508. FLAVIUS JOSÈPHE, *Contre Apion* (texte établi et annoté par Th. Reinach membre de l'Institut, professeur au Collège de France, et traduit par L. Blum Paris, 1930, p. 47).

509. Voir, à ce propos, R. BLOCH, « Moïse chez Flavius Josèphe : un exemple juif de littérature héroïque », dans Ph. BORGEAUD, Th. RÖMER, Y. VOLOKHINI (éd.), *Interprétations de Moïse : Égypte, Judée, Grèce et Rome*, *Jerusalem Studies in Religion and Culture* 10, Leyde, 2010, p. 85-102 ; pour l'impureté voir Y. VOLOKHINE, « Des séthiens aux impurs. Un parcours dans l'idéologie égyptienne de l'exclusion », dans *ibid.*, p. 199-243.

510. FLAVIUS JOSÈPHE, *Contre Apion* (texte établi et annoté par Th. Reinach membre de l'Institut, professeur au Collège de France, et traduit par L. Blum Paris, 1930, p. 45).

511. FLAVIUS JOSÈPHE, *Contre Apion* (texte établi et annoté par Th. Reinach membre de l'Institut, professeur au Collège de France, et traduit par L. Blum Paris, 1930, p. 43).

512. FLAVIUS JOSÈPHE, *Contre Apion* (texte établi et annoté par Th. Reinach membre de l'Institut, professeur au Collège de France, et traduit par L. Blum Paris, 1930, p. 47).

513. W.G. WADELL, *Manetho*, Londres, Cambridge (Massachusetts), 1956 p. 110-111.

514. *Ibid.*, p. 106-109.

515. J. YOYOTTE, « L'Égypte ancienne et les origines de l'antijudaïsme », dans I. Guermeur (éd.), *Opera selecta*, OLA 224, 2013, p. 118.

516. FLAVIUS JOSÈPHE, *Contre Apion* (texte établi et annoté par Th. Reinach membre de l'Institut, professeur au Collège de France, et traduit par L. Blum Paris, 1930, p. 47).

517. FLAVIUS JOSÈPHE, *Contre Apion* (texte établi et annoté par Th. Reinach membre de l'Institut, professeur au Collège de France, et traduit par L. Blum Paris, 1930, p. 45).

518. Il y est plus précisément question, dans une liste déclinant les différents territoires de Bédouins Chasous, de « la terre des Chasous de Yahô », dans le temple d'Amarah ouest, datant de Ramsès II (R. GIVEON, *Les Bédouins Shosou des documents égyptiens*, Leyde, 1971, p. 75-77) et dans le temple de Soleh datant d'Amenhotep III (*ibid.*, p. 26-28).

519. Cf., par exemple, M. ASTOUR, « Yahweh in Egyptian Topographical Lists », dans M. GÖRG, E. PUSCH (éd.), *Festschrift Elmar Edel (12. März 1979)*, ÄAT 1, Wiesbaden, 1979, p. 17-33 ; D. REDFORD, *Egypt, Canaan and Israel in Ancient Times*, Princeton, 1992, p. 272-273. Le nom de Yahweh dérive peut-être d'une désignation de lieu.

520. Au-delà du Jourdain, dans le sud de la Jordanie actuelle.

521. C'est-à-dire au nord-ouest de l'Arabie Saoudite actuelle. La frontière méridionale du pays de Madian se situerait au niveau du ouâdi Sadr (cf Th. RÖMER, cours du Collège de France 2013, sur *Le dieu Yhwh : ses origines ses cultes, sa transformation en dieu unique [première partie]*).

522. D.B. REDFORD, *Egypt, Canaan, and Israel in Ancient Times*, p. 257-280.

523. Il n'est jamais question d'une reine ; on peut donc écarter Taousert.

II. Société et institutions

524. P. GRANDET, « L'Égypte, comme institution, à l'époque ramesside » *DiscEg* 8, 1987, p. 77.

525. *Ibid.*, p. 81.

526. *Ibid.*, p. 80.

527. *Ibid.*, p. 80-81.

528. Ph. DERCHAIN, « Le rôle du roi d'Égypte dans le maintien de l'ordre cosmique », dans L. DE HEUSCH (éd.), *Le pouvoir et le sacré, ACER 1* Bruxelles, 1962, p. 63.

529. DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, Livre I, LXX-LXXI (texte établi par P. Bertrac et traduit par Y. Vernière, Paris, 1993, p. 136-139).

530. « L'Égypte a été gouvernée pendant plus de quatre mille sept cents ans par des rois en majorité indigènes et (...) ce pays fut le plus prospère de toute la terre habitée » (DIODORE, I, LXIX, 6).

531. DIODORE, I, LXX, 1.

532. DIODORE, I, LXXI, 5.

533. DIODORE, *loc. cit.*

534. DIODORE, I, LXX, 2.

535. DIODORE, I, LXX, 3.

536. DIODORE, I, LXX, 4.

537. L'origine et la fonction rituelles de la sandale ou de la chaussure ont été bien mises en relief par l'anthropologie (L. SCUBLA, dans la préface de A.M. HOCART, *Au commencement était le rite*, Paris, 2005, p. 9-10 ; I. GUERMEUR, « À propos d'un nouvel exemplaire du rituel divin journalier pour Soknebtynis », dans J.Fr. QUACK [éd.], *Ägyptische Rituale der griechisch-römischen Zeit*, ORA 6, 2013, p. 9-22).

538. M.-A. BONHÊME, A. FORGEAU, *Pharaon, les secrets du pouvoir*, p. 322.

539. DIODORE, I, LXX, 5-10.

540. L. SCUBLA, « Roi sacré, victime sacrificielle et victime émissaire », *Revue du Mauss* 22, 2003, p. 198.

541. Voir, à ce sujet, le compte rendu de l'ouvrage de J.K. HOFFMEIER, *Sacred in the Vocabulary of Ancient Egypt*, OBO 59, Fribourg, Göttingen, 1985, par D. MEEKS, *JEA* 77, 1991, p. 199-202 ; il écrit (p. 199) : « tous les contextes que l'auteur examine dans la suite de son travail s'intègrent au schéma : mise à distance mise en exergue mise à part, singularisation ».

542. J.K. HOFFMEIER, *Sacred in the Vocabulary of Ancient Egypt*, p. 188.

543. Traduction de A. ROCCATI, *La littérature historique sous l'Ancien Empire*, LAPO 11, Paris, 1982, p. 102. Pour une bibliographie et des renseignements complémentaires, N. KLOTH, *Die (auto-) biographischen Inschriften des ägyptischen Alten Reiches*, SAK 8, Hambourg, 2002, p. 23-23 (47).

544. Une analyse précise du type de sceptre ou de canne apporterait à n'en pas douter des renseignements importants du point de vue de ce qui est ici développé mais il s'agirait d'une étude à part entière renvoyant à l'ensemble de ces objets.

545. Je traduis, J.P. ALLEN, « Re'wer's Accident », dans A.B. LLOYD, *Studies in Pharaonic Religion and Society in Honour of J. Gwyn Griffiths*, Londres 1992, p. 17.

546. *Ibid.*, p. 15, fig. 1, col. 4.

547. Pour une interprétation opposée, G. POSENER, *De la divinité du pharaon*, p. 63-64.

548. A. ROCCATI, *La littérature historique sous l'Ancien Empire*, p. 105-107 ; N. KLOTH, *Die (auto-) biographischen Inschriften des ägyptischen Alten Reiches*, SAK 8, Hambourg, 2002, p. 23-23 (47).

Reiches, p. 15-16.

549. A. ROCCATI, *La littérature historique sous l'Ancien Empire*, p. 108-111
N. KLOTH, *Die (auto-) biographischen Inschriften des ägyptischen Alter*
Reiches, p. 14.

550. *Urk.* I, 53, 2-3.

551. *Urk.* I, 41, 15.

552. DIODORE, I, LXX, 9-10.

553. S. SCHOTT, *Bücher und Bibliotheken im alten Ägypten*, Wiesbaden, 1990
id., *Die Reinigung Pharaos in einem memphitischen Tempel*, Göttingen, 1957.

554. M.-A. BONHÊME, A. FORGEAU, *Pharaon, les secrets du pouvoir*, p. 322.

555. *Urk.* IV, 349, 10-12.

556. La traduction de la séquence *em djésérou* par « dans les splendeurs de »
ainsi que le proposèrent P. Lacau et H. Chevrier (*Une chapelle d'Hatshepsou*
à Karnak I, Le Caire, 1977, p. 104 [w]), ne rend pas compte de la dimension
rituelle de la scène.

557. *Urk.* IV, 967, 10-14.

558. Ou : « la place du silence ».

559. M. AUGÉ, *Le métier d'anthropologue. Sens et liberté*, Paris, 2006, p. 21.

560. Au Nouvel Empire.

561. Je traduis, A.J. SPALINGER, *War in Ancient Egypt*, Malden, Oxford
Victoria, 2005, p. 77-78.

562. J.J. JANSSEN, « Gift-Giving in Ancient Egypt as an Economic Feature »
JEA 68, 1982, p. 253-258.

563. *Ibid.*, p. 258.

564. M. AUGÉ, *Le métier d'anthropologue. Sens et liberté*, Paris, 2006, p. 20
21.

565. Cl. OBSOMER, *Ramsès II*, Paris, 2012.

566. P. Anastasi III, 7, 4-6 (trad. Cl. Obsomer).

567. P. Anastasi III, 1, 11-3, 9 (trad. Cl. Obsomer).

568. Cl. OBSOMER, *op. cit.*, p. 303-304. La suite du texte décrit les festivités du mois de *Choiak*, consacrées à Osiris pendant le quatrième mois de la saison *Akhet*.

569. P. Anastasi II, 1, 1-2, 6 ; et P. Anastasi IV, 6, 1-10.

570. M. BIETAK, I. FORSTNER-MÜLLER, « The Topography of New Kingdom Avaris and Per-Ramesses », dans M. Collier, S. Snape (éd.), *Ramesside Studies in Honour of K.A. Kitchen*, Bolton, 2011, p. 23-50.

571. Cl. OBSOMER, *op. cit.*, p. 305.

572. J. LECLANT, « Fouilles et travaux en Égypte et au Soudan » *Orientalia* 51/1, 1982, p. 57.

573. W.C. HAYES, *Glazed Tiles from a Palace of Ramesses II at Kantir*, New York, 1973 (première édition 1937).

574. A.H. GARDINER, *Late-Egyptian Miscellanies*, p. 55, 10-56, 1 (= P. Anastasi IV, verso, C, 1-8).

575. KRI IV, 155, 6-8 et 157, 6.

576. BM 154 : H. BRUNNER, « An Honoured Teacher of the Ramesside Period », *JEA* 45, 1949, p. 3-5 ; KRI IV, 123, 3-124, 4.

577. Papyrus Anastasi III, 1, 9-10.

578. KRI IV, 102, 6.

579. KRI IV, 102, 14-15.

580. KRI IV, 103, 6.

581. KRI IV, 103, 16.

582. KRI IV, 104, 12-15.

583. KRI IV, 104, 11.

584. R. GIVEON, « Two Egyptian Documents Concerning Bashan from the Times of Ramses II », *RSO* 40, 1965, p. 200-201.

585. KRI IV, 104, 9.

586. A.H. GARDINER, *The Wilbour Papyrus II. Commentary*, Oxford, 1948 p. 12 ; S. SAUNERON, J. YOYOTTE, « Traces d'établissements asiatiques en

Moyenne-Égypte sous Ramsès II », *RdE* 7, 1950, p. 68. Voir, également J. BERLANDINI-GRENIER, « Le dignitaire ramesside Ramsès-em-per-Rê » *BIFAO* 74, 1974, p. 1-19.

587. A.H. GARDINER, *Ramesside Administrative Documents*, Oxford, 1948 p. VIII-IX.

588. *Ibid.*, 14, 4-15, 3.

589. KRI IV, 156, 4-8.

590. C'est-à-dire une zone habitée, située en marge du territoire cultivé (cf *supra*).

591. KRI IV, 156, 15-16.

592. *La Bible I. L'Ancien Testament* (introduction par É. Dhorme, traduction et notes par É. Dhorme), Paris, 1957, p. 135-136.

593. S. SAUNERON, « Les songes et leur interprétation dans l'Égypte ancienne », dans *Les songes et leur interprétation*, *SourcOr* 2, Paris, 1959 p. 19-61 ; cf., également, J.D. RAY, *The Archive of Hor*, Londres, 1976, p. 38 73, et p. 130-136 ; J.Fr. QUACK, « A Black Cat from the Right and a Scarab on your Head. New Sources for Ancient Egyptian Divination », dans K. SZPAKOWSKA (éd.), *Through a Glass Darkly : Magic, Dreams and Prophecy in Ancient Egypt*, Swansea, 2006, p. 175-187.

594. KRI IV, 286, 4.

595. KRI IV, 369, 16.

596. KRI IV, 372, 11-12.

597. L. BORCHARDT, « Das Dienstgebäude des Auswärtigen Amtes unter der Ramessiden », *ZÄS* 44, 1907, p. 59-61, fig. 1.

598. KRI IV, 112, 1-2.

599. *Ibid.*, fig. 2.

600. KRI IV, 108, 11.

601. M. YOYOTTE, « Le “harem” dans l'Égypte ancienne », dans Chr. Ziegler (éd.), *Reines d'Égypte, d'Hétephérès à Cléopâtre*, Paris, 2008, p. 76-90.

602. B. KEMP, « The Harim-Palace », *ZÄS* 105, 1978, p. 132.

603. *Ibid.*, p. 132-133.

604. P. LACOVARA, *The New Kingdom Royal City*, Londres, New York, 1997 p. 36-37.

605. N. de G. DAVIES, *The Tomb of Nefer-Hotep at Thebes*, New York, 1938 pl. XIV.

606. KRI IV, 286, 15-16.

607. A.H. GARDINER, *Ramesside Administrative Documents*, Oxford, 1948, 18 10.

608. KRI IV, 287, 6.

609. A.H. GARDINER, *Ramesside Administrative Documents*, Oxford, 1948, 20 9, et 21, 5.

610. G. BRUNTON, « The Inner Sarcophagus of Prince Ramessu from Medine Habu », *ASAE* 43, 1943, p. 133-148.

611. P. GRANDET, *Ramsès III. Histoire d'un règne*, Paris, 1993, p. 330-331.

612. Cf., à ce propos, l'ouvrage de référence : G. VAN DEN BOORN, *The Duties of the Vizier. Civil Administration in the early New Kingdom*, London, 1988.

613. Séthy II pour W. WOLF, « Papyrus Bologna 1086 », *ZÄS* 65, 1930, p. 90 Mérenptah, Amenmesses ou Séthy II pour KRI IV, 93, n. 12a ; toutefois Amenmesses n'ayant pas régné dans le nord du pays, restent deux noms Mérenptah et Séthy II.

614. KRI IV, 78, 14-80, 13.

615. KRI IV, 81, 10-12.

616. Pour l'an 7, voir KRI IV, 155 A11 (il s'agit de l'O. Caire CGC 25505 dans lequel le vizir est mentionné plusieurs fois pour des déplacements secondaires). Pour l'an 2, cf. plus bas.

617. KRI IV, 83, 11-12.

618. KRI IV, 84, 1.

619. KRI IV, 84, 6.

620. KRI IV, 73, 7-8.

621. KRI IV, 73, 15-16.

622. KRI IV, 74, 2-12.

623. KRI IV, 156, 15-16.

624. KRI IV, 7-8.

625. Ce vizir est également connu par quelques autres documents mineurs et non datés (KRI IV, 204-206 [I.1]).

626. KRI IV, 315, 3-4 (O. CGC 25538). Pour la signification exacte, dans ce contexte, du mot *sékhet*, « campagne », cf. *supra*).

627. KRI IV, 302, 12.

628. S. SAUNERON, *Les prêtres de l'ancienne Égypte*, Paris, 1988 (1^{re} éd. 1957), p. 61-62.

629. A.H. GARDINER, *The Wilbour Papyrus II. Commentary*, Oxford, 1948 p. 137, § 79 (A 34, 28-29) ; et p. 152, § 240 (A 89, 3-4).

630. Fr. LECLÈRE, *Les villes de Basse Égypte I*, *BiEtud* 144, Le Caire, 2008 p. 25-111.

631. KRI IV, 292-294.

632. KRI IV, 379, 5-380, 4.

633. KRI IV, 380, 5-381, 3.

634. KRI IV, 138, 8-10.

635. Stèle conservée au Fitzwilliam Museum de Cambridge (E.195.1899) KRI IV, 138, 6.

636. P. GRANDET, *Ramsès III. Histoire d'un règne*, Paris, 1993, p. 229-230.

637. Cf., par exemple, l'inscription commémorative du VIII^e pylône, KRI IV 287, 11-291, 11.

638. Cf. les documents consignés en KRI IV, 289-292 (XV. 2).

639. Comme l'indique la fin de la grande inscription commémorative du VIII^e pylône (KRI IV, 289, 11).

640. G. LEFEBVRE, *Histoire des grands prêtres d'Amon à Karnak jusqu'à la XXI^e dynastie*, Paris, 1929, p. 258.

641. *Ibid.*, p. 258-259.

642. *KRI IV*, 291, 1-2.

643. Actuellement conservée au Musée du Caire (CGC 42157), *KRI IV*, 291 11-12.

644. Pour Hori : *KRI IV*, 377, 16-378, 4 (base d'une statue trouvée à Abydos appartenant au fils d'Hori, Kanakht) ; pour Minmosê : *KRI IV*, 378, 6-15 (statue conservée à Leipzig).

645. *KRI IV*, 134, 10.

646. *KRI IV*, 135, 4.

647. *KRI IV*, 134, 5-7.

648. *KRI IV*, 379, 1.

649. *KRI IV*, 135, 15.

650. *KRI V*, 422, 7.

651. Vienne n° 34.

652. *KRI IV*, 100, 13.

653. *KRI IV*, 137, 1.

654. Louvre A 68.

655. G.A. GABALLA, « Monuments of Prominent Men of Memphis, Abydos and Thebes », dans J. RUFFLE, G.A. GABALLA, K.A. KITCHEN (éd.), *Glimpses of Ancient Egypt. Studies in Honour of H.W. Fairman*, Warminster, 1979 p. 43-47 ; G. LEGRAIN, « Recherches généalogiques II. Les premiers prophètes d'Osiris d'Abydos sous la XIX^e dynastie », *RecTrav* 31, 1909, p. 201-220.

656. L'inscription suivante, gravée sur une statue double conservée au Caire (Caire JE 35257), permet de se faire une idée de cette famille : « (...) le premier prophète d'Osiris Ounennéfer, justifié ; son père, le premier prophète d'Osiris, Méry, justifié, fils du premier prophète d'Osiris Hat, justifié, et mis au monde par Iouy, justifiée ; sa mère, Mâïany, justifiée ; son père à elle, le premier prophète d'Osiris To, justifié, et mise au monde par Bouïa, justifiée sa maîtresse de maison (celle d'Ounennéfer), la grande du harem d'Osiris, Ty justifiée ; son père à elle, le responsable du Double-Grenier, Qeny, justifié, et mise au monde par Ouïayt, justifiée » (*KRI III*, 449, 1-4). Ce simple passage

consigne le nom de dix personnes, cinq femmes et cinq hommes, représentant trois générations. La statue figure Méry et Ounennéfer assis côte à côte. Sur l'épaule gauche de Méry sont gravés les deux cartouches de Séthy I^{er}, sur l'épaule droite d'Ounennéfer, ceux de Ramsès II, ce qui laisse entendre que Méry entama son pontificat sous le règne du père de Ramsès, Séthy I^{er}. Or, la liste généalogique ci-dessus montre que le père de Méry, Hat, était également premier prophète d'Osiris, ainsi que celui de Mâïany, l'épouse de Méry, To. Sachant que Séthy I^{er} régna un peu moins de vingt ans et que Ramsès I^{er} fondateur de la XIX^e dynastie, un an approximativement, il est probable que cette dynastie – faite de l'alliance de deux lignées, celle de Méry et celle de son épouse Mâïany – trouve son origine à la fin de la XVIII^e dynastie. Le fils de Méry, Ounennéfer assumait la charge de premier prophète d'Osiris à son tour. Son épouse était fille de Qény directeur du Double-Grenier, poste important rattaché à l'administration centrale. Une statue conservée à Athènes datée du règne de Ramsès II, atteste de cette dialectique entre le pouvoir central et le pouvoir régional (inv. 106). Si l'on récapitule les données généalogiques contenues dans les inscriptions, on obtient la liste suivante : - 1. « Le maire de la ville et vizir Nebamon, justifié, fils du dignitaire, le prêtre *sem*, Ramose, justifié, et mis au monde par Chéritrê, justifiée ; son frère (celui de Nebamon), le premier prophète d'Osiris, Ounennéfer [...] » (KRI III, 451, 9-10) ; - 2. « Le maire de la ville et vizir Rêhotep, justifié, fils du dignitaire, le premier prophète d'Osiris To, justifié, et mis au monde par Mâïany, justifiée (...) » (KRI III, 451, 11-12) ; - 3. « Le premier prophète d'Osiris, Ounennéfer justifié ; son frère, le maire de la ville et vizir Prêhotep, justifié [...] » (KRI III, 452, 3). L'inscription n° 2 fait de To le père de Rêhotep et l'époux de Mâïany. Il s'agit probablement d'une erreur, car, on l'a vu, Mâïany était la fille de To et l'épouse de Méry. Une autre inscription généalogique, gravée sur le dossier du siège où est assis Ounennéfer apporte des indications supplémentaires : - 4. « Son fils, prophète d'Isis, Youyou, justifié » (KRI III, 449, 6). On verra que ce personnage deviendra, à son tour, premier prophète d'Osiris. - 5. « Son fils, le deuxième prophète d'Osiris, Saïset, justifié » (KRI III, 449, 7). Saïset aussi deviendra, à la mort de son père, premier prophète d'Osiris. - 6. « Sa fille, Chéritrê, justifiée » (KRI III, 449, 9). On a vu plus haut que Chéritrê épousera un certain Ramose et que leur fils Nebamon deviendra vizir de Basse-Égypte. Un autre monument complète cette liste. Il s'agit – je cite G. Legrain – « d'un bloc de calcaire siliceux, haut d'un mètre, à section à peu près ovale, autour duquel sont représentés en bas-relief assez

plat plusieurs personnages vus de face » (G. LEGRAIN, « Recherche généalogiques II. Les premiers prophètes d'Osiris d'Abydos sous la XIX^e dynastie », *RecTrav* 31, 1909, p. 204-205). Ces personnages sont Méry et son épouse Mâïany, leur fils Ounennéfer et son épouse Ty, et Ounennéfer momifié. Le monument porte les cartouches de Ramsès II. Il y est question entre autres, de : – 7. « son frère, le maire de la ville et vizir, Nébamon justifié » (*KRI* III, 450, 2) ; – 8. « son frère, le maire de la ville et vizir Rêhotep, justifié » (*loc. cit.*). Nébamon est le petit-fils d'Ounennéfer. La désignation « frère » (*sen*) doit être comprise comme « collègue » « compagnon », etc. Quant au vizir de Basse-Égypte Rêhotep, il est réellement le « frère » d'Ounennéfer. Il occupa donc ce poste avant Nébamon. Ounennéfer et sa famille entretenaient de bonnes relations avec les pontifes et clergés d'autres grandes cités. Une statue d'Ounennéfer conservée au Louvre (A 66) en atteste. La base porte sur le côté gauche : « le premier prophète d'Osiris, Ounennéfer, justifié » (*KRI* III, 453, 1) ; sur le devant : « sa mère, la chanteuse d'Osiris, Mâïany, justifiée ; sa maîtresse de maison, chanteuse d'Osiris, Ty, justifiée » (*KRI* III, 453, 2) ; sur le côté droit : « son frère, le maire de la ville et vizir, Prêhotep, justifié ; son frère, le premier prophète d'Onouris, Minmosê, justifié » (*KRI* III, 453, 3-4). Or, si Prêhotep – ou Rêhotep – était vraiment le frère d'Ounennéfer, Minmosê était, quant à lui, son collègue à Thinis, cité d'Onouris située de l'autre côté du Nil. Toujours sous le règne du grand roi, le successeur d'Ounennéfer fut son fils Hori comme l'atteste une statue le montrant agenouillé, conservée à Copenhague (Glyptothèque Ny Carlsberg AEIN 1492). Celle-ci porte les cartouches au nom du roi : « Ousermaâtrê-Sétepenrê » et « Ramsès-Méryamon » (*KRI* III 461, 7). Sur le pilier dorsal, « le prophète d'Horus-qui-a-protégé-son-père Hori, justifié, fils du premier prophète d'Osiris Ounennéfer, justifié ». Dans cette mention, Hori n'est que prophète d'Horus mais sur d'autres documents il est bien désigné comme le successeur de son père. Ainsi, sur une petite stèle conservée au Caire et provenant probablement d'Abydos, il est « premier prophète d'Osiris, Hori » (*KRI* III, 462, 5). Le nom du roi, « Ramsès Méryamon », est également inscrit sur le monument (*KRI* III, 462, 4). Il ne semble pas qu'Hori soit resté longtemps à la tête du clergé car son frère lui succéda assez rapidement. C'est ce que montre l'inscription suivante, gravée sur une statue naophore le représentant, provenant probablement d'Abydos et conservée au musée du Louvre (Louvre A 67) : « le premier prophète d'Osiris Youyou, justifié, fils du premier prophète d'Osiris Ounennéfer, justifié »

(KRI III, 462, 13). La statue porte sur l'épaule gauche le nom de Ramsès « seigneur des rites, seigneur du Double-Pays, Ousermaâtrê-Sétepenrê, aimé d'Osiris » (KRI III, 462, 16). La mention du nom royal montre que Ramsès très âgé, n'avait pas encore quitté ce monde.

657. KRI IV, 139, 12.

658. KRI IV, 139, 13.

659. KRI IV, 139, 14.

660. CGC 766.

661. KRI IV, 296, 3.

662. KRI IV, 296, 3.

663. C 98.

664. KRI IV, 296, 6. Cf., également, la stèle Louvre C 219 (KRI IV, 297, 4) avec une mention analogue.

665. KRI IV, 381, 11.

666. L. HABACHI, *LÄ III*, 1980, col. 630, et col. 634-635, s. v. Königssohn von Kusch.

667. KRI IV, 97, 4-5.

668. KRI IV, 97, 9-10. Deux autres inscriptions lacunaires le mentionnent à Bouhen.

669. KRI IV, 282, 5. Il s'agit de la stèle de Bouhen EES 1745 (H.S. SMITH *Fortress of Buhen II*, 1976, p. 150-151, pl. 41, 3).

670. *Ibid.*

671. KRI IV, 282, 6.

672. KRI IV, 362, 8-10.

673. KRI IV, 363, 12-13.

674. KRI IV, 364, 13-15.

675. Pour ce qui suit, voir J. ČERNÝ, *A Community of Workmen at Thebes in the Ramesside Period*, *BiEtud* 50, Le Caire, 1973 ; D. VALBELLE, « Les ouvriers de la tombe ». *Deir el-Médineh à l'époque ramesside*, *BiEtud* 96, Le

Caire, 1985 ; et A.G. MCDOWELL, *Jurisdiction in the Workmen's Community of Deir el-Medîna*, EgUitg 5, Leyde, 1990.

676. Voir, pour ce qui suit, J.C. MORENO GARCÍA, « Nouvelles recherches sur l'agriculture institutionnelle et domestique », dans J.C. MORENO GARCÍA (éd.) *L'agriculture institutionnelle en Égypte ancienne : état de la question et perspectives interdisciplinaires*, CRIPEL 25, Lille, 2005, p. 11-78 ; et *id.*, « La gestion des aires marginales : *phw*, *gs*, *tnw*, *sht* au III^e millénaire », dans A. WOODS, A. MCFARLANE, S. BINDER, *Egyptian Culture and Society. Studies in Honour of Naguib Kanawaty II*, Le Caire, 2010, p. 49-69.

677. M. LE BERRE, « Territoires », dans A. BAILLY *et al.* (éd.), *Encyclopédie de Géographie*, Paris, 1992, p. 620-621.

678. S. Tower Hollis (*The Ancient Egyptian "Tale of Two Brothers"* Oakville, 2008, p. 27-28) fait le point à ce sujet. Voir, également W. WETTENGEL, *Die Erzählung von den beiden Brüdern*, OBO 195, Fribourg Göttingen, 2003, p. 21-28. Pour une traduction, cf. P. GRANDET, *Contes de l'Égypte ancienne*, Paris, 1998, p. 97-110.

679. P. d'Orbiney, 19, 7-9 = A.H. GARDINER, *Late-Egyptian Stories*, BiAeg 1 Bruxelles, 1932, p. 29, 10-12.

680. Le texte se termine par « Quiconque parlera (mal) de ce livre, Thot sera son adversaire » (P. d'Orbiney, 19, 9-10 = A.H. GARDINER, *Late-Egyptian Stories*, BiAeg 1, Bruxelles, 1932, p. 29, 12-13).

681. G. LENZO MARCHESE, « Les colophons dans la littérature égyptienne » BIFAO 104, 2004, p. 365 ; cf., également, A. MCDOWELL, « Teachers and Students at Deir el-Medina », dans R.J. DEMARÉE, A. EGBERTS (éd.), *Deir el Medina in the Third Millennium AD. A tribute to Jac.J. Janssen*, EgUitg 14 Leyde, 2000, p. 219-220.

682. G. LENZO MARCHESE, *loc. cit.*

683. Inéna est également l'auteur, outre le P. d'Orbiney, des P. Anastasi IV, V et VII et du P. Sallier 2 (R.A. CAMINOS, *Late-Egyptian Miscellanies*, Oxford 1954, p. 125). On consultera, également, Chl. RAGAZZOLI, « Un nouveau manuscrit du scribe Inéna ? Le recueil de miscellanées du Papyrus Kolle (Pap. Berlin P. 3043) », dans V.M. Lepper (éd.), *Forschung in der Papyrussammlung. Eine Festgabe für das Neue Museum*, Berlin, 2012 p. 207-239.

684. W. HELCK, *Der Text der "Lehre Amenemhets I. für seinen Sohn"*, KÄT Wiesbaden, 1969, p. 105 (= *Select Papyri in the Hieratic Character from the Collections of the British Museum*, Londres, 1841 [réimpression de 1982 Wiesbaden], P. Sallier 2, pl. XII, 2, 7-8).

685. *Select Papyri in the Hieratic Character from the Collections of the British Museum*, P. Sallier 2, pl. XX, 11, 5.

686. *Select Papyri in the Hieratic Character from the Collections of the British Museum*, P. Sallier 2, pl. XXIII, 14, 11.

687. Ces « paires » de maîtres et élèves ne sont pas inhabituelles, plusieurs ont été identifiées : A. MCDOWELL, « Teachers and Students at Deir el-Medina » p. 220.

688. 1. Le scribe du trésor Qagabou ; 2. le scribe du trésor Hori ; 3. le scribe du trésor Inéna ; 4. le scribe du trésor Meropê ; 5. le scribe du trésor Bakenptah ; 6. le scribe du trésor Hori ; 7. le scribe du trésor Amenmes ; 8. le scribe du trésor Souenro ; 9. le scribe du trésor Ourptah (A.H. GARDINER, *Late Egyptian Miscellanies*, BiAeg 7, Bruxelles, 1937, p. 55, 2-5). Il est probable que le quatrième scribe de cette liste – Meropê – soit le Mer(em)opê du colophon du P. d'Orbiney. On remarque d'emblée que les quatre premiers sont les mêmes que ceux mentionnés dans ce colophon ; que trois d'entre eux le sont également dans le colophon 1 et deux dans les colophons 2 et 3. Et, à chaque fois, l'ordre dans lequel ils sont cités est le même, sauf dans le P. d'Orbiney où le copiste – Inéna – vient logiquement en dernière position. Cette ordre doit refléter l'importance respective de ces scribes : en première position, avec un prestige que met en relief l'emploi d'épithètes laudatives Qagabou, puis Hori – sachant que dans la liste il a un homonyme – et, enfin Méremopê qui, curieusement, vient en dernier, après Inéna lui-même, tout en étant l'un des récipiendaires du P. d'Orbiney. Cet ordre est confirmé par une autre liste de personnes consignée dans le P. Anastasi III qui date de l'an 3 de Mérenptah, c'est-à-dire sept ans avant le P. Anastasi IV (R.A. CAMINOS, *Late Egyptian Miscellanies*, p. 113). On voit bien, par conséquent, qu'Inéna considère Qagabou comme son maître et qu'Hori a joué un rôle probablement moins important dans sa formation. Quant à Méremopê, toujours cité après Inéna (P. d'Orbiney, P. Sallier 2, P. Anastasi III), il ne serait qu'un collègue de ce dernier, probablement plus jeune.

689. Voir, au sujet de la formation des scribes, les remarques de B. MATHIEU « La littérature égyptienne sous les Ramsès », dans G. ANDREU (éd.), *Deir el Médineh et la Vallée des Rois (Actes du colloque organisé par le musée du Louvre les 3 et 4 mai 2002)*, Paris, 2003, p. 120-121.
690. A.H. GARDINER, *Late-Egyptian Miscellanies*, p. 73, 2-3 (= P. Anastasi VI 1, 7-8).
691. *Ibid.*, p. 76, 9-10 (= P. Anastasi VI, 4, 11-12).
692. *Ibid.*, p. 77, 5-6 (= P. Anastasi VI, 5, 6-7).
693. *Ibid.*, p. 43, 7-8 (= P. Anastasi IV, 1a, 1).
694. *Ibid.*, p. 72, 8-12 (= P. Anastasi VI, 1, 1-6).
695. Le texte s'arrête là.
696. Pour ce phénomène de ponctuation dans cette série de papyri, voir l'ouvrage de N. TACKE, *Verspunte als Gliederungsmittel in ramessidischer Schülerhandschriften*, SAGA 22, Heidelberg, 2001.
697. A.H. GARDINER, *Late-Egyptian Miscellanies*, p. 44, 8 (= P. Anastasi IV 9, 4).
698. *Ibid.*, p. 45, 3-4 (= P. Anastasi IV, 10, 1).
699. *Ibid.*, p. 44, 15-45, 2 (= P. Anastasi IV, 9, 10-12).
700. *Ibid.*, p. 54, 14-16.
701. *Ibid.*, p. 55, 7-8 (= P. Anastasi IV, verso, B, 1-3).
702. *Ibid.*, p. 55, 10-56, 1 (= P. Anastasi IV, verso, C, 1-8).
703. *Ibid.*, p. 76, 12-77, 1 (= P. Anastasi VI, 4, 13-5, 2).
704. Fr. LECLÈRE, *Les villes de Basse Égypte II*, *BiEtud* 144, Le Caire, 2008 p. 541-574 ; Chr. THIERS, *Ptolémée Philadelphie et les prêtres d'Atoum de Tjékou*, *OrMonsp* 17, Montpellier, 2007, p. 3-6.
705. Il possède un parallèle dans le P. Anastasi V, 3, 1-4, 1.
706. A.H. GARDINER, *Late-Egyptian Miscellanies*, p. 48, 5-49, 12 (= P. Anastasi IV, 12, 5-13, 8).
707. *Ibid.*, p. 39, 9 (= P. Anastasi IV, 4, 11).

708. Publié par l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO) : *DFIFAO* 8 Le Caire, 1978.

709. *Ibid.*, p. VII-VIII.

710. P.W. PESTMAN, « Who Were the Owners, in the “Community of Workmen”, of the Chester Beatty Papyri », dans R.J. DEMARÉE, J.J. JANSSEN (éd.), *Gleaning from Deir el-Medîna, EgUitg* 1, Leyde, 1982, p. 155-156.

711. *Ibid.*, p. 159.

712. *Ibid.*, p. 156-157 ; Y. KOENIG, « Notes sur la découverte des papyrus Chester Beatty », *BIFAO* 81, 1981, p. 41-43.

713. J. ČERNÝ, *A Community of Workmen at Thebes in the Ramesside Period BiEtud* 50, Le Caire, 1973, p. 329-337 ; B.G. DAVIES, *Who's Who at Deir el-Medina, EgUitg* 13, Leyde, 1999, p. 84-86.

714. B.G. DAVIES, *op. cit.*, p. 81-82.

715. Voir, également, à propos de ce scribe, D. VALBELLE, « Les ouvriers de la tombe ». *Deir el-Médineh à l'époque ramesside, BiEtud* 96, Le Caire, 1985 p. 167-174.

716. P.W. PESTMAN, *op. cit.*, p. 157.

717. A.H. GARDINER, *Hieratic Papyri in the British Museum III. Chester Beatty Gift*, Londres, 1935, p. 24-26.

718. B.G. DAVIES, *op. cit.*, p. 84-85.

719. P. VERNUS, *Affaires et scandales sous les Ramsès*, Paris, 1993, p. 105.

720. B.G. DAVIES, *op. cit.*, p. 85.

721. P.W. PESTMAN, *op. cit.*, p. 161-162.

722. A.H. GARDINER, *op. cit.*, p. 28.

723. *Ibid.*, p. 162-163.

724. D. VALBELLE, *op. cit.*, p. 338-339 ; P.W. PESTMAN, *op. cit.*, p. 165-166.

725. Y. KOENIG, *op. cit.*, p. 41-42.

726. Traduction Y. KOENIG (*ibid.*, p. 42).

III. Les principaux monuments

727. *Timée*, § 21e-22b (PLATON, *Sophiste, Politique, Philèbe, Timée, Critias* [traduction et notes par E. Chambry], Paris, 1969, p. 405).

728. P. VERNUS, *Essai sur la conscience de l'Histoire dans l'Égypte pharaonique*, Paris, 1995, p. 70-104.

729. *Ibid.*, p. 70.

730. *Ibid.*, p. 88.

731. *Ibid.*, p. 90.

732. *Ibid.*, p. 92.

733. *Ibid.*, p. 95.

734. *Ibid.*, p. 102.

735. P. BARGUET, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak*, p. 274-275 ; H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 142-152.

736. Musée du Caire CG 42148 (JE 36660) ; H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 151-152 (85), et pl. 28 ; KRI IV, 25 (8).

737. H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 143-144 (81) (avec bibliographie).

738. Elle se trouve aujourd'hui au Musée du Caire CG 34025 (JE 31408).

739. H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 149-150 (84a), et pl. 27a.

740. Ces scènes étaient autrefois attribuées à Ramsès II (P. BARGUET, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak*, RAPH 21, Le Caire, 1962, p. 273). Fr. Yurco (« Merenptah's Palestinian Campaign », JSSEA 8/3, 1978, p. 70 ; *id.* « Merenptah's Canaanite Campaign », JARCE 23, 1986, p. 189-215) les attribue à Mérenptah mais son analyse n'est pas suivie par tous (cf., par exemple, H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 29, n. 140).

741. *Ibid.*, p. 152 (86).

742. *Ibid.*, p. 152 (87).

743. Musée du Caire CG 562 ; H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 153-154, et pl. 29 (89) ; KRI IV, 63 (32A).

744. H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 159 (97).

745. MMA 22.5.1 et 22.5.2, H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 159 (98), et pl. 30a. Il faut ajouter une autre statue très fragmentaire dont ne subsiste plus que le buste et qui porte les noms du roi (*ibid.*, p. 159 [98c]).

746. J.131 ; *ibid.*, p. 160-161 (99a), pl. 30b, droite.

747. *Ibid.*, p. 160-161 (99b), pl. 30b, gauche. On ajoutera à ces quelques éléments un socle de statue dont la provenance est inconnue mais « dont les caractères sont quasiment identiques » à celles d'un objet similaire trouvé à Louqsor « hormis les dimensions » (cf. A. CABROL, « Un socle de statue au nom de Séthi II », *CRIPEL* 15, 1993, p. 31-35).

748. Initialement fouillé par W.M.Fl. PETRIE, *Six Temples of Thebes*, Londres 1897, p. 11-13, pl. XXII et XXV. Les fouilles les plus récentes ont été effectuées sous la direction de H. Jaritz par l'Institut Suisse ; cf., par exemple H. JARITZ, « Der Totentempel des Merenptah in Qurna 1. Grabungsbericht (1.-6. Kampagne) », *MDAIK* 48, 1992, p. 11-15 ; *id.*, « The House of Millions of Years of Merenptah at Qurna/Luxor : Problems and Achievements of its Conservation and Protection », dans Chr.J. EYRE (éd.), *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists*, OLA 82, Louvain, 1998 p. 587-596 ; *id.*, « The Mortuary Temple of Merenptah at Qurna and its Building Phases », dans Z. HAWASS (éd.), *Egyptology at the Dawn of the Twenty-first Century I*, Le Caire 2002, p. 234-241.

749. S. BICKEL, « Blocs d'Amenhotep III réemployés dans le temple de Merenptah à Gourna : Une porte monumentale », *BIFAO* 92, 1992, p. 1-13 ; *id.*, *Untersuchungen im Totentempel des Merenptah in Theben III. Tore und andere wiederverwendete Bauteile Amenophis' III*, BABA 16, Stuttgart, 1997.

750. P. LACAU, *Stèles du Nouvel Empire (CGC nos 34001-34064)*, Le Caire 1909, p. 47-59, pl. XV-XIX ; H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 167-170, pl. 31.

751. KRI IV, 12-19 (3A-B).

752. R. STADELMANN, « Tempelpalast und Erscheinungsfelder in der Thebanischen Totentempeln », *MDAIK* 29, 1973, p. 221-242.

753. PM I/1, 7-9 (8). La tombe est actuellement fouillée par une mission du Musée du Louvre, sous la direction de Chr. Barbotin, cf. Chr. BARBOTIN S. GUICHARD, « La tombe de Merenptah : projets et travaux récents » *Memnonia* 15, 2004, p. 153-164 ; *id.*, « Fouilles du Louvre dans la tombe de Merenptah 2005-2006 », *Memnonia* 17, 2006, p. 151-169 ; *id.*, « Fouilles du Louvre dans la tombe de Merenptah – KV.8 (2007) », *Memnonia* 18, 2007 p. 107-117. Voir, également, K.R. Weeks (éd.), *Atlas of the Valley of the King*, Le Caire, 2000, p. 18-19 (bibliographie), et pl. 46 ; E.C. BROCK, « The Tomb of Merenptah and its Sarcophagi », dans C.N. Reeves (éd.), *After Tut'ankhamun*, Londres, New York, 1992, p. 122-140 ; et N. REEVES R.H. WILKINSON, *The Complete Valley of the King*, Londres, 1997, p. 147-149.

754. D. VALBELLE, *Les ouvriers de la tombe*, p. 175-176.

755. KRI IV, 155, 7-11.

756. KRI IV, 155, 12-15.

757. KRI IV, 155, 15-156, 3.

758. KRI IV, 156, 4-6.

759. KRI IV, 156, 8-14.

760. KRI IV, 156, 15-16.

761. KRI IV, 157, 1-6.

762. KRI IV, 157, 7-12.

763. KRI IV, 157, 15-158, 4.

764. H. CARTER, A.C. MACE, *The Tomb of Tut.Ankh.Amen I*, New York, 1963 p. 83.

765. W.C. HAYES, *The Scepter of Egypt II*, Cambridge (Massachusetts), 1959 p. 354, fig. 221. Pour les lieux de conservation de ces objets, H. SOUROUZIAN *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 184.

766. N. REEVES, R.H. WILKINSON, *The Complete Valley of the Kings*, Londres 1996, p. 148.

767. H. CARTER, « Report of Work Done in Upper Egypt (1903-1904) » ASAE 6, 1905, p. 118, et n. 1 ; pl. II.
768. *Ibid.*, p. 118. Cf., également, W.C. HAYES, *The Scepter of Egypt* II p. 355, fig. 222.
769. H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Mérenptah*, p. 181.
770. P. MONTET, *La nécropole royale de Tanis* II, Paris, 1951, pl. LXXV-XCIV.
771. W. HELCK, *Die Ritualdarstellungen des Ramesseums* I, *ÄgAbh* 25 Wiesbaden, 1972, p. 153.
772. H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 185, et pl. 4 (a-b).
773. KRI IV, 66, 7.
774. B. BRUYÈRE, *FIFAO* 20, 1952, p. 143 ; p. 142, fig. 233 ; et p. 143 fig. 234.
775. *Ibid.*, p. 107 (250), et pl. XLI.
776. *L'Enquête* II, 112 (*Hérodote*, traduction A. Barguet, La Pléiade, Paris 1964, p. 184-185).
777. *Ibid.*, 121.
778. G. DARESSY, « Le temple de Mit Rahineh », ASAE 3, 1902, p. 22-31.
779. D.G. JEFFREYS, *The Survey of Memphis* I, Londres, 1985, p. 69, et pl. 23.
780. H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 45 (4) ; KRI IV, 52 (25 A) ; W.M.Fl. PETRIE, *Memphis* I, Londres, 1909, pl. XXII (deux premières photos).
781. H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 46 (5) ; KRI IV, 52 (25 B) ; W.M.Fl. PETRIE, *Memphis* I, pl. XV (37).
782. Statue actuellement conservée à Berlin, Staatliche Museen 1121 H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 46 (6) ; KRI IV, 53 (C).
783. H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 47 (7), et fig. 14 KRI IV, 32 (14) ; R. ANTHER *et al.*, *Mit Rahineh* 1955, Philadelphie, 1959, p. 5 et pl. 9a.

784. H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 47-48 ; R. ANTHERS *Mit Rahineh* 1955, Philadelphie, 1959, p. 5.
785. Pour un plan du site, voir D.G. JEFFREYS, *The Survey of Memphis I* pl. 13, ou H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 34, fig. 10 voir, également, D.G. JEFFREYS, *op. cit.*, p. 19-21.
786. Pour l'état de la question, cf. H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 37-38.
787. H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 33-45 W.M.Fl. PETRIE, *Memphis I*, Londres, 1909, p. 11-12, et pl. XXVII-XXIX.
788. W.M.Fl. PETRIE, *The Palace of Apries (Memphis II)*, Londres, 1909 pl. XXII.
789. BM 1169 ; KRI IV, 54, 4 ; H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 36 (1c), et fig. 12.
790. H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 39-44 D.G. JEFFREYS, J. MALEK, H.S. SMITH, « Memphis 1984 », *JEA* 72, 1986, p. 10-14 ; M.C.C. EDGAR, « A Building of Merenptah at Mit Rahineh », *ASAE* 15 1915, p. 97-104.
791. C.S. FISHER, « The Throne of Merenptah », *The (University of Pennsylvania) Museum Journal* 9, 1921, p. 30-34.
792. K.P. KUHLMANN, *Der Thron im alten Ägypten*, *ADAIK* 10, Glückstadt 1977, pl. V.
793. A. MARIETTE, *Le Sérapeum de Memphis I*, Paris, 1882, p. 29. Un seul est conservé, aujourd'hui au musée du Louvre, N 393.
794. *Loc. cit.*
795. Musée du Louvre, N 393 ; H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 51 (13).
796. Chr.M. ZIVIE, *Giza au deuxième millénaire*, *BiEtud* 70, 1976, p. 292-293.
797. *Ibid.*, p. 110-122 (NE 11).
798. *Id.*, « La stèle d'Amenophis II à Giza », *SAK* 8, 1980, p. 269-284 ; *id.* *BiEtud* 70, p. 64-89 (NE 6, Grande stèle d'Amenhotep II), p. 89-93 (NE 7

Petite stèle d'Amenhotep II) et p. 125-126 (NE 14, Stèle du songe de Thoutmosis IV).

799. *Ibid.*, p. 112-114 (NE 11) ; H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 50 ; et p. 51, fig. 15.

800. D. RAUE, *Heliopolis und das Haus des Re*, ADAIK 16, Berlin, 1999 p. 238-239 (Îwj [5]).

801. *Ibid.*, p. 453 (A.§79).

802. Musée du Caire, RT 21/6/24/10 ; KRI IV, 23 (5) ; E. EDEL, « Ein Kairener Fragment mit einem Bericht über den Libyerkrieg Merenptahs » ZÄS 86, 1961, p. 101-103 ; H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah* p. 56-60, et pl. 10c-d.

803. H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 55-56 (14) KRI IV, 38-39 (16) ; H.S.K. BAKRY, « The Discovery of a Temple of Merenptah at On », *Aegyptus* 53/1-4, 1973, p. 3-21, pl. 1-13 ; A.-P. ZIVIE « Quelques remarques sur un monument nouveau de Mérenptah » *GöttMisz* 18, 1975, p. 45-49 ; D. RAUE, *Heliopolis*, p. 368-371.

804. KRI IV, 38, 9.

805. KRI IV, 38, 8.

806. KRI IV, 38, 3-6.

807. Musée du Caire CG 17025 (JE 55310) ; KRI IV, 31 (12) H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 60-61, et pl. 11a D. RAUE, *Heliopolis*, p. 371-372 ; Ch. KUENTZ, *Obélisques*, CGC, Le Caire 1932, p. 50-52 (17025).

808. KRI IV, 31, 4-6.

809. KRI IV, 31, 8-9.

810. KRI IV, 31, 12-13.

811. Musée du Caire JE 53679 ; KRI IV, 31-32 (13) ; M. HAMZA, « The Statue of Merenptah I Found at Athar en-nabi », *ASAE* 37, p. 233-242 H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 62-63 (18), et pl. 12a-c.

812. *Ibid.*, p. 64, et p. 65, fig. 17.

813. *Ibid.*, p. 64 (20).

814. *Ibid.*, p. 65 (21).

815. *Ibid.*, p. 66-67 (23-26).

816. H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 103 (60), et fig. 24

817. Musée du Caire JE 87297 A, B ; P. MONTET, *La nécropole royale de Tanis II*, Paris, 1951, pl. LXXV-LXXXIX ; H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 182-183 (107), pl. 38c.

818. JE 37483 pour la première (H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 79-82 [38], et pl. 15) ; JE 37481 pour la seconde (*ibid.*, p. 83-85 [39], et pl. 16).

819. Musée national de Copenhague, inv. 345 (H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 85-87 [40], et pl. 17).

820. KRI IV, 43-44 (2).

821. M. EATON-KRAUSS, « Seti-Merenptah als Kronprinz Merenptah » *GöttMisz* 50, 1981, p. 15-21.

822. KRI IV, 43 (1).

823. KRI IV, 46 (9-10).

824. H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 91. Pour ces statues, consulter l'ouvrage de C. CHADEFAUD, *Les statues porte-enseignes de l'Égypte ancienne, signification et insertion dans le culte du Ka royal*, Paris 1982.

825. Chr. ZIVIE-COCHE, « Dieux autres, dieux des autres. Identité culturelle et altérité dans l'Égypte ancienne », *IOS* 14, 1994, p. 39-79 ; H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 92 (41) ; KRI IV, 46-47 (14) ; P. MONTET, *Les nouvelles fouilles de Tanis (1929-1932)*, Paris, 1939, p. 116, et pl. LXVI.

826. Musée du Caire JE 50568 ; KRI IV, 19-22 (4) ; G. LEFEBVRE, « Stèle de l'an V de Méneptah », *ASAE* 27, 1927, p. 19-30 ; H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 69-72.

827. G. LEFEBVRE, *ASAE* 27, 1927, p. 19.

828. H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 69, n. 274.

829. Le premier est conservé à Berlin (Staatliche Museen, 12800) ; KRI IV 49 (D) ; le second au Caire. H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi*

Merenptah, p. 72-73 (28).

830. Musée du Caire RT 12/10/30/2 ; H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 73 (29). On signalera également, ailleurs, dans le nord du Delta occidental à Kafr Matboul, à l'est de Xoïs, deux groupes de statues colossales du roi accompagné d'une divinité (*ibid.*, p. 75 [33-34] ; H. GAUTHIER, « À travers la Basse Égypte », *ASAE* 23, 1923, p. 163-165) ; I. GUERMEUR, *Les cultes d'Amon hors de Thèbes*, *BEPHE (Sciences religieuses)* 123, Paris 2005, p. 180 ; *id.*, « Le syngenes Aristonikos et la ville de To-bener », *RdE* 51 2000, p. 69.

831. On citera néanmoins une belle statue en calcaire, de 1,60 m de hauteur trouvée à Héliopolis, figurant le roi agenouillé, vêtu d'un simple pagne et portant le *némès*. Malheureusement la tête est très abîmée et la coiffure ne peut être identifiée que par l'une des deux retombées latérales et les restes de sa partie supérieure. Le roi tient une table d'offrandes qui repose sur une sorte de support posé sur ses genoux. Sur l'épaule droite, un premier cartouche « [Séth]y-Mérenptah » ; sur l'autre, le second : « Ouserkhépérourê-Sétepenrê ». Sur la partie antérieure et les côtés du support, des éléments de titulature. Sur la table d'offrandes, des éléments de titulature et des épithètes le rattachant à Héliopolis (*Iounou*) : « le seigneur des couronnes, Séthy Mérenptah, aimé de Chou, fils de Rê, dieu grand » et « le seigneur du Double Pays, Ouserkhépérourê-Sétepenrê, aimé d'Atoum, seigneur d'Héliopolis ». Sur le pilier dorsal et le pourtour du socle, d'autres éléments de titulature (cf A. EL-SAWI, « A Limestone Statue of Sety II, from jwn (Heliopolis) » *MDAIK* 46, 1990, p. 337-340).

832. H. CHEVRIER, É. DRIOTON, *Le temple reposoir de Sêti II à Karnak*, Le Caire, 1940, p. 1.

833. H. CHEVRIER, É. DRIOTON, *Le temple reposoir de Sêti II à Karnak*, pl. II.

834. *Ibid.*, pl. III.

835. *Ibid.*, pl. IV.

836. *Ibid.*, pl. IX.

837. *Ibid.*, pl. X.

838. *Ibid.*, pl. VI.

839. *Ibid.*, pl. IX.

840. *Ibid.*, pl. X.
841. *Ibid.*, pl. V.
842. *Ibid.*, pl. VIII.
843. *Ibid.*, pl. VII.
844. *Ibid.*, pl. VI.
845. *Ibid.*, pl. VIII.
846. *Ibid.*, pl. VII.
847. *Ibid.*, pl. V.
848. *Ibid.*, pl. XI.
849. *Ibid.*, pl. VII.
850. *Ibid.*, pl. VI.
851. *Ibid.*, pl. XI.
852. *Ibid.*, pl. V.
853. PM I/1, 20-21 (15). K.R. Weeks (éd.), *Atlas of the Valley of the Kings* Le Caire, 2000, p. 20, et pl. 32 ; et N. REEVES, R.H. WILKINSON, *The Complete Valley of the King*, p. 152-153.
854. M.E. CHABÂN, « Fouilles à Achmounéîn », *ASAE* 8, 1907, p. 211.
855. Musée du Caire, JE 35126.
856. Musée du Caire, JE 35127.
857. H. SOUROUZIAN, *Les Monuments du roi Merenptah*, p. 118-119, n. 449.
858. M.E. CHABÂN, *op. cit.*, p. 212-214.
859. G. ROEDER, « Die Weihinschrift des Königs Mer-en-Ptah », *ASAE* 52 1954, p. 319-357.
860. M.E. CHABÂN, *op. cit.*, p. 218. Des blocs aux noms de Mérenptah e provenant du temple ont également été mis au jour par G. ROEDER, *Hermopolis 1929-1939*, Hildesheim, 1959, pl. 66a-b.
861. *Ibid.*, pl. 65.
862. KRI IV, 249, 5.

863. Pour les corrections apportées à la lecture initiale : L.H. LESKO, « A Little More Evidence for the End of the Nineteenth Dynasty », *JARCE* 5, 1966 p. 29-32.

864. G. ROEDER, *Hermopolis 1929-1939*, Hildesheim, 1959, pl. 64.

865. PM I/1, 12-13 (10). K.R. Weeks (éd.), *Atlas of the Valley of the Kings* Le Caire, 2000, p. 19, et pl. 24-25 ; A.M. DODSON, « The Tomb of King Amenmesse : Some Observations », *DiscEg* 2, 1985, p. 7-11 ; O.J. SCHADEN E.L. ERTMAN, « The Tomb of Amenmesse (KV 10) : The First Season », *ASAE* 73, 1998, p. 116-155 ; et N. REEVES, R.H. WILKINSON, *The Complete Valley of the King*, p. 150-151.

866. A. DODSON, *Poisoned Legacy*, p. 48.

867. E.C. BROCK, « The Sarcophagus Lid of Queen Takhat », dans Z. HAWASS L.P. BROCK (éd.), *Egyptology at the Dawn of the Twenty-First Century (Proceedings of the Eighth International Congress of Egyptologists, Cairo 2000)* I, Le Caire, 2003, p. 97-102.

868. K.R. Weeks (éd.), *Atlas of the Valley of the Kings*, Le Caire, 2000, p. 20 et pl. 29 ; et N. REEVES, R.H. WILKINSON, *The Complete Valley of the King* p. 154.

869. PM I/1, 31 (47). K.R. Weeks (éd.), *Atlas of the Valley of the Kings*, Le Caire, 2000, p. 26, et pl. 61-62 ; et N. REEVES, R.H. WILKINSON, *The Complete Valley of the King*, p.155-156.

870. PM I/1, 18-20 (14). H. ALTENMÜLLER, « Bemerkungen zu den neu gefundenen Daten im Grab der Königin Twosre (KV 14) im Tal der Könige von Theben », dans C.N. Reeves (éd.), *After Tut'ankhamun*, Londres, New York, 1992, p. 141-164 ; K.R. Weeks (éd.), *Atlas of the Valley of the Kings* Le Caire, 2000, p. 20, et pl. 30-31 ; et N. REEVES, R.H. WILKINSON, *The Complete Valley of the King*, p. 157-157.

871. E. LEFÉBURE, *Les hypogées royaux de Thèbes*, *MMAF* 3/1, Le Caire 1889, p. 140.

Bibliographie

- ALDRED (C.), « The Parentage of King Siptah », *JEA* 49, 1963, p. 41-48.
- ALDRED (C.), « Valley Tomb no. 56 at Thebes », *JEA* 49, 1963, p. 176-178.
- ALLEN (J. P.), « Re'wer's Accident », dans A. B. LLOYD, *Studies in Pharaonic Religion and Society in Honour of J. Gwyn Griffiths*, Londres, 1992, p. 14-20.
- ALTENMÜLLER (H.), « Tausert und Sethnacht », *JEA* 68, 1982, p. 107-115.
- ALTENMÜLLER (H.), « Das Grab der Königin Tausret im Tal der Könige von Theben », *SAK* 10, 1983, p. 1-24.
- ALTENMÜLLER (H.), « Rolle und Bedeutung des Grabes der Königin Tausret im Königsgräbertal von Theben », *BSEG* 8, p. 3-11.
- ALTENMÜLLER (H.), « Bemerkungen zu den Königsgräber des Neuen Reiches », *SAK* 10, 1983, p. 25-61.
- ALTENMÜLLER (H.), « Der Begräbnistag Sethos' II. », *SAK* 11, 1984, p. 37-47.
- ALTENMÜLLER (H.), « Das Grab der Königin Tausert (KV 14) », *GöttMisz* 84, 1985, p. 7-17.
- ALTENMÜLLER (H.), « Untersuchungen zum Grab des Bai (KV 13) im Tal der Könige von Theben », *GöttMisz* 107, 1989, p. 43-54.
- ALTENMÜLLER (H.), « Bemerkungen zu den neu gefundenen Daten im Grab der Königin Twosre (KV 14) im Tal der Könige von Theben », dans C. N. REEVES (éd.), *After Tut'ankhamun*, Londres, New York, 1992, p. 141-164.
- ALTENMÜLLER (H.), « Zweiter Vorbericht über die Arbeiten des Archäologischen Instituts der Universität Hamburg am Grab des Bay (KV 13) im Tal der Könige von Theben », *SAK* 19, 1992, p. 15-36.

ALTENMÜLLER (H.), « Das Graffito 551 aus der thebanischen Nekropole », *SAK* 21, 1994, p. 19-28.

ALTENMÜLLER (H.), « Dritter Vorbericht über die Arbeiten des Archäologischen Instituts der Universität Hamburg am Grab des Bay (KV 13) im Tal der Könige von Theben », *SAK* 21, 1994, p. 1-18.

ALTENMÜLLER (H.), « Die verspätete Beisetzung des Siptah », *GöttMisz* 145, 1995, p. 29-36.

ALTENMÜLLER (H.), « Das präsumtive Begräbnis des Siptah », *SAK* 23, 1996, p. 1-9.

ALTENMÜLLER (H.), « Zwei Ostraka und ein Baubefund. Zum Tod des Schatzkanzlers Bay im 3. Regierungsjahr des Siptah », *GöttMisz* 171, 1999, p. 13-18.

ALTENMÜLLER (H.), « Une biographie inscrite dans la pierre », dans Chr. ZIEGLER, *Reines d'Égypte*, Monaco, Paris, 2008, p. 208.

ANTHES (R.) *et al.*, *Mit Rahineh 1955*, Philadelphie, 1959.

ASSMANN (J.), *Maât, l'Égypte pharaonique et l'idée de justice sociale*, Paris, 1989.

ASSMANN (J.), *Moïse l'Égyptien. Un essai d'histoire de la mémoire* (traduction française), Paris, 2001.

ASSMANN (J.), *Mort et au-delà dans l'Égypte ancienne*, s. l., 2003.

ASSMANN (J.), *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques* (traduction française), Paris, 2010.

ASTOUR (M.), « Yahweh in Egyptian Topographical Lists », dans M. GÖRG, E. PUSCH (éd.), *Festschrift Elmar Edel (12. März 1979)*, *ÄAT* 1, Wiesbaden, 1979, p. 17-33.

AUFRÈRE (S.), « Manéthôn de Sebennytes et la production en grec de l'épistémè de l'Égypte sous le règne de Ptolémée Philadelphe », dans B. BAKHOUCHE, Ph. LE MOIGNE (éd.), « *Dieu parle la langue des hommes* ». *Études sur la transmission des textes religieux*, *HTB* 8, Montpellier, 2007, p. 13-49.

AUGÉ (M.), *Le métier d'anthropologue. Sens et liberté*, Paris, 2006.

BAER (Kl.), « The Oath *sdf3*-tryt in Papyrus Lee, 1, 1 », *JEA* 50, 1964, p. 179-180.

BAER (M. J.), KROGMAN (W. M.), « Age at Death of Pharaohs of the New Kingdom, Determined from X-Ray Films », dans J. E. HARRIS, E. F. WENTE

(éd.), *An X-Ray Atlas of the Royal Mummies*, Chicago, Londres, 1980, p. 202, p. 188-212.

BAKRY (H.S.K.), « The Discovery of a Statue of Queen Twosre at Madinet Nasr, Cairo », *RSO* 46, 1971, p. 17-26.

BAKRY (H.S.K.), « The Discovery of a Temple of Merenptah at On », *Aegyptus* 53/1-4, 1973, p. 3-21, pl. 1-13.

BARBOTIN (Chr.), *Les statues égyptiennes du Nouvel Empire, statues royales et divines*, Paris, 2007.

BARBOTIN (Chr.), GUICHARD (S.), « La tombe de Merenptah : projets et travaux récents », *Memnonia* 15, 2004, p. 153-164.

BARBOTIN (Chr.), GUICHARD (S.), « Fouilles du Louvre dans la tombe de Merenptah 2005-2006 », *Memnonia* 17, 2006, p. 151-169.

BARBOTIN (Chr.), GUICHARD (S.), « Fouilles du Louvre dans la tombe de Merenptah – KV.8 (2007) », *Memnonia* 18, 2007, p. 107-117.

BARGUET (P.), *Le temple d'Amon-Rê à Karnak*, *RAPH* 21, Le Caire, 1962.

BECKERATH (J. von), « Queen Twosre as Guardian of Siptah », *JEA* 48, 1962, p. 70-74.

BECKERATH (J. von), *Handbuch der ägyptischen Königsnamen*, *MÄS* 49, Mayence, 1999.

BECKERATH (J. von), « Nochmals das Thronbesteigungsdatum Merenptahs », *GöttMisz* 191, 2002, p. 5-6.

BERLANDINI-GRENIER (J.), « Le dignitaire ramesside Ramsès-em-per-Rê », *BIFAO* 74, 1974, p. 1-19.

BERTHELOT (K.), « Hécatee d'Abdère et la "misanthropie" juive », *Bulletin du Centre de Recherche français à Jérusalem* 19, 2008 (<http://bcrfj.revues.org/5988>).

BICKEL (S.), « Blocs d'Amenhotep III réemployés dans le temple de Merenptah à Gournà : Une porte monumentale », *BIFAO* 92, 1992, p. 1-13.

BICKEL (S.), *Untersuchungen im Totentempel des Merenptah in Theben III. Tore und andere wiederverwendete Bauteile Amenophis' III*, *BABA* 16, Stuttgart, 1997.

BIERBRIER (M.), « Bye-Bye Bay », dans M. COLLIER, St. SNAPE (éd.), *Ramesside Studies in Honour of K. A. Kitchen*, Bolton, 2011, p. 19-21.

BIETAK (M.), FORSTNER-MÜLLER (I.), « The Topography of New Kingdom Avaris and Per-Ramesses », dans M. COLLIER, S. SNAPE (éd.) *Ramesside Studies in Honour of K. A. Kitchen*, Bolton, 2011, p. 23-50.

- BLOCH (R.), « Moïse chez Flavius Josèphe : un exemple juif de littérature héroïque », dans Ph. BORGEAUD, Th. RÖMER, Y. VOLOKHINE (éd.), *Interprétations de Moïse : Égypte, Judée, Grèce et Rome, Jerusalem Studies in Religion and Culture* 10, Leyde, 2010, p. 85-102.
- BLYTH (E.), « Some Thoughts on Seti II : “The Good-Looking Young Pharaoh” », dans A. LEAHY, J. TAIT (éd.), *Studies on Ancient Egypt in Honour of H.S. Smith*, Londres, 1999, p. 39-42.
- BONHÊME (M.-A.), FORGEAU (A.), *Pharaon. Les secrets du pouvoir*, Paris, 1988.
- BORAIK (M.), « Stela of Bakenkhonsou, High Priest of Amun-Re » *Memnonia* 18, 2007, p. 122, 1-6.
- BORCHARDT (L.), « Das Dienstgebäude des Auswärtigen Amtes unter den Ramessiden », *ZÄS* 44, 1907, p. 59-61.
- BORCHARDT (L.), *Statuen und Statuetten von Königen und Privaten IV*, CGC, Le Caire, 1934.
- BOTTÉRO (J.), « Essor de la recherche historique », dans Ch. SAMARAN (éd.), *L'Histoire et ses méthodes*, Paris, 1961, p. 143-186.
- BRAND (P. J.), « Usurped Cartouches of Merenptah at Karnak and Luxor », dans P. J. BRAND, L. COOPER (éd.), *Causing His Name To Live : Studies in Egyptian Epigraphy and History in Memory of William J. Murnane*, *CHNEA* 37, Leyde, Boston, 2009, p. 29-48.
- BRAND (P. J.), « Usurpation of Monuments », dans *UCLA Encyclopedia of Egyptology*, 2010, p. 5-6 (cf. <http://escholarship.org/uc/item/5gj996k5>).
- BRAND (P. J.), JOHNSON (K. L.), « Prince Seti-Merenptah, Chancellor Bay, and the Bark Shrine of Seti II at Karnak », *JEH* 6, 2013, p. 19-45.
- BROCK (E. C.), « The Tomb of Merenptah and its Sarcophagi », dans C. N. REEVES (éd.), *After Tut‘ankhamun*, Londres, New York, 1992, p. 122-140.
- BROCK (E. C.), « The Sarcophagus Lid of Queen Takhat », dans Z. HAWASS, L. P. BROCK (éd.), *Egyptology at the Dawn of the Twenty-First Century (Proceedings of the Eighth International Congress of Egyptologists, Cairo, 2000)* I, Le Caire, 2003, p. 97-102.
- BRUNNER (H.), « An Honoured Teacher of the Ramesside Period », *JEA* 45, 1949, p. 3-5.
- BRUNTON (G.), « The Inner Sarcophagus of Prince Ramessu from Medinet Habu », *ASAE* 43, 1943, p. 133-148.
- BRUYÈRE (B.), *Mert Seger à Deir el Médineh*, *MIFAO* 58, Le Caire, 1929.

BRYCE (Tr.), *The Kingdom of the Hittites*, Oxford, 2005.

CABROL (A.), « Un socle de statue au nom de Séthi II », *CRIPPEL* 15, 1993, p. 31-35.

CALICE (Fr. von), « König Menephthes im Buche Josua ? », *OLZ* 6, 1903, col. 224.

CALLENDER (V. G.), « Queen Tausret and the End of Dynasty 19 », *SAK* 32, 2004, p. 81-104.

CAMINOS (R. A.), *Late-Egyptian Miscellanies*, *BES* 1, Londres, 1954 (= *LEM*).

CAMINOS (R. A.), « Two Stelae in the Kurnah Temple of Sethos I », dans O. FIRCHOW (éd.), *Ägyptologische Studien*, Berlin, 1955, p. 17-29.

CAMINOS (R. A.), *The New-Kingdom Temples of Buhen I*, Londres, 1974.

CARDON (P. D.), « Amenmesse : An Egyptian Royal Head of the Nineteenth Dynasty in the Metropolitan Museum », *MMJ* 14, 1980, p. 5-14.

CARTER (H.), « Report of Work Done in Upper Egypt (1903-1904) », *ASAE* 6, 1905, p. 112-129.

CARTER (H.), MACE (A. C.), *The Tomb of Tut.Ankh.Amen I*, New York, 1963.

ČERNÝ (J.), « Quelques ostraca hiéroglyphiques inédits de Thèbes au Musée du Caire », *ASAE* 27, 1927, p. 183-210.

ČERNÝ (J.), « Papyrus Salt 124 (= Brit. Mus. 10055) », *JEA* 15, 1929, p. 243-258.

ČERNÝ (J.), « A Note on the Chancellor Bay », *ZÄS* 93, 1966, p. 35-39.

ČERNÝ (J.), *A Community of Workmen at Thebes in the Ramesside Period*, *BiEtud* 50, Le Caire, 1973.

CHABÂN (M. E.), « Fouilles à Achmounéin », *ASAE* 8, 1907, p. 211-223.

CHADEFAUD (C.), *Les statues porte-enseignes de l'Égypte ancienne, signification et insertion dans le culte du Ka royal*, Paris, 1982.

CHEVEREAU (P.-M.), *Prosopographie des cadres militaires égyptiens du Nouvel Empire*, Antony, 1994.

CHEVRIER (H.), DRIOTON (É.), *Le temple reposoir de Sêti II à Karnak*, Le Caire, 1940.

CHEVRIER (H.), LACAU (P.), *Une chapelle d'Hatshepsout à Karnak I*, Le Caire, 1977.

CHRISTOPHE (L.-A.), « La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât (n° 12) », *BIFAO* 48, 1949, p. 1-38.

CHRISTOPHE (L.-A.), « La carrière du prince Merenptah et les trois régences ramessides », *ASAE* 51, 1951, p. 335-372.

COULON (L.), JAMBON (E.), <http://www.ifao.egnet.net/bases/cachette/?id=19>.

CRUZ-URIBE (E.), « On the Wife of Merneptah », *GöttMisz* 24, 1977, p. 23-29.

DARESSY (G.), « Le temple de Mit Rahineh », *ASAE* 3, 1902, p. 22-31.

DARESSY (G.), « Notes et remarques », *RecTrav* 24, 1902, p. 161, § 193.

DAUTZENBERG (N.), « Einige Bemerkungen zu einigen Thronnamen des Neuen Reiches und ihren politischen Aussagen sowie zur Person des Sethnacht », *GöttMisz* 156, 1997, p. 37-46.

DAVIES (N. de G.), *The Tomb of Nefer-Hotep at Thebes*, New York, 1938.

DAVIES (N. de G.), *The Tomb of Rekh-Mi-Rê at Thebes I*, New York, 1943.

DAVIES (B. G.), *Who's Who at Deir el-Medina*, *EgUitg* 13, Leyde, 1999.

DAVIS (Th.M.), *The Tomb of Siptah*, Londres, 1908.

DEMARÉE (R. J.), dans R. H. WILKINSON (éd.), *The Temple of Tausret*, s. l., 2011, p. 128-130.

DEMBITZ (G.), « The Decree of Sethos II at Karnak : Further Thoughts on the Succession Problem after Merenptah », dans *Proceedings of the Fourth Central European Conference of Young Egyptologists*, *StudAeg* 18, Budapest, 2007, p. 91-108.

DE MELEUNAERE (H.), « Cultes et sacerdoces à Imaou (Kôm el-Hisn) au temps des dynasties saïte et perse », *BIFAO* 62, 1964, p. 151-171.

DE MELEUNAERE (H.), « Le vizir ramesside Hori », *AIPHO* 20, 1968-1972, p. 191-196.

DENIS (A.-M.), « Le portrait de Moïse par l'antisémite Manéthon (III^e s. av. J.-C.) et la réfutation juive de l'historien Artapan », *Le Muséon* 100, 1987, p. 49-65.

DERCHAIN (Ph.), « Le rôle du roi d'Égypte dans le maintien de l'ordre cosmique », dans L. DE HEUSCH (éd.), *Le pouvoir et le sacré*, *ACER* 1, Bruxelles, 1962, p. 61-73.

DERCHAIN-URTEL (M.-Th.), « *T3-Mrj* – terre d'héritage », dans M. BROZE, Ph. TALON (éd.), *L'atelier de l'orfèvre*, Louvain, 1992, p. 55-61.

DESROCHES-NOBLECOURT (Chr.), KUENTZ (Ch.), *Le petit temple d'Abou Simbel I*, Le Caire, 1968.

DIODOTE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, Livre I, LXX-LXXI (Texte établi par P. BERTRAC et traduit par Y. VERNIÈRE, Paris, 1993).

DODSON (A.), « The Tomb of King Amenmesse : some Observations », *DiscEg* 2, 1985, p. 7-11.

DODSON (A.), « The Takhats and Some Other Royal Ladies of the Ramesside Period », *JEA* 73, 1987, p. 224-229.

DODSON (A.), « King Amenmesse at Riqqa », *GöttMisz* 117/118, 1990, p. 153-155.

DODSON (A.), « Amenmesse in Kent, Liverpool, and Thebes », *JEA* 81, 1995, p. 115-128.

DODSON (A.), « Messuy, Amada and Amenmesse », *JARCE* 34, 1997, p. 41-48.

DODSON (A.), « The Decorative Phases of the Tomb of Sethos II and their Historical Implication », *JEA* 85, 1999, p. 131-142.

DODSON (A.), *Poisoned Legacy. The Fall of the Nineteenth Egyptian Dynasty*, Le Caire, New York, 2010.

DODSON (A.), « Fade to Grey : The Chancellor Bay, *Éminence grise* of the Late Nineteenth Dynasty », dans M. COLLIER, S. SNAPE (éd.), *Ramesside Studies in Honour of K. A. Kitchen*, Bolton, 2011, p. 145-158.

DODSON (A.), HILTON (D.), *The Complete Royal Families of Ancient Egypt*, Londres, 2004.

DRENKHAHN (R.), *Die Elephantine-Stele des Sethnacht und der Historischer Hintergrund*, *ÄgAbh* 36, Wiesbaden, 1980.

DRIOTON (É.), CHEVRIER (H.), *Le temple reposoir de Sêti II à Karnak*, Le Caire, 1940.

EATON-KRAUSS (M.), « Seti-Merenptah als Kronprinz Merenptahs », *GöttMisz* 50, 1981, p. 15-21.

EDEL (E.), « Ein Kairener Fragment mit einem Bericht über den Libyerkrieg Merenptahs », *ZÄS* 86, 1961, p. 101-103.

EDGAR (C. C.), « The Treasure of Tell Basta », dans G. MASPERO, *Le musée égyptien, recueil de monuments et de notices sur les fouilles d'Égypte* II, Le Caire, 1907, p. 93-108, pl. XLIII-LV.

EDGAR (M.C.C.), « A Building of Merenptah at Mit Rahineh », *ASAE* 15, 1915, p. 97-104.

ELLIOT SMITH (G.), *The Royal Mummies*, CGC, Le Caire, 1912.

EL-SAWI (A.), « A Limestone Statue of Sety II, from jwn (Heliopolis) », *MDAIK* 46, 1990, p. 337-340.

ENGLEBACH (R.), *Riqqeh and Memphis* VI, Londres, 1915.

ERTMAN (E. L.), SCHADEN (O. J.), « The Tomb of Amenmesse (KV 10) : The First Season », *ASAE* 73, 1998, p. 116-155.

FISCHER-ELFERT (H.-W.), « A Strike in the Reign of Merenptah ? *plus* The Endowment of Three Cult Statue(s) on Behalf of the Same King at Deir el-Medine (Pap. Berlin P. 23300 and P. 23301) », dans V. M. LEPPER (éd.), *Forschung in der Papyrussammlung. Eine Festgabe für das Neue Museum*, Berlin, 2012, p. 47-74.

FISHER (C. S.), « The Throne of Merenptah », *The (University of Pennsylvania) Museum Journal* 9, 1921, p. 30-34.

FLAVIUS JOSÈPHE, *Contre Apion* (texte établi et annoté par Th. Reinach, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, et traduit par L. Blum, Paris, 1930).

FORGEAU (A.), BONHÊME (M.-A.), *Pharaon. Les secrets du pouvoir*, Paris, 1988.

FORSTNER-MÜLLER (I.), BIETAK (M.), « The Topography of New Kingdom Avaris and Per-Ramesses », dans M. COLLIER, S. SNAPE (éd.) *Ramesside Studies in Honour of K. A. Kitchen*, Bolton, 2011, p. 23-50.

FRANKFORT (H.), « Cemeteries of Abydos : Work of the Season 1925-26 », *JEA* 14, 1928, p. 235-245.

FRASER (P. M.), *Ptolemaic Alexandria I. Text*, Oxford, 1972, p. 681-685.

FREU (J.), *Histoire politique du royaume d'Ougarit*, Paris, 2006.

GABALLA (G. A.), « Some Nineteenth Dynasty Monuments in Cairo Museum », *BIFAO* 71, 1972, p. 129-137.

GABALLA (G. A.), « Monuments of Prominent Men of Memphis, Abydos and Thebes », dans J. RUFFLE, G. A. GABALLA, K. A. KITCHEN (éd.), *Glimpses of Ancient Egypt. Studies in Honour of H. W. Fairman*, Warminster, 1979, p. 43-47.

GABOLDE (M.), *D'Akhenaton à Toutânkhamon*, Lyon, 1998.

GABOLDE (M.), dans G. GALLIANO, Y. CALVET (éd.), *Le royaume d'Ougarit. Aux origines de l'alphabet*, Paris, Lyon, 2004, p. 109, n° 82.

GARDINER (A. H.), « The Stele of Bilgai », *ZÄS* 50, 1912, p. 49-57.

GARDINER (A. H.), *Late-Egyptian Stories*, *BiAeg* 1, Bruxelles, 1932.

GARDINER (A. H.), *Hieratic Papyri in the British Museum III. Chester Beatty Gift*, Londres, 1935.

- GARDINER (A. H.), *Late Egyptian Miscellanies*, *BiAeg* 7, Bruxelles, 1937 (= *LEM*).
- GARDINER (A. H.), *Ramesside Administrative Documents*, Oxford, 1948.
- GARDINER (A. H.), *The Wilbour Papyrus II. Commentary*, Oxford, 1948.
- GARDINER (A. H.), « The Tomb of Queen Twosre », *JEA* 40, 1954, p. 40-44.
- GARDINER (A. H.), « Only One King Siptah and Twosre not His Wife », *JEA* 44, 1958, p. 12-22.
- GAUTHIER (H.), « À travers la Basse Égypte », *ASAE* 23, 1923, p. 163-165.
- GIVEON (R.), « Two Egyptian Documents Concerning Bashan from the Times of Ramses II », *RSO* 40, 1965, p. 197-202.
- GIVEON (R.), *Les Bédouins Shosou des documents égyptiens*, Leyde, 1971.
- GOEDICKE (H.), « Comments on the Sethnakhte Stela », *MDAIK* 52, 1996, p. 157-175.
- GOMAA (F.), *Chaemwese, Sohn Ramses' II. und Hoherpriester von Memphis*, *ÄgAbh* 27, Wiesbaden, 1973.
- GOYON (G.), « Trouvaille à Tanis de fragments appartenant à la statue de Sanousrit I^{er}, n° 634 du Musée du Caire », *ASAE* 38, 1937, p. 81-84.
- GRANDET (P.), « L'Égypte, comme institution, à l'époque ramesside », *DiscEg* 8, 1987, p. 77-92.
- GRANDET (P.), *Ramsès III. Histoire d'un règne*, Paris, 1993, p. 40-41.
- GRANDET (P.), *Le Papyrus Harris I*, *BiEtud* 109, Le Caire, 1994.
- GRANDET (P.), *Contes de l'Égypte ancienne*, Paris, 1998.
- GRANDET (P.), « L'exécution du chancelier Bay », *BIFAO* 100, 2000, p. 339-345.
- GRANDET (P.), *Les pharaons du Nouvel Empire*, Monaco, 2008.
- GRENIER (J.-Cl.), « Le protocole des empereurs romains », *RdE* 38, 1987, p. 81-104.
- GUERMEUR (I.), « Le syngenes Aristonikos et la ville de To-bener », *RdE* 51, 2000, p. 69-78.
- GUERMEUR (I.), *Les cultes d'Amon hors de Thèbes*, *BEPHE (Sciences religieuses)* 123, Paris, 2005.
- GUERMEUR (I.), « À propos d'un nouvel exemplaire du rituel divin journalier pour Soknebtynis », dans J.Fr. QUACK (éd.), *Ägyptische Rituale des griechisch-römischen Zeit*, *ORA* 6, 2013, p. 9-22.
- GUICHARD (S.), BARBOTIN (Chr.), « La tombe de Merenptah : projets et travaux récents », *Memnonia* 15, 2004, p. 153-164.

- GUICHARD (S.), BARBOTIN (Chr.), « Fouilles du Louvre dans la tombe de Merenptah 2005-2006 », *Memnonia* 17, 2006, p. 151-169.
- GUICHARD (S.), BARBOTIN (Chr.), « Fouilles du Louvre dans la tombe de Merenptah – KV.8 (2007) », *Memnonia* 18, 2007, p. 107-117.
- GUTGESELL (M.), *Die Datierung der Ostraka und Papyri aus Der el Medineh II. Die Ostraka der 19. Dynastie*, Hildesheim, 2002.
- GUTGESELL (M.), SCHMITZ (B.), « Die Familie des Amenmesse », *SAK* 9, 1981, p. 133-141.
- HABACHI (L.), « The Graffiti and Work of the Viceroys of Kush in the region of Aswan », *Kush* 5, 1957, p. 13-36.
- HABACHI (L.), « King Amenmesse and Viziers Amenmose and Kha'emtre : Their Monuments and Place in History », *MDAIK* 34, 1978, p. 57-67.
- HABACHI (L.), *LÄ* III, 1980, col. 630-640, s. v. Königssohn von Kusch.
- HALBWACHS (M.), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, 1925.
- HALBWACHS (M.), *La topographie légendaire des Évangiles en Terre sainte. Étude de mémoire collective*, Paris, 1941.
- HALBWACHS (M.), *La mémoire collective*, Paris, 1950.
- HAMZA (M.), « The Statue of Merenptah I Found at Athar en-nabi », *ASAE* 37, p. 233-242.
- HARDWICK (T.), « The Golden Horus Name of Amenmesse », *JEA* 92, 2006, p. 255-260.
- HAYES (W. C.), *The Scepter of Egypt II*, Cambridge (Massachusetts), 1959.
- HAYES (W. C.), *Glazed Tiles from a Palace of Ramesses II at Kantir*, New York, 1973 (première édition 1937).
- HEIN (I.), *Die Ramessidische Bautätigkeit in Nubien*, *GÖF* 22, Wiesbaden, 1991.
- HELCK (W.), *Zur Verwaltung des Mittleren und Neuen Reichs*, *ProblÄg* 3, Cologne, 1958.
- HELCK (W.), *Die beziehungen Ägyptens zu Vorderasien im 3. und 2. Jahrtausend v. Chr.*, *ÄgAbh* 5, Wiesbaden, 1962.
- HELCK (W.), « Ramessidische Inschriften aus Karnak », *ChronEg* 38/75, 1963, p. 37-48.
- HELCK (W.), *Der Text der "Lehre Amenemhets I. für seinen Sohn"*, *KÄT*, Wiesbaden, 1969.
- HELCK (W.), *Die Ritualdarstellungen des Ramesseums I*, *ÄgAbh* 25, Wiesbaden, 1972.

HILTON (D.), DODSON (A.), *The Complete Royal Families of Ancient Egypt*, Londres, 2004.

HOCH (E.), *Semitic Words in Egyptian Texts of the New Kingdom and Third Intermediate Period*, Princeton, 1994.

HOFFMANN (Fr.), QUACK (J.Fr.), *Anthologie der demotischen Literatur*, EQÄ 4, Berlin, 2007.

HOFFMEIER (J.K.), *Sacred in the Vocabulary of Ancient Egypt*, OBO 59, Fribourg, Göttingen, 1985.

HORNUNG (E.), KRAUSS (R.), WARBURTON (D. A.) (éd.), *Ancient Egyptian Chronology*, Leyde, Boston, 2006.

JAMBON (E.), COULON (L.), <http://www.ifao.egnet.net/bases/cachette/?id=19> (2013).

JAMES (T.G.H.), *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae IX*, Londres, 1970.

JANSSEN (J. J.), « Gift-Giving in Ancient Egypt as an Economic Feature », *JEA* 68, 1982, p. 253-258.

JANSSEN (J. J.), *Village Varia*, *EgUitg* 11, Leyde, 1997.

JANSSEN (J. J.), PESTMAN (P. W.), « Burial and Inheritance in the Community of the Necropolis Workmen at Thebes (Pap. Bulaq X and O. Petrie 16) », *JESHO* 11, 1968, p. 137-170.

JARITZ (H.), « Der Totentempel des Merenptah in Qurna 1. Grabungsbericht (1.-6. Kampagne) », *MDAIK* 48, 1992, p. 11-15.

JARITZ (H.), « The House of Million Years of Merenptah at Qurna/Luxor : Problems and Achievements of its Conservation and Protection », dans Chr.J. EYRE (éd.), *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists*, *OLA* 82, Louvain, 1998, p. 587-596.

JARITZ (H.), « The Mortuary Temple of Merenptah at Qurna and its Building Phases », dans Z. HAWASS (éd.), *Egyptology at the Dawn of the Twenty-first Century I*, Le Caire 2002, p. 234-241.

JEFFREYS (D. G.), *The Survey of Memphis I*, Londres, 1985.

JEFFREYS (D. G.), MALEK (J.), SMITH (H. S.), « Memphis 1984 », *JEA* 72, 1986, p. 1-14.

JOHNSON (K. L.), BRAND (P. J.), « Prince Seti-Merenptah, Chancellor Bay, and the Bark Shrine of Seti II at Karnak », *JEH* 6, 2013, p. 19-45.

KEMP (B.), « The Harim-Palace », *ZÄS* 105, 1978, p. 122-133.

- KERKESLAGER (A.), « The Apology of the Potter : A Translation of the Potter's Oracle », dans I. SHIRUN-GRUMACH (éd.), *Jerusalem Studies in Egyptology*, ÄAT 40, Wiesbaden, 1998, p. 67-79.
- KITCHEN (K. A.), *Ramsesside Inscriptions, Historical and Biographical II*, Oxford, 1979 (= KRI II).
- KITCHEN (K. A.), *Ramsesside Inscriptions, Historical and Biographical III*, Oxford, 1980 (= KRI III).
- KITCHEN (K. A.), *Ramsesside Inscriptions, Historical and Biographical IV*, Oxford, 1982 (= KRI IV).
- KITCHEN (K. A.), *Ramsès II*, Monaco, 1985.
- KITCHEN (K. A.), « Amenmesses in Northern Egypt », *GöttMisz* 99, 1987, p. 23-25.
- KITCHEN (K. A.), « Titulatures of the Ramesside Kings », *ASAE* 71, 1987, p. 131-141.
- KITCHEN (K. A.), « The Physical Text of Merenptah's Victory Hymn (The "Israel Stela") », *JSSEA* 24, 1994, p. 71-77.
- KLOTH (N.), *Die (auto-) biographischen Inschriften des ägyptischen Alten Reiches*, SAK 8, Hambourg, 2002.
- KOENEN (L.), « Die Apologie des Töpfers an König Amenophis oder das Töpferorakel », dans A. BLASIUS, B. U. SCHIPPER (éd.), *Apokalyptik und Ägypten*, OLA 107, Louvain, 2002, p. 137-187.
- KOENIG (Y.), « Notes sur la découverte des papyrus Chester Beatty », *BIFAO* 81, 1981, p. 41-43.
- KRAUSS (R.), « Untersuchungen zu König Amenmesse (1) », *SAK* 4, 1976, p. 161-199.
- KRAUSS (R.), « Untersuchungen zu König Amenmesse (2) », *SAK* 5, 1977, p. 131-174.
- KRAUSS (R.), « Zur Historischen Einordnung Amenmesse und zur Chronologie der 19/20 Dynastie », *GöttMisz* 45, 1981, p. 27-34.
- KRAUSS (R.), « Untersuchungen zu König Amenmesse : Nachträge », *SAK* 24, 1997, p. 161-184.
- KRAUSS (R.), *Moïse le Pharaon* (traduction française), Paris, 2005.
- KRAUSS (R.), HORNING (E.), WARBURTON (D. A.) (éd.), *Ancient Egyptian Chronology*, Leyde, Boston, 2006.
- KROGMAN (W. M.), BAER (M. J.), « Age at Death of Pharaohs of the New Kingdom, Determined from X-Ray Films », dans J. E. HARRIS, E. F. WENTE

(éd.), *An X-Ray Atlas of the Royal Mummies*, Chicago, Londres, 1980, p. 202, p. 188-212.

KUENTZ (Ch.), « Le Double de la Stèle d'Israël à Karnak », *BIFAO* 21, 1923, p. 113-117.

KUENTZ (Ch.), *Obélisques*, CGC, Le Caire, 1932.

KUENTZ (Ch.), DESROCHES-NOBLECOURT (Chr.), *Le petit temple d'Abou Simbel I*, Le Caire, 1968.

KUHLMANN (K. P.), *Der Thron im alten Ägypten*, *ADAIK* 10, Glückstadt, 1977.

LABOURY (D.), « Archaeological and Textual Evidence of The Function of the “Botanical Garden” of Karnak in the Initiation Ritual », dans P. F. DORMAN, B. M. BRYAN (éd.), *Sacred Space and Sacred Function in Ancient Thebes*, *SAOC* 61, Chicago, 2007, p. 27-34.

LACAU (P.), *Stèles du Nouvel Empire (CGC nos 34001-34064)*, Le Caire, 1909.

LACAU (P.), CHEVRIER (H.), *Une chapelle d'Hatshepsout à Karnak I*, Le Caire, 1977.

LACOVARA (P.), *The New Kingdom Royal City*, Londres, New York, 1997.

LANGANEY (A.), *Les hommes, passé, présent, conditionnel*, Paris, 1988.

LAUFFRAY (J.), SAAD (R.), SAUNERON (S.), « Rapport sur les travaux de Karnak. Activités du centre franco-égyptien en 1970-1972 », *Karnak* 5, 1970-1972, p. 1-42.

LE BERRE (M.), « Territoires », dans A. BAILLY et al. (éd.), *Encyclopédie de Géographie*, Paris, 1992, p. 601-622.

LECLANT (J.), « Fouilles et travaux en Égypte et au Soudan », *Orientalia* 51/1, 1982, p. 49-122.

LECLÈRE (Fr.), *Les villes de Basse Égypte*, *BiEtud* 144, Le Caire, 2008.

LEFÉBURE (E.), *Les hypogées royaux de Thèbes*, *MMAF* 3/1, Le Caire, 1889.

LEFEBVRE (G.), « Stèle de l'an V de Méneptah », *ASAE* 27, 1927, p. 19-30.

LEFEBVRE (G.), *Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak jusqu'à la XXI^e dynastie*, Paris, 1929.

LEFEBVRE (G.), *Inscriptions concernant les grands prêtres d'Amon Romê-Roÿ et Amenhotep*, Paris, 1929.

LEGRAIN (G.), « Recherches généalogiques II. Les premiers prophètes d'Osiris d'Abydos sous la XIX^e dynastie », *RecTrav* 31, 1909, p. 201-220.

- LENZO MARCHESE (G.), « Les colophons dans la littérature égyptienne », *BIFAO* 104, 2004, p. 359-376.
- LE SAOUT (Fr.), « Reconstitution des murs de la cour de la Cachette », *Karnak* 7, 1982, p. 213-258.
- LESKO (L. H.), « A Little More for the End of the Nineteenth Dynasty », *JARCE* 5, 1966, p. 29-32.
- LOEBEN (Chr.), « La porte sud-est de la salle w³djt », *Karnak* 8, 1985, p. 207-223.
- LOPEZ (J.), YOYOTTE (J.), « L'organisation de l'armée et les titulatures de soldats du Nouvel Empire », *BiOr* 26, 1969, p. 3-19.
- LORET (V.), « Le tombeau d'Aménophis II », *BIE* 9, 1898, p. 98-112.
- MACALISTER (R.A.S.), *The Excavation of Gezer (1902-1905 and 1907-1909)*, Londres, 1912.
- MACE (A. C.), CARTER (H.), *The Tomb of Tut.Ankh.Amen I*, New York, 1963.
- MACKOWIAK (K.), « Troie : archéologie, texte, histoire », dans Chr. ULF (éd.), *Der Neue Streit um Troia. Eine Bilanz*, *DHA* 30/2, 2004, p. 193-197.
- MALEK (J.), JEFFREYS (D. G.), SMITH (H. S.), « Memphis 1984 », *JEA* 72, 1986, p. 1-14.
- MANASSA (C.), *The Great Inscription of Merneptah : Grand Strategy in the 13th Century BC*, *YES* 5, 2003.
- MARIETTE (A.), *Le Sérapeum de Memphis I*, Paris.
- MASPERO (G.), *Causeries d'Égypte* (2^e éd.), Paris, 1907.
- MASPERO (G.), *Guide du visiteur au Musée du Caire*, Le Caire, 1912.
- MATHIEU (B.), « La littérature égyptienne sous les Ramsès », dans G. ANDREU (éd.), *Deir el-Médineh et la Vallée des Rois (Actes du colloque organisé par le musée du Louvre les 3 et 4 mai 2002)*, Paris, 2003, p. 120-121.
- MAYSTRE (Ch.), « Une stèle d'un grand-prêtre memphite », *ASAE* 48, 1948, p. 449-455.
- MCDOWELL (A. G.), *Jurisdiction in the Workmen's Community of Deir el-Medîna*, *EgUitg* 5, Leyde, 1990.
- MCDOWELL (A.), « Teachers and Students at Deir el-Medina », dans R.J. DEMARÉE, A. EGBERTS (éd.), *Deir el-Medina in the Third Millennium AD. A tribute to Jac.J. Janssen*, *EgUitg* 14, Leyde, 2000, p. 217-233.
- MEEKS (D.), « Compte rendu de J.K. Hoffmeier, *Sacred in the Vocabulary of Ancient Egypt*, *OBO* 59, Fribourg, Göttingen, 1985 » *JEA* 77, 1991, p. 199-202.

MÉLÈZE MODRZEJEWSKI (J.), *Les juifs d'Égypte de Ramsès II à Hadrien*, Paris, 1997 (1^{re} édition 1991).

MICHALOWSKI (K.), *Karnak*, Vienne, Munich, s.d.

MONNIER (Fr.), *Les forteresses égyptiennes*, Bruxelles, 2010.

MONTET (P.), *Les nouvelles fouilles de Tanis (1929-1932)*, Paris, 1939.

MONTET (P.), *La nécropole royale de Tanis II*, Paris, 1951.

MORENO GARCÍA (J.C.), « Nouvelles recherches sur l'agriculture institutionnelle et domestique », dans J.C. MORENO GARCÍA (éd.), *L'agriculture institutionnelle en Égypte ancienne : état de la question et perspectives interdisciplinaires*, CRIPEL 25, Lille, 2005, p. 11-78.

MORENO GARCÍA (J.C.), « La gestion des aires marginales : *pḥw*, *gs*, *tnw*, *šḥt* au III^e millénaire », dans A. WOODS, A. MCFARLANE, S. BINDER, *Egyptian Culture and Society. Studies in Honour of Naguib Kanawaty II*, Le Caire, 2010, p. 49-69.

MURNAME (W. J.), « Compte rendu de R. Drenkhahn, *Die Elephantine-Stele des Sethnacht und der Historischer Hintergrund*, ÄgAbh 36, Wiesbaden, 1980 », *ChronEg* 58/115-116, 1983, p. 133-135.

MURNAME (W.J.), *The Road to Kadesh*, SAOC 42, Chicago, 1985.

MURRAY (O.), « Hacataeus of Abdera and Pharaonic Kingship », *JEA* 56, 1970, p. 141-171.

NA'AMAN (N.), « Ḥabiru and Hebrews : The Transfer of a Social Term to the Literary Sphere », *JNES* 45, 1986, p. 271-288.

NAGUIB (A. E.), « Un fragment de statue de Sêti II trouvé à Atfih », *ASAE* 3, 1902, p. 213-214.

NAVILLE (É.), *Bubastis (1887-1889)*, Londres, 1891.

OBSOMER (Cl.), *Ramsès II*, Paris, 2012.

ORSENIGO (Chr.), PIACENTINI (P.), *La Valle dei Re riscoperta. I giornale di scavo di Victor Loret (1898-1899) e altri inediti*, Milan, 2004.

PARTRIDGE (R. B.), *Faces of Pharaohs*, Londres, 1994.

PEDEN (A. J.), « A Note on the Accession Date of Merenptah », *GöttMisz* 140, 1994, p. 69.

PESTMAN (P. W.), « Who Were the Owners, in the “Community of Workmen”, of the Chester Beatty Papyri », dans R.J. DEMARÉE, J.J. JANSSEN (éd.), *Gleaning from Deir el-Medîna, EgUitg* 1, Leyde, 1982, p. 155-172.

PESTMAN (P. W.), JANSSEN (J. J.), « Burial and Inheritance in the Community of the Necropolis Workmen at Thebes (Pap. Bulaq X and O. Petrie 16) », *JESHO* 11, 1968, p. 137-170.

PETRIE (W.M.Fl.), *Six Temples of Thebes (1896)*, Londres, 1897.

PETRIE (W.M.Fl.), *Memphis I*, Londres, 1909.

PETRIE (W.M.Fl.), *The Palace of Apries (Memphis II)*, Londres, 1909.

PIACENTINI (P.), ORSENIGO (Chr.), *La Valle dei Re riscoperta. I giornale di scavo di Victor Loret (1898-1899) e altri inediti*, Milan, 2004.

PLATON, *Sophiste, Politique, Philèbe, Timée, Critias* (traduction et notes par E. CHAMBRY), Paris, 1969.

POCKOCHE (R.), *Voyages de Richard Pockoche, membre de la Société Royale et de celle des Antiquités de Londres, etc. En Orient, dans l'Égypte, la Syrie, la Grèce, la Thrace, etc. etc.*, traduit de l'anglais, sur la seconde édition, par M. EYDOUS (nouvelle édition soigneusement corrigée et augmentée de quelques notes). Tome premier. À Neuchâtel, 1772.

PORCIER (St.), *Mnévis. Recherches sur le culte du taureau sacré d'Héliopolis* (thèse inédite, soutenue à l'Université Montpellier 3-Paul Valéry, le 15 octobre 2009).

POSENER (G.), « La complainte de l'échanson Bay », dans *Fragen an die altägyptische Literatur*, Wiesbaden, 1977, p. 385-397.

PRITCHARD (J. B.) (éd.), *Ancient Near Eastern Texts Relating to the Old Testament*, Princeton (New Jersey), 1955 (= *ANET*).

PUSCH (E. B.), « Tausret und Sethos II. in der Ramses-Stadt », *ÄgLev* 9, 1999, p. 101-109.

QUACK (J.-Fr.), « A Black Cat from the Right and a Scarab on your Head. New Sources for Ancient Egyptian Divination », dans K. SZPAKOWSKA (éd.), *Through a Glass Darkly : Magic, Dreams and Prophecy in Ancient Egypt*, Swansea, 2006, p. 175-187.

QUACK (J.-Fr.), HOFFMANN (Fr.), *Anthologie der demotischen Literatur*, EQÄ 4, Berlin, 2007.

RAGAZZOLI (Chl.), « Un nouveau manuscrit du scribe Inéna ? Le recueil de miscellanées du Papyrus Koller (Pap. Berlin P. 3043) », dans V. M. LEPPER (éd.), *Forschung in der Papyrussammlung. Eine Festgabe für das Neue Museum*, Berlin, 2012, p. 207-239.

RAUE (D.), *Heliopolis und das Haus des Re*, ADAIK 16, Berlin, 1999.

- RAY (J. D.), *The Archive of Hor*, Londres, 1976.
- REDFORD (D. B.), *Egypt, Canaan, and Israel in Ancient Times*, Princeton, Oxford, 1992.
- REEVES (C. N.), *Valley of the King*, Londres, New York, 1990.
- REEVES (N.), WILKINSON (R.H.), *The Complete Valley of the Kings*, Londres, 1996.
- RENDSEBURG (G.), « Merneptah in Canaan », *JSSEA* 11/3, 1981, p. 171-172.
- ROCCATI (A.), *La littérature historique sous l'Ancien Empire*, *LAPPO* 11, Paris, 1982.
- ROEDER (G.), « Die Weihinschrift des Königs Mer-en-Ptah », *ASAE* 52, 1954, p. 319-357.
- ROEDER (G.), *Hermopolis 1929-1939*, Hildesheim, 1959.
- ROWTON (M. B.), « Dimorphic Structure and the Problem of the 'APIRÛ-'IBRÎM », *JNES* 35, 1976, p. 13-20.
- SAAD (R.), LAUFFRAY (J.), SAUNERON (S.), « Rapport sur les travaux de Karnak. Activités du centre franco-égyptien en 1970-1972 », *Karnak* 5, 1970-1972, p. 1-42.
- SAUNERON (S.), *Les prêtres de l'ancienne Égypte*, Paris, 1988 (1^{re} éd. 1957).
- SAUNERON (S.), « Les songes et leur interprétation dans l'Égypte ancienne », dans *Les songes et leur interprétation*, *SourcOr* 2, Paris, 1959, p. 18-61.
- SAUNERON (S.), YOYOTTE (J.), « Traces d'établissements asiatiques en Moyenne-Égypte sous Ramsès II », *RdE* 7, 1950, p. 67-70.
- SAUNERON (S.), LAUFFRAY (J.), SAAD (R.), « Rapport sur les travaux de Karnak. Activités du centre franco-égyptien en 1970-1972 », *Karnak* 5, 1970-1972, p. 1-42.
- SCHADEN (O. J.), « Some Observations on the Tomb of Amenmesse (KV 10) », dans B. BRYAN, D. LORTON (éd.), *Essays in Egyptology in Honour of Hans Goedicke*, San Antonio, 1994, p. 243-254.
- SCHADEN (O. J.), ERTMAN (Earl L.), « The Tomb of Amenmesse (KV 10) : The First Season », *ASAE* 73, 1998, p. 116-155.
- SCHAEFFER (Cl.F.-A.), « Une épée de bronze d'Ugarit portant le cartouche de Mineptah », *RdE* 11, 1957, p. 139-143.
- SCHMITZ (B.), GUTGESELL (M.), « Die Familie des Amenmesse », *SAK* 9, 1981, p. 133-141.
- SCHNEIDER (Th.), « Siptah und Beja », *ZÄS* 130, 2003, p. 134-146.

- SCHOTT (S.), *Die Reinigung Pharaos in einem memphitischen Tempel*, Göttingen, 1957.
- SCHOTT (S.), *Bücher und Bibliotheken im alten Ägypten*, Wiesbaden, 1990.
- SCHULMAN (A.-R.), *Military Rank, Title and Organisation in the Egyptian New Kingdom*, MÄS 6, Berlin, 1964.
- SCUBLA (L.), « Roi sacré, victime sacrificielle et victime émissaire », *Revue du Mauss* 22, 2003, p. 197-221.
- SCUBLA (L.), dans la préface de A. M. HOCART, *Au commencement était le rite*, Paris, 2005, p. 7-44.
- SERVAJEAN (Fr.), *Quatre études sur la bataille de Qadech*, ENiM 6, 2012.
- SIMPSON (W.K.), « The Tell Basta Treasure », *MMAB* 8, 1949-1950, p. 61-65.
- SMITH (G. E.), *The Royal Mummies* (CGC n^{os} 61051-61100), Le Caire, 1912.
- SMITH (H. S.), *Fortress of Buhen II*, 1976.
- SMITH (H.S.), JEFFREYS (D. G.), MALEK (J.), « Memphis 1984 », *JEA* 72, 1986, p. 1-14.
- SMOLENSKI (T.), « Les peuples septentrionaux de la mer sous Ramsès II et Minéptah », *ASAE* 15, 1915, p. 49-93.
- SMYTH (Fr.), « Égypte-Canaan : quel commerce ? », dans N. GRIMAL, B. MENU (éd.), *Le commerce en Égypte ancienne*, *BiEtud* 121, Le Caire, 1998, p. 5-18.
- SOUROUZIAN (H.), *Les Monuments du roi Merenptah*, *SDAIK* 22, 1989.
- SPALINGER (A. J.), *War in Ancient Egypt*, Malden, Oxford, Victoria, 2005.
- STADELMANN (R.), « Tempelpalast und Erscheinungsfelder in den Thebanischen Totentempeln », *MDAIK* 29, 1973, p. 221-242.
- STRUVE (V. V.), « Die Ära „ἀπὸ Μενόφρεως“ und die XIX. Dynastie Manethos », *ZÄS* 63, 1928, p. 45-50.
- TACKE (N.), *Verspunkte als Gliederungsmittel in ramessidischen Schülerhandschriften*, *SAGA* 22, Heidelberg, 2001.
- THÉODORIDÈS (A.), « Dénonciation de malversations ou Requête en destitution ? », *RIDA* 28, 1981, p. 11-79.
- THIERS (Chr.), *Ptolémée Philadelphie et les prêtres d'Atoum de Tjékou*, *OrMonsp* 17, Montpellier, 2007.
- THOMAS (E.), *Royal Necropolis of Thebes*, Princeton, 1966.
- TIRADRITTI (Fr.), dans id. (éd.), *Trésors d'Égypte. Les merveilles du Musée égyptien du Caire*, Verceli, 1998.

TOWER HOLLIS (S.), *The Ancient Egyptian "Tale of Two Brothers"*, Oakville, 2008.

VALBELLE (D.), « *Les ouvriers de la tombe* ». *Deir el-Médineh à l'époque ramesside*, *BiEtud* 96, 1985.

VAN DEN BOORN (G.), *The Duties of the Vizier. Civil Administration in the early New Kingdom*, Londres, 1988.

VANDERSLEYEN (Cl.), *L'Égypte et la vallée du Nil II. De la fin de l'Ancien Empire à la fin du Nouvel Empire*, Paris, 1995.

VANDIER (J.), *Manuel d'archéologie égyptienne III. Les grandes époques. La statuaire égyptienne*, Paris, 1958.

VANDIER (J.), « Ramsès-Siptah », *RdE* 23, 1971, p. 165-191.

VERGOTE (J.), *Joseph en Égypte. Genèse, 37-50 à la lumière des études égyptologiques récentes*, Louvain, 1959.

VERGOTE (J.), « Josèphe en Égypte : 25 ans après », dans S. ISRAELIT-GROLL (éd.), *Pharaonic Egypt : The Bible and Christianity*, Jérusalem, 1985, p. 289-306.

VERNIER (É.), *Bijoux et orfèvrerie*, CGC n^{os} 52640-53855, Le Caire, 1925.

VERNUS (P.), « Inscriptions de la Troisième Période intermédiaire (IV). Le texte oraculaire réemployé dans le passage axial du III^e pylône dans le temple de Karnak », *Karnak* 6, 1980, p. 215-233.

VERNUS (P.), *Affaires et scandales sous les Ramsès*, Paris, 1993.

VERNUS (P.), *Essai sur la conscience de l'Histoire dans l'Égypte pharaonique*, Paris, 1995.

VERNUS (P.), « Les jachères du démiurge et la souveraineté du pharaon. Sur le concept d'« empire » », *RdE* 62, 2011, p. 175-198.

VOLOKHINE (Y.), « L'Égypte et la Bible : histoire et mémoire. À propos de la question de l'Exode et de quelques autres thèmes », *BSEG* 24, 2000-2001, p. 83-106, et plus particulièrement p. 90-105.

VOLOKHINE (Y.), « À la recherche de Moïse », *EAO* 27, 2002, p. 3-14.

VOLOKHINE (Y.), « Des séthiens aux impurs. Un parcours dans l'idéologie égyptienne de l'exclusion », dans Ph. BORGEAUD, Th. RÖMER, Y. VOLOKHINE (éd.), *Interprétations de Moïse : Égypte, Judée, Grèce et Rome*, *Jerusalem Studies in Religion and Culture* 10, Leyde, 2010, p. 199-243.

WADDELL (W. G.), *Manetho, with an English Translation*, Londres, 1964.

WAINWRIGHT (G. A.), « The Meshwesh », *JEA* 48, 1962, p. 89-99.

WARBURTON (D. A.), HORNING (E.), KRAUSS (R.) (éd.), *Ancient Egyptian Chronology*, Leyde, Boston, 2006.

WEEKS (K. R.) (éd.), *Atlas of the Valley of the Kings*, Le Caire, 2000.

WEEKS (K. R.) (éd.), Theban Mapping Project : <http://thebanmappingproject.com/> (1997-2013).

WENTE (E. F.), « Age at Death of Pharaohs of the New Kingdom, Determined from Historical Sources », dans J. E. HARRIS, E. F. WENTE (éd.), *An X-Ray Atlas of the Royal Mummies*, Chicago, Londres, 1980, p. 234-285.

WENTE (E. F.), « Genalogy of the Royal Family », dans J. E. HARRIS, E. F. WENTE (éd.), *An X-Ray Atlas of the Royal Mummies*, Chicago, Londres, 1980, p. 146.

WETTENGEL (W.), *Die Erzählung von den beiden Brüdern*, OBO 195, Fribourg, Göttingen, 2003.

WILKINSON (R. H.), REEVES (N.), *The Complete Valley of the Kings*, Londres, 1996.

WILKINSON (R. H.) (éd.), *The Temple of Tausret*, s. l., 2011.

WINLOCK (H. E.), « Notes on the Reburial of Thutmosis I », *JEA* 15, 1929, p. 56-68.

WOLF (W.), « Papyrus Bologna 1086 », *ZÄS* 65, 1930, p. 89-97.

YOYOTTE (J.), « La localité , établissement militaire du temps de Mérenptah », *RdE* 7, 1950, p. 63-66.

YOYOTTE (J.), « Un souvenir du “Pharaon” Taousert en Jordanie », *VetTest* 12, 1962, p. 464-469 = *ibid.*, dans I. GUERMEUR (éd.), *Opera selecta*, OLA 224, 2013, p. 275-280.

YOYOTTE (J.), « L'Égypte ancienne et les origines de l'antijudaïsme », *BSE* 11, 1963, p. 133-143 = *ibid.*, dans I. GUERMEUR (éd.), *Opera selecta*, OLA 224, 2013, p. 113-124.

YOYOTTE (J.), « La campagne palestinienne du pharaon Merenptah », dans J. BRIENDET *al.* (éd.), *La protohistoire d'Israël. De l'exode à la monarchie*, Paris, 1990, p. 109-119.

YOYOTTE (J.), LOPEZ (J.), « L'organisation de l'armée et les titulatures de soldats du Nouvel Empire », *BiOr* 26, 1969, p. 3-19.

YOYOTTE (J.), SAUNERON (S.), « Traces d'établissements asiatiques en Moyenne-Égypte sous Ramsès II », *RdE* 7, 1950, p. 67-70.

YOYOTTE (M.), « Le “harem” dans l'Égypte ancienne », dans Chr. ZIEGLER (éd.), *Reines d'Égypte, d'Hétephérès à Cléopâtre*, Paris, 2008, p. 76-90.

YURCO (Fr.J.), « Amenmesse : Six Statues at Karnak », *MMJ* 14, 1980, p. 15-31.

YURCO (Fr.J.), « Mérenptah's Canaanite Campaign », *JARCE* 23, 1986, p. 189-215.

YURCO (Fr.J.), « Was Amenmesse the Viceroy of Kush, Messuy », *JARCE* 34, 1997, p. 49-56.

ZANDEE (J.), *De Hymnen aan Amon van Papyrus Leiden I 350*, *OMRO* 28, Leyde, 1947.

ZIVIE (Chr.M.), *Giza au deuxième millénaire*, *BiEtud* 70, 1976.

ZIVIE (A.-P.), « Quelques remarques sur un monument nouveau de Mérenptah », *GöttMisz* 18, 1975, p. 45-49.

ZIVIE (Chr.M.), « La stèle d'Amenophis II à Giza », *SAK* 8, 1980, p. 269-284.

ZIVIE-COCHE (Chr.), « Dieux autres, dieux des autres. Identité culturelle et altérité dans l'Égypte ancienne », *IOS* 14, 1994, p. 39-79.

Divinités

Akhenaton (Amenhotep IV) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#).

Amon [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#), [91](#), [92](#), [93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#), [100](#), [101](#), [102](#), [103](#), [104](#), [105](#), [106](#), [107](#), [108](#), [109](#), [110](#), [111](#), [112](#), [113](#), [114](#), [115](#), [116](#), [117](#), [118](#), [119](#), [120](#), [121](#), [122](#), [123](#), [124](#), [125](#), [126](#), [127](#), [128](#), [129](#), [130](#), [131](#), [132](#), [133](#), [134](#), [135](#), [136](#), [137](#), [138](#), [139](#), [140](#).

Amonet [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).

Amon-Rê [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#).

Amon-Rê-Horakhty-Atoum [1](#), [2](#).

Amsit [1](#), [2](#), [3](#).

Anubis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#).

Astarté [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Atoum [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#).

Atoum-Rê [1](#).

Baal [1](#), [2](#).

Bastet [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Béhédéty [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Chepsy [1](#).

Chou [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).

Douamoutef [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Ennéade [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#).

Geb [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#).

Hapy [1](#), [2](#).

Hâpy [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).

Hathor [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#).

Héphaistos [1](#), [2](#).

Hermès [1](#).

Horakhty-Atoum [1](#).

Horus [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#).

Isis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#).

Khépri [1](#), [2](#), [3](#).

Khérybaqef [1](#).

Khonsou 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28.

Khonsou-Néferhotep 1, 2, 3.

Le temple funéraire de Ramsès III 1.

Maât 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51.

Min 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.

Min-Kamoutef 1.

Montou 1, 2, 3, 4, 5, 6.

Mout 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32.

Nedjty 1.

Néfertoum 1, 2, 3, 4.

Neith 1, 2, 3, 4, 5, 6.

Nekhbet 1, 2, 3.

Nephthys 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25.

Nout 1, 2, 3, 4, 5, 6.

Onouris 1, 2.

Osiris 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.

Ouadjyt 1, 2, 3, 4.

Ouaset 1, 2, 3, 4, 5, 6.

Ounennéfer 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.

Ptah 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64.

Ptah-Nebmaât 1, 2, 3.

Ptah-Sokar-Osiris 1.

Qébehsénouf 1, 2, 3.

Qébehyt 1.

Rê 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132.

Rê-Horakhty 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25.

Sakhmet 1, 2, 3.

Selkis 1, 2.

Seth 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22.

Sokar 1, 2, 3, 4.

Taténen 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.

Tefnout 1, 2, 3.

Temple de millions d'années d'Amenhotep III [1](#), [2](#), [3](#).

Temple de millions d'années de Ramsès II [1](#).

Temple de millions d'années de Ramsès III [1](#).

Temple de millions d'années de Séthi Ier [1](#).

Temple funéraire de Mérenptah [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#).

Temple funéraire de Ramsès [1](#).

Temple funéraire de Ramsès II [1](#), [2](#), [3](#).

Temple funéraire de Ramsès III [1](#).

temple funéraire de Séthi Ier [1](#).

Temple funéraire de Séthi Ier [1](#).

Temple funéraire de Taousert [1](#), [2](#).

Thot [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#).

Yahwé [1](#), [2](#).

Rois et famille royale, égyptiens et étrangers (y compris Bay)

Alexandre [1](#), [2](#), [3](#).

Amasis [1](#), [2](#), [3](#).

Amenhotep II [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#).

Amenhotep III [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#).

Amenhotep IV (Akhenaton) [1](#), [2](#).

Amenmesses (Messouy, Messy) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#), [91](#), [92](#), [93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#), [100](#), [101](#), [102](#), [103](#), [104](#), [105](#), [106](#), [107](#), [108](#), [109](#), [110](#), [111](#).

Amonherkhépéchef (fils de Ramsès II) [1](#), [2](#), [3](#).

Apriès [1](#), [2](#).

Bay (Iarsou, Ramsès-Khâemnéchtétou) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#).

Bentanat (fille de Ramsès II) [1](#).

Djéser [1](#).

Hatchepsout [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Hattousil III [1](#).

Horemheb [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#).

Hori (A) (fils de Khâemouaset et grand-prêtre de Ptah à Memphis) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).

Hori (B) (fils de Hori (A) et vizir de Haute-Égypte) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#).

Iarsou (Bay, Ramsès-Khâemnéchtou) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).

Isisnéféret (A) (épouse de Ramsès II). [1](#), [2](#).

Isisnéféret (B) (fille de Ramsès II) [1](#), [2](#).

Isisnéféret (C) (fille de Khâemouaset, épouse de Mérenptah) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#).

Khâemouaset, quatrième fils de Ramsès II, fils d'Isisnéféret, prince héritier avant Mérenptah et grand prêtre de Ptah à Memphis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#).

Khâemouaset, quatrième fils de Ramsès II, fils d'Isisnéféret, prince héritier avant Mérenptah et grand-prêtre de Ptah à Memphis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#).

Mâryou (fils de Did) (chef libyen) [1](#).

Mérenptah [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#), [91](#), [92](#), [93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#), [100](#), [101](#), [102](#), [103](#), [104](#), [105](#), [106](#), [107](#), [108](#), [109](#), [110](#), [111](#), [112](#), [113](#), [114](#), [115](#), [116](#), [117](#), [118](#), [119](#), [120](#), [121](#), [122](#), [123](#), [124](#), [125](#), [126](#), [127](#), [128](#), [129](#), [130](#),

131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293.

Mérenptah-Siptah (Siptah, Ramsès-Siptah) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.

Mérytamon (fille de Ramsès II) 1, 2.

Messouy (Amenmesses, Messy) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

Messy (Amenmesses, Messouy) 1, 2.

Montouherkhépéchef (prince de la XXe dynastie) 1.

Nectanébo Ier 1.

Néferirkarê 1, 2.

Néfertari (épouse de Ramsès II) 1, 2, 3, 4, 5.

Néfertiti (épouse d'Amenhotep IV) 1, 2.

Osymandias 1.

Pahemnétcher (fils de Hori (A) et grand-prêtre de Ptah à Memphis) 1, 2, 3, 4.

Philippe Arrhidée 1.

Protée 1, 2.

Psammétique II 1.

Ptolémée Ier [1](#).

Ramessou (fils de Ramsès II) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Ramsès Ier [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#).

Ramsès II [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#), [91](#), [92](#), [93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#), [99](#), [100](#), [101](#), [102](#), [103](#), [104](#), [105](#), [106](#), [107](#), [108](#), [109](#), [110](#), [111](#), [112](#), [113](#), [114](#), [115](#), [116](#), [117](#), [118](#).

Ramsès III [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#).

Ramsès IV [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#).

Ramsès VI [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Ramsès-Siptah (Siptah, Mérenptah-Siptah) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#).

Rhampsinite [1](#), [2](#), [3](#).

Sésostris Ier [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).

Sethnakht [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#).

Séthy Ier [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#).

Séthy-Mérenptah (fils de Séthy II-Mérenptah) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#).

Siptah (Mérenptah-Siptah, Ramsès-Siptah) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#),

53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94.

Smendès 1, 2.

Soutérery (mère de Siptah) 1.

Takhat (fille de Ramsès II, épouse de Mérenptah) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

Takhat (princesse de la XXe dynastie) 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

Taousert 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93.

Thoutmosis III 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11.

Thoutmosis IV 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.

Tiyi (épouse d'Amenhotep III) 1, 2.

Tudhaliya IV 1.

Personnages (ne sont cités que les plus importants)

Âapehty (fils de Paneb) [1](#), [2](#), [3](#).

Amenemopê (scribe) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).

Amenhotep fils de Hapou [1](#).

Amennakht (autre scribe) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#).

Amennakht (frère du chef d'équipe Néferhotep) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#).

Amennakht (scribe) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#).

Bakenkhonsou (fils du premier prophète d'Amon Româ-Roÿ) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#).

Bakenkhonsou (premier prophète d'Amon) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#).

Chaeremon [1](#).

Critias [1](#), [2](#).

Diodore de Sicile [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Flavius Josèphe [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#).

Hannibal [1](#).

Hay (chef d'équipe à Deir al-Médîna) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#).

Hécatée [1](#), [2](#), [3](#).

Hérodote [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#).

Homère [1](#), [2](#), [3](#).

Hori (scribe) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#).

Horsheri (scribe) [1](#).

Inéna (scribe) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#).

Iyroÿ (grand-prêtre de Ptah à Memphis) [1](#), [2](#), [3](#).

Joseph [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#).

Khâemtéry (vice-roi de Nubie puis vizir de Haute-Égypte) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#).

Lysimaque [1](#).

Maanakhtouf (scribe) [1](#).

Mâhouhy (premier prophète d'Amon) [1](#), [2](#), [3](#).

Manéthon [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#).

Méremopê (scribe) [1](#), [2](#), [3](#).

Mérysakhmet (vizir de Basse-Égypte) [1](#), [2](#), [3](#).

Moïse (Osarseph) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#).

Néferhotep (chef d'équipe à Deir al-Médîna) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#).

Osarseph (Moïse) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#).

Ounennéfer (premier prophète d'Isis et prophète d'Osiris à Abydos, fils de Youyou) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#).

Pabasa (scribe) [1](#), [2](#).

Paneb (chef d'équipe à Deir al-Médîna) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#).

Panéhésy (vizir de Haute-Égypte) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#).

Pensakhmet (vizir de Haute-Égypte) [1](#), [2](#).

Prêemheb (vizir de Haute-Égypte) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#).

Ptahchepses [1](#).

Ptahouach [1](#).

Qagabou (scribe) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#).

Qenherkhépéchef (scribe de la Tombe) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).

Ramose (scribe) [1](#), [2](#).

Râour (prêtre sem) [1](#), [2](#), [3](#).

Rekhmirê (vizir de Thoutmosis III) [1](#).

Româ-Roÿ (premier prophète d'Amon) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#).

Säiset (premier prophète d'Osiris à Abydos, fils de Youyou) [1](#), [2](#), [3](#).

Sextus Julius Africanus [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Solon [1](#), [2](#).

Théon d'Alexandrie [1](#).

Thucydide [1](#).

Youyou (premier prophète d'Osiris à Abydos) [1](#), [2](#), [3](#).

Noms géographiques et ethniques

Abou Simbel [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Abydos [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#).

Achmounein (Hermopolis Magna) [1](#), [2](#).

Akaouachs [1](#), [2](#), [3](#).

Akcha [1](#), [2](#).

Alashiya (Chypre) [1](#).

Amada [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#).

Amarah-ouest [1](#).

Amarna [1](#).

Aniba [1](#).

Ascalon [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Assouan [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Assyrie [1](#).

Athribis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#).

Avaris [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#).

Baharia (oasis) [1](#).

Bilgai [1](#), [2](#), [3](#).

Bouhen [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#).

Bouto [1](#).

Bubastis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#).

Byblos [1](#).

Canaan [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#).

Cannes (bataille de) [1](#).

Chakalachs [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#).

Chardanes [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Chasous [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#).

Chios (île) [1](#).

Chypre (Alashiya) [1](#), [2](#).

Deir al-Médîna [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#).

Djébel Barkal [1](#).

Djêmé (butte de) [1](#).

Edfou [1](#).

Éléphantine [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#).

Ermant [1](#), [2](#), [3](#).

Étrurie [1](#).

Farafra (oasis) [1](#).

Fayoum [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Gaza [1](#), [2](#), [3](#).

Gébel el-Akhmar [1](#).

Gébel Silsila [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#).

Gézer [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#).

Gîza [1](#), [2](#).

Gourob (Miour, Moéris) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).

Hébreux [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#).

Héliopolis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#).

Hermopolis (Magna) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#).

Hittites [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Hyksôs [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#).

Israël [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#).

Jérusalem [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#).

Jourdain [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Judée [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#).

Kantara [1](#).

Karnak [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#).

Kémet (Égypte) [1](#), [2](#), [3](#).

Kerma [1](#).

Kharou (littoral méditerranéen jusqu'à Byblos) [1](#), [2](#).

Kôm el-Ahmar [1](#).

Kôm el-Hisn [1](#).

Kouch [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#).

Libyens [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#).

Lifta [1](#), [2](#).

Loukous [1](#), [2](#).

Louqsor [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Lycie [1](#).

Lydie [1](#).

Machaouachs [1](#).

Madian [1](#), [2](#).

Malkata [1](#), [2](#).

Mansourah [1](#).

Marsa-Matrouh [1](#).

Médinet-Habou [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#).

Medjaïs [1](#), [2](#).

Memphis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#).

Miour (Gourob, Moéris) [1](#), [2](#), [3](#).

Mit-Rahineh [1](#).

Moéris (Gourob, Miour) [1](#).

Nébécheh [1](#).

Neuf Arcs [1](#), [2](#).

Ouaouat [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#).

Ougarit [1](#), [2](#), [3](#).

Païrou [1](#), [2](#), [3](#).

Palestine [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#).

Phénicie [1](#), [2](#), [3](#).

Pi-Ramsès [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#).

Pisidie [1](#).

Pithôm [1](#), [2](#), [3](#).

Qantir [1](#), [2](#), [3](#).

Qasr el-Agouz [1](#).

Saïs [1](#).

Saqqâra [1](#), [2](#), [3](#).

Sardaigne [1](#).

Sicile [1](#).

Silé [1](#).

Simyra [1](#).

Soleb [1](#), [2](#).

Tanis [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#).

Tell Abou Shaf'ai [1](#).

Tell el-Daba [1](#), [2](#).

Tell el-Machkouta [1](#).

Tell el-Yehoudieh [1](#), [2](#).

Thèbes [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#), [62](#), [63](#), [64](#), [65](#), [66](#), [67](#), [68](#), [69](#), [70](#), [71](#), [72](#), [73](#), [74](#), [75](#), [76](#), [77](#), [78](#), [79](#), [80](#), [81](#), [82](#), [83](#), [84](#), [85](#), [86](#), [87](#), [88](#), [89](#), [90](#), [91](#), [92](#), [93](#), [94](#), [95](#), [96](#), [97](#), [98](#).

Thinis [1](#), [2](#).

Tibériade (lac) [1](#).

Timna [1](#).

Tjarou [1](#).

Tjéhénou [1](#), [2](#).

Tjékou [1](#), [2](#), [3](#).

To-méry (désignation de l'Égypte) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Tourchas [1](#), [2](#), [3](#).

Troie [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Tyr [1](#).

Vallée des Reines [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#).

Vallée des Rois [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#).

Yénoam [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).

Tombes et temples funéraires

KV 10 (King Valley n° 10, tombe d'Amenmesses) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#).

KV 13 (King Valley n° 13, originellement tombe de Bay) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#).

KV 14 (King Valley n° 14, originellement, tombe de Taousert) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#).

KV 15 (King Valley n° 15, originellement tombe de Séthy II) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#).

KV 35 (King Valley n° 35, tombe d'Amenhotep II) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

KV 47 (King Valley n° 47, originellement tombe de Siptah) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#).

KV 56 (King Valley n° 56, « tombe sans nom ») [1](#), [2](#).

KV 7 (King Valley n° 7, tombe de Ramsès II) [1](#).

KV 8 (King Valley n° 8, tombe de Mérenptah) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#).

Temple funéraire (temple de millions d'années) de Mérenptah [1](#).

Temple funéraire (temple de millions d'années) de Siptah [1](#).

Noms d'égyptologues, voyageurs et autres... cités dans le texte

Allen (James P.) [1](#).

Altenmüller (Hartwig) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#).

Assmann (Jan) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#).

Belzoni (Giovanni Battista) [1](#).

Bietak (Manfred) [1](#), [2](#), [3](#).

Bonhême (Marie-Ange) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).

Bottéro (Jean) [1](#), [2](#).

Brand (Peter J.) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#).

Brugsch (Heinrich Karl.) [1](#).

Bruyère (Bernard) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#).

Carter (Howard) [1](#), [2](#), [3](#).

Černý (Jaroslav) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#).

Chabân (Mohammed Effendi) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#).

Champollion (Jean-François) [1](#), [2](#).

Davis (Théodore) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#).

Derchain (Philippe) [1](#), [2](#), [3](#).

Dodson (Aidan) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#).

Drenkhahn (Rosemarie) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).

Forgeau (Annie) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#).

Gardiner (Alan H.) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#).

Gautier (Théophile) [1](#).

Grandet (Pierre) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#).

Grenier (Jean-Claude) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Halbwachs (Maurice) [1](#), [2](#).

Hayes (William C.) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Janssen (J. J.) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#).

Johnson (K. L.) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Kitchen (Kenneth A.) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#).

Lefébure (Eugène) [1](#), [2](#).

Lefebvre (Gustave) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#).

Lepsius (Karl Richard) [1](#).

Loret (Victor) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#).

Maspero (Gaston) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#).

Obsomer (Claude) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#).

Petrie (William Matthew Flinders) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#).

Posener (Georges) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Rosellini (Ippolito) [1](#).

Salt (Henry) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#).

Scubla (Lucien) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#).

Simpson (William K.) [1](#), [2](#), [3](#).

Sourouzian (Hourig) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#), [22](#), [23](#), [24](#), [25](#), [26](#), [27](#), [28](#), [29](#), [30](#), [31](#), [32](#), [33](#), [34](#), [35](#), [36](#), [37](#), [38](#), [39](#), [40](#), [41](#), [42](#), [43](#), [44](#), [45](#), [46](#), [47](#), [48](#), [49](#), [50](#), [51](#), [52](#), [53](#), [54](#), [55](#), [56](#), [57](#), [58](#), [59](#), [60](#), [61](#).

Spalinger (Anthony J.) [1](#), [2](#).

Vernus (Pascal) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#).

Yoyotte (Jean) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#).

Yurco (Frank J.) [1](#), [2](#), [3](#), [4](#), [5](#), [6](#), [7](#), [8](#), [9](#), [10](#), [11](#), [12](#), [13](#), [14](#), [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), [19](#), [20](#), [21](#).

TABLE

Préface

I - Histoire

II - Société et institutions

III - Les principaux monuments

Cahier photos

Notes

Bibliographie

Indices



F l a m m a r i o n